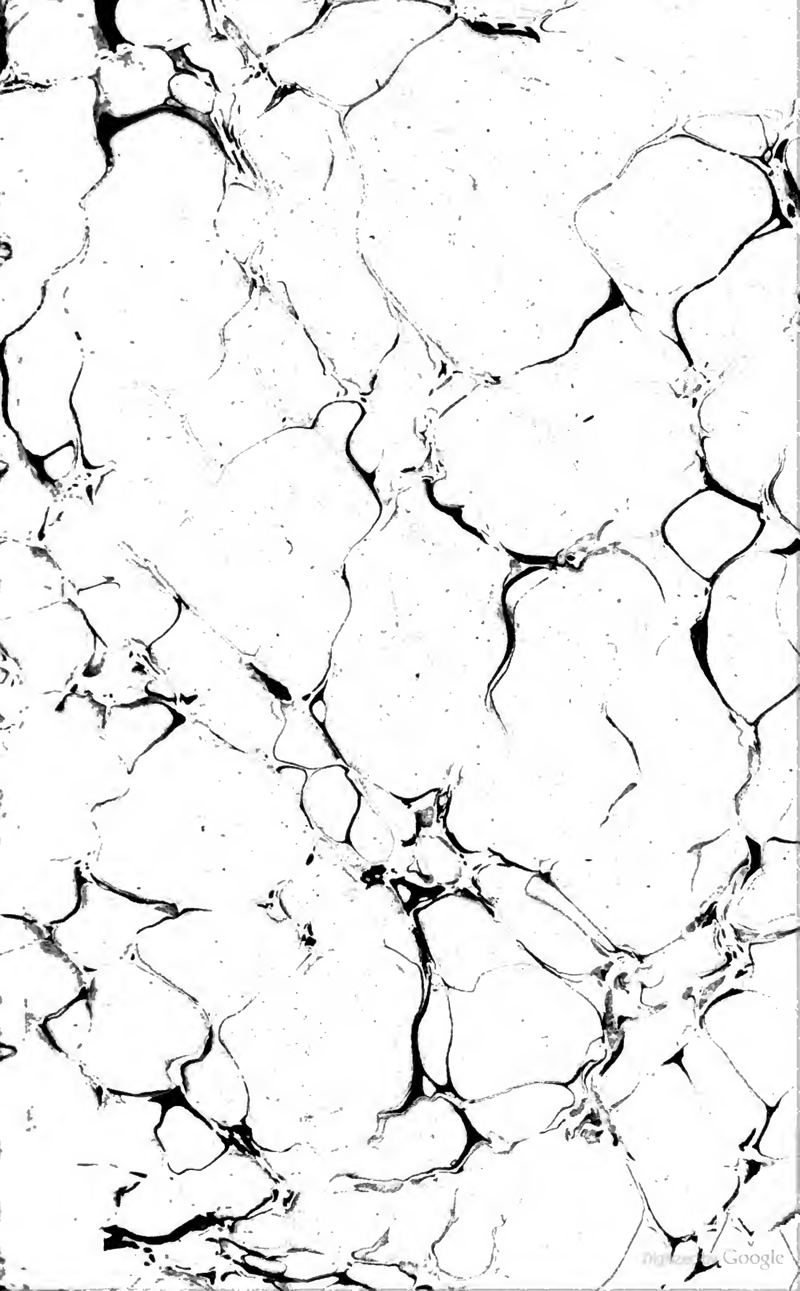






HISTOIRE

DU BAS-EMPIRE.

TOME TROISIÈME.



HISTOIRE

DU BAS-EMPIRE,

COMMENÇANT A CONSTANTIN-LE-GRAND.

PAR CH. LE BEAU.

TOME TROISIÈME.



DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE.

PARIS,

CHEZ LEDOUX ET TENRÉ, LIBRAIRES,
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 8.

M. DCCCXIX.

HISTOIRE

DU BAS-EMPIRE.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.



SUITE DES RÈGNES

DE VALENTINIEN II, THÉODOSE, ARCADIUS.

TIMASE et Promote, qui venoient de servir l'état avec zèle dans la guerre contre Maxime, en furent récompensés par le consulat de l'année suivante. Les dépenses qu'avoit entraînées une expédition si importante ne rendirent pas Théodose moins scrupuleux sur les moyens d'acquérir. Il savoit que la fraude déshonore les particuliers, et que le simple soupçon d'intérêt suffit pour avilir la majesté souveraine. En conséquence de ce principe, il abandonna un droit légitime, qui pouvoit quelquefois devenir suspect. Il publia, le 23 de janvier, une loi par laquelle, permettant à ses sujets de profiter des codicilles et des fidéicommis, il y renonçoit pour lui et pour sa famille, et déclaroit que tout ce qui lui seroit légué de cette sorte demeureroit aux enfans du défunt ou à ses autres héritiers. Il acceptoit cependant les donations qui lui seroient faites par des testamens revêtus de leur forme; mais il rejetoit toute distinction, tout privilége qui s'écarteroit du droit commun. Par cette générosité, il donnoit aux particuliers un exemple

AN. 389. *Idac. fast. Symm. l. 2, ep. 13. Cod. Theod. l. 4, tit. 4, leg. 2.*

que les princes mêmes ses successeurs n'ont pas suivi. Justinien n'a pas inséré cette loi dans son code.

Pacat. paneg. c. 1, 2, 47.
Claud. sexto consulatu Honorii.
Idac. fast. chron.
Marc. chr. Chron. Alex.
Soc. l. 5, c. 14.
Soz. l. 7, c. 14.
Philost. l. 10, c. 9.
Sidon. l. 8, ep. 11.

Après avoir fait rentrer l'Occident sous l'obéissance de son prince légitime, Théodose partit de Milan pour aller à Rome. La longue absence des empereurs, et les troubles des dernières années avoient introduit dans cette dernière ville un grand nombre de désordres. L'idolâtrie, malgré les atteintes qu'elle avoit reçues, s'y maintenoit avec plus de fierté que dans le reste de l'empire. Théodose, touché de ses maux, voulut y remédier en personne. Accompagné de Valentinien et de son fils Honorius, qui n'avoit pas encore cinq ans accomplis, et qu'il avoit fait venir de Constantinople après la mort de Maxime, il entra dans Rome le treizième de juin, et cette entrée fut un magnifique triomphe. On portoit devant son char les représentations des batailles gagnées et des villes reprises sur les rebelles. Mais rien n'attiroit les regards autant que Théodose lui-même, qui, renonçant à sa propre grandeur, voulut faire à pied une partie du chemin, se laissant librement aborder, s'entretenant avec les citoyens, partageant leur joie, écoutant avec gaîté ces chansons folâtres et satiriques dont la liberté romaine avoit conservé l'usage dans les triomphes. Il alla d'abord au sénat, et présenta aux sénateurs assemblés son fils Honorius. De là il se rendit à la grande place, où il se montra sur la tribune aux harangues, et fit des largesses au peuple. Les jours suivans il prit plaisir à se promener dans la ville sans gardes et sans autre escorte que la foule dont il étoit environné, visitant les ouvrages publics, entrant dans les maisons des particuliers, avec lesquels il conversoit familièrement. Il lui fallut entendre dans le sénat son propre panégyrique, prononcé par Latinus Pacatus Drépanius, le plus fameux orateur de ce temps-là. C'étoit un Gaulois de la ville d'Agen; car depuis longtemps l'éloquence sembloit s'être retirée dans la Gaule,

et surtout dans l'Aquitaine, où, perdant l'ancienne majesté romaine, elle avoit pris le ton de saillie et cette délicatesse affectée qui dégénère en sécheresse, et ramène enfin la barbarie. On vit quelques jours après arriver à Rome des ambassadeurs perses, qui venoient de la part de Sapor III offrir des présens à l'empereur et renouveler le traité d'alliance.

Il s'appliqua ensuite à corriger les désordres. L'histoire en cite deux, dont on ne trouveroit point d'exemples dans les nations les moins policées. On avoit bâti depuis long-temps de vastes édifices, où l'on faisoit le pain qu'on distribuoit au peuple. Ce travail étoit attaché à certaines familles à titre de servitude. C'étoit aussi la punition des moindres crimes que d'être condamné à tourner la meule; car alors on écrasoit encore le grain à force de bras. Comme le nombre des travailleurs diminuoit tous les jours, les entrepreneurs, pour y suppléer, eurent recours à un expédient criminel et barbare. Ils établirent à côté de leurs boulangeries des cabarets où des femmes perdues attiroient les passans. On y avoit ménagé des trapes qui communiquoient à de profonds souterrains, où les moulins étoient placés. Les malheureux qui s'engageoient dans ces lieux de débauche, tombant dans ces cachots ténébreux, y étoient détenus et condamnés à tourner la meule toute leur vie, sans espérance de revoir le jour. Cette cruelle supercherie, ignorée de tout autre que de ceux qui la pratiquoient, s'exerçoit depuis plusieurs années, et quantité de personnes, surtout d'étrangers, avoient ainsi disparu. Enfin un soldat de Théodose, ayant donné dans ce piége, et se voyant environné de ces spectres hideux, se jeta sur eux le poignard à la main, en tua plusieurs, et força les autres à le laisser sortir. L'empereur, en étant informé, punit sévèrement les entrepreneurs, détruisit ces repaires de brigands; et afin de ne pas laisser manquer le service du peuple, il fit un règlement pour y

Soc. l. 5, *c.* 18. *Theoph. p.* 65. *Cod. Theod l.* 12, *tit.* 16 *leg. unic.*

attacher un nombre suffisant de travailleurs. L'autre désordre étoit un scandale public. Lorsqu'une femme étoit convaincue d'adultère, on lui imposoit pour châtiment la nécessité de multiplier ses crimes. Renfermée dans une cabane destinée à la débauche, elle étoit obligée de se prostituer à tous venans, et de sonner une cloche toutes les fois qu'elle recevoit un nouvel hôte, afin que le voisinage fût averti de ses horreurs. L'empereur abolit cette détestable coutume, fit abattre ces cabanes, et condamna les femmes adultères à de rigoureuses punitions.

Cod. Theod. l. 9, tit. 16, leg. 11.
Lib. 16, tit. 5, leg. 18.
Hermant, vie de S. Ambroise, l. 6, c. 2.

Il ne montra pas moins de zèle à réprimer les abominations des manichéens. Il les chassa de Rome, et les déclara incapables de tester ni de recevoir par testament, comme étant exclus du commerce des hommes. Il ordonna qu'après leur mort leurs biens seroient saisis et distribués au peuple. Le pape Sirice joignit à cette sévérité du prince les rigueurs de la discipline ecclésiastique. Comme plusieurs d'entre eux, pour se déguiser, se mêloient parmi les catholiques, il défendit de recevoir à la communion aucun de ceux qui auroient jamais été infectés de cette hérésie ; mais, s'ils étoient véritablement convertis, il commanda de les renfermer dans des monastères, pour y faire une rude pénitence, et de ne leur accorder l'eucharistie qu'à la mort. Théodose fut plus indulgent à l'égard des novatiens et des donatistes, qui continuèrent d'avoir leurs évêques. Il ne fit aucune grâce aux magiciens ; il voulut qu'on les déférât aux tribunaux dès qu'on en auroit connoissance. Mais comme ces malheureux fanatiques étoient censés proscrits, et que chacun se croyoit en droit de les tuer d'autorité privée, l'empereur le défendit sous peine de mort. Il semble qu'il ait ignoré la véritable raison qui rend ces homicides criminels. Celle qu'il apporte, c'est qu'il craint que leurs complices ne prennent ce moyen de se soustraire eux-mêmes à la justice, ou qu'on n'abuse de

ce prétexte pour satisfaire des inimitiés particulières.

Le sénat n'avoit pas moins besoin de réforme que le peuple ; les richesses y avoient usurpé le rang au-dessus des dignités. Sans égard au grade supérieur que donnoient les magistratures, c'étoient les plus opulens qui opinoient les premiers. Cet avantage les rendant redoutables, ils captivoient les avis; en sorte qu'on n'osoit les contredire, et que la fortune, faisant taire la prudence, décidoit dans tous les conseils. Théodose rappela l'ancien usage qui régloit l'ordre des avis sur celui des dignités. Il voulut même rétablir la censure, depuis long-temps abolie. Cette magistrature sembloit nécessaire pour resserrer la discipline qui se relâchoit de jour en jour dans toutes les parties de l'état. Cependant Sammaque s'y opposa. Entre les raisons qu'il pouvoit apporter, nous savons seulement qu'il allégua que, dans des temps où la cabale emportoit presque toutes les charges, c'étoit ouvrir aux hommes puissans une porte à la tyrannie. Le sénat fut de son avis, et Théodose se désista de son dessein. Il fut plus heureux dans la réforme d'un abus qu'avoit introduit la mollesse. Dès avant l'établissement des empereurs, le barreau étoit fermé pendant une grande partie de l'année. Auguste et ses successeurs avoient été de temps en temps obligés de retrancher des fêtes et des jeux publics pour laisser un cours plus libre aux affaires. Marc Aurèle avoit fixé dans l'année deux cent trente jours pour l'exercice de la justice. C'étoit plus qu'il n'y en avoit jamais eu depuis les temps de l'ancienne république. Ce nombre se trouvoit fort diminué sous Théodose; et il étoit à craindre que la paresse, qui trouve aisément des prétextes, souvent même religieux, pour se dispenser du travail, ne le diminuât de plus en plus. Pour y remédier, l'empereur fit une loi selon laquelle le barreau devoit être ouvert tous les jours, excepté dans les temps qu'elle marquoit expressément ; c'étoit trente jours dans la saison

Symm. l. 4, ep. 29, 45. Lib. 5, ep. 9. Lib. 10, ep. 21. Cod. Theod. l. 2, tit. 8, leg. 12, et ibi God.

de la moisson; autant dans celle des vendanges; le premier et le dernier jour de chaque année; le troisième de janvier, qui, selon une ancienne coutume, étoit consacré à des vœux pour le salut des empereurs; le 21 d'avril et le 11 de mai, jours de la fondation de Rome et de Constantinople; la quinzaine de Pâques, tous les dimanches de l'année, et l'anniversaire de la naissance et de l'avénement au trône des empereurs actuellement régnans. C'étoient là les seules vacations du barreau. Ainsi il restoit deux cent quarante jours employés sans exception aux actes judiciaires. On voit que ni la fête de Noël, ni celle de l'Epiphanie, ni la Pentecôte, n'étoient même exceptées, quoiqu'elles fussent dès-lors au nombre des fêtes les plus solennelles des chrétiens.

Ambr. ep. 11. Aug. serm. 105, et de verbo Dom. serm. 6. Prudent. in Symm. l. 1. Zos. l. 4. Suid. Θεοδόσιος. Grut. inscr. CCLXXXV, 8. CCLXXXVI, 5.

Mais Théodose méditoit depuis long-temps une entreprise bien plus importante et plus difficile. C'étoit la destruction de l'idolâtrie. Il étoit réservé à ce prince et à ses enfans de consommer ce grand ouvrage, et d'accomplir dans toute l'étendue de l'empire ces oracles fameux qui tant de siècles auparavant avoient annoncé la chute des idoles. Rome étoit déjà remplie de chrétiens; ils composoient la plus grande partie du peuple, et même du sénat. Mais les sacrifices abolis dans plusieurs provinces étoient jusqu'alors maintenus dans Rome. Symmaque les soutenoit encore par son éloquence, par son crédit, par une réputation éclatante de probité et de vertu. Albin, préfet de Rome, qui avoit succédé dans cette charge à l'historien Aurélius Victor, avoit aussi une grande autorité; et quoiqu'il eût deux filles, Læta et Albine, qui sont devenues célèbres dans l'Eglise par leur piété, il étoit considéré comme un des principaux chefs de la religion païenne. La superbe architecture des temples, la richesse de leurs ornemens, la beauté des statues des divinités, sorties de la main des plus célèbres ouvriers de l'ancienne Grèce, en un mot, tout le brillant appareil de la superstition, attachoient le peuple,

dont l'esprit se laisse aisément séduire par les yeux. On préféroit à une religion sérieuse et toute spirituelle un culte qui respiroit la joie et les plaisirs. Les fêtes introduisoient les divertissemens, souvent même les dissolutions; les cérémonies les plus augustes étoient égayées de danses, de festins et de spectacles.

Théodose assembla le sénat. Il exposa en peu de mots la folie du paganisme. Il exhorta les sénateurs à embrasser *une religion sainte, émanée de Dieu même, dont les dogmes étoient autorisés par tant de miracles, et dont la morale pure, simple et sublime, élevoit sans recherche et sans étude les derniers des hommes au-dessus des plus grands philosophes, supérieurs eux-mêmes aux dieux qu'ils adoroient.* Il permit ensuite de parler, et il écouta les raisons de ceux qui défendoient la cause du paganisme. Ce qu'ils disoient de plus fort se réduisoit à ceci: *Que le culte qu'on vouloit proscrire étoit aussi ancien que Rome; que leur ville subsistoit avec gloire depuis près de douze cents ans sous la protection de leurs dieux; qu'il y auroit de l'imprudence à les abandonner pour adopter une religion nouvelle, dont les effets seroient peut-être moins heureux.* Théodose, les voyant obstinés, leur déclara *que, Valentinien, aussi-bien que lui, ne regardant qu'avec horreur le culte impie dont ils étoient entêtés, on ne devoit plus s'attendre à tirer du trésor public les frais nécessaires pour les sacrifices; que d'ailleurs ce fardeau devenoit insupportable à l'état, qui, étant environné de barbares, avoit plus besoin de soldats que de victimes.* Après ces paroles il les congédia.

Comme, selon les maximes romaines, c'étoit le trésor public qui devoit fournir aux dépenses de la religion, les sacrifices cessèrent dès que le trésor fut fermé. Les temples furent abandonnés. Une grande partie de leurs ornemens furent transportés dans les églises chrétiennes. Les fêtes des dieux tombèrent dans l'oubli, et les sacer-

doces dans le mépris. On permit au peuple d'abattre les objets de la vénération païenne; car, selon saint Augustin, les chrétiens ne les détruisoient qu'avec la permission du prince. *Nous songeons*, dit-il, *à briser les idoles dans le cœur des païens avant que de les renverser de leurs autels.* Mais l'empereur réserva pour l'ornement de la ville, et fit placer en différens lieux, les statues faites par d'excellens artistes. Dans cette proscription de l'idolâtrie, il y eut peu d'opiniâtres. Les grands et les petits couroient en foule à l'église de Latran pour y recevoir le baptême. Plusieurs sénateurs reconnurent leur aveuglement. L'empereur n'employa jamais les supplices; il n'exclut pas même les païens des dignités; et la différence de religion n'effaçoit pas dans son esprit le mérite des talens ni des services. L'idolâtrie, terrassée dans Rome par Théodose, affoiblie encore dans la suite par son fils Honorius, ne fut cependant tout-à-fait étouffée qu'en 451 par l'édit de Valentinien III et de Marcien.

Ruf. l. 2, c. 24, 25.

Alexandrie étoit dans l'empire le second rempart où l'idolâtrie continuoit à se défendre. La superstition égyptienne, la plus ancienne de toutes et la plus chargée des chimères que l'esprit humain sait produire, y dominoit encore malgré les efforts de tant de saints évêques. Cynégius, qui avoit été envoyé en Egypte cinq ans auparavant, n'avoit osé entreprendre de détruire le paganisme dans une ville fanatique et séditieuse. Mais la découverte d'une horrible imposture, toute semblable à celle qui, du temps de Tibère, avoit excité une indignation générale, aida beaucoup à décréditer les idoles. Un prêtre de Saturne, nommé Tyran, abusoit des femmes les plus qualifiées de la ville en persuadant à leurs maris que le dieu exigeoit qu'elles passassent la nuit dans son temple. Les maris s'estimoient honorés de la préférence; ils paroient eux-mêmes leurs épouses, et les conduisoient au rendez-vous. La nuit venue, le prêtre, caché dans la statue du dieu, faisoit parler l'idole;

il éteignoit les lampes au moyen de certaines cordes disposées à ce dessein, et contentoit ses désirs impurs. Une femme moins crédule que les autres le reconnut à sa voix. Elle en avertit son mari. Le fourbe, appliqué à la question, avoua ses crimes; il fut puni : mais la honte de son impiété rejaillit sur tous les païens d'Alexandrie.

L'évêque Théophile acheva de les couvrir de confusion. Ce prélat étoit depuis quatre ans assis sur le siége de cette capitale de l'Egypte. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit et de savoir; hardi dans ses entreprises, constant et intrépide dans l'exécution. Il y avoit dans la ville un ancien temple de Bacchus, dont il ne restoit rien de solide que les murailles. Constance l'avoit autrefois donné à ces faux évêques qu'il envoyoit pour prendre la place d'Athanase. Théophile le demanda à l'empereur pour ouvrir une nouvelle église au peuple catholique, dont le nombre croissoit tous les jours. Pendant qu'on travailloit à la réparation de cet édifice, on découvrit des souterrains plus propres à receler des crimes qu'à servir à des cérémonies de religion. C'étoit le dépôt des mystères secrets. On y trouva un grand nombre de figures bizarres, ridicules, infâmes, que la surperstition dissolue avoit autrefois exposées à la vénération des peuples, mais qu'elle cachoit avec soin depuis que le christianisme avoit ouvert les yeux aux hommes. Théophile, plus ardent que circonspect, affecta de les produire au grand jour, et de les faire promener dans la ville pour décrier l'idolâtrie.

Ruf. l. 2, c. 22, et seq. Soc. l. 5, c. 16, 17. Soz. l. 7, c. 15, 20. Eunap. in Ædesio. Macrob. l. 1, c. 20. Theod. l. 2, c. 22. Clem. Alex. in Protrept. Suid. Ὄλυμπος et Σέραπις. Amm. Marc. l. 22, c. 16. Liban. de templis. Prosp. prom. l. 3, c. 38. Marcel. chr. Theoph. p. 61, 62. Till. Theod. art. 51, et suiv. et not. 40, 41, et vie de Theoph. art. 7. La Croze, christian. des Indes, l. 3. Mem. acad. des inscrip. et belles lettres, t. 9, p. 397 et suiv. Schmidt. diss. de Osiride et Serapid. insc.

Les païens, irrités qu'on dévoilât leurs honteux mystères, entrèrent en fureur. Ils s'animèrent à la vengeance; et, s'attroupant dans tous les quartiers de la ville, ils se jetèrent à main armée sur les chrétiens. C'étoit à chaque instant des combats; le sang ruisseloit dans toutes les rues. Les chrétiens étoient supérieurs pour le nombre et la qualité des personnes; mais leur religion, ennemie de la violence et du carnage, leur

inspiroit la modération. Les païens avoient fait du temple de Sérapis leur fort et leur citadelle. De là sortant avec rage, ils blessoient ou tuoient les uns; ils entraînoient les autres avec eux, et les forçoient à sacrifier. Ceux qui refusoient étoient mis à mort par les plus cruels tourmens : on les attachoit en croix; on leur brisoit les jambes, on les précipitoit dans les fosses construites autrefois pour recevoir le sang des victimes et les autres immondices du temple. L'Eglise honore entre ses martyrs ceux qui dans cette occasion préférèrent la mort à l'apostasie.

Les séditieux, devenus plus hardis à force d'attentats et de meurtres, songèrent à se donner un chef. Entre les prêtres de Sérapis étoit un imposteur nommé Olympe. Il étoit venu de Cilicie pour se consacrer au culte de ce dieu. Un extérieur de philosophe, une grande taille, un air imposant, joint à un esprit pénétrant, avisé, insinuant, et à un caractère affable et officieux à l'égard de ceux de sa religion, le faisoient regarder dans Alexandrie comme le héros du parti. Il avoit cette éloquence ardente et emphatique qui sait enivrer le peuple et allumer dans les cœurs le feu du fanatisme. Il prenoit le ton de prophète; et, se disant inspiré de Sérapis, il avoit prédit à ses plus intimes confidens que ce dieu alloit bientôt quitter son temple. Dans le temps que Cynégius renversoit les idoles en diverses provinces de l'Orient, et que les païens consternés sembloient douter de la puissance de leurs dieux, il les affermissoit dans leur religion en leur représentant *que ces statues n'étoient qu'une matière corruptible; mais que les intelligences éternelles qui les avoient habitées s'étoient retirées dans les cieux.* Ce fut cet enthousiaste que les rebelles mirent à leur tête pour les commander dans les attaques, et pour régler la défense, si on entreprenoit de les forcer.

En effet, Evagre, préfet d'Egypte, et Romain, qui

commandoit les troupes de la province avec la qualité de comte, voyant que cette sédition n'étoit pas une de ces émeutes passagères si fréquentes dans Alexandrie, mais que l'acharnement et la fureur croissoient de jour en jour, crurent qu'il étoit temps d'employer leur autorité. Ils se présentèrent aux portes du temple de Sérapis; et, s'adressant aux séditieux, qui se montroient aux fenêtres et sur le haut des toits, ils leur demandèrent comment ils étoient assez hardis pour prendre les armes, et assez barbares pour égorger leurs concitoyens sur les autels de leurs dieux. On ne leur répondit que par des cris confus. En vain ils leur remontrèrent que leur attentat étoit un crime d'état; qu'un brigandage si atroce alloit armer contre eux toute la puissance de l'empire et toute la rigueur des lois : ils ne furent pas écoutés, et ils se retirèrent, persuadés qu'on ne pouvoit réduire que par la force des esprits si opiniâtres. Mais, comme ils craignoient qu'il n'en coutât beaucoup de sang, ils en écrivirent à l'empereur et attendirent ses ordres. Cependant la fureur des séditieux s'embrasoit de plus en plus par la vue de leurs crimes passés et par les discours d'Olympe. *Après avoir immolé les impies,* leur disoit-il, *vous devez, s'il en est besoin, vous sacrifier vous-mêmes. En mourant pour la défense de vos dieux, vous vous rendrez immortels comme eux.*

Cet imposteur inspiroit aux autres plus de courage et de résolution qu'il n'en avoit lui-même. Lorsqu'il sut que les ordres de l'empereur alloient arriver, il sortit secrètement du temple pendant la nuit, et, s'étant jeté dans un vaisseau, il passa en Italie, où il demeura caché. Pour justifier sa fuite, il racontoit qu'étant cette nuit là dans le temple de Sérapis dont les portes étoient fermées, pendant que tous ses compagnons étoient endormis il avoit entendu une voix qui chantoit *alleluia*, et qu'il avoit jugé que les ordres de l'empereur alloient donner l'avantage aux chrétiens. Le jour étant

venu, les courriers arrivèrent; et les païens, ayant quitté les armes, comme s'ils eussent espéré que le rescrit de Théodose leur seroit favorable, vinrent se rendre dans la place devant le temple pour en entendre la lecture. A peine eut-on lu les premiers mots, où l'empereur marquoit l'horreur qu'il avoit du paganisme, que les chrétiens poussèrent un cri de joie, et que les païens, glacés de frayeur, oublièrent leur fureur passée et leur Sérapis, et ne songèrent plus qu'à cacher leur honte. Quelques-uns se confondirent dans la foule des chrétiens; d'autres se dispersèrent dans la ville et dans les campagnes, où ils cherchèrent les retraites les plus secrètes. Chacun d'eux ne voyoit plus que la punition qu'il avoit méritée. Plusieurs abandonnèrent l'Egypte. Deux pontifes, Hellade et Ammone, se réfugièrent à Constantinople, où, n'étant pas connus, ils ouvrirent une école de grammaire. Ammone avoit été prêtre d'un singe adoré comme divinité par les Egyptiens. Hellade avoit fait la fonction de prêtre de Jupiter : il continua toute sa vie à gémir sur le désastre de l'idolâtrie; et il se vantoit à ses amis d'avoir tué de sa main neuf chrétiens dans la sédition d'Alexandrie.

L'empereur, dans sa lettre, relevoit le bonheur des chrétiens qui, par ce massacre impie, avoient reçu la couronne du martyre. Il déclaroit que ce seroit déshonorer ces glorieuses victimes que de venger leur mort : qu'il ne prétendoit pas mêler avec leur sang celui de leurs meurtriers : qu'il pardonnoit aux païens pour leur apprendre quelle étoit la douceur de ceux qu'ils égorgeoient, et pour les porter à embrasser une religion à laquelle ils seroient redevables de la vie. Mais il ordonnoit de détruire tous les temples d'Alexandrie, source malheureuse de forfaits et de séditions. Il commettoit Théophile à l'exécution de cet ordre, et chargeoit le préfet et le comte de soutenir l'évêque. Il faisoit présent à l'église de tous les ornemens et de toutes les statues des temples,

dont le prix devoit être employé au soulagement des pauvres.

Théophile, armé de ce rescrit, commença par le temple de Sérapis. Ce dieu étoit le plus révéré de tous ceux qu'adoroit Alexandrie. Dès la fondation de cette ville, ce culte y avoit passé de Memphis, où il étoit établi de toute antiquité. Sérapis étoit le souverain des enfers, que les Grecs, disciples de l'idolâtrie égyptienne, reconnoissoient sous le nom de *Pluton*. Dans la suite des temps, il avoit été décoré des attributs de presque toutes les divinités. Jupiter, Neptune, le Soleil, le dieu du Nil, Esculape, étoient confondus avec lui; tout le ciel sembloit réuni dans sa personne, selon la superstition des Egyptiens. Quelques chrétiens se sont imaginé que c'étoit, dans l'origine, le patriarche Joseph qui, ayant comblé l'Egypte de biens pendant sa vie, seroit devenu après sa mort l'objet d'une vénération sacrilége. Mais cette opinion est mal fondée. Jamais les anciens Egyptiens n'ont mis les hommes au nombre des dieux. La statue étoit d'une grandeur démesurée; elle atteignoit de ses deux bras les deux murs opposés du temple. Sur sa tête s'élevoit un casque antique, que sa forme a fait prendre tantôt pour un boisseau, tantôt pour une corbeille. A côté du dieu paroissoit le chien Cerbère, dont les trois têtes étoient entortillées des replis d'un énorme serpent qui posoit sa tête sur la main droite du dieu. Ce n'étoit pas cette statue qui, sous le règne du premier des Ptolémées, avoit été apportée de Sinope; elle étoit plus ancienne, et peut-être avoit-elle été transportée de Memphis à Alexandrie, lorsque cette dernière ville fut bâtie. Saint Clément dit que Sésostris l'avoit fait faire de toute sorte de métaux; qu'il entroit aussi dans sa composition des pierres et du bois, et que de ce mélange résultoit une couleur bleue. Il en nomme l'ouvrier Bryaxis, qu'il ne faut pas confondre avec le sculpteur athénien, beaucoup plus moderne, qui travailla au

fameux tombeau de Mausole. Le temple étoit d'une structure encore plus admirable que la statue. C'étoit un ouvrage d'Alexandre, ou, selon d'autres, de Ptolémée, fils de Lagus. Il étoit bâti sur un tertre fait de main d'homme, dans le quartier d'Alexandrie nommé Rhacotis. On y montoit par plus de cent degrés. Ce tertre étoit soutenu sur des voûtes partagées en plusieurs berceaux qui communiquoient ensemble, et servoient à des mystères d'horreur, dont l'idolâtrie cachoit l'infamie ou la cruauté. La plate-forme étoit bordée de divers édifices destinés au logement et aux différens usages des gardiens du temple, et d'un grand nombre de fanatiques qui faisoient une profession extérieure de chasteté. On y voyoit aussi cette célèbre bibliothèque, rétablie depuis que l'ancienne avoit été brûlée du temps de Jule César, et qui subsista jusqu'à l'invasion des Sarrasins. Après avoir traversé cette enceinte, on trouvoit un vaste portique qui régnoit autour d'une place carrée, au milieu de laquelle s'élevoit le bâtiment du temple, soutenu sur des colonnes du marbre le plus précieux. Il étoit spacieux et magnifique. Les murailles étoient revêtues en dedans de lames d'or, d'argent et de cuivre, placées les unes sur les autres, en sorte que le métal le plus riche étoit au-dessous. On découvroit apparemment tantôt celles d'argent, tantôt celles d'or, selon les diverses solennités. Ammien Marcellin ne trouve dans l'univers que le temple de Jupiter Capitolin qui pût égaler en splendeur et en majesté ce superbe édifice.

La fourberie des prêtres contribuoit à le rendre célèbre par de faux miracles propres à surprendre la crédulité du vulgaire. La statue de Sérapis étant placée à l'occident, on avoit pratiqué dans le mur oriental une ouverture étroite et imperceptible, par laquelle le soleil, dans un certain jour de l'année, dardoit à une certaine heure ses rayons sur la bouche de l'idole. Ce jour-là on apportoit dans le temple une image du

soleil pour saluer Sérapis. Le peuple, à la vue du rayon qui éclatoit sur les lèvres de la statue, ne doutoit pas que ce ne fût un baiser du dieu du jour : il applaudissoit à grands cris à l'embrassement des deux divinités; et les prêtres ne manquoient pas, après quelques momens, de refermer l'ouverture, d'enlever l'image du soleil, dont la visite ne pouvoit être plus longue sans trahir l'artifice. On raconte encore des prodiges d'une pierre d'aimant placée à la voûte du temple, et dont les prêtres seuls avoient connoissance. Si l'on en pouvoit croire les auteurs sur cet article, elle auroit admirablement servi l'imposture. Selon quelques-uns, on plaçoit sous cette pierre, une ou deux fois l'année, une figure du soleil d'un fer très-mince et très-léger, qui s'élevoit d'elle-même jusqu'à la voûte. Selon d'autres, un char de fer avec les chevaux, représentant le char du soleil, y demeuroit perpétuellement suspendu. Ils y ajoutent que, dans le temps de la démolition, un chrétien ayant enlevé la pierre d'aimant, toute la machine tomba et se brisa avec fracas. Mais ces merveilles sont de la même nature que celles qu'on a si long-temps débitées sur le tombeau de Mahomet.

L'évêque, accompagné du gouverneur et du comte, étant entré dans le temple, commanda d'abattre la statue. Cet ordre fit pâlir d'effroi les chrétiens mêmes. C'étoit une opinion répandue parmi le peuple, que, si quelqu'un osoit porter la main sur Sérapis, la terre s'ouvriroit aussitôt, et que toute la machine du monde s'écrouleroit dans l'abîme. Théophile, qui méprisoit ces rêveries, donna ordre à un soldat armé d'une hache de frapper Sérapis. Au coup qu'il porta en tremblant, tous les assistans poussèrent un grand cri : le soldat redoubla et mit en pièces le genou de l'idole, qui n'étoit que de bois pourri. On le jeta au feu, et les païens s'étonnènèrent de le voir brûler sans que ni le ciel ni la terre donnassent aucun signe de vengeance. On abattit la tête,

dont il sortit une multitude de rats, auxquels le dieu servoit de retraite. On brisa ensuite les membres; on les arrachoit avec des cordes; on les traînoit par la ville; enfin on les réduisoit en cendres. Le tronc fut brûlé dans l'amphithéâtre; et les païens eux-mêmes n'épargnèrent pas les railleries à cette divinité auparavant si redoutée.

On travailla ensuite à démolir le temple. Bientôt ce ne fut plus qu'un monceau de ruines : mais il fut impossible d'en détruire les fondemens construits d'énormes quartiers de pierres. On y trouva gravées des figures tout-à-fait semblables à celles dont les astronomes se servent encore pour désigner la planète de vénus. Les chrétiens prétendirent que c'étoient des croix; et l'on a débité à ce sujet des conjectures fort édifiantes. La croix, selon Socrate et Sozomène, étoit, en caractères hiéroglyphiques, le symbole de la vie future; et Rufin rapporte que, suivant une tradition reçue en Egypte, la religion du pays et le culte de Sérapis devoient prendre fin quand le signe de la vie paroîtroit aux yeux des hommes. Mais, comme cette figure se rencontre sur un très-grand nombre de monumens de l'Egypte où la croix ne peut avoir lieu, plusieurs savans croient aujourd'hui, avec beaucoup de vraisemblance, que cette figure n'est au contraire qu'un témoignage de l'aveuglement déplorable avec lequel l'idolâtrie prostituoit ses adorations aux objets les plus infâmes. Socrate avoue que, dans ce temps-là même, les païens ne s'accordoient pas avec les chrétiens sur la signification de ce symbole : c'étoit, selon toute apparence, le *phallus* des Egyptiens, et ce qu'on appelle aujourd'hui le *lingam* dans les Indes, dont la religion a de grands rapporte avec celle de l'ancienne Egypte.

Après la destruction de l'idole et du temple, une nouvelle inquiétude se répandit dans Alexandrie. Sérapis étoit regardé comme le maître des eaux du Nil; c'étoit

dans son temple qu'on mettoit en dépôt le nilomètre, c'est-à-dire, la mesure dont on se servoit pour déterminer la hauteur du débordement. Constantin l'en avoit ôtée autrefois; mais Julien l'y avoit placée de nouveau. Il arriva que cette année la crue des eaux tarda plus que de coutume. Les païens en triomphoient; ils publioient que Sérapis, irrité, avoit maudit l'Egypte, et qu'il la condamnoit à une éternelle stérilité. Le peuple murmuroit déjà; il demandoit hautement qu'on lui permît de faire au fleuve les sacrifices prescrits par le rit ancien. Le préfet, craignant une sédition ouverte, en écrivit à l'empereur. Ce prince sensé et religieux répondit qu'*il valoit mieux demeurer fidèle à Dieu que d'acheter par un sacrilége la fertilité de l'Egypte. Que ce fleuve tarisse plutôt*, ajoutoit-il, *si, pour le faire couler, il faut des enchantemens et des sacrifices impies, et si ses eaux veulent être souillées du sang des victimes.* Cette réponse n'étoit pas encore arrivée, qu'on vit croître le Nil plus rapidement qu'à l'ordinaire. Ses eaux parvinrent en peu de jours à la juste hauteur que l'Egypte désiroit; et comme elles continuoient de monter, on en vint à craindre qu'Alexandrie ne fût inondée, et que l'abondance des eaux n'amenât la stérilité qu'on avoit appréhendée de la sécheresse. Les païens se moquèrent publiquement de ce caprice de leur dieu; ils en firent des plaisanteries sur le théâtre; mais plusieurs d'entre eux, reconnoissant enfin que le Nil n'étoit qu'un fleuve, se convertirent au christianisme.

On bâtit sur l'emplacement du temple de Sérapis une église qui porta le nom d'*Arcadius*, et qui fut dédiée à Dieu sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. La dédicace en fut célébrée le 27 de mai 395 avec beaucoup de solennité. Alexandrie étoit à la fois une ville de débauche et de superstition. Presque toutes les colonnes servoient d'appui à des chapelles consacrées à différentes divinités: partout se présentoit l'image de Sérapis. Son buste étoit

placé sur toutes les portes, sur toutes les fenêtres; il étoit peint sur toutes les murailles. On détruisit, on effaça ces objets d'idolâtrie; on y substitua l'image de la croix. Théophile n'épargna aucun des temples de la ville. Il prit plaisir à faire connoître au peuple la fourberie des oracles. Les statues de bois ou de bronze étoient creuses et adossées contre les murailles. Les prêtres s'y introduisoient par des conduits souterrains, et abusoient le peuple crédule. On trouva dans les caveaux de ces temples des monceaux de crânes et d'ossemens, des têtes d'enfans égorgés depuis peu, et dont les lèvres étoient dorées. C'étoient de malheureuses victimes immolées à ces farouches divinités : car la superstition égyptienne, qui, dans les premiers temps, s'étoit bornée à offrir aux dieux de l'encens et des prières, s'étant communiquée aux nations étrangères, y étoit devenue barbare, et avoit rapporté dans son pays natal des pratiques cruelles, afin qu'il n'y eût aucun peuple du monde qui ne pût reprocher à l'idolâtrie de lui avoir enseigné à sacrifier des victimes humaines. Théophile exposa publiquement toutes ces horreurs. Les païens les plus obstinés se cachoient de honte; les autres se convertissoient. On fondoit les statues, suivant l'ordre de l'empereur, pour en fabriquer de la monnoie qu'on distribuoit aux pauvres. Mais, comme l'évêque fit employer quelque partie de la matière à faire des vases et divers ornemens, peut-être pour les églises, les païens l'accusèrent, lui et les deux officiers, de s'être enrichis des dépouilles des dieux; et il faut avouer que la suite des actions de Théophile ne le justifie pas entièrement de ce soupçon. Il réserva seulement une figure très-ridicule de je ne sais quelle divinité. Il la fit placer dans un lieu public, afin que dans la suite les païens ne pussent désavouer l'extravagance de leur culte. Cette dérision les piqua vivement : ils furent aussi affligés de la conservation de cette statue qu'ils l'avoient été de la destruction de toutes les autres. La

nouvelle de ce qui s'étoit passé dans Alexandrie étant venue à Théodose, on dit que, levant les mains au ciel, il s'écria avec transport : *Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous avez aboli une erreur si funeste et si invétérée sans qu'il en ait coûté à l'empire la perte d'une si grande ville.*

L'activité de Théophile ne se borna pas à purifier sa ville épiscopale. Canope, bâtie dès le temps de la guerre de Troie, près d'une embouchure du Nil, n'étoit éloignée d'Alexandrie que de quatre lieues vers l'orient. Les charmes de sa situation sur un rivage délicieux, le grand nombre et la beauté de ses temples, et plus encore les amorces de la volupté, y attiroient les habitans de toute l'Egypte, et même les étrangers. La débauche y régnoit avec tant d'effronterie, à l'abri de la religion, qu'auprès de ceux qui faisoient profession d'une vie sage et réglée, c'étoit un reproche d'avoir été à Canope. Mais cette raison même contribuoit à la rendre plus fréquentée. Le Nil étoit sans cesse couvert de barques, où les âges et les sexes confondus ensemble, et respirant une joie dissolue, alloient célébrer dans cette ville leurs infâmes mystères. On y enseignoit les lettres sacrées des anciens Egyptiens, et, sous ce prétexte, on y tenoit école de magie. Il y avoit aussi un temple de Sérapis; mais la divinité propre du lieu portoit le même nom que la ville. La figure en étoit bizarre et monstrueuse : c'étoit un vase surmonté d'une tête, et dont le ventre étoit fort large. On l'adoroit comme vainqueur de tous les autres dieux; et cette folle opinion étoit fondée sur une fable qui ne mérite pas d'être rapportée. Soit que cette ville fût du diocèse d'Alexandrie, soit qu'elle fût dépendante de l'évêque de Schédie, qui en étoit plus voisine, Théophile, s'y étant transporté, fit raser le temple du dieu Canope, réduisit ce lieu à recevoir les immondices de la ville, détruisit les autres temples et les retraites de prostitution, purgea de ce culte impur les bourgades d'alentour, et fit

bâtir des églises, où les reliques des martyrs attirèrent une chaste et sainte dévotion. Pour substituer des exemples de vertus aux dissolutions qu'il bannissoit, il construisit plusieurs monastères. Celui de Canope devint célèbre par la vie pénitente et retirée de ceux qui l'habitoient. Les auteurs ecclésiastiques en font de grands éloges, tandis que les païens, regardant ces moines comme établis sur les ruines de leurs divinités, s'efforçoient de les noircir par leurs calomnies.

Au signal que donnoit l'évêque d'Alexandrie, les autres prélats de l'Egypte s'armèrent de tout leur zèle. Dans les villes, dans les campagnes, et jusque dans les déserts, tous les temples, toutes les statues tomboient par terre, et de ces monceaux de ruines sortoient des églises et des monastères. Le paganisme, qui ne peut se soutenir sans des objets matériels et sensibles, périssoit avec ses idoles. Les idolâtres couroient en foule aux églises pour y recevoir le caractère du christianisme : et l'on peut dire que les eaux du baptême, plus fécondes que celles du Nil, inondoient ce grand pays, et préparoient pour le ciel une abondante récolte. Cette heureuse révolution avoit été d'avance annoncée à de saints solitaires. Les païens se vantoient qu'Antonin, célèbre philosophe et magicien de Canope, mort peu de temps auparavant, avoit prédit que bientôt tous les temples seroient ruinés, et qu'ils seroient changés en sépulcres. C'est ainsi qu'il appeloit les églises où l'on déposoit les reliques des martyrs.

Theod. l. 5, c. 21. Soz. l. 7, c. 15. Chron. Alex. et ibi notæ. Baronius. Till. Theod. art. 58, 59.

Il fut plus difficile de purger la Syrie et les provinces voisines. Plusieurs villes résistèrent aux ordres de l'empereur. Le temple de Damas fut changé en une église; on en fit de même du fameux temple d'Héliopolis, consacré au soleil, et dont les murailles étoient incrustées de trois sortes de marbres en compartimens. Les païens, après l'avoir défendu quelque temps les armes à la main, furent enfin obligés de céder. Mais les habitans de Pétra et d'Aréopolis en Arabie, et ceux de Raphia en Pales-

tine, montrèrent une résolution si opiniâtre de conserver leurs dieux, que l'empereur ne jugea pas à propos d'en venir aux extrémités. Il étoit dangereux de soulever ces provinces, voisines des Sarrasins et des Perses. Afin d'épargner le sang des habitans de Gaza, déterminés à sacrifier leur vie pour leur dieu Marnas, Théodose se contenta d'en faire fermer les temples. Le zèle de Marcel, évêque d'Apamée, une des principales villes de la Syrie, fut couronné par le martyre. Le peuple, obstiné dans l'idolâtrie, étant instruit des ordres de Théodose, fit venir des Galiléens idolâtres et des paysans du mont Liban pour défendre ses temples. Mais le comte d'Orient étant arrivé dans la ville avec deux tribuns suivis de leurs soldats, on n'osa faire de résistance, et les temples furent abattus. Il restoit encore celui de Jupiter. C'étoit un solide et superbe édifice, construit de grandes pierres liées ensemble avec le fer et le plomb. Comme le comte fatiguoit ses soldats sans beaucoup avancer la démolition, Marcel lui conseilla de s'en aller ailleurs exécuter les ordres du prince, et de le laisser chargé de ce travail, dont il espéroit venir à bout avec le secours de Dieu. Il y réussit en effet par un miracle que Théodoret rapporte fort au long. Il détruisit ensuite les temples des campagnes voisines. Mais, ayant entrepris de ruiner celui d'Aulone, canton du territoire d'Apamée, il fut surpris par les païens et brûlé vif. Quelque temps après, comme ses enfans (car il avoit été marié avant son épiscopat) vouloient accuser en justice les meurtriers, le synode de la province leur défendit toute poursuite, *n'étant pas juste*, disoient ces saints prélats, *de tirer vengeance d'une mort heureuse pour Marcel, et glorieuse pour sa famille.*

Ce ne fut pas seulement dans l'Orient que la guerre fut déclarée aux idoles. Valentinien, conduit par les conseils de Théodose, donna les mêmes ordres pour l'Occident. Saint Martin, évêque de Tours, fut dans son diocèse, et dans une partie de la Gaule, le fléau de l'ido-

Cod. Theod. l. 16, *tit.* 10, *leg.* 10, 11, 12, *et ibi God.*

lâtrie. Plusieurs évêques imitèrent son exemple, et profitèrent du zèle d'un empereur dont le nom étoit devenu aussi redoutable aux idoles qu'aux barbares. Cette destruction ne fut pas l'ouvrage d'une seule année ; il paroît qu'elle fit la principale occupation de Théodose pendant qu'il séjourna en Italie. Et pour réunir sous un seul point de vue tout ce qu'il fit à ce sujet, je vais rapporter ici trois lois qui furent publiées dans les années suivantes. La première, datée du 27 février 391, à Milan, défend d'immoler des victimes, d'entrer dans les temples ou chapelles consacrées aux divinités païennes, d'adorer les ouvrages de la main des hommes. Si un magistrat ose entrer dans un temple, soit à la ville, soit à la campagne, pour y adorer, il est condamné à une amende proportionnée à son rang, ainsi que ses officiers, pour ne s'être pas opposés à cette profanation, ou pour n'en avoir pas aussitôt porté leur plainte à l'empereur. Cette loi est adressée au préfet de Rome. Elle fut, le 17 de juin de la même année, renouvelée pour l'Egypte, par une autre loi datée d'Aquilée. Cette dernière ajoute qu'il n'y aura point de grâce pour ceux qui auront formé quelque entreprise en faveur des dieux et des sacrifices. Ces termes désignent la peine de mort ; mais elle ne tombe que sur les complots séditieux. Enfin Théodose, étant retourné à Constantinople, adressa au préfet du prétoire d'Orient une loi du 8 de novembre 392. Celle-ci entre dans un plus grand détail, et proscrit toutes les branches d'idolâtrie : elle défend à tout homme, de quelque condition qu'il soit, d'immoler en aucun lieu des victimes, de faire même aucun sacrifice, aucune offrande à ses dieux domestiques dans l'intérieur de sa maison ; d'allumer des cierges en leur honneur, de brûler de l'encens, de suspendre des guirlandes : « Si quel« qu'un ose sacrifier ou consulter les entrailles des vic« times pour découvrir l'avenir, toute personne sera « reçue à l'accuser comme s'il étoit criminel de lèse-

« majesté, et il sera puni comme tel, quand même sa « curiosité n'auroit pas eu pour objet la personne du « prince : il est assez coupable de vouloir franchir les « bornes que la Providence a posées à nos connoissan- « ces, et s'instruire du moment auquel les vœux crimi- « nels qu'il fait contre la vie des autres hommes seront « accomplis. Ceux qui offriront de l'encens aux idoles, « qui orneront les arbres de rubans et de bandelettes, « qui dresseront des autels de gazon, faisant à la reli- « gion une grande injure, quoique les hommages qu'ils « rendent aux fausses divinités soient de peu de valeur, « seront punis par la confiscation de la maison ou de « la terre que leur superstition aura profanée. Si quel- « qu'un fait un sacrifice dans une maison, ou sur une « terre qui ne lui appartienne pas, supposé que le pro- « priétaire n'en ait pas eu connoissance, le coupable « paiera une amende de vingt-cinq livres d'or ; le pro- « priétaire en paiera autant, s'il est complice. » Les juges, les défenseurs des villes, les officiers municipaux, sont chargés de veiller sur ces profanations et de les déférer aux magistrats, sur peine de se rendre eux-mêmes coupables, s'ils y manquent, soit par faveur, soit par négligence. Les magistrats qui, étant avertis, n'auront pas fait leur devoir, seront condamnés, eux et leurs officiers subalternes, à payer trente livres d'or.

Dieu couronna par d'heureux succès le zèle de ce religieux prince. La lumière de l'évangile pénétra dans des pays où elle étoit encore inconnue : elle devint plus brillante chez les peuples qu'elle avoit déjà éclairés. Saint Jérôme dit qu'on voyoit tous les jours arriver à Jérusalem des troupes de moines qui venoient de l'Ethiophie, de l'Arménie, de la Perse et des Indes. Les Goths, dont une partie étoit encore idolâtre, les Huns, qui sembloient n'avoir aucune idée de religion, et les autres barbares du septentrion embrassoient le christianisme. Théodose établissoit des monastères dans les lieux

Hieron. ep. 7. Baronius. Pagi ad Baron. Maundrell, voyage d'Alep. à Jérusalem, p. 240.

les plus infectés de superstition. Le mont Liban avoit été de tout temps habité par des peuples presque sauvages, séduits par les plus grossières illusions du paganisme. L'empereur y fonda un célèbre monastère, dont on voit encore aujourd'hui les ruines dans la vallée de Canobine. Cette vallée est formée par une grande ouverture, qui se prolonge plus de sept lieues dans le flanc du mont Liban. Elle est escarpée des deux côtés, et arrosée de quantité de fontaines qui, tombant de rocher en rocher, forment d'agréables cascades. Toutes ces sources se réunissent au fond du vallon, et forment un torrent rapide. Ce lieu, si propre à la retraite et à la dévotion, se peupla d'ermitages et de cellules. Le monastère étoit bâti dans l'endroit le plus escarpé de la montagne, vers le milieu de la pente. On y voit aujourd'hui un couvent de maronites ; c'est le siége de leur patriarche. Tels furent les efforts de Théodose pour éteindre l'idolâtrie. Cependant il ne l'étouffa pas entièrement. Les temples furent presque tous abattus ; mais les particuliers, malgré la défense des lois, continuèrent encore long-temps à faire des sacrifices dans leurs maisons, et à consacrer des monumens à leurs dieux. On toléra même encore quelques solennités païennes, des festins, des fêtes, des jeux ; et il resta aux successeurs de Théodose plusieurs superstitions à déraciner.

Lib. or. contra ingredientes aut judices.
Idem. or. contra assidentes magistratibus.
Idem. or. 25, ad Eustathium.
Cod. Theod. l. 1, tit. 7, leg. 6.

Libanius n'osoit plus employer son éloquence en faveur de l'idolâtrie. Il en fit un meilleur usage : il demanda au prince la réforme de plusieurs abus préjudiciables au bonheur des peuples. L'exercice de la justice se corrompoit de plus en plus. Les juges, employant la matinée aux affaires, passoient le reste du jour à recevoir des visites, qui n'étoient, pour l'ordinaire, qu'un manége de corruption. Les sollicitations étoient devenues un trafic. Les coupables achetoient le crédit des hommes puissans, qui vendoient leur conscience et celle des juges. Les philosophes, les gens de lettres, les médecins,

se prêtoient à ce commerce. Les professeurs publics négligeoient leurs écoles et passoient le temps chez les magistrats ; il arrivoit de là que les moins habiles, toujours plus propres à ces intrigues, avoient le plus grand nombre de disciples, les pères cherchant la protection du maître, plutôt que l'avancement de leurs enfans ; ce qui, selon la remarque de Libanius, préjudicioit à l'éducation publique, première source de la prospérité ou du malheur des états. Ces solliciteurs mercenaires, après avoir prévenu les juges en particulier, les accompagnoient aux audiences ; ils assiégeoient le tribunal ; souvent ils interrompoient les causes par leurs cris : ils alloient quelquefois jusqu'à menacer les juges. Ce désordre subsistoit depuis long-temps. Pour y remédier, Gratien avoit défendu aux magistrats de recevoir après midi aucune visite. Cinégius, préfet d'Orient, avoit rendu sur ce point une nouvelle ordonnance. Toutes ces précautions étoient sans effet. C'étoit un commerce établi ; et il se trouvoit trop avantageux aux plaideurs de mauvaise foi, et aux solliciteurs pour ne pas se maintenir, à moins qu'on ne l'arrêtât par la punition. Libanius demanda une loi sévère à ce sujet : il conseilloit à Théodose de défendre, même aux juges, de donner des repas, ni d'en aller prendre chez les autres, la bonne chère étant un appât de séduction. Il avance dans ce discours qu'autrefois les juges n'avoient pas la liberté de manger ailleurs que chez eux, si ce n'étoit à la table de l'empereur. Il paroît, par un autre ouvrage du même orateur, que Théodose profita de cet avis, quoique la loi qu'il fit alors ne soit pas venue jusqu'à nous.

Il s'étoit introduit dans les campagnes un autre désordre. Les paysans, pour s'affranchir de la dureté des exactions, avoient imaginé d'acheter la protection des officiers de guerre, qui leur prêtoient le secours de leurs soldats. Ils s'exemptoient par ce moyen de payer les taxes ; et quoiqu'ils n'en fussent pas plus heureux,

Lib. contra patrocinia vicorum. Salv. de gub. Dei, l. 5. Cod. Theod. l. 11, tit. 11, leg. 4. Cod. Just. l. 11, tit. 53.

Justiniani novel. 17, c. 13. Tiberi de divinis domibus, c. 4.

étant en proie à leurs avides défenseurs, ils souffroient le pillage avec moins de peine, parce que les mains qui les pilloient étoient de leur choix. Tous les empereurs, depuis Constance jusqu'à Tibère II, voulurent réformer cet abus, qui régnoit surtout en Egypte, à cause du blé qu'on exigeoit des Egyptiens pour l'approvisionnement de Constantinople : il s'étoit aussi établi en Syrie et en Gaule. Les habitans du même village demeuroient chargés de la contribution dont le protégé se faisoit dispenser, en sorte que l'exemption de l'un tournoit à la ruine des autres. Constance avoit ordonné par une loi que les patrons paieroient pour leurs cliens qu'ils auroient fait exempter : il avoit condamné à la peine capitale tout paysan qui auroit recours à un patron; et le patron, à vingt-cinq livres d'or; la moitié des terres ainsi protégées devoit être adjugée au fisc. Mais la violence armée l'emportoit sur les lois, et l'abus continuoit toujours. Ce fut le sujet d'une remontrance de Libanius à Théodose. Il mit sous les yeux de l'empereur les funestes conséquences de ces patronages : les fermiers protégés vexoient leurs voisins, et faisoient la loi aux propriétaires, qui ne pouvoient obtenir justice, les juges étant ou corrompus ou intimidés. De plus, les commandans des troupes gagnoient beaucoup à ce trafic qu'ils faisoient de leur protection; ce qui produisoit encore un autre mal : la passion de s'enrichir s'étoit introduite dans la profession des armes, qui doit vivre d'honneur, et qui ne se soutient que par la supériorité qu'elle s'attribue sur les autres professions. Libanius fait la peinture de tous ces désordres ; et comme Théodose avoit déjà publié une loi contre ces patronages, mais sans imposer aucune peine aux contrevenans, ce qui la rendoit inutile, l'orateur lui représente qu'il vaudroit encore mieux ne pas toucher aux maux publics que de n'y point appliquer le remède, qui n'est autre que la punition. On trouve dans le code Théodosien une loi

de l'an 392, qui interdit l'usage de ces protections; mais cette loi n'inflige encore aucune peine; aussi voyons-nous qu'elle fut sans effet.

Théodose partit de Rome le 1.er de septembre, et après avoir fait quelque séjour en diverses villes d'Italie, il se rendit à Milan, où il étoit le 26 de novembre. Valentinien avoit pris le chemin de la Gaule. Arbogaste étoit demeuré dans cette province, après avoir étouffé par la mort de Victor les dernières étincelles de la guerre civile. Carietton et Syrus avoient été substitués à Nannien et à Quentin pour commander les troupes du Rhin et s'opposer aux Francs, qui menaçoient d'une nouvelle irruption. Arbogaste engagea le jeune empereur à se mettre à la tête de son armée pour aller châtier ces barbares, ou les forcer à restituer ce qu'ils avoient enlevé l'année précédente après la défaite des troupes de Quentin, et à livrer les auteurs de la guerre. Pendant qu'il étoit en marche, Marcomir et Sunnon envoyèrent demander une conférence: elle leur fut accordée. Ils se rendirent au camp de l'empereur. On ignore les conditions du traité; on sait seulement qu'ils donnèrent des otages. Valentinien alla passer l'hiver à Trèves.

Marcel. chr. Oros. l. 7, c. 35. Greg. Turon. hist. franc. l. 2, c. 9.

Avant que Théodose eût quitté Rome, Serène sa nièce, mariée à Stilicon, étoit accouchée d'un fils qui fut nommé Euchérius. Vers la fin du mois d'août il tomba une grêle d'une prodigieuse grosseur, qui ne cessa point durant deux jours. Elle abattit beaucoup d'arbres, et tua un grand nombre de bestiaux. Peu de jours après, et peut-être dès le lendemain, car les auteurs n'ont pas fixé la date avec plus de précision, il parut un météore extraordinaire. Voici la description qu'en donne Philostorge, qui vivoit dans ce temps-là. « On vit (dit-il) vers le milieu de la nuit, dans le zo-« diaque, à côté de la planète de vénus, un astre nou-« veau aussi grand et aussi éclatant que cette planète.

Marcel. chr. Philost. l. 10, c. 9. Till. Honor. art. 1.

« On aperçut aussitôt une multitude d'étoiles qui ve-« noient de toutes les parties du ciel s'assembler autour « de cet astre, comme un essaim d'abeilles autour de « leur roi. Ensuite tous ces feux, se confondant en un « seul, prirent la forme d'une longue et large épée étin-« celante, dont le premier astre faisoit comme le pom-« meau, surpassant tous les autres par son éclat. Ce phé-« nomène pouvoit encore se comparer à la flamme qui « s'élève d'une lampe. Son mouvement étoit différent « des autres corps célestes. Il se leva d'abord et se cou-« cha avec la planète de vénus. Les jours suivans, s'en « écartant avec lenteur par son mouvement propre, il « avançoit peu à peu vers le septentrion, étant emporté « par le mouvement commun d'orient en occident « avec les autres étoiles. Au bout de quarante jours, il « se trouva au milieu de la grande ourse, et s'y étei-« gnit. » Cet auteur ajoute que dans le même temps parurent plusieurs autres phénomènes dont il ne donne aucun détail; mais il ne manque pas d'en tirer les plus sinistres présages. Il rapporte encore qu'on voyoit alors un géant en Syrie et un pygmée en Egypte, dont il raconte des choses merveilleuses.

An. 390.

Idac. chron. Cod. Theod. l. 3, tit. 1, leg. 5. Lib. 9, tit. 2, leg. 4, tit. 10, leg. 4. Lib. 13, tit. 5, leg. 18. Lib. 16, tit. 8, leg. 8. Hieron. epist. 101.

Théodose demeura en Italie l'année suivante, dans laquelle Valentinien fut consul pour la quatrième fois avec Néotère, qui depuis dix ans occupoit les premières dignités de l'empire, et qui étoit cette année préfet du prétoire de l'Illyrie orientale. Un des principaux soins de Théodose fut de mettre les faibles à couvert de l'oppression. Il défendit d'arrêter qui que ce fût sans décret; il réprima les violences, et déclara infâmes les juges qui favoriseroient les oppresseurs, soit en leur procurant l'impunité, soit en différant de les juger, soit en adoucissant les peines imposées par les lois. Quelque horreur qu'il eût de l'impiété judaïque, il regardoit les Juifs comme ses sujets, et se croyoit obligé de les défendre de l'injustice. Il arrêta les avanies qu'on leur

faisoit, surtout en Egypte. Il avoit renouvelé la loi de Constance qui leur défendoit d'acquérir aucun esclave chrétien; mais il défendit aussi, deux ans après, de les troubler dans la police de leurs synagogues, et de les forcer à recevoir ceux que leurs primats et leurs patriarches avoient exclus de leurs assemblées. Il condamna à mort un personnage considérable, nommé Hésychius, pour avoir corrompu le secrétaire et dérobé les papiers de Gamaliel, patriarche des Juifs, dont cet Hésychius étoit ennemi.

Théodose donna cette année deux exemples également illustres: l'un, des terribles excès auxquels la colère peut emporter les meilleurs princes lorsqu'ils ne prennent conseil que de leurs adulateurs; l'autre, du généreux repentir que peut exciter dans leur âme un zèle salutaire. Thessalonique, capitale de l'Illyrie, étoit devenue une ville des plus grandes et des plus peuplées de l'empire. La licence s'y étoit accrue dans la même proportion que l'opulence et le nombre des habitans. Le peuple étoit passionné pour les spectacles; il chérissoit, il estimoit même ces vils ministres des divertissemens publics qui sont la peste des mœurs, parce qu'ils ne peuvent se faire des partisans sans diminuer l'horreur des vices dont ils sont infectés. Bothéric commandoit les troupes en Illyrie. Son échanson se plaignit à lui des poursuites criminelles d'un cocher du Cirque embrasé d'une passion brutale. Bothéric fit mettre en prison cet infâme séducteur. Comme le jour des courses du Cirque approchoit, le peuple, qui croyoit ce cocher nécessaire à ses plaisirs, vint demander son élargissement. Sur le refus du commandant, il se mutina. La sédition fut violente; plusieurs magistrats y perdirent la vie, et Bothéric fut assommé à coups de pierres.

Theod. l. 5, c. 17. Soz. l. 7, c. 24. Ruf. l. 2. c. 18.

La nouvelle de cet attentat excita l'indignation de Théodose. Il vouloit d'abord mettre à feu et à sang

Theod. l. 5 c. 17. Soz. l. 7, c. 24.

Paulin. vit. Ambros. Aug. de civ. l. 5, c. 26. Ambr. ep. 51, 52. Claud. in Ruf. l. 1. Philost. l. 11, c. 3. Symm. l. 3, ep. 81, et seq. Zos. l. 5. Suid. Ρουφῖνος. Hier. ep. 3. Till. vie de S. Ambroise, art. 57. Idem. Th. art. 23, et not. 43. Idem. Arcad. not. 1.

toute la ville. Ambroise et les évêques des Gaules, qui tenoient alors un synode à Milan, vinrent à bout de l'apaiser. Il leur promit de procéder selon les règles de la justice. Mais ses courtisans, et surtout Rufin, effacèrent bientôt ces heureuses impressions. Rufin, l'un des plus fameux exemples d'une élévation rapide et d'une chute éclatante, étoit né à Eluse, capitale de cette partie de l'Aquitaine qu'on nommoit alors Novempopulanie. C'est aujourd'hui Eause en Gascogne. Sorti d'une famille obscure, il avoit toutes les qualités d'esprit et de corps qui pouvoient faire disparoître la bassesse de sa naissance. Une taille avantageuse, une physionomie mâle et spirituelle, des yeux vifs et pleins de feu prévenoient en sa faveur. Il s'exprimoit avec facilité et avec grâce. C'étoit un esprit insinuant, pénétrant, étendu, mais profond et caché, toujours occupé de projets ambitieux qu'il formoit sourdement et qu'il ménageoit avec adresse. Rempli de vices, mais habile à prendre toutes les apparences des vertus contraires, il s'attacha à Théodose, et surprit bientôt sa confiance. Il n'est pas étonnant que ce fourbe en ait imposé aux personnages les plus vertueux, qui souvent se font un scrupule d'être trop clairvoyans, et une loi de régler leur estime sur celle du maître, lorsque le maître est lui-même digne d'estime. Saint Ambroise l'aimoit et partageoit la joie de ses prospérités. Symmaque le combla d'éloges pendant sa vie; mais Symmaque ne peut éviter ici de passer pour un flatteur intéressé ou timide, puisque, aussitôt après la fin tragique de Rufin, il changea de langage et le noircit des plus affreuses couleurs. Dans le temps de la sédition de Thessalonique, Rufin, maître des offices, tenoit déjà le premier rang dans les conseils. Appuyé de ses partisans, il fit entendre à Théodose qu'il étoit nécessaire de donner un exemple capable d'arrêter pour toujours les séditions, et de maintenir l'autorité du prince dans la personne de ses officiers. Il ne lui fut pas difficile de rallumer

un feu mal éteint. On résolut de punir les Thessaloniciens par un massacre général. Théodose recommanda expressément de cacher à Ambroise la décision du conseil ; et, après avoir expédié ses ordres, il sortit de Milan, pour éviter de nouvelles remontrances, si le secret de la délibération venoit à transpirer.

Les officiers chargés de cette barbare exécution, ayant reçu la lettre du prince, annoncèrent une course de chars pour le lendemain, et passèrent la nuit à faire toutes les dispositions nécessaires à leur dessein. Le jour venu, le peuple ne sachant pas qu'il couroit à la mort, se rendit en foule dans le Cirque sans s'apercevoir du mouvement des soldats, dont il fut tout à coup enveloppé. Ceux-ci avoient ordre de passer tout au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe. Au signal donné, ils poussent un grand cri, et se jettent avec fureur sur la multitude. On frappe, on égorge, on précipite, on tue les enfans sur le sein de leurs mères. Les habitans renfermés dans cette vaste enceinte, morts, blessés, vivans, accumulés les uns sur les autres, ne font bientôt plus qu'un monceau. Ceux qui fuient trouvent la mort dans les rues de la ville : Thessalonique est jonchée de cadavres. Des étrangers, des citoyens pacifiques, qui n'avoient eu aucune part à la sédition, furent sacrifiés à cette aveugle vengeance. Jamais l'humanité ne montre plus de vigueur que dans ces scènes cruelles où l'inhumanité triomphe. L'histoire a conservé seulement la mémoire d'une action généreuse; les autres se perdirent dans la confusion de cet horrible massacre. Un esclave, voyant son maître saisi par les soldats, l'arrache de leurs mains; et, pour lui donner le temps de s'échapper, il se livre lui-même et reçoit la mort avec joie. Un marchand nouvellement entré dans le port courut à ses deux fils qu'il voyoit près de périr; il demanda en grâce de mourir à leur place, et offrit à cette condition tout ce qu'il possédoit d'or et d'argent. Les soldats,

Ruf. l. 2, c. 18.
Theod. l. 5, c. 17.
Soz. l. 7, c. 24.
Paulin. vit. Ambros.
Hermant, vie de S. Ambroise, l. 6, c. 12.
Till. vie de S. Ambroise, art. 57.

par une indulgence brutale, lui permirent d'en choisir un; et le malheureux père, les regardant tour à tour, pleurant, gémissant, et ne pouvant se déterminer dans ce choix funeste, qui déchiroit ses entrailles, les vit enfin égorger tous deux. Le massacre dura trois heures. Sept mille hommes y périrent; quelques auteurs en font monter le nombre jusqu'à quinze mille. On dit que Théodose, touché de repentir peu de temps après le départ des courriers, en avoit dépêché d'autres pour révoquer l'ordre; mais que ceux-ci arrivèrent trop tard: ainsi qu'on a vu presque toujours que plus les ordres méritent d'être révoqués, plus ils volent rapidement et s'exécutent avec promptitude.

Ambr. ep. 51. Ruf. l. 2, c. 18. Hermant, vie de S. Ambroise, l. 6, c. 13.

Cette cruelle tragédie répandit par tout l'empire l'étonnement et la consternation. Ambroise et les évêques assemblés à Milan furent pénétrés de la plus vive douleur. Le saint prélat, aussi affligé de la faute de Théodose, qu'il aimoit tendrement, que du malheur des Thessaloniciens, ne différa pas d'écrire au prince pour le rappeler à lui-même. *Non*, lui disoit-il, *je n'aurai pas la hardiesse d'offrir le saint sacrifice, si vous avez celle d'y assister; il ne me seroit pas permis de célébrer ces augustes mystères en la présence du meurtrier d'un seul innocent; et comment le pourrois-je devant les yeux d'un prince qui vient d'immoler tant d'innocentes victimes? Pour participer au corps de Jésus-Christ, attendez que vous vous soyez mis en état de rendre votre hostie agréable à Dieu: jusque-là contentez-vous du sacrifice de vos larmes et de vos prières.* Nous avons encore cette lettre: on y sent respirer une tendresse respectueuse jointe à la fermeté épiscopale.

Theod. l. 5, c. 17. Soz. l. 7, c. 24. Ruf. l. 2, c. 18. Aug. de civ. l. 5, c. 26.

Mais la conscience de Théodose lui parloit encore avec plus de force et de liberté. Sa bonté naturelle, ayant enfin dissipé les noires vapeurs de sa colère, lui montroit Thessalonique en pleurs et ses sujets égorgés. Il ne se voyoit lui-même qu'avec horreur; et pour se laver

d'un forfait si énorme, tremblant de crainte et déchiré de remords, il revint à Milan, et marcha droit à l'église. Ambroise sort au-devant de lui; et s'opposant à son passage, semblable à cet ange redoutable qui défendoit l'entrée du jardin d'Eden après la chute de notre premier père : « Arrêtez, prince (lui dit-il), vous ne sentez pas « encore tout le poids de votre péché. La colère ne vous « aveugle plus, mais votre puissance et la qualité d'em- « pereur offusquent votre raison, et vous dérobent la « vue de ce que vous êtes. Rentrez en vous-même; con- « sidérez la poussière d'où vous êtes sorti, et où chaque « instant s'empresse à vous replonger. Que l'éclat de la « pourpre ne vous éblouisse pas jusqu'à vous cacher ce « qu'elle couvre de foiblesse. Souverain de l'empire, « mais mortel et fragile, vous commandez à des hommes « de même nature que vous, et qui servent le même « maître; c'est le créateur de cet univers, le roi des em- « pereurs comme de leur sujets. De quels yeux verrez- « vous son temple? Comment entrerez-vous dans son « sanctuaire? Vos mains fument encore du sang inno- « cent; oserez-vous y recevoir le corps du Seigneur? « Porterez-vous sur la coupe sacrée ces lèvres qui ont « prononcé un arrêt injuste et inhumain? Retirez-vous, « prince; n'ajoutez pas le sacrilége à tant d'homicides. « Acceptez la chaîne salutaire de la pénitence que vous « impose, par mon ministère, la sentence du souverain « juge. En la portant avec soumission, vous y trouverez « un remède pour guérir vos plaies, encore plus pro- « fondes que celles dont vous avez affligé Thessalonique. » L'empereur voulant excuser sa faute par l'exemple de David : *Vous l'avez imité dans son péché*, lui repartit Ambroise, *imitez-le dans sa pénitence*. Théodose reçut cet arrêt comme de la bouche de Dieu même. Il avoit l'âme trop élevée pour rougir de l'humiliation qu'il essuyoit à la vue d'un grand peuple; il ne sentoit que la confusion de son crime, et retourna à son palais en

Ambr. de divers. hom. 3, et orat. in fun. Theod. Till. vie de S Ambroise, art. 59, 60, 61.

pleurant et en soupirant. Il y demeura renfermé pendant huit mois, excepté un voyage qu'il fit à Vérone, où il séjourna une partie des mois d'août et de septembre.

Selon la discipline ordinaire de l'Eglise, les pénitens n'étoient alors publiquement réconciliés que vers la fête de Pâques; et les meurtres volontaires n'étoient remis qu'après plusieurs années de pénitence. Aux approches de la fête de Noël Théodose sentit redoubler sa douleur. Rufin, moins affligé que lui, quoiqu'il fût la principale cause de ses regrets, entreprit de le consoler; et comme ce courtisan lui demandoit pourquoi il s'abandonnoit à une si profonde tristesse, l'empereur poussant un grand soupir qui fut suivi de larmes : *Helas! Rufin*, lui dit-il, *se peut-il que vous ne sentiez pas mon malheur? Je gémis et je pleure de voir que le temple du Seigneur est ouvert aux derniers de mes sujets, qu'ils y entrent sans crainte, qu'ils y adressent leurs prières à notre commun maître, tandis que l'entrée m'en est interdite, et que le ciel même est fermé pour moi. Car je me souviens de cette divine parole : Celui que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel. Prince*, répond Rufin, *j'irai, si vous le permettez, trouver l'évêque, et l'engagerai par mes prières à vous affranchir de vos liens. Il n'y consentira pas*, répliqua l'empereur; *je connois Ambroise, je sens la justice de son arrêt; jamais il ne violera la loi divine par déférence pour la majesté impériale.* Sur les instances de Rufin qui promettoit avec confiance de fléchir Ambroise, l'empereur lui permit de le tenter; et se flattant lui-même de quelque succès, il le suivit de loin. Dès qu'Ambroise aperçut le ministre : *Rufin*, lui dit-il, *quelle est votre impudence! C'est vous dont le pernicieux conseil a rempli Thessalonique de carnage et d'horreur, et vous ne rougissez pas! vous ne tremblez pas! vous osez approcher de la maison de Dieu après avoir si cruellement déchiré ses images vivantes!* Rufin, se jetant à ses pieds, le supplioit de

recevoir avec indulgence l'empereur qui alloit arriver. Alors Ambroise enflammé de zèle: *Je vous avertis, Rufin*, lui dit-il, *que je l'empêcherai d'entrer dans le lieu saint; et s'il veut continuer d'agir en tyran, il pourra m'égorger encore; j'accepterai la mort avec joie.* A ces paroles Rufin manda promptement à Théodose qu'il ne pouvoit rien gagner sur l'inflexible prélat; que, pour éviter un éclat scandaleux, il lui conseilloit de ne pas aller plus loin. L'empereur, qui étoit déjà dans la grande place de la ville, continua sa marche en disant: *j'irai, et j'essuierai l'affront que je n'ai que trop mérité.*

Ambroise étoit dans une salle voisine de l'église, dans laquelle il avoit coutume de donner ses audiences. Voyant approcher Théodose, il s'avança en lui reprochant de vouloir user de tyrannie contre Dieu même, et de faire violence à la discipline de l'Eglise en prétendant s'affranchir de la pénitence: *Non*, répondit Théodose; *je ne viens point ici pour violer les lois, mais pour vous conjurer d'imiter la clémence du Dieu que nous servons, qui ouvre la porte de sa miséricorde aux pécheurs pénitens. Et quelle pénitence avez-vous faite d'un si grand crime?* répliqua l'évêque. *C'est à vous*, lui dit Théodose, *d'appliquer le remède sur mes plaies, et c'est à moi de le recevoir et de le souffrir.* Alors Ambroise, touché de son humble résignation, lui dit que, puisqu'il n'avoit écouté que sa colère dans l'affaire de Thessalonique, il devoit pour toujours imposer silence à cette passion téméraire et furieuse, et ordonner par une loi que les sentences de mort et de confiscation n'auroient leur exécution que trente jours après qu'elles auroient été prononcées, pour laisser à la raison le temps de revenir à l'examen et de réformer les jugemens dans lesquels elle n'auroit pas été consultée. Théodose approuva ce conseil, et fit sur-le-champ dresser la loi que le prélat proposoit. Il nous en reste une tout-à-fait pareille, datée de l'an 382, et attribuée à Gratien.

Theod. l. 5, c. 17. Soz. l. 7, c. 24. Ruf. l. 2, c. 18. Cod. Theod. l. 9, tit. 40, leg. 31, et ibi God. Till. vie de S. Ambroise, art. 62. Pagi ad Baron. Tac. ann. l. 3, c. 51. Dio. l. 57.

Entre les critiques, les uns prétendent que la suscription et la date de cette loi sont également fausses, et que ce n'est autre chose que la loi même de Théodose. D'autres pensent que celle de Théodose ne subsiste plus, et que la loi qui nous reste est véritablement de Gratien, mais qu'elle ne fut faite que pour l'Occident, et qu'elle fut abolie dès l'année suivante par la mort de ce prince. Quoi qu'il en soit, la loi de Théodose ne faisoit qu'étendre aux jugemens rendus par le prince ce qui se pratiquoit à l'égard des sentences prononcées dans les tribunaux. Le sénat, sous l'empire de Tibère, avoit déjà ordonné que les sentences de condamnation ne seroient exécutées qu'au bout de dix jours.

Le saint évêque permit aussitôt à l'empereur l'entrée de l'église. Alors Théodose, prosterné, baignant la terre de ses pleurs et se frappant la poitrine, prononça à haute voix ces paroles de David : *Mon âme est demeurée attachée contre la terre ; rendez-moi la vie, Seigneur, selon votre promesse.* Tout le peuple l'accompagnoit de ses prières et de ses larmes; et cette majesté souveraine, dont l'impétueuse colère avoit fait trembler tout l'empire, n'inspiroit plus alors que des sentimens de compassion et de douleur. Saint Ambroise régla le temps de sa pénitence; l'empereur l'accomplit avec soumission et fidélité; il s'abstint pendant cet intervalle de porter les ornemens impériaux. C'est ainsi qu'Ambroise sut réparer le crime de Théodose : exemple à jamais mémorable, mais unique dans tous les siècles. Il ne pouvoit naître que d'un heureux concours de circonstances. Pour le donner au monde, il étoit besoin de la rencontre d'un prélat et d'un prince également extraordinaires; il falloit un évêque digne de représenter la majesté divine par l'éminente sainteté de sa vie, par la sublimité de son génie, par une fermeté prudente et éclairée, par la force d'une éloquence invincible autant que par l'autorité de son caractère. Il falloit aussi un empereur vrai-

ment pieux, humble dans la grandeur, mais assez relevé par ses qualités personnelles pour s'abaisser sans s'avilir. De plus, les bornes des deux puissances, spirituelle et temporelle, posées par Jésus-Christ même, et affermies sous le long règne du paganisme, étoient encore si solidement établies, qu'un prince publiquement suspendu de la communion ne couroit alors aucun risque de rien perdre du respect et de l'obéissance de ses sujets.

Paulus ad Timoth. c. 5. Cod. Theod. l. 16, tit. 2, leg. 27, 28, et ibi God. Marcian. novel. tit. 5, de testament. Cleric. Soz. l. 7, c. 16. Fléchier, vie de Theod. l. 4, art. 17. Giann. hist. Nap. l. 2, c. 8, §. 4.

Théodose soumis aux lois de l'Eglise n'en étoit pas moins attentif à mettre un frein à la cupidité des ecclésiastiques. Dès l'origine du christianisme, les diaconesses étoient des veuves qui se consacroient à des œuvres de charité et de dévotion. Elles instruisoient les femmes et les filles; elles distribuoient les aumônes des fidèles; elles s'acquittoient encore de quelques autres fonctions qui convenoient à leur sexe. L'avarice s'introduisant peu à peu dans la maison du Seigneur, et les rapports de ministère formant une liaison entre le clergé et ces femmes pieuses, il arrivoit souvent qu'elles se laissoient engager à frustrer leurs héritiers naturels pour laisser leurs biens aux églises, ou même aux ecclésiastiques, sous le spécieux prétexte du soulagement des pauvres. Saint Paul avoit recommandé de n'admettre ces diaconesses qu'à l'âge de soixante ans. Théodose en fit une loi; il ordonna de plus qu'elles feroient nommer un curateur à leurs enfans, s'ils n'étoient pas en âge de majorité; qu'elles se déchargeroient elles-mêmes entre des mains fidèles de l'administration de leurs biens; qu'elles n'auroient la disposition que des revenus; que les fonds et les meubles passeroient, après leur mort, à leurs héritiers, et qu'elles n'en pourroient rien aliéner, ni par donation entre-vifs, ni par testament, ni par quelque autre acte que ce fût, en faveur des églises, des ecclésiastiques et des pauvres. Cette loi, sans doute, excita des murmures, puisque deux mois après Théodose fut

obligé d'en restreindre l'étendue; il laissa aux diaconesses la liberté de disposer seulement de leurs meubles par donation entre-vifs. Mais le reste de la loi subsista dans son entier. L'empereur Marcien, dans la suite, voulut bien supposer que Théodose avoit entièrement révoqué sa première loi, quoiqu'il n'en eût abrogé que la moindre partie.

Cod. Theod. l. 16, tit. 3, leg. 1, 2, et ibi God. Giann. hist. Nap. l. 2, c. 8, §. 1.

Ceux qui avoient renoncé au commerce des hommes pour servir Dieu dans la retraite commençoient à s'écarter de leur institut. Ils fréquentoient les villes; ils y portoient cette âpreté de caractère qui s'acquiert aisément dans la solitude; ils se mêloient des affaires civiles et ecclésiastiques; ils troubloient même quelquefois l'ordre de la justice en employant la violence pour sauver les accusés. Quelques-uns échauffoient les esprits par des disputes publiques sur les points de foi; leur zèle contre l'idolâtrie n'étoit pas toujours réglé par la charité et par la prudence. L'empereur, sur les représentations des magistrats, leur défendit l'entrée des villes, et leur enjoignit de se tenir dans leurs retraites. Mais, deux ans après, il céda sans doute à d'autres sollicitations, et leur rendit leur première liberté.

Marcel. chr. Prosp. chr. Grut. inscr. CLXXXV, 6, 7. Anthol. l. 4, c. 16. Busbeq. ep. 1. Spon. voyag. t. 1, p. 137. Du Cange, Constantinople. l. 1, p. 71, l. 2, p. 105. Banduri imp. orient. t. 1, p. 11, t. 2, p. 612. Cyll. topog. Constant. l. 2, c. 11.

Pendant le séjour de Théodose en Italie, Arcadius, qu'il avoit laissé à Constantinople, ne pouvant apparemment s'accorder avec l'impératrice Galla, sa belle-mère, l'obligea de sortir du palais. On ne sait ni la cause ni les suites de ce traitement injurieux. En mémoire de la victoire remportée sur Maxime, Proculus, préfet de Constantinople, fit dresser dans le Cirque un obélisque, qu'on voit encore dans l'ancien Hippodrome. C'est une seule pièce de granite d'Egypte, de vingt-quatre coudées de haut, et dont chaque face a six pieds de large vers la base. Il est chargé d'hiéroglyphes, et soutenu sur quatre dés de bronze. La base est ornée de bas-reliefs, et porte deux inscriptions. On y apprend que cette pierre, après avoir été long-temps négligée et couchée par terre,

fut dressée en trente-deux jours. Les Grecs racontent que cet obélisque fut ensuite abattu par un tremblement de terre; et que plusieurs siècles après, sous les derniers empereurs grecs, un architecte l'éleva au moyen d'une infinité de câbles et de poulies; mais qu'il s'en falloit un travers de doigt qu'il ne fût à la hauteur des dés sur lesquels il devoit poser; que tout le peuple, témoin de cette mécanique étonnante, crut alors toutes les peines et les dépenses perdues; mais que l'entrepreneur, sans perdre courage, ayant fait apporter une grande quantité d'eau, passa plusieurs heures à imbiber les câbles qui soutenoient cette masse énorme, et qui se raccourcirent assez pour l'élever au-dessus des dés et la poser en sa place. Arcadius fit aussi ériger une statue à son père, sur une colonne, dans l'Augustéon, près de l'église de Sainte-Sophie. Cette statue étoit d'argent et pesoit sept mille quatre cents livres, qui font onze mille cent de nos marcs. On rapporte que cette année on vit en l'air pendant trente jours une colonne de feu.

L'année suivante, Tatien et Symmaque étant consuls, Théodose crut qu'il étoit temps de retourner en Orient. Mais, pour ne laisser en Occident aucun des désordres qu'il s'étoit proposé d'y réformer, il publia encore plusieurs lois. La misère, inséparable des guerres civiles, avoit réduit plusieurs pères à la triste nécessité de vendre leurs enfans. Il remit en liberté ces malheureuses victimes de l'indigence, sans les obliger de rien payer à leurs maîtres. Les soldats de Maxime et ceux que Théodose avoit licenciés après la défaite du tyran infestoient les campagnes, pilloient de nuit les métairies, faisoient des vols et des massacres sur les grands chemins. Le port des armes étoit défendu aux particuliers : Théodose leur permit de les prendre et de pourvoir à leur propre sûreté.

AN. 391. *Idac. fast. Cod. Theod. l. 3, tit. 3, leg. 1, l. 9, tit. 14, leg. 2, et ibi God.*

Après qu'il eut ainsi rétabli la paix et le bon ordre

Soc. l. 5, c. 13.

Marcel. chr. Zos. l. 4. en Italie et dans les contrées voisines, il prit le chemin de Constantinople avec son fils Honorius. Etant arrivé à Thessalonique, il trouva la province désolée. Les barbares, qui s'étoient détachés de son armée pour se retirer dans des marais et dans des bois inaccessibles lorsqu'il se disposoit à les conduire contre Maxime, ne l'avoient pas plus tôt vu éloigné, que, pressés par la disette et entraînés par leur férocité naturelle, ils traitèrent le pays comme ennemi, et remplirent de meurtres et de ravages la Macédoine et la Thessalie, qui étoient dépourvues de troupes. A ces déserteurs s'étoient joints un grand nombre d'autres barbares, les uns échappés des défaites précédentes, et dispersés dans la Thrace, les autres attirés des pays situés au-delà du Danube par le désir du pillage; en sorte que cette troupe formoit une armée nombreuse. Dès qu'ils apprirent que Théodose revenoit victorieux, ils abandonnèrent le plat pays. Cachés dans les forêts et dans les montagnes, ils n'osoient plus en sortir que pendant la nuit; et dès que le jour paroissoit, ils regagnoient leurs retraites, emportant avec eux leur butin. Il étoit plus difficile de découvrir les repaires de ces brigands que de les vaincre. Théodose, qui dès sa jeunesse s'étoit familiarisé avec les plus grands dangers, ne voulut s'en rapporter qu'à lui-même. Sans communiquer son dessein à personne qu'à Promote, de crainte que les barbares de son armée n'en donnassent avis à leurs compatriotes, il prit avec lui cinq cavaliers, qui menoient chacun en main trois ou quatre chevaux, pour s'en servir à mesure que leur monture seroit fatiguée. S'étant dégnisé en simple cavalier, il alla lui-même à la découverte, côtoyant les bois et les marais, traversant les campagnes, logeant et mangeant chez les paysans, dont il n'étoit pas reconnu.

Après deux ou trois jours de courses continuelles, il arriva sur le soir à une méchante cabane, habitée par une vieille femme, à laquelle il demanda le couvert et

quelque chose à manger. Elle lui servit ce qu'elle avoit. Dès qu'il fut couché, il aperçut, à la lueur d'une lampe, un homme qui se glissoit avec précaution dans un coin de la chaumière, et qui sembloit craindre d'être vu. Ayant aussitôt appelé l'hôtesse, il lui demande en secret ce que c'est que cet homme. Elle lui répond qu'elle n'a aucune connoissance ni de ce qu'il est, ni de ce qu'il fait; que tout ce qu'elle en peut dire, c'est que, depuis l'arrivée de l'empereur, cet inconnu vient toutes les nuits, fort fatigué, prendre son repas et coucher chez elle; et que le matin, après avoir payé sa dépense, il sort et va passer la journée où bon lui semble. L'empereur, espérant en tirer quelque lumière, se lève, le fait saisir par ses gens, l'interroge. Comme on ne pouvoit lui arracher une parole, il le fit fouetter avec violence; et ce traitement ne surmontant pas encore son obstination à garder le silence, il ordonne à ses cavaliers de lui déchiqueter le corps avec la pointe de leurs épées, et lui déclare en même temps qu'il est l'empereur. Alors ce misérable, saisi d'effroi, avoue qu'ils est l'espion des barbares; qu'il a soin de les avertir de la marche du prince, et de la route qu'ils doivent tenir pour faire leurs pillages avec sûreté. Théodose, après s'être instruit de la position des ennemis, lui fait couper la tête, et retourne à son camp, dont il n'étoit pas éloigné.

Dès le point du jour, s'étant mis à la tête d'un détachement, et ayant laissé dans le camp le général Promote avec le gros de l'armée, il va chercher les barbares. On les surprend dans leurs forts; on les égorge la plupart dans les marais, où ils s'étoient enfoncés pour éviter la mort. Théodose fit dans cette journée admirer sa bravoure personnelle; mais il manqua de prudence. Le carnage avoit déjà duré long-temps, lorsque, par le conseil de Timase, il fit sonner la retraite pour laisser rafraîchir et reposer ses soldats, qui étoient encore à jeun et épuisés de chaleur et de fatigue. La joie de la

victoire les ayant invités à boire sans modération, ceux des barbares qui avoient échappé par la fuite, informés de ce désordre, se rallièrent, revinrent charger les vainqueurs dispersés et plongés presque tous dans le vin et dans le sommeil; ils en massacrèrent un grand nombre. Théodose, qui se reposoit sous une tente, auroit lui-même péri dans cette surprise, s'il n'eût été averti assez à temps pour prendre la fuite avec quelques-uns de ses officiers. Le général Promote, qu'il avoit mandé sur-le-champ avec le reste de l'armée, étant accouru au-devant de lui, le pria de mettre sa personne en sûreté, et lui promit de lui rendre bon compte de ces déserteurs rebelles. Promote double le pas, trouve les ennemis encore acharnés au carnage, fond sur eux avec tant de furie, qu'il n'en laisse échapper qu'un très-petit nombre.

Zos. l. 4. Claud. de laud. Stilic. l. 1. Idem. in Ruf. l. 1. Tac. ann. l. 4, c. 3.

Ce fut le dernier exploit de Promote, auquel l'empereur pouvoit seul disputer la gloire du plus grand capitaine de son temps. Il avoit contribué plus que personne aux grands succès de Théodose contre Maxime. Il servoit l'état et son prince avec des intentions pures et détachées de tout intérêt. Mais ce qui augmente encore aux yeux de la postérité le prix de ses éminentes qualités, c'est qu'il ne retira d'autre fruit de ses services que de périr par les cruelles intrigues d'un ministre jaloux et pervers: du moins on le crut ainsi. Rufin, dont la faveur est une tache sur la vie de Théodose, affectoit de s'élever au-dessus des généraux et de les traiter avec hauteur. Promote et Timase, après s'être exposés à tant de dangers pour le salut de l'état, ne pouvoient voir sans indignation l'ascendant que prenoit sur eux un vil courtisan, qui ne se faisoit valoir que par son esprit fourbe et artificieux. Dans un conseil, auquel Théodose n'assistoit pas, Rufin, qui ne croyoit devoir ménager que l'empereur, laissa échapper une parole insolente contre Promote: celui-ci ne lui répondit que par un soufflet. Cette promptitude ne coûta pas moins à

Promote que n'avoit autrefois coûté au jeune Drusus la même insulte faite à Séjan. Rufin alla sur-le-champ s'en plaindre à l'empereur, qui en fut très-irrité : *Si toutes ces jalousies ne cessent*, dit-il en colère, *ceux qui ne peuvent souffrir Rufin pour égal le verront bientôt leur maître*. C'étoit menacer de lui donner le titre d'Auguste. Le ministre, habile à profiter de l'affront qu'il avoit reçu, détermina l'empereur à éloigner Promote de la cour, sous prétexte de l'employer à exercer les troupes; et ce général, pendant qu'il traversoit la Thrace, fut massacré dans une embuscade par un parti de Bastarnes. L'empereur fut le seul qui n'attribua pas ce meurtre à la méchanceté de Rufin; et, toujours aveuglé sur le compte de son favori, il le désigna consul pour l'année suivante avec Arcadius. Mais Stilicon, en attendant qu'il pût venger la mort de son ami sur celui qu'il en croyoit l'auteur, ne perdit pas l'occasion d'en punir ceux qui en avoient été les ministres. Il étoit alors en Thrace pour défendre le pays contre des troupes de barbares, qui, tantôt séparés, tantôt réunis, faisoient des courses dans la province. C'étoient des Bastarnes, des Goths, des Alains, des Huns, des Sarmates. Il tomba séparément sur un corps de Bastarnes, et les tailla tous en pièces. Il en enferma dans un vallon un autre corps joint avec les autres barbares; et il étoit prêt à les passer au fil de l'épée, lorsqu'il reçut ordre de l'empereur de les épargner, pouvu qu'ils convinssent de sortir de la Thrace. Cet ordre étoit un effet des mauvais conseils de Rufin, qui, selon l'opinion publique, payoit de ce service important l'assassinat de Promote.

Théodose, étant arrivé à Constantinople le 10 de novembre, s'appliqua plus que jamais à rendre ses sujets heureux. Accessible aux plus petits, affable, libéral, il prévenoit même les demandes. Il travailloit à éteindre les hérésies, mais avec un esprit de modération, ménageant la personne des hérétiques en même temps qu'il

Soc. l. 5, c. 18.
Ruf. l. 2, c. 19.
Gyll. topog. Constant. l. 4, c. 9.
Du Cange, Constant. l. 1, p. 52.

Banduri imp. orient. t. 2, p. 595.

proscrivoit leurs erreurs. Aussi religieux que ferme et prudent, il honoroit sans foiblesse les ministres sacrés; il distinguoit leurs passions de leur caractère, il les écoutoit sans se laisser conduire aveuglément. Il fit bâtir des églises, il en embellit d'autres; et partout brilloit sa magnificence. Ce fut alors qu'il décora la principale porte de Constantinople, qui fut, pour cette raison, appelée depuis ce temps *la porte dorée*. Il en fit un arc de triomphe et un monument de sa victoire sur Maxime. Cette porte, située au midi, donnoit entrée dans la grande rue qui traversoit toute la ville jusqu'au Bosphore. Ce fut par là que les empereurs firent dans la suite leur entrée solennelle. On plaça au-dessus la statue de Théodose, une victoire et une croix. La porte fut ornée de colonnes et revêtue de marbre : c'étoient des bas-reliefs antiques, où les travaux d'Hercule et d'autres sujets de la fable étoient traités avec beaucoup d'art. Pierre Gilles, savant voyageur du seizième siècle, en admiroit encore les précieux restes, qui s'étoient conservés malgré la barbarie des Turcs, destructeurs des anciens monumens.

Soz. l. 7, c. 24. Prosp. chr. Chron. Alex. Du Cange, Constant. l. 4, p. 100. Till. Theod. art. 65, et not. 46.

Il y avoit à quelques lieues de Chalcédoine, dans un bourg nommé Cosilas, une relique célèbre qu'on croyoit être le chef de saint Jean-Baptiste. Elle y avoit été transférée du temps de Valens, qui vouloit la faire apporter à Constantinople. Mais on raconte que les mules qui traînoient le chariot avoient refusé d'aller plus loin, quelque effort qu'on employât pour les faire avancer jusqu'au rivage du Bosphore. Théodose, s'étant transporté en personne sur le lieu, ne voulut pas user d'autorité pour enlever ce pieux trésor; il eut beaucoup de peine à l'obtenir par prières de ceux qui le gardoient; et sans éprouver d'autre difficulté, l'ayant enveloppé de sa pourpre, il le porta lui-même à Chalcédoine, où il le laissa en dépôt jusqu'à ce qu'il eût fait bâtir en l'honneur du saint précurseur une magnifique église à Con-

stantinople dans le faubourg de l'Hebdome. Rufin fut chargé de la construction de cet édifice; et dès qu'il fut achevé, Théodose y exposa cette sainte relique à la vénération des fidèles. Selon M. du Cange, c'est le même chef de saint Jean qu'on révère aujoud'hui dans l'église cathédrale d'Amiens, où il fut transféré de Constantinople en 1206. M. de Tillemont apporte plusieurs raisons pour prouver que c'est le chef d'un autre saint, et non celui de saint Jean-Baptiste.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

An. 392. Ambr. ep. 57, et de obitu Valent. Hier. ep. 3. Soz. l. 7, c. 22. Till. Theod. art. 66. Idem, vie de S. Ambroise, art. 71.

VALENTINIEN commençoit à régner avec gloire. Il devoit ses états à la valeur de Théodose; il devoit aux conseils de ce prince l'art de gouverner avec sagesse. Déjà on voyoit éclore les excellentes qualités dont la nature avoit enrichi le jeune empereur, mais qui n'avoient pu prendre l'essor sous la tutelle d'une mère impérieuse. Justine, jalouse du commandement, avoit dérobé à son fils la connoissance des affaires; elle s'étoit fait un point de politique de le livrer au plaisir de la chasse et à de frivoles amusemens, et ne lui avoit inspiré de vigueur que contre l'église catholique. Instruit enfin par ses infortunes, et par les exemples et les avis de son défenseur, il se montra digne de son père Valentinien, et de Théodose son beau-père. Aussi zélé pour la justice que son père, mais aussi doux et aussi humain que Théodose, il les égaloit tous deux en grandeur d'âme, en tempérance, en courage, et il faisoit espérer qu'il les égaleroit un jour en prudence politique et en science militaire.

Ce qui prouve la force naturelle de son âme, c'est qu'en très-peu de temps il sut redresser sa conduite et se corriger de tous ses défauts. Il avoit persécuté l'Église et saint Ambroise; il s'attacha fortement à la vérité et au saint prélat; il conçut pour lui une tendresse vraiment filiale; il l'appeloit son père; il se pénétra des sentimens de la plus solide et de la plus fervente piété. Il étoit adonné aux jeux du Cirque; il s'en éloigna tout-à-fait; il retrancha même les plus solennels, tels que ceux qui se célébroient le jour de la naissance des princes. Afin de se détacher de la passion pour la chasse,

il fit tuer en un jour toutes les bêtes de son parc. On pouvoit lui reprocher d'aimer la table; il prit une telle habitude de tempérance, que, dans les festins qu'il continua de donner aux seigneurs de sa cour pour entretenir leur affection, il s'abstenoit de manger. Il osa même faire l'essai de ses forces contre un ennemi qu'il est plus sage de fuir que de braver. On le soupçonnoit d'avoir eu des engagemens criminels : soit pour rétablir sa réputation, soit pour se rendre à l'avenir invulnérable, il affronta ce que la volupté a de plus dangereux. Une comédienne de Rome, aussi fameuse par ses déréglemens que par sa beauté, embrasoit toute la jeunesse romaine. Il voulut la faire venir à la cour. Son envoyé, corrompu par l'argent des amans de cette courtisanne, étant revenu sans elle, il en fit partir un second. Valentinien n'étoit pas marié; on ne doutoit point qu'épris par la renommée, un prince de vingt ans n'eût cédé à une passion qui ne sait pas respecter la pourpre. Mais, lorsque cette comédienne fut à la cour, il s'abstint de la voir, même sur le théâtre; et, quelques jours après, il la renvoya avec mépris sans l'avoir vue; n'ayant voulu que donner une preuve de sa continence, et une leçon à ceux de son âge : présomption qui tourna heureusement à sa gloire, mais qui montre qu'il y avoit encore trop de jeunesse dans la vertu même de Valentinien.

Il assistoit à tous les conseils, et, malgré son peu d'expérience, il y montroit une prudence naturelle et toute la maturité d'un vieillard. Ennemi des délateurs, il s'opposoit à leurs poursuites. Des personnes nobles furent accusées d'avoir conspiré contre lui. Le préfet pressoit le jugement avec ardeur. Valentinien arrêta d'abord les procédures, et defendit toute rigueur judiciaire durant le saint temps de Pâques, où l'on étoit alors. Quelques jours après, lorsque l'instance commençoit, et qu'on faisoit la lecture de la requête de

l'accusateur, il s'écria le premier que c'étoit une calomnie. Il voulut que les accusés demeurassent en liberté jusqu'à ce qu'on eût des preuves qu'ils étoient coupables. Cette équité fit bientôt connoître leur innocence, et désarma pour l'avenir la malice des délateurs. Chéri de ses peuples, il les ménageoit comme ses enfans, et ne voulut jamais consentir à de nouvelles impositions : *Ils ne peuvent*, disoit-il, *supporter les anciennes; ne seroit-ce pas une dureté inhumaine de les accabler encore?* Cependant il avoit trouvé le trésor épuisé; et, par une sage économie, en se retranchant les dépenses de luxe et de plaisir, il le laissa fort riche. Il aimoit tendrement ses sœurs, mais il aimoit encore plus la justice; il refusa de juger un procès dans lequel elles disputoient à un orphelin la possession d'une terre; et il renvoya l'affaire aux juges ordinaires. Elles se désistèrent de leur prétention; et l'on attribua cette générosité aux conseils de leur frère.

Ambr. ep. 57. Idem, de obitu Valent. Baronius. Till. Theod. art. 57.

Sa facilité releva les espérances des sénateurs païens. Ils firent une nouvelle tentative en faveur de leurs idoles. Les députés qu'ils envoyèrent en Gaule demandèrent avec instance le rétablissement des priviléges dont Gratien avoit dépouillé leurs prêtres et leurs temples. Les idolâtres, qui étoient encore en grand nombre dans les premiers emplois de la cour et des armées, réunissoient leurs sollicitations : leurs efforts étoient vifs et pressans. Saint Ambroise, occupé du soin de son diocèse, n'étant pas averti de cette entreprise, ne pouvoit, comme il avoit fait huit ans auparavant, fortifier l'esprit du jeune prince contre une si puissante cabale; et il en coûtoit beaucoup à Valentinien pour refuser une grâce. Cependant il trouva dans sa religion seule assez de force pour résister : il rejeta la requête; et comme les députés s'autorisoient de la tolérance de son père qui avoit laissé subsister les sacrifices : *Hé bien!* répondit Valentinien, *je suivrai l'exemple de mon père et de mon*

frère : tous deux ont été empereurs ; je dois les imiter tous deux. Le premier ne vous a pas rendu vos priviléges ; le second vous les a ôtés. Que Rome me demande toute autre faveur ; elle est ma mère ; elle a droit à ma tendresse : mais je dois l'obéissance à l'auteur de mon salut.

Les heureuses dispositions du jeune prince faisoient espérer à l'Occident une longue prospérité. Mais Valentinien manquoit encore de cette fermeté qui sait tenir dans la subordination un sujet hautain et fier de ses services, capable d'oublier ce qu'il doit à son souverain, parce qu'il croit que son souverain lui doit tout. Arbogaste, dont nous avons déjà parlé, avoit tenu le second rang dans la cour d'Occident tant qu'avoit vécu Bauton, qui étoit comme lui François d'origine. Celui-ci étant mort comblé d'honneurs avant la guerre de Maxime, Arbogaste s'étoit signalé dans cette expédition ; il avoit achevé dans la Gaule la défaite du parti rebelle ; et Théodose l'avoit laissé à Valentinien pour l'aider de ses conseils et de sa valeur. Ce guerrier avoit gagné l'estime et l'amour des soldats par son désintéressement, par sa manière de vivre simple et familière, par sa réputation de justice et de franchise. On lui savoit gré de parler au prince avec liberté ; on lui faisoit un mérite des vertus mêmes de l'empereur. En peu de temps il vit sa puissance si bien établie, qu'il se crut indépendant, et prit le titre de général des armées sans l'avoir reçu de son maître.

Ambros. de obitu Valent. Zos. l. 4. Soc. l. 5, c. 25. Soz. l. 7, c. 22. Philost. l. 11, c. 2. Oros. l. 7, c. 35. Marc. chron. Greg. Turon. hist. franc. l. 2, c. 9.

Valentinien s'aperçut trop tard de l'ascendant qu'avoit pris son sujet, et il voulut s'affranchir de cet esclavage. Un jour donc étant assis sur son trône, et regardant Arbogaste d'un œil menaçant, il lui mit entre les mains un écrit par lequel il le dépouilloit de la charge de général. Celui-ci n'y eut pas plus tôt jeté les yeux, qu'il s'écria fièrement : *Ce n'est pas de vous que je tiens cet honneur, ce n'est pas vous non plus qui serez*

le maître de me l'ôter. En même temps il met l'écrit en pièces, et se retire. De ce moment l'inimitié éclata, et les gens de guerre prirent hautement le parti du général. Ils ne suivoient plus que ses impressions ou leur propre caprice; et Valentinien fit de vains efforts pour les contenir. Renfermé à Vienne dans son palais, et réduit presqu'à l'état d'un particulier, il ne disposoit plus ni des emplois de la milice, ni même des affaires civiles. Personne n'osoit s'adresser au prince, ni obéir aux ordres qu'il donnoit, soit de vive voix, soit par écrit, si Arbogaste ne les avoit approuvés. Les amis de l'empereur devenoient les objets de la haine du général, et bientôt les victimes de sa cruelle jalousie. Il porta l'audace jusqu'à en demander plusieurs pour les faire mourir; à quoi Valentinien répondit avec fermeté *qu'il se garderoit bien de lui livrer des innocens; qu'il se croiroit digne de mort, s'il rachetoit sa vie par celle de ses amis; que, si Arbogaste étoit altéré de sang, il pouvoit verser celui de son maître.* On rapporte que, dans un emportement de colère, Valentinien voulut un jour arracher l'épée d'un de ses gardes pour tuer Arbogaste, et qu'ayant été retenu, il tâcha ensuite de déguiser ce mouvement impétueux en disant que son dessein avoit été de se percer lui-même, parce qu'il ne pouvoit souffrir de porter le nom d'empereur sans en avoir l'autorité. Mais ces paroles n'en imposèrent point à Arbogaste, qui sentit bien qu'il ne pouvoit vivre long-temps, s'il ne prévenoit Valentinien.

Ambr. ep. 53, 57. *Idem, de obitu Valent. Paulin. vit. Ambros. Du Cange, gloss. lat. in voce* Silentiarius. *Till. vie de*

Le prince, qui voyoit dans Arbogaste un ennemi plus dangereux que n'avoit été Maxime, eut recours à la générosité de son collègue. Il écrivit à Théodose que, sans une prompte assistance, il ne lui resteroit d'autre ressource que d'aller se jeter entre ses bras. Telles étoient les inquiétudes de Valentinien lorsqu'il reçut la nouvelle qu'une armée de barbares, qui en poursuivoient

d'autres, approchoit des Alpes Juliennes; et, qu'après avoir ravagé l'Illyrie, et fait plusieurs prisonniers, ils menaçoient d'entrer en Italie. L histoire n'explique pas quels étoient ces barbares. La terreur s'étoit répandue à Milan; on songeoit déjà à fermer d'une muraille le passage des Alpes. Flavien, préfet du prétoire, et les autres personnes les plus considérables pressoient Ambroise d'aller trouver l'empereur pour lui demander un prompt secours. Le prélat se mit en devoir de passer en Gaule; mais ayant su que Valentinien avoit pris de lui-même le dessein d'accourir à la défense de l'Italie, il demeura à Milan. En effet, l'empereur se préparoit à ce voyage lorsqu'il apprit en même temps qu'Ambroise alloit venir à la cour, et que le péril s'éloignoit de l'Italie. Les barbares respectoient le jeune prince; sa modération et sa bonne foi lui avoient concilié leur affection. Ne voulant pas entrer en guerre avec lui, ils se retirèrent après avoir rendu les prisonniers, et s'excusèrent de leur irruption et de leurs hostilités sur la nécessité où ils s'étoient trouvés de poursuivre leurs ennemis, et sur ce qu'ils avoient ignoré que ces prisonniers fussent sujets de Valentinien. Ce prince attendoit saint Ambroise avec impatience. Il n'étoit encore que catéchumène; et quoiqu'il y eût alors en Gaule plusieurs évêques célèbres par leur sainteté, tels que Martin à Tours, Delphide à Bordeaux, Victrice à Rouen, il souhaitoit ardemment de recevoir le baptême de l'évêque de Milan. D'ailleurs il espéroit que ce prélat pourroit adoucir l'humeur violente et altière d'Arbogaste. Ce barbare, quoique païen, étoit rempli de respect pour saint Ambroise. On raconte qu'un jour qu'il étoit à table avec des rois francs qu'il avoit vaincus, ceux-ci lui demandèrent s'il connoissoit Ambroise; et qu'Arbogaste ayant répondu qu'il mangeoit souvent avec lui: *Il n'est pas étonnant*, s'écrièrent-ils, *que vous soyez toujours*

S. Ambroise, art. 71.

victorieux, puisque vous êtes ami de celui qui dit au soleil: Arrête; et le soleil obéit.

Mais, lorsque Valentinien fut informé qu'Ambroise avoit changé d'avis, et qu'il ne sortiroit pas de Milan, il en fut très-affligé. Il lui manda aussitôt de venir en diligence pour le réconcilier avec Arbogaste, s'il étoit possible, et lui donner le baptême avant son départ de la Gaule : car, quoique sa présence ne fût plus nécessaire en Italie, il avoit dessein d'y passer pour se rapprocher de Théodose; et ce fut la crainte qu'en conçut Arbogaste qui engagea celui-ci à ne pas différer l'exécution de son attentat. L'empressement qu'avoit Valentinien de voir saint Ambroise étoit si vif et si ardent, qu'ayant fait partir de Vienne sur le soir un de ses *silentiaires*, il demandoit déjà le surlendemain s'il étoit revenu, et si Ambroise étoit en chemin. C'est ici la première fois que le nom de *silentiaire* se rencontre dans l'histoire. C'étoient des officiers du palais, dont la principale fonction consistoit à veiller autour de l'appartement du prince pour en écarter le bruit; mais on se servoit aussi de leur ministère pour les commissions importantes qui demandoient du secret. Le saint prélat partit aussitôt qu'il eut reçu la lettre de l'empereur. Quoiqu'il fût évêque d'une des plus riches églises du monde, il étoit si pauvre, que, n'ayant pas un cheval, il fut obligé de prendre les voitures publiques. Pendant qu'il traversoit les Alpes, il apprit la fin tragique de Valentinien, et retourna sur ses pas, arrosant le chemin de ses larmes.

Ruf. l. 2, c. 31. Aug. civ. l. 5, c. 26. Ambr. ep. 53, 57. Idem, de obitu Valent. Hieron. ep. 3. Vict. epit.

Arbogaste, après avoir pris des mesures secrètes pour mettre sur le trône impérial une de ses créatures, n'avoit pas tardé à consommer son cruel dessein. La mort de Valentinien est diversement rapportée par les auteurs. Les uns disent qu'il fut étouffé dans son lit par ses chambellans et ses eunuques. D'autres racontent que, tandis qu'il s'exerçoit avec quelques officiers aux portes de

Vienne, Arbogaste le tua de sa propre main. Selon l'opinion la plus reçue, comme il se divertissoit après son dîner dans un jardin de son palais sur les bords du Rhône, ses gens étant allés prendre leur repas, il ne resta avec lui que des assassins apostés par Arbogaste, qui, l'ayant étranglé, se retirèrent après l'avoir pendu à un arbre avec son mouchoir, afin de faire croire qu'il s'étoit lui-même ôté la vie. Plusieurs le crurent en effet; et des auteurs graves y ont été trompés. Saint Augustin n'ose décider du genre de sa mort; mais les louanges que lui donne saint Ambroise ne laissent aucun lieu de douter que ce prince n'ait été la victime de la fureur de ses ennemis, et non pas d'un criminel désespoir. Ce pieux évêque, si bien instruit des maximes du christianisme, ne craint pas d'avancer qu'il est mort avec la grâce du baptême, parce qu'il le désiroit avec ardeur; il ne doute pas de son salut, et il promet d'offrir à Dieu son âme pure et innocente toutes les fois qu'il célébrera le saint sacrifice. On dit que Valentinien, se voyant saisi par les assassins, ne proféra que cette parole: *Hélas! que vont devenir mes malheureuses sœurs!* Il mourut le quinzième de mai, veille de la Pentecôte, âgé de vingt ans et quelques mois, après avoir porté le titre d'Auguste pendant seize ans et près de six mois depuis la mort de Valentinien I[er]. Mais on ne doit dater le commencement de son règne proprement dit que de la mort de Gratien, qui gouverna seul tant qu'il survécut à son père. Ainsi Valentinien II n'a régné que huit ans huit mois et vingt jours.

Zos. l. 4. Soc. l. 5, c. 25. Soz. l. 7, c. 22. Philost. l. 11, c. 1. Oros. l. 7, c. 35. Prosp. chr. Idac. fast. chron. Marcel. chr. Baronius. Pagi ad Baron. Greg. Tur. hist. franc. l. 2, c. 9. Till. vie de S. Ambroise, art. 71. Idem. Th. art. 69.

Un forfait si énorme fit trembler tout l'Occident sous la redoutable puissance d'Arbogaste. On n'osa rechercher ni poursuivre les ministres de son crime. Cependant, pour ne pas se déclarer coupable, il n'empêcha point qu'on rendît à l'empereur les honneurs accoutumés. Les funérailles furent célébrées dès le lendemain, jour de la Pentecôte. Le corps fut ensuite transporté à Milan

Ambr. ep. 33, 57. Idem, de obitu Valent. Zos. l. 4. Till. vie de S. Ambroise, art. 71.

pour y recevoir la sépulture. Tout le chemin étoit bordé d'une foule de peuple qui fondoit en larmes. On pleuroit la perte de tant de vertus, qu'une mauvaise éducation n'avoit pu étouffer, et qui, dès leur première fleur, promettoient une prompte maturité. Les barbares ne montroient pas moins de sensibilité que ses sujets naturels; ils regrettoient sa justice et sa fidélité dans l'observation des traités. Mais toutes les douleurs étoient réunies dans le cœur de ses deux sœurs Justa et Grata. Elles ne quittèrent pas le cercueil jusqu'à Milan; et pendant les deux mois que le corps de leur frère demeura exposé sans être inhumé, elles passèrent auprès de lui, dans les gémissemens et dans les larmes, les jours entiers et la plus grande partie des nuits. Théodose, qui partageoit sincèrement leur affliction, se fit un devoir de la soulager par ses lettres. Il écrivit aussi à saint Ambroise, dont il connoissoit le tendre attachement pour ce prince. Il donna ses ordres pour l'enterrer à Milan. Ambroise avoit fait préparer un tombeau de porphyre. Le corps y fut déposé auprès de celui de Gratien. Mais ce qui honora le plus la sépulture de Valentinien, ce fut l'éloge que prononça saint Ambroise, et qui subsiste encore, long-temps après la destruction du monument. Aussi est-ce la religion même qui gémit par la bouche d'un grand évêque, et qui, tout occupée d'objets immortels, ne donne rien à la vanité d'orateur.

Ambr. ep. 57. Ruf. l. 2, c. 33. Symm. l. 3, ep. 60, 61. Paulin. vit. Ambros. Claud. 3e et 4e consulatu Honor. Vict. epit. Oros. l. 7, c. 35. Soc. l. 5, c. 25.

Il n'est guère possible de douter qu'Arbogaste n'eût bien souhaité de recueillir le fruit de son crime. Mais, s'il avoit été assez hardi pour précipiter du trône son prince légitime, étant né barbare, il n'osoit encore y monter lui-même. Il falloit accoutumer les Romains à lui obéir sous le nom d'un autre souverain. Il cherchoit un homme qui eût assez de mérite pour ne pas rendre son choix tout-à-fait ridicule, mais trop peu pour se soutenir lorsqu'il seroit temps de le renverser. Il jeta les yeux sur Eugène, homme de lettres, qui avoit

enseigné la rhétorique. Ricomer avoit pris du goût pour ce rhéteur ; il l'avoit admis dans sa familiarité la plus intime ; et, lorsqu'il passa au service de Théodose, il le recommanda à son compatriote Arbogaste, comme un homme de confiance et de ressource dans les affaires qui demandoient de l'intelligence et du zèle. Arbogaste trouva dans Eugène tout ce que lui avoit promis Ricomer. Bientôt il en fit son confident ; et, comme il disposoit de tous les emplois de la cour, il lui procura celui de secrétaire de l'empereur. Eugène étoit chrétien, comme Arbogaste étoit païen ; c'est-à-dire que dans le cœur ils n'avoient tous deux d'autre dieu que leur ambition. Cependant le secrétaire, assez sage pour ne pas être ébloui de sa fortune, se conduisoit avec modestie, et gardoit les apparences de la probité. Saint Ambroise fut la dupe de son hypocrisie, et l'honora d'une sincère amitié. Lorsque Arbogaste découvrit à Eugène les grands desseins qu'il avoit sur sa personne, il eut de la peine à le faire consentir à l'assassinat de l'empereur et à sa propre élévation. Enfin les sollicitations vives et pressantes d'un protecteur qui pouvoit devenir un redoutable ennemi entraînèrent Eugène. Il y fut encore excité par les flatteuses prédictions des devins et des astrologues, dont les promesses, toujours chimériques, se réalissent quelquefois parce qu'elles encouragent au crime. Aussitôt après la mort de Valentinien, Eugène fut proclamé empereur par les soldats, dont Arbogaste disposoit souverainement. De toutes les provinces de l'Occident, l'Afrique seule refusa de lui obéir, et ne voulut recevoir des ordres que de Théodose.

Theod. l. 5, c. 24. Soz. l. 7, c. 22. Philost. l. 11, c. 2. Zos. l. 4. Prosp. chr. Idac. fast. chron. Marcel. chr. Till. Theod. art. 70.

Un événement si funeste jeta la consternation dans toute la cour de Constantinople. L'impératrice fit éclater sa douleur. Théodose, inconsolable de la perte de son beau-frère qu'il chérissoit comme son fils, se reprochoit de n'avoir pas couru assez promptement à son

Zos. l. 4.

secours. Il ne voyoit dans Arbogaste qu'un meurtrier; et dans Eugène qu'un scélérat qui avoit acheté par un horrible forfait l'honneur d'être son collègue. Le sentiment d'une juste vengeance était mêlé d'inquiétudes. Il connoissoit les talens militaires d'Arbogaste ; et la réputation d'Eugène lui rendoit ce tyran plus formidable qu'il ne l'étoit en effet. Il crut cependant qu'il ne lui étoit pas permis de balancer ; et il songea sur-le-champ à punir cette criminelle usurpation, dût-il lui en coûter à lui-même l'empire et la vie. Il résolut de marcher à la tête de ses troupes de pied, et de donner le commandement de sa cavalerie à Ricomer, dont il avoit éprouvé le courage et la capacité. Mais, dans ce temps-là même, la mort lui enleva ce brave général.

Ruf. l. 2, c. 31.
Zos. l. 4.
Hermant, vie de S. Ambroise, l. 7, c. 14.
Till. vie de S. Ambroise, art. 72.

Pendant qu'il s'occupoit de ces projets, il reçut une ambassade d'Eugène. Un Athénien, nommé Rufin, en étoit le chef; et le tyran, instruit du respect que Théodose portoit aux ecclésiastiques, avoit engagé plusieurs évêques et plusieurs prêtres à l'accompagner. Rufin, sans présenter aucune lettre d'Arbogaste, et sans prononcer même son nom, ne parloit qu'au nom d'Eugène, et il demandoit que Théodose le reconnût pour empereur d'Occident. Mais, ce prince ayant fait sentir par quelque parole qu'il regardoit Arbogaste comme l'auteur de la révolution, les évêques entreprirent de le justifier : ils osèrent protester que ce général n'avoit eu aucune part à la mort de Valentinien. Leur foible apologie ne servit qu'à leur attirer à eux-mêmes la secrète indignation de Théodose. Il leur fit attendre sa réponse pendant quelques jours, et prit enfin le parti de cacher son ressentiment, pour ne pas avertir trop tôt ses ennemis. Il honora même les députés de quelques présens, et les congédia avec des paroles qui n'ôtoient pas à Eugène toute espérance d'accommodement. Il passa le reste de l'année et la suivante à faire les préparatifs de cette importante et périlleuse expédition. Le tyran

voulut aussi gagner Ambroise, dont l'autorité pouvoit couvrir son usurpation. Il lui demanda par lettres la continuation de son amitié; mais il n'en reçut aucune réponse. Cependant le saint évêque lui écrivit dans la suite avec le respect dû à un empereur, par condescendance pour quelques personnes qui avoient besoin de sa recommandation. Son silence ne méritoit que des louanges, sa complaisance a besoin d'apologie.

La cour de Constantinople étoit alors troublée par une de ces catastrophes, qui depuis long-temps effraient les hommes sans les guérir de l'ambition. Rufin, consul cette année, s'ennuyoit d'attendre la préfecture du prétoire, le plus haut degré de puissance auquel un sujet pût atteindre. Tatien en étoit depuis quatre ans en possession, ainsi que de la faveur du prince. Naturellement fier et hautain, il aigrissoit par ses mépris la jalousie de Rufin. Son fils Proculus remplissoit la seconde dignité, celle de préfet de Constantinople. Rufin jugea qu'il ne pouvoit arracher à Tatien la préfecture, s'il ne lui enlevoit auparavant l'estime de l'empereur. Les deux magistrats n'étoient pas irrépréhensibles : on leur reprochoit des concussions, des confiscations injustes, des impositions extraordinaires établies sans l'ordre du souverain, des priviléges accordés ou révoqués selon leur caprice. Si Proculus, fils de Tatien, étoit le même que le comte d'Orient, destitué pour ses cruautés en 384, il auroit été fort capable des excès qu'on lui imputoit, ainsi qu'à son père. Mais il n'est pas vraisemblable que Théodose eût voulu revêtir d'une plus éminente dignité un homme qui s'étoit rendu indigne d'une charge inférieure. Rufin, trouvant dans la conduite des deux préfets quelque fondement à la calomnie, n'eut besoin, pour les perdre, que d'envenimer leurs actions, et de grossir leurs fautes jusqu'à en faire des crimes. Tatien, étant accusé, fut obligé de se

Ambr. ep. 52.
Claud. in Ruf. l. 1.
Zos. l. 4.
Chron. Alex.
Cod. Theod. l. 9, tit. 28, leg. 1; tit. 38, leg. 9; tit. 42, leg. 12, 13.
Lib. 11, tit. 1, leg. 23.
Lib. 12, tit. 1, leg. 131.
Lib. 14, tit. 17, leg. 12.
Pagi ad Baron.
Till. Theod. art. 71, not. 50.

démettre de sa charge, et Rufin lui fut substitué. Le nouveau préfet du prétoire fit nommer des commissaires pour juger avec lui son prédécesseur; mais il étoit l'âme de toute cette procédure, et sa volonté devoit former la sentence.

Proculus, n'espérant aucune grâce ni même aucune justice de la part d'un impitoyable ennemi, prit le parti de se dérober par la fuite à une condamnation inévitable. Rufin en fut alarmé. Outre le dépit de laisser échapper sa proie, il craignoit l'activité et les ressources de Proculus, capable de rompre toutes ses mesures. Il trompe Tatien par ses artifices, par ses promesses, par ses sermens; il vient à bout de calmer ses craintes, et l'engage à faire revenir son fils. Tatien et Proculus sont aussitôt mis en prison; on instruit leur procès en peu de jours; ils sont condamnés, le fils à perdre la tête, le père à être étranglé. On les conduit, le sixième de décembre, au quartier de Syques, au-delà du canal qui forme le port de Constantinople; c'est aujourd'hui le faubourg de Galata. Le fils eut d'abord la tête tranchée. On alloit exécuter la sentence prononcée contre le père, lorsqu'on vit arriver un courrier de l'empereur qui apportoit la grâce de tous les deux. Rufin l'avoit arrêté à dessein; mais il vint assez tôt pour sauver la vie à Tatien. Ce père malheureux passa le reste de ses jours dans un triste exil, pleurant son fils et sa fortune. Il mourut avant l'année 396.

On doute encore qu'ils eussent mérité la mort; c'est l'effet que produit l'irrégularité de leur jugement. Mais il est certain que Rufin le persuada à Théodose. Dès que Tatien eut été dépouillé de sa charge, ce prince fit une loi qui condamnoit à mort les concussionnaires : ils n'étoient auparavant punis que par une amende. *Mais*, dit Théodose dans cette loi, *on ne peut imposer à ce crime une peine trop rigoureuse*. Il ordonna la restitution des biens confisqués par les sentences de Tatien. Il

déchargea les provinces des contributions extraordinaires imposées par ce préfet. On prétendoit que Proculus, pour se faire des créatures, avoit gratifié plusieurs habitans de Constantinople en les inscrivant, à l'insu du prince, sur les rôles de ceux qui avoient part aux distributions de pain. L'empereur les fit rayer du rôle, et annula les libéralités de Proculus. Une loi d'Arcadius, publiée après la mort de Rufin, rétablit l'honneur de la province de Lycie. Elle rend aux Lyciens le droit de posséder des charges, et défend de les outrager par aucun nom injurieux. Il est fait mention de Tatien dans cette loi; mais elle s'exprime à son sujet d'une manière obscure et tout-à-fait équivoque. Les uns croient que sa mémoire y est de nouveau flétrie; que Tatien étoit né en Macédoine, et que c'étoit lui-même qui, dans sa préfecture, avoit déshonoré les Lyciens. D'autres pensent, au contraire, que Tatien étoit de Lycie; que toute sa province avoit partagé sa disgrâce; que les Lyciens avoient été déclarés infâmes et incapables de posséder aucune dignité; et que par cette loi Arcadius rétablit la mémoire de Tatien en même temps qu'il efface l'injuste flétrissure de ses compatriotes.

La coutume s'étoit déjà établie de regarder les églises comme des asiles inviolables. Les évêques et les clercs prenoient la défense de ceux qui s'y réfugioient, et les criminels même y trouvoient une protection contre les plus justes poursuites. Le respect si légitime pour les lieux saints donnoit occasion à plusieurs abus. Théodose ordonna que les débiteurs du fisc qui auroient recours à cet asile pour s'exempter d'acquitter leurs redevances en seroient tirés par force, ou que les évêques seroient obligés de payer pour eux. Nous verrons dans la suite les diverses variations de la jurisprudence des empereurs sur l'article des asiles.

Cod Theod. l. 9, tit. 45, leg 1, et ibi God.

Arbogaste, qui régnoit en Occident sous le nom d'Eugène, prévoyoit bien que la paix avec Théodose

Greg. Turon. hist. franc. l. 2, c. 9.

ne seroit pas de longue durée. Résolu de passer en Italie, il crut devoir auparavant assurer la Gaule. Marcomir et Sunnon, chefs des Francs, étoient liés avec lui par la parenté. Leur haine n'en étoit que plus vive contre un homme qu'ils regardoient comme un déserteur de sa nation. Ils inquiétoient le pays par des courses continuelles; les traités ne les contenoient que jusqu'à ce qu'ils trouvassent occasion de les rompre. Le plus sûr étoit de les mettre hors d'état de nuire. Dans ce dessein, Arbogaste se rendit à Cologne, au fort de l'hiver, avec son armée. Il croyoit cette saison favorable pour pénétrer dans le pays et y faire le dégât, tandis que les forêts dépouillées de feuilles ne pouvoient favoriser les embuscades. Il passa le Rhin, pilla les terres des Bructères, voisins du fleuve, et celles des Chamaves; c'est aujourd'hui la Westphalie, le long du Rhin. Tout le terrain étoit abandonné. Marcomir se montra seulement sur le haut des montagnes, à la tête de quelques troupes de Cattes et d'Ansivariens, qui habitoient l'intérieur du pays jusque dans la Thuringe. Arbogaste, ne pouvant atteindre des ennemis qui n'avoient pas plus d'équipage, et qui fuyoient aussi aisément que des oiseaux, revint sur les bords du Rhin. Il y fit venir Eugène avec le reste des troupes pour en imposer aux Francs et aux Allemands par la vue d'une armée nombreuse. En effet, ces barbares conçurent une grande idée de la puissance d'Eugène. Ils firent alliance avec lui; et, ce qui la rendoit plus assurée, ils lui donnèrent un nombre considérable de leurs troupes pour servir dans la guerre contre Théodose.

An. 393. Ce prince s'y préparoit sans précipitation. Il prit le consulat pour la troisième fois, et se nomma pour collègue Abundantius. C'étoit un soldat de fortune : né dans la petite Scythie, en-deçà du Danube, il avoit acquis de la réputation dans les armées dès le temps de Gratien, et étoit parvenu aux premiers honneurs de la

Claud. in 4° consulatu Honor. Zos. l. 5. Idac. fast. Soc. l. 5, c. 25. Soz. l. 7, c. 24.

guerre. Il réunissoit les deux titres de général de la cavalerie et de l'infanterie. Son consulat ne fut point reconnu en Occident. Eugène se fit inscrire dans les fastes avec Théodose. Il y avoit déjà dix ans qu'Arcadius avoit été déclaré Auguste : Honorius reçut ce même titre en présence de l'armée assemblée dans l'Hebdome, le dixième de janvier, selon plusieurs auteurs, et le quinzième, selon d'autres. Mais une éclipse de soleil qui arriva dans le temps même de cette proclamation forme une preuve certaine en faveur de ceux qui la diffèrent jusqu'au vingtième de novembre. Honorius commençoit sa dixième année.

Philost. l. 11, c. 2. Prosp. chr. Marcel. chr. Reines. inscript. append. 16. Till. Theod. not. 52.

Théodose, étant rentré dans le palais avec le nouvel Auguste, l'embrassa avec tendresse. Le poëte Claudien lui met ici dans la bouche un discours plus conforme sans doute aux grands sentimens de ce prince qu'à la vérité historique. Il le fait parler à peu près en ces termes: « Mon fils, si vous étiez destiné à commander à des « Perses, vous n'auriez besoin que d'être issu d'Arta-« xerxès pour porter le diadème. Mais celui dont je viens « d'orner votre tête exige un titre supérieur à la nais-« sance ; c'est la vertu. Pour bien régner sur les autres, « il faut savoir régner sur soi-même. C'est un devoir « commun à tous les hommes, il est vrai ; mais vous de-« vez apprendre pour l'univers ce que les particuliers « n'apprennent que pour eux. Vous serez esclave sous la « pourpre, si les passions vous tyrannisent. Combien est-« il plus difficile à un prince de les maîtriser ! La faci-« lité de les satisfaire leur prête l'attrait le plus dangereux. « Elles font courir les autres hommes vers les objets de « séduction ; mais elles viennent les offrir aux princes ; « elles les amènent au pied de leur trône. Ils peuvent tout « ce qu'ils veulent : songez donc à régler vos désirs ; songez « que vous allez être placé sur un théâtre éclatant de lu-« mière, en vue à toutes les nations du monde, environné « de regards perçans, qui pénètreront jusque dans votre

Claud. 4° consulatu Honorii.

« cœur. Et ne comptez pas que la renommée vous fasse « aucune grâce ; soyez clément comme Dieu même, pru- « dent sans défiance, vrai et sincère : faites le bien que « vous souhaitez qu'on dise de vous, sans vous inquiéter « si l'on vous rend justice. L'amour de vos sujets fera « votre garde la plus sûre ; méritez d'être aimé. Quelque « puissance que vous ayez, le cœur de vos peuples sera « toujours libre. Occupez-vous de leur intérêt plus que « du vôtre ; ou plutôt ne séparez pas ce qui est insépa- « rable : leur félicité seule peut vous rendre heureux. « Personne n'a plus de sujet de trembler que celui qui « fait trembler les autres. Soyez vous-même une loi vi- « vante. Vos exemples donneront à vos ordres plus de « force que ni les menaces ni les châtimens. Vous gou- « vernerez des Romains. Ce n'est pas l'orgueil et la fierté « qui les tiendront soumis ; plus vous vous rapprocherez « d'eux par la bonté et par la douceur, et plus ils vous « éleveront au-dessus de leurs têtes. Apprenez la guerre ; « étudiez-en toutes les parties ; endurcissez-vous à tout « ce qu'elle a de pénible. Laissez aux rois asiatiques ce « luxe incommode qui accable les armées, et qui met « obstacle aux succès. Partagez avec vos soldats toutes « les fatigues ; ils n'en sentiront que l'honneur. En atten- « dant que l'âge ait fortifié votre corps, formez-vous « l'esprit et le cœur ; remplissez-vous de grands exem- « ples. L'histoire de vos prédécesseurs vous montrera ce « que vous devez suivre, et ce qu'il vous faut éviter. » Comme le jeune prince témoignoit un grand désir d'accompagner son père en Italie, Théodose loua son ardeur ; mais il lui représenta qu'il n'étoit pas à propos d'exposer son enfance à des périls qu'elle n'étoit pas en état de partager. Il lui promit de l'appeler auprès de lui, si Dieu couronnoit du succès la justice de ses armes.

Cod. Theod. l. 14, tit. 17, leg. 14, et ibi God.

Il est étonnant que Théodose, obligé à tant de frais pour les dispositions d'une guerre importante, trouvât dans son économie précédente un fonds assez riche non-

seulement pour ne point charger ses sujets de nouveaux impôts, mais encore pour répandre des libéralités nouvelles. La distribution de pain fondée par Constantin en faveur de la ville à laquelle il avoit donné son nom consommoit par jour quatre-vingt mille mesures de blé. Constance en avoit retranché la moitié; Théodose, non content de la rétablir en entier, y ajouta encore en faveur de ceux qui avoient depuis peu bâti des maisons à Constantinople. Cette ville s'agrandissoit tous les jours, et l'empereur s'étudioit à l'embellir. Il y fit construire cette année une place ornée de portiques, qui fut d'abord appelée de son nom, et qu'on nomma dans la suite *la place de Taurus* : on n'en sait pas la raison. Arcadius y plaça l'année suivante une colonne de marbre fort élevée, au-dedans de laquelle étoit pratiqué un escalier en limaçon, qui conduisoit jusqu'au sommet. Semblable aux deux célèbres colonnes de Trajan et de Marc Aurèle, qu'on admiroit à Rome, celle-ci étoit dans toute sa longueur ornée de bas-reliefs qui représentoient les exploits de Théodose. Sur le haut étoit posée la statue de ce prince, qui fut abattue par un tremblement de terre, sous le règne de Zénon, en 480. A côté étoient celles de ses deux fils, posées sur deux obélisques, qui portoient sur autant d'arcades de marbre : Arcadius étoit à l'orient, et Honorius à l'occident.

Cod. Just. l. 11, tit. 24, leg. 2.
Chron. Alex.
Codin. orig. Constantin. p. 24.
Du Cange, Constant. l. 1, p. 76, et seqq.
Banduri. imp. or. t. 2, p. 505.

Le grand nombre de soldats qu'on assembloit de toutes parts pouvoit causer beaucoup de désordre dans les provinces. Elles étoient obligées de fournir des vivres à cette jeunesse guerrière, qui devient plus insolente à mesure qu'elle se voit nombreuse. Les soldats exigeoient de l'argent au lieu de vivres; ils différoient de recevoir leur ration, lorsque les vivres étoient à bon marché, pour se la faire payer à un plus haut prix lorsqu'ils étoient renchéris. Ils vivoient chez leurs hôtes à discrétion comme dans un pays de conquête. L'empereur arrêta toutes ces vexations qui corrompent la discipline, et

Cod. Theod. l. 7, tit. 4, leg. 18, 20, tit. 9, leg. 5.

qui rendent les entreprises des princes aussi odieuses et souvent plus onéreuses à leurs sujets qu'à leurs ennemis.

Ambr. ep. 57. Paulin. vit. Ambros. Oros. l. 7, c. 35. Till. vie de S. Ambroise, art. 72.

Eugène étoit déjà en Italie avec l'armée qu'il avoit conduite aux bords du Rhin. Arbogaste, par la puissance qu'il avoit dans la Gaule, et par le crédit que sa naissance lui donnoit chez les barbares, y avoit joint les garnisons romaines et des corps nombreux de Francs, de Saxons et d'Allemands. Avant qu'Eugène eût quitté la Gaule, les païens, attentifs à profiter de toutes les conjonctures, lui avoient demandé par députés la restitution des revenus de leurs temples, et le rétablissement de l'autel de la Victoire. Le tyran, moins sans doute par attachement au christianisme que par la crainte d'aliéner l'esprit des chrétiens, avoit refusé de les satisfaire. Une seconde députation n'avoit pas eu plus de succès. Mais Arbogaste et Flavien, l'un maître du tyran, l'autre de l'Italie, dont il étoit préfet, tous deux également impies et redoutables, ayant joint leurs instances à celles des sénateurs païens, il n'osa résister plus longtemps. Il crut sauver les apparences en cédant les revenus des temples, non pas aux temples mêmes, mais à Flavien et à Arbogaste, auxquels ils les abandonna. Il ne s'expliqua pas sur l'autel de la Victoire; mais il le laissa rétablir sans aucune opposition de sa part.

Symm. l. 2, ep. 8, 22, l. 3, ep. 81. Ruf. l. 2, c. 33. Macrob. sat. l. 1, c. 5. Paulin. vit. Ambros. Soz. l. 7. c. 22. Amm. Marc. l. 28, c. 6, et ibi Vales. Till. Theod. art. 63, 76.

Ce Flavien, qui signala dans cette guerre sa haine contre Théodose, étoit comblé des bienfaits de ce prince. Etant entré de bonne heure dans la carrière des honneurs, il avoit été, sous le règne de Gratien, gouverneur de Sicile, vicaire d'Afrique, questeur du palais, préfet d'Italie et d'Illyrie. Il paroît que, dans le temps de la révolte de Maxime, il avoit renoncé aux affaires pour se livrer entièrement à l'étude, où il fit de grands progrès. Les païens louent sa profonde érudition, aussi-bien que sa haute sagesse et sa vertu. Symmaque, son ami intime, lui prodigue les plus grands éloges. Les chrétiens mêmes conviennent qu'il étoit très-savant dans les

lettres, et très-habile dans le maniement des affaires politiques. On lui donne le titre d'excellent historien. Théodose, après avoir reconquis l'Occident, le tira de sa retraite, et le donna au jeune Valentinien pour faire usage de sa capacité supérieure. Il étoit, depuis deux ans, redevenu préfet d'Italie, lorsque Eugène vint prendre possession de ce pays. Son zèle fanatique pour la religion païenne empoisonna toutes ses bellesqualités. Il devint ingrat et rebelle. Il étoit pontife et entêté de toutes les chimères de la divination. Il fut le plus ardent à exciter Eugène à la guerre, lui promettant un succès infaillible, dont il prétendoit trouver des présages dans le vol des oiseaux et dans les entrailles des victimes.

A l'approche du tyran, saint Ambroise avoit quitté sa ville épiscopale, et s'étoit retiré à Bologne. Il écrivit à Eugène pour justifier son éloignement. Il lui fait entendre dans sa lettre qu'il ne croit pas devoir communiquer avec un prince qui favorise un culte sacrilége; il lui rend compte de la conduite qu'il a tenue sous Valentinien, pour combattre la demande des païens, et lui représente avec une liberté respectueuse combien la condescendance est criminelle lorsqu'elle trahit la cause de Dieu. Cette lettre ne produisit aucun effet. Le prélat passa de Bologne à Fayence; et les Florentins l'ayant invité à venir chez eux, il se rendit à leurs prières, et demeura dans leur ville jusqu'à ce qu'Eugène fût sorti de Milan. Le clergé, dans l'absence de son évêque, se montra animé de son esprit. Il refusa les présens qu'Eugène vouloit faire à l'église, et ne lui permit pas même d'y entrer pour s'unir aux prières des fidèles.

Ambr. ep. ad Eugenium.
Paul. vit. Ambr.
Till. vie de S. Ambroise, art. 72.

La protection d'Arbogaste et de Flavien rendit à l'idolâtrie dans l'Occident les forces qu'elle avoit perdues. Les temples s'ouvrirent dans toute l'Italie. Rome rétablit ses dieux; la fumée des sacrifices s'élevoit de toutes parts; on égorgeoit partout des victimes, on consultoit leurs entrailles, on y voyoit les annonces de la victoire

d'Eugène. Tous les préparatifs de guerre étoient infectés de superstition. En fortifiant les passages des Alpes Juliennes, on y plaça des statues de Jupiter foudroyant, et on prétendit les armer contre Théodose par des consécrations magiques. Eugène eut la foiblesse de permettre que la figure des dieux fût peinte sur ses enseignes, et que la statue d'Hercule fût portée à la tête de son armée. Théodose imploroit de plus puissans défenseurs. Couvert d'un cilice, il se prosternoit devant les autels où reposoient les cendres des apôtres et des martyrs. Il se préparoit aux combats par la prière et par le jeûne. Au lieu d'interroger des victimes muettes, il consultoit saint Jean d'Egypte, son oracle ordinaire dans les importantes entreprises. Il dépêcha en Egypte Eutrope, un de ses eunuques, en qui il avoit confiance, avec ordre d'amener Jean à la cour; ou, si l'on ne pouvoit l'y déterminer, de savoir de lui si l'empereur devoit attendre ou prévenir l'ennemi, et quelle seroit l'issue de cette guerre. Il ne fut pas possible d'engager le saint solitaire à sortir de son désert; mais il satisfit avec joie aux questions de Théodose. Il répondit *que l'empereur devoit aller chercher l'ennemi; que l'expédition contre Maxime avoit été facilement terminée; qu'il en seroit autrement de celle-ci; que la victoire demeureroit à Théodose, mais qu'elle lui coûteroit beaucoup de sang; et qu'après avoir défait le tyran, il finiroit lui-même ses jours en Italie.*

An. 394. *Symm. l. 2, ep. 83. Vales. ad Amm. Marcel. l. 28, c. 6. Claud. 3° consulatu Honor. Idem. de laud. Stilic. l. 1. Soc. l. 5, c. 25.*

Cette prédiction ne ralentit pas le courage de l'empereur. Il ne craignit point une victoire qui devoit être bientôt suivie de sa mort. Il nomma consuls ses deux fils, Arcadius pour la troisième fois, Honorius pour la seconde. Eugène, qui ne ménageoit plus Théodose, ne reconnut pas ce consulat. Il donna cette dignité à Flavien, et continua peut-être lui-même d'en porter le titre. Du moins on ignore quel fut le collègue de Flavien en Occident. Théodose rassembla ses troupes. Outre les légions romaines, la réputation du prince, et l'amour

qu'il avoit inspiré aux peuples voisins, lui attirèrent un grand nombre de barbares. La Colchide, l'Ibérie, l'Arménie, lui envoyèrent des soldats. On voyoit dans son armée des Arabes, des Saques, des Perses même et des Indiens. Les nations d'au-delà du Danube s'empressèrent de le servir dans cette guerre, et vingt mille Goths le suivirent sous le nom de confédérés. *Soz. l. 7, c. 24. Jornand. de reb. get. l. 28.*

L'Afrique seule ne lui envoya aucune troupe. Ce n'est pas qu'elle se fût déclarée en faveur d'Eugène. Après la mort de Valentinien, comme nous l'avons dit, elle n'avoit reconnu pour empereur que Théodose. Mais Gildon, frère de ce Firme qui avoit été vaincu par Théodose le père, usurpoit dans ce pays l'autorité souveraine. Il n'avoit pris, vingt ans auparavant, aucune part à la rébellion de son frère; il étoit demeuré fidèlement attaché aux Romains, qui en avoient tiré des services importans dans cette laborieuse expédition. En récompense de son zèle, Gratien l'avoit revêtu de la qualité de comte d'Afrique et du commandement général des troupes de cette province. On ne sait quel parti prit Gildon dans la guerre de Maxime contre Valentinien. On voit seulement que Maxime fut maître de l'Afrique. Mais, après la défaite de ce tyran, soit que Gildon eût conservé les bonnes grâces de Théodose, soit qu'il les eût recouvrées, ce prince fit épouser à Nébride, neveu de l'impératrice Flaccille, Salvine, fille de Gildon. Cette alliance devoit attacher le prince africain par des nœuds plus étroits au service de l'empire. Cependant il ne se mit pas en peine d'obéir à l'ordre qu'il reçut de l'empereur. Il n'envoya ni troupes ni vaisseaux, et demeura tranquille spectateur de l'événement, dans le dessein sans doute de se déclarer pour le vainqueur. Théodose mourut trop tôt pour tirer raison de cette perfidie. *Claud. de bello Gild. Idem 6° consulatu Honor. art. 5.*

Il étoit bien résolu de commander en personne, et de s'exposer à tous les périls. Mais, connoissant l'impor- *Ruf. l. 1, 10, 12, l. 2, c. 33 Claud. 6°*

consulatu Honor. Idem de bello get. Oros. l. 7, c. 37. Zos. l. 4. Soc. l. 7, c. 10. Soz. l. 8, c. 4. Jornand. de reb. get. c. 29.

tance d'être secondé par d'habiles généraux, il choisit entre les Romains et les auxiliaires ceux qu'il savoit être les plus expérimentés. Timase et Stilicon furent mis à la tête des légions romaines. Quatre capitaines, Gaïnus, Alaric, Saül et Bacure partagèrent le commandement des troupes étrangères. Gaïnas et Alaric étoient Goths et ariens. Le premier avoit pris naissance au-delà du Danube. Fugitif de son pays, et réduit à une extrême misère, il s'étoit jeté entre les bras de Théodose, s'engageant par serment à servir fidèlement l'empire, et à se soumettre en tout aux lois et aux coutumes romaines. Alaric, né dans l'île de Peucé, à l'embouchure du Danube, étoit de la famille des Balthes, la plus noble de la nation après celle des Amales. Il portoit lui-même le surnom de *Balth*, qui, dans la langue des Goths, signifioit *hardi et déterminé*. Dès la première année du règne de Théodose, Alaric s'étoit signalé dans la guerre contre ce prince. S'étant ensuite attaché à son service, il faisoit sous ce grand capitaine l'essai des talens militaires qui le rendirent dans la suite le plus redoutable fléau des Romains. Saül étoit païen et barbare; on ne dit pas de quelle nation. Mais le plus recommandable de ces capitaines étrangers étoit Bacure: il portoit le titre de roi d'Ibérie, qu'il devoit à sa naissance. Les Perses s'étant rendus maîtres du pays, il s'étoit réfugié à la cour de Valens, et avoit donné des preuves de valeur dans la funeste bataille d'Andrinople. Théodose le fit duc des marches de Palestine, et lui conféra ensuite la dignité de comte des domestiques. Ce guerrier joignoit à la science militaire un zèle ardent pour la religion, une piété exemplaire, la bonté, la franchise, et toutes les perfections du corps et de l'esprit.

Ruf. l. 2, c. ult. Claud. 3° consulatu Honor. Zos. l. 4.

L'empereur n'attendoit pour son départ que l'accouchement de Galla, qui étoit au terme de sa grossesse. Elle mourut en mettant au monde un fils qui ne lui survécut pas. Son autre fils, nommé Gratien, mourut aussi

cette même année. Il ne resta de cette impératrice que Galla Placidia, célèbre par la diversité de ses aventures. Théodose, ayant donné quelques jours à sa douleur, partit vers la fin de mai. Selon quelques historiens, il se fit accompagner de son fils Honorius; mais les auteurs contemporains s'accordent à dire qu'il le laissa à Constantinople avec son frère. Il chargea Rufin de conduire les affaires sous le nom d'*Arcadius*, auquel il voulut bien laisser le pouvoir de publier des lois. Comme il fondoit plus d'espérance sur le secours du ciel que sur la force de ses armes, étant arrivé à l'Hebdome il entra dans l'église qu'il avoit fait bâtir sous l'invocation de S. Jean-Baptiste, et, ayant imploré l'assistance divine par l'intercession du saint précurseur, il continua sa marche. Il paroît qu'il s'arrêta quelque temps à Andrinople, apparemment pour achever ses préparatifs. Il en sortit à la fin de juin, et prit la route des Alpes Juliennes.

Soc. l. 5, c. 25. Soz. l. 7, c. 24, 28. Philost. l. 11, c. 2. Marc. chron. Hermant, vie de S. Ambroise, l. 8, c. 5, éclairciss.

Quelque nombreuse que fût l'armée de Théodose, celle d'Eugène la surpassoit en nombre, et ne lui cédoit pas en courage. Arbogaste seul valoit plusieurs généraux; il n'avoit d'égal en bravoure que Théodose, qui le surpassoit en prudence et en étendue de génie. A la nouvelle de l'approche de ce prince, Arbogaste et Flavien, marchant sous les étendards d'Eugène, dont ils dirigeoient tous les pas, sortirent de Milan. Irrités contre le clergé de cette ville, qui avoit rebuté les présens et la personne même d'Eugène, ils protestèrent avec serment qu'à leur retour ils feroient de l'église une écurie pour leurs chevaux, et qu'ils enrôleroient les ecclésiastiques au nombre de leurs soldats. Arbogaste, joint à Eugène, tint son armée dans les plaines, tandis que Flavien marcha au-devant de l'empereur pour l'arrêter au passage des montagnes. Ces défilés étroits et dangereux étoient devenus presque impraticables par les travaux des ennemis. Le terrain étoit coupé de tranchées,

Ruf. l 2, c. 33. Claud. 3° consulatu Honor. Idem, de Olybr. et Prob. consulatu. Oros. l. 7, c. 35. Paul. vit. Ambr. Zos. l. 4. Soc. l. 5, c. 25. Soz. l. 7, c. 22, 24. Philost. l. 11, c. 2.

fermé de palissades, et défendu par des forts garnis de troupes. Flavien, persuadé qu'il ne méritoit aucune grâce, étoit déterminé à périr en défendant le dernier poste. Aveuglé de superstition, il comptoit beaucoup sur ces foudres dont les statues de Jupiter étoient armées. L'empereur surmonta tous les obstacles; il força tous les passages. Flavien se fit tuer en combattant; et Arbogaste fut bientôt étonné d'apercevoir l'armée de Théodose qui débouchoit dans la plaine, et qui couvroit toute la pente des montagnes.

Ruf. l. 2, *c.* 33. *Oros. l.* 7, *c.* 35. *Zos. l.* 4. *Soc. l.* 5, *c.* 25. *Theod. l.* 5, *c.* 24. *Soz. l.* 7, *c.* 24. *Philost. l.* 11, *c.* 2.

Celle d'Eugène paroissoit encore plus terrible par le nombre et la fière contenance de tant de belliqueuses nations. A la tête se montroit Arbogaste, qui portoit seul tout le poids du commandement et toute l'espérance du succès. Sur les enseignes de Théodose s'élevoit la figure de la croix; l'image d'Hercule flottoit sur les étendards d'Eugène. La bataille se livra sur les bords d'une rivière nommée alors *Frigidus*, aujourd'hui le Vipao, dans le comté de Gorice, à douze lieues au nord-est d'Aquilée. Théodose commença la charge en détachant sur l'ennemi les barbares auxiliaires sous la conduite de Gaïnas. Ils rencontrèrent une résistance invincible. Arbogaste se trouvoit partout, animant ses soldats du geste, de la voix, et plus encore de l'exemple. Le carnage fut horrible. Dix mille Goths restèrent sur la place, et le reste, prenant la fuite, vint se réfugier dans les intervalles des Romains. Théodose, plus affligé qu'effrayé d'un si funeste commencement, monta sur un roc élevé; là, se prosternant à terre à la vue des deux armées, il s'écria d'une voix assez haute pour être entendu des siens : *Dieu tout-puissant, vous savez que je n'ai entrepris cette guerre au nom de Jésus-Christ votre fils que pour punir un attentat criminel. Si je suis coupable, exercez sur moi votre vengeance. Mais, si c'est la justice et la confiance en votre protection qui m'ont mis les armes à la main, étendez votre bras pour nous secourir, afin que ces en-*

nemis infidèles ne disent pas : Où est leur dieu ? Etant ensuite descendu, il fit avancer ses troupes. Le choc fut violent et soutenu avec une égale vigueur. Bacure fit dans cette journée des prodiges de valeur : s'élançant hors des rangs à la tête de ses plus braves soldats, il affronta mille fois la mort, renversant tout devant lui, rompant les escadrons ennemis, et se jetant tête baissée dans les plus épais bataillons pour atteindre le tyran qui se tenoit à l'arrière-garde. Enfin Bacure, percé de coups, tomba sur des monceaux de cadavres qu'il avoit abattus à ses pieds. La nuit sépara les combattans avant que la victoire fût décidée. La plus grande perte fut du côté de Théodose, et les ennemis se crurent vainqueurs.

Mais personne ne fut plus ébloui de ce prétendu succès que le tyran. Sans expérience dans le métier de la guerre, il se persuadoit qu'elle étoit terminée, et que Théodose, enfermé entre les montagnes et l'armée victorieuse, ne lui pouvoit échapper. Au lieu de réparer par le sommeil les forces de ses soldats, il leur laissa passer la nuit dans la joie et dans la débauche. Arbogaste même, tout habile qu'il étoit, fut aveuglé comme par un effet de la Providence divine. La seule précaution qu'il prit fut d'envoyer un corps de troupes sous la conduite du comte Arbitrion, avec ordre de tourner les montagnes pendant la nuit, et de prendre Théodose en queue le lendemain pendant qu'on le chargeroit en tête pour achever sa défaite. En effet, l'armée de l'empereur étoit tellement affoiblie, qu'elle sembloit hors d'état de hasarder une seconde bataille. Outre ceux qu'elle avoit perdus dans le combat, la terreur en avoit séparé un grand nombre qui s'étoient dispersés dans les défilés d'alentour. Les généraux conseilloient au prince de se retirer pour rassembler de nouvelles troupes, et revenir au printemps suivant avec des forces supérieures. Mais Théodose rejetant ce conseil avec indignation : *Non*, dit-il, *la croix ne fuira pas devant les images d'Hercule ; je*

Oros. l. 7, c. 35.
Zos. l. 4.
Theod. l. 5, c. 24.
Soz. l. 7, c. 24.

ne déshonorerai point par une lâcheté sacrilége le signe de notre salut.

Oros. l. 7, c. 35. Theod. l. 5. c. 24. Cependant, voyant ses soldats découragés, il se retira dans une chapelle bâtie sur le haut de la montagne où son armée étoit campée, et y passa toute la nuit en prières. Vers le matin il s'endormit de lassitude, et, s'étant étendu sur la terre, il vit en songe deux cavaliers dont les habits et les chevaux étoient d'une blancheur éclatante; il lui ordonnèrent *de prendre les armes dès que le jour commenceroit à paroître, et de retourner au combat; qu'ils étoient envoyés pour le secourir en combattant eux-mêmes; que l'un d'eux étoit Jean l'évangéliste, et l'autre l'apôtre Philippe.* A ces paroles l'empereur s'éveilla et redoubla ses prières avec plus de ferveur. Au point du jour, comme il étoit retourné au camp sans avoir communiqué sa vision à personne, de crainte qu'elle ne fût méprisée comme un stratagème, on lui amena un soldat qui avoit eu le même songe. L'empereur le lui ayant fait raconter en présence de toute l'armée : *Ce n'est pas pour m'instruire*, dit-il aux soldats, *que votre camarade a été honoré de cette vision, c'est un témoin que Dieu m'a suscité pour vous garantir la vérité de la mienne; j'ai vu les mêmes objets; j'ai entendu les mêmes paroles. Bannissons donc toute crainte; suivons les nouveaux chefs qui vont combattre à notre tête; et mesurons nos espérances, non pas sur le nombre de nos troupes, mais sur la puissance de ces héros célestes qui nous conduisent à la victoire.* Ces paroles ranimèrent les courages abattus. Théodose, quittant ses habits trempés des larmes qu'il avoit versées dans la prière, les suspend à un arbre, comme un témoignage de ferveur propre à faire au ciel une nouvelle violence. En même temps il endosse sa cuirasse, embrasse son bouclier, et s'étant armé, par le signe de la croix, d'une défense encore plus assurée, il donne le même signal à ses soldats, qui le suivent avec confiance.

Eugène, environné de ses troupes, s'occupoit alors à distribuer des récompenses à ceux qui avoient signalé leur valeur. Voyant de loin défiler les premier rangs de l'armée ennemie qui s'étendoit dans la plaine, il fait sonner l'alarme; et étant monté sur un petit tertre pour être témoin de la victoire: *Allez*, dit-il, *c'est un forcené qui ne cherche qu'à mourir; prenez-le vivant, et amenez-le ici chargé de fers*. Arbogaste, moins assuré, parce qu'il étoit plus instruit, range ses troupes en bataille, et les fait marcher en bon ordre. Les deux armées n'étoient point comparables pour le nombre. Celle de Théodose ne sembloit être qu'une poignée de désespérés qui venoient s'ensevelir au milieu du carnage, dont le champ de bataille étoit couvert. En ce moment, Théodose aperçoit derrière lui le comte Arbitrion, tout prêt à le charger en queue dès que le combat seroit engagé. Il a de nouveau recours au ciel, son unique ressource; et dans le même instant il en éprouve la protection. Le comte, saisi de respect pour son prince légitime, lui envoie demander grâce, et offre de se joindre à lui, s'il veut lui donner un commandement honorable. L'empereur prend aussitôt entre les mains d'un de ses officiers une de ces tablettes militaires, nommées *tessères*, dont on se servoit pour communiquer l'ordre; il y trace un brevet de général, et l'envoie au comte qui lui livre ses troupes. L'armée reçut avec ce secours un nouveau courage. Mais, resserrée par les détroits des montagnes, et embarrassée de ses bagages, elle défiloit avec lenteur, tandis que la cavalerie ennemie prenoit du terrain. Alors Théodose sautant en bas de son cheval, et s'avançant à la tête de ses troupes, met l'épée à la main, et marche seul à l'ennemi, en s'écriant: *Où est le Dieu de Théodose?* Tous ses bataillons, effrayés du péril où il s'expose, s'empressent de le suivre. On étoit arrivé à la portée du trait, lorsque l'air se couvrit d'une obscurité si épaisse, que quelques historiens l'ont prise mal à propos pour une éclipse de soleil.

Ambr. orat. in fun. Th. Idem, in psal. 36.
Claud. 3. *consulatu Honor.*
Aug. civ. l. 5, *c.* 26.
Oros. l. 7, *c.* 35.
Chrysost. in sextâ ex undecimâ Homiliis nuper editis, apud BB. tom. 12.
Soc. l. 5, *c.* 25.
Theod. l. 5, *c.* 4.
Soz. l. 7, *c.* 24.
Zos. l. 4.
Hermant, vie de S. Ambroise, l. 8, *c.* 6.

Après un murmure sourd il s'élève tout à coup un vent impétueux qui attaque directement l'armée d'Eugène. D'affreux tourbillons, qui semblent être aux ordres de Théodose, arrachent aux ennemis les armes des mains, rompent leurs rangs, enlèvent leurs boucliers ou les renversent contre leurs visages; leurs traits rebroussent sur eux-mêmes : ceux de l'armée de Théodose reçoivent de l'air une nouvelle force; ils sont poussés plus loin et ne portent jamais à faux.

Claud. 4° consulatu Honor. Oros. l. 7, c. 35. Paul. vit. Ambr. Vict. epit. Zos. l. 4. Soc. l. 5, c. 25. Theod. l. 5, c. 24. Soz. l. 7, c. 24. Prosp. chr. Idac. fast. chron. Marcel. chr. Chron. Alex.

Les troupes impériales profitent de ce désordre. Elles pénètrent de toutes parts. Les soldats d'Eugène n'opposent aucune résistance. Aveuglés de poussière, percés de leurs propres traits et de ceux des ennemis, ils tombent, ils fuient, ils se précipitent dans le fleuve. Les ordres, les cris, les efforts, le désespoir d'Arbogaste, tout est inutile. Ceux qui échappent au massacre mettent bas les armes, et se prosternent devant Théodose; ils le saluent comme leur empereur, et demandent humblement la vie. Ce prince, touché de compassion, fait cesser le carnage; il leur ordonne de lui amener Eugène. Ils courent aussitôt vers l'éminence, où le tyran reposoit avec tant de sécurité, que, les voyant accourir hors d'haleine, il s'imagine qu'on lui apporte la nouvelle de sa victoire? *Où est Théodose?* s'écria-t-il. *Me l'amenez-vous enchaîné comme je vous l'ai commandé? C'est vous*, répondent les soldats, *que nous allons conduire à Théodose; Dieu, plus puissant que vous, nous l'ordonne ainsi.* En même temps ils lui arrachent la pourpre, l'enchaînent, le traînent avec eux, et le présentent aux pieds du vainqueur. Théodose lui reproche l'assassinat de Valentinien, son usurpation criminelle, la mort de tous ces braves soldats qu'il voit étendus autour de lui, son infidélité sacrilége et sa folle confiance en de frivoles divinités. Il prononce son arrêt de mort; et tandis qu'Eugène tout tremblant demande la vie, un de ses propres soldats lui abat la tête d'un coup d'épée.

On la porte au bout d'une pique dans les deux camps. Les vaincus célèbrent eux-mêmes par des cris de joie leur propre défaite ; le vainqueur leur pardonne à tous sans exception, et les deux armées réunies reconnoissent également dans Théodose un prince chéri du ciel, et dont les prières ont une force supérieure aux bataillons les plus nombreux et les plus aguerris. Cette mémorable victoire fut remportée le 6 de septembre. Elle soumit à Théodose tout l'empire d'Occident, et la tyrannie d'Eugène passa comme un ombre, sans laisser aucune trace. L'empereur alla se reposer dans Aquilée.

Arbogaste, auteur de tous ces maux, dévoré de rage et déchiré de remords, s'étoit sauvé dans les détours des montagnes. Cette âme altière avoit également en horreur de recevoir la mort par ordre de son ennemi et de devoir la vie à sa clémence. Sachant qu'on le cherchoit de toutes parts, il se tua lui-même de deux coups d'épée. Ce qui rendoit la joie de la victoire plus sensible à Théodose, c'est qu'elle faisoit triompher la croix de Jésus-Christ, et qu'elle prouvoit l'impuissance des dieux d'Arbogaste. Il ordonna d'abattre les statues de Jupiter placées sur les Alpes : les foudres qu'elles portoient étoient d'or ; et comme les soldats, dans cette gaîté qu'inspire le succès, lui disoient qu'ils ne se croiroient pas maltraités si ces foudres tomboient sur eux, il voulut bien entendre leur plaisanterie, et leur abandonna ces statues. On rapporte que cette victoire, toute miraculeuse, fut, par un nouveau miracle, annoncée à Constantinople le jour même qu'elle fut remportée. Un possédé, qu'on exorcisoit dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, s'écria : *Tu m'as donc enfin vaincu, et mon armée est terrassée.* A l'arrivée des courriers qui apportoient la nouvelle de la bataille, on observa que ces paroles avoient été prononcées précisément dans le temps que l'action se passoit au pied des Alpes.

Ruf. l. 2, c. 33. Aug. civ. l. 5, c. 26. Claud. 3° et 4° consulatu Honor. Oros. l. 7, c. 35. Ambr. ep. 62. Soc. l. 5, c. 25. Soz. l. 7, c. 24. Zos. l. 4. Marcel. chr. Hermant, vie de S. Ambroise, l. 8, c. 8.

Quoique cette guerre eût porté un caractère de haine

Ambr. ep. 61, 62.

Idem, orat. in fun. Th. Aug. civ. l. 5, c. 26.
Symm. l. 4, ep. 7.
Paulin. vit. Ambros.
Claud. 4e consulatu Honor.
Oros. l. 7, c. 35.
Hermant, vie de S. Ambroise, l. 8, c. 9.
Till. vie de S. Ambroise, art. 74.

et d'atrocité, et qu'elle eût été plus périlleuse et plus sanglante que celle de Maxime, elle ne laissa dans le cœur de Théodose aucune impression de vengeance. On vit encore éclater dans ce prince la même clémence à l'égard des vaincus. Sa victoire ne fit point verser de larmes, et ses ennemis, en quittant les armes, désarmèrent sa colère. Loin d'étendre la punition sur les enfans de ceux qui étoient morts en combattant contre lui, il regretta les pères, et laissa les enfans jouir paisiblement de leurs héritages. Il leur rendit même les biens confisqués pour cause de rébellion. Le fils de Flavien fut remis en possession de la fortune de son père, et parvint lui-même dans la suite aux premiers honneurs. Saint Ambroise étoit revenu à Milan dès qu'il avoit appris qu'Eugène en étoit sorti pour marcher à la rencontre de Théodose. Aussitôt après la guerre terminée, il reçut une lettre de l'empereur qui le prioit avec les sentimens de la piété la plus affectueuse de se joindre à lui pour rendre à Dieu des actions de grâces. Ambroise mit sur l'autel la lettre de Théodose, comme une offrande agréable à l'auteur de la victoire, et la tint à la main pendant qu'il célébroit le saint sacrifice. Comme il ignoroit encore les intentions de l'empereur, il lui écrivit à son tour pour le prier de pardonner à ses ennemis. Ceux qui avoient signalé leur zèle en faveur d'Eugène, s'attendant aux traitemens qu'ils avoient mérités, s'étoient réfugiés dans l'église de Milan, quoiqu'ils fussent presque tous païens. L'évêque demanda grâce pour eux par une seconde lettre, et Théodose envoya à Milan un des secrétaires d'état, nommé Jean, pour les prendre en sa sauvegarde, jusqu'à ce que l'empereur eût décidé de leur sort. Ambroise, dont la charité embrassoit ceux-mêmes qui étoient hors du sein de l'Eglise, alla trouver Théodose à Aquilée. A leur première entrevue on eût dit que l'empereur étoit le suppliant : il se jeta aux pieds du saint prélat, protestant que c'étoit à ses

prières et à ses mérites qu'il étoit redevable de la victoire. La demande d'Ambroise ne rencontra que de foibles obstacles. En vain quelques courtisans opposèrent les maximes d'une timide politique; l'évêque l'emporta aisément, parce qu'il avoit dans le cœur du prince une secrète intelligence. Ce fut ainsi que Théodose célébra sa victoire, plutôt que par des fêtes et des arcs de triomphe, qui ne prouvent pas toujours ce qu'ils annoncent. Tant d'ennemis qu'il laissa vivre, tant de familles dont il épargna le sang et les biens, furent à la fois autant de monumens et de preuves de sa vertu. Etant revenu à Milan, il fit connoître la sincérité de sa foi, et le profond respect dont il étoit pénétré pour les saints mystères, en s'abstenant d'y participer jusqu'à l'arrivée de son fils Honorius. Quoique la guerre qu'il venoit de terminer fût légitime, il crut cependant ne devoir pas recevoir la victime de paix avec des mains encore teintes de sang. Il attendit, pour en approcher, que, ces agitations tumultueuses qui accompagnent les actions guerrières étant enfin calmées, son âme eût repris une assiette tranquille et une douce sérénité.

La santé de Théodose étoit affoiblie par tant de fatigues; et, selon la prédiction du saint solitaire d'Egypte, il étoit persuadé qu'il ne lui restoit pas long-temps à vivre. Voulant donc mettre ordre aux affaires de l'empire, et régler sa succession entre ses deux fils, il envoya en diligence à Constantinople pour faire venir Honorius, auquel il destinoit l'empire de l'Occident. Depuis le départ de Théodose, Arcadius, guidé par les conseils de Rufin, avoit usé du pouvoir de législation que lui avoit laissé son père. De trois lois qu'il publia cette année, la plus importante concerne les hérétiques. L'éloignement de Théodose les avoit sans doute rendus plus hardis : contre ses défenses précédentes, ils tenoient des assemblées, enseignoient publiquement leur doctrine, établissoient des ministres. Arcadius les rappelle aux ordonnances de son

Cod. Theod. l. 16, tit. 5, leg. 24.
Soz. l. 8, c. 17.
Marcel. chr.
Du Cange, Constantin, l. 1, cap. 17.
Hermant, vie de S. Greg. de Naz. l. 10, c. 31.
Fleury, hist. eccles. l. 19, 6, 51.

père, et enjoint aux magistrats d'y tenir la main. Ce prince fit bâtir cette année des thermes qui portèrent son nom, et qui le donnèrent à un quartier de la ville vers l'entrée du Bosphore. La nouvelle de la défaite d'Eugène ayant répandu la joie dans les esprits, Rufin, qui aimoit le faste, et qui le disputoit à ses maîtres en magnificence, prit cette occasion pour attirer sur lui les regards de Constantinople. Il avoit décoré de superbes édifices un faubourg de Chalcédoine nommé *le Chêne*, qui, pour cette raison, porta depuis le nom de *Rufinien*. Il y avoit fait bâtir un palais, une grande église en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul, et un monastère. Il assembla pour la dédicace de cette église les plus illustres évêques de l'Orient, et fit venir des extrémités de l'Egypte quelques-uns de ces vertueux solitaires dont le nom s'étoit répandu du fond de leurs déserts dans tout l'empire. Leur réputation de sainteté flattoit l'orgueil du favori, qui ne se proposoit que de donner un grand spectacle. Il le rendit encore plus éclatant en y recevant le baptême. Au sortir des fonts baptismaux, il fut mis par les évêques entre les mains du célèbre solitaire Evagre de Pont, qu'il honora dans la suite comme son père spirituel. C'est le plus ancien exemple de parrains donnés à des adultes. Cette fête brillante se termina par un concile.

Ruf. l. 2, c. 3?.
Claud. 3° et 4° consulatu Honor.
Paul. vit. Ambros.
Zos. l. 4.
Soz. l. 7. c. 28.
Philost. l. 11, c. 2.

Honorius vint à Milan avec Sérène, qui, depuis la mort de Flaccille, lui avoit tenu lieu de mère. Son père, l'ayant reçu dans l'église, le présenta à saint Ambroise, qu'il pria de guider la jeunesse de ce prince, et de l'aider de ses conseils. Il le fit ensuite monter dans son char, et traversa avec lui toute la ville. Le char étoit orné de guirlandes de laurier. Les soldats, armés de toutes pièces, marchoient, enseignes déployées, en ordre de bataille. Lorsqu'on fut arrivé au palais, Théodose déclara qu'il nommoit ce fils empereur d'Occident, et qu'il lui donnoit pour son partage l'Italie, les Gaules, l'Afrique et l'Illyrie occidentale. Les Gaules comprenoient la Gaule propre-

ment dite, l'Espagne et les îles britanniques. Il chargea Stilicon du commandement des armées et de la conduite des affaires. Il fit ensuite retirer tous les assistans; et, étant resté seul avec Honorius, Sérène et Stilicon, il parla en ces termes à ce général : « Je connois votre fidé-« lité et votre courage. Vous avez partagé avec moi tous « les périls et tous les succès de nos guerres. Je sens que « je vais bientôt être séparé de vous. Prenez mes senti-« mens; joignez la tendresse paternelle à l'affection que « vous avez toujours eue pour mes enfans. Chargez-vous « pour ce jeune prince du fardeau de l'empire, en atten-« dant qu'il soit lui-même en état de le soutenir. Lais-« sant ce fils entre vos mains, je mourrai sans inquiétude. « Il n'a rien à craindre ni du dedans ni du dehors tant « que Stilicon le secondera de sa valeur et de sa pru-« dence. » Stilicon répondit à ce discours par des protestations d'un zèle ardent et d'une fidélité inviolable.

Théodoret et Zosime supposent que Théodose alla une seconde fois à Rome quelque temps avant sa mort. Mais Claudien, auteur contemporain, qui nous a tracé une peinture très-détaillée de tous les événemens de ce temps-là, parle fort au long du premier voyage sans dire un mot du second, qui n'auroit pas moins prêté à sa verve et aux flatteries qu'il prodigue à Honorius. Les autres écrivains gardent le même silence sur ce fait, et les circonstances de la saison, jointes à l'état de foiblesse où se trouvoit Théodose, donnent lieu de croire qu'il ne sortit pas de Milan. Il se contenta d'envoyer à Rome Stilicon pour annoncer au sénat la déclaration du prince en faveur d'Honorius. Ce général étoit sans doute chargé en même temps de réprimer l'idolâtrie qui avoit repris vigueur sous le gouvernement d'Eugène. Mais il paroît que dans l'exécution de cet ordre le zèle servit de prétexte à l'avarice. Stilicon enleva des lames d'or d'un grand poids, dont les portes du temple de Jupiter Capitolin étoient enrichies; et l'on rapporte qu'on trouva au-des-

Claud. de Olybr. consulatu.
Theod. l. 5, c. 25.
Zos. l. 4, 5.
Pagi ad Baron. an. 395.
Till. Theod. art. 57.
Rutil. itiner. l. 2.

sous cette inscription : *On les garde pour un misérable tyran.* Les malheurs qui terminèrent la vie de Stilicon ont accrédité et peut-être fait imaginer cette prophétie. Sérène ne montra pas moins d'avidité que son mari. Etant entrée dans le temple de Rhée, qu'on adoroit sous le nom de *mère des dieux*, elle fit ôter à la statue un riche collier qu'elle mit à son cou, et chasser du temple avec outrage une ancienne vestale qui lui reprochoit son impiété. Ces rapines et ces violences n'étoient conformes ni au caractère de la religion chrétienne ni à celui de Théodose. Il ne paroît pas cependant qu'on en ait porté aucune plainte à l'empereur : Stilicon et Sérène étoient trop puissans, et l'idolâtrie avoit entièrement perdu courage. Les députés que le sénat envoya à Théodose pour le féliciter de l'élévation de son fils le prièrent en même temps de nommer pour consuls de l'année suivante Olybrius et Probinus, quoiqu'ils fussent encore dans la première jeunesse. Ils étoient fils de Probe, cet illustre sénateur qui, sous le règne de Valentinien I.er et de ses successeurs, avoit rempli les premières dignités de l'empire d'Occident. Rome chérissoit cette famille, et se croyoit honorée de l'éclat dont elle brilloit. Théodose consentit à cette demande, et désigna consuls les deux frères; ce qui n'avoit d'exemple que dans les familles impériales. Eusèbe et Hypace, consuls en 359, étoient frères de l'impératrice Eusébie, femme de Constance.

Theod. l. 5, c. 5. Soz. l. 8, c. 3. Bar. an. 398. Pagi ad Baron.

Théodose avoit rendu la paix à l'empire ; mais il n'avoit encore pu rétablir la concorde entre les prélats de l'église catholique, divisés au sujet des deux évêques qui se disputoient le siége d'Antioche. Le pape Sirice et les évêques d'Occident, joints à ceux d'Egypte, étoient attachés à Evagre, successeur de Paulin, et refusoient toujours de reconnoître Flavien. Lorsque Théodose étoit encore à Constantinople, il avoit inutilement exhorté Flavien à faire le voyage de Rome pour justifier son

élection. Ce prélat avoit répondu que, *s'il étoit accusé sur la foi ou sur les mœurs, il se soumettoit volontiers au jugement des Occidentaux ; mais que, si on lui disputoit le titre d'évêque, il les regardoit comme ses parties, et non pas comme ses juges ; qu'après tout il n'étoit pas besoin de procès, et qu'il étoit prêt à renoncer à l'épiscopat.* Théodose, qui aimoit Flavien et qui respectoit sa vertu, n'avoit pas voulu l'inquiéter davantage. Après la défaite d'Eugène, les évêques d'Occident renouvelèrent leurs instances auprès de l'empereur. Ils se plaignoient de l'opiniâtreté de Flavien, qu'ils traitoient de tyran. *Quelle tyrannie voulez-vous dire?* leur répliqua Théodose : *je suis Flavien, parlez; je défendrai sa cause et la mienne.* Il les exhorta en même temps à rendre la paix à l'Eglise, et à étouffer toutes ces semences de division. Il leur représenta que Paulin, auteur du schisme, étoit mort; que l'élection d'Evagre, son successeur, avoit été irrégulière; que toute l'église d'Orient avoit embrassé la communion de Flavien; et que, les Occidentaux n'ayant rien à censurer dans ses mœurs ni dans sa doctrine, ils devoient, pour la légitimité de son élection, s'en rapporter à ceux qui en avoient été les témoins. Ces raisons, soutenues de l'autorité d'un prince aussi ferme qu'éclairé, ramenèrent enfin le pape et les évêques. Ils consentirent à recevoir les députés de Flavien, et s'unirent de communion avec lui. Cependant le schisme intérieur d'Antioche ne cessa que vingt ans après; et les Eustathiens, sous la conduite d'Evagre, demeurèrent séparés de Flavien et de Porphyre son successeur. Plusieurs auteurs diffèrent de quatre années cette réconciliation des évêques d'Occident avec Flavien d'Antioche. Ils en font honneur à saint Jean-Chrysostôme, lorsqu'il eut été placé sur le siége de Constantinople en 398.

Il y eut cette année en diverses provinces de l'Europe, depuis le mois de septembre jusque dans le mois de

Ambr. orat. in fun. Th. Marcel. chr.

novembre, de violens tremblemens de terre. Il tomba des pluies continuelles; les rivières sortirent de leur lit. Après la mort de Théodose, les orateurs et les poëtes, de concert avec le peuple, ne manquèrent pas de voir dans ces phénomènes la nature tremblante et éplorée de la perte qu'elle alloit faire de ce grand prince.

An. 395.

Ambr. orat. in fun. Th. Ruf. l. 2, c. 34. Claud. in Ruf. l. 2. Idem, 3° et 4° consulatu Honor. Idem de nupt. Mariæ. Idem de laud. Stilic. l. 1, 2. Vict. epit. Oros. l. 7, c. 35. Zos. l. 4, 5. Soc. l. 5, c. 26. Theod. l. 5, c. 25. Soz. l. 7, c. 28. Philost. l. 11, c. 2. Olympiod. Prosp. chr. Idac. fast. chron. Marcel. chr. Chron. Alex. Theoph. p. 63. Baronius. Till. vie de S. Ambroise, art. 76. Idem Theod. not. 2 et 58. Pagi ad Baron. an. 395.

Quoiqu'il n'eût pas encore cinquante ans, il étoit abattu par ses travaux continuels. Employé dès sa jeunesse dans les expéditions les plus pénibles, sous les ordres d'un père infatigable, toujours occupé, depuis son élévation à l'empire, soit à conduire ses armées, soit à rétablir l'ordre dans l'état et dans l'Eglise, dont il avoit trouvé les affaires également dérangées, il n'avoit goûté de repos que pendant les deux années qu'il avoit passées dans la retraite après la mort injuste de son père. Il étoit déjà attaqué d'hydropisie lorsqu'il manda son fils Honorius. L'arrivée de cet enfant chéri, et la joie qu'il eut de le mettre en possession de l'Occident, lui firent pour quelque temps oublier ses maux. Mais, se sentant affoiblir de plus en plus, il s'occupa des dispositions nécessaires pour prévenir les désordres que sa mort pourroit causer. Il recommanda encore ses deux fils à Stilicon : ce qui dans la suite fournit à cet ambitieux un prétexte pour prétendre que Théodose l'avoit institué tuteur d'Arcadius, ainsi que d'Honorius, et qu'il avoit droit d'exercer un pouvoir égal dans les deux empires. La flatterie et la haine que Rufin s'étoit attirée autorisèrent en Occident cette prétention qui troubla bientôt l'empire d'Orient. Il ne tient pas à Claudien qu'on ne croie encore que Théodose avant sa mort avoit arrêté le mariage d'Honorius avec Marie, fille de Stilicon. Ce qu'il y a de certain, c'est que Théodose, ayant déjà mis ordre à sa succession, ne fit son testament que pour laisser un dernier témoignage de sa piété et de sa tendresse pour ses sujets. Il y exhortoit ses fils à servir Dieu avec zèle, leur assurant que c'étoit un moyen

infaillible d'attirer les bénédictions du ciel sur toutes leurs entreprises. Il fit des legs en faveur des églises. Il régla deux points importans, sur lesquels il n'avoit encore pu satisfaire sa bonté naturelle. Il avoit de vive voix accordé le pardon à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui; mais l'opposition d'une personne qu'on ne nomme pas l'avoit empêché d'en expédier un acte authentique. Il assura par son testament une amnistie générale. Il avoit fait espérer la remise d'un impôt onéreux. Un autre de ses courtisans, car il s'en trouve toujours plus d'un qui combattent auprès des princes l'intérêt des peuples, avoit jusqu'alors retardé l'effet de sa promesse: il chargea ses fils d'acquitter sa parole, et leur en laissa une loi toute dressée. Honorius la fit publier dans ses états: on ne voit pas qu'Arcadius s'en soit mis en peine; ce qui fait soupçonner que l'opposition dont on parle venoit de Rufin, qui gouvernoit l'empire d'Orient. Après ces dispositions, plus glorieuses encore que ses victoires, il sentit quelque soulagement. Il assista, le matin du seizième de janvier, à des jeux équestres qu'il donnoit à Milan pour célébrer les heureux événemens de l'année précédente. Mais après son repas le mal redoubla à un tel point, qu'il envoya son fils Arcadius présider au spectacle en sa place. Il mourut la nuit suivante, après un règne de seize ans moins deux jours. En rendant les derniers soupirs, il appeloit saint Ambroise, dont les conseils avoient tant contribué à sanctifier sa vie, et à lui préparer de solides consolations dans ses derniers momens. Ce prince n'a pas besoin d'éloges; ses grandes actions parlent assez haut pour éterniser sa gloire. Une seule seroit capable d'illustrer le plus long règne. Il réprima les Goths qui ravageoient l'empire; il fit trembler les Perses, qui n'osèrent éprouver sa valeur; il dompta deux tyrans; il rendit à Valentinien l'Occident, dont il avoit fait la conquête; il imposa silence aux héré-

sies; il éteignit presque entièrement l'idolâtrie sans verser une goutte de sang; il fut aussi célèbre par sa pénitence que par ses vertus.

Ambr. orat. in fun. Th. Hieron. ep. 13. Paulin. ep. 9. Chrys. 6ª ex undecim. Homiliis nuper editis. apud bened. t. 12. Zos. l. 4. Vict. epit. Soc. l. 6, c. 1. Marcel. chr. Muratori inscr. CCLXV, 4. *Till. vie de S. Ambroise, art.* 76. *Idem Theod. art.* 64, 89.

C'étoit alors la coutume de célébrer un service solennel pour le repos de l'âme des morts le quarantième jour après leur décès. Honorius et toute l'armée assista à cette triste cérémonie, et saint Ambroise y prononça l'oraison funèbre. Il y présente au souverain juge les bonnes œuvres de ce prince; et, en offrant à Dieu les prières et les larmes de tout l'empire, il témoigne une sainte confiance que Théodose a déjà reçu la récompense de ses vertus. Saint Paulin, retiré depuis peu dans une solitude près de Nole, composa un panégyrique qui n'est pas venu jusqu'à nous, et dont saint Jérôme fait un grand éloge. Le corps fut porté à Constantinople, où il n'arriva qu'au commencement de novembre. Il fut déposé dans le mausolée de Constantin. La mémoire de Théodose a toujours été en vénération dans l'Eglise. Les auteurs ecclésiastiques et les conciles même le proposent comme le modèle des princes chrétiens. On célébra dans la suite son anniversaire à Constantinople, et l'on y faisoit son éloge. Nous avons encore celui que prononça saint Jean-Chrysostôme le 17 de janvier de l'an 399. Ce grand empereur est honoré au nombre des saints dans le calendrier des Arméniens. Ce qui doit paroître étonnant, c'est qu'il s'est trouvé des païens qui, plus frappés de ses vertus que soumis à ses ordres, ont fait de ce prince un objet d'idolâtrie, et l'ont mis au rang de ces mêmes dieux dont ils avoient proscrit le culte. C'est ce que témoigne une inscription païenne rapportée par Muratori.

Vita sancti Chrys. edit. bened. t. 13, *p.* 165. *Till. Theod. art.* 89. *Notitia Hieroclis.*

Théodose donna à la partie du milieu de l'Egypte, depuis la pointe du Delta jusqu'aux confins de la Thébaïde, le nom de son fils Arcadius. Cette grande contrée se nommoit auparavant *Heptanome*, parce qu'elle contenoit sept nomes ou provinces. Il fit le même hon-

neur à son autre fils, en détachant une portion de la Bithynie et de la Paphlagonie pour en composer une nouvelle province sous le nom d'Honoriade, où furent comprises les villes de Claudiopolis, de Prusiade, d'Héraclée, de Tius, de Cratia, et d'Hadrianopolis. Dès le commencement de son règne, en 381, il rétablit la ville de Rhésène. C'étoit une ville ancienne de l'Osrhoëne, dont le nom arabe *Ras-ain* signifie *source des eaux*. On l'avoit ainsi nommée parce qu'il sortoit de son territoire plus de trois cents ruisseaux qui se rendoient dans le fleuve Aboras. Septime Sévère en avoit fait une colonie romaine; et l'on voit par les souscriptions du concile de Nicée qu'elle étoit le siége d'un évêque. Elle étoit presque détruite du temps de Théodose : il la releva et lui fit porter le nom de Théodosiopolis. Il donna le même nom à la ville d'Apres en Thrace, près du fleuve de Mélas. Les ruines de l'ancienne Babylone subsistoient encore du temps de Théodose, et l'on n'étoit pas réduit, comme on l'est de nos jours, à disputer sur l'emplacement de cette ville autrefois si puissante. On montroit encore la caverne où le prophète Daniel avoit été exposé à la fureur des lions. Les chrétiens y avoient bâti une église; elle fut abattue par les Juifs. Théodose la répara et y établit un monastère. La Palestine fut divisée en trois provinces, dont la troisième fut nommée *salutaire*, ainsi qu'une partie de la Syrie, parce qu'il s'y trouvoit des sources propres à la guérison de plusieurs maladies : la première Palestine étoit gouvernée par un consulaire, et les deux autres par des présidens.

Assemani Bibl. or. t. 1, p. 26, et t. 2, dissert. et t 4, p. 726. Le Quien, or. christ. t. 2, p. 979. Cedr. p. 324.

Qu'il me soit permis de m'arrêter à cette époque fameuse de l'histoire impériale pour tracer en peu de mots l'état où se trouvoient alors les sciences, les lettres et les arts, et pour donner au moins une légère idée des mœurs et des usages de ce siècle. Toutes ces choses ont une liaison immédiate avec le gouvernement; et les variations dans l'ordre politique opèrent à la longue

dans le monde spirituel et moral une révolution sensible.

Jamais le bon goût dans les ouvrages d'esprit ne fut plus épuré que sous le règne d'Auguste. Les sujets de ce prince étoient nés dans les derniers jours de la république. Nourris du lait de la liberté, leurs esprits en conservoient tous le ressort, et l'envie de plaire au nouveau souverain leur donnoit de l'agrément et de la douceur. Le gouvernement sombre et mélancolique de Tibère et les règnes sanglans de ses successeurs altérèrent cette heureuse température. L'horreur de la tyrannie porta dans les esprits la dureté et la roideur. L'éloquence et la poésie perdirent leur beauté simple et leur facilité naturelle. Tout y fut forcé comme la haine, ou affecté comme la flatterie : il n'y eut plus de milieu entre l'extrême vigueur et la foiblesse. Sous des princes soupçonneux et malfaisans le style prit une brièveté énigmatique. Les arts, tels que la peinture, la sculpture et l'architecture, se soutinrent mieux que la poésie et l'éloquence, parce que, leur sphère étant plus bornée, ils se renferment dans leur travail, et sont moins exposés aux impressions des objets qui les environnent. Sous les règnes heureux de Trajan, d'Adrien et des Antonins, tout favorisoit l'humanité; les arts furent en honneur; le bon goût dans les lettres se seroit rétabli, si l'expérience ne nous faisoit pas connoître qu'à l'exception de la Grèce, son pays natal, où il n'a cessé de fleurir pendant près de mille ans, il n'a qu'une saison chez tous les autres peuples, et qu'après sa décadence il ne revient pas plus que la jeunesse dans la vie des hommes. Septime Sévère et les empereurs qui le suivirent, violens ou foibles, auteurs ou victimes de cruelles révolutions, n'étoient pas propres à ranimer les lettres et les arts, qui dégénérèrent de plus en plus. A commencer à Claude II, on vit monter successivement sur le trône une suite de souverains nés presque tous dans un cli-

mat rude et barbare, Pannoniens, Daces, Illyriens, tel qu'étoit Constantin lui-même. Ce grand prince ne paroît pas avoir senti le vrai mérite des lettres, que dans le choix qu'il fit de Lactance pour l'éducation de Crispe son fils. Julien les cultiva; il étoit capable de les relever, s'il eût vécu plus long-temps; mais il les auroit mêlées avec les visions bizarres d'une noire et chagrine superstition. Les Goths et les autres barbares qui commencèrent après lui à désoler l'empire répandirent avec eux la grossièreté et la rudesse.

Théodose dompta les barbares; il rendit l'abondance aux provinces ravagées. Mais les semences des beaux-arts, une fois arrachées, ne se réparent pas aussi aisément que les fruits de la terre et les moissons. Tout étoit flétri et altéré dans la sphère de l'esprit. La philosophie n'étoit plus qu'une sorte de cabale : les nouveaux platoniciens, ennemis déclarés du christianisme, pour sauver le ridicule de l'idolâtrie, avoient introduit une métaphysique mystérieuse et chargée d'allégories. Cette réforme étoit l'ouvrage de Plotin, de Porphyre, d'Iamblique et de quelques autres visionnaires qui prétendoient être en commerce avec le monde des esprits. L'extravagance de ces docteurs, les vices de la plupart de leurs disciples, et leur extérieur bizarre, avoient rendu méprisable le nom même de *philosophe*. Théodose condamna au feu, en 388, les ouvrages de Porphyre. L'astronomie étoit devenue inséparable des chimères de l'astrologie judiciaire. Cependant le musée d'Alexandrie formoit encore des mathématiciens célèbres. On y vit paroître, sous Théodose, Pappus et Théon.

La poésie, qui, entre les mains d'Ausone, venoit de jeter quelque étincelle au milieu de quantité de fumée, inspira Claudien; mais, avec beaucoup de force et d'énergie, elle parut, dans ses écrits, affectée, monotone, voulant toujours être sublime, et n'étant le plus sou-

vent que gigantesque. Elle donna encore quelques leçons à Avilinus, à Rutiéus, et ne se montra plus qu'en passant dans quelques épigrammes grecques. Les ouvrages bizarres de Nonnus, postérieurs à Théodose, non plus que quelques romans en vers grecs sans goût et sans génie, ne méritent pas d'être mis au nombre des productions de cet art.

Chez les Latins, l'histoire, décharnée et desséchée dans ce qu'on appelle les auteurs de l'Histoire-Auguste, trouva dans Ammien Marcellin un sens droit, un esprit libre, exact, laborieux, équitable. Elle mit en œuvre ses bonnes qualités sans lui prêter aucun agrément. On vit encore renaître une partie des anciennes grâces du style dans les écrits de Sulpice Sévère. Ce ne sont plus ensuite que des abréviateurs barbares. Je ne parle pas ici des historiens particuliers qui se sont attachés à composer l'histoire de leur nation. Grégoire de Tours mériteroit quelque louange, et plus encore Sulpice Alexandre, dont Grégoire cite des passages qui le font regretter. Chez les Grecs, l'histoire s'étoit soutenue avec quelque honneur dans Dion Cassius et dans Dexippe. Eunape et Zosime seroient des écrivains estimables, s'ils eussent été plus attachés à la vérité. Depuis ces auteurs jusqu'à la fin de l'empire de Constantinople, on rencontre de temps en temps parmi les Grecs des historiens solides, judicieux, et qui ne manquent pas entièrement de politesse au milieu des siècles de la barbarie.

L'art oratoire étoit depuis long-temps en proie aux sophistes, qui vinrent à bout de le détruire en le rabaissant à la portée de leur génie, c'est-à-dire en le réduisant à la recherche des beautés frivoles. Pline le jeune avoit commencé : les panégyristes marchèrent sur ses traces, et copièrent du mieux qu'ils purent tous ses défauts, qui font leur mérite. Libanius eut une réputation qui se soutint mal dans ses ouvrages. Son plus

grand honneur est d'avoir formé saint Jean-Chrysostôme. Thémistius ne fut pas assez fort pour arrêter l'éloquence sur le penchant de sa ruine. Saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, le prêtre Salvien, avoient un grand fonds de génie. L'élévation de leurs sentimens et la dignité des matières qu'ils traitent, couvrent les imperfections de leur style. Mais l'éloquence parut encore avec tout son éclat dans les écrits immortels de saint Grégoire de Nazianze, de saint Basile, de saint Grégoire de Nysse; et saint Chrysostôme est digne de fermer cette brillante suite d'orateurs grecs que Démosthène avoit commencée. Après la production de ce génie fécond et sublime, l'éloquence resta épuisée, et ne poussa plus que par intervalles de foibles rejetons.

Le goût de l'érudition ne se perdit pas sitôt. Macrobe, habile littérateur, Servius, Charisius, grammairiens du premier ordre, vivoient sous Théodose le jeune. Pour connoître l'antiquité, il n'est pas besoin d'en avoir le génie. On peut encore raisonner avec intelligence sur les beaux ouvrages long-temps après qu'on a cessé d'être capable d'en produire : car je ne mets pas au rang des bons écrivains Cassiodore et Sidonius Apollinaris; les choses rares et précieuses que leurs écrits renferment sont enveloppées de la rouille de leur siècle. Boëce s'éleva au-dessus de la grossièreté du sien; et Martianus Capella semble avoir au contraire recherché comme une parure toute la barbarie de ses contemporains.

Pour ce qui regarde les arts dont le dessin fait le fondement, on peut juger de l'état auquel ils étoient réduits, à la fin du quatrième siècle, par les médailles qui nous en restent, et par les morceaux de sculpture et d'architecture dont il subsiste encore quelques débris; on y voit la même décadence que dans les lettres.

Passons aux mœurs et aux usages. Ce que j'en dirai ici est en grande partie extrait d'une dissertation de dom Bernard de Montfaucon, insérée dans les mémoires *Mem. acad. t. 13, p. 474.*

de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres. L'auteur a tiré des écrits de saint Jean Chrysostôme toutes les observations qu'il fait à ce sujet. Depuis Constantin, l'habillement des empereurs d'Orient dans les jours de solennité étoit de la plus grande magnificence. Ils portoient le diadème ou la couronne semée de pierres précieuses; ils étoient vêtus d'une tunique de pourpre sur une robe de soie brochée d'or et relevée en broderie. Leur trône étoit d'or massif. L'or brilloit sur les armes et sur les habits de leurs gardes et de leurs officiers, sur leur char, sur les harnois de leurs mulets. On en choisissoit deux d'une blancheur éclatante pour tirer leur char. Les consuls et les grands seigneurs avoient aussi des chars attelés de mules blanches, dont la tête étoit couverte d'or ou d'argent. Le préfet du prétoire étoit distingué des magistrats inférieurs par sa ceinture, par ses gardes, par la splendeur de son char, et par la voix du héraut qui marchoit devant lui, et qui portoit son épée. L'opulence seule régloit le nombre des eunuques et des autres domestiques: quelques-uns en avoient jusqu'à deux mille, la plupart barbares, qui portoient des colliers et des bracelets en or. Ce n'étoit pas seulement dans les palais des princes, c'étoit encore dans les maisons des riches particuliers qu'on voyoit des salles de bains avec tout leur accompagnement, des portiques, de longs promenoirs, de vastes jardins, des aquéducs. La richesse y étoit prodiguée, souvent même aux dépens du bon goût; ce n'étoit que lambris dorés, portes d'ivoire, murailles incrustées de marbre, couvertes de lames d'or, ornées de colonnes, de peintures, et de statues; parquets de mosaïque enrichis de pierres précieuses. L'or, l'argent, l'ivoire, faisoient la matière des lits, des chaises, des meubles et des vases les plus vils. Les tables, échancrées en forme de croissant, étoient bordées d'argent. Les convives étoient couchés sur des lits du côté de la partie convexe: dans le centre du croissant,

par où se faisoit le service, étoit placé un grand flacon d'or du poids de plus de soixante livres, qui contenoit le vin : on le transvasoit dans des urnes d'or plus légères pour verser à boire. Le vin le plus estimé étoit celui de l'île de Thase. On n'admettoit au service de la table que de jeunes valets beaux et bien faits, aussi richement vêtus que leur maître. Les repas étoient accompagnés de concerts de musique, et la salle parfumée des plus précieux aromates de l'Inde et de l'Arabie. Un grand nombre de parasites égayoient le festin, et payoient de bons mots et de flatteries. Ces bouffons formoient le cortége ordinaire des hommes riches, qui ne sortoient guère de leurs maisons sans être suivis d'une foule de cliens, et précédés de valets portant des baguettes pour écarter le peuple. La parure des femmes étoit chargée d'ornemens. Elles avoient le dessus des mains couvert de lames d'or. Le fard étoit d'un usage commun. Outre les pendans d'oreilles, leur visage étoit environné de pierreries. Elles s'efforçoient d'attirer les regards par la pompe de leur équipage, et par une suite nombreuse d'eunuques et de filles de service. Dans les rues de Constantinople, il eût été honteux à une femme de condition libre de n'avoir à sa suite que deux domestiques. Rien n'égaloit le luxe des femmes, si ce n'étoit celui des jeunes gens de qualité.

La sévérité épiscopale tonnoit en vain contre les spectacles. Ces jeux devenoient souvent funestes, et le Cirque étoit ensanglanté par la chute des cochers, qui dans l'ardeur de la course brisoient leurs chars, et perdoient la vie sur l'arène. Des accidens si cruels ne ralentissoient pas la passion du peuple pour ces divertissemens, et les plus sages empereurs en partageoient le plaisir pour paroître populaires. Les combats des jeux olympiques s'étoient établis dans tout l'Orient. On n'y admettoit que des contendans de condition libre; et quiconque étoit soupçonné de crime ou de mauvaises mœurs ne

pouvoit y disputer les prix. Les places du spectacle se trouvoient remplies dès le milieu de la nuit précédente; et la patience des spectateurs étoit encore plus étonnante que la force et l'agilité des combattans. La religion chrétienne n'avoit pas corrigé la licence du théâtre : tout y respiroit encore la débauche et le libertinage. Les funambules et les saltimbanques modernes n'ont point enchéri sur ce qu'on raconte de l'adresse et de la témérité de ceux de ce temps-là.

Toute espèce de sortilége étoit pour lors en grand crédit. On prétendoit guérir les maladies, et se garantir de tout accident par des enchantemens, par des ligatures, par de certains vers qu'on récitoit, par des médailles d'Alexandre le grand qu'on s'attachoit à la tête ou aux pieds. Les femmes usoient d'une infinité de superstitions à la naissance des enfans pour leur procurer une vie longue et heureuse. Tout étoit plein de faiseurs de miracles, qui trompoient le peuple par leurs prestiges.

Dans les procès criminels, la salle où les juges s'assembloient étoit séparée du reste de l'audience par un grand voile. C'étoit derrière ce voile qu'on entendoit les avocats, qu'on interrogeoit les accusés et les témoins, qu'on alloit aux opinions. Ensuite, pour prononcer la sentence, le juge sortoit en public et montoit sur le tribunal. Celui qui étoit condamné à mort étoit conduit à pied au travers du marché, une corde passée dans la bouche, pour l'empêcher de parler. Dans la cérémonie des noces, après le repas, les conviés, ivres la plupart, menoient au travers de la ville la nouvelle mariée, en chantant des airs lascifs. Les derniers empereurs avoient pris grand soin de la sûreté des voyageurs. De distance en distance on rencontroit sur les chemins publics deux sortes de gîtes. Les uns, nommés *mutationes*, n'étoient proprement que des écuries, où l'on trouvoit des relais de mulets et de chevaux; les autres, appelés *mansiones*, étoient des hôtelleries où l'on pouvoit s'arrêter et pas-

ser la nuit. La province entretenoit ces édifices à ses frais, ou fournissoit *gratis* les voitures et les bêtes de trait, de somme et de monture, à ceux qui voyageoient avec un brevet du prince. Les chemins étoient gardés par des escouades d'archers. Enfin, de mille en mille pas, on construisit des corps-de-garde, où l'on faisoit sentinelle nuit et jour. Les funérailles avoient conservé beaucoup de traces d'antiquité. Dès qu'une personne avoit rendu les derniers soupirs, les plus proches parens lui fermoient les yeux et la bouche. On brûloit rarement les morts; le christianisme avoit presque aboli cet usage: on les enterroit hors des villes. Les corps des personnes riches étoient enveloppés d'étoffes de soie, et portés sur des lits dorés. Leurs domestiques les suivoient revêtus d'un sac; les chevaux, couverts de même, accompagnoient la pompe funèbre. On employoit encore des pleureuses à gages, qui jouoient le rôle de la plus vive douleur.

On croit que les vitres ne furent inventées que vers le temps de Théodose. Le verre étoit connu depuis bien des siècles; on l'employoit à une infinité d'usages; mais, quoique rien ne paroisse plus facile à imaginer que de s'en servir pour faire passer la lumière dans les maisons sans les exposer aux injures de l'air, on ne s'en étoit pas encore avisé. On ne fermoit jusqu'alors les fenêtres que de toile, de parchemin, ou de pierres transparentes coupées en lames déliées, telles que le talc, bien plus rare que le verre et plus difficile à employer. Les chevaux, jusqu'à ce temps, n'avoient été couverts que d'une simple housse; on commença à faire usage des selles: on en voit pour la première fois sur la colonne de Théodose à Constantinople; mais on n'y voit point encore d'étriers. Plusieurs auteurs prétendent même que ceux-ci ne furent connus que six ou sept cents ans après Théodose. Il est cependant probable que cette dernière invention n'a pas suivi l'autre de bien loin. En effet, il y grande apparence que ce sont les étriers que saint Jérôme désigne, dans

une de ses lettres, sous le nom de *bistapia;* et l'empereur Maurice, qui vivoit à la fin du sixième siècle, les énonce assez clairement dans sa Tactique. Il est certain que, dans les temps dont nous faisons l'histoire, on n'avoit aucune idée des moulins qui sont mis en mouvement par le vent ou par l'eau, ni des horloges à ressorts : ces inventions si utiles et si ingénieuses étoient réservées pour honorer le siècle de la plus profonde ignorance.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

ARCADIUS, HONORIUS.

THÉODOSE laissoit à ses successeurs un trône éclatant de gloire. Sa sagesse avoit réprimé les vices intérieurs, qui travaillent sourdement à la destruction des états; sa valeur avoit repoussé les barbares, qui s'empressoient de toutes parts à forcer les barrières de l'empire. Mais les fils de ce grand prince ne possédèrent aucune de ses vertus héroïques; ils n'héritèrent que de sa bonté; et cette bonté sans vigueur devint presque inutile à leurs sujets; elle épargna tout au plus aux peuples les maux que les empereurs auroient pu leur faire par eux-mêmes, sans les mettre à couvert ni de l'injustice des subalternes, ni des insultes des ennemis étrangers. AN. 395.

Plus la vertu de Théodose l'avoit élevé au-dessus des princes ordinaires, plus la chute de l'empire fut rude et sensible lorsqu'il tomba dans de si foibles mains. Le règne d'Arcadius et d'Honorius est l'époque d'où l'on peut dater le déclin de la puissance romaine. Quatre causes y concoururent, ou, pour mieux dire, la foiblesse des empereurs en fut la cause principale; elle en produisit trois autres: la corruption des ministres, la dépravation générale des mœurs, et l'ascendant que prirent les barbares.

Arcadius, qui régnoit en Orient, étoit âgé de dix-huit ans. Quoiqu'il portât depuis douze ans le titre d'Auguste, il n'étoit pas pour cela plus capable d'en soutenir la gloire. En vain son père s'étoit appliqué à

Socr. l. 6, c. 23. Philost. l. 11. c. 3. Oros. l. 7, c. 37.



Zos. l. 5. Olympiod. Proc. bel. Pers. l. 1, c. 2, et Vandal. l. 1, c. 2. Cedren. p. 327.

le former par une excellente éducation et par ses propres exemples; la nature avoit refusé à ce jeune prince le fonds nécessaire pour faire éclore et germer ces heureuses semences. Il étoit sans esprit, sans jugement, sans fermeté; également incapable de se donner lui-même et de prendre des autres un bon conseil, et de le suivre avec constance. Son extérieur n'avoit rien qui pût couvrir ses défauts; sa taille mince et petite, son visage sec et basané, un parler lent et traînant, des yeux endormis et qui ne s'ouvroient qu'avec peine, tout annonçoit la foiblesse de son âme. L'histoire ne lui attribue d'autres vertus que la douceur, et quelque zèle pour la religion; mais ces deux qualités, si précieuses dans un prince, furent toujours prêtes à céder aux impressions de sa femme, de ses ministres, de ses eunuques; et, faute de lumières, elles tournèrent souvent au dommage de la religion et de ses sujets. Honorius, à qui Théodose avoit laissé l'empire de l'Occident, revêtu depuis plus d'un an de la qualité d'Auguste, étoit dans sa onzième année. Ce seroit bien mal juger de son caractère que de s'en rapporter aux flatteries hyperboliques du poëte Claudien. Il avoit au-dessus de son frère les grâces de l'extérieur; mais on voit dans sa conduite la même incapacité, la même indolence. Il faut cependant convenir que sa piété paroît avoir été plus solide et plus éclairée. C'est sans doute pour cette raison que quelques auteurs ecclésiastiques nous représentent le ciel armé pour la défense de ce prince, et abattant sous ses pieds tous les tyrans que son règne vit s'élever et disparoître. Pour moi, loin de lui faire un mérite d'avoir survécu à tant de rebelles, je regarderois plutôt ces attentats multipliés comme une preuve de sa foiblesse. S'il eût su porter le sceptre, auroit-on si souvent entrepris de l'arracher de ses mains?

Claud. de laud. Stilic.

Des princes de ce caractère avoient besoin de trouver ailleurs les ressources qui leur manquoient en eux-

mêmes. Il leur falloit des ministres habiles, vigilans, pleins de vigueur, aussi détachés de leurs propres intérêts que zélés pour leur maître et pour la patrie. Théodose s'étoit utilement servi de Rufin et de Stilicon. Le génie supérieur de ce prince, qui gouvernoit par lui-même, avoit tenu en respect ces deux ambitieux. Il crut servir l'empire en confiant à Rufin la conduite d'Arcadius, et à Stilicon celle d'Honorius. Mais, dès qu'il eut fermé les yeux, les deux ministres levèrent le masque; ils se regardèrent comme souverains; ils régnèrent en effet tant qu'ils vécurent, et ils avoient tellement accoutumé leurs maîtres à cette sorte d'esclavage, qu'après leur mort, Arcadius et Honorius, toujours enfans, ne firent jamais que ramper sur le trône. Rufin songea même dès les premiers jours à prendre le titre d'empereur. C'étoit un homme à qui le crime ne coûtoit que la peine du déguisement; cruel par caractère, mais revêtant ses cruautés des apparences de la justice; avare, vendant les charges, les faveurs du prince, les secrets de l'état; désolant les provinces par des concussions, et punissant sévèrement les concussionnaires. Sa puissance ne dura pas une année; il ne lui en fallut pas davantage pour préparer la ruine de l'empire par la plus noire trahison, en y appelant les barbares; et il eut dans le ministère un successeur digne de lui. Stilicon n'avoit pas moins d'ambition; mais il étoit plus mesuré dans ses démarches. Il n'épargnoit pas les biens des sujets; il vendoit, comme Rufin, la justice et l'injustice; dans les deux empires il falloit également se résoudre à tout perdre pour échapper aux violences et aux calomnies des délateurs: les belles maisons, le grandes terres se trouvèrent bientôt réunies entre les mains de Rufin et de Stilicon. Mais Stilicon savoit donner à ses vices un air de grandeur; il étoit ravisseur et libéral, dissolu et plein de courage, s'attachant les soldats par une noble familiarité, et souvent aux dépens de la discipline. Il avoit encore sur Rufin l'avantage de

Idem, laus Seren.
Idem in Ruf.
Oros. l. 7, *c.* 38.
Zos. l. 5.
Philost. l. 11, *c.* 3.
Prosp. prom. l. 3, *c.* 38.
Suid. Ρουφῖνος.
Grut. inscr. CCCCXII, 3.
Cod. Theod. l. 6, *tit.* 30, *leg.* 15, 16, 17.

la naissance. Quoiqu'il fût Vandale d'origine, il devoit les commencemens de sa fortune à son père, qui s'étoit signalé au service de l'empire. Il s'étoit lui-même acquis beaucoup de réputation dans toutes les guerres. Théodose l'avoit honoré des charges de grand-écuyer, de général de l'infanterie et de la cavalerie, de comte des domestiques. L'alliance de l'empereur le relevoit encore au-dessus de ces dignités. Sa femme Sérène, nièce de Théodose, ne lui procuroit pas seulement une éclatante considération; elle le servoit avec adresse dans les intrigues de cour. Tandis qu'il étoit à la guerre, elle éclairoit les démarches de Rufin, elle écartoit les traits de l'envie, elle donnoit à son mari de bons conseils. Théodose, avant que de mourir, avoit accordé son fils Honorius avec Marie, fille de Stilicon et de Sérène. En un mot, Stilicon étoit déjà environné de tout l'éclat du trône. Rufin s'efforça de s'en revêtir; et la majesté impériale fut entièrement éclipsée dans Arcadius et Honorius. La flatterie publique négligea des princes inutiles pour n'encenser que les vrais monarques; et le poëte Claudien porte le mépris de son souverain jusqu'à dire ouvertement à Stilicon qu'il est heureux d'avoir l'empereur pour gendre, mais que l'empereur est encore plus heureux de l'avoir pour beau-père. Bientôt il s'assembla autour des deux ministres une cour plus brillante que celle de leurs maîtres; elle se forma de tout ce qu'il y avoit dans l'empire de gens sans foi et sans honneur, qui couroient après la fortune. On vit sortir de la poussière et des lieux de débauche un essaim de misérables qui, en peu de temps engraissés du sang des peuples, parvinrent à éblouir les yeux par la magnificence de leurs habits et la pompe de leurs équipages. Tout étant vénal, les ministres et leurs subalternes multiplièrent à l'infini les offices et les emplois du palais. Les deux empereurs, la cinquième année de leur règne, entreprirent la réforme des bureaux de la cour.

Arcadius y réserva deux cent quatre-vingts employés, avec six cent dix surnuméraires. L'abus alloit encore plus loin dans la cour d'Occident. Honorius crut faire beaucoup de restreindre au nombre de six cent quarante-six les commis de l'intendant des finances, et à celui de trois cents ceux de l'intendant du domaine, sans compter les surnuméraires. Julien avoit borné à dix-sept le nombre des agens du prince; ils étoient depuis son règne montés à dix mille. On conçoit aisément quelle surcharge c'étoit pour les sujets, et combien tant de mains avides enlevoient aux revenus du prince.

La corruption qui régnoit à la cour s'étendit dans toutes les parties de l'état. Les magistratures n'étoient plus que des brigandages autorisés. Ceux qui s'étoient appauvris par l'achat de leurs charges s'enrichissoient de nouveau par l'exercice; et même, après leur temps expiré, ils conservoient le droit de piller, en sorte que leurs successeurs ne devenoient que leurs collègues de vexations et de rapines. Les officiers municipaux, établis pour être les tuteurs des cités, s'érigeoient eux-mêmes en tyrans. La contagion passa jusque dans le sanctuaire; et un saint prêtre de ce temps-là se plaint de cet esprit d'avidité qui, joint à la dissolution des mœurs, s'introduisoit dans le clergé et dans les monastères. La discipline militaire, déjà fort affoiblie, se relâcha tout-à-fait. On ne reconnut plus ni la forme des légions, ni l'ancienne valeur romaine. Toutes les sortes de débauches, également compagnes du luxe et de la misère, se répandirent dans l'empire. Le crime perdit sa honte; il ouvrit même souvent la route de la fortune. La fraude passa pour une subtilité ingénieuse. L'histoire en rapporte un exemple arrivé la première année du règne d'Arcadius. Euthalius de Laodicée étoit employé en Lydie: il tourmentoit la province par ses concussions. Rufin, qui se réservoit ce privilége, le fit condamner à une amende de quinze livres d'or, et envoya des offi-

Isid. Pelus. l. 1, ep. 485, 487.
Salv. de gubern. l. 4, 5, 7.
Synes. ep. 127.

ciers fidèles pour le forcer à payer. Euthalius leur compta la somme, et l'enferma dans un sac qu'il scella du sceau public; mais il eut l'adresse d'y substituer un autre sac parfaitement semblable. La cour ne fit que rire de cette fourberie; on voulut voir Euthalius; ce fut la cause de son avancement; on le nomma gouverneur de la Cyrénaïque.

Salv. de gub. l. 5. Philost. l. 11, c. 7. Vales. rer. franc. l. 6. Ruinart. in Vict. vit. not. 199.

Ce débordement de tous les vices nuisit plus à l'empire que la peste, la famine, les tremblemens de terre, et tous les fléaux dont ces règnes malheureux furent affligés. Il fit même plus de mal que l'épée des barbares, qui ne trouvèrent tant de facilité à désoler et envahir les provinces que parce qu'ils n'y rencontrèrent plus de Romains. Ce fut alors que ces conquérans étrangers prirent l'avantage sur les armes de l'empire. Les Francs, les Goths, les Huns, les Suèves, les Alains et les Vandales avoient déjà perdu une partie de leur férocité originaire; mais ils en conservoient encore toute la vigueur et tout le ressort. Leurs esprits rudes et grossiers étoient d'une trempe plus forte que des âmes abâtardies par les vices. Leurs capitaines étoient des hommes de cœur et de génie. Alaric fut un guerrier supérieur à tous ceux de l'empire, non-seulement en valeur et en science militaire, mais aussi en prudence, et même en humanité et en bonté. Genseric fut cruel, mais grand politique et grand capitaine; et, sans la persécution qu'il suscita en Afrique contre les catholiques, sa mémoire seroit en honneur. Ce qui prouve le bon gouvernement de ces princes, c'est qu'un grand nombre de sujets de l'empire le préférèrent à celui sous lequel ils étoient nés. Des provinces entières les reçurent avec joie; les habitans des autres quittoient en foule leur pays pour s'aller jeter entre les bras des Goths et des Vandales, où ils trouvoient un asile contre les exactions et la tyrannie. Ce fut alors que, ces étrangers s'étant emparés d'une grande partie de l'empire, les peuples qui demeurèrent sujets

des empereurs, se distinguèrent en prenant tous en général le nom de *Romains;* les autres furent nommés *barbares ;* mais ce nom cessa d'être odieux. Théodoric, roi des Ostrogoths, faisant des lois différentes pour ses sujets naturels et pour ceux qu'il avoit conquis, donne aux premiers le nom de *barbares* et aux autres celui de *Romains.*

Après avoir mis sous les yeux du lecteur le tableau général de l'état où se trouvoit l'empire, il est temps de passer au récit des événemens. J'avertis que je cesse ici de marquer exactement les consulats. Les princes sont presque toujours consuls; les autres ne sont la plupart connus que par les fastes; leurs actions et leurs qualités personnelles ne leur donnent aucun rang dans l'histoire. En effet, le droit des consuls se réduisoit alors à servir de date. Les années de l'ère vulgaire suffiront pour régler la suite des faits. Je me contenterai de donner séparément la liste des consuls, et ne placerai dans mon récit que ceux qui sont dignes de mémoire. J'ai déjà fait mention du consulat des deux frères Olybre et Probin, de l'illustre maison des Anices. Théodose, à la prière du sénat romain, les avoit nommés consuls pour cette année 395. Claudien relève en leur personne la connoissance des lettres, l'éloquence, la modestie, l'éloignement de toute débauche, une prudence avancée dans la première jeunesse. Nous avons en faveur d'Olybre une autorité moins suspecte de flatterie. Saint Jérôme dit qu'il fut enlevé par une mort prématurée; que Rome le pleura, mais qu'il fut heureux de n'avoir pas été témoin de la prise et du saccagement de Rome; qu'il joignit aux vertus domestiques celles de l'homme public, et qu'il fut le père de sainte Démétriade, célèbre dans l'histoire de l'Eglise.

Claud. de Olybr. et Prob. cons. Hieron. ep. 8.

Le premier soin de Stilicon, après la mort de Théodose, fut de partager également le trésor de ce prince entre ses deux fils. Il en fit porter la moitié à Constanti-

Claud. bell. gild. et de laud. Stilic. l. 1, 2. Cod. Theod.

l. 15, tit. 14, leg. 9, 11, 12.

nople. Il s'occupoit en même temps à étouffer une discorde près d'éclater entre les soldats, et qui pouvoit devenir funeste. Les vainqueurs et les vaincus ne composoient plus qu'une même armée : ils étoient campés ensemble aux portes de Milan. Mais tant de nations différentes de mœurs, de religion, de langage, s'accordoient mal. D'ailleurs les soldats de Théodose méprisoient ceux d'Eugène; leurs railleries et leurs insultes rallumoient dans le cœur des vaincus une haine mal éteinte. Stilicon étoit aimé des troupes, il vint à bout de réunir les esprits. Il dressa le plan d'une amnistie générale, qu'Honorius fit publier quelques mois après pour tout l'Occident. C'étoit l'exécution d'un ordre que Théodose avoit donné par son testament. Les lois qui furent publiées à ce sujet déclarèrent que tous ceux qui avoient porté les armes pour le tyran, et qui avoient reçu de lui quelque charge ou quelque emploi que ce fût, étoient purgés de toute infamie, et qu'ils rentroient en possession de l'état et des dignités dont ils avoient joui avant l'usurpation, sans pouvoir cependant conserver les titres ou les emplois que le tyran leur avoit conférés. Tous les actes civils passés volontairement et sans fraude ni violence, du temps de l'usurpateur, étoient déclarés valides : on ordonnoit seulement d'en effacer le nom des consuls choisis par Eugène, et d'y substituer la date des consuls nommés en Orient. On ajoutoit que tout ce temps de trouble et de désordre seroit censé non avenu, et qu'il ne pourroit être compté pour remplir le terme fatal des prescriptions. Après ces dispositions nécessaires à la tranquillité de l'Occident, Stilicon, qui prétendoit avoir reçu de Théodose une égale autorité sur les deux empires, étoit résolu d'aller à Constantinople pour y faire reconnoître ses droits et dépouiller Rufin de tout pouvoir. Mais, afin de ne laisser derrière lui aucun sujet de crainte, il voulut auparavant s'assurer des barbares de la Germanie. Il partit

pour renouveler avec eux les anciens traités qu'ils venoient de violer en fournissant des secours à Eugène.

L'empire d'Orient étoit en paix, et rien ne venoit distraire les projets de Rufin. Il aspiroit au titre d'empereur, dont il avoit déjà toute l'autorité; et l'inaction du prince, qui, sans examiner les volontés de son ministre, s'étoit fait une loi d'y souscrire, lui permettoit de tout espérer. Il crut abréger le chemin du trône en mariant sa fille avec Arcadius: il lui en fit jeter des propos par les eunuques de la chambre, toujours puissans auprès des maîtres foibles. Rufin comptoit sur le secret de cette intrigue; mais à peine fut-elle formée, qu'elle étoit déjà divulguée dans Constantinople. Son orgueil, qui croissoit tous les jours, annonçoit ses prétentions: il n'en devenoit que plus odieux. Dans une circonstance si critique, il eut l'imprudence de s'éloigner d'Arcadius, qu'il ne devoit pas perdre de vue: Florence, préfet des Gaules dans le temps que Julien, encore César, gouvernoit ces provinces, s'étoit dérobé par la fuite au juste ressentiment de ce prince dès qu'il l'avoit vu maître de l'empire. Lucien, son fils, ayant reparu à la cour de Théodose, avoit gagné les bonnes grâces de Rufin en lui abandonnant ses plus belles terres. Il n'en coûta au ministre que de procurer à Lucien la faveur d'Arcadius et la dignité de comte d'Orient. Le nouveau comte commençoit à remplir cette charge beaucoup mieux qu'on ne pouvoit l'espérer d'un homme qui l'avoit achetée. Il étoit juste, désintéressé; on voyoit en lui toutes les qualités qui font le bonheur des peuples et l'honneur de ceux qui commandent. Exact observateur des règles, il ne donnoit rien à la faveur. Euchérius, grand-oncle d'Arcadius, lui ayant demandé une chose injuste, fut piqué de son refus, et s'en plaignit à l'empereur, qui en fit des reproches à Rufin. Celui-ci, voulant montrer son zèle, et trouvant très-mauvais qu'un subalterne qu'il protégeoit prétendît être plus

Zos. l. 5. Soz. l. 8, c. 6. Philost. l. 11, c. 6. Chron. Alex.

honnête homme que lui, part de Constantinople sans rien dire de son dessein, vole à Antioche, où il arrive de nuit, et se fait sur-le-champ amener Lucien. Le comte, qui ne méritoit que des louanges, est frappé à coups de fouets, et si rudement, qu'il expire au milieu de ce supplice. On le reporte chez lui dans une litière fermée. On espéroit faire croire aux habitans d'Antioche qu'il étoit mort subitement. Mais le peuple, qui chérissoit Lucien, ne fut pas dupe d'un mensonge si grossier : il murmuroit hautement de cette cruelle injustice ; et ce fut pour le distraire et l'apaiser que Rufin fit jeter les fondemens d'un portique qui surpassa en magnificence tous les édifices d'Antioche. Il retourna aussitôt à Constantinople. Tous ses projets étoient renversés. Eutrope, un des eunuques du palais, jaloux du pouvoir de Rufin, avoit profité de son absence pour tourner d'un autre côté le cœur du jeune empereur. Eudoxie étoit fille de Bauton, ce comte françois qui avoit rendu à l'empire des services signalés. Il avoit, en mourant, confié l'éducation de sa fille à Promote son ami, que Rufin fit ensuite périr. Les deux fils de Promote, qui, malgré le ministre, étoient fort accrédités à la cour, parce qu'ils avoient été élevés avec Arcadius, continuèrent de prendre soin d'Eudoxie. Ils la firent instruire par un pieux ecclésiastique, nommé Pansophius, qui fut depuis évêque de Nicomédie. Ils aimoient trop Eudoxie, qu'ils regardoient comme leur sœur, et ils avoient trop de raisons de détester Rufin pour ne pas se prêter avec zèle au dessein d'Eutrope. Eudoxie étoit belle : Eutrope vanta sa beauté au jeune prince; il lui présenta son portrait, et n'eut pas de peine à lui persuader qu'elle méritoit la préférence. Le mariage fut arrêté pour le 27 d'avril. Rufin arriva quelques jours auparavant. Il ne douta point que les préparatifs dont il trouva tout le palais occupé ne fussent pour les noces de sa fille. Toute la cour le pensoit comme lui. Afin de lui rendre

la disgrâce plus sensible, Eutrope avoit engagé le prince au secret, pour jouir, disoit-il, du plaisir de la surprise de Rufin. On ordonne, selon la coutume, des réjouissances publiques. Eutrope fait porter en pompe au travers de la ville les habits que l'empereur envoyoit à son épouse future. Tout le peuple, qui suivoit en foule, les croyoit destinés à la fille de Rufin, et les officiers mêmes qui les portoient n'avoient pas d'autre pensée. Quand on fut arrivé devant la maison de Promote, Eutrope y fit entrer ces ornemens; il en revêtit Eudoxie, et le mariage fut célébré ce jour même. Arcadius ne fit que rire de l'étonnement de Rufin; il continua de lui donner sa confiance. Rufin, de son côté, ne rabattit rien de ses vues ambitieuses; mais il résolut de perdre Eutrope.

Eudoxie tenoit beaucoup du caractère de sa nation. Altière, hardie, opiniâtre, elle dominoit absolument Arcadius. Elle fut cependant elle-même gouvernée par ses femmes et par ses eunuques, qui ne ressembloient pas tous à son chambellan Amantius. Celui-ci étoit d'une éminente sainteté, charitable, plein de zèle pour l'Église et de respect pour ses ministres. On doit attribuer à ses conseils toutes les bonnes œuvres d'Eudoxie, comme on peut en grande partie imputer aux autres les actions d'avarice, d'injustice et de violence qui ont terni la vie de cette princesse. Sa chasteté même ne fut pas hors de soupçon.

Zos. l. 5. *Philost. l.* 11. *c.* 6. *Cedren. p.* 3, 4. *Till. Arcad. art.* 3.

Le mariage d'Arcadius fit sentir à Rufin qu'il avoit en la personne d'Eutrope un ennemi capable de le traverser dans les intrigues de cour. Il redoutoit encore davantage les armes de Stilicon, qui s'entendoit avec Eutrope. Il craignoit de voir bientôt aux portes de Constantinople ce rival dangereux. Afin de le retenir en Occident, et de forcer en même temps Arcadius à partager avec son ministre le titre d'empereur, il prit le parti de troubler le repos de l'empire en y introduisant les barbares, au risque de se perdre lui-même.

Oros. l. 7, *c.* 37. *Soc. l.* 6, *c.* 1. *Soz. l.* 8, *c.* 1.

Claud. in Ruf. l. 2, et in Eutr. l. 2. Hier. ep. 3. Chrys. de pœnit. hom. 4. Cod. Theod. l. 15, tit. 1, leg. 34. Soc. l. 6, c. 1. Philost. l. 11, c. 8. Assemani. bibl. or. t. 1, p. 263. Idem de monophysitis, c. 9. Chron. Edess.

Dans cette résolution désespérée il dépêcha vers les Huns, qui habitoient au-delà du Danube, pour les inviter à se jeter sur l'Asie. Ces peuples féroces, qui ne respiroient que la guerre et le pillage, ayant passé le Tanaïs, descendirent du Caucase au mois de juillet comme des loups affamés. Rien ne résista à leur fureur. Ils saccagèrent l'Arménie, la Cappadoce, la Cilicie, la Syrie; et traînant ou chassant devant eux une multitude incroyable de prisonniers, ils arrivèrent devant Antioche. Cette ville, pleine de confiance en son évêque, comptoit moins sur la force de ses remparts que sur le secours du ciel; et tandis que les cris menaçans des Huns retentissoient autour des murs, Jean Chrysostôme rassembloit ses concitoyens dans l'église comme dans un asile, et rassuroit leurs cœurs par son éloquence divine. La Phénicie, la Palestine, l'Arabie, l'Egypte même, trembloient déjà de frayeur. On croyoit à tous momens voir les Huns arriver à Jérusalem pour y piller les trésors que la dévotion de toute la terre avoit accumulés dans cette ville. Les habitans l'avoient abandonnée pour fuir au bord de la mer. On préparoit des vaisseaux; et quoique les vents fussent contraires, on appréhendoit moins les orages que le fer de ces ennemis cruels. Mais Antioche fut une digue qui arrêta ce torrent. Les Huns retournèrent sur leurs pas en s'étendant jusqu'aux bords du Tigre, et laissant partout des traces sanglantes de leur passage. La Syrie, au pied du mont Taurus, Samosate dans la Comagène, Amide et Macépracta en Mésopotamie, Arzun et Hazaneta en Arménie furent entièrement ruinées. Ces ravages durèrent tout l'hiver et une partie de l'année suivante. Le lâche Addée, général des troupes d'Orient, ne se mit pas même en mouvement pour s'y opposer. Après la retraite des Huns, Arcadius obligea par une loi toutes les villes de l'Orient de se fermer de murailles, et de réparer celles que le temps ou les barbares avoient détruites.

En même temps que Rufin attiroit les Huns en Orient, il écrivoit secrètement à Alaric, et lui faisoit tenir de grandes sommes d'argent pour rassembler des troupes et venir à leur tête fondre sur la Grèce, l'assurant qu'il n'y rencontreroit aucun obstacle. Ce traître sacrifioit ces provinces pour former une barrière entre lui et Stilicon. Alaric étoit alors mécontent de l'empire, et très-disposé à l'attaquer. Il prétendoit avoir assez bien servi Théodose dans la guerre contre Eugène pour mériter des distinctions. Se croyant méprisé, il s'étoit détaché de l'armée avec les Goths qu'il commandoit, et marchoit vers le Danube. Les lettres et les présens de Rufin favorisoient son ressentiment. Il joignit à ses troupes un grand nombre de Huns, de Sarmates et d'Alains, qui avoient passé le fleuve sur les glaces pendant l'hiver. Suivi d'une nombreuse cavalerie, il ravagea la Mœsie, la Thrace, la Pannonie. Ses partis couroient toute l'Illyrie, depuis la mer Adriatique jusqu'à Constantinople. Les Goths campoient à la vue de cette ville, et désoloient les environs. Tout étoit dans une étrange consternation. Arcadius, sans troupes ainsi que sans conseil, trembloit dans son palais. Rufin seul, prenant l'habillement des barbares, osa sortir de la ville et entrer dans leur camp pour traiter avec eux. Il en fut bien reçu, et les engagea à force d'argent à s'éloigner de Constantinople. Il tiroit vanité du succès de cette négociation; elle ne servit qu'à fortifier le soupçon de sa perfidie.

Zos. l. 5. Claud. in Ruf. l. 1, 2. Marcel. chr.

Cependant Stilicon, ayant traversé la Rhétie, parcouroit les bords du Rhin jusqu'à son embouchure avec une promptitude incroyable. Il reçut sur son passage les hommages de tous les barbares voisins. Les rois des Suèves et des Allemands demandèrent la paix, et lui donnèrent leurs enfans en ôtage. Ils lui offrirent de joindre leurs troupes à celles d'Honorius en qualité d'auxiliaires. Stilicon refusa des secours trop puissans

Claud. de laud. Stilic. l. 1. Idem, de 4° consulatu Honor. Idem in Eutr. l. 1. Greg. Tur. hist. franc. l. 2, c. 9. Vales. rer. franc. l. 2.

pour n'être pas dangereux : il se contenta de tirer de leur pays quelques recrues. Les peuples germains, depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe, vinrent traiter avec lui. Il compléta les garnisons qui bordoient la frontière de la Gaule. Il arrêta les pirateries des Saxons. Les Pictes, qui désoloient la Grande-Bretagne, prirent l'épouvante, comme s'il eût été prêt à passer la mer, et se retirèrent dans leurs montagnes et dans leurs marais. La terreur de son nom, et peut-être l'argent qu'il savoit répandre, lui procuroient ces succès sans tirer l'épée. De tous ces peuples guerriers les Francs étoient les plus redoutables. Ils avoient pour rois deux frères dont la valeur turbulente et impétueuse s'étoit déjà fait connoître. Marcomir et Sunnon, ainsi se nommoient ces princes, se soumirent alors aux conditions que le général romain leur imposa. Mais, peu de temps après, Marcomir ayant donné quelque soupçon de sa fidélité, Stilicon le fit enlever; et, après l'avoir quelque temps tenu prisonnier dans la Gaule, il le fit transporter en Toscane, où ce prince mourut. Sunnon, qui menaçoit de venger son frère, fut tué dans son pays, où Stilicon entretenoit des intelligences.

Claud. in Ruf. l. 2. Idem de laud. Stilic. l. 1. Zos. l. 5. Philost. l. 11, c. 3. Marcel. chr.

Ce ministre, aussi heureux qu'infatigable, ne fut pas plus tôt revenu à Milan, qu'il se mit à la tête de l'armée pour aller chercher Alaric dans la Grèce. Son dessein secret étoit de s'avancer ensuite jusqu'à Constantinople. Il passa les Alpes Juliennes, et traversa la Dalmatie. Il conduisoit une armée nombreuse, composée des troupes de l'Orient et de l'Occident qui avoient servi sous les ordres de Théodose et d'Eugène. Au bruit de sa marche Alaric rassembla tous ses différens corps dans les plaines de la Thessalie. Son armée consistoit presque toute en cavalerie. Il enferma dans l'enceinte de son camp une grande étendue de pâturages; il l'environna d'un double fossé et d'une double palissade; il le fortifia encore d'une espèce de rempart formé par ses cha-

riots de bagage. Les bœufs d'attelage furent destinés à la nourriture des soldats. Il avoit pris toutes les précautions possibles pour se maintenir dans ce poste aussi longtemps qu'il le jugeroit à propos. Stilicon, arrivé à la vue des Goths, leur présente la bataille, et, sur leur refus, il se dispose à les forcer dans leurs lignes. Les troupes de l'Occident avoient l'aile droite; celles de l'Orient étoient placées à l'aile gauche. Tous étoient embrasés d'une égale ardeur, que le général animoit encore par ses paroles; et ce jour alloit décider du sort des deux nations. L'armée romaine, poussant de grands cris, que redoubloient les échos du mont Olympe, s'ébranloit déjà pour l'assaut, lorsqu'on aperçut des cavaliers qui accouroient à toute bride. C'étoit un ordre d'Arcadius adressé aux troupes de l'Orient. Il leur commandoit de se détacher sur-le-champ et sans aucun délai de l'armée d'Occident, et de revenir à Constantinople. Rufin, alarmé de la marche de Stilicon, avoit dicté cet ordre à l'empereur. Les soldats orientaux refusoient d'obéir; indignés de se voir arracher des mains une victoire qu'ils croyoient assurée, ils protestoient à Stilicon qu'ils étoient prêts à le suivre, et à ne reconnoître d'autres ordres que les siens. Stilicon, outré de dépit, n'osa cependant les retenir; c'eût été déclarer la guerre à Arcadius. Il fit sonner la retraite; et, s'étant éloigné de l'ennemi, il renvoya les Orientaux sous la conduite de Gaïnas. Connoissant la hardiesse de ce capitaine, il convint secrètement avec lui des moyens de faire périr Rufin. Pour lui, n'étant plus en état de tenir la campagne, il reprit la route d'Italie.

L'armée d'Orient, la tristesse sur le visage et la rage dans le cœur, vint à Thessalonique. Ce fut là que Gaïnas découvrit son dessein aux officiers. Tous se portèrent avec joie à venger sur le traître Rufin leur honneur et celui de l'empire. On dit même que les soldats furent instruits du complot; et le secret qu'ils gardèrent est un

Claud. in Ruf. l. 2. Soc. l. 6, c. 1. Soz. l. 8, c. 1. Philost. l. 11, c. 3. Zos. l. 5. Marcel. chr.

Chron. Alex. des exemples de la retenue que la haine peut inspirer à une multitude naturellement légère et indiscrète. Après avoir passé par Héraclée, comme ils approchoient de Constantinople, Gaïnas prit les devans pour annoncer à l'empereur l'arrivée de ses troupes, et le prier de venir, selon la coutume, recevoir leurs hommages hors de la ville. Rufin attendoit cette occasion brillante pour se faire nommer collègue de l'empereur. Il avoit la parole du prince, et il se tenoit assuré du consentement des soldats. On avoit déjà frappé à son coin l'argent qu'il devoit distribuer aux troupes et au peuple : le palais étoit orné avec magnificence, et le festin commandé pour la fête de la proclamation. Le matin du 27 de novembre, Arcadius se transporte à l'Hebdome, où l'armée s'étoit rendue. Rufin marchoit à côté de lui, profitant avec complaisance de l'avantage que lui donnoit sa bonne mine. L'empereur, en arrivant, salue les enseignes, selon l'usage militaire, dont ne se dispensoit pas même le souverain. Rufin félicite les soldats ; il caresse les officiers ; et, tandis que ceux-ci l'amusent par de feintes protestations de zèle et de respect, l'armée, par un mouvement concerté, environne le prince et le ministre. Rufin, ébloui de sa gloire, n'aperçoit rien de ce qui se passe autour de lui ; il presse l'empereur de monter sur le tribunal, et de se déclarer sur le choix qu'il fait d'un collègue. En ce moment, au signal que donne Gaïnas, un soldat, tirant son épée, la plonge dans le corps de Rufin. Tous à l'instant fondent sur lui ; on le perce de coups, on le déchire. Son corps disparoît sous tant de bras acharnés ; on ne réserve que sa tête et sa main droite. Arcadius, témoin de cette rage, et teint du sang de son ministre, se retire avec effroi et s'enferme dans son palais. On plante la tête au bout d'une pique, une pierre dans la bouche pour la tenir ouverte. L'armée, chantant sa victoire, entre dans Constantinople à la suite de cette horrible enseigne, que le

peuple en foule insulte à coups de pierres. Une troupe de soldats, tenant la main de Rufin, la présentoit aux passans, en disant : *Donnez à ce misérable qui n'en eut jamais assez ;* et chacun s'empressoit de payer le cruel service qu'ils venoient de rendre à l'empire. Ce ministre, aussi malheureux que coupable, n'eut pas besoin d'un tombeau superbe qu'il s'étoit fait construire.

Eutrope, dont la perte étoit assurée, si Rufin eût réussi, profita de l'épouvante d'Arcadius pour s'emparer de l'esprit de ce prince, toujours prêt à se livrer à celui qui osoit entreprendre de s'en rendre maître. C'étoit un eunuque déjà avancé en âge. Vil jouet de la fortune, rebut de la plus infâme débauche, cent fois acheté et cent fois revendu, après avoir passé de l'Arménie, où il étoit né, en Assyrie, d'Assyrie en Galatie, recueillant tous les vices des divers pays et de ses différens maîtres, il tomba entre les mains d'un officier qui le vendit à son général Arinthée. Celui-ci le donna à sa fille, qu'il marioit, pour la servir dans les offices les plus bas. Chassé de cette maison comme un esclave inutile à cause de sa vieillesse, il parvint à s'introduire chez Abundantius. Ce général lui procura une place entre les derniers eunuques du palais. Dans une telle variété d'aventures, Eutrope avoit acquis la souplesse d'un scélérat ; il y joignoit un grand fonds d'hypocrisie. Théodose, dont le principal talent n'étoit pas celui de connoître les hommes, l'avança à son service, et l'honora même de quelque confiance. Ce fut lui qu'il envoya en Egypte pour consulter un saint solitaire sur la guerre qu'il entreprenoit contre Eugène. Eutrope devint grand-chambellan, rival de Rufin, et son successeur dans ses crimes comme dans sa puissance. Il n'étoit ni moins avare, ni moins cruel, ni moins ambitieux. Ces vices, qui dans Rufin avoient affligé l'empire, le flétrissoient dans un eunuque. Dès le premier pas dans

Claud. in Eutr. l. 1, 2.
Zos. l. 5.
Phil. 11, *c.* 4.
Suid. Εὐτρόπιος.
Marc. chron.

le ministère, il écarta de la cour Marcel, maître des offices, dont il redoutoit la vertu, et donna sa charge à Hosius, Espagnol, né et élevé dans l'esclavage, qui n'avoit d'autre mérite que d'être un excellent cuisinier et un très-méchant homme.

Symm. l. 6. ep. 14. Cod. Theod. l. 9, tit. 42, leg. 14, 15. Zos. l. 5. Marc. chron. Baronius.

Tous les biens de Rufin furent saisis au profit du prince, c'est-à-dire qu'Eutrope s'en appropria la meilleure partie, et qu'il abandonna à ses créatures ce qui, étant de moindre prix, se trouvoit être à leur bienséance. Comme l'avare favori avoit dépouillé une infinité de particuliers, après sa mort tous se croyoient en droit de reprendre ce qu'une injuste violence leur avoit ravi. Ces recouvremens auroient fort diminué le butin d'Eutrope. C'est pourquoi, dès le commencement de l'année suivante, Arcadius défendit par une loi à toute personne de se mettre par soi-même en possession d'aucun des biens de Rufin, sous peine d'une confiscation générale des siens propres, déclarant que, jusqu'à l'examen juridique, le préjugé devoit être en faveur du fisc. Cette loi avoit quelque chose de spécieux; elle laissoit aux légitimes propriétaires l'espérance de recouvrer par les formes de la justice ce qui leur appartenoit. Mais Eutrope étoit le maître des jugemens, et très-résolu sans doute de ne rien perdre de sa proie. Il consentit cependant à laisser à la femme et à la fille de Rufin les biens qui leur étoient propres; et, pour se faire honneur dans tout l'empire de cette action d'équité, il engagea l'empereur à déclarer par une loi que les parens d'un proscrit qui n'auroient point eu de part à son crime n'en auroient pas à sa punition. Après le massacre de Rufin, sa femme et sa fille s'étoient réfugiées dans une église. Eutrope, leur ayant donné parole qu'il ne leur seroit fait aucun mal, leur permit de se retirer à Jérusalem. Elles y passèrent le reste de leurs jours. Rufin laissa encore une sœur nom-

mée Sylvie, qui, ayant consacré à Dieu sa virginité, devint célèbre par sa sainteté et par la connoissance des divines Ecritures.

Pendant cette année les Sarrasins firent des courses dans la Palestine, et massacrèrent plusieurs solitaires dans le désert de Thécué. Ce désert, qui commençoit au bourg de Thécué, à douze milles de Jérusalem, vers le midi, s'étendoit le long de la mer Morte jusqu'à la mer Rouge. Les Maziques, peuple barbare de la Libye, vinrent aussi troubler la tranquille solitude de Scéthé. Les moines qui purent échapper à leur fureur prirent la fuite, et ne revinrent qu'après la retraite de ces brigands.

Till. Arcad. art. 27, et vie de S. Arsène, art. 9. Cellar. geog. ant. l. 3, c. 13, §. 145.

Il y eut à Rome une extrême disette. Gildon, qui commandoit en Afrique, et qui songeoit à s'en rendre maître, arrêtoit par ses chicanes et ses artifices le départ de la flotte de Carthage. Le peu de blé qui se trouvoit à Rome étoit gâté et malsain. On ne parle en cette occasion d'aucun remède apporté par le gouvernement. Les sénateurs firent acheter du blé à leurs frais dans les provinces. Cette ressource étant épuisée, on fut obligé de retrancher sur la distribution qu'on faisoit au peuple par mesure. Malgré cette épargne, il ne restoit de provision que pour vingt jours, et Rome s'attendoit à toutes les horreurs de la famine. Le sénat fit un nouvel effort; il distribua encore à ses dépens du blé et de la viande. Ces secours, ménagés avec économie, firent subsister la ville jusqu'à l'arrivée de la flotte.

Symm. l. 4, ep. 21, l. 6, ep. 14, 26.

L'année 396 commença par une fête brillante. Honorius entroit dans son troisième consulat. Toutes les personnes distinguées qui se trouvoient en Occident se rendirent à Milan. La ville de Rome députa le poëte Claudien pour complimenter le prince. Il s'en acquitta par un poëme flatteur, et depuis ce temps il ne manqua jamais l'occasion de prodiguer à Honorius les louanges les plus outrées. Il en fut récompensé par des charges

Claud. præf. de 3° consulatu Honor. et de 4° consul. Symm. l. 3, ep. 80, et seqq. l. 6, ep. 40. Cod. Theod. t. 6, p. 373. Salv. de gub. l. 6.

Sidon. Apol. carm. 9. Grut. inscr. cccxci, 5. Till. Honor. not. 3, et vie de S. Ambroise, art. 76.

honorables, et par une statue qu'Honorius, à la requête du sénat, lui fit ériger à Rome dans la place de Trajan. Pour le payer de ses hyperboles, l'inscription réunit dans sa personne tout le mérite d'Homère et de Virgile ensemble. L'ouverture du consulat fut célébrée avec une pompe extraordinaire. On amusoit ainsi le jeune prince tandis qu'Alaric désoloit la plus belle portion de l'empire. Mais un accident funeste troubla la joie de cette solennité. L'usage cruel de faire battre des hommes contre des bêtes féroces dans l'amphithéâtre n'avoit pu encore être aboli. Honorius donna au peuple de Milan le spectacle d'un combat de léopards qu'on lui avoit envoyés de Libye. Pendant ces jeux, des soldats, par ordre de Stilicon, allèrent enlever de l'église un criminel nommé Crescone, qui s'y étoit refugié. Saint Ambroise, accompagné de son clergé, s'opposa en vain à cette violence. Les soldats arrachèrent Crescone de l'autel qu'il tenoit embrassé, et retournèrent comme en triomphe à l'amphithéâtre. Tandis qu'ils rendoient compte à Stilicon de l'exécution de ses ordres, les léopards s'élancèrent sur eux et les mirent en pièces. Stilicon, frappé de terreur, alla faire satisfaction au saint évêque. Il sauva la vie à Crescone : cependant, comme cet homme étoit convaincu de très-grands crimes, il ne put se dispenser de l'exiler ; mais il le rappela peu de temps après. Honorius ne garda pas le consulat l'année entière. Quoique depuis Constantin il soit rarement parlé de consuls subrogés, il est cependant certain qu'il y en eut cette année. Symmaque rapporte que, le 21 d'avril, jour anniversaire de la fondation de Rome, au milieu de la solennité pompeuse qui se célébroit ce jour-là, le consul subrogé se rompit la jambe en tombant de son char, emporté par les chevaux qui avoient pris l'épouvante.

Claud. bel. get. Zos. l. 5. Sigon. de

Depuis le retour de Stilicon, la Grèce étoit en proie aux barbares. Alaric perdit d'abord trois mille hommes au passage du fleuve Pénée, où quelques troupes thes-

saliennes s'étoient placées en embuscade. Ce fut là le seul échec qu'il reçut en traversant la Grèce entière jusqu'aux extrémités du Péloponèse. Rufin lui avoit promis qu'il ne trouveroit aucune résistance. Pour lui tenir parole, il avoit envoyé en Grèce, avec la qualité de proconsul, Antiochus, fils de ce Musonius habile rhéteur et général ignorant, tué trente ans auparavant dans un combat contre les Isaures. Aussi peu guerrier que son père, mais plus perfide et complice de la trahison de Rufin, Antiochus ne songea qu'à favoriser les succès de l'ennemi, comme s'il eût été à sa solde. Un autre traître nommé Géronce gardoit le pas des Thermopyles, où trois cents Spartiates avoient autrefois arrêté l'armée nombreuse de Xerxès. Alaric n'eut besoin que d'un soldat pour annoncer son approche. Géronce se retira aussitôt, et laissa le défilé ouvert aux Goths, qui se répandirent dans l'Achaïe. Ils passèrent l'hiver à ravager les campagnes, à piller et ruiner les villes, égorgeant les hommes, traînant en esclavage les femmes et les enfans. Toute la Béotie fut couverte de sang et de ruines. Thèbes seule fut sauvée par la force de ses remparts : il auroit fallu l'assiéger dans les formes, et Alaric se hâtoit d'arriver à Athènes.

imp. occid. l. 10.

La conquête en étoit facile. Une foible garnison ne pouvoit défendre une place de si grande étendue, et, pour la réduire par famine, il suffisoit de s'emparer du port de Pirée. C'étoit sans doute l'ancienne gloire de cette ville fameuse qui échauffoit le grand cœur d'Alaric, et qui lui inspiroit un ardent désir de s'en rendre maître. Mais, selon un auteur de ce temps-là, il ne restoit plus que le cadavre ou même l'ombre d'Athènes. On n'y retrouvoit plus que les noms de ces lieux devenus célèbres par tant de beaux ouvrages. On y montroit encore l'Académie, le Lycée, le Portique; mais la philosophie y étoit éteinte. Les gouverneurs romains avoient prévenu les barbares en dépouillant ces lieux de leurs ornemens, et

Hier. ep. 3. Synes. ep. 135. Zos. l. 5. Philost. l. 12, c. 2.

depuis peu un proconsul avoit enlevé du portique nommé *Pœcile* les tableaux de Polygnote. Ils avoient subsisté huit cents ans. Il ne restoit aux Athéniens que le miel du mont Hymette. Ce peuple, dépourvu de force et de valeur, mais vain, menteur, et entêté de sa noblesse ainsi que d'idolâtrie, publia pour lors que Pallas, revêtue de son armure éclatante, avoit elle-même en cette occasion paru sur la muraille, et qu'Achille s'étoit présenté devant Alaric tel qu'il se montra aux Troyens après la mort de Patrocle; ce qui avoit jeté, disoit-on, tant d'effroi dans le cœur des Goths, qu'ils avoient offert la paix aux habitans. Mais des auteurs moins crédules rapportent que les Athéniens se rendirent sans attendre les premières attaques. Alaric, qui n'étoit barbare que de nom, voulant épargner cette ville, n'y entra qu'avec un petit nombre de ses officiers. On lui fit l'accueil le plus honorable. Il soupa dans le Prytanée avec les citoyens les plus distingués; et, ayant reçu de riches présens, il sortit d'Athènes dès le lendemain, et s'en éloigna aussitôt sans causer dans l'Attique aucun dommage, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Eleusis.

Eunap. in Maximo et Prisco.

Alaric, quoique arien, étoit chrétien de bonne foi: il détestoit le paganisme. Il détruisit à Eleusis le temple de Cérès, où l'idolâtrie se tenoit retranchée, comme dans un fort, contre les édits des empereurs chrétiens. C'étoit l'asile de la plupart de ces fanatiques qui avoient abusé Julien. Valentinien II avoit aboli les mystères; Alaric renversa l'édifice de fond en comble, et ensevelit sous ses ruines ces superstitions si renommées qui, durant tant de siècles, en avoient imposé aux peuples et aux princes. Ce fut le seul dégât qu'il fit dans l'Attique. Les prêtres furent dispersés; plusieurs périrent par l'épée des barbares. Il y en eut qui moururent de douleur: de ce nombre fut le célèbre Prisque d'Epire, autrefois chéri de Julien, et qui étoit pour lors âgé de quatre-vingt-dix ans.

Les Goths prirent la route du Péloponèse. Mégare, qui se trouvoit sur leur passage, fut prise et pillée. Géronce étoit campé au milieu de l'isthme de Corinthe: il fit ce qu'il avoit fait aux Thermopyles. Par sa fuite la presqu'île fut ouverte aux ennemis. Les villes n'y étoient pas même revêtues de murailles; l'isthme faisoit toute leur défense. Corinthe, Argos, et toutes les places d'alentour furent emportées d'emblée. Lacédémone ne fit pas plus de résistance. Cette ville, autrefois rivale d'Athènes, conservoit encore moins de son ancienne grandeur. La politique romaine l'avoit depuis long-temps affoiblie: ses magistrats, aussi lâches qu'avares et perfides, ne prirent aucune précaution pour sa sûreté. *Zos. l. 5.*

La Grèce faisoit alors partie de l'empire d'Orient; mais Arcadius, qui ne voyoit pas même ce qui se passoit sous ses yeux, se reposoit de tout sur Eutrope; et le nouveau ministre songeoit moins à repousser Alaric qu'à se rendre maître de la cour. C'étoit là qu'il faisoit la guerre à ceux dont il redoutoit le crédit. Stilicon, qui ne craignoit point de rivaux auprès d'Honorius, entreprit de sauver l'honneur de l'empire. Le printemps étant venu, il fit embarquer ses troupes au port de Ravenne; et, ayant eu des vents favorables, il aborda en peu de jours dans Péloponèse. Il se mit aussitôt en marche pour aller chercher les Goths. Leur armée, fatiguée pendant tout l'hiver par des courses continuelles, se trouvoit fort affoiblie. Alaric, battu en quelques rencontres, ayant gagné les forêts de l'Arcadie, se retrancha sur le mont Pholoé. Stilicon vint l'y assiéger, et détourna le cours d'une rivière qui, arrosant le pied de la montagne, fournissoit l'eau aux ennemis. Ils périssoient de soif et de maladies. Stilicon, sans coup férir, les auroit forcés à se rendre, s'il eût été plus occupé de sa gloire que de ses plaisirs: mais ce général voluptueux s'étoit fait suivre dans cette expédition d'une troupe de femmes et de farceurs. Il passoit le temps en débauches; et ses soldats, *Claud. de laud. Stilic. l. 1, et de 4° consulatu Honor. Oros. l. 7, c. 37. Zos. l. 5.*

sans discipline, abandonnoient leur poste pour piller les campagnes voisines. Alaric, plus vigilant, profita de ce désordre; il s'échappa pendant la nuit, et à la faveur des forêts il regagna l'isthme sans rien perdre de son butin. Il se retira en Epire, où il continua ses ravages. La conduite que tint alors Stilicon le fit soupçonner d'intelligence avec Alaric. Il ne se mit pas même en devoir de le poursuivre; et s'étant rembarqué, il laissa le pays aussi désolé par ses troupes que par l'ennemi.

Claud. bel. get. et in Eutr. l. 1, 2. Zos. l. 5.

Tant que Rufin avoit vécu, Eutrope avoit entretenu avec Stilicon une correspondance secrète. Dès que leur ennemi commun eut perdu la vie, l'eunuque qui succédoit à Rufin dans le ministère lui succéda aussi dans sa haine et dans sa jalousie contre le ministère d'Occident. Il fit entendre à Arcadius que l'expédition de Stilicon dans le Péloponèse étoit un attentat contre les droits de l'empire d'Orient, et que son dessein étoit de rendre Honorius maître de la Grèce: il engagea ce prince à déclarer en plein sénat Stilicon ennemi de l'empire. Les terres et les maisons que ce général avoit en Orient furent confisquées. Ce décret outrageant fit naître entre les deux frères une inimitié dont les suites ne pouvoient manquer d'être funestes, s'ils eussent été plus capables d'agir. En même temps, pour contenir Alaric, et l'attacher même aux intérêts d'Arcadius, Eutrope traita avec lui, et le fit nommer commandant des troupes de l'Illyrie orientale, qui renfermoit la Grèce. C'étoit par une insigne bassesse avilir la majesté impériale en récompensant les insultes et les ravages comme on récompense les services.

Claud. in Eutr. l. 1. Hier. ep. 3. Zos. l. 5.

Tandis que cet indigne ministre favorisoit les ennemis de l'empire, il accabloit de disgrâces ceux qui en étoient les défenseurs, dont il redoutoit la vertu et le pouvoir. Abundantius fut la première victime de ses noires défiances. Il ne méritoit ce traitement que par l'aveugle protection dont il avoit honoré ce méchant homme.

C'étoit lui qui avoit tiré Eutrope de la poussière pour le produire à la cour, et ce fut Eutrope qui prit soin de l'en punir. Sur un faux prétexte, Abundantius fut dépouillé de ses biens, dont le ministre s'empara, et relégué à Pityonte, sur le Pont-Euxin, au-delà du Phase. Après la mort d'Eutrope on lui permit de se retirer à Sidon, où il finit ses jours dans l'indigence. L'insolent eunuque, se voyant élevé au-dessus des lois, ne s'embarrassa plus de sauver les apparences. Aussi avare qu'impitoyable, il vendoit tous les offices, tous les gouvernemens; il fouloit aux pieds la noblesse, dont il sentoit qu'il devoit être méprisé. Un grand nom étoit un grand crime; c'étoit une grâce de n'en être puni que par le bannissement. Bientôt les déserts de Libye furent peuplés d'illustres exilés: souvent même, sans attendre qu'ils y mourussent de faim, de soif et de misère, le ministre les y faisoit massacrer.

Zos. l. 5. Soz. l. 8, c. 7. Suid. Τιμασιος. Baronius. Till. Arcad. art. 8.

De tous ceux qui avoient un grand crédit à la cour et dans les armées, Timase étoit celui qui donnoit le plus d'ombrage à Eutrope. Ce général renommé joignoit à ses talens militaires beaucoup de défauts. Hautain, ambitieux, intéressé, aussi fier de ses richesses que de ses exploits, livré aux plaisirs, il bravoit la haine du ministre, et affectoit de le mépriser. Celui-ci jura sa perte. Il savoit par expérience qu'il est aisé de trouver des traîtres entre les créatures des hommes puissans. Il s'adressa à un scélérat nommé Barge, favori de Timase. Barge étoit né à Laodicée en Syrie, où il avoit fait le métier de charcutier. Convaincu de friponnerie, il s'étoit sauvé à Constantinople, d'où, ayant été banni pour de nouveaux tours d'adresse, il alla vivre à Sardes, où il ne fut pas long-temps à se faire connoître. Timase, en passant par cette ville, prit du goût pour ce fourbe insinuant et flatteur qui le divertissoit par ses plaisanteries. Il l'attacha à son service, lui donna ensuite le commandement d'une cohorte, et l'amena avec lui

à Constantinople, où il le fit recevoir malgré l'arrêt de son bannissement. Ce fut là l'instrument dont Eutrope fit choix pour ruiner Timase. Il n'eut pas de peine à le suborner. Barge, bien instruit de son rôle, accusa Timase d'aspirer à l'empire, et produisit de fausses pièces. La cause se plaidoit devant l'empereur. Eutrope, en qualité de grand-chambellan, étoit debout auprès du prince, et gouvernoit de ses regards tout le tribunal. Il s'aperçut qu'on murmuroit de voir un homme de la dignité de Timase à la discrétion d'un misérable tel que Barge. Par son conseil Arcadius se retira, et laissa le jugement à Saturnin et à Procope. Le premier étoit un vieillard comblé d'honneurs, mais qui déshonoroit sa vieillesse par une servile complaisance à se prêter aux caprices et aux iniquités du ministre. Procope, gendre de Valens, étoit une âme rude et grossière, mais amie de la vérité, et qui la disoit sans crainte. Il prit hautement le parti de la justice; il représenta à Saturnin qu'il étoit honteux de sacrifier un général recommandable par tant de titres aux calomnies d'un scélérat couvert d'opprobre; que l'ingratitude de Barge, qui plongeoit le poignard dans le sein de son bienfaiteur, et les infamies de sa vie passée ne suffisoient que trop pour faire rejeter son accusation. Malgré des remontrances si bien fondées, le timide Saturnin prononça la condamnation de Timase, et sa sentence fut confirmée avec éloge par l'empereur. L'infortuné général fut conduit dans les affreux déserts d'Oasis. Le bruit se répandit ensuite que son fils Syagrius, s'étant dérobé aux poursuites des soldats envoyés pour le saisir lui-même, avoit sauvé son père à la tête d'une troupe de gens déterminés. Peut-être n'étoit-ce qu'une fable inventée par Eutrope, et publiée par ses amis. D'autres disent que quatre ans après on trouva le corps de Timase étendu sur le sable d'Oasis, soit qu'il fût mort de soif, soit qu'il eût volontairement abrégé ses jours pour éviter

une fin plus tragique. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis ce temps-là on ne revit plus ni le père ni le fils. Après le départ de Timase, sa femme Pentadie se retira dans une église pour se soustraire à la haine d'Eutrope. On ignore le traitement qui lui fut fait en cette occasion. Mais elle survécut à l'ennemi de sa famille, et se consacra au service de l'Eglise en qualité de diaconesse. Elle essuya dans la suite une nouvelle persécution à cause de son attachement à saint Jean Chrysostôme, qu'elle secourut avec zèle dans son exil.

Eutrope, délivré d'un si redoutable ennemi, récompensa d'abord l'accusateur ; il lui donna un commandement militaire, dont le revenu étoit considérable, et lui promit encore de plus grandes faveurs. Mais il connoissoit trop bien les traîtres pour se fier à celui-ci. Il ne cherchoit que l'occasion de s'en défaire. Barge fut obligé de faire un voyage. Sa femme, qui vivoit mal avec lui, se concerta avec Eutrope pour présenter à l'empereur un libelle rempli d'accusations atroces. Aussitôt Barge est arrêté, conduit à la cour, convaincu, et puni du supplice qu'il méritoit. L'histoire ne s'exprime pas plus clairement; mais, en cette rencontre, ces termes doivent signifier une mort ignominieuse. Tout l'Orient regarda cet événement comme un juste effet de la vengeance divine. *Zos. l. 5.*

Ce n'étoit pas assez pour Eutrope de gouverner l'empereur et l'empire, il voulut paroître guerrier. Il se mit à la tête de quelques troupes ramassées au hasard, et alla chercher en Arménie le reste de ces barbares qui, depuis l'année précédente, pilloient l'Asie; il entretenoit avec eux les intelligences que Rufin avoit formées, et étoit bien sûr de n'être pas battu. En effet, il en fut quitte pour leur servir de risée. Il eut des conférences avec leurs capitaines, qui ne continuèrent pas moins leurs ravages jusqu'à ce qu'ils se fussent chargés de butin. Revenu à Constantinople, Eutrope vantoit *Claud. in Eutr. l. 1, et præf. l. 2. Cedr. p. 327. Suid. Εὐτρόπιος. Notit. imp. orient.*

ses exploits et ses fatigues ; il trouvoit des adulateurs qui relevoient sa modestie, et l'exhortoient à modérer son courage. Ces expéditions ridicules divertissoient les courtisans frivoles, tandis que la honte de l'empire faisoit gémir les citoyens généreux. Pour amuser l'empereur, Eutrope mit sur pied un nouveau corps de troupes, auquel il donna le nom d'*arcadien ;* comme si c'eût été augmenter les forces de l'état que d'ajouter de nouveaux noms et des bras inutiles au lieu de travailler à rétablir la vigueur des anciens corps qui dépérissoient faute de discipline.

Malgré les désordres qui énervoient les deux empires, on vit la législation se soutenir avec une autorité apparente. Jamais empereur, avant Justinien, ne publia tant de lois que ces deux princes. Ils renouvelèrent presque toutes les anciennes ; ils en établirent une infinité de nouvelles ; ce qui fait connoître que la multitude des ordonnances prouve moins la sagesse du gouvernement que l'inquiétude de ceux qui gouvernent, le dérèglement des sujets, et le défaut d'attention et de vigueur à les faire obéir. Un vaste édifice ébranlé de toutes parts a besoin d'un grand nombre de soutiens, qui, bientôt pliant eux-mêmes, demandent à être appuyés par d'autres, jusqu'à ce qu'enfin tous s'écroulent avec la masse entière, et ne font que grossir les ruines. Dans les lois d'Arcadius et d'Honorius les mêmes sont souvent répétées ; quelquefois elles se détruisent mutuellement : on voit ces empereurs avouer eux-mêmes leur foiblesse en défendant de leur demander des grâces et des priviléges contraires à leurs ordonnances, et d'avoir égard à leurs propres rescrits lorsqu'ils dérogent au droit établi. Il est à propos de donner une idée générale des plus importantes de ces lois.

Cod. Theod. l. 15, *tit.* 1, *leg.* 36 ; *tit.* 6, *leg.* 1, 2.

L'idolâtrie respiroit encore ; elle se défendoit en quelques lieux. Il en subsistoit des traces sensibles jusque dans les fonctions publiques. Les consuls nourrissoient

encore des oiseaux sacrés et consultoient les augures. La superstition régnoit au milieu de la licence des spectacles. Il restoit un grand nombre de temples, surtout hors des villes. Les empereurs réunirent leurs forces pour achever d'abattre le paganisme. Ils défendirent d'entrer dans aucun temple, de célébrer aucun sacrifice en quelque lieu, en quelque temps que ce fût, sous les peines déjà prononcées par Théodose. Ils menaçoient du même châtiment tout magistrat qui manqueroit à punir les coupables, et de mort tout officier qui n'exécuteroit pas les ordres du magistrat. On abolit les priviléges accordés aux ministres des idoles. On ruina les temples des campagnes, et leurs démolitions furent employées à réparer les ponts, les chaussées, les aquéducs. Quelques-uns furent vendus au profit du trésor. On ordonna de détruire les autels et d'abattre les statues, en épargnant celles qui ne servoient qu'à l'ornement des lieux publics. Les revenus des temples furent appliqués à l'entretien des troupes; et les édifices dans les villes furent convertis, soit en églises, soit en magasins, ou en d'autres usages pour l'utilité de l'état. On menaça de confisquer les terres ou les maisons des particuliers qui seroient infectées de quelque superstition païenne. On célébroit en Syrie une fête très-licencieuse nommée *la Maïaume*, du nom d'un bourg voisin de Gaza, où elle avoit pris naissance. Elle avoit été supprimée par Constance, rétablie par Julien, abolie de nouveau par Théodose. Les Syriens en murmuroient; Arcadius permit ce divertissement, à condition qu'on en banniroit la licence. Trois ans après, convaincu par l'expérience qu'il est plus facile d'anéantir une fête dissolue que d'en exclure la débauche, il l'abolit par une loi : il en subsistoit cependant encore quelques vestiges, près de quatre cents ans après, sous l'empire de Léon, fils de Constantin-Copronime. On peut remarquer que le zèle de ces princes pour éteindre les restes de l'idolâtrie n'eut rien de

Lib. 16, *tit.* 10, *leg.* 13, & *seqq. usque ad* 21.
Salv. de gub. l. 6.
Till. vie de S. Ambroise, art. 76.
Cod. Just. l. 11, *tit.* 69, *leg.* 4.
Hist. misc. l. 23.

cruel ; ils n'en détruisirent que les objets ; ils épargnèrent les personnes, et laissèrent subsister cette distinction glorieuse entre la vraie religion qui chérit les hommes comme ses enfans, et les fausses superstitions qui les tyrannisent comme des esclaves. Aussi le germe heureux du christianisme qui abhorre le sang, si ce n'est le sien propre, croissoit et s'étendoit de plus en plus. Ce fut sous le règne d'Honorius que Victrice, évêque de Rouen, convertit par ses prédications les peuples encore idolâtres qui habitoient entre la Somme et la Meuse. Fritigile, reine des Marcomans, instruite par les écrits de saint Ambroise, embrassa la religion chrétienne ; elle l'inspira à son mari et à toute sa nation ; elle leur persuada de s'attacher aux Romains par une alliance durable. En effet, parmi ce grand nombre de peuples barbares qui dans ce siècle inondèrent l'empire, il n'est jamais parlé des Marcomans, quoiqu'ils n'en fussent séparés que par le Danube. Fritigile fit elle-même le voyage de Milan pour recevoir la bénédiction de saint Ambroise; mais elle n'y arriva qu'après la mort du saint prélat.

Cod. Theod. l. 16, tit. 8, leg. 10, et seqq. usque ad 28. et ibi God. tit. 9, leg. 3.

Ces empereurs traitèrent les Juifs avec beaucoup d'équité. D'un côté ils ne permirent pas aux chrétiens de les inquiéter dans leur commerce, de détruire leurs synagogues, de les contraindre à violer leur sabbat, d'insulter leurs ministres, auxquels ils conservèrent leurs titres et leurs priviléges. De l'autre, ils défendirent aux Juifs de pervertir les chrétiens, de forcer personne à recevoir la circoncision, de commettre aucune irrévérence contre la vraie religion, et de bâtir de nouvelles synagogues. Souvent les Juifs, poursuivis pour dettes ou pour crimes, se réfugioient dans les églises, et se faisoient baptiser pour se tirer d'embarras ou du péril : Arcadius leur interdit cet asile, et défendit de les admettre à la profession du christianisme à moins qu'ils n'eussent payé leurs dettes ou prouvé leur innocence. En Occident,

les Juifs furent exclus du service militaire et des emplois du palais : on leur permit seulement d'exercer la profession d'avocat et d'entrer dans les charges municipales. Plusieurs, afin d'éviter quelque punition, ou pour d'autres intérêts, avoient fait abjuration, mais sans recevoir le baptême. Honorius ordonna aux magistrats de renvoyer à leurs synagogues ces faux chrétiens dont l'hypocrisie déshonoroit le christianisme. Il fut permis aux Juifs de posséder des esclaves chrétiens, pourvu qu'ils leur laissassent le libre exercice de leur culte. Le patriarche, chef de toute la religion judaïque, qui résidoit en Orient, exigeoit chaque année un tribut de toutes les synagogues : dans les brouilleries qui survinrent entre les deux empereurs, Honorius défendit cette collecte en Occident ; mais, s'étant ensuite réconcilié avec son frère, il permit qu'elle se fît à l'ordinaire.

Pour ce qui concerne les hérétiques, Arcadius fut plus ou moins sévère à leur égard, selon les inclinations particulières de ses ministres. Eutrope haïssoit mortellement les eunomiens : il fit déposer à Tyane, et confia à la garde des moines de cette ville le corps d'Eunomius, mort en Cappadoce, que ses sectateurs vouloient transporter à Constantinople pour l'enterrer auprès de son maître Aëtius. Aussi les eunomiens sont-ils, de tous les hérétiques, les plus maltraités dans les lois publiées par Arcadius du vivant d'Eutrope. En général, les deux princes renouvelèrent les lois de leurs prédécesseurs contre les hérétiques. Ils les exclurent des emplois de la cour ; ils leur défendirent les assemblées et les processions qu'ils faisoient à Constantinople, même pendant la nuit. Leurs clercs furent chassés de cette ville, et ceux des eunomiens de toutes les villes d'Orient. Arcadius ordonna de brûler publiquement tous les livres contenant la doctrine d'Eunomius, avec peine de mort pour quiconque seroit convaincu d'en avoir retenu quelque exemplaire. Les manichéens étoient encore en

Cod. Theod. l. 16, tit. 5, leg. 25, et seqq. usque ad 57, et ibi God. tit. 10, leg. 13.
S. Aug. contra Crescent. l. 4.
Philost. l. 11, c. 5, et ibi God.
Pagi ad Baron.

grand nombre; Honorius les réprima par de rigoureuses ordonnances : il les dépouilla de tous leurs biens, leur ôta le droit de tester et de faire aucun contrat; déclara dévolus au fisc les lieux où ils tiendroient leurs assemblées. Il défendit même d'avoir aucun égard aux rescrits qu'ils pourroient obtenir de lui pour s'affranchir de la rigueur des lois. Jovinien répandoit à Rome le poison d'une nouvelle doctrine; l'empereur le condamna à être fouetté avec des lanières garnies de plomb, et relégué à perpétuité dans l'île de Boa en Dalmatie ; ses adhérens furent dispersés dans d'autres îles, avec menace d'un châtiment plus sévère contre ceux qui seroient dans la suite convaincus de persister dans ses erreurs. Mais les plus audacieux de tous les hérétiques étoient les donatistes, toujours aussi puissans en Afrique que violens et séditieux. Acharnés les uns sur les autres par un schisme furieux, ils n'en étoient pas moins animés d'une haine commune contre l'église catholique. Saint Augustin, évêque d'Hippone en 395, les combattoit par ses écrits, pendant qu'Honorius s'efforçoit de les réprimer par ses lois. Pour les couvrir de honte, ce prince fit afficher en public la requête perfide qu'ils avoient autrefois présentée à l'empereur Julien : il leur imposa de grosses amendes; il confisqua les biens des plus obstinés ; il condamna leurs évêques et leurs prêtres à l'exil ; il donna leurs églises aux catholiques; leur défendit sur peine de mort de s'assembler : en un mot, il réunit sur leurs têtes tous les châtimens prononcés contre les autres sectaires. Mais leur opiniâtreté l'emporta sur ces rigueurs : ils ne cédèrent qu'à l'épée des Vandales, qui mêlèrent leur sang à celui des orthodoxes.

Cod. Theod. l. 2, tit. 4, leg. 7. Lib. 9, tit. 40, leg. 16; tit. 45, leg. 3.

Il paroît qu'Arcadius fut moins que son frère occupé des intérêts de l'Eglise. Il ne la servit qu'en réprimant l'idolâtrie et les sectes, qui n'étoient pas moins contraires à la tranquillité de l'état. On remarque plus de zèle dans Honorius. Dès le premier jour de son règne, il re-

nouvela tous les priviléges accordés à l'Eglise par ses prédécesseurs, déclarant qu'il étoit disposé à les augmenter, loin d'y porter aucune atteinte : il condamna à une amende de cinq livres d'or les particuliers qui oseroient les violer, et les magistrats qui négligeroient de les maintenir. Il défendit sous peine de mort de faire aucune injure aux ministres de la religion, ou de troubler le culte divin. L'Eglise avoit jusqu'alors employé des clercs à la poursuite et à la défense de ses causes; on lui permit de se servir d'avocats séculiers, qui furent nommés défenseurs des églises; c'est l'origine des *avoués;* et l'empereur recommanda aux magistrats de leur procurer une prompte expédition. Les ecclésiastiques furent exempts des contributions extraordinaires, sans être dispensés de payer les tributs ordinaires. Il confirma la juridiction des évêques, sans préjudicier au ressort des laïcs; les évêques furent déclarés juges des affaires qui concernoient la religion et la discipline ecclésiastique. Pour conserver aux ministres des autels cette fleur de réputation que le souffle le plus léger est capable de ternir, il leur défendit de faire loger avec eux d'autres femmes que leurs mères, leurs filles, ou leurs sœurs. Les églises jouissoient du droit d'asile attaché autrefois aux temples des païens; mais ce privilége donnoit lieu à des abus préjudiciables à l'intérêt public : les débiteurs échappoient par ce moyen à leurs créanciers, les criminels à la justice, les esclaves au pouvoir de leurs maîtres; les particuliers y recouroient pour se soustraire aux charges publiques; quelquefois même les évêques, pour avoir un prétexte de retenir les réfugiés dans l'enceinte de l'église, leur conféroient la cléricature. Eutrope, afin d'ôter cette ressource à ceux qu'il vouloit perdre, fit abolir par une loi le droit d'asile; et bientôt, étant tombé lui-même dans la disgrâce du prince, il fut obligé d'y avoir recours. Après sa mort, la loi qu'il avoit suggérée fut effacée des registres publics; mais Arcadius en laissa

Lib. 11, *tit.* 16, *leg.* 21, 22.
Lib. 16. *tit.* 2, *leg.* 29, 30, 31, 34, 35, 38; *tit.* 7, *leg.* 1; *tit.* 11. *leg.* 1.
Soc. l. 6, *c.* 5.
Soz. l. 7, *c.* 8.
Prosp. prom. l. 3, *c.* 58.
Fleury, hist. ecclés. l. 20, *art.* 15.

subsister une grande partie qui ne tendoit qu'à réformer les abus des asiles. Il fut défendu aux ecclésiastiques d'arracher par force des mains des magistrats, ou de retenir les personnes condamnées pour crimes : on leur permit seulement d'appeler du jugement, s'ils y soupçonnoient de l'erreur ou de l'injustice; et cet appel étoit relevé devant les préfets du prétoire, dont la sentence devoit ensuite être exécutée sans opposition. Les évêques devenoient responsables des violences que les clercs ou les moines commettoient à cette occasion. L'asile fut interdit aux esclaves et aux débiteurs, et les églises furent obligées à payer les dettes dont elles auroient empêché la poursuite. Ces restrictions d'un droit abusif ne firent rien perdre aux églises du respect qui leur étoit dû : elles furent toujours considérées comme un trésor sacré, où les biens des fidèles étoient en sûreté. On en voit un exemple au commencement du règne d'Honorius. Une veuve avoit déposé une grande somme d'argent dans l'église de Pavie. Un courtisan obtint de l'empereur un rescrit pour s'en mettre en possession. Les magistrats et les officiers pressoient l'exécution de cet ordre; le clergé n'osoit résister. Pansophius, évêque de Pavie, encouragé par les avis de saint Ambroise, s'opposa seul à cet enlèvement, et défendit l'entrée du lieu où étoit le dépôt. Il fallut se contenter d'une reconnoissance de l'évêque. On revint peu après avec un nouvel ordre. Le prélat, pour toute réponse, fit lire l'histoire d'Héliodore, si sévèrement puni pour avoir voulu enlever le dépôt sacré du temple; et sa fermeté fit révoquer le rescrit de l'empereur.

Cod. Theod. l. 2, tit. 9, leg. 8.
Lib. 8, tit. 5, leg. 35, et seqq. usque ad finem.
Lib. 9, tit. 1, leg. 18.

Les deux princes étoient portés par eux-mêmes à procurer le soulagement de leurs sujets. En exécution du testament de Théodose, ils remirent les sommes qui étoient dues au fisc dans le temps de la mort de leur père. Nous avons encore plusieurs de leurs lois qui déchargent tantôt quelques provinces, tantôt l'empire en-

tier, du paiement, soit du total, soit d'une partie des restes de certaines impositions. Ils firent aussi des règlemens utiles pour l'entretien et la réparation des murailles des villes, des grands chemins, des aquéducs, et des autres édifices publics. Arcadius obligea même les gouverneurs à faire à leurs dépens ces réparations. Il recommanda aux juges la diligence de l'expédition dans les procès criminels. On voit par les écrits de saint Jean Chrysostôme que les sermens étoient devenus dans ce siècle d'un usage si commun, qu'ils sembloient avoir perdu leur signification. Le parjure étoit compté pour rien; et il n'est point de désordre que ce saint orateur combatte plus fréquemment, ni avec tant de véhémence. Arcadius, pour faire respecter le serment, ordonna que tout majeur qui, de sa propre volonté et sans contrainte, auroit juré une convention, soit par le nom de Dieu, soit par celui du prince, seroit tenu de l'exécuter à la lettre, sans pouvoir revenir contre son serment par aucune requête adressée aux juges, ni même au prince; sinon qu'il seroit déclaré infâme, outre qu'il perdroit tous les avantages stipulés par la convention. J'ai rassemblé ici les principales lois des deux empereurs afin de donner une idée de leur conduite à l'égard de l'Eglise et de l'état. Il en reste encore d'autres qui sont dignes de mémoire, et que je rapporterai selon l'ordre des temps.

Lib. 11, tit. 28, leg. 2, et seqq. usque ad 15.
Lib. 15, tit. 1, leg. 32, et seqq. usque ad 49.
S. Ambros. orat. in fun. Theod.

La seconde année du règne d'Arcadius fut terminée par des tremblemens de terre qui se firent sentir à Constantinople durant plusieurs jours. Mais rien ne causa plus d'effroi dans cette ville qu'un phénomène que saint Augustin décrit ainsi dans un sermon fait à son peuple. On vit au commencement de la nuit, du côté de l'orient, une nuée enflammée, qui croissoit à mesure qu'elle approchoit de Constantinople, jusqu'à ce qu'enfin elle couvrit toute la ville : elle exhaloit une odeur de soufre. Tous les habitans, consternés, coururent à l'église. Ceux qui n'avoient pas encore reçu le baptême s'empressoient

S. Aug. de urbis excidio.
Prosp. chr.
Marcel. chr.
Hist. miscell. l. 13.

à le recevoir : on baptisoit dans les maisons, dans les rues, dans les places. La nuée s'éclaircit peu à peu, et enfin se dissipa. Le peuple étoit rassuré, lorsque le bruit se répandit que la perte de la ville n'étoit que différée, et qu'au samedi suivant, à une certaine heure, elle périroit infailliblement. Cette prophétie renouvela l'épouvante. Le jour funeste étant arrivé, tous fuient en désordre, tous abandonnent leur patrie en poussant des cris lamentables. L'empereur même fuit avec eux. Cette multitude effrayée s'arrête à quelques milles; et, la face tournée vers Constantinople, ils adressent à Dieu leurs prières. On aperçoit tout à coup s'élever une épaisse fumée : à cette vue les cris redoublent; enfin l'air redevient serein; et l'heure prédite étant passée, on envoya examiner l'état de la ville, qui fut trouvée sans aucun dommage. Le peuple y retourna avec la même joie que s'il eût recouvré la vie. Dans le premier de ces météores, la physique de nos jours pourroit reconnoître une aurore boréale accompagnée de circonstances imaginées par la terreur; et dans le second, l'effet d'un feu souterrain qui s'étouffe avant que d'avoir forcé sa prison.

An. 397. *Vita Synesii apud Petav. Till. vie de Synèse.*

L'année trois cent quatre-vingt-dix-sept présente un phénomène beaucoup plus étonnant à mon avis : un censeur parlant hautement au milieu d'une cour corrompue, et un ministère tyrannique qui l'entend sans punir sa vertueuse franchise. La Pentapole cyrénaïque appartenoit à l'empire d'Orient; c'en étoit la borne du côté de l'Afrique. Tous les fléaux qui peuvent affliger la terre concouroient à ruiner ce pays fertile et cultivé. Les Austuriens et les Maziques portoient le fer et le feu dans les campagnes; ce qui leur échappoit étoit la proie d'un ennemi plus destructeur encore qu'une nombreuse armée de barbares : des nuées de sauterelles, apportées par le vent du midi, dévoroient les semences et mangeoient l'écorce des arbres, jusqu'à ce que le même vent, redoublant de violence, les emportât dans la mer.

Les tremblemens de terre renversoient les villes; tous ces maux produisoient la famine; et Cyrène, autrefois si opulente et si célébrée par les poëtes, n'étoit plus qu'un désert semé de ruines. La province, désolée, envoya plusieurs des principaux habitans à Constantinople pour obtenir de l'empereur quelque soulagement. Le chef de la députation étoit Synèse; et Synèse est un de ces hommes qui méritent que l'histoire s'arrête à les peindre. Il étoit né à Cyrène. Sa famille, si les prétentions en étoient bien fondées, devoit être la plus noble qui fût alors; elle remontoit jusqu'à Eurysthène, premier roi de Lacédémone dans la race des Héraclides, onze cents ans avant Jésus-Christ. Synèse prit dans Alexandrie les leçons de la fameuse Hypathie, fille de Théon, qui l'instruisit de la philosophie platonicienne. Un riche patrimoine lui permettoit de suivre son inclination. Il s'éloigna des affaires, et embrassa une vie douce et tranquille conforme à ses mœurs. L'étude fit ses délices, et la chasse son amusement. Fuyant la barbarie de son temps, il se transportoit dans les siècles les plus polis de la Grèce; c'étoit là qu'il vivoit; il sembloit en être un reste précieux; il en prit le goût et l langage; écrivain pur, élégant, ingénieux, mais un peu trop chargé de métaphores. Il se maria dans Alexandrie, et eut trois enfans qui moururent jeunes. Il étoit encore laïc, et ne faisoit pas même profession du christianisme lorsqu'il fut député à la cour. Un si beau génie, un cœur si heureusement disposé fut enfin éclairé des rayons de la grâce divine. Les chrétiens, dont il étoit estimé, s'empressèrent à l'instruire; il aimoit la vérité; il reçut le baptême, et l'an 410 on voulut le faire évêque de Ptolémaïde. Il y résista de bonne foi, et il ne donnoit que de trop fortes raisons de son refus. Attaché, disoit-il, à sa femme, ainsi qu'à la doctrine de Pythagore et de Platon, il ne pouvoit ni renoncer au mariage, ni adopter plusieurs dogmes de

l'Eglise contraires à ceux de sa philosophie. Les désirs des évêques et du peuple l'emportèrent enfin sur ses répugnances : la grâce divine purifia son cœur et subjugua sa raison ; il fut ordonné évêque, et se signala par sa prudence, sa douceur et son courage : nous en verrons des preuves dans la suite. Quoique ce prélat fût un modèle de vertu chrétienne, on peut dire que Platon respire encore dans les écrits qu'il composa pendant son épiscopat. Il ne put se défaire de ce tour de pensées et d'expressions qui lui étoit devenu familier dans sa jeunesse ; et dans le langage chrétien il conserva, pour ainsi parler, l'accent du paganisme.

Syn. περὶ Βασιλείας. *Idem. ep.* 61.

Les députés étoient chargés de présenter à l'empereur une couronne d'or, et de demander une remise d'impositions. Synèse profita de cette occasion pour instruire le jeune prince. Il lui adressa un discours plus remarquable encore par une généreuse liberté que par la force et les grâces de l'éloquence. On croit communément qu'il le prononça devant Arcadius, en plein sénat ; ce qui ne me paroît guère vraisemblable. Cette pièce fait honneur au prince en même temps qu'à l'orateur ; elle montre que, si Arcadius n'avoit ni assez de lumières pour discerner la vérité, ni assez de force pour la suivre, du moins il lui permettoit encore de parler. Synèse y peint le véritable monarque ; il fronde cette pompe extérieure dont la splendeur affecte de s'accroître à mesure que le mérite réel décroît et s'anéantit. Quoiqu'il vît alors tant de barbares placés dans les premières dignités de l'état, il s'éleva librement contre cette coutume de prodiguer les honneurs aux ennemis naturels de l'empire ; il conseille d'éloigner ces étrangers, qui ne sont nés, dit-il, que pour être esclaves des Romains. Il trace d'un pinceau ferme et hardi les défauts du gouvernement actuel, l'affoiblissement des troupes romaines, l'ascendant que prennent les barbares dans les armées, les maux que leur insolence va infailliblement produire, la préférence

que des hommes sans mérite, ou même vicieux, obtiennent à la cour sur des officiers vertueux et zélés pour la patrie. Il exhorte l'empereur à se choisir des amis sincères et éclairés, à se faire aimer des troupes, à ne nommer pour gouverneurs et pour magistrats que des hommes désintéressés et qui aiment les peuples, parce que ceux-là seuls aiment le prince, et à veiller par lui-même sur la conduite de ceux qu'il emploie. Cette liberté, qui devoit être si dangereuse sous le ministère d'Eutrope, n'attira cependant aucune disgrâce à Synèse. Il n'en fut puni que par le peu de succès de ses avis. D'ailleurs il réussit dans l'objet de sa députation; il obtint un soulagement pour son pays, où il retourna comblé de gloire, après trois ans de séjour à Constantinople.

Claud. Eutr. l. 2. Marcel. chr. Chron. Alex. Till. Arcad. art. 11, 26, not. 19. Cod. Theod. l. 9, tit. 14, leg. 5, et ibi God.

Eudoxie mit au monde, le 17 de juin, une fille qui fut nommée Flaccille, comme son aïeule paternelle, et qui reçut en naissant le titre de *nobilissime*. L'histoire n'en parle plus, et il paraît qu'elle mourut dans l'enfance. Peu de jours après, Eutrope conduisit Arcadius à Ancyre, capitale de Galatie, à plus de quatre-vingt-dix lieues de Constantinople. L'eunuque avoit imaginé ce voyage, qui devoit être fait tous les ans dans la belle saison, pour amuser le prince et le distraire du soin des affaires, dont il vouloit seul être le maître. Tout l'été se passoit en divertissemens et en fêtes: au retour, l'empereur rentroit à Constantinople avec autant d'appareil que s'il fût revenu triomphant de la Perse et des Indes. Ce fut dans ce séjour qu'Arcadius publia cette loi fameuse qui condamnoit à la mort, avec confiscation des biens, comme coupable du crime de lèse-majesté, quiconque aura conspiré, ou seulement formé le dessein de conspirer contre la vie des conseillers du prince, des sénateurs, des grands-officiers, des principaux magistrats, quand même le complot n'auroit pas eu d'exécution. Les fils du criminel sont privés du droit de rien recevoir par héritage, exclus de toute charge et de tout

emploi, condamnés à une infamie et à une misère perpétuelles : ceux qui oseront intercéder pour eux auprès de l'empereur sont déclarés infâmes : les filles ne peuvent hériter que du quart du bien de leurs mères : les criminels sont dépouillés du pouvoir d'émanciper leurs enfans, et d'aliéner aucune portion de leur bien par dot, par donation, ou sous quelque autre titre que ce soit. Après la mort de leurs femmes, le douaire dont elles avoient joui passe au fisc; il n'en revient que le quart aux filles. Tous ceux qui participent au crime sont soumis aux mêmes peines pour eux et pour leurs enfans. On promet récompense à ceux qui, dès le commencement du complot, viendront en donner avis, et seulement l'impunité à ceux qui le découvriront après y avoir trempé eux-mêmes. Les jurisconsultes disputent sur la justice de cette loi. Sans entrer dans cet examen, qui n'est pas du ressort de l'histoire, il nous suffit d'observer qu'elle fait assez connoître le mécontentement général qu'excitoient l'indignité, la cruauté, les rapines de ceux dont Eutrope remplissoit les charges du palais, le sénat, les armées, les tribunaux. Dans ce soulèvement des esprits, le ministre étendit jusque bien loin du prince le crime de lèse-majesté, afin de se mettre à couvert, lui et ses subalternes, contre les coups du désespoir. En un mot, cette loi doit être considérée comme la sauvegarde d'Eutrope et de ses créatures.

Symm. l. 4, ep. 12. Paulin. vit. Ambr. Olympiod. Baronius. Pagi ad Baron. Till. vie de S. Ambroise. art. 79. Fleury, hist. ecclés. l. 20, art. 22, et l. 22, art. 47.

L'Italie ne s'étoit point jusqu'alors ressentie des incursions des barbares; et quoique les empereurs parussent avoir abandonné le séjour de Rome pour résider à Milan, Rome jouissoit encore d'un état très-florissant. L'opulence de cette ville, si long-temps maîtresse du monde, seroit incroyable, si elle n'étoit attestée par des historiens qui n'ont jamais été soupçonnés de mensonge, ni même d'exagération. On y voyoit plusieurs familles dont le revenu annuel, réduit à notre monnoie présente, feroit la somme de plus quatre millions de livres. Les

familles du second ordre avoient communément un million et plus de revenu. Symmaque, distingué par ses talens et par ses titres, ne l'étoit pas par ses richesses; il dépensa cependant cette année, pour les jeux de la préture de son fils, près de deux millions. Il est vrai qu'à la recommandation de Stilicon, il fut aidé de quelques libéralités d'Honorius. Plusieurs années après, Maxime, qui dans la suite usurpa l'empire, fit dans une occasion pareille une dépense double de celle-là. L'Occident perdit alors un homme qui, sans richesses, faisoit son plus grand ornement. Ambroise tomba dangereusement malade. Stilicon estimoit et révéroit ce grand saint, quoique sa fierté eût été obligée de plier devant lui. Lorsqu'il apprit sa maladie, il s'écria que la perte d'Ambroise entraîneroit celle de l'Italie. Il manda les principaux habitans de Milan qu'il savoit être amis du prélat, et les envoya pour le solliciter d'obtenir de Dieu par ses prières que sa vie fût prolongée. Le saint leur répondit: *Je n'ai pas vécu parmi vous de manière que j'aie honte de vivre encore; mais je ne crains pas de mourir, parce que nous avons un bon maître.* Il expira le samedi saint, quatrième d'avril, âgé de cinquante-sept ans; et sa mort priva l'empereur et l'empire du secours de ses prières et de ses conseils dans les périls dont l'Occident étoit menacé. Tandis que les empereurs lançoient des édits contre l'idolâtrie, les païens, contraints d'obéir dans les grandes villes où les magistrats et les forces militaires les contenoient, se soulevoient dans les lieux où les chrétiens étoient en petit nombre et sans défense. Les habitans de la vallée d'Anaune, à huit ou neuf lieues de Trente, massacrèrent trois saints missionnaires qui travailloient avec succès à la conversion des idolâtres. Les meurtriers furent pris; on alloit en faire justice, mais les chrétiens obtinrent leur grâce de l'empereur, afin de ne pas déshonorer par une vengeance le sang des martyrs. Cet acte de douceur et de charité ne dés-

arma pas la fureur des infidèles. Trois ans après, Vigile, évêque de Trente, fut tué à coups de pierres.

Claud. bel. gild. et de laud. Stilic. l. 1, et in Eutr. l. 1. Zos. l. 5. Oros. l. 7, c. 36. Marcel. chr.

Ces attentats étoient faciles à réprimer. Mais il se formoit du côté du midi un orage beaucoup plus à craindre. Gildon commandoit depuis douze ans les troupes d'Afrique avec la qualité de comte. Quoique allié de Théodose par le mariage de sa fille Salvine avec Nébride, neveu de Flaccile, il s'étoit attiré l'indignation de ce prince en refusant de lui fournir aucun secours contre Eugène. La mort du vainqueur avoit sauvé à ce perfide le châtiment qu'il méritoit, et l'impunité ne l'avoit rendu que plus audacieux. Comme il méprisoit la jeunesse et l'incapacité des deux princes, il résolut de secouer le joug de l'empire. L'exemple de Firme, son frère, qui avoit succombé dans une entreprise pareille, ne l'effraya pas. Gildon ne l'égaloit ni en courage ni en artifices, mais il le surpassoit encore en cruauté et en scélératesse. Livré à tous les excès de la débauche, quoique dans un âge avancé, enlévant les filles, corrompant les femmes, avare et dissipateur, il mettoit en œuvre la calomnie, le fer et le poison pour ôter la vie à ceux dont il vouloit ravir les biens ou l'honneur. Sa table même étoit un piége redoutable; souvent il y invitoit ceux qu'il avoit résolu de perdre, et il les faisoit égorger au milieu du festin. Après le massacre des maris, il livroit les femmes les plus nobles de Carthage à la brutalité des Maures, des Ethiopiens, et des nègres dont il avoit formé sa suite. Toujours accompagné d'un cortége fastueux, il en imposoit par cet appareil aux barbares voisins; et leurs rois étoient ses cliens. Il ménagea d'abord Honorius, et lui donna quelques marques de soumission. Mais bientôt, ayant lié correspondance avec Eutrope, il feignit de se donner à Arcadius, et de le reconnoître souverain de l'Afrique. Eutrope, qui ne cherchoit qu'à nourrir la discorde entre les deux frères pour accabler Stilicon, favorisa sa perfidie et fit agréer ses offres.

Après la moisson de cette année, Gildon leva l'étendard de la révolte en arrêtant la flotte de Carthage qui portoit à Rome le blé de l'Afrique. Ce retardement causa aussitôt la disette, et, ce qui est inséparable, les murmures du peuple, qui s'en prenoit à la négligence des magistrats et demandoit qu'ils fussent punis. Mais on apprit bientôt le soulèvement de Gildon; et les manifestes venus de la cour d'Orient, qui se répandirent en Italie, firent connoître qu'Arcadius entroit dans le complot, et qu'il prétendoit s'emparer de l'Afrique. Stilicon sentit toute l'importance d'une guerre qui commettoit ensemble les deux frères et les deux empires. Pour ne rien prendre sur lui-même, et pour donner à ses démarches la forme la plus authentique, il engagea Honorius à rappeler en cette occasion un usage depuis long-temps aboli; c'étoit de n'entreprendre la guerre qu'en conséquence d'un décret du sénat. Honorius écrivit donc à Rome pour instruire le sénat des attentats de Gildon, et le consulter sur le parti qu'il devoit prendre. Cette compagnie, qui rentroit pour ce moment dans ses anciens droits, déclara Gildon ennemi de l'état; elle décida qu'il falloit le poursuivre à main armée : elle ordonna des prières publiques pour préserver de la famine le peuple romain. Symmaque fut chargé d'écrire à Arcadius pour lui représenter la justice de ce décret, et les malheurs que la discorde alloit causer dans les deux empires. Sa lettre ne produisit d'autre effet que d'irriter davantage la méchanceté d'Eutrope. Il prit les voies les plus odieuses pour faire périr Stilicon. Il lui fit écrire des lettres empoisonnées, et aposta des assassins pour le tuer. Stilicon, toujours sur ses gardes, évita tous ces piéges; il travailla sans relâche à soulager la disette de Rome. On équipa deux flottes dans le port de Pise : l'une étoit destinée à transporter des troupes en Afrique, l'autre devoit aller cher-

Claud. de laud. Stilic. l. 1, 2, 3, et de bel. gild. et in Eutr. l. 1.

Symm. l. 4. ep. 4, 54, et l. 3, ep. 82.

cher des blés en Gaule, en Espagne; cette dernière flotte partit avant la fin de l'année.

Claud. de laud. Stilic. l. 1.
Symm. l. 6, ep. 58, 62, 64.
Cod. Theod. l. 7, tit. 13, leg. 12, 13, 14.

L'hiver se passa en négociations inutiles, dans lesquelles Stilicon prit ce ton supérieur qui convenoit à la justice et à sa fierté naturelle. Honorius ordonna des levées de troupes. On les levoit alors aux dépens des possesseurs des terres; ils étoient obligés de fournir des miliciens à proportion de l'étendue de leurs domaines; et c'étoit une grâce de n'exiger d'eux qu'une somme d'argent au lieu de soldats. Le prince fixoit cette contribution, qui varioit à sa volonté. Ces troupes n'étoient guère composées que d'esclaves employés à la culture des terres; et l'on sent assez combien les armes romaines devoient avoir perdu de leur force dans des mains serviles qui ne connoissent ni honneur ni patrie. L'empereur déclara d'abord que dans la conjoncture présente aucun des propriétaires ne seroit dispensé de donner des soldats, et que les terres même de son domaine n'en seroient pas exemptes. C'étoit ôter aux sénateurs de Rome un privilége dont ils jouissoient. Ils obtinrent cependant, par leurs remontrances, qu'ils auroient le choix de fournir des miliciens ou de payer pour chacun vingt-cinq sous d'or, ou, ce qui étoit la même chose, cinq livres pesant d'argent, sans compter quelque somme de plus pour l'habillement et la nourriture du soldat. On ne voit pas qu'Arcadius ait mis sur pied aucunes troupes; il comptoit apparemment sur les forces de Gildon, et se contenta de faire la guerre par des édits qu'il envoya en Afrique pour débaucher les officiers et les soldats d'Honorius.

Claud. bel. gild. et de laud. Stilic. l. 1.
Oros. l. 7, c. 36.
Zos. l. 5.
Marcel. chr.

Stilicon ne crut pas devoir effrayer Gildon par de grands préparatifs. Il craignoit que ce rebelle, s'il perdoit l'espérance, ne mît le feu à Carthage; et qu'après avoir saccagé les villes et ruiné les campagnes, il ne se sauvât dans les déserts brûlans de l'Afrique, où il eût

été très-difficile de le poursuivre. Il se contenta donc d'envoyer contre lui peu de troupes sur quelques vaisseaux. Il réserva le reste pour une seconde expédition, dont il auroit lui-même pris la conduite. Il mit à la tête de cette petite armée Mascezil, frère de Gildon même, dont on connoissoit la valeur, et dont la fidélité ne pouvoit être suspecte. N'ayant pas voulu s'engager dans la révolte de son frère, et se voyant exposé à ses fureurs, il étoit venu se jeter entre les bras des Romains; et Gildon, irrité de sa fuite, avoit égorgé ses deux fils, et les avoit laissés sans sépulture.

Mascezil, déterminé à périr ou à tirer vengeance d'une si horrible barbarie, s'embarqua au port de Pise dès les premiers jours de février. On ne lui donnoit que cinq mille hommes; mais c'étoient les meilleurs soldats de l'empire, les Joviens, les Herculiens, et de vaillantes cohortes tirées de la Gaule belgique. Tous montroient une merveilleuse ardeur; et quoique la saison rendît la navigation périlleuse, ils craignoient plus le retardement que les tempêtes. Un orage dispersa la flotte sur les côtes de Sardaigne. Une partie des vaisseaux gagna le port d'Olbia, d'autres celui de Sulci; enfin tous se réunirent dans le port de Cagliari, où ils attendirent le vent favorable. En passant auprès de l'île de Capraria, remplie alors de monastères, Mascezil, qui étoit chrétien et fort pieux, avoit engagé plusieurs saints moines à l'accompagner; et ayant appris de Théodose que c'est Dieu qui donne la victoire, il passoit avec eux les jours et les nuits en jeûnes et en prières.

An. 398.
Claud. bel. gild.
Oros. l. 7, c. 36.
Rutil. itin.

Ils abordèrent en Afrique. Gildon marchoit à la tête de soixante-dix mille hommes: il se flattoit de fouler aux pieds de ses chevaux cette poignée d'ennemis, et se vantoit d'ensevelir dans les sables de l'Afrique les cohortes gauloises, que la seule chaleur du climat feroit périr. Mais il avoit peu de troupes réglées: les autres n'étoient redoutables que par leur nom et leur figure; c'étoient

Claud. de laud. Stilic. l. 1, et de bel. gild. et in Eutr. l. 1.
Oros. l. 7, c. 36.
Marcel. chr.
Zos. l. 5.
Jorn. de reg. success.

Pagi ad Baron.

des Maures du mont Atlas, des Nègres, des Nubiens, des Garamantes, des Nasamons, des Autololes, des Maziques, tous barbares sans discipline, presque nus, et qui n'étoient armés que de traits et de javelots empoisonnés. Ils n'avoient ni casques ni boucliers; leur coutume étoit d'entortiller leurs casaques autour de leur bras gauche. La cavalerie marchoit sans ordre, et les chevaux sans bride. Le général, plus affoibli par ses excès que par sa vieillesse, toujours ivre et malade de débauche, n'étoit pas plus à craindre que ses soldats. Pour le vaincre, il ne fut pas besoin de le combattre. Mascezil le rencontra sur le bord d'une rivière nommée Ardalion, entre Thébaste et Ammedère, à l'extrémité de la Numidie. Il racontoit lui-même dans la suite que, se trouvant engagé dans un passage dangereux, comme il s'occupoit des moyens d'en sortir, il avoit été averti en songe par l'évêque Ambroise, mort l'année précédente, que c'étoit en ce lieu qu'il devoit remporter la victoire. Il s'y arrêta donc; et le troisième jour, après avoir passé la nuit en prières, il marcha vers l'ennemi dont il étoit enveloppé. Aux premières approches, il fit des offres de paix; et comme un enseigne les rejetoit avec insolence et excitoit les soldats à combattre, Mascezil, lui ayant porté sur le bras un grand coup d'épée, le força de baisser le drapeau. Ce mouvement fit croire aux autres corps que la première ligne mettoit bas les armes; tous crièrent qu'ils se rendoient; les barbares prirent la fuite; Gildon, abandonné, gagna les bords de la mer, où, s'étant jeté dans une barque, il fut malgré ses efforts poussé par les vents dans le port de Tabraca, à l'embouchure du fleuve Tusca, qui séparoit la Numidie de la Proconsulaire. Il fut pris, exposé aux insultes du peuple, condamné à mort; et pour éviter le supplice, il s'étrangla de ses propres mains dans la prison avant que son frère sût ce qu'il étoit devenu. On reçut en même temps à Rome, au commencement d'avril, la nou-

velle de sa défaite et celle de sa mort. La flotte ramena Mascezil vainqueur avec les moissons de l'Afrique.

Les biens de Gildon furent confisqués. Ses possessions étoient si étendues, que quelques années après, lorsqu'on les eut toutes réunies au domaine, on créa exprès un directeur sous le titre de *comte du patrimoine de Gildon*. Ceux qui osèrent en retenir quelque partie furent sévèrement punis. Ce méchant homme, qui, selon une ancienne chronique, étoit païen de religion, voyoit cependant autour de lui et dans sa propre famille les exemples de toutes les vertus chrétiennes. Sans parler de son frère, sa femme, sa sœur et sa fille Salvine furent des saintes. Salvine, veuve de Nébride, avoit une fille et un fils qui porta le même nom que son père. Elle se distingua dans la suite entre les femmes vertueuses qui demeurèrent attachées à S. Jean Chysostôme, injustement persécuté. On ne fit aucune grâce aux partisans du rebelle. Ils furent poursuivis avec tant de constance, que, dix ans après, quelques-uns d'entre eux croyant leur crime effacé par la longueur du temps, et ayant osé reparoître, Honorius les fit enfermer dans des prisons, et confisqua leurs biens. Le plus célèbre par ses violences fut Optat, évêque donatiste de Tamugade en Numidie. On l'appeloit le satellite de Gildon. Aussi féroce et aussi sanguinaire que son maître, il opprimoit les veuves et les pupilles, séparoit les femmes de leurs maris, usurpoit les biens ou les faisoit vendre, et s'en approprioit la valeur. Toujours escorté de soldats, ennemi mortel des catholiques, qu'il livroit à toute la fureur des circoncellions, il n'épargnoit pas davantage les donatistes qui n'étoient pas de son parti : car un schisme sanglant divisoit alors ces hérétiques. Son pouvoir dura dix ans. Enfin, après la mort de Gildon, il fut arrêté, et mourut dans les fers. Les donatistes de sa faction honorèrent la mémoire de

Cod. Theod. l. 7, tit. 8, leg. 7, 9. Lib. 9, tit. 40, leg. 9; tit. 42, leg. 16, 18, 19. Hieron. ep. Aug. contra litt. Petil. l. 2, c. 25. Pallad. vit. Chrysost. Marcel. chr. Dupin. hist. donatist. Till. vie de S. Jérôme, art. 22. Fleury, hist. ecclés. l. 20, art. 9.

ce scélérat en lui consacrant un jour de fête comme à un martyr.

Oros. l. 7, c. 36. Zos. l. 5. Mascezil méritoit des récompenses. Revenu à la cour, il y trouva celle que des services trop éclatans peuvent attendre d'un ministre jaloux et perfide. Stilicon lui fit d'abord l'accueil le plus flatteur; il lui prodiguoit les louanges; il ne sembloit embarrassé que de trouver des honneurs qui égalassent son mérite. Mais un jour qu'il le conduisoit, hors de Milan, à une de ses maisons de campagne, comme pour lui donner une fête, lorsqu'ils passoient ensemble sur un pont, Stilicon ayant donné un signal, ses gardes saisirent aussitôt Mascezil, et le jetèrent dans le fleuve. Il fut englouti en un moment, tandis que Stilicon en rioit comme d'une plaisanterie : action atroce, qui seule méritoit la fin tragique par laquelle fut terminée dans la suite la vie de ce politique barbare. Un auteur contemporain, d'ailleurs respectable par son zèle pour la religion, prétend que Mascezil s'attira cette fin funeste parce qu'il avoit violé l'asile sacré, en tirant par force d'une église des malheureux qui s'y étoient réfugiés. Il est vrai que tous les événemens humains sont l'exécution d'une sentence prononcée par le souverain juge. Est-il aussi certain qu'il appartienne aux hommes d'en pénétrer et d'en expliquer les motifs? D'ailleurs qui sait si les circonstances qu'on nous laisse ignorer ne rendroient pas du moins excusable la violence que l'on impute à un homme aussi recommandable par sa piété que par sa valeur? Mais la noire perfidie de Stilicon ne peut admettre aucune excuse.

Claud. de laud. Stilic. l. 1, et de nupt. Honor. et Mariæ, et de 6° consulat. Honor. Zos. l. 5. Le sénat romain avoit déjà plusieurs fois député au jeune prince pour le prier d'honorer de sa présence la capitale de son empire. A la nouvelle de la défaite de Gildon, il se flatta qu'Honorius viendroit à Rome y célébrer sa victoire. On y faisoit de superbes préparatifs.

On avoit dressé un arc de triomphe. Mais cette espérance fut vaine. Stilicon sentoit trop bien qu'il gouvernoit d'une manière plus absolue le prince et la cour à Milan qu'il n'auroit fait sous les yeux d'un sénat encore fier de ses anciens droits. Rome ne laissa pas de témoigner sa joie en érigeant des statues à Honorius et à Stilicon. Les inscriptions en subsistent encore. Elles sont remarquables, parce que les deux empereurs y partagent également l'honneur du succès; ils y sont tous deux nommés *heureux et invincibles.* Ce qui fait connoître qu'aussitôt après la mort de Gildon, la concorde fut rétablie entre les deux princes, quoique la haine ne fît que s'accroître entre les deux ministres. La base de la statue de Stilicon est chargée des éloges les plus pompeux. On attribue à ses conseils et à sa prudence la délivrance de l'Afrique. Il y est appelé gendre de Théodose et beau-père d'Honorius. Le premier de ces titres a rapport à sa femme Sérène, que Théodose avoit chérie comme sa fille, et peut-être même adoptée; le second désigne le mariage de sa fille Marie avec Honorius, qui venoit d'être célébré pendant la guerre d'Afrique. Le prince ne commençoit que sa quatorzième année; et Marie n'étoit pas encore nubile. Mais Sérène hâta le mariage, afin d'assurer davantage sa puissance et celle de son mari. Cependant, pour amortir dans le jeune prince une ardeur prématurée, elle s'adressa, dit Zosime, à une femme qui prétendoit avoir des secrets propres à produire cet effet. Le remède ne fut que trop efficace. Marie mourut quelques années après sans que le mariage eût été consommé.

Marc. chr. Grut. inscr. CCLXXXVII, 3. CCCCXII, 3.

L'arrivée des blés d'Afrique à Rome avoit ramené l'abondance : l'empereur fit plusieurs règlemens pour la maintenir. Il s'introduisoit un abus dans les provinces : les habitans, par flatterie ou par crainte, érigeoient des statues d'airain, d'argent, quelquefois d'or, aux gouverneurs et aux magistrats, et la dédicace de ces statues

Symm. l. 7, ep. 58. Claud. de laud. Stilic. l. 2, et epithal. Pall. et in Eutr. l. 1. Cod. Theod. l. 13, tit. 11, leg. 9.

Lib. 14, *tit.* 5, *leg.* 20; *tit.* 15, *leg.* 4; *tit.* 19, *leg. unic.* *Cod. ad cod. Theod. l.* 7, *tit.* 20, *leg.* 12. *Cod. Just. l.* 1, *tit.* 24, *leg.* 1. *Usser. britan. eccles. antiq. p.* 336, 595.

étoit accompagnée de présens. Honorius défendit aux provinces de décerner de pareils honneurs sans la permission du prince; et aux magistrats de les accepter, sous peine d'être notés d'infamie, et de rendre au fisc le quadruple de ce qu'ils auroient reçu. Sur la fin de cette année il vint à Milan des ambassadeurs de la part des Francs, des Allemands, des Suèves et des Sicambres. Ces peuples avoient fait quelques incursions; ils demandoient la paix. L'empereur la leur accorda; il leur donna même des rois, en exigea des otages, et les obligea de fournir des troupes, qu'il incorpora à ses armées. On voit, par une loi de l'année suivante, qu'un assez grand nombre de Germains venoient volontairement s'établir en-deçà du Rhin, et qu'on leur assignoit des terres, qu'ils cultivoient eux et leurs enfans, à la charge d'une redevance. Ces terres portoient le nom de *létiques;* et l'on donnoit à ces barbares le nom de *Lètes*, dont l'origine est apparemment germanique. Cette dénomination les distinguoit des peuples vaincus, qu'on transplantoit quelquefois hors de leur pays. Ces Lètes étoient obligés au service militaire; ils formoient plusieurs cohortes distinguées entre elles, soit par le nom des nations dont ils étoient originaires, soit par celui des provinces où ils étoient établis. Il y eut aussi des mouvemens dans la Grande-Bretagne. Les barbares de l'Hibernie, ayant mis en mer un grand nombre de barques, menaçoient d'une descente: les Pictes recommençoient leurs courses; les Saxons infestoient les côtes orientales. Les Romains, depuis l'empire de Claude, avoient toujours entretenu dans cette île tantôt plus, tantôt moins de troupes. Stilicon y établit une légion, et nomma un officier pour la défense de la côte opposée au pays des Saxons. Cet officier eut le titre de *comte de la côte saxonique*. Telles étoient les occupations de Stilicon lorsqu'il apprit avec étonnement qu'Arcadius avoit nommé Eutrope consul pour l'année suivante.

Eutrope avoit rendu cette année à l'église de Constantinople un service signalé, dont il ne fut pas long-temps à se repentir. Nectaire, évêque de cette ville, étant mort le 27 de septembre de l'année précédente, plusieurs prélats s'étoient assemblés en synode pour remplir cette place importante. La splendeur de la ville et la présence de la cour procuroient à l'évêque de Constantinople une grande considération. Quoiqu'il n'eût point encore de juridiction sur les autres évêques, leur déférence lui avoit établi une sorte d'autorité sur les vingt-huit provinces renfermées dans les trois départemens de Thrace, d'Asie et de Pont. Il étoit comme le chef perpétuel d'une espèce de concile composé des prélats qui se trouvoient toujours en assez grand nombre à la cour; et par ce moyen son pouvoir se faisoit sentir dans tout l'Orient. Jean Chrysostôme, prêtre d'Antioche, étoit célèbre par son éloquence et par sa vertu. Les suffrages du clergé et du peuple se réunirent en sa faveur. L'empereur approuva son élection. Le seul Théophile, évêque d'Alexandrie, s'y opposa long-temps. Ce prélat hautain, intrigant, ambitieux, vouloit placer sur ce grand siége une de ses créatures, dont il s'étoit servi avec succès dans des manéges de politique. Enfin Eutrope, qui cette fois se fit honneur d'appuyer un mérite éclatant, imposa silence à Théophile en le menaçant de le faire juger lui-même par le synode, sur plusieurs accusations graves qu'on intentoit contre lui. Il ne s'agissoit plus que de tirer d'Antioche Jean Chrysostôme. Il étoit chéri d'un peuple dont on craignoit l'humeur turbulente; et l'on n'espéroit pas que Jean, plus disposé à fuir les honneurs qu'à les rechercher, voulût s'aider lui-même en cette rencontre; il fallut employer la ruse pour tromper à la fois le peuple et le prélat désigné. Astère, comte d'Orient, se transporta par ordre de l'empereur à Antioche; et, ayant proposé à Jean de sortir avec lui de la ville pour aller ensemble

Soc. l. 6, c. 3.
Theod. l. 5, c. 27.
Soz. l. 8, c. 2.
Theoph. p. 64.
Baronius.
Till. vie de S. Jean Chr. art. 40.
Vita Chrys. apud bened.

aux sépultures des martyrs, il le fit enlever et conduire à Constantinople. Il y fut ordonné le 26 de février par Théophile même, qui garda dans son cœur un dépit amer d'avoir échoué dans ses intrigues. Cependant la physionomie du nouveau prélat, qui annonçoit un caractère de sévérité et de vigueur, consola Théophile, par l'espérance de trouver dans peu de temps l'occasion de se venger. Il ne fut pas trompé. Chrysostôme, élevé dans la retraite, nourri dans l'étude et dans la pratique des vertus austères du christianisme, étoit simple, ouvert, ne voyant que ses devoirs; génie sublime, mais sans souplesse, et tout-à-fait incapable de ces ménagemens et de ces complaisances qui sauvent la vertu et la rendent excusable à la cour. Dès son entrée dans l'épiscopat, il se rendit odieux par une conduite qui, dans une ville moins corrompue, ne lui auroit attiré que des louanges. La foiblesse et le faste de Nectaire avoit causé le relâchement de la discipline; Chrysostôme, aussi sévère pour lui-même que ferme à l'égard des autres, retrancha les dépenses ordinaires de ses prédécesseurs, et les appliqua à des fondations d'hôpitaux; les autres prélats en furent mécontens : il réforma les clercs de son église, et les obligea d'assister avec lui aux offices de la nuit; son clergé en murmura comme d'un nouveau joug qu'on lui imposoit : il prêcha contre le luxe des hommes puissans; Eutrope s'en tint offensé, et devint son ennemi.

Claud. in Eutr. l. 2. Chrysost. 1a ex homiliis undecim nuper editis. Vita Chrys. apud. bened.

Le saint prélat eut bientôt besoin de cette éloquence qui avoit tant de fois arrêté les désordres et calmé les inquiétudes du peuple d'Antioche. Il ne se passoit guère d'année que Constantinople n'éprouvât quelque tremblement de terre; il y en eut un terrible vers la fin de celle-ci. On entendit d'abord un mugissement souterrain; un moment après la terre s'ouvrit en plusieurs endroits; il en sortit des flammes. Le Bosphore étant dans une violente agitation, la mer se répandit en bouil-

lonnant sur ses deux rivages, et inonda une partie de Constantinople et de Chalcédoine. On voyoit un grand nombre de maisons brûler au milieu des eaux. S. Jean Chrysostôme, après ce désastre, comparoit la ville à un vaisseau brisé par un naufrage, dont il ne reste que des débris dispersés. Les plus riches habitans s'enfuirent sur les montagnes voisines, abandonnant toutes leurs richesses à ceux qui s'exposoient à périr eux-mêmes par l'avidité du pillage. Lorsque le mal eut cessé, l'évêque employa le pouvoir de la parole divine pour arracher cette proie des mains des ravisseurs, et pour consoler son peuple en lui montrant une autre patrie où les trésors ne peuvent être enlevés, et dont les fondemens sont inébranlables.

Chrys. 2ª et 3ª ex homiliis undecim. Baronius. Vita Chrys. apud. bened.

Un mois après toute la ville fut occupée d'une pompe brillante qui fit oublier ce malheur. On transféra pendant la nuit, à la lumière d'une infinité de flambeaux, les reliques de plusieurs martyrs au bourg de Drypia, éloigné de trois lieues de Constantinople. L'impératrice Eudoxie avoit ces dehors de piété qui savent si bien s'entendre avec les vices du cœur. Elle assista à cette cérémonie dans la contenance la plus édifiante. A la tête de toutes les femmes, et sans aucune marque de sa dignité, elle marchoit à pied derrière les reliques, tenant le voile qui les couvroit. Elle étoit suivie des magistrats et d'une foule de peuple qui chantoit des hymnes. Saint Chrysostôme prononça une homélie dans laquelle il releva par de justes éloges la pieuse humilité d'Eudoxie. L'empereur se rendit le lendemain à Drypia, et donna tous ces signes de dévotion qui se font remarquer dans un souverain.

Claud. in Eutr. l. 1, 2, et de laud. Stilic. l. . Zos. l. 5. Prosp. chr. Idac. fast. Marc. chron.

Mais en même temps il se déshonoroit en s'asservissant à un homme qu'aucun de ses sujets n'auroit accepté pour esclave. L'insolence d'Eutrope croissoit sans mesure, ainsi que l'aveuglement d'Arcadius. Le ministre sembloit ne dicter au prince des lois utiles que

Cassiod. chr. Chron. Alex. Suid. Εὐτρόπιος et σπάδων. Cod. Theod. l. 9, tit. 26, leg. 1. Lib. 11, tit. 8, leg. 1.

pour essayer son pouvoir en les violant impunément. Eutrope ruinoit les provinces tandis qu'Arcadius faisoit des lois contre les concussions : l'empereur défendoit sous des peines sévères la corruption et la brigue dans la poursuite des offices ; et le ministre les vendoit à la face de tout l'empire. Il avoit même trouvé un secret pour accroître ce honteux commerce ; c'étoit de multiplier les gouvernemens et les tribunaux. Ce fut alors que la Cilicie, la Syrie, la Phénicie, furent chacune divisées en deux départemens. Son énorme puissance le rendoit redoutable ; et, comme rien ne ressemble tant à l'adoration que la crainte, le sénat et le peuple se prosternoient devant lui ; on l'appeloit le père de l'empereur ; et l'empereur, pour ne pas démentir cette ridicule flatterie, lui conféra le titre de patrice. On lui dressoit des statues de tous les métaux, sous toutes les formes, dans toutes les places : on en voyoit une dans la salle du sénat, décorée d'une inscription fastueuse, où l'on relevoit son illustre naissance et ses exploits guerriers ; il y étoit nommé le troisième fondateur de Constantinople après Byzas et Constantin. Cependant il passoit les nuits à table et les jours au théâtre, achetant par ses largesses de vils applaudissemens. Comme s'il eût pu se jouer de la nature ainsi qu'il se jouoit de l'empereur et de l'empire, il se maria ; et sa femme, que Claudien, par une ironie piquante, appelle sa sœur, prenoit sur les dames l'ascendant que son mari avoit pris sur les hommes. La faveur de cet eunuque se répandit sur ses semblables ; les eunuques prirent le pas à la cour ; on leur portoit envie ; et, comme l'ambition est folle et forcenée, on en peut croire les historiens qui rapportent qu'un grand nombre d'hommes d'un âge mûr perdirent la vie en voulant se mettre en état de suivre cette nouvelle route de fortune. Il ne restoit à Eutrope que très-peu de chemin à faire pour atteindre au titre d'empereur ; et il y aspiroit. Il prit d'abord celui de consul.

Ce fut le premier et le dernier eunuque qui ait osé prétendre à cette dignité. Un événement si bizarre fut regardé comme un prodige. L'Occident refusa de le reconnoître. Il semble même qu'Arcadius n'ait osé, selon la coutume, en donner avis à son frère ; du moins est-il certain qu'Honorius n'en écrivit rien au sénat de Rome, comme c'étoit l'ancien usage. Rome n'apprit cette étrange nouvelle que par le bruit public ; et les actes de cette année 399 ne furent datés en Occident que du nom de Mallius Théodorus, qu'Honorius sembloit avoir choisi pour couvrir la honte du consulat. C'étoit un des plus nobles et des plus vertueux personnages de l'empire. Nous le ferons connoître dans la suite. La coutume étoit déjà établie que, lorsque l'empire étoit partagé entre deux empereurs, chacun d'eux nommoit un consul, l'un pour l'Orient, l'autre pour l'Occident.

Eutrope, enivré de gloire, célébra par des jeux magnifiques son avénement au consulat. A cette fête en succéda une autre non moins brillante pour l'accouchement de l'impératrice. Elle mit au monde, le 19 de janvier, une seconde fille, qui fut nommée Ælia Pulchéria. Ce jour fut heureux pour l'empire : il donnoit la naissance à une princesse qui devoit en être le plus ferme soutien dans un siècle de foiblesse et de langueur. Tout respiroit la joie, et l'on ne parloit à la cour que du voyage d'Ancyre, lorsqu'on apprit que la Phrygie étoit en feu. Tribigilde, capitaine goth, qui commandoit une cohorte de sa nation avec le titre de comte, venoit de quitter la cour sous prétexte de se rendre à son quartier pour y faire la revue de sa troupe. Il étoit parent de Gaïnas, et n'avoit ni moins de hardiesse ni moins de haine contre Eutrope. Gaïnas, qui avoit si bien servi cet eunuque par le massacre de Rufin, ne se croyoit pas assez récompensé par la charge de commandant-général de la cavalerie et de l'infanterie. Aussi avare et aussi

An. 399.
Claud. in Eutr. l. 2.
Zos. l. 5.
Soc. l. 6, c. 6.
Theod. l. 5, c. 32.
Soz. l. 8, c. 4.
Philost. l. 11, c. 8.
Marcel. chr.
Chron Alex.

ambitieux qu'Eutrope lui-même, il étoit jaloux de ses richesses et de sa puissance. Il ne se voyoit qu'avec dépit obligé de servir un esclave, et n'aspiroit à rien moins qu'à déplacer le ministre pour s'élever lui-même jusqu'à l'empire. Le mécontentement universel flattoit ses espérances. Il s'ouvrit à Tribigilde, qu'il trouva aussi indigné de n'être pas mieux payé de ses services : ils convinrent d'agir de concert, et de cacher leur intelligence. Tribigilde, étant arrivé à Nacolie, en Phrygie, où étoit son quartier, fait prendre les armes à sa cohorte, livre au pillage les villes de la province qu'il trouve sans défense, et porte partout le carnage et la terreur. Les brigands et les misérables, que les concussions d'Eutrope avoient multipliés, se joignent à lui, et forment une armée nombreuse : on ravage, on égorge, on n'épargne ni les enfans ni les femmes. Toute l'Asie tremble d'effroi : la Lydie est abandonnée ; les habitans se sauvent dans les îles, ou se dispersent. L'alarme se répand sur les côtes de la mer, et parvient bientôt à Constantinople.

Claud. in Eutr. l. 2. Zos. l. 5.

Le ministre, tremblant de crainte, quoiqu'il montrât au-dehors une fausse assurance, fait secrètement offrir à Tribigilde tout ce qu'il voudra demander. Ses propositions étant rejetées avec hauteur, il met sur pied deux armées. L'une étoit composée des Goths qui habitoient en grand nombre dans Constantinople ; il en donne le commandement à Gaïnas. Celui-ci, auteur de la révolte, jouoit son rôle avec adresse ; il parloit plus haut que personne de l'honneur de l'empire, de la vigueur nécessaire en cette conjoncture. Eutrope le chargea de mettre à couvert la Chersonèse de Thrace et de défendre le passage de l'Hellespont. C'étoit l'ouvrir à Tribigilde, s'il jugeoit à propos de tourner de ce côté-là. Léon fut mis à la tête de l'autre armée, qui devoit agir en Asie. Ce Léon étoit un cardeur de laine, qui avoit avancé sa fortune par les voies toujours ouvertes aux gens sans honneur auprès des ministres corrompus. Flatteur, espion, calomniateur,

sans courage et sans aucune connoissance de la guerre, mais fanfaron et présomptueux, il étoit recommandable par le talent de manger avec excès; aussi étoit-il d'une grosseur extraordinaire. Gaïnas, étant en marche vers la Chersonèse, ne fut pas plus tôt arrivé à Héraclée, qu'il dépêcha des courriers à Tribigilde pour l'inviter à s'approcher de l'Hellespont. Le bonheur de l'empire voulut que ce barbare n'écoutât point cet avis. Entraîné par l'ardeur du pillage, il tourna vers la Pisidie, qu'il mit à feu et à sang. Léon, qui craignoit sa rencontre, se tenoit sur les bords de l'Hellespont, sous prétexte que, s'il s'en éloignoit, le rebelle pourroit envoyer par une autre route des détachemens qui viendroient désoler cette belle province. Ainsi Tribigilde, maître de la campagne, emportoit d'emblée toutes les places, et en massacroit les habitans. Gaïnas, feignant d'être indigné de l'affront que recevoit l'empire, passa en Asie. Mais, pour décourager ses propres troupes, et se dispenser d'agir, il affectoit de représenter sans cesse Tribigilde comme un ennemi redoutable par ses ruses, et qu'il étoit très-dangereux d'obliger à combattre. Il se contentoit donc de le suivre de loin, évitant le combat par une feinte prudence, et se rendant spectateur des ravages sans y opposer aucun obstacle. Il lui envoyoit même secrètement des renforts pour aider ses succès.

Après avoir saccagé la Pisidie, Tribigilde s'avança en Pamphylie, et s'engagea dans des gorges de montagnes impraticables à la cavalerie. Il approchoit de Selge, ville autrefois peuplée et guerrière. Ce n'étoit plus alors qu'une petite place située sur une colline qui commandoit le défilé par où devoit passer l'ennemi. Un habitant de cette ville, nommé Valentin, ancien officier, voyant qu'on laissoit la province à la merci des barbares, entreprit de les arrêter. Il rassembla tout ce qu'il put d'esclaves et de paysans, aguerris par les incursions fréquentes des Isaures, et les posta sur les hauteurs. Tribigilde étant

entré pendant la nuit dans le défilé, Valentin fait pleuvoir sur ses gens une si horrible grêle de pierres, il fait rouler sur eux tant de rochers, que la plupart y restent ensevelis. Ce vallon se terminoit à un marais profond, bordé d'une éminence escarpée, où l'on ne pouvoit monter que par un sentier tortueux, à peine assez large pour deux hommes de front. Valentin avoit confié la garde de ce poste à un des principaux habitans, nommé Florence, qui avoit plus de troupes qu'il n'en étoit besoin pour en défendre l'accès. Tribigilde gagna Florence par argent, et s'échappa seulement avec trois cents hommes. Tous les autres périrent, soit dans le fond du vallon, soit dans les marais, où la terreur les avoit précipités.

Tribigilde, délivré de ce péril, tomba bientôt dans un autre. Les habitans des villes voisines, profitant de sa foiblesse, prennent les armes, se réunissent, l'enveloppent, et l'enferment avec ses trois cents hommes dans une plaine étroite entre deux fleuves : c'étoient l'Eurymédon et le Mélas, dont le premier passe au travers d'Aspende, et l'autre à l'orient de Sidé, deux villes anciennes de la Pamphylie. Tribigilde, réduit à cette extrémité, en donne avis à Gaïnas. Celui-ci, alarmé du danger de son ami, mais n'osant se déclarer ennemi de l'empire en le secourant ouvertement, imagine un moyen de le sauver, et en même temps de se défaire de Léon, le favori d'Eutrope. Ce lâche général avoit enfin quitté l'Hellespont, et marchoit à la suite et comme à l'abri de l'armée des Goths. Gaïnas, pour lui laisser, disoit-il, l'honneur d'une victoire assurée, l'exhorte à prendre les devans, à se joindre à Valentin et aux Pamphyliens, et à presser Tribigilde, qui ne pouvoit éviter de périr, si on lui fermoit le passage des deux rivières. Léon n'osa se refuser à une expédition si aisée. Il alla camper à la vue des ennemis. Mais il ne savoit ni choisir un poste avantageux, ni maintenir l'ordre et la discipline dans son

camp. Ses soldats, tirés de la plus vile populace de Constantinople, aussi peu aguerris et aussi dissolus que leur général, ne connoissoient ni garde ni sentinelle; toujours hors du camp, et dispersés dans les campagnes, ils ne s'occupoient que de pillage. Cependant Gaïnas envoyoit de temps en temps à Léon des détachemens sous des officiers affidés, avec des ordres secrets de faire tout ce qu'il falloit pour détruire l'armée de Léon et pour faciliter l'évasion de Tribigilde. Ces prétendus secours ne travailloient qu'à augmenter le désordre, et tuoient même les soldats de Léon qu'ils trouvoient écartés. Enfin Tribigilde, qui par une crainte simulée nourrissoit de plus en plus la folle assurance de Léon, sort pendant la nuit de son camp, surprend le général et les soldats ivres et endormis: les Goths de Gaïnas se joignent à Tribigilde; on égorge sans résistance les soldats de Léon : celui-ci, surchargé d'embonpoint, et fuyant à perte d'haleine, est englouti dans un marais voisin. Toute l'armée périt dans les eaux, ou est passée au fil de l'épée.

Le vainqueur, s'étant ainsi ouvert le chemin, retourne en Phrygie, rassemble de nouvelles troupes, et recommence ses ravages avec plus de fureur. Gaïnas écrit à l'empereur « que Tribigilde est invincible; que le ciel « se déclare évidemment pour lui, et qu'il semble que la « terre lui enfante des soldats; qu'il marche vers l'Hel- « lespont; qu'il faut se résoudre à perdre l'Asie, si on « ne lui accorde ses demandes : que, pour lui, il manque « des forces nécessaires pour arrêter ce torrent; qu'il n'est « capable que de donner un bon conseil, c'est de livrer « Eutrope, puisque Tribigilde offre la paix à cette con- « dition : que le ministre, s'il aime l'état, ne peut se re- « fuser au salut de l'empire; et qu'après tout il est « raisonnable de sauver l'empereur aux dépens du mi- « nistre. »

Arcadius reçoit en même temps que cette lettre une autre nouvelle qui augmente ses craintes. Le bruit se *Proc. bel. pers. l. 1, c. 2.*

Agath. l. 4. Acul∫. in Arcad. Till. Arcad. art. 13.

répand qu'un roi guerrier vient de monter sur le trône de Perse; qu'il se prépare déjà à passer le Tigre, et que l'Orient va ressentir encore tous les maux que lui a causés la valeur opiniâtre de Sapor. En effet, Varanes IV, après avoir régné onze ans toujours en paix, venoit d'être assassiné par ses sujets; forfait rare chez les Perses, parce que, selon les lois du pays, toute la famille du meurtrier étoit mise à mort. Isdegerd son frère lui avoit succédé. Ce prince avoit une grande réputation de courage; et l'on ne doutoit pas qu'il ne profitât des troubles de l'empire pour faire valoir les anciennes prétentions de la Perse. Cependant il maintint constamment la bonne intelligence qu'il trouva établie avec les Romains. Quelques auteurs le taxent de cruauté à l'égard de ses sujets, et rapportent qu'il en acquit le surnom de *Méchant*.

Claud. in Eutr. l. 2, præf. Zos. l. 5. Socr. l. 6, c. 5. Soz. l. 8, c. 7. Philost. l. 11, c. 6. Niceph. Call. l. 13, c. 4. Till. Arcad. not. 22.

Au milieu de ces alarmes, le timide Arcadius n'ose entreprendre de réprimer l'audace de Gaïnas; il ose encore moins le satisfaire en lui livrant Eutrope; et ce pernicieux ministre auroit encore triomphé de la haine publique, si, par un effet de cet aveuglement dont la vengeance divine frappe les scélérats qu'elle veut punir, il n'eût lui-même aidé à sa perte. Maître de l'empereur, il vouloit dominer la fière Eudoxie; et dans une contestation qu'il eut avec elle, il la menaça de la chasser de la cour. L'impératrice, si indignement outragée, prend entre ses bras ses deux enfans, et va se jeter aux pieds de son mari, fondant en larmes, représentant avec les traits les plus vifs l'insolence d'un vil eunuque, demandant vengeance, et faisant rougir l'empereur d'une foiblesse qui le déshonore. Ses cris pénètrent jusqu'au cœur d'Arcadius; réveillé de sa léthargie, il donne par écrit ordre à Eutrope de sortir sur-le-champ de la cour, et lui défend, sous peine de la vie, de se présenter devant lui.

Claud. in Eutr. l. 2, præf. Soc. l. 6, c. 7.

Arcadius s'irritoit rarement; mais, plutôt par paresse que par fermeté, il ne revenoit jamais en faveur de ceux qui avoient encouru sa disgrâce. Eutrope, frappé de ce

coup terrible, et plus effrayé encore du souvenir de ses crimes, qui ne lui présente que des bourreaux et des supplices, se réfugie dans une église, et va chercher asile dans ce lieu sacré qu'il avoit lui-même dépouillé de ce droit. L'empereur envoie plusieurs de ses gardes pour l'en arracher par force. Saint Jean Chrysostôme s'oppose à leur violence : il défend un ennemi mortel, dont il s'étoit, par sa vertu, attiré la haine. On le saisit lui-même; on le conduit comme un rebelle au palais, entouré de soldats armés : il paroît d'un air intrépide devant l'empereur, et obtient qu'Eutrope puisse demeurer en sûreté dans l'enceinte de l'église. Tous les soldats qui se trouvoient alors à Constantinople s'assemblent aussitôt autour du palais; ils poussent de grands cris; ils font retentir leurs armes; ils demandent Eutrope pour en faire justice. L'empereur se présente à cette multitude mutinée; ses ordres ne sont pas écoutés; il faut qu'il ait recours aux prières; il les conjure de respecter l'asile sacré; et ce n'est enfin qu'à force de larmes qu'il vient à bout de calmer leur colère.

Soz. l. 8, c. 7. Chrysost. in Eutr. et post fugam Eutropii. Prosp. prom. l. 3, c. 38. Suid. Εὐτρόπιος. Till. vie de S. Jean Chr. art. 56.

La nuit se passe dans une extrême agitation. Le lendemain le peuple se rend en foule à l'église. Tous les yeux sont fixés sur Eutrope; on ne peut se lasser de considérer cet impérieux ministre, honoré la veille de tous les ornemens du consulat, applaudi dans le Cirque et sur les théâtres, environné de flatteurs empressés, l'idole de la cour et la terreur de l'empire, maintenant abandonné, pâle, tremblant, attaché à une colonne sans autre lien que sa frayeur, caché dans le sein de l'église qu'il a méprisée. Jamais le sanctuaire n'avoit paru si redoutable que lorsqu'on y voyoit ce lion abattu : c'étoit un captif enchaîné au pied du trophée de la croix : spectacle terrible, qui mettoit en action tant de sentences de l'Ecriture sur la fragilité des grandeurs humaines. Cette vue n'inspiroit que l'effroi : l'éloquence du prélat tira les larmes. Il prononça un discours dans lequel, après une

peinture pathétique de l'état où ce misérable étoit réduit; il excita dans les cœurs une compassion chrétienne. Tout l'auditoire, aussi pâle et aussi tremblant qu'Eutrope, ressentoit son infortune; et ce peuple nombreux, qui n'avoit apporté à l'église que des sentimens de haine et de vengeance, sortit en gémissant et en implorant la miséricorde divine et la clémence de l'empereur.

Claud. in Eutr. præf. Zos. l. 5. Chrys. post fugam Eutr. Cod. Theod. l. 9, tit. 40, leg. 17, 18. Lib. 10, tit. 6, leg. unic. et ibi God. Soc. l. 6, c. 5. Soz. l. 8, c. 7. Philost. l. 11, c. 6, et ibi God. Prosp. chr. Suid. Εὐτρόπιος.

Eutrope étoit en sûreté dans son asile; mais, en étant sorti pendant la nuit pour se sauver ailleurs, il fut arrêté, et condamné à un exil perpétuel dans l'île de Cypre. Quelques ennemis de l'Eglise accusèrent saint Jean Chrysostôme d'avoir trahi ce malheureux : c'étoit un soupçon injuste et honteux, dont le prélat prit soin de se justifier publiquement. Nous avons encore la sentence prononcée alors par le prince, et publiée dans tout l'Orient : il veut que, pour abolir la mémoire du consulat d'Eutrope, et effacer l'ignominie qu'il a imprimée sur cette dignité, son nom soit rayé de tous les actes et de tous les monumens; il le déclare déchu du titre de grand-chambellan, de celui de patrice, et de tous les autres honneurs; il ordonne que ses statues, qui ne sont propres, dit-il, qu'à souiller les regards, de quelque matière qu'elles soient, en quelque lieu public ou particulier qu'elles se trouvent, soient abattues et détruites; qu'il soit conduit en Cypre sous bonne garde, et que le préfet du prétoire veille continuellement sur ses démarches, pour le mettre hors d'état de tramer de pernicieuses intrigues. Il fut donc transporté en Cypre; et celui qui avoit eu tant d'adorateurs ne se trouva pas un seul ami pour partager ses malheurs. Cette femme même qu'il avoit fait passer pour la sienne refusa de le suivre, et demeura dans Constantinople, jouissant des biens qu'Eutrope avoit accumulés sur sa tête, et qu'on voulut bien ne lui pas ôter. L'empereur déclara, par une loi générale, que les parens et amis des criminels ne seroient point inquiétés, s'ils n'avoient point participé au crime. C'étoit

par un juste retour faire revivre, à l'occasion d'Eutrope, la loi équitable qu'Eutrope avoit suggérée en faveur de la famille de Rufin.

Ce n'étoit pas assez pour Gaïnas de voir Eutrope abattu : il sollicitoit vivement sa mort ; et les anciens courtisans du ministre, l'ayant trahi dans sa disgrâce, craignoient qu'une révolution ne le mît en état de se venger de leur perfidie. Cette cabale, appuyée d'Eudoxie, n'eut pas de peine à déterminer le prince. On accusa Eutrope d'avoir usurpé les droits de la puissance souveraine ; la preuve en étoit que, dans les jeux célébrés pour la solennité de son consulat, il avoit employé les chevaux de Cappadoce, dont l'usage étoit réservé à la seule personne de l'empereur. On auroit pu sans doute le condamner sur des griefs d'une tout autre importance ; mais il eût fallu faire des informations régulières, et l'on vouloit abréger la procédure. On le ramena de l'île de Cypre à Pantichium, près de Chalcédoine. Le président de la commission établie pour lui faire son procès fut Aurélien, préfet du prétoire d'Orient. Eutrope eut la tête tranchée. Zosime rapporte que, pour le tirer de l'église, on lui avoit promis avec serment, au nom de l'empereur, de lui conserver la vie, mais qu'on fit accroire au prince que ce serment ne l'obligeoit que pour Constantinople, et qu'il sauveroit le parjure en faisant mourir Eutrope à Chalcédoine. Si ce fait est véritable, c'est un exemple d'une condamnation criminelle dans les juges, quoiqu'elle fût juste dans la personne du coupable.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

An. 399.

Claud. de consulatu Malli Theod et pigr. 44. Symm. l. 4, ep. 5, 7; l. 5, ep. 4, 5, 6, 9, 10, 16; l. 7, ep. 8, et seqq. 50, 94, 95, 103; l. 8, ep. 62. S. Aug. de ordine, l. 1, c. 11. Idem de vitâ beatâ. Idem, retract. l. 1, c. 2. Rutil. itin. Sid. carm. 9. Grut. inscr. CLXXIV, 9. God. prosop. Cod. Theod. Ruben. dissert. de vitâ Mallii Theodori.

PENDANT que la dignité consulaire se flétrissoit en Orient par l'élévation et par le supplice d'Eutrope, l'Occident la voyoit se soutenir avec éclat dans la personne de Mallius Théodorus. Ses vertus et ses talens lui avoient procuré sans intrigues une longue suite d'honneurs, et, ce qui est plus encore, l'estime des plus grands hommes qui vécussent alors. Né païen, il avoit embrassé la religion chrétienne, et il en pratiquoit les maximes. Cette raison n'empêcha pas Symmaque de rechercher son amitié, ni Claudien de composer un poëme à sa louange : mais elle fut le principal attrait qui le fit aimer de saint Augustin. Ce grand saint lui dédia son livre *de la vie heureuse ;* et dans ses premiers écrits il le combla de tant d'éloges, que dans ses rétractations il se taxe lui-même de les avoir exagérés. Théodore, ayant dès sa jeunesse étudié avec succès l'éloquence et la jurisprudence, fut dans la suite un des cent cinquante avocats attachés à la juridiction du préfet du prétoire ; c'étoit d'entre eux que les préfets choisissoient ordinairement les magistrats pour les présenter à l'empereur, qui leur donnoit le brevet de leurs charges. Il fut d'abord proconsul d'Afrique, ensuite gouverneur de Macédoine, questeur du palais, et intendant du domaine. Après la mort de Gratien, il se retira en Ligurie pour se livrer entièrement à l'étude et à l'agriculture. Il composa plusieurs ouvrages de physique et de morale ; mais c'est à tort que quelques-uns lui attribuent le poëme astronomique dont l'auteur porte le nom de *Manilius*. Quelques années après, Stilicon, pour s'aider de ses conseils, le tira de sa retraite,

et le fit préfet du prétoire des Gaules. En 397, Théodore passa à la préfecture d'Italie, qu'il exerçoit encore lorsqu'il fut nommé consul, et dont on le voit une seconde fois revêtu neuf ans après. Il étoit supérieur aux affaires, inaccessible à la faveur ainsi qu'à la haine, désintéressé, sourd aux sollicitations injustes, mais toujours prêt à écouter les justes demandes, grave sans orgueil, et doux sans foiblesse. On ne lui reproche que d'avoir donné trop de temps au sommeil; et Claudien le comparant avec un autre préfet, grand concussionnaire, qu'il ne nomme pas, invite toute l'Italie à prier le ciel de faire en sorte que Théodore ne dorme jamais, et que l'autre dorme toujours. Il eut un frère nommé Lampius, homme de mérite, et qui fut préfet de Rome. L'entrée de Théodore dans le consulat fut célèbre par le concours des personnes illustres qui vinrent honorer cette solennité. C'étoit la coutume que l'empereur invitât par ses lettres à cette cérémonie ceux à qui il vouloit témoigner une singulière faveur. Honorius y invita Flavien, fils de ce rebelle opiniâtre qui avoit perdu la vie en combattant pour Eugène. Ce jeune homme avoit conservé ses biens par la clémence de Théodose; il méritoit par lui-même de l'estime; mais la mémoire odieuse de son père le condamnoit à une sorte d'exil. Le généreux Théodore n'en fut que plus ardent à le protéger; il le recommanda à Stilicon. Flavien se ressentit bientôt du crédit de ce ministre; il fut fait cette année même préfet de Rome. Théodore eut pour successeur dans la préfecture d'Italie un homme que l'histoire ne doit pas oublier : c'étoit Valérius Messala, qui faisoit remonter son origine jusqu'à Valérius Publicola. Cette haute noblesse étoit soutenue par l'intégrité des mœurs, par l'élévation du génie, et par l'amour des lettres. Rutilius, un des meilleurs poëtes de ce temps-là, ajoute à ces belles qualités le talent de la poésie. Les louanges que lui donne ce zélé idolâtre,

quelques expressions de Symmaque, et un fragment d'inscription antique, font soupçonner que Messala étoit païen.

S. Aug. de civ. l. 18, c. 53, 54. Rutil. itin. Prosp. prom. l. 3, c. 38. Cod. Theod. l. 16, tit. 10, leg. 15, 16.

En effet, il restoit encore un grand nombre d'idolâtres dans les familles même les plus illustres; et ils ne cessoient de se flatter qu'ils verroient relever le culte des dieux. On faisoit courir une prophétie selon laquelle Pierre avoit par magie accrédité la religion de Christ, mais l'enchantement alloit tomber; le terme du christianisme étoit fixé à la fin du quatrième siècle. On y étoit arrivé, et les païens attendoient ce miracle, lorsque Honorius publia contre l'idolâtrie les lois dont j'ai déjà exposé le précis. On parle d'une machine cruelle qui avoit échappé à la connoissance de Théodose, et qui fut alors détruite : c'étoit une figure de dragon d'énorme grandeur, renfermée à Rome dans un lieu souterrain. On y faisoit tous les ans descendre de jeunes filles qui devenoient, sans le savoir, la victime de ce monstre artificiel. Il se remuoit par ressorts, et les mettoit en pièces. Ce récit pourroit bien n'être qu'un bruit populaire, aussi peu fondé que les mensonges inventés par les païens contre les chrétiens des premiers siècles. De toutes les pertes que fit alors l'idolâtrie, nulle ne lui fut plus sensible que celle des livres des sibylles. Stilicon les fit réduire en cendres. Ainsi périrent ces oracles respectés, dont l'origine se perdoit dans les fables des commencemens de Rome; imposture accréditée par l'adresse de ceux qui en avoient fait un des grands secrets de l'état, et un des plus utiles ressorts de la politique.

Cod. Theod. l. 16, tit. 10, leg. 17, 18. S. Aug. de civ. l. 18, c. 54. Idem, ep. 48, 120, 267. Idem advers.

L'Afrique étoit de toutes les provinces d'Occident la plus obstinément attachée au paganisme. Honorius y avoit défendu les sacrifices; il avoit ordonné aux magistrats de faire briser les statues, qui étoient l'objet d'une vénération sacrilége. Cependant, par une sorte de ménagement, il permit les festins et les divertisse-

mens que la coutume avoit établis à l'occasion des fêtes païennes, pourvu qu'ils ne fussent marqués d'aucun caractère d'idolâtrie. Il laissa même subsister les temples, mais sans autels, sans sacrifices, sans statues. Les deux comtes Jove et Gaudence furent envoyés en Afrique pour exécuter les ordres de l'empereur. Ils tirèrent de plusieurs cavernes de Mauritanie des images monstrueuses de divinités qu'on y avoit cachées, et les réduisirent en poudre. Ils détruisirent à Carthage une idole célèbre : elle y étoit révérée sous le nom de *Céleste*. Son temple étoit spacieux, pavé de mosaïque, orné de colonnes des plus beaux marbres. A l'entour s'élevoient des chapelles consacrées à tous les dieux de l'Afrique. Cette enceinte avoit deux mille pas de circuit. L'idole étoit assise sur un lion, le *tympanum* à la main, la tête couronnée de tours : ces attributs convenoient à Cybèle, mais l'idole rassembloit encore ceux de plusieurs autres divinités. On y reconnoissoit l'Astarté des Sidoniens, la Vénus-Uranie des Grecs, celle que l'Ecriture sainte nomme *la reine du ciel,* et que les Juifs, dans le temps de leur prévarication, avoient souvent adorée. Ce culte, apporté en Afrique par Didon, s'étoit répandu par toute la terre. On envoyoit de toutes parts des offrandes à Carthage; et Céleste étoit une des divinités qu'on pouvoit, selon les lois romaines, instituer héritière. Le temple étant fermé depuis la loi de Théodose en 391, le terrain s'étoit couvert de ronces et d'épines, où les païens disoient qu'étoient cachés une infinité de serpens et d'aspics qui gardoient ce lieu sacré, et en défendoient l'accès contre les chrétiens sacriléges. Cette menace n'effraya personne. On nettoya la place, on abattit la statue; et Aurélius, évêque de Carthage, fit du temple une église qu'il dédia à Jésus-Christ. Il y célébra avec un concours extraordinaire la solennité de Pâques. Un grand nombre de païens se convertirent. Cependant la superstition ne tomba pas avec la

Parm. l. 1, c. 7.
Prosp. prom. l. 3, c. 38.
Salv. de gub. l. 8.
Ulp. tit. 22, et ibi God.
Pagi ad Baron.
Till. vie de S. Augustin, art. 124, et Honor. art. 14, 63.
Fleury, hist. ecclés. l. 20, c. 42.

statue : sur la foi d'une prétendue prophétie, les païens débitoient que la déesse triompheroit un jour de ses destructeurs. On recommença même à lui offrir des victimes; et, ce qui semble incroyable, il y eut des chrétiens assez grossiers pour mêler ce culte impie avec le culte de Dieu. Constance, ayant été nommé Auguste en 421, arrêta ce désordre en faisant abattre le temple jusqu'aux fondemens : la place fut destinée à servir de cimetière commun. Cette destruction d'idoles, ordonnée par Honorius, souleva les païens en quelques villes : ils massacrèrent à Sufes, en Byzacène, soixante chrétiens, qui avoient brisé une statue d'Hercule.

God. chr. Cod. Theod. l. 11, tit. 1, leg. 26.

Ce fut cette année qu'Honorius alla pour la première fois à Ravenne, où trois ans après il fixa sa résidence. Il n'y séjourna que peu de jours. Etant de retour à Milan, il réforma par une même loi deux abus qui affligeoient les Gaules. Il y avoit dans ces provinces beaucoup de riches habitans que leurs priviléges exemptoient du paiement des tributs. Ainsi le fardeau tomboit sur les moins capables de le soutenir. Ce mal en avoit produit un autre. Les débiteurs du fisc, obligés à se défaire de leurs terres, ne trouvoient à les vendre qu'à condition qu'après s'en être dépouillés, ils continueroient d'en payer les charges. C'étoit vouloir tirer de ces malheureux ce qu'ils n'avoient plus. Les provinces portèrent leurs plaintes à l'empereur. Il abolit toutes les exemptions, réduisit tous les habitans au droit commun, ordonna une répartition proportionnée à la fortune de chacun, et défendit ces transactions injustes, qui tout à la fois ruinoient les vendeurs et rendoient la perception des deniers du fisc absolument impossible.

An. 400.

Claud. de laud. Stilic. l. 2, c. 3. Idem de 6° consulatu

Stilicon, moins jaloux des titres d'honneur que de la réalité du pouvoir, avoit jusqu'alors différé de prendre le consulat qu'il donnoit aux autres. Il fut consul l'année suivante avec Aurélien. Il célébra son entrée dans cette

charge avec toute la pompe qui convenoit au véritable maître de l'Occident. Il alla ensuite à Rome, où il ne s'étoit pas montré depuis cinq ans. Il y reçut les hommages du sénat et du peuple. On lui prodigua dans les acclamations publiques les titres de *seigneur* et de *père*. Les Romains n'étoient plus alors ce qu'ils avoient été sous les premiers empereurs, lorsque le nom de *dominus*, même dans le souverain, révoltoit leur fierté, et que les princes modérés le rejetoient comme une indécente flatterie. Domitien et ses successeurs y avoient accoutumé les oreilles; et dans le suprême degré de puissance où Stilicon étoit élevé, il croyoit faire assez pour son maître en lui laissant le titre d'Auguste. La poésie épuisa toutes ses hyperboles pour chanter les louanges du nouveau consul; l'Afrique envoya pour ses jeux ce qu'elle avoit d'animaux plus rares et plus féroces.

Honorii. Symm. l. 4, ep. 31.

Cependant les provinces gémissoient. L'Afrique proconsulaire, accablée d'impôts, et encore plus épuisée par les rigueurs et les chicanes de l'exaction, députa Mécilien à la cour. Ses plaintes donnèrent occasion à plusieurs lois, que l'impitoyable avidité des exacteurs sut bien rendre inutiles. La Gaule ressentoit les mêmes maux, et se dépeuploit sensiblement par la désertion des habitans. Ces désordres préparoient la perte de l'Occident, et frayèrent le chemin aux barbares, qui attaquèrent cette année le cœur de l'empire. Alaric s'ennuyoit de porter depuis quatre ans en Illyrie le titre oisif de commandant des troupes. Ses soldats, qui ne recevoient point d'Arcadius la solde promise, le proclamèrent roi des Visigoths, dont jusqu'alors il n'avoit été que le chef. Sous ce nouveau titre il se joignit à Radagaise, qui commandoit au-delà du Danube une autre partie de la nation gothique : ces deux capitaines réunis, laissant Sirmium sur la droite, marchèrent vers l'Italie au travers de la Pannonie. Il étoit temps de mettre l'Italie en

Cod. Theod. l. 12, tit. 1, leg. 166, et ibi God. tit. 15, leg. unic. et ibi God. Lib. 7, tit. 18, leg. 10, tit. 20, leg. 12. Lib. 9, tit. 38, leg. 10. Claud. bel. get. Prud. in Sym. l. 2. Prosp. chr. Cassiod. chr. Jornand. de reb. get. c. 29. Till. Honor. art. 16, et not. 14.

état de défense. Le désordre régnoit parmi les troupes. On obtenoit par protection des lettres de vétérance sans avoir servi, ou dès les premières années de service. D'autres s'engageoient dans la cléricature pour se soustraire à la milice. L'empereur déclara qu'on n'auroit aucun égard à ces lettres illusoires; il défendit d'attacher aux fonctions ecclésiastiques ceux que leur âge, leur force, leur taille, rendoient capables de porter les armes, s'ils étoient destinés par état à la profession militaire. Tels étoient les fils des vétérans, et les barbares auxquels on avoit donné des terres à cette condition. Il en fit faire la recherche pour les forcer au service. Il eut même recours à la dernière ressource que la politique emploie à regret dans les plus grandes extrémités: il rappela ceux qui avoient été bannis ou condamnés aux mines pour quelque cause que ce fût, pourvu qu'ils eussent obéi à la sentence. On ne voit pas que ces ordonnances aient produit aucun effet salutaire, ni qu'on ait opposé aucune armée aux barbares. Alaric et Radagaise assiégèrent Aquilée et ravagèrent toute la contrée voisine. Mais, n'ayant pu se rendre maîtres de la ville, ils repassèrent les Alpes pour rassembler de plus grandes forces. Alaric, encore plus avide de gloire que de butin, désiroit ardemment de prendre Rome: en conséquence d'un oracle, si cependant ce prince a jamais suivi d'autre oracle que son propre courage, il se vantoit qu'un jour il vengeroit les nations asservies par cette ville superbe.

Zos. l. 5. Zon. t. 2, p. 38. Chron, Alex. Vales. rerum franc. l. 2. Spicileg. vet. script. t. 10, p. 8.

Il est vraisemblable que, dans le dessein de ruiner l'empire, Alaric agissoit de concert avec Gaïnas et Tribigilde. Ceux-ci trouvoient moins de résistance en Orient, où le gouvernement étoit réduit à une extrême foiblesse. Depuis la disgrâce d'Eutrope, Eudoxie régnoit sans aucun rival sur l'esprit d'Arcadius, et cette princesse impérieuse étoit elle-même gouvernée par ses eunuques et par les femmes de sa suite. Leur insatiable avarice épuisoit l'état; leurs cabales et leurs jalousies occupoient

uniquement le prince et la cour; les hommes du plus grand mérite étoient le jouet de leurs intrigues. Eudoxie n'avoit eu jusqu'alors que le titre de *nobilissime*: le 9 de janvier elle prit celui d'*Auguste*, et fit à cette occasion porter son image dans les provinces, où elle reçut les honneurs qu'on avoit coutume de rendre aux empereurs; ce qui n'avoit encore été pratiqué en faveur d'aucune impératrice. On en murmura comme d'une innovation, et Honorius s'en plaignit dans une lettre qu'il écrivit à son frère. Mais l'exemple subsista; les impératrices s'en firent dans la suite un droit; elles prirent même tous les titres honorifiques que le respect ou l'adulation avoient attachés à la personne des souverains. Eudoxie accoucha au mois d'avril d'une troisième fille qui fut nommée Arcadia.

L'infidélité de Gaïnas étoit connue de tout l'empire; mais l'inaction de l'empereur donnoit lieu de croire que la cour étoit encore trompée par ses artifices. Gaïnas n'en doutoit pas; et il sut profiter de cette confiance pour faire le rôle de médiateur entre le prince et le rebelle Tribigilde. Il négocia un traité dont il se rendit garant; et à peine l'eut-il conclu, qu'il se pressa de le violer. Son dessein n'étoit que d'amuser Arcadius et de l'empêcher de se mettre sur ses gardes. Gaïnas et Tribigilde se mirent en marche; et s'étant joints à Thyathire, ils résolurent d'aller ensemble s'enrichir du pillage de Sardes, capitale de la Lydie, ville ouverte et sans garnison; ce qu'ils auroient exécuté, si des pluies abondantes, qui firent déborder les rivières, n'eussent rendu les chemins impraticables. S'étant donc séparés, et ravageant tout sur leur passage, Gaïnas marcha en Bithynie et se rendit à Chalcédoine: Tribigilde prit la route de l'Hellespont et arriva à Lampsaque.

Zos. l. 5. Soc. l. 6, c. 6. Soz. l. 8, c. 4. Till. vie de S. Chrys. art. 57.

Constantinople, dépourvue de troupes, et apercevant déjà l'incendie des villages au-delà du Bosphore, étoit dans une étrange consternation. Arcadius, plus alarmé

Chrys. hom. t. 3, p. 405. Synes. ep. 31. Zos. l. 5.

Soc. l. 6, c. 6.
Soz. l. 8, c. 4.
Anthol. l. 4, c. 4.
Theoph. p. 65.
Chron. Alex.
Till. vie de S. Chrys. art. 57.

que personne, assembla son conseil. On crut qu'il y auroit de l'imprudence à s'exposer sans forces aux attaques d'une armée nombreuse, commandée par un général habile et désespéré. Il falloit, disoit-on, dans une nécessité si pressante, offrir à l'ennemi ce qu'il pouvoit emporter de force. En conséquence de cette délibération, Arcadius écrivit à Gaïnas que pour le satisfaire il n'attendoit qu'à être instruit de ses demandes. Gaïnas demanda qu'on lui mît entre les mains Aurélien, Saturnin et le comte Jean. C'étoient les premiers de la cour; Saturnin est connu depuis le règne de Valens. Aurélien, sept ans auparavant préfet de Constantinople, consul cette année même et préfet du prétoire, jouissoit d'une haute considération dans tout l'empire. Bienfaisant par inclination, il ne faisoit usage de son pouvoir que pour le soulagement des peuples. Il avoit un fils nommé Taurus, qui donnoit de grandes espérances. Le comte Jean étoit confident d'Arcadius, et soupçonné d'être en même temps favori d'Eudoxie. Gaïnas craignoit ces trois courtisans, et ne dissimuloit pas le dessein qu'il avoit de leur ôter la vie. On les sacrifia, ou plutôt ils s'offrirent généreusement eux-mêmes pour le salut de l'état, et allèrent se livrer à Gaïnas, qu'ils rencontrèrent dans l'Hippodrome, à quelque distance de Chalcédoine. Jean Chrysostôme partit avec eux; et son éloquence adoucit tellement le cœur du barbare, qu'il ne leur fit souffrir d'autre supplice que la crainte de la mort. Après les avoir condamnés à perdre la tête, il donna secrètement ordre à l'exécuteur de leur faire seulement sentir le tranchant de l'épée, et il les envoya en exil. Ils revinrent à Constantinople après la mort de Gaïnas. Quelques années après, Aurélien étant une seconde fois préfet du prétoire, fut honoré du titre de patrice, et le sénat lui fit dresser une statue, comme au libérateur de la patrie.

Le général des Goths poussa plus avant le mépris de

la majesté impériale; il obligea l'empereur à venir le trouver à Chalcédoine pour traiter des conditions de l'accord. Ils conférèrent ensemble dans l'église de Sainte-Euphémie, aux portes de la ville. On convint que Gaïnas et Tribigilde poseroient les armes; qu'ils seroient reçus dans Constantinople avec leurs soldats, et qu'ils y pourroient demeurer en sûreté; que Gaïnas conserveroit la qualité de général, et qu'il seroit décoré des ornemens consulaires. Le traité fut juré de part et d'autre; mais le serment n'étoit sincère que du côté d'Arcadius. Gaïnas rentra dans Constantinople aussi malintentionné qu'il en étoit parti.

Jean Chrysostôme, zélé pour la conversion des Goths, avoit ordonné des prêtres catholiques de leur nation. Il envoyoit les uns vers le Danube pour instruire leurs compatriotes, et ils en convertissoient un grand nombre. Il employoit les autres à Constantinople. Le saint évêque leur avoit donné l'église de Saint-Paul, où les Goths catholiques s'assembloient; il y faisoit lire des passages choisis de l'Ecriture sainte, traduits en leur langue; il les instruisoit lui-même par le secours d'un interprète; il formoit des catéchistes et des prédicateurs entre ceux de leurs ministres qui montroient plus de talent pour la parole. Gaïnas et les Goths ariens étoient obligés de s'assembler hors de la ville sous des tentes. La loi de Théodose leur avoit interdit l'usage de toutes les églises. La fierté de Gaïnas ne put souffrir cette distinction. Il demanda à l'empereur une église pour lui et pour ceux de sa suite. Arcadius n'osoit rien refuser à celui auquel il venoit d'être forcé de sacrifier ses plus fidèles serviteurs. Il lui promit de le satisfaire; et, ayant fait venir l'évêque, il lui exposa la demande de Gaïnas, et combien il étoit dangereux d'irriter un barbare si redoutable. L'évêque lui répondit *que le prince n'étoit pas le maître de disposer à son gré de la maison de Dieu; que, pour lui, il ne souffriroit jamais qu'on fer-*

Hier. ep. 7. Soz. l. 8, c. 4. Theod. l. 5, c. 30, 31, 32.

mît une église aux fidèles qui venoient y célébrer les louanges du fils de Dieu pour l'ouvrir à ceux qui ne s'y rendroient que pour l'insulter par leurs blasphèmes. Prince, continua-t-il, *si vous craignez ce barbare, permettez-moi de lui parler en votre présence, et écoutez-nous sans rien dire. J'espère lui fermer la bouche, et le réduire à se désister d'une prétention sur laquelle on ne peut sans crime lui rien accorder.* L'empereur y consentit avec joie, et les manda tous deux le lendemain. Chrysostôme se rendit au palais, accompagné des prélats qui se trouvoient pour lors à Constantinople. Gaïnas, avec sa hardiesse ordinaire, somma le prince de sa parole; il représenta *que ce seroit lui faire injure de lui refuser une église; qu'il ne pouvoit se joindre dans les prières à ceux dont il étoit séparé dans la doctrine; et qu'après ce qu'il avoit fait pour l'honneur et la défense de l'empire, il méritoit bien cette déférence.* Alors Chrysostôme prenant la parole, et tenant en main la loi de Théodose qui ôtoit aux sectaires toutes les églises de Constantinople: « Il est vrai (dit-il à Gaïnas) que vous « avez servi le père de l'empereur, mais jugez vous-« même si les récompenses n'ont pas au moins égalé les « services. Considérez ce que vous étiez et ce que vous « êtes. Né barbare, fugitif de votre pays, réduit à la « plus extrême misère, vous trouvâtes un asile entre les « bras de Théodose; vous y trouvâtes des richesses et « des honneurs. Vous lui jurâtes alors de le servir lui et « ses enfans, et d'observer fidèlement les lois de l'em-« pire. Vous êtes maintenant général; vous portez les « ornemens de la dignité consulaire. Comparez ces ha-« bits dont vous êtes revêtu avec ceux sous lesquels vous « passâtes le Danube. Souvenez-vous de votre serment. « Voici une de ces lois auxquelles vous avez juré d'obéir. « N'oubliez pas les bienfaits du père, auxquels les en-« fans n'ont cessé d'en ajouter de nouveaux. Les empe-« reurs sont-ils seuls obligés à la reconnoissance? et vous

« est-il permis d'être ingrat? Pour vous, prince (ajouta-t-il en se tournant vers Arcadius), c'est à vous à « maintenir les saintes ordonnances de votre père. Vous « perdriez moins en renonçant au nom d'empereur « qu'à celui de prince catholique; et vous ne pouvez « conserver ce dernier titre, si vous abandonnez la « maison de Dieu à un culte qui l'outrage. » Ces paroles foudroyèrent l'audace de Gaïnas; il se retira confus, renfermant sa douleur et sa honte, mais se promettant d'être bientôt le maître de toutes les églises.

La charge de commandant-général de la cavalerie et de l'infanterie lui donnoit autorité sur toutes les troupes. Il ne retint dans Constantinople que les Goths, et dispersa tous les autres soldats dans les villes et dans les villages d'alentour. Il éloigna même sous divers prétextes la plupart des troupes de la garde impériale : en sorte que Constantinople sembloit être devenue barbare, et que les citoyens naturels se voyoient réduits à une sorte de captivité. Le dessein de Gaïnas étoit de commencer par enlever l'argent des banquiers, dont les comptoirs étoient réunis dans une des places de la ville; ce devoit être le signal d'un pillage et d'un massacre général. Mais ce projet ayant transpiré, et les banquiers ayant fermé leurs comptoirs et transporté leur argent en lieu sûr, il envoya au commencement de la nuit une troupe de Goths avec ordre de mettre le feu au palais. Ceux-ci, frappés sans doute d'une terreur panique, crurent voir un grand nombre de soldats romains bien armés, qui faisoient le guet et en défendoient l'approche. Ils retournèrent avec effroi en rendre compte à Gaïnas. Ce général, qui savoit qu'il ne pouvoit y avoir alors de troupes romaines à Constantinople, se moqua de leur épouvante, et en envoya d'autres. Ceux-ci, prévenus de cette vision, revinrent encore sur leurs pas. La même chose arriva la nuit suivante. Enfin, Gaïnas voulut s'instruire par ses propres yeux; et,

Synes. de prov. l. 2.
Zos. l. 5.
Socr. l. 6, c. 6.
Soz. l. 8, c. 4.
Phil. l. 11, c. 8.
Marcel. chr.
Chron. Alex.

soit que les officiers du palais, avertis du dessein de Gaïnas, eussent usé de quelque stratagème, soit que le récit de tant de soldats eût fait impression sur une âme d'ailleurs intrépide, il s'imagina voir cette armée nocturne, et se persuada que c'étoient des troupes qui se tenoient cachées pendant le jour. Les auteurs contemporains, aussi crédules que les Goths, donnent à cette apparition une cause qui dispense de tout examen; ils s'accordent à dire que ce fut un miracle, et qu'une multitudes d'anges vinrent monter la garde autour du palais.

Les Goths, se croyant environnés d'ennemis invisibles, n'osoient plus se séparer, ni paroître dans les rues qu'en ordre de bataille. Gaïnas craignoit d'être surpris et accablé; il pensoit qu'il falloit se rendre maître des dehors pour empêcher les troupes répandues autour de Constantinople de venir se joindre à celles qu'il y croyoit cachées. Il partagea les Goths en deux corps, dont l'un devoit demeurer dans la ville, et l'autre camper avec lui dans le voisinage, jusqu'à ce qu'il fût en état d'attaquer de concert les habitans par-dedans et par-dehors. Feignant donc d'être malade, et d'avoir besoin d'un air plus pur et plus libre, il sortit avec une partie de ses gens qui cachoient leurs armes, et alla camper à l'Hebdome. D'autres disent qu'il prit un prétexte de dévotion, et qu'il feignit d'aller faire des prières pour sa santé dans l'église de Saint-Jean-Baptiste, bâtie dans l'Hebdome par Théodose.

La terreur dont les Goths étoient frappés jeta le désordre parmi eux. Une grande partie de ceux qui avoient ordre de demeurer se joignit à ceux qui partoient; leurs femmes et leurs enfans se pressoient de les suivre. Un départ si précipité alarma le peuple; on soupçonna quelque mauvais dessein. On se renferme dans les maisons, on prend les armes; quelques-uns quittent la ville et vont chercher leur sûreté dans les îles et dans les

bourgs des environs. La nuit se passe en tumulte. Une pauvre femme qui avoit coutume de mendier à une des portes de la ville, y étant allée de grand matin, et voyant ce mouvement des Goths qui entroient et sortoient pour emporter leurs effets, se persuade qu'ils ont dessein de brûler la ville ; elle se met à crier et à les accabler d'injures. Un Goth, voulant la faire taire, s'approche d'elle la hache levée pour lui abattre la tête ; un soldat de la garde qui passoit par là tue le Goth, et encore un autre qui vouloit venger son camarade. On pousse des cris, le peuple accourt armé de tout ce qu'il trouve sous sa main ; sans ordre et sans chef, il tombe sur les Goths, qui se défendent ; on fait un grand carnage ; enfin la multitude l'emporte sur les barbares ; ils sont obligés de gagner le camp de Gaïnas. On ferme les portes. L'empereur déclare par un cri public Gaïnas ennemi de l'état, et ordonne de faire main basse sur les Goths, dont environ la cinquième partie se trouvoit renfermée dans la ville. Ceux-ci, croyant leurs compagnons égorgés, mettent bas les armes, et demandent la vie. En même temps Gaïnas et ses gens se rapprochent pour les secourir. Les habitans se partagent ; les uns montent sur la muraille et repoussent les Goths du dehors, les autres se jettent sur ceux du dedans ; ils les percent de traits, les assomment, les massacrent. Plus de sept mille Goths se renferment dans une église voisine du palais comme dans un asile : c'étoit celle où les catholiques de leur nation avoient coutume de s'assembler. L'empereur ordonne de les y forcer et de ne leur faire aucun quartier. Pour n'avoir point à combattre des gens désespérés, on met le feu au toit de l'église, on les accable des débris de la charpente embrasée. Ils furent brûlés avec l'édifice. Ce massacre se fit le 12 de juillet.

Gaïnas s'étant démasqué avec si peu de succès, n'avoit plus de ressource qu'en une guerre ouverte. Il s'éloigna de Constantinople dans le dessein de s'emparer de la *Zos. l.* 5. *Socr. l.* 6, *c.* 6. *Theod. l.* 5, *c.* 32, 33.

Soz. l. 8, c. 4. Phil. l. 11, c. 8.

Thrace. Les villes y étoient en état de défense, et les habitans aguerris par les incursions des barbares, contre lesquels ils combattoient presque continuellement depuis plus de vingt ans. On avoit retiré des campagnes et mis en sûreté dans les places fortes les grains, les fruits, les troupeaux. Il ne restoit plus à Gaïnas que des masures et l'herbe des champs. Cependant on redoutoit autant sa cruauté que sa bravoure, et personne n'osoit aller ni le combattre, ni même traiter avec lui. Dans cette crainte universelle, on eut recours à Jean Chrysostôme, le seul homme intrépide qui fût dans Constantinople. Il accepta cette commission, plus dangereuse pour lui que pour tout autre, après la liberté avec laquelle il avoit confondu Gaïnas. Il alla le trouver en Thrace; et l'on vit en cette rencontre combien est forte et victorieuse l'impression que fait la vertu. Le barbare, averti de son approche, va bien loin au-devant de lui; il lui prend la main et l'applique sur ses yeux; il lui présente ses enfans et leur fait embrasser les genoux du saint évêque. Toutefois on ne voit pas que cette députation ait produit aucun effet.

Zos. l. 5. Soc. l. 6, c. 6. Soz. l. 8, c. 4. Phil. l. 11, c. 8. Marc. chron. Chron. Alex. Suid.

Les Goths ne trouvant pas de quoi subsister, se retirèrent dans la presqu'île de Thrace. Gaïnas désiroit traverser l'Hellespont et retourner en Asie, dont il espéroit se rendre maître. Il força la longue muraille qui, s'étendant depuis Cardie, sur le golfe de Mélas, jusqu'à la Propontide, fermoit la Chersonèse, et borda de ses troupes la côte du détroit. L'empereur, qui n'avoit pour l'ordinaire d'autre conseil que celui d'Eudoxie, consulta cette fois le sénat, et fit un bon choix. Il opposa au rebelle un capitaine de la même nation, plein de valeur et d'expérience. C'étoit Fravite, qui, vingt ans auparavant, avoit signalé son zèle en tuant Eriulphe, chef de la faction des Goths conjurés contre l'empire. Il n'avoit encore fait que le métier de partisan; on l'avoit employé avec succès à purger la Syrie des brigands qui l'infestoient

depuis la Cilicie jusqu'en Palestine. On rapporte qu'il étoit d'une complexion délicate et sujet aux maladies, mais que la vigueur de son âme surmontoit la foiblesse de son tempérament. On ne lui reproche que d'avoir été opiniâtrément attaché au paganisme, rapportant tous ses succès à la puissance de ses dieux. Il rassembla les troupes, et vint se poster sur la côte d'Asie, vis-à-vis de Gaïnas, pour lui disputer le passage de l'Hellespont. Les deux armées demeurèrent campées pendant quelque temps, le détroit entre deux. Fravite profita de cette inaction. Les troupes de l'empire étoient sans vigueur, sans courage, peu instruites des évolutions militaires. Il les dressa par de continuels exercices, et sut leur inspirer tant d'ardeur et de confiance, qu'elles ne désiroient que l'occasion de se signaler. Pour lui, toujours en action, il veilloit jour et nuit sur la discipline de son camp et sur les projets de Gaïnas. Il avoit formé une petite flotte avec des vaisseaux légers ramassés de toutes parts: en sorte qu'il étoit maître de la mer; et, ne se hasardant qu'avec prudence, il alloit lui-même visiter les côtes, et éclairoit de près les mouvemens des ennemis. Enfin Gaïnas, ayant épuisé les subsistances, résolut de risquer le passage. Il fit faire des bateaux à la hâte pour le transport des hommes et des chevaux; et les ayant chargés de troupes, il les abandonna dans le détroit, avec ordre de gagner à force de rames le bord opposé. Il se persuadoit que la flotte de Fravite ne tiendroit pas contre des troupes aguerries et beaucoup plus nombreuses, dont elle se verroit investie de toutes parts. Les Goths étoient fort mauvais constructeurs, et ces bateaux étoient si mal faits, qu'il étoit presque impossible de les gouverner. Fravite les laissa d'abord avancer: quand il les vit en désordre, emportés par le courant, alors se mettant à la tête de sa flotte, et prenant le dessus du vent qui souffloit avec force, il alla heurter de sa proue le premier bateau, et le coula à fond avec toute sa charge.

Ses gens imitèrent sa manœuvre. Les Goths à découverts, percés de flèches, tâchoient en vain d'aborder les vaisseaux ennemis, qui, semblables à des tours flottantes, brisoient, renversoient, abîmoient tout ce qu'ils choquoient. La seule agitation des flots séparoit les planches mal jointes, et détruisit plusieurs bateaux. Bientôt l'Hellespont fut couvert de débris et de cadavres, au travers desquels les vaisseaux de Fravite voguoient en liberté, achevant à coups de crocs, de rames et de traits, ceux qui tâchoient de se sauver à la nage.

Zos. l. 5. Soc. l. 6, c. 6. Soz. l 8, c. 4. Philost. l. 11, c. 8. Marc. chron. Chron. Alex. Till. Arcad. not. 28.

Gaïnas étoit resté sur le rivage avec une partie des troupes. Après cette perte irréparable, il quitta la Chersonèse. Fravite se retira dans son camp sur la côte d'Asie. Il ne s'étoit trouvé aucun courtisan qui osât partager le péril avec lui; il s'en trouva beaucoup qui censurèrent sa conduite : c'étoit, disoit-on, un traître qui n'avoit pas poursuivi Gaïnas dans sa retraite, parce qu'il ménageoit ses compatriotes et qu'il vouloit perpétuer la guerre. Fravite, informé des mauvais offices qu'on lui rendoit à la cour, s'y transporta aussitôt. Il fut innocent dès qu'il parut; sa noble assurance déconcerta la calomnie, et l'empereur le nomma consul pour l'année suivante. Cependant Gaïnas, avec le reste de ses troupes, faisoit diligence pour regagner le Danube. Craignant d'être attaqué dans sa route, et se défiant des Romains qui étoient dans son armée, il les fit tous massacrer, et passa le fleuve avec ses barbares, à dessein de se fixer dans les anciennes demeures des Goths. Mais Uldès, chef des Huns de ces cantons, aima mieux acheter l'amitié des Romains aux dépens de ce fugitif que de laisser établir un voisin si dangereux. Il vint l'attaquer à la tête de ses troupes. Il se livra plusieurs combats, dans lesquels les Goths disputèrent la victoire. Enfin, après une défaite totale, Gaïnas fut tué en combattant avec courage. Le vainqueur envoya sa tête à l'empereur, qui la reçut le troisième de janvier de l'année suivante.

Arcadius reconnut ce service par des présens considérables, et par un traité d'alliance qu'il conclut avec les Huns. Peu de temps après, des esclaves fugitifs et déserteurs, qui se disoient de la nation des Huns, ravageant les campagnes de la Thrace, Fravite, chargé de cette expédition, détruisit ces brigands et en délivra le pays. Tribigilde avoit perdu la vie, soit dans l'entreprise du passage de l'Hellespont, soit dans les combats contre les Huns.

On aperçut cette année à Constantinople une comète d'une grandeur extraordinaire, et qui paroissoit très-voisine de la terre. Comme elle se montra dans le temps que Gaïnas travailloit à se rendre maître de la ville, on ne manqua pas d'y voir un pronostic des plus grands malheurs. Il y avoit eu dès le commencement de l'année un tremblement de terre qui se renouveloit plusieurs fois le jour. Selon saint Jean Chrysostôme, l'effroi qu'il causa opéra grand nombre de conversions, qui ne se soutinrent pas long-temps après que la terre eut cessé de trembler.

Synes. ep. 61. S. Chrys. in acta hom. 7, 11.

Fravite eut pour collègue dans le consulat Ragonius Vincentius Celsus, qui depuis quatre ans étoit préfet du prétoire des Gaules. C'étoit un homme vertueux, et fort ami de saint Martin. Il avoit d'abord été avocat au tribunal du préfet de Rome. Sa probité et ses talens l'élevèrent par degrés aux premiers honneurs. Etant intendant des vivres, il remplit les fonctions de sa charge avec tant d'équité, qu'après qu'il en fut sorti, les compagnies soumises à cette magistrature, lorsqu'elles n'avoient plus rien à espérer ni à craindre de lui, se réunirent pour lui ériger une statue. Elles eurent soin de consacrer dans l'inscription cette glorieuse circonstance, pour faire connoître que la flatterie n'avoit eu aucune part au témoignage de leur estime. Les trois années suivantes fournirent peu d'événemens pour l'empire d'Orient. Le froid fut si excessif dans l'hiver de 401,

An. 401.

Sulp. Sev. dial. 1. Soc. l. 6, c. 6. Soz. l. 8, c. 4. Theod. lect. l. 2. Marc. chr. Chron. Alex. Theoph. p. 66. Zon. t. 2, p. 58. Grut. inscr. CCCCLXII, 1. God. prosop. Cod. Theod. Till. Arcad. not. 22.

que le Pont-Euxin fut glacé pendant un mois. Les glaces s'étant ensuite rompues, Constantinople, pendant plusieurs jours, en vit flotter des montagnes qui se conservoient encore long-temps entières dans la Propontide. La même année, au mois de janvier, il naquit à Arcadius un fils qu'il nomma Théodose. Il lui donna dès sa naissance le titre de César, l'année suivante celui d'Auguste, et le consulat lorsque cet enfant finissoit sa seconde année. En 402, on parle d'un grand tremblement de terre à Constantinople. L'année suivante, le 10 ou 11 février, Eudoxie accoucha de Marine, sa quatrième et dernière fille. Arcadius rétablit et augmenta une ville ancienne de Thrace nommée Bergules, au pied du mont Rhodope, entre Andrinople et Héraclée; elle prit le nom d'*Arcadiopolis*.

Soc. l. 6, *c.* 8. *Soz. l.* 8, *c.* 8.

Les ariens excitèrent un grand trouble à Constantinople. Une loi d'Arcadius, donnée en 396, leur défendoit de s'assembler dans leur ville, soit le jour, soit la nuit, pour faire leurs prières. Ils se réunissoient donc dans les campagnes voisines le samedi, le dimanche, et les autres jours de fêtes. Mais, avant que de se rendre au lieu marqué, ils s'attroupoient sous certains portiques de la ville, et dès avant le jour ils partoient tous ensemble, et traversoient Constantinople en chantant des hymnes remplies de leurs erreurs et injurieuses à la doctrine orthodoxe. Saint Jean Chrysostôme, pour combattre ce scandale, leur opposa des processions semblables, où les fidèles chantoient des hymnes conformes au dogme catholique. Ce contraste produisit un désordre qu'il n'avoit pas prévu. Comme les processions des catholiques, favorisées de l'impératrice, étoient plus brillantes et plus pompeuses que celles des ariens, ceux-ci, fiers encore de leur ancien pouvoir, en conçurent du dépit; ils en vinrent aux mains. Brison, un des principaux eunuques du palais, qui faisoit l'office de maître des cérémonies pour les catholiques, fut blessé au front d'un

coup de pierre. Il y eut des gens tués de part et d'autre. L'empereur défendit ces processions et ces chants nocturnes.

L'événement le plus mémorable de ce temps-là fut la destruction des temples de Gaza. Cette ville, plus obstinée qu'aucune autre dans le culte idolâtrique, avoit de nouveau ouvert le temple de Marnas, et les païens maltraitoient l'évêque Porphyre qui s'opposoit à leur impiété. Ce prélat avoit obtenu d'Arcadius, par le crédit de saint Jean Chrysostôme, un ordre de fermer tous les temples et d'en briser les idoles. Mais un officier nommé Hilaire, chargé de l'exécution, s'étoit laissé gagner par argent; et l'idolâtrie régnoit à Gaza. Marnas continuoit de rendre ses oracles; on lui faisoit publiquement des sacrifices. Porphyre, ne pouvant plus supporter l'audace des païens qui, faisant le plus grand nombre, opprimoient les chrétiens, même dans les fonctions civiles, fit le voyage de Constantinople avec Jean de Césarée, son métropolitain. Ils y arrivèrent peu de jours avant la naissance de Théodose. Saint Jean Chrysostôme, qui dès-lors étoit devenu odieux à l'impératrice, leur procura la recommandation de l'eunuque Amantius. Eudoxie leur fit un bon accueil; elle parla en leur faveur à son mari. Arcadius fit d'abord difficulté de les satisfaire, craignant d'irriter les païens de Gaza, qui payoient des tributs considérables. Théodose étant né, l'impératrice leur conseilla de dresser une requête, et de la mettre entre les mains de son fils lorsqu'il sortiroit des fonts baptismaux. Saint Jean Chrysostôme étant pour lors absent de Constantinople, le prince fut baptisé par Séverin, évêque de Gabales, et le baptême fut célébré avec une grande pompe. Les deux évêques ayant présenté leur requête à l'enfant, selon l'avis de l'impératrice, un des principaux de la cour, qui le tenoit entre ses bras, lui fit pencher la tête, et dit: *Sa majesté accorde la requête.* Ce jeu réussit auprès d'Arcadius; sollicité en

Chrys. ep. 123, 126. *Theod. l.* 5, *c.* 29. *Adon. chron. Baronius. Till. Arcad. art.* 12, 21, *et vie de S. Porphyre. Fleury, hist. ecclés. l.* 21, *c.* 8.

même temps par Eudoxie, il consentit à tout, disant que le premier ordre que donnoit son fils, il ne vouloit pas le dédire. L'impératrice fit aussitôt expédier la commission. Un chrétien zélé, nommé Cynége, qui en fut chargé, s'en acquitta avec vigueur, malgré les cris et le désespoir des idolâtres. Les troupes qu'on fit entrer dans la ville les tinrent en respect. Toutes les idoles furent brisées, tous les temples abattus. On brûla celui de Marnas, et l'on bâtit sur la place une église qu'on dit avoir été la plus grande qui fût alors. L'impératrice fournit à la dépense, et fit aussi construire un hôpital pour les voyageurs. Saint Jean Chrysostôme envoya des moines dans le reste de la Phénicie pour y effacer toutes les traces du paganisme. Ces missions ne coûtèrent à l'empereur que son consentement. Le saint prélat engagea des femmes chrétiennes à consacrer à cette pieuse entreprise une partie de leurs richesses. Les missionnaires eurent beaucoup à souffrir de l'opiniâtreté des peuples; mais leur zèle et leur constance triomphèrent de tous les obstacles. Alors furent détruits le fameux temple d'Astarté à Sidon, celui de Vénus à Byblos; et ce pays, si renommé dans les annales de l'idolâtrie, et qui se vantoit d'être le berceau de tant de divinités, fut entièrement purgé de ses anciennes superstitions.

Claud. bel. get. et de 6° consulatu Honorii. Censorin. de die natali, c. 17. Grut. inscr. CLXV, 1. Till. Honor. art. 18.

Pendant que l'Orient voyoit sans effusion de sang tomber ses temples et ses idoles, l'Italie étoit le théâtre d'une guerre sanglante. Alaric avoit ramassé de nouvelles forces. Les mines de fer de l'Illyrie, dont il étoit le maître, lui avoient fourni des armes; son pays natal lui avoit envoyé des soldats, et il trouvoit les autres ressources dans son expérience et dans son courage. Il prit le temps où les légions romaines étoient employées en Rhétie à repousser les barbares de Germanie qui s'étoient jetés dans ce pays. La saison de l'hiver étoit la plus favorable aux Goths, accoutumés aux glaces du

nord. Il passa donc les Alpes en automne; et, semant l'argent ainsi que l'épouvante, il s'empara des places qu'il rencontra sur son passage. Ses partis mettoient en feu la Vénétie et la Ligurie. Toute l'Italie étoit en alarme : grand nombre d'habitans fuyoient déjà en Sardaigne, en Corse, en Sicile. On ne croyoit voir que présages funestes. Tandis qu'Honorius s'exerçoit aux portes de Milan avec les cavaliers de sa garde, deux loups affamés vinrent se jeter sur la troupe. On les tua à coups de traits, et l'on trouva une main entière et encore fraîche dans le ventre de chacune des deux bêtes. La superstition tourna cette rencontre en prodige. On rappeloit une ancienne prédiction selon laquelle les douze vautours qu'avoit aperçus Romulus lorsqu'il fondoit Rome signifioient que cette ville subsisteroit douze cents ans. On n'étoit encore qu'au milieu du douzième siècle; mais la crainte anticipoit le terme. Le bruit de l'invasion des Goths se répandit rapidement jusqu'aux extrémités de l'empire d'Orient. Sur la fin de cette année 401, on faisoit à Edesse, en Mésopotamie, des prières publiques pour obtenir de Dieu la délivrance de l'Italie. On craignoit surtout pour la ville de Rome, dont on savoit qu'Alaric désiroit ardemment de se rendre maître. Stilicon en fit réparer les murailles, et la reconnoissance du sénat et du peuple érigea aux deux empereurs des statues dont l'inscription subsiste encore. Lorsque la puissance impériale étoit partagée, c'étoit la coutume de joindre ensemble les souverains sur les monumens publics, ainsi que dans l'inscription des lois.

La cour, qui étoit à Milan, effrayée de l'approche d'Alaric, se préparoit à se retirer en Gaule. Stilicon rassura les esprits : il protesta que ni sa femme, ni son fils, ni l'empereur même, ne quitteroient l'Italie, et promit de ramener au plus tôt les troupes de Rhétie. Il passa sur une barque le lac de Côme, et traversa à che-

Claud. bel. get. Alsat. illustr. t. 1, p. 425.

val, au milieu de l'hiver, les Alpes couvertes de glaces; couchant dans les cavernes ou dans des cabanes de bergers. Lorsqu'il eut joint les troupes romaines, il traita avec les barbares. Son nom étoit respecté de ces peuples; ils se retirèrent dans leur pays, lui laissant autant de leurs soldats qu'il en voulut accepter : car il craignoit qu'un trop grand nombre ne fût à charge à l'Italie et difficile à gouverner. Dès la première nouvelle de l'invasion d'Alaric, il avoit rappelé les cohortes qui gardoient les bords du Rhin. Elles vinrent le joindre en Rhétie, et ne retournèrent plus dans le pays dont la défense leur avoit été confiée; ce qui facilita dans la suite aux barbares l'entrée de la Gaule. Stilicon, ayant ordonné au reste de l'armée de le suivre en diligence, reprit le chemin de Milan avec la cavalerie légère.

An. 402.

Claud. bel. get. et de 6° consulatu Honorii. Jorn. de reb. get. c. 30. Till. Honor. art. 19.

Alaric avoit déjà passé l'Adda, et s'étoit rendu maître du pont. Stilicon balança d'abord s'il devoit attendre son armée, ou s'il hasarderoit le passage avec ses cavaliers. Le danger où étoit Honorius le détermina à prendre le parti le plus périlleux. S'étant écarté de l'ennemi, il choisit un abord commode pour les chevaux, traversa le fleuve pendant la nuit, partie à la faveur d'un gué, partie à la nage, passa sur le ventre d'un détachement qu'Alaric lui avoit opposé sur l'autre bord, et gagna Milan à toute bride. L'approche de ces cavaliers jeta d'abord l'alarme dans la ville; on les prit pour des ennemis. Mais, dès qu'on eut reconnu Stilicon, on courut en foule au-devant de lui, et on les reçut avec de grandes acclamations de joie.

La bataille de Pollence, qui, selon l'opinion la plus vraisemblable, fut livrée le 6 d'avril 402, est un événement célèbre, mais enveloppé d'incertitudes. Les poëtes du temps donnent la victoire à Stilicon : ce témoignage n'est pas d'un grand poids. Zosime nous manque en cet endroit. Entre les historiens, qui ne sont ici que des chronologistes ou des abréviateurs, les uns attribuent tout

le succès aux Goths; mais ils sont Goths eux-mêmes: les autres le partagent entre les Goths et les Romains; ceux-ci me semblent plus croyables. Il y a toute apparence que cette bataille fut une de celles où les deux partis, également vainqueurs et vaincus, s'attribuent chacun la victoire. Je vais recueillir les circonstances qui me paroissent s'accorder le mieux ensemble et avec la suite des événemens.

Alaric, averti de la marche de l'armée de Rhétie, tenta de gagner par un traité ce qu'il ne pouvoit espérer d'une victoire. Il députa vers Honorius, et lui proposa, ou de permettre aux Goths de s'établir en Italie, dans laquelle ils vivroient tranquillement et en bonne intelligence avec les Romains, ou d'accepter la bataille pour décider laquelle des deux nations céderoit le pays à l'autre. L'empereur, après en avoir délibéré avec son conseil, offrit aux Goths un établissement au-delà des Alpes. Alaric y consentit; il passa le Pô, et se mit en marche vers les Alpes qui séparent la Gaule de l'Italie. Cette concession, suggérée par Stilicon, n'étoit qu'un piége pour tromper Alaric. Stilicon, à la tête de son armée qui arriva dans le même temps, le suivit, cherchant l'occasion de le surprendre. Il crut l'avoir trouvée près de Pollence, où le roi des Goths s'étoit arrêté pour faire reposer sa cavalerie. Pollence étoit une ville de Ligurie sur le fleuve Tanaro. C'est encore aujourd'hui un bourg du Piémont, un peu au-dessous de Quierasc. Le jour de Pâques tomboit cette année le 6 d'avril; et les Goths, se reposant sur la foi des Romains, ne s'occupoient que de la célébration de cette grande fête, lorsque Stilicon mit ses troupes en bataille. Pour diminuer en quelque sorte l'odieux de sa perfidie, il ne voulut point se trouver à l'action, et chargea du commandement de l'armée un capitaine barbare et païen nommé Saül, qui avoit servi sous Théodose. Alaric, surpris d'un mouvement si imprévu, eut bientôt rangé

Claud. bell. get. et de 6° consulatu Honorii. Prud. in Sym. l. 2. Oros. l. 7, c. 37. Prosp. chr. Cassiod. chr. Jorn. de reb. get. c. 30. Hist. miscel. l. 13. Till. Honor. art. 19.

son armée en bon ordre. Quoique engagé dans les erreurs de l'arianisme, il étoit religieux : résolu d'éviter le combat ce jour-là, il se tint sur la défensive : enfin il se vit forcé d'en venir aux mains, et fit usage de toute sa valeur. Il eut d'abord de l'avantage. A la tête des Alains qui servoient dans l'armée romaine étoit un guerrier de petite taille, mais d'un grand courage, exercé dans les combats, couvert de cicatrices et de gloire. Stilicon avoit conçu d'injustes soupçons de sa fidélité, et l'avoit offensé par des reproches outrageans. Cet officier généreux, mais féroce et ennemi des apologies, voulut prouver son innocence à sa manière; il se précipita avec sa troupe au travers de l'armée des Goths, et y trouva une mort honorable. Les Alains prirent la fuite, et ils entraînoient avec eux le reste de la cavalerie, lorsque Saül la fit soutenir par l'infanterie; ce qui changea la face du combat. Après une vigoureuse résistance, les Goths plièrent; on les poussa bien loin avec un grand carnage; leur camp fut pillé; la femme d'Alaric y fut prise avec ses enfans; les prisonniers, qu'il traînoit en grand nombre, furent délivrés de leurs fers, et se joignirent aux vainqueurs. Tout étoit perdu pour Alaric, excepté le courage et la présence d'esprit. Ce fut alors que, voyant les Romains plus occupés du pillage que du combat, il rallia ses troupes; et, les animant par son exemple, il retourna sur l'ennemi avec tant de vigueur, qu'il lui arracha la victoire, et lui rendit cette journée aussi funeste à la fin qu'elle l'avoit d'abord été pour les Goths.

Une bataille si sanglante avoit également affoibli les deux partis. Les Romains en déroute sauvèrent cependant le butin qu'ils avoient fait dans le camp des Goths. Alaric se retira sur l'Apennin. Il y manquoit de vivres, et Stilicon auroit pu lui fermer la retraite. Mais le général romain craignit que le désespoir ne portât Alaric dans le cœur de l'Italie, et n'exposât Rome même à sa fureur.

Il convint avec lui que les Goths sortiroient du pays, prenant le même chemin par lequel ils étoient entrés, sans faire aucun dégât sur leur route : il lui rendit sa femme, mais il garda ses enfans pour otages. Alaric reprit donc le chemin des Alpes Juliennes. Stilicon le suivoit de près, bien résolu de l'attaquer dès que les Goths lui en fourniroient le prétexte en faisant quelque dégât ; ce qui étoit inévitable dans une armée de barbares peu capables de discipline, et qui manquoient de tout. Comme ils approchoient de Vérone, Stilicon prétendit que les Goths avoient contrevenu au traité, et les chargea avec toutes ses troupes. Les deux généraux se signalèrent en cette rencontre. Stilicon se trouvoit partout, faisant en même temps le devoir de soldat et de capitaine. Alaric s'exposoit au plus fort de la mêlée ; il auroit même été pris, sans la précipitation des Alains auxiliaires de l'empire, qui, par une ardeur inconsidérée, jetèrent le désordre dans l'armée romaine. Le roi des Goths dut son salut à la vitesse de son cheval. Il sut encore rallier ses troupes ; et, n'étant point abattu par tant de mauvais succès, il cherchoit entre les montagnes un chemin pour entrer en Rhétie, et passer de là dans la Gaule. Mais Stilicon, qui avoit des espions dans son armée, prévenoit ses desseins et lui fermoit tous les passages. Alaric, dépourvu de subsistances, se retrancha au pied d'une montagne. La faim, la contagion qui se mit dans ses troupes, la vue de ses enfans prisonniers, que les soldats romains lui montroient de loin avec insulte ; enfin, tous les maux qu'il éprouvoit déjà et ceux qu'il devoit craindre pour l'avenir n'étoient pas encore capables de dompter ce fier courage. Il ne quitta l'Italie que lorsqu'il se vit lui-même abandonné. Ses soldats, mourant de faim et de maladie, passoient dans le camp des Romains. Des bataillons entiers désertoient, gagnés secrètement par l'argent de Stilicon. En vain Alaric, frémissant de courroux, attestant la foi qu'ils lui avoient jurée, leur pré-

sentant son épée et sa poitrine prête à recevoir la mort, s'efforçoit de les retenir. Enfin, resté presque seul, plein de dépit et de rage, il s'enfonça dans les montagnes; et, s'arrachant avec peine de l'Italie, qu'il avoit regardée comme sa proie, il reprit le chemin de l'Illyrie, résolu de réparer sa honte, et de faire racheter bien cher aux Romains un succès qu'ils devoient à leur perfidie plutôt qu'à leur valeur. Cette guerre, commencée dans l'automne de l'année précédente, fut terminée à la fin du printemps de celle-ci.

Zos. l. 5. *Strab. l.* 5. *Plin. l.* 3, *c.* 15, 16. *Proc. Vand. l.* 1, *c.* 2. *Jorn. de reb. get. c.* 29. *Vales. rer. fr. l.* 3. *Pagi ad Baron. Till. Honor. art.* 18, 21, *et not.* 17.

L'empereur avoit tremblé plus d'une fois pendant le cours de cette expédition d'Alaric. On jugea que les Goths ayant appris le chemin des Alpes, Milan n'étoit plus un séjour assuré pour la cour. Il y avoit plus de cent ans que Maximien Hercule y avoit établi sa résidence, comme dans le lieu le plus propre pour arrêter les incursions des Allemands, et pour se porter, selon le besoin, soit en Germanie, soit en Illyrie. La proximité des barbares avoit été la raison pour laquelle ce prince guerrier avoit choisi Milan; ce fut celle qui détermina le timide Honorius à l'abandonner. Stilicon transféra la cour à Ravenne. Cette ville, située sur le golfe Adriatique, étoit d'un difficile accès, et donnoit, en cas de péril, la facilité de passer en Epire. Ravenne, fondée par des Thessaliens dans le pays des anciens Hénètes, renouvelée par une colonie de Sabins, et comprise autrefois dans l'Ombrie, étoit ensuite devenue la capitale d'une province particulière nommée Flaminie, qui faisoit partie du vicariat d'Italie. Elle porta d'abord le nom de *Rhéné*, parce qu'elle étoit environnée d'eaux; ce que ce mot signifie, selon l'étymologie grecque. Elle avoit la mer à l'orient, à l'occident des marais, au septentrion le fleuve Utis, aujourd'hui *Montone*, au midi le fleuve Badésis, maintenant *Ronco*. Une branche du Pô, qu'on appeloit le Fossé d'Ascon, baignoit les murailles du côté du septentrion. L'empereur Auguste avoit encore fait tirer du

même fleuve un canal profond, qui circuloit jusqu'à la mer du côté du midi, et dont une branche traversoit la ville. Pour arriver à Ravenne du côté de la terre, il n'y avoit qu'une chaussée étroite au travers des marais. La mer formoit un port assez spacieux pour contenir deux cent cinquante vaisseaux. C'étoit dans ce port qu'Auguste et ses successeurs entretenoient la flotte qu'ils avoient sur la mer Adriatique. La ville étoit divisée en trois parties; la plus occidentale se nommoit proprement Ravenne; la partie orientale, où étoit le port, avoit le nom de *Classis*, à cause de la flotte: entre ces deux quartiers étoit celui qu'on appeloit *la Césarée*. Le terrain de celui-ci étoit uni, affermi par le sable, par les cailloux, et propre au passage des voitures. Malgré les marais et l'abondance des eaux, l'air étoit très-pur à Ravenne, parce que la mer, montant dans les canaux, emportoit par son reflux tout ce qui auroit pu le corrompre. Le courant des deux rivières contribuoit au même effet; ce qui rendoit ce lieu si sain, que les empereurs l'avoient choisi pour y faire entretenir et exercer les gladiateurs, dont ils avoient grand soin de conserver la vigueur et la santé. Du temps de Jornandès, évêque de cette ville, qui écrivoit au milieu du sixième siècle, le port étoit déjà comblé et changé en de fertiles vergers. Depuis Honorius, Ravenne continua d'être le siége de l'empire en Occident, tant qu'il subsista; et c'est ce qui a fait donner à cette contrée le nom de *Romanie* ou *Romagne*, qu'elle conserve encore aujourd'hui.

L'effroi que le nom d'Alaric répandoit en Italie avoit causé la désertion dans les troupes. Honorius fit l'année suivante quatre lois pour remédier à ce désordre. Il ordonna la recherche des déserteurs, défendant de leur donner asile, sous peine de confiscation des terres et des maisons qui leur auroient servi de retraite. Il permit même aux particuliers de leur courir sus, et de les tuer, s'ils les trouvoient exerçant des brigandages, unique

An. 403.
Cod. Theod. l. 7, tit. 18, leg. 11, 12, 13, 14; l. 15, tit. 12, leg. 1.
Symm. l. 10, ep. 61.
Prud. in Symm. l. 2.
Theod. l. 5, c. 26.

ressource de ses soldats fugitifs. Cette année fut la dernière où Rome vit couler le sang des gladiateurs, spectacles inhumains qu'une cruauté héréditaire avoit jusqu'alors maintenus malgré la loi de Constantin. L'Eglise en gémissoit; et Prudence, dans un poëme composé après la bataille de Pollence, venoit de supplier Honorius de le proscrire. Mais une prière si raisonnable auroit peut-être été inutile, sans un accident singulier. Un saint anachorète nommé Télémaque étoit venu de l'Orient à Rome exprès pour engager les Romains à renoncer à ces jeux homicides. Un jour de spectacle il vint au milieu de l'arène; et se jetant entre les combattans, il s'obstinoit à les séparer. Les spectateurs, irrités contre cet inconnu qui venoit interrompre leurs plaisirs, le tuèrent à coups de pierres. L'empereur en étant informé, honora Télémaque comme un martyr, et prit occasion de ce meurtre pour abolir à jamais ce cruel divertissement.

Prud. in Sym. l. 2. Symm. l. 6, ep 52, 63. Claud. de 6° consulatu Honorii. S. Aug. ps. 140.

A peine Honorius fut-il établi à Ravenne, que les deux principales villes de l'Italie, Rome et Milan, se disputèrent à l'envi l'honneur de posséder l'empereur. Toutes deux lui députèrent les plus considérables de leurs citoyens. Rome l'invitoit à venir recevoir, après la défaite d'Alaric, les mêmes hommages qu'elle lui avoit préparés cinq ans auparavant après la victoire remportée sur Gildon. Elle lui représentoit qu'elle étoit la mère et la reine des autres villes, le berceau de l'empire, et la demeure naturelle de ses maîtres; qu'elle les avoit possédés dans son sein pendant plus de trois siècles, et qu'elle ne pouvoit penser sans une extrême douleur que, depuis Constantin, elle n'eût vu qu'en passant trois de ses princes, Constance, Valentinien II et Théodose. Le consulaire Mallius Théodorus, député de Milan, appuyoit sa demande sur une possession de cent années; c'étoit, selon lui, une prescription glorieuse qui formoit un droit de préférence sur Rome; il conjuroit l'empereur d'honorer de sa présence une ville accoutumée aux regards de ses

souverains. Comme Stilicon retenoit l'empereur à Ravenne et ne se hâtoit pas de satisfaire l'empressement de Milan ni de Rome, le sénat romain, assemblé le treizième de juin, envoya une seconde députation qui l'emporta enfin sur la jalouse politique de Stilicon. Ce ministre craignoit que son autorité ne fût éclipsée par celle du sénat. Honorius étant donc parti de Ravenne, passa par Fano, dans l'Ombrie, d'où il vint à Narni, et arriva à Rome dans les premiers jours de décembre. On le reçut avec joie et magnificence. Il en coûte peu aux princes pour se faire louer : on le loua beaucoup de ce qu'il n'avoit pas permis que les sénateurs marchassent devant son char, quoique sa sœur Placidie, et Euchérius, fils de Stilicon, lui eussent rendu cet honneur. Stilicon étoit assis dans le même char que le prince. Les soldats de la garde, armés de toutes pièces et richement vêtus, avec leurs chevaux bardés de fer, l'accompagnoient en ordre de bataille. L'empereur, s'étant rendu au sénat, y fit selon l'ancien usage le récit des événemens de la dernière guerre. Il se retira ensuite au palais en faisant jeter de l'argent au peuple. Saint Augustin, qui vivoit en ce temps-là, nous donne lieu de croire qu'il alla premièrement offrir ses prières aux tombeaux de saint Pierre et de saint Paul : les empereurs chrétiens, lorsqu'ils arrivoient à Rome, commençoient par rendre ce pieux hommage à ces saints apôtres. Les jours suivans, Honorius donna dans le Cirque le spectacle de courses de chars, de combats de bêtes féroces, de carrousels ; et, le premier de janvier de l'année suivante, il prit pour la sixième fois le titre de consul.

An. 404.

Aringhi, Roma subterr. l. 2, c. 9. Mabill. itin. Ital. p. 145. Till. Honor. art. 28. Grut. inscr. CCLXXXVII, 4.

Ce prince passa à Rome plus de la moitié de cette année : il n'en sortit au plus tôt qu'au mois d'août pour retourner à Ravenne. Ce fut dans cet intervalle que mourut l'impératrice Marie. On a retrouvé le corps de cette princesse dans la basilique de Saint-Pierre au Vatican, vers le milieu du seizième siècle : il tomba en pous-

sière dès qu'il fut exposé à l'air. On avoit enterré avec elle beaucoup de richesses, et l'on retira de ses habits le poids de trente-six livres d'or. Le corps de sa sœur Thermantie, qu'Honorius épousa aussi en 408, fut trouvé dans le même lieu avec la robe impériale et les autres marques de sa suprême dignité. On ne rapporte d'Honorius, pendant son séjour de Rome, aucune action digne de mémoire, sinon qu'il tenta vainement par ses lettres d'inspirer à son frère des sentimens plus équitables en faveur de saint Jean Chrysostôme.

Chrys. hom. contra ludos et theatra. Soc. l. 6, c. 7, 9. 10, 11, 13, 14. Soz. l. 8, c. 9, et seqq. Zos. l. 5. Zon. t. 2, p. 38. Suid. Ἰωάννης. Abulf. in Arcadio. Baronius. Pagi ad Baron. Till. vie de S. Jean Chrysostôme, art. 63, 66, 70; et vie de Theoph. art. 15, 17, 18. Fleury, hist. ecclés. l. 21, art. 9, 11. Vita Chrys. apud bened.

Cet illustre prélat étoit pour lors attaqué par toutes les passions humaines, qui se vengeoient de la guerre que son zèle leur avoit déclarée. L'avarice des riches, l'orgueil des grands, le luxe des femmes, l'inquiétude des moines relâchés, et tous ces vices réunis dans les ecclésiastiques corrompus, suscitèrent contre lui un violent orage. Il n'avoit jamais cessé de déclamer contre les spectacles, qui ne respectoient pas les jours même consacrés par les plus saints mystères. L'année 399 on avoit donné, le Vendredi saint, des courses de chars dans le Cirque, et le Samedi saint, des jeux de théâtre. Le prélat avoit parlé avec véhémence contre des désordres si scandaleux; il avoit menacé d'excommunication ceux qui fréquentoient les spectacles. Cette vigueur révolta tous ceux qui vouloient allier leurs plaisirs avec l'extérieur du christianisme. On intrigua, on souffla la calomnie. Trois femmes distinguées par leur naissance et par leurs richesses mirent en œuvre tout leur art à former des cabales; elles furent secondées par les officiers de la cour. L'impératrice Eudoxie étoit à leur tête. On avoit aigri son esprit par des rapports pleins de malignité: on prétendoit que le prélat la désignoit dans ses discours publics sous le nom de *Jézabel.* Plusieurs évêques convaincus de simonie, et qu'il avoit déposés dans un concile; d'autres, jaloux de ses talens supérieurs, fortifièrent le parti. Le plus violent de ses adversaires étoit Théophile, évêque

d'Alexandrie : celui-ci avoit fait les plus grands efforts pour traverser l'élection de Chrysostôme ; il ne pouvoit lui pardonner cette haute réputation de sainteté et d'éloquence qui l'avoit élevé sur le siége de Constantinople, et qui l'y soutenoit avec éclat. La protection que Jean venoit d'accorder à des moines injustement persécutés par Théophile aigrissoit encore cet esprit hautain et vindicatif. Ces moines chassés d'Alexandrie, ayant présenté une requête à l'empereur, le prince manda Théophile, qui après quelques délais se rendit à Constantinople. Chrysostôme reçut ordre d'informer contre lui ; mais il s'en excusa par respect pour ce prélat. L'argent et les intrigues de Théophile changèrent bientôt la scène. Il étoit venu comme accusé, la faveur de l'impératrice le rendit juge de Chrysostôme.

On fit venir à Constantinople les évêques qu'on savoit être malintentionnés contre le saint prélat. Ses ennemis réunirent toute leur malice pour composer un libelle d'accusations. Faute de crimes réels, ils en inventèrent de faux, et lui en firent de ses vertus. Leur complot étant formé, un prétendu concile s'assembla au Chesne, faubourg de Chalcédoine. Chrysostôme y fut cité ; il refusa de comparoître, à moins qu'on ne consentît à exclure du nombre de ses juges ses ennemis déclarés, qu'il nomma. Ayant été condamné par contumace et déposé, il appela de cette sentence au jugement d'un concile général. Arcadius fut prié par les évêques de prononcer sur la peine qu'il méritoit. Le prince, animé par Eudoxie, le condamna au bannissement. Cependant le prélat ne faisoit aucune démarche pour conjurer la tempête. Sa voix, toujours libre et assurée, se faisoit entendre dans l'église de Constantinople. Le peuple, zélé pour son pasteur, accouroit en foule ; les ouvriers quittoient leur travail, les laboureurs leurs campagnes, les mariniers leurs vaisseaux ; tous étoient prêts à mourir pour lui : ils montoient la garde autour de la maison épisco-

Zos. l. 5. Soc. l. 6, c. 15. Theod. l. 5, c. 34. Soz. l. 8, c. 17. Theoph. p. 67. Potius cod. 59. Baronius. Pagi ad Baron. Till. vie de S. Jean Chrysostôme, art. 72, 75. Fleury, hist. ecclés. l. 21, art. 18, 19, 20, 21. Vita Chrys. apud. bened. Cellar. geog. ant. l. 3, c. 8, S. 9.

pale. Chrysostôme, trop instruit des maximes de l'Evangile pour se défendre contre l'injustice de son souverain, se déroba au zèle de son peuple; il se livra aux officiers chargés de le faire sortir de Constantinople. On attendit la nuit, et on le conduisit au port d'Hiéron sur la côte de Bithynie, d'où il se retira dans la petite ville de Prénete, sur le golfe d'Astaque, vis-à-vis de Nicomédie.

Chrys. t. 3, p. 427. Pallad. vit. Chrys. Soc. l. 6, c. 16, 17. Theod. l. 5, c. 34. Soz. l. 8, c. 18, 19. Cedren. p. 331. Theoph. p. 67. Zos. l. 5. Till. vie de S. Jean Chrysostôme, art. 76, 77, 79. Vita Chrys. apud bened.

Le lendemain le peuple, instruit du départ de Chrysostôme, court au palais, demandant son évêque, accablant d'injures ce conciliabule odieux, implorant la justice de l'empereur. Tout retentissoit de gémissemens et de cris. Sévérien, évêque de Gabales, un des plus furieux adversaires du saint prélat, ayant voulu payer de hardiesse, et étant monté dans la chaire de la grande église pour invectiver contre Chrysostôme, fut trop heureux de pouvoir échapper par la fuite à l'indignation publique. L'impératrice, effrayée de ce tumulte, demande elle-même le rappel de l'évêque : on envoie de tous côtés pour le chercher. Le Bosphore est couvert de barques qui passent en Asie. L'eunuque Brison, ami fidèle de Chrysostôme, le trouve à Prénète, et le ramène à Constantinople. Le saint s'arrêta hors de la ville, ne voulant y rentrer qu'après avoir été justifié par un autre concile dont il demandoit la convocation. Mais il ne fut pas le maître de différer. Le peuple, se croyant joué par ce délai qu'il attribuoit aux artifices de la cour, menaçoit d'en venir aux extrémités. Chrysostôme fut donc obligé d'entrer dans la ville. On le reçut comme en triomphe, accompagné d'un cortége innombrable, qui, portant des flambeaux et chantant des hymnes, le conduisit à l'église des Apôtres. On le força malgré lui de s'asseoir sur la chaire épiscopale et de bénir le peuple. Il prononça le lendemain un discours dans lequel, sans nommer Théophile, il le désigne sous le nom d'Egyptien, et le compare avec ce roi d'Egypte

qui, ayant enlevé la femme d'Abraham, fut forcé par la colère divine de la rendre le lendemain à son mari sans avoir pu satisfaire sa passion criminelle. Eudoxie l'envoya féliciter, comme si elle n'eût eu aucune part à son exil : elle lui protestoit qu'elle s'estimoit plus heureuse d'avoir procuré son retour que de porter le titre d'impératrice. Théophile, opiniâtre à soutenir l'honneur de son jugement, voulut engager la cour dans une nouvelle querelle. On craignit une sédition, et on lui imposa silence. Comme les Egyptiens qui se trouvoient alors en grand nombre à Constantinople déclamoient hautement contre l'évêque rappelé, le peuple irrité se jeta sur eux : il y en eut de tués. Théophile, Sévérien et leurs partisans prirent la fuite; et, couverts de confusion, ils se retirèrent dans leurs diocèses.

Le saint évêque ne jouit que pendant deux mois d'une tranquillité plus utile à son peuple qu'à lui-même. Eudoxie avoit excité contre lui le premier orage ; la statue de cette princesse fut l'occasion d'une persécution encore plus cruelle. Cette fatale statue fut posée, au mois de septembre 403, sur une colonne de porphyre, dans la place située entre l'église de Sainte-Sophie et le palais impérial. Elle étoit d'argent : la dédicace en fut célébrée par des jeux de théâtre, par des danses, et par toute sorte de divertissemens tumultueux. Le bruit en retentissoit dans l'église; et l'évêque, ne pouvant contenir son indignation, laissa échapper dans un discours public quelques plaintes contre ces réjouissances importunes qui troubloient le service de Dieu. On eut soin d'envenimer ses paroles en les rapportant à Eudoxie. La fière impératrice se crut personnellement outragée : elle appela de nouveau à Constantinople les évêques ennemis de Chrysostôme. Le zèle des plus grands saints n'est pas toujours exempt d'amertume : l'intrépide prélat, au lieu d'user de condescendance pour adoucir la colère d'Eudoxie, l'irrita davantage. Il commença un sermon

Pallad. vit. Chrys. Cod. Theod. l. 16, tit. 4, leg. 4. Soc. l. 6, c. 18. Theod. l. 5, c. 24. Soz. l. 8. c. 20, 21, 22. Zos. l. 5. Prosp. chr. Marcel. chr. Chron. Alex. Theoph. p. 68. Cedren. p. 331. Abulf. in Arcadio. Till. vie de S. Jean Chrysostôme, art. 80 et suiv. et not. 70, 79. Fleury, hist. ecclés. l. 21, art. 23 et suiv. Vita Chrys. apud bened.

par ces mots : *Voici encore Hérodiade en furie ; elle danse encore ; elle demande encore la tête de Jean.* Quoique le discours que nous avons entre les mains, et qui débute par ces termes tranchans, ne soit pas l'ouvrage de ce véhément orateur, mais la foible production d'un sophiste oisif, l'histoire ne nous permet pas de douter que ces paroles ne soient sorties de la bouche de Chrysostôme ; et c'est un des faits les plus fameux et les plus constans de ce temps-là. On peut juger de la fureur d'Eudoxie ; elle jura la perte de l'évêque, et fit tout de bon le personnage qu'il osoit lui attribuer. On invita Théophile à revenir. Il étoit trop orgueilleux pour reparoître dans une ville d'où il venoit de fuir avec honte ; mais il envoya des instructions et des émissaires. L'empereur refusa de venir à l'église le jour de Noël, et fit déclarer à l'évêque qu'il ne communiqueroit pas avec lui jusqu'à ce qu'il se fût justifié. Chrysostôme, de son côté, ne demandoit d'autre grâce que celle d'être entendu. Mais ses adversaires redoutoient trop la force de son esprit et de son éloquence. Ils suivirent une forme de procédure suivant laquelle ils croyoient qu'il n'étoit pas nécessaire de l'entendre. Sans renouveler contre lui les anciennes accusations, et sans en intenter de nouvelles, ils prétendirent qu'il avoit encouru la censure portée par le concile d'Antioche, qui déclaroit incapable d'être jamais rétabli dans son siége, et indigne même d'être entendu en ses défenses, tout évêque qui, condamné dans un concile, seroit rentré dans son église sans avoir été auparavant absous par un autre concile. Chrysostôme étoit assisté de quarante-deux évêques qui lui étoient demeurés attachés. En vain ils représentèrent au prince que la déposition de Chrysostôme n'étoit qu'un acte de violence, un vrai brigandage ; qu'il avoit été rappelé par l'empereur même, et qu'il n'avoit cessé de demander un concile pour y justifier son innocence ; Eudoxie ne permettoit à l'empereur de rien écouter ; et,

par une loi du 29 janvier 404, ce prince défendit à tous les officiers de la cour et de la magistrature d'assister à des conventicules séditieux, sous peine de privation de leurs charges et de confiscation de leurs biens. Il appeloit ainsi les assemblées des fidèles auxquelles présidoit Chrysostôme. On peut lire dans l'Histoire ecclésiastique les désordres qui suivirent. On y voit l'audace des persécuteurs qui rassurent la conscience alarmée de l'empereur, et qui forcent les magistrats à la cruauté; les violences exercées sur les prêtres et sur le peuple; la fête de Pâques, qui arriva cette année le 17 avril, ensanglantée par des meurtres; la profanation des saints mystères; les églises changées en prisons; les tortures employées pour forcer les fidèles à anathématiser leur évêque; des assassins deux fois apostés pour tuer Chrysostôme qui obtient leur grâce; l'aveuglement du prince qui, trompé par des prélats hypocrites, ferme les yeux à leurs forfaits, et les oreilles aux remontrances et aux plaintes les plus justes. Ce fut alors qu'Honorius écrivit à son frère pour lui représenter les maux de l'Eglise et l'exhorter à faire cesser ces violences. La lettre fut inutile. On n'eut pas plus d'égard à la proposition faite par le pape Innocent de convoquer à Rome un concile général afin d'apaiser tous ces troubles. Les évêques ennemis redoublèrent leurs instances pour obtenir l'exil de Jean. Eudoxie les appuyoit, et le foible prince y consentit. Le 20 de juin il fit signifier au prélat qu'il eût à sortir de Constantinople. Chrysostôme obéit; il fit ses adieux aux évêques qui ne l'avoient pas abandonné; il exhorta son clergé à se soumettre à celui qui seroit nommé son successeur, afin de ne pas déchirer l'Eglise par un schisme; mais il les avertit en même temps qu'ils trahiroient leur conscience, s'ils souscrivoient à la condamnation de leur évêque, dont ils connoissoient l'innocence. Il se déroba ensuite par une porte secrète pour ne pas exciter de soulèvement parmi

le peuple, et se mit entre les mains des soldats, qui lui firent passer le Bosphore.

Pallad. vit. Chrys. Cod. Theod. l. 16, tit. 2, leg. 37; tit. 4, leg. 5, 6. Soc. l. 6, c. 18, 19, 20. Theod. l. 5, c. 34. Soz. l. 8, c. 22, 23, 24.

Ceux qui attendoient le prélat à la porte de l'évêché pour s'opposer à son départ n'eurent pas plus tôt appris son évasion, qu'ils coururent au bord de la mer, dans le dessein de prévenir son embarquement. Il étoit trop tard. Ils aperçurent de loin la barque qui voguoit avec vitesse vers la côte de Bithynie. Alors, tendant les bras à leur pasteur, et lui disant les derniers adieux, ils lui témoignoient par leurs signes et leurs mouvemens ce qu'ils ne pouvoient plus lui faire entendre par leurs cris. Dès qu'ils l'eurent perdu de vue, ils coururent en foule à l'église pour implorer la miséricorde divine. A peine y sont-ils entrés, qu'une flamme, s'élevant du trône épiscopal, se répand avec tant de rapidité, qu'en un moment l'église est embrasée. Saisis d'effroi, ils se jettent en tumulte hors de l'église. Le feu, poussé par un vent violent, se communique à la salle du sénat. C'étoit un superbe édifice, couvert de plomb, embelli des plus riches ornemens et de colonnes de marbre le plus précieux. On y voyoit les statues des Muses que Constantin avoit fait transporter du mont Hélicon; elles furent alors fondues par les flammes. Il n'échappa de l'incendie que deux statues de marbre: celle de Jupiter de Dodone, et celle de la Minerve de Linde. On les trouva entières et sans aucun dommage sous les débris de l'édifice. De ce magnifique bâtiment il ne resta que des ruines. L'église ne fut pas entièrement consumée, mais seulement le toit et la partie voisine du trône de l'évêque. On soupçonna les fidèles attachés à Jean, et qu'on appeloit alors *joannites*; quelques auteurs chrétiens les accusent même expressément. Cependant les tortures ne firent rien découvrir. Optat, préfet de Constantinople, païen et ennemi des chrétiens, ne leur épargna pas les rigueurs. Pendant plus de deux mois on tourmenta des prêtres, des diacres, des femmes, de jeunes enfans:

quelques-uns moururent au milieu des supplices sans qu'on en pût tirer aucun aveu ; et la cause de cet incendie demeura inconnue. L'empereur fit enfin cesser par une loi ces informations cruelles; mais il ordonna en même temps de faire sortir de la ville tous les évêques et les clercs étrangers, et de saisir toutes les maisons qui leur donneroient retraite, ou qui serviroient aux assemblées de ceux qui se sépareroient d'Arsace. C'étoit le nouvel évêque élu sept jours après le départ de Jean. Il étoit âgé de quatre-vingts ans, sans talens, et sans autre mérite que d'être frère de Nectaire, prédécesseur de Chrysostôme, et de se prêter avec complaisance à toutes les volontés de la cour. On le payoit ainsi des témoignages qu'il avoit portés contre le saint. Il ne put sans parjure monter sur le siége de Constantinople. Son frère l'ayant autrefois voulu faire évêque de Tarse, il l'avoit refusé, en jurant sur les Evangiles qu'il n'accepteroit jamais l'épiscopat. Le pape, tout l'Occident, une grande partie de l'Orient, le regardèrent comme intrus. Ces oppositions donnèrent encore lieu à d'étranges violences. Les évêques attachés à Chrysostôme furent chassés, mis dans les fers, relégués aux extrémités de l'empire ; ceux qu'il avoit installés furent déposés ; ceux qu'il avoit déposés furent rétablis. Le peuple s'assembloit hors des villes, dans les bois, dans les campagnes. En vain Arcadius publia des édits menaçans; en vain il enjoignit aux gouverneurs des provinces d'empêcher ces assemblées. Ce fut alors que plusieurs dames du premier rang, entre autres Olympias, veuve de Nébride, et Pentadie, veuve de Timase, souffrirent avec courage les plus durs traitemens plutôt que d'abandonner la cause de leur évêque. Elles le consolèrent dans son exil par leurs lettres ; elles le secoururent par leur libéralité ; elles lui sacrifièrent leur repos, leur fortune et celle de leur famille. Le généreux Synèse, quoiqu'il dût l'épiscopat à Théophile, ne put se résoudre à trahir la jus-

tice en sa faveur; il soutint toujours l'innocence de Chrysostôme. Saint Nil, qui de préfet de Constantinople étoit devenu solitaire dans les déserts du mont Sinaï, répondit à l'empereur avec cette liberté qu'inspire le détachement des choses du monde. Arcadius lui avoit écrit pour lui demander le secours de ses prières: le solitaire lui conseilla de faire pénitence des maux qu'il faisoit à l'Eglise. Le pape Innocent ne se désista jamais de son attachement au prélat exilé. Honorius prit hautement sa défense; il écrivit à son frère pour lui représenter son injustice; il demanda un concile de l'Orient et de l'Occident; il lui recommanda plusieurs évêques que le pape envoyoit à Constantinople pour travailler à la réunion. Ils furent traités indignement, et renvoyés sans réponse. Les troubles ne furent terminés ni par la mort d'Eudoxie qui les avoit suscités, ni par celle de Jean, qui vécut trois ans dans son exil, ni par celle d'Arcadius, qui ne survéquit au saint prélat que sept mois et demi. Cette division subsista pendant plus de dix ans, jusqu'à ce qu'Attique, successeur d'Arsace, eût consenti à rétablir la mémoire de Chrysostôme en inscrivant son nom dans les Dyptiques.

Chrys. ep. 68, 127. Pallad. vit. Chrysost. Soc. l. 6, c. 21. Theod. l. 5, c. 34. Soz. l. 8, c. 28. Marcel. chr. Zon. p. 38. Baronius. Till. vie de S. Jean Chrysostôme, art. 99. 123, 124, 131. Fleury. hist. ecclés. l. 22, art. 13. Vita Chrys. apud. ened.

La disgrâce de Chrysostôme, ayant excité tant de mouvemens à la cour et dans tout l'empire d'Orient, ne peut être regardée comme un événement étranger à notre histoire. Je rassemblerai en peu de mots les principales circonstances de son exil. On le conduisit d'abord à Nicée, d'où on le fit partir le 4 de juillet pour Cucuse, ville presque déserte sur les confins de la Cappadoce et de la petite Arménie, pays pauvre et stérile, exposé aux incursions des brigands de l'Isaurie. Eudoxie avoit choisi ce lieu comme le plus propre à faire sentir au saint évêque le poids de sa vengeance. Ce voyage fut de soixante et dix jours avec des incommodités extrêmes, causées par la mauvaise santé du prélat, par la difficulté des chemins, par la crainte perpétuelle des Isaures,

et par la méchanceté des moines vendus à ses ennemis, et plus impitoyables que les Isaures. Enfin il arriva à Cucuse. La compassion des habitans lui procura les secours que pouvoit lui fournir un lieu si misérable. Les courses des barbares tenoient ce pays dans des alarmes continuelles. Au milieu de ce désastre et de ces craintes, quoiqu'il fût si éloigné de son troupeau, il ne le perdit pas de vue : manquant de tout pour lui-même, il trouva d'abondantes ressources pour soulager l'indigence des autres. Il étendit sa sollicitude pastorale sur tout l'Orient; il travailloit avec zèle, par de saints missionnaires, à la conversion de ce qui restoit encore de païens dans la Phénicie et dans toute la Syrie. Chrysostôme à l'extrémité de l'empire avoit beaucoup plus d'influence sur l'église d'Orient que ses successeurs, Arsace et Attique, assis sur le siége de Constantinople. Ses ennemis, quoique triomphans, en conçurent de la jalousie; ils obtinrent qu'il fût relégué à Pityonte, sur le Pont-Euxin, dans le pays des Zannes. On l'y fit conduire par des soldats sans pitié, qui s'efforçoient d'accroître les fatigues d'une route longue et pénible. On leur avoit promis récompense, si le saint mouroit en chemin : ils la méritèrent par leur barbarie. Ce corps foible et atténué succomba enfin à tant de maux. Il mourut à Comane le 14 de septembre de l'année 407, après plus de trois ans d'un laborieux exil : âme vraiment héroïque, dont les vertus et les écrits immortels couvriront d'un éternel opprobre la jalousie de Théophile, les fureurs d'Eudoxie, et la cruelle lâcheté d'Arcadius.

Je ne dois pas oublier un fait qui tient au récit de la persécution de saint Jean Chrysostôme, et qui donne occasion de développer quelques circonstances de l'histoire de ce temps-là. Depuis que le Tigre ne servoit plus de borne commune à l'empire et à la Perse, les deux princes, dont les états se joignoient sur la frontière, ne pouvoient manquer d'avoir ensemble de fré-

Soc. l. 6, c. 15.
Soz. l. 8, c. 16.
Oriens chris. t. 2, p. 998.
Fleury, hist. ecclés. l. 21, art. 46.
Assemani

bibl. orient. t. 1, p. 174, et seqq.

quens démêlés. Maruthas, évêque en Mésopotamie, fut chargé par Arcadius d'une commission auprès d'Isdegerd. L'histoire n'en donne aucun détail; mais elle nous apprend que ce prélat, zélé pour la propagation de la foi, profita de cette occasion pour l'étendre dans la Perse. Il y fit un grand nombre de conversions; et, malgré la jalousie des mages, il sut gagner les bonnes grâces d'Isdegerd et le rendre favorable aux chrétiens. Maruthas revint à Constantinople dans le temps que se formoit la cabale qui composa le concile du Chesne. Il fut d'abord séduit par les ennemis de saint Jean Chrysostôme; mais cet évêque plein de droiture, s'étant aperçu de leur malignité, se sépara d'eux, et retourna dans son diocèse. Sa ville épiscopale étoit située en Mésopotamie, près du fleuve Nymphius, à dix lieues d'Amide, et à cinq lieues de la source du Tigre. Il lui donna dans la suite le nom de *Martyropolis*, parce qu'il y recueillit un grand nombre de reliques des martyrs de Perse. Cette ville fut prise par les Perses sous l'empire d'Anastase, reprise et rétablie par Justinien. Elle est célèbre dans l'histoire des Arabes sous le nom de *Miafarekin*. Pendant l'exil de saint Jean Chrisostôme, Maruthas revint à Constantinople et se joignit aux amis du saint prélat, qui l'engagea par ses lettres à retourner en Perse. Il y fit de nouvelles conquêtes au christianisme, et contribua à maintenir la concorde entre la Perse et l'empire. Il s'acquit tant de crédit sur l'esprit d'Isdegerd, que ce prince fut sur le point d'embrasser la religion chrétienne, et qu'il ne cessa de la favoriser tant que Maruthas demeura dans sa cour.

Prosp. chr. Marcel. chr. Soc. l. 6, c. 19, et l. 7, c. 36. Soz. l. 8, c. 27. Zon. t. 2, p. 39.

Trois mois après que saint Jean Chrisostôme fut sorti de Constantinople, on y vit tomber, le 30 de septembre, une grêle dont les grains étoient de la grosseur d'une noix. Un auteur contemporain parle d'une grêle qui, dans ce temps-là, ravagea diverses contrées, et dont les grains pesoient huit livres. Le sixième d'oc-

tobre suivant, Eudoxie mourut d'une fausse couche. La Providence divine termina les jours de cette princesse après s'en être servi pour exercer la vertu de Chrysostôme. Eudoxie fut enterrée dans l'église des Apôtres, où plusieurs siècles après on voyoit son tombeau de porphyre entre ceux de son mari Arcadius et de son fils Théodose. Elle avoit construit à Constantinople un palais et des thermes. Sélymbrie en Thrace, entre Héraclée et Constantinople, avoit obtenu d'Arcadius la permission de changer son nom en celui d'*Eudoxiopolis*. Eudoxie, flattée de cet honneur, procura à cette ville une augmentation de revenus. Sélymbrie étoit très-ancienne; elle tiroit son nom de son fondateur Sélys, ancien héros ou roi de ce pays. *Bria*, dans le langage des Thraces, signifioit *ville*.

Photius cod. 77. Cedr. p. 334. Cod. Theod. l. 15, tit. 1, leg. 42. Cang. Const. l. 1, p. 95, l. 2, p. 142, l. 4, p. 110. Till. Arcad. not. 10. Strab. l. 7. Philost. l. 11, c. 7. Steph. Byz.

Pendant les troubles de Constantinople, les Huns firent impunément des courses dans la Thrace. Mais les provinces d'Asie souffroient encore de plus grands maux de la cruauté des Isaures. Ces barbares s'étoient tenus renfermés dans leurs montagnes pendant le règne de Théodose. Altérés de sang et avides de butin, ils en sortirent cette année, et ne cessèrent pendant quatre ou cinq ans de désoler les contrées voisines, déjà presque ruinées par la guerre de Tribigilde. Ils étendirent même leurs ravages jusqu'au Pont-Euxin, à l'Euphrate et au fond de la Syrie. Quelques bandes passèrent en Cypre; ils firent trembler Antioche et Jérusalem. Cependant ils n'avoient ni assez de forces ni assez de connoissance de la guerre pour entreprendre des siéges; mais ils saccageoient les places sans défense, les bourgs, les villages, et laissoient les campagnes couvertes de sang et de ruines. Ils osoient même pénétrer, sous divers déguisemens, dans les villes les mieux gardées, pour y faire des vols et des massacres. Ces brigands étoient si dangereux, qu'Arcadius, peu de jours avant sa mort, envoya ordre aux gouverneurs des provinces d'Asie d'en faire une exacte

Chrys. ep. 14, 64, 120. Zos. l. 5. Soz. l. 8, c. 25. Philost. l. 11, c. 8. Marcel. chr. Cod. Theod. l. 9, tit. 35, leg. 7. Suid. Ἀρβαζάκιος. Till. Arcad. art. 24.

recherche, et de ne suspendre les poursuites contre eux ni pendant le carême, ni même le jour de Pâques, quoique ces jours fussent un temps de sursis pour toutes les procédures criminelles. Ils commencèrent leurs ravages par la Pamphylie. Dès qu'on eut appris cette nouvelle à Constantinople, on envoya contre eux Arbazace avec des troupes. Il les repoussa d'abord dans leurs montagnes, prit plusieurs de leurs forteresses, et en massacra un grand nombre. Mais ce général, avide d'argent et perdu de débauche, traînoit à sa suite plus de musiciennes, de danseuses et de prostituées que de soldats. S'étant laissé corrompre par les barbares, il partagea leurs vols. Il fut rappelé. On alloit lui faire son procès; mais il se tira de péril en partageant à son tour avec Eudoxie l'argent qui faisait son crime. Le sacrifice d'une partie lui sauva le reste, et il lui en restoit encore assez pour fournir à ses plaisirs, et pour oublier au milieu des infamies domestiques celle dont il demeura couvert à la face de tout l'empire. Sopater, gouverneur de la petite Arménie, quoique sans troupes et sans autres ressources que celles de son activité et de sa prudence, sut délivrer sa province de ces incursions.

An. 405.

Idac. fast. Chrys. ep. 142. Soc. l. 7, c. 1. Sid. carm. 2. Baronius. Till. Honor. art. 27, et Theod. le jeune, art. 1.

L'année suivante vit dans le consulat les deux plus célèbres personnages des deux empires; Stilicon pour la seconde fois en Occident, et Anthémius en Orient. Anthémius étoit petit-fils de ce Philippe préfet d'Orient sous Constance, qui avoit étranglé de ses propres mains Paul, évêque de Constantinople. Le petit-fils, aussi attaché aux règles de la justice et aussi bienfaisant que son aïeul avoit été injuste et cruel, jouissoit déjà de tout le crédit que pouvoit laisser à un homme vertueux un prince de peu de jugement. Anthémius avoit été ambassadeur en Perse; il étoit maître des offices lorsqu'il fut nommé consul; et cette année même il fut revêtu de la préfecture d'Orient, qu'il posséda long-temps. Il reçut l'année suivante le titre de patrice, et ces divers

degrés l'élevèrent au gouvernement général de l'empire d'Orient durant le bas âge de Théodose. Ce fut à la prudence de ce rare ministre que le jeune prince fut redevable des succès et de la tranquillité de ses premières années. Le petit-fils d'Anthémius fut lui-même dans la suite placé sur le trône impérial. Rien ne donne une plus juste idée du mérite de cet homme illustre que les éloges d'un prélat plein de discernement, et qui n'étoit rien moins que flatteur. Saint Jean Chrysostôme lui écrivit de son exil *qu'au lieu de le féliciter d'avoir réuni le consulat et la préfecture, il félicitoit ces deux dignités de se trouver si bien placées ; que la vertu alloit trouver à l'abri de son tribunal un asile assuré, et que le temps de sa magistrature seroit pour tout l'Orient une fête perpétuelle.*

Syn. ep. 122, 129, 131, 132. *Philost. l.* 11, c. 8. *Till. vie de Synèse*, art. 7.

Cependant l'Afrique orientale éprouvoit alors de grands ravages. Les Maziques et les Austuriens se jetèrent, d'un côté, dans la Tripolitaine, de l'autre dans la Libye et dans l'Egypte, dont ils désolèrent la frontière. Céréal, commandant des troupes de la Cyrénaïque, étoit un poltron qui ne savoit faire la guerre qu'aux peuples qu'il étoit chargé de défendre. Il couroit la province pour en tirer de l'argent; il congédioit les soldats pour profiter de leur paie. Les Maziques, méprisant un tel général, vinrent piller et brûler les campagnes; ils avancèrent jusqu'à Cyrène et y mirent le siége. Aux approches du danger, Céréal s'étoit jeté dans un vaisseau, et se tenoit en mer à quelque distance du rivage. Les soldats, abandonnés de leur chef et tremblans de peur, se cachoient dans des cavernes. Ces barbares n'étoient cependant rien moins que redoutables. Quelques prêtres des villages voisins ayant pris les armes et assemblé leurs paysans au sortir de la messe, marchèrent à l'ennemi et le battirent. Un diacre, nommé Fauste, se signala par son courage. Sans autres armes qu'une pierre qu'il tenoit à la main, il tua un grand nombre de barbares. Il ne fallut

pas d'autres forces pour délivrer Cyrène et la province.

Oros. l. 7. c. 37, 38. Cod. Theod. l. 7, tit. 16, leg. 1. Zos. l. 5. Olympiod. Soz. l. 8, c. 25, l. 9, c. 4. Greg. Tur. hist. franc. l. 2, c. 8. Claud. de laud. Stilic. l. 2.

L'empire d'Orient n'étoit attaqué que sur ses frontières ; mais celui d'Occident étoit déchiré dans ses entrailles par les intrigues de Stilicon et par une nouvelle irruption des barbares. L'ambitieux Stilicon, non content de gouverner l'empereur, avoit depuis long-temps conçu le dessein de se rendre maître de l'empire. Honorius n'avoit point d'enfans, et la téméraire précaution de Sérène l'ayant mis hors d'état d'en avoir, il ne falloit qu'écarter du trône d'Occident le fils d'Arcadius pour y faire monter un jour Euchérius, fils de Stilicon et cousin des deux princes. Les droits de la famille impériale devoient même passer à Euchérius par son mariage projeté avec Placidie, fille de Théodose et de Galla, et seule héritière de l'empire, si les enfans de Flaccille mouroient sans postérité. Pour réussir dans ses projets, Stilicon crut avoir besoin d'Alaric; il vouloit s'en servir pour affoiblir d'abord l'empire d'Orient, et pour jeter ensuite tant de trouble en Occident, qu'il pût aisément s'en emparer au nom de son fils, sans attendre la mort d'Honorius, qui n'avoit encore que vingt ans. Le roi des Goths, plein de dépit depuis le mauvais succès de sa dernière expédition, ne respiroit que vengeance. Mais ne se sentant pas encore assez fort pour entreprendre de nouveau la conquête de l'Italie, il prêta l'oreille aux propositions de Stilicon. Il y a tout lieu de croire que ces deux politiques guerriers se jouoient mutuellement, et que le dessein secret de l'un et de l'autre étoit de travailler d'abord de concert à ruiner les empereurs, et de se défaire ensuite chacun de son allié pour demeurer seul maître de l'empire. Stilicon offroit à Alaric de grands avantages, s'il vouloit se joindre à lui pour attaquer l'Illyrie orientale: il prétendoit que cette province tout entière devoit appartenir à Honorius, comme elle avoit appartenu à Valentinien Ier et à Gratien, et qu'elle étoit une dépendance inaliénable de l'empire

d'Occident. Alaric, neuf ans auparavant, s'étoit engagé au service d'Arcadius, sous le titre de commandant des troupes en Illyrie : en contractant un engagement contraire, il reçut le même titre pour le service d'Honorius. Aussitôt il passe de nouveau en Epire, et distribue ses quartiers le long de la mer, depuis Dyrrachium jusqu'au golfe d'Ambracie. Stilicon devoit le venir joindre avec une nombreuse armée; et pour rompre dès-lors tout commerce avec l'Orient, il fit garder les ports et les rivages, avec défense d'y laisser aborder aucun vaisseau des pays soumis à Arcadius. Ce fut en cette occasion que Stilicon mit pour otage entre les mains d'Alaric le jeune Aëtius, qui devint si fameux dans la suite.

Une alarme imprévue suspendit l'exécution des desseins de Stilicon. Radagaise étoit entré en Italie cinq ans auparavant avec Alaric, et, n'ayant pu prendre Aquilée, il avoit repassé les Alpes. Jaloux peut-être de la préférence que Stilicon sembloit donner à Alaric, il appela sous ses enseignes toute la jeunesse de ces nations guerrières qui habitoient au-delà du Rhin et du Danube, et passa les Alpes à la tête de deux cent mille hommes. Il étoit Goth et païen, fort attaché au culte de ses dieux, auxquels il avoit fait vœu de sacrifier Rome entière. Cruel et moins politique qu'Alaric, il ne se proposoit que le massacre et le pillage. La marche de cette armée formidable répandit la consternation dans Rome. Les païens seuls triomphoient : ils publioient *que c'étoient les dieux mêmes qui venoient venger leur culte profané ; que Jupiter, chassé du Capitole, armoit le bras de Radagaise pour foudroyer une ville impie ; qu'il étoit juste que Rome fût réduite au même état auquel elle avoit réduit les temples.* Tout retentissoit de blasphèmes contre la religion chrétienne : *c'étoit*, disoit-on, *la ruine des états et le fléau de l'univers.*

Oros. l. 7, c. 37. Aug. civ. l. 5, c. 23. Prosp. chr. Marcel. chr. Zos. l. 5. Olympiod. Till. Honor. art. 23, et not. 20.

Stilicon, apprenant que Radagaise passoit le Danube, courut à Pavie pour y rassembler des troupes et marcher

ensuite au-devant de l'ennemi, à dessein de lui fermer le passage des montagnes. Il réunit trente légions, telles qu'elles étoient alors, c'est-à-dire, très-peu nombreuses, et plus semblables à des cohortes qu'aux légions anciennes. Les Alains auxiliaires se rendirent auprès de lui. Mais rien ne lui fut d'un plus grand secours que la bravoure de deux chefs étrangers qui vinrent le joindre avec leurs troupes. Uldès, roi des Huns, qui avoit déjà si bien servi l'empire contre Gaïnas, craignant pour lui-même la puissance de Radagaise, passa le Danube et accourut au secours de l'Italie. Sarus, capitaine goth, indépendant d'Alaric, dont il étoit même ennemi, partisan intrépide qui voltigeoit sans cesse à la tête de deux ou trois cents hommes, vint s'offrir à Stilicon, et s'attacha au service de l'empire. C'est à ces deux guerriers qu'on attribue principalement la défaite de Radagaise. Stilicon n'ayant pu faire assez de diligence pour le prévenir, il étoit déjà en Toscane et faisoit le siége de Florence. Son armée étoit divisée en trois corps sous trois chefs différens. Il savoit si peu la guerre, qu'avant que d'être instruit de la marche des ennemis, il vit un de ses quartiers attaqué, enveloppé, taillé en pièces par les Huns, et fut obligé de lever le siége et de se retirer en désordre. Il perdit même l'avantage que lui donnoit la supériorité de ses forces: au lieu de garder la plaine, il se laissa enfermer entre les montagnes de Fésule, où les Romains, se rendant maîtres des passages, firent périr son armée de faim, de soif et de maladies. Radagaise, désespéré, se déroba secrètement à son armée, et voulut se sauver seul. Il fut pris, chargé de chaînes, et décapité à la vue des barbares. Ce spectacle acheva de les abattre; ils mirent bas les armes. Il en restoit encore un si grand nombre, qu'on les vendoit par bandes comme des troupeaux une pièce d'or par tête, c'est-à-dire, treize à quatorze francs de notre monnoie. Mais, déjà consumés de faim et de maladies, ils périrent tous en peu de temps. D'une si

prodigieuse armée il n'échappa que douze mille Goths; c'étoit un corps d'élite que Stilicon prit à la solde de l'empire. Le sénat et le peuple romain, convaincus par cet événement de la foiblesse de Jupiter, firent ériger un arc de triomphe sur lequel furent placées les statues des trois Augustes, Arcadius, Honorius et Théodose.

L'Italie étant délivrée d'un si grand péril, Stilicon passa l'année suivante à faire les dispositions nécessaires pour aller joindre Alaric. Il fit donner à Jove la qualité de préfet d'Illyrie. Il n'y en avoit point eu dans l'empire d'Occident depuis que Gratien ayant cédé à Théodose, en 379, une grande partie de l'Illyrie, le reste étoit entré dans le département du préfet d'Italie. Jove eut ordre d'engager Alaric à se mettre en campagne, avec l'assurance que Stilicon le suivroit bientôt à la tête de l'armée romaine. On promit des récompenses à ceux qui serviroient dans une guerre dont le but étoit, disoit-on, de procurer une paix solide. C'étoit sous ce nom spécieux que Stilicon déguisoit l'entreprise qu'il avoit formée de troubler la paix des deux empires pour enlever l'Illyrie à Arcadius. Comme les guerres, et plus encore les exactions, avoient insensiblement dépeuplé l'Italie et les provinces d'Occident, on enrôla les esclaves. Les sénateurs de Rome offrirent pour chacun des leurs jusqu'à cinq livres pesant d'argent. On ignore si leurs offres furent acceptées. Mais tous ces préparatifs devinrent inutiles par une nouvelle irruption de barbares, qui, étant entrés dans les Gaules, firent trembler l'Italie, et forcèrent Stilicon de se tenir sur la défensive au lieu de songer à envahir les provinces orientales. Ce politique artificieux avoit l'adresse d'envelopper ses intrigues d'un voile si épais, que l'histoire ne peut les pénétrer avec certitude. De là vient qu'entre les écrivains, les uns les justifient et ne voient en lui qu'un zèle toujours sincère, mais souvent impuissant, pour le service de son maître; les autres, au contraire, n'y aperçoivent qu'une

An. 406.
Oros. l. 7, c. 38.
Cod. Theod. l. 7, tit. 13, leg. 16, 17.
Symm. l. 6, ep. 64.
Zos. l. 6.
Prosp. chr.
Cassiod. chr.
Pagi ad Baron.

ambitieuse perfidie. En combinant les démarches de Stilicon avec les événemens, voici ce que je crois reconnoître dans sa conduite. Il entretenoit des intelligences avec tous les barbares capables, par leur situation et par leurs forces, de jeter l'alarme dans l'empire. Après la conquête de l'Illyrie, il avoit dessein de mettre en mouvement les barbares d'au-delà du Rhin et du Danube, pour produire dans l'Occident des révolutions qui accableroient Honorius. Ce prince sans courage devoit, s'il ne périssoit pas, ou se dépouiller de la puissance souveraine et la laisser à Stilicon, seul capable de la soutenir, ou, s'il s'obstinoit à traîner un nom inutile, en être dépouillé par force. Ce projet fut dérangé par l'impatience des barbares, plus faciles à émouvoir qu'à contenir. Ils n'attendirent pas le succès de la guerre d'Orient pour se jeter dans les Gaules. De nouveaux essaims suivirent les premiers; et l'Occident se vit inondé de ces peuples, qui, semblables à des flots, se reversèrent les uns sur les autres. Dans une si violente agitation, les places les plus fortes tombèrent, les provinces furent ruinées; jusqu'à ce qu'enfin après tant de secousses et d'orages, tout obstacle étant détruit, ces nations se reposèrent et s'établirent sur le terrain où elles s'étoient répandues. Les Alains, les Vandales et les Suèves furent les premiers qui détruisirent les barrières de l'empire; ce furent eux qui commencèrent à ôter la vie à ce vaste corps en tranchant ses extrémités. J'ai fait connoître les Alains dans l'histoire du règne de Valens; il me reste à recueillir ce que l'antiquité nous apprend des Vandales et des Suèves jusqu'à leur irruption dans la Gaule.

Tacit. de mor. Germ. c. 2. Plin. l. 4, c. 28. Capitol. in Marco. c. 17. Vopisc. in

Ceux qui entreprennent de rechercher l'origine des nations s'accordent rarement entre eux; semblables à des voyageurs qui, voulant découvrir le cours d'un fleuve inconnu en remontant jusqu'à sa naissance, se partageroient à la rencontre des rivières qui se rendent dans le même lit, et qui, suivant ces différens canaux,

arriveroient à des sources fort éloignées l'une de l'autre. Il n'est peut-être sur la terre aucun peuple qui ne soit formé du mélange de plusieurs nations; son histoire se divise en plusieurs rameaux, et conduit à diverses origines. Les Vandales, selon les uns, sont originaires de Germanie; ils sont les mêmes que les Viniles ou Vindiles, l'un des cinq anciens peuples qui occupoient ce vaste pays. Selon les autres, c'est une peuplade de Goths venus de la Scandinavie. Je pense que ces deux sentimens se doivent réunir. Les Vandales arrivés en Germanie avec les Goths, dont ils faisoient partie, se séparèrent du reste de la nation; ils s'unirent avec les anciens Viniles; et, laissant dans la suite leurs compatriotes pénétrer dans les déserts de la Sarmatie et s'avancer jusqu'aux Palus-Méotides, ils restèrent dans le pays où ils étoient déjà établis, entre l'Elbe et la Vistule, séparés de ce dernier fleuve par les Gépides, qui en habitoient les bords. Le nom de *Vandales* s'étant communiqué aux anciens Viniles, tous les peuples auparavant compris sous cette dernière dénomination prirent le nom de *Vandales*. On renferma sous ce terme générique les Vandales proprement dits, les Bourguignons, les Ruges, les Hérules, les Anglois, les Thuringes, les Lombards, et un grand nombre d'autres nations moins célèbres; et c'est pour cette raison que divers auteurs font venir tous ces peuples de la Scandinavie, quoiqu'ils soient peut-être la plupart d'origine purement germanique.

Aurel. c. 33, et in Probo c. 18. Eutr. in Mar. Dexip. excerp. Patric. excerpt. Dio. l. 55. Mamert. in genethl. Maxim. c. 17. Salv. de gulb, l. 7. Proc. bel. vand. l. 1, c. 2, 22. Jorn. de reb. get. c. 22. Oros. l. 7, c. 38. Constant. de administr. imp. c. 25. Theoph. p. 81. Wolfg. Laz. l. 11. Bucher. de Belg. l. 3, c. 2. Leibnitz. de orig. fr. art. 16. Cluv. ant. Germ. l. 3, c. 46. Grotius proleg. ad hist. goth. Till. vie de S. Eugène, art 1. Vales. rer. fr. l. 3. Cellar. geog. ant. l. 2, c. 5, §. 2, art. 65.

Les Vandales proprement dits occupèrent le Meckelbourg et la Poméranie. Les auteurs louent leur chasteté; mais ils les taxent d'avarice et de perfidie. Ils prétendent que ce peuple étoit le plus foible de tous les peuples barbares qui attaquèrent l'empire; ce qui n'est pas difficile à comprendre. Les Vandales n'étoient, dans l'origine, qu'une petite partie des Goths; et ceux qui entrèrent dans les Gaules ne faisoient qu'une portion des Vandales:

cette nation se montre pour la première fois dans l'histoire sous le règne de Marc Aurèle. S'étant joints aux Marcomans, aux Quades et aux Sarmates, ils s'emparèrent de la Pannonie, d'où ils furent chassés par cet empereur. Ces Vandales n'étoient qu'un démembrement du gros de la nation, qu'ils avoient laissée aux environs de la mer Baltique pour venir avec les Ruges et les Hérules s'établir dans la Bohème, vers les sources de l'Elbe. Ce n'est que cette seconde peuplade qui se fit connoître aux Romains. Il paroît qu'ils étoient alliés de l'empire dès le temps de Commode, puisque ce prince, traitant avec les Marcomans, exigea d'eux qu'ils n'inquiéteroient point les Vandales. Caracalla, au contraire, suscita une guerre entre eux et les Marcomans. Sous l'empire d'Aurélien, ayant osé passer le Danube, ils furent battus et obtinrent la paix. Ils oublièrent ce traité aussitôt après la mort d'Aurélien; et, s'étant joints à d'autres peuples de Germanie, ils pénétrèrent dans les Gaules, se rendirent maîtres en deux ans de soixante-dix villes, et traitèrent ce pays comme leur conquête. Probus marcha contre eux, les défit en plusieurs combats, et, les ayant obligés de se rendre à discrétion, il en envoya un corps considérable dans la Grande-Bretagne pour garder le pays contre les incursions des autres barbares. La trace de ces Vandales se conserve encore dans le nom de *Vandelsburg*, près de Cambridge. Deux ans après, le même empereur transporta une autre colonie de Vandales en-deçà du Danube pour peupler l'Illyrie et la Pannonie; mais ils ne le virent pas plus tôt éloigné qu'ils prirent les armes, et portèrent le ravage par terre et par mer dans toute l'étendue de l'empire. Il fallut les poursuivre; et ceux qui échappèrent au carnage regagnèrent leurs forêts de Bohème. Pendant le règne de Dioclétien, les Vandales, unis avec les Gépides, eurent une guerre à soutenir contre les Goths et les Taïfales. Sous les règnes suivans, il s'en detacha encore

une nouvelle peuplade que les empereurs établirent en Pannonie. On voit dans la suite une colonie de Gépides établis dans le voisinage de Singidon et de Sirmium. Ces Vandales y vécurent soumis à la domination romaine. C'étoit chez eux qu'étoit né Stilicon : il ne lui fut pas difficile de les porter à la révolte. Ils invitèrent leurs compatriotes de Bohème à venir profiter d'une occasion si favorable : ceux-ci étoient les plus nombreux ; ils ne reconnoissoient d'autres maîtres que leurs rois. Le désir du pillage et l'espérance de s'établir dans une riche contrée étoit pour eux un puissant attrait. Ils se divisèrent en deux bandes, dont l'une fut destinée à partir à la suite de leur roi Godigiscle ; l'autre demeura dans le pays avec les Ruges et les Hérules. Ceux qui restoient furent chargés du soin des terres et des habitations de leurs camarades : ils devoient les conserver aux possesseurs, comme une retraite en cas d'infortune. On verra dans la suite de l'histoire avec quelle fidélité ils s'acquittèrent de cette commission. Après ces dispositions, Godigiscle, à la tête de ses troupes, se mit en marche ; en passant il prit sous ses étendards les Vandales de Pannonie ; et tous ensemble se rendirent sur les bords du Rhin.

Les Suèves dont l'histoire fait ici mention ne sont qu'une très-petite partie de cette immense nation des Suèves qui avoit autrefois occupé tous le pays renfermé entre l'Elbe, la Vistule, la mer Baltique et le Danube. Selon quelques auteurs, elle s'étendoit même jusqu'aux extrémités du nord, et peuploit la Scandinavie ; en sorte que les Goths eux-mêmes seroient Suèves d'origine. C'étoit une nation nomade, qui vivoit de lait et de la chair de ses troupeaux, et qui n'avoit d'autre occupation que la chasse et la guerre. Du temps de Jule César, le nom de *Suèves*, quoique plus resserré, se donnoit encore à une grande partie des Germains. Cent hordes ou tribus différentes fournissoient chaque année chacune mille

Cæs. bel. gal. l. 4, c. 1.
Strab. l. 4.
Plin. l. 4, c. 25, 28.
Tac. de mor. Germ. c. 38, et annal. l. 2, c. 63.
Ptol. l. 2, c. 11.
Xiphil. in Domit.
Bucher. de Belg. l. 6, c. 7.
Cluv. Germ. ant. l. 3, c. 25, 28.

combattans; il en restoit autant dans le pays, qui prenoient les armes à leur tour l'année suivante; et jamais une tribu ne demeuroit plus d'un an sur le même terrain. Dès le temps d'Auguste, les *Suèves* perdirent beaucoup de leur ancienne puissance : plusieurs nations s'en détachèrent et ne reconnurent plus leur tige commune. Ceux qui conservoient le nom de *Suèves* habitoient alors à la droite du Rhin, depuis Bâle jusqu'à l'embouchure du Mein, et s'étendoient à l'orient jusqu'au-delà de l'Elbe, en suivant la forêt Hercynie. Ce fut en ce pays qu'ils éprouvèrent la force des armes romaines. Ils furent obligés de se retirer dans la Bohème avec leur roi Maroboduus. On en transporta un grand nombre dans la Gaule. Sous le règne de Tibère, cette nation fut encore affoiblie par plusieurs pertes. Maroboduus, attaqué par les autres Germains ennemis de la monarchie, vit les Lombards, qui faisoient partie de ses sujets, s'en séparer pour s'enfoncer plus avant en Germanie vers le septentrion, et pour se mêler avec les Vandales, qui n'avoient pas encore quitté leur ancienne demeure. Ce prince, moins heureux que vaillant, fut réduit à se jeter entre les bras des Romains pour trouver un asile contre les furieux assauts de la liberté germanique. Quelque temps après, les Vandales vinrent partager la Bohème avec les Suèves, et les chassèrent d'une partie de ce pays. Depuis ce temps, les Suèves ne se font connoître que rarement par quelques courses et quelques ravages peu considérables. On trouve les membres de ce grand corps dispersés sur toute la face de la Germanie. On en rencontre en Pannonie, et jusque sur les bords de l'Océan, dans le voisinage des Frisons. On les voit tantôt mêlés avec les Sarmates, tantôt dans la Rhétie. Les Allemands s'étoient établis dans le pays que les Suèves avoient habité le long du Rhin; et ce ne fut qu'après un long temps que les Hermondures vinrent reprendre la place que leurs ancêtres avoient occupée vers les sources du Danube, et donnèrent leur

nom à la Souabe. Après le siècle des premiers Césars, il paroît que cette nation, auparavant si étendue, déchirée par les irruptions diverses des autres barbares, et brisée par tant de chocs, se divisa en plusieurs parties, dont chacune avoit son roi, et formoit un corps à part. Ce fut un de ces corps qui, sous la conduite du roi Herménéric, vint se joindre aux Vandales pour partager avec eux les dépouilles de la Gaule. Au bruit de leur marche accourut une multitude de volontaires, Huns, Sarmates, Quades, Gépides, Turcilinges, Saxons. Mais, de toutes les nations qui composoient cette ligue, la plus puissante étoit celle des Alains.

Depuis que les Alains avoient été forcés par les Huns d'abandonner les bords du Tanaïs, ce peuple guerrier, divisé en plusieurs bandes indépendantes les unes des autres, et n'ayant plus de demeure fixe, erroit le long du Danube, toujours en armes, et prêt à vendre son secours, soit aux autres barbares contre les Romains, soit aux Romains eux-mêmes. Gratien en avoit attiré un grand nombre à sa cour; et la distinction dont il les honoroit lui avoit été funeste. Ils avoient eu part aux plus éclatantes victoires de Théodose; et Stilicon les avoit employés dans ses guerres contre Alaric. Les secrètes intrigues de ce perfide ministre les mirent en mouvement; ils furent les premiers à prendre les armes pour se jeter dans la Gaule. Deux corps nombreux d'Alains partirent des bords du Danube sous la conduite de deux chefs, Goar et Respendial, qui portoient le titre de roi. Après avoir traversé le pays des Marcomans et des Thuringes, ils arrivèrent au bord du Rhin, où les Francs étoient établis, et s'y arrêtèrent pour attendre les Vandales et et les Suèves. Pendant ce séjour la mésintelligence s'étant mise entre les deux rois, Goar se sépara de Respendial, et déclara qu'il préféroit l'amitié des Romains à l'intérêt du pillage. Honorius le récompensa dans la suite en lui donnant un établissement près de Mayence. Cette

Oros. l. 7, c. 40. Greg. Tur. hist. franc. l. 2, c. 9. Vales. rerum fr. l. 3. Pagi ad Baron. Ruinart, pers. Vand. c. 1.

peuplade d'Alains subsista quelque temps dans la Gaule, sous la domination de ses rois particuliers. On les y voit encore cinquante ans après; et Sambida, successeur de Goar, obtint la possession d'une grande étendue de terres abandonnées dans les environs de la ville de Valence en Dauphiné.

Les Francs ne voyoient qu'avec jalousie tant d'aventuriers venir sous leurs yeux s'emparer d'un pays qui étoit à leur bienséance, et sur lequel ils faisoient depuis long-temps de continuelles entreprises. Ils avoient laissé le chemin libre aux Alains; mais ils avoient dessein de revenir sur eux, et de les combattre séparément, après s'être défaits des Vandales et des Suèves. Dès qu'ils surent que les Vandales approchoient, ils marchèrent à leur rencontre, leur livrèrent bataille et leur tuèrent vingt mille hommes, avec leur roi Godigiscle. Il n'en seroit pas échappé un seul, si Respendial n'eût été averti assez à temps pour accourir au secours de ses alliés. Ce prince, plein de valeur, perça l'armée des Francs, joignit les Vandales, rallia les fuyards, et revint à leur tête charger les vainqueurs, qui furent battus et terrassés à leur tour. Bientôt après les Suèves arrivèrent. Gonderic ou Gontharis, fils de Godigiscle, fut déclaré roi des Vandales; et les trois nations passèrent le Rhin près de Mayence, le dernier jour de l'année 406, époque fatale de la ruine de l'empire dans les provinces d'Occident.

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

ARCADIUS, HONORIUS, THÉODOSE II.

La frontière de la Gaule le long du Rhin étant demeurée sans défense depuis que Stilicon en avoit retiré les garnisons pour les employer contre Alaric, les barbares ne trouvèrent aucun obstacle à leur passage. Un auteur du temps dit que, si l'Océan se fût débordé dans la Gaule, ses eaux n'y auroient pas causé tant de dommage. Ils se répandirent d'abord dans la première Germanie, qui renfermoit les territoires de Mayence, de Worms, de Spire et de Strasbourg. Mayence fut prise et saccagée ; plusieurs milliers de chrétiens furent égorgés dans l'église, avec Aurée leur évêque. Worms fut détruite après un long siége. Spire, Strasbourg et les autres villes de moindre considération, éprouvèrent la fureur de ces cruels ennemis. Ils s'emparèrent de Cologne, dans la seconde Germanie. Delà ils passèrent dans les deux Belgiques, portant partout la désolation et le carnage. Trèves fut pillée : Tournai, Térouanne, Arras, Amiens, Saint-Quentin, ne purent arrêter ce torrent. Laon fut la seule ville de ces cantons qui tint contre leurs attaques; ils se virent obligés d'en lever le siége. Ces barbares, furieux ariens, la plupart même encore idolâtres, firent dans toute la Gaule grand nombre de martyrs. Nicaise, évêque de Reims, eut la tête tranchée après la prise de sa ville épiscopale. Ils traitèrent de même Didier, évêque de Langres. Ils passèrent

An. 407.
Oros. l. 7, c. 38, 40.
Hieron. ep. ad Heliod. et ad Ageruchiam.
Salv. de gubern. l. 6, 7.
Prosp. prom.
Zos. l. 6.
Greg. Turon. hist. franc. l. 2, c. 9.
Vales. rerum franc. l. 3.
Pagi ad Baron.
Pontan. orig. franc. l. 4, c. 1.
Sigon. de imp. occid. l. 10.
Ruin. persec. Vand. c. 1.
Till. Honor. art. 25, et vie de S. Didier.
Alsat. illustr. t. 1, p. 425.

les habitans au fil de l'épée, et mirent le feu à la ville. Besançon vit massacrer son évêque Antidius. Sion fut prise, Bâle ruinée. Ils s'étendirent jusqu'aux Pyrénées; les deux Aquitaines, la Novempopulanie, les deux Narbonnoises, provinces auparavant les plus fortunées de la Gaule, ne furent plus couvertes que de cendres et de ruines. Peu de villes purent résister à cette fureur par l'avantage de leur situation. Ils détruisirent Marseille: ils assiégèrent inutilement Toulouse; et l'on attribua le salut de cette ville aux prières de son saint évêque Exupère. La faim dévoroit ceux que le fer ennemis avoit épargnés. Dans toute l'étendue de la Gaule, auparavant si peuplée, on ne rencontroit plus que des cadavres vivans, qu'on distinguoit à peine des morts dont la terre étoit jonchée. Ces horribles ravages ne cessèrent pendant trois ans.

Oros. l. 7, c. 32. Soc. l. 7, c. 30. Prosp. chr. Greg. Tur. hist. fr. l. 2, c. 9. Vales. rerum fr. l. 3. Till. Honor. art. 25, 51. Alsat. illustr. t. 1, p. 258, et seqq. et 426.

Les Alains, les Suèves et les Vandales s'étant avancés dans l'intérieur de la Gaule, les Allemands et les Bourguignons, à leur exemple, passèrent le Rhin pour avoir part au pillage de cette riche contrée. Les Allemands s'emparèrent des bords du fleuve depuis Bâle jusqu'à Mayence, et demeurèrent en possession de ce pays jusqu'au temps qu'ils en furent chassés par les Francs. Les Bourguignons, sous la conduite de leur roi Gondicaire, se rendirent maîtres de l'Helvétie, aujourd'hui la Suisse, jusqu'au mont Jura. Peu de temps après, ils s'étendirent dans le pays des Séquanois et des Eduens, jusqu'à la Loire et à l'Yonne. C'est ce qu'on appelle à présent le duché et le comté de Bourgogne. Cette nation puissante et pleine de valeur avoit des mœurs plus douces et plus pacifiques que les autres barbares. Ils traitèrent les peuples conquis avec plus d'humanité. Ils étoient encore païens lorsqu'ils entrèrent dans la Gaule. Instruits par les missionnaires que les évêques des Gaules leur envoyèrent, ils embrassèrent avec docilité la religion chrétienne dans sa pureté; ensuite ils se laissèrent

corrompre par le commerce des Goths, qui les infectèrent des erreurs de l'arianisme.

Le bruit de tant de ruines dont la Gaule retentissoit effraya les troupes romaines cantonnées dans la Grande-Bretagne. Elles craignirent à la fois ce déluge de nouveaux barbares et les attaques de ceux de l'Ecosse et de l'Hibernie. N'espérant aucun secours de l'empire, elles se donnèrent un empereur, et choisirent d'abord un officier nommé Marc. A peine fut-il élu, qu'on s'en défit pour mettre en sa place Gratien, qui ne parut pas plus digne de la couronne. On la lui ôta avec la vie au bout de quatre mois, et l'on revêtit de la pourpre un simple soldat qui portoit le nom de *Constantin*. Ce nom respecté sembloit être d'un bon augure : Constantin y joignoit quelque valeur, mais peu de capacité. La foiblesse et les troupes de l'empire firent toute sa force et le soutinrent pendant quatre ans.

Oros. l. 7, c. 40. Zos. l. 5, 6. Soz. l. 6, c. 11. Olympiod. Prosp. chr. Proc. Vand. l. 1, c. 2. Vales. rerum fr. l. 3. Buch. Belg. l. 13, c. 5. Alsat. illustr. t. 1, p. 427.

S'il se fût contenté de régner dans la Grande-Bretagne, comme avoit fait autrefois Carause, il auroit pu jouir plus long-temps du fruit de son usurpation. Mais, à l'exemple de Maxime, dont il n'avoit ni la méchanceté ni l'habileté, il voulut s'emparer de tout l'Occident, et passa la mer. Etant abordé à Boulogne, il s'y arrêta quelque temps à recevoir les hommages de toutes les provinces de la Gaule, qui le reconnurent pour souverain depuis le Rhin jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées. Ce qui restoit de soldats dispersés dans cette étendue de pays vint le joindre. Liménius, préfet du prétoire, et Cariobaud, commandant des troupes, prirent la fuite. Il partagea son armée en différens corps, dont il donna le commandement à quatre généraux qui devoient agir sous ses ordres : c'étoient Justin, Nébiogaste, Edobinc François, et Géronce, né dans la Grande-Bretagne. Avant que de les séparer, il marcha à leur tête contre les barbares, qu'il défit dans une grande bataille. On croit qu'elle se donna dans le pays des Nerviens, au-

jourd'hui le Hainaut. Il en auroit sur-le-champ délivré la Gaule, s'il eût su profiter de la victoire. Mais, faute de les poursuivre, il leur donna le temps de réparer leurs pertes, et se laissa ensuite tromper par les traités qu'il fit avec eux. Il s'avança jusqu'au Rhin, et s'allia avec les Francs au-delà du fleuve, et avec les Allemands établis en-deçà, dans le pays qu'on nomme aujourd'hui l'Alsace.

Honorius étoit à Rome, où il passa toute cette année, lorsqu'on vint en même temps lui annoncer la mort d'Alaric en Epire, et l'usurpation de Constantin dans la Gaule. La première nouvelle fut bientôt démentie; mais le rapport des officiers de la Gaule, qui venoient se rendre auprès de lui, confirma la vérité de l'autre. Il manda Stilicon, qui étoit pour lors à Ravenne, toujours occupé de ses préparatifs pour la guerre d'Illyrie. Stilicon envoya Sarus à la tête d'une armée pour chasser l'usurpateur. Il comptoit sur ce capitaine dont il avoit éprouvé la valeur dans la guerre contre Radagaise. Constantin avoit séparé ses troupes, et s'étoit retiré dans Valence, ville alors très-forte, où il se croyoit en sûreté. Sarus alla d'abord attaquer Justin, qui fut défait et tué. Il vint ensuite assiéger Constantin dans Valence. Nébiogaste fit proposer à Sarus une conférence; elle fut acceptée. Nébiogaste fut reçu avec de grandes démonstrations d'amitié; et après les sermens prêtés de part et d'autre, Sarus, aussi perfide que vaillant, tua de sa propre main ce général. Cependant Edobinc et Géronce approchoient avec une forte armée. Sarus ne jugea pas à propos de les attendre; il décampa de devant Valence, après sept jours de siége, et regagna les Alpes avec peine, harcelé sans cesse par ces deux généraux, et obligé de laisser tout son butin aux Bagaudes, qui ne lui ouvrirent qu'à ce prix le passage des montagnes, dont ils s'étoient emparés. On sait déjà qu'on appeloit Bagaudes des paysans révoltés qui s'attroupoient pour

ravager le pays. Constantin plaça une partie de ses troupes à l'entrée des Alpes pour former une barrière, et se retira dans la ville d'Arles, où il établit sa résidence.

Les barbares continuoient leurs courses et leurs pillages sans fixer leur demeure en aucun lieu. Ce n'étoient que des brigandages qui troubloient la possession du nouvel empereur sans la détruire. Constantin, se voyant donc maître de la Gaule, autant qu'on pouvoit l'être au milieu de ces désordres, forma sa maison sur le modèle de celle des empereurs. Il nomma des officiers civils et militaires, et choisit pour préfet du prétoire un Gaulois nommé Apollinaire, né à Lyon, homme d'un grand mérite, également habile dans la science de la guerre et dans la jurisprudence. On lui donne cet éloge, qu'il sut conserver sa liberté sous la domination des tyrans. Cet Apollinaire fut le premier chrétien de sa famille, et l'aïeul de saint Sidoine, évêque de Clermont en Auvergne. Rien n'étoit plus important pour Constantin que de s'emparer de l'Espagne, qui étoit depuis longtemps une dépendance de la Gaule, ainsi que la Grande-Bretagne. Constantin avoit encore une plus pressante raison de ne pas négliger cette conquête. Théodose avoit laissé en Espagne des parens riches et puissans; attachés par les liens du sang à la famille régnante, il étoit à craindre qu'ils ne vinssent fondre sur l'usurpateur du côté des Pyrénées, en même temps qu'Honorius l'attaqueroit du côté des Alpes. Mais dans la conjoncture présente, Constantin ne pouvoit quitter la Gaule sans courir risque de la perdre. Il avoit deux fils, Constant et Julien. Le premier avoit embrassé l'état monastique; il le nomma César, le maria, et l'envoya en Espagne avec une armée composée de barbares qu'on appeloit les *Honoriaques*, parce qu'Honorius les avoit formés en cohortes et incorporés dans les troupes de l'empire. Il lui donna pour conseil le général Géronce et le préfet

AN. 408.
Oros. l. 7, c. 40.
Zos. l. 5, 6.
Sidon. l. 3, ep. 12, l. 5, ep. 9, et ibi not. Sirm.
Olympiod.
Soz. l. 9, c. 11, 12.
Greg. Tur. l. 2, c. 9.

Apollinaire; il retint auprès de lui Julien, qu'il honora du titre de nobilissime.

Constant, ayant passé les Pyrénées au commencement du printemps, ne rencontra de résistance que de la part de deux frères pleins de valeur, nommé Didyme et Vérinien. Ils étoient cousins d'Honorius et très-puissans en Lusitanie. Divisés auparavant l'un de l'autre pour des intérêts domestiques, ils s'unirent pour la cause commune, et résolurent de maintenir jusqu'à la mort l'autorité légitime. D'abord ils marchèrent vers les Pyrénées avec ce qu'ils purent ramasser de soldats. Ayant été vaincus, ils se retirèrent dans leur pays, assemblèrent leurs esclaves et leurs laboureurs; et, à la tête de cette petite armée qu'ils entretenoient à leurs dépens, ils remportèrent sur Constant plusieurs avantages, et le réduisirent plus d'une fois à l'extrémité. Enfin, comme il arrivoit sans cesse à l'ennemi de nouveaux secours, il fallut succomber. Ils furent pris avec leurs femmes, chargés de chaînes, et conduits en Gaule. Deux autres de leurs frères, nommés Théodosiole et Lagodius, qui habitoient dans une autre contrée de l'Espagne, se sauvèrent, l'un auprès d'Honorius, l'autre en Orient, vers le jeune Théodose, qui avoit déjà succédé à son père, ainsi que nous le dirons dans la suite. Constant, maître de toute l'Espagne, étant rappelé par son père, abandonna à ses soldats, pour les récompenser de leurs services, le pillage du territoire de Palencia, ville aujourd'hui du royaume de Léon. Il laissa à Saragosse sa femme, sa cour et tous ses bagages. Il confia la garde du passage des Pyrénées à Géronce et aux Honoriaques. En vain les habitans du pays le supplièrent de leur laisser ce soin, dont ils s'étoient toujours fidèlement acquittés; il leur préféra ces barbares, et il eut lieu de s'en repentir dans la suite.

Ces succès, qu'on ne pouvoit guère espérer d'un jeune homme élevé dans un monastère, causèrent beaucoup de

joie à Constantin. Aveuglé par la tendresse paternelle, souvent d'accord avec la vanité, il attribuoit tout à son fils, et comptoit pour rien les conseils de Géronce et d'Apollinaire. Peu content même de la noble franchise de celui-ci, il lui ôta la préfecture pour la donner à Décimus Rusticus, apparemment meilleur courtisan. Il éleva son fils à la qualité d'Auguste, et lui ceignit le diadème. Usant cruellement de sa victoire, il fit secrètement mourir Didyme et Vérinien. Avant qu'Honorius en fût instruit, Constantin lui députa plusieurs de ses eunuques pour traiter avec lui. Il représentoit qu'il n'avoit accepté qu'à regret l'autorité souveraine; qu'il avoit fallu céder à la violence des soldats; il le prioit de lui conserver un titre dont il ne vouloit faire usage que pour le service d'Honorius et de l'empire. Honorius, qui voyoit alors Alaric en Toscane, et qui croyoit par cette condescendance sauver la vie à Didyme et à Vérinien, consentit à tout, et lui envoya même la pourpre impériale. Cette députation n'arriva à Ravenne qu'à la fin de cette année, après la mort de Stilicon et le siége de Rome, deux événemens également fameux, dont il est temps de rendre compte.

Quelque favorables que les auteurs païens soient à Stilicon, il ne faut point d'autre preuve de sa perfidie que l'indifférence avec laquelle il vit l'Occident devenu la proie des barbares. Maître de toutes les troupes, il ne fit aucun mouvement pour délivrer ces malheureuses provinces; et tant que vécut Arcadius, il ne s'occupa que du projet qu'il avoit formé de ruiner ce prince, en lui enlevant d'abord l'Illyrie. Sa femme Sérène n'étoit guère moins ambitieuse; mais elle aimoit tendrement son cousin Honorius, qu'elle avoit élevé; et persuadée qu'une guerre civile entre les deux frères ne pouvoit être que funeste à tous les deux, elle employoit son crédit auprès du jeune empereur pour traverser l'entreprise de son mari. Dans le temps que Constantin

Zos. l. 5. Olympiod. Rein. inscr. p. 327.

entra dans la Gaule, Stilicon étoit prêt à partir pour aller joindre Alaric en Epire; et l'alarme répandue en Italie ne l'auroit pas retenu, si Honorius, à la sollicitation de Sérène, ne l'eût mandé à Rome pour aviser aux moyens d'arrêter le rebelle. Au commencement de l'année 408, Stilicon et Sérène se trouvèrent encore dans des sentimens opposés. Honorius avoit perdu, quatre ans auparavant, Marie, sa première femme; Sérène proposoit de lui faire épouser son autre fille nommée *Æmilia Materna Thermantia.* Stilicon refusoit d'y consentir, et il ne manquoit pas de solides raisons, qui, dans sa bouche, n'étoient cependant que des prétextes. C'étoit également l'ambition qui poussoit Sérène et qui retenoit Stilicon; mais celle de Sérène, quoiqu'elle conduisît à une alliance illicite, étoit au fond moins criminelle: cette princesse cherchoit encore à perpétuer son crédit en plaçant sur le trône sa seconde fille. Stilicon, au contraire, pour demeurer le maître de la succession, ne vouloit pas courir une seconde fois le risque de procurer un héritier à Honorius. Sérène l'emporta en cette rencontre. Ce mariage, opposé à toutes les lois, fut aussi malheureux qu'inutile.

Zos. l. 5. Olympiod. Rutil. itin. l. 2. Soz. l. 8, c. 25, et l. 9, c. 4. Philost. l. 12, c. 2.

Stilicon, étant retourné à Ravenne, apprit qu'Alaric, s'ennuyant de l'attendre en Epire depuis trois ans, venoit avec son armée le chercher en Italie. Ce prince, ayant traversé la Dalmatie, s'étoit avancé jusqu'à Emone; de là il étoit entré dans le Norique par les défilés des montagnes qui bordent la haute Pannonie, et dont les passages sont si étroits, qu'il ne faudroit qu'une poignée de soldats pour les défendre contre l'armée la plus nombreuse. Alaric, arrivé sans obstacle sur cette frontière de l'Italie, députa vers Stilicon: il lui demandoit une somme d'argent en dédommagement du séjour qu'il avoit fait en Epire pour y attendre les Romains, et de la marche qu'il venoit de faire pour venir en Italie. Stilicon, laissant les députés à Ravenne, partit pour

Rome, afin de conférer avec l'empereur et le sénat sur le parti qu'on devoit prendre. La plupart des sénateurs opinoient pour la guerre : Stilicon, suivi d'un petit nombre qui n'osoit le contredire, soutenoit au contraire qu'il falloit contenter Alaric ; et comme les autres lui demandoient pourquoi il préféroit à la guerre une paix honteuse achetée à prix d'argent : « C'est (répondit-il) « parce que la demande d'Alaric est juste. Il n'a si long-« temps séjourné en Epire que sur ma parole. Nous « étions convenus qu'il se joindroit à moi pour la con-« quête de l'Illyrie que l'empereur d'Orient retient avec « injustice ; et ce projet glorieux seroit déjà exécuté sans « les ordres de l'empereur, qui, me rappelant à Rome, a « mis obstacle à mon départ. » Il montra en même temps la lettre d'Honorius, et ne put s'empêcher de se plaindre de Sérène, *qui, par des conseils timides, traversoit,* disoit-il, *les intérêts de l'empire.* Le ton de maître que prenoit Stilicon fit plier ceux qui étoient le plus contraires à son avis : on décida qu'on donneroit au roi des Goths quatre mille livres pesant d'or. Lampadius, frère de ce Théodore dont j'ai parlé, fut le seul qui osa faire connoître qu'il n'approuvoit pas ce parti : *Ce n'est pas ici un traité de paix,* s'écria-t-il hardiment, *c'est un contrat de servitude.* Ces paroles, que Cicéron avoit autrefois prononcées dans ce même lieu contre Marc Antoine, firent trembler celui même qui les avoit proférées. Au sortir du sénat, Lampadius craignant le ressentiment d'un ministère absolu, se réfugia dans une église voisine.

12. *Philipp.* c. 14.

La promesse d'une somme si considérable retint Alaric. Stilicon songeoit à l'aller joindre pour exécuter enfin le projet formé sur l'Illyrie. Il fut encore arrêté par un nouveau contre-temps. Honorius vouloit aller à Ravenne pour se faire voir aux troupes. Dans une conjoncture où l'on avoit tout à craindre d'un ennemi aussi redoutable qu'Alaric, qui étoit déjà en Italie, il étoit im-

Zos. l. 5. *Soz. l.* 9, *c.* 4. *Vales. rerum fr. l.* 3.

portant de gagner leur affection. Sérène, toujours zélée pour la conservation du prince, le pressoit de sortir de Rome. Cette ville n'étoit pas en état de défense, et la personne de l'empereur y demeuroit exposée au premier caprice d'Alaric. Stilicon, au contraire, n'approuvoit pas ce départ; il mettoit tout en œuvre pour l'empêcher. Il alla même jusqu'à engager Sarus, son ami, à exciter une sédition dans Ravenne, pour intimider le prince et le détourner de ce voyage. Il est difficile de suivre Stilicon dans les détours obscurs de sa politique; mais l'opposition opiniâtre qu'il apportoit au départ d'Honorius fait croire qu'il soupçonnoit dès-lors quelque dessein tramé contre lui, et qu'il espéroit s'en garantir en tenant l'empereur enfermé dans Rome. Il employa pour dernière ressource un avocat célèbre, nommé Justinien, son conseil et son ami intime. Celui-ci fit de vains efforts pour retenir l'empereur à Rome; et, par un effet de sa pénétration naturelle, ayant pressenti l'orage qui se formoit secrètement contre Stilicon, il s'éloigna et disparut pour n'être pas écrasé par la chute de son protecteur. Honorius alla donc à Ravenne. Il y laissa Stilicon, et prit la route de Pavie, où il avoit marqué le rendez-vous des troupes qu'il devoit envoyer contre Constantin. Lorsqu'il fut arrivé à Bologne, il manda Stilicon pour apaiser une mutinerie qui s'étoit élevée entre les soldats de sa garde. Stilicon, étant venu, assembla les séditieux, et, pour se faire aimer aux dépens du prince, il leur déclara qu'il avoit ordre de les châtier, et même de les décimer sans miséricorde. Ces paroles les ayant jetés dans la consternation, comme ils demandoient grâce, il feignit de se laisser attendrir, et leur promit de s'employer pour obtenir leur pardon, qu'il n'eut pas même la peine de demander. C'étoit un jeu de Stilicon; le défaut d'Honorius n'étoit pas d'excéder en sévérité. Avant le départ de Rome, le bruit s'étoit déjà répandu qu'Arcadius étoit mort : on en reçut alors

la nouvelle certaine. Cet événement déconcertoit les projets de Stilicon; il ne pouvoit plus être question de l'expédition d'Illyrie. Honorius, loin de consentir à dépouiller son neveu, vouloit partir sur-le-champ pour mettre ordre aux affaires d'Orient, et assurer par sa présence la succession d'Arcadius au jeune Théodose. Stilicon s'y opposa encore, représentant au prince l'énorme dépense d'un si long voyage et le danger d'abandonner le centre de l'empire, tandis que le tyran résidoit dans Arles, aux portes de l'Italie. Il ajoutoit qu'*on ne devoit pas trop compter sur la bonne foi d'Alaric, qui, étant à la tête d'une armée formidable, seroit tenté de pénétrer dans le cœur du pays dès qu'il verroit l'empereur éloigné; que le meilleur parti étoit d'envoyer Alaric combattre Constantin, et de le faire accompagner de généraux fidèles et d'une partie des troupes romaines qui travailleroient avec lui à réduire le tyran.* Il offroit de se transporter lui-même en Orient avec quatre légions, et d'y agir selon les instructions que lui donneroit l'empereur. C'étoit rendre au jeune Théodose un service bien dangereux que de lui envoyer Stilicon à la tête d'une armée. Mais Honorius, facile à tromper, se rendit à ses raisons. Il lui ordonna d'exécuter le plan qu'il proposoit, et continua sa route vers Pavie. Stilicon demeura dans Bologne sans faire aucuns préparatifs; et son inaction fit comprendre qu'il rouloit dans sa tête d'autres desseins que ceux dont il amusoit l'empereur.

Il se trouva un homme assez habile pour les pénétrer, et assez hardi pour les dévoiler au prince. Olympe, né sur les bords du Pont-Euxin, s'étoit avancé à la cour d'Honorius. Il devoit sa fortune à Stilicon. Selon les autres païens de ce temps-là, c'étoit un hypocrite qui sous le masque d'une austère vertu cachoit un cœur ingrat et une ambition démesurée. Selon de pieux écrivains, c'étoit un chrétien zélé pour son prince. Symmaque

Oros. l. 7, c. 37, 38.
Sym. l. 7, ep. 92, et seq.
Idem l. 9, ep. 60.
S. Aug. ep. 124, 129.
Claud de laud. Stilic. l. 2.
Zos. l. 5.
Olympiod.

fait l'éloge de ses mœurs. Honorius l'aimoit et s'entretenoit volontiers avec lui. Dans le chemin de Bologne à Pavie, Olympe instruisit l'empereur de la perfidie de son ministre : il lui fit connoître *que c'étoit Stilicon même qui avoit attiré en Occident ce déluge de barbares ; que dans sa liaison avec Alaric, il n'avoit eu d'autre vue que de détrôner Arcadius, et qu'aujourd'hui il songeoit à dépouiller le jeune Théodose pour élever son fils Euchérius ; que c'étoit là le but de son voyage à Constantinople ; que son inaction présente cachoit des desseins encore plus criminels ; qu'il méditoit sur les moyens de s'emparer de l'empire d'Occident, et qu'il étoit sans doute disposé à préférer un trône dont il se voyoit si proche à une conquête éloignée : que son fils avoit déjà un parti puissant ; que les païens le désiroient pour maître, dans l'espérance qu'il releveroit l'idolâtrie ; que le père, chrétien en apparence, avoit élevé son fils dans le paganisme, afin de réunir ainsi les deux grands partis qui divisoient tout l'empire : que le mariage d'Euchérius avec Placidie, projeté depuis longtemps, n'avoit pour objet que de légitimer l'usurpation : que Stilicon faisoit actuellement frapper des monnoies qui paroîtroient bientôt marquées de son empreinte et de celle de son fils : qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, si l'empereur vouloit conserver son diadème et sa vie.* Ce qu'Olympe avançoit de l'inclination d'Euchérius pour le paganisme étoit connu de tout le monde, excepté peut-être de l'empereur ; et cette circonstance rend raison de la partialité de Zosime et d'Olympiodore en faveur de Stilicon. Les discours d'Olympe effrayoient Honorius sans lui faire prendre aucune résolution.

Olympe crut devoir forcer l'indolence naturelle du prince. Mais il faut convenir que les ressorts qu'il mit en mouvement annoncent bien plutôt un politique sanguinaire qu'un chrétien pieux et modéré. Arrivé à Pavie, il s'attacha d'abord à gagner le cœur des soldats. Pro-

diguant l'argent, écoutant leurs plaintes, leur confiant en grand secret ce qu'il prétendoit avoir découvert des mauvais desseins de Stilicon, visitant les malades et leur procurant des soulagemens, il faisoit passer dans leur cœur la haine contre Stilicon et ses partisans. Il n'en coûte guère pour se concilier l'affection d'une multitude inconsidérée. Olympe devint l'idole de toute l'armée. Le cinquième jour, l'empereur assembla les troupes pour animer leur courage et les exhorter à servir fidèlement l'état et le prince dans la guerre qu'elles alloient faire en Gaule. Lorsqu'il eut cessé de parler, Olympe leur fit un signe dont il étoit convenu avec les principaux officiers. Aussitôt il s'élève un grand cri; l'ordre est donné de faire main basse sur tous les traîtres; c'est ainsi qu'on désigne les amis de Stilicon. On égorge d'abord Liménius et Cariobaud, qui, après avoir quitté la Gaule, comme nous l'avons dit, s'étoient rendus à Pavie auprès de l'empereur. Vincent, général de la cavalerie, et Salvius, comte des domestiques, sont mis en pièces. Le prince, saisi d'effroi, se sauve dans le palais. Les soldats se dispersent dans les rues, forcent les maisons où les proscrits s'étoient renfermés, et sous ce prétexte ils pillent toute la ville. Honorius, revenu de sa première terreur, essaie d'apaiser le tumulte; il sort du palais, vêtu d'une simple tunique, sans aucune marque de la dignité impériale; il se présente à ces furieux, il les retient, il les conjure : rien ne les arrête. Ils tuent à ses yeux Némorius, maître des offices, et Patronius, intendant des finances. Le questeur Salvius, poursuivi par une troupe d'assassins, se jette aux genoux du prince, les embrasse, et est égorgé à ses pieds. Les meurtres continuent jusqu'au soir. Aux approches de la nuit, l'empereur craint pour lui-même et se retire. Ce jour malheureux se termina par le massacre de Longinien, préfet d'Italie, que les séditieux cherchoient de-

puis long-temps. Il étoit païen, lié d'amitié avec Symmaque et avec saint Augustin, qui avoit tâché de le convertir. On ignore si le saint y avoit réussi. Outre ces officiers, il périt un nombre infini de personnes de moindre considération.

Stilicon étoit encore à Bologne lorsqu'il reçut la nouvelle de cette sanglante exécution. Il crut d''abord que c'étoit une révolte des soldats contre le prince. Il assembla aussitôt les officiers des barbares auxiliaires dont il étoit accompagné. Tous furent d'avis de marcher à Pavie, et de faire un massacre général des soldats romains, s'ils avoient ôté la vie à l'empereur; mais de ne châtier que les auteurs, si le prince avoit été épargné. Ils alloient se mettre en marche, lorsqu'ils apprirent que Stilicon seul étoit l'objet de la haine publique, et qu'on n'avoit massacré que ses partisans. Stilicon, intimidé par ce récit, vouloit s'éloigner et se retirer à Ravenne: les officiers des barbares persistoient dans la première résolution; ils pensoient que c'étoit attirer le péril que de le fuir en cette conjoncture, et qu'il falloit payer de hardiesse. Stilicon, incertain des dispositions du prince à son égard, et ne se croyant pas en état de soutenir une guerre civile, refusa absolument de prendre ce parti. On se détermina donc à demeurer à Bologne, ou dans quelque place forte des environs, en attendant qu'on fût instruit des sentimens de l'empereur. Mais le fougueux Sarus ne put souffrir cette inaction timide: le zèle qu'il avoit voué à Stilicon se changea tout à coup en mépris, et du mépris il passa bientôt à la fureur contre un homme qui s'abandonnoit lui-même par sa lâcheté, et qui perdoit ses amis avec lui. Il se jeta pendant la nuit avec sa troupe sur les Huns qui formoient la garde de Stilicon; et, après les avoir massacrés tandis qu'ils étoient endormis, il s'empara des équipages du général, et courut à sa tente pour le tuer lui-même.

Stilicon n'eut que le temps de se sauver; il gagna Ravenne à toute bride, en laissant ordre partout où il passoit de fermer les portes aux barbares.

Dès qu'Olympe en fut averti, il envoya de la part du prince ordre aux soldats qui étoient à Ravenne de se saisir de Stilicon. Celui-ci, l'ayant appris au milieu de la nuit, se réfugia aussitôt dans une église voisine. Le jour venu, plusieurs officiers l'allèrent trouver dans cet asile, et lui protestèrent avec serment en présence de l'évêque qu'ils n'avoient pas ordre de lui ôter la vie, mais seulement de le garder prisonnier. Sur cette assurance, Stilicon se mit entre leurs mains; il connoissoit son ascendant sur l'esprit de l'empereur, et se flattoit imprudemment qu'il triompheroit de ses ennemis, si on lui laissoit le temps de se reconnoître. Mais dès qu'il fut sorti de l'église, l'officier qui avoit apporté le premier ordre, en montra un second par lequel Stilicon étoit condamné à mort, comme traître au prince et à la patrie. Zosime rapporte que les amis et les domestiques de ce général prirent les armes et accoururent pour le sauver, mais que Stilicon s'opposa lui-même à leur zèle, et qu'il présenta sa tête avec courage pour recevoir le coup mortel. C'est un foible témoignage que celui de cet historien, partisan déclaré de Stilicon; et cette soumission héroïque ne s'accorde guère avec les intrigues perfides que nous avons racontées d'après les autres écrivains, et que Zosime lui-même ne dissimule qu'en partie. Stilicon eut la tête tranchée le 23 d'août, et termina par ce supplice une vie éclatante : assez ambitieux pour former des projets criminels, mais non pas assez décidé, ni peut-être assez méchant pour les conduire à une prompte exécution.

Euchérius, la principale cause des crimes de son père, en fut aussi la victime. Une troupe de barbares attachés à Stilicon, voulant le dérober aux poursuites de ceux qui avoient ordre de le tuer, l'enleva de Ravenne

Oros. l. 7, c. 38. Zos. l. 5. Olympiod. Philost. l. 12. c. 3.

Marcel. chr. Chron. Alex. Baronius. Cod. Theod. leg. 7, tit. 16. leg. 1; tit. 21, leg. 4. Lib. 9, tit. 40, leg. 20; tit. 42, leg. 20, 21, 22. Lib. 11, tit. 28, leg. 4.

et le conduisit aux portes de Rome. Il s'y réfugia dans une église, et les barbares, le croyant en sûreté, déchargèrent leur colère sur les campagnes voisines qu'ils ravagèrent. Cet asile ne sauva pas Euchérius; il en fut tiré par ordre du prince et ramené à Ravenne, où Honorius étoit retourné après un voyage fait à Milan. On lui prononça sa sentence de mort; mais il paroît que l'empereur n'osa la faire exécuter dans Ravenne de crainte de quelque soulèvement de la part des barbares et des païens. Il chargea deux de ses eunuques, Térence et Arsace, de le conduire à Rome avec Thermantie, qu'il venoit de répudier. Les troupes d'Alaric étoient déjà répandues en Italie, et Euchérius auroit été enlevé en chemin, si les gardes n'eussent fait une extrême diligence. Arrivés à Rome, ils remirent Thermantie entre les mains de Sérène sa mère. Cette jeune princesse vécut encore sept ans dans l'obscurité et dans la douleur, après avoir vu périr toute sa famille, son mariage n'ayant rien eu de réel que sa disgrâce. Euchérius fut mis à mort. Les deux eunuques prirent la route de la mer pour retourner à Ravenne, les Goths étant maîtres de tous les chemins. Ils eurent pour récompense, Térence la dignité de grand-chambellan, et Arsace le premier rang après lui entre les eunuques du palais.

On entendit pendant sept jours à Rome, dans la place qui étoit devant l'ancien temple de la paix, un mugissement souterrain, dont les amis de Stilicon ne manquèrent pas de faire un prodige. Un grand nombre d'entre eux furent enveloppés dans son malheur. On en fit une rigoureuse recherche. Deutérius, capitaine des gardes de la chambre du prince, et Pierre, le premier secrétaire d'état, furent appliqués à la question. Olympe n'ayant rien pu tirer de leur bouche, les fit assommer à coups de bâton. On en mit beaucoup d'autres à la torture, sans que la cruauté des tourmens pût leur arracher aucun aveu. C'est ce défaut de preuves légales qui

jette de l'incertitude sur le crime de Stilicon. Mais sa conduite dépose assez hautement contre lui. Il y a grande apparence qu'il étoit déjà criminel sans avoir encore de complices. Il étoit trop habile pour éventer ses projets avant qu'ils eussent acquis leur point de maturité. Bathanaire, comte d'Afrique, avoit épousé la sœur de Stilicon; on le fit mourir, et sa charge fut donnée à Héraclien, qui avoit prêté son bras pour trancher la tête à l'infortuné ministre. Le nom de Stilicon fut effacé de tous les actes et de tous les monumens publics. Ses biens et ceux de ses partisans furent confisqués. On y confondit les biens de ceux qui lui avoient prêté des sommes d'argent; ils furent déclarés non-recevables dans leurs demandes. Il fut défendu à tous d'approcher de la cour ni d'entrer dans Rome, à moins qu'ils n'y fussent auparavant domiciliés. On étendit la même défense sur ceux qui, par la faveur du général et sans avoir servi, avoient obtenu des lettres de vétérance et des grades militaires. Héliocrate fut chargé de la poursuite des confiscations. C'étoit un homme compatissant, plus propre à tempérer la rigueur de sa commission qu'à l'exercer au gré d'Olympe. Il encourageoit secrètement les proscrits à soustraire à ses recherches tout ce qu'ils pourroient sauver de leurs biens. On en fut informé à la cour; on le fit venir à Ravenne; et, dans cet esprit de sévérité qui régnoit alors, il couroit risque d'être puni du dernier supplice, s'il ne se fût mis à couvert dans un asile sacré.

Olympe, en abattant Stilicon, avoit profité de sa dépouille. Revêtu de la charge de maître des offices, il disposoit de la maison du prince, et ne gouvernoit pas moins absolument le prince même. Il distribua les emplois à ses créatures, et l'empereur ne donnoit de brevets que sur la recommandation d'Olympe. Après tant d'exécutions sanglantes, le nouveau ministre voulut se faire aimer par quelques traits de bonté. Ce fut par son

Zos. l. 5. Cod. Theod. l. 11, tit. 28, leg. 4.

conseil qu'Honorius dispensa l'Italie de la fourniture des vivres qu'on étoit obligé de porter en nature aux dépôts publics pour la subsistance des troupes. Il excepta aussi les sénateurs du tribut annuel qu'ils payoient en or pour leurs terres. C'étoit le moyen de rendre odieuse la mémoire de Stilicon que de faire de sa mort une époque de soulagement et de joie. Cette politique réussit au-delà même de ce qu'on avoit désiré. Bientôt le nom de Stilicon fut si détesté, que, par un complot général, les soldats romains cantonnés dans les villes de l'Italie massacrèrent les femmes et les enfans des barbares qui servoient dans les armées de l'empereur, et qui s'étoient toujours montrés affectionnés à Stilicon. Ils pillèrent en même temps leurs maisons et leurs biens. Cette inhumanité révolta les soldats barbares; ils se séparèrent avec horreur d'une nation si cruelle et si perfide; et, s'étant attroupés de toutes parts, enflammés de rage et de désespoir, invoquant la justice divine, ils allèrent au nombre de trente mille hommes se jeter entre les bras d'Alaric, résolus de le suivre partout, et de venger le sang de leurs familles par le massacre des Romains.

Zos. l. 5. *S. Aug. ep.* 91. 129. *Cod. Theod. l.* 1, *tit.* 7, *leg.* 7. *Lib.* 5. *tit.* 5, *leg.* 2. *Lib.* 10, *tit.* 10, *leg.* 25. *Lib.* 16, *tit.* 5, *leg.* 42, 43, 44, 45, 46; *tit.* 10, *leg.* 10. *Cod. Just. l.* 1, *tit.* 4, *leg.* 8. *Lib.* 4, *tit.* 2, *leg.* 16; *tit.* 63, *leg.* 3. *Till. vie de S. Augustin,*

Dans l'état où se trouvoit l'empire, cette désertion lui portoit un coup mortel. On manquoit de soldats, et on en perdoit un grand nombre au profit des ennemis, qui n'étoient déjà que trop redoutables. Mais avant que de rendre compte de l'expédition d'Alaric, je vais achever d'exposer la conduite d'Olympe dans le gouvernement de l'état. On doit attribuer à ses conseils les lois qui furent publiées pendant les derniers mois de cette année. Honorius, revenu à Ravenne, rétablit la communication entre les deux empires, en révoquant l'ordre que Stilicon avoit donné de garder les côtes de la mer Adriatique, et de fermer l'entrée des ports aux vaisseaux qui venoient de l'Orient. On interdit le trafic aux nobles, aux personnes élevées en dignité ou riches de patrimoine, non pas comme une profession dérogeante, mais parce que

la supériorité de leur crédit ou de leurs richesses pourroit nuire à la liberté du commerce. Il fut défendu de prêter de l'argent aux juges sous peine d'exil, tant pour l'emprunteur que pour le prêteur : ce service rendu aux magistrats fut regardé comme une sorte de corruption. On chargea les gouverneurs de provinces d'apporter une attention particulière à réprimer les usurpations des personnes puissantes. Les incursions des barbares avoient désolé l'Illyrie occidentale ; quantité d'Illyriens, obligés d'abandonner leur pays, erroient en diverses provinces; et ces fugitifs, sans défense et sans appui, perdoient encore leur liberté; on les réduisoit impunément en esclavage. Théodore, préfet d'Italie pour la seconde fois, eut ordre de les protéger contre cette injustice. Mais les lois les plus mémorables de ce temps-là sont celles qu'Olympe inspira au prince en faveur des évêques et de l'Eglise. Il fut permis à tout plaideur de porter sa cause devant l'évêque; la sentence qu'il prononçoit devoit être sans appel, et revêtue de la même autorité que si elle eût été rendue par le préfet du prétoire : il étoit enjoint aux officiers de la justice séculière de la faire exécuter. Du vivant de Stilicon, les païens avoient commis de grands excès à Calame en Numidie. Possidius, évêque de la ville, n'avoit évité leur fureur qu'en se tenant caché; il en étoit venu porter ses plaintes à l'empereur. Après la mort du ministre, les hérétiques et les païens, devenus encore plus hardis, prétendoient que toutes les lois publiées contre eux pendant le ministère de Stilicon étoient anéanties par sa mort. Les donatistes en Afrique se remettoient en possession des églises; les païens ouvroient leurs temples; et, dans les lieux où ils étoient les plus forts, ils s'emportoient aux dernières violences. Deux évêques perdirent la vie ; d'autres furent traités avec outrage. Le concile d'Afrique, assemblé à Carthage au mois d'octobre de cette année, députa vers Honorius pour se plaindre de ses fureurs, et saint Augustin en écrivit à

art. 172, 175, 176.
Fleury, hist. ecclés. l. 22, *art.* 16, 17.

Olympe. Ces justes remontrances produisirent plusieurs lois contre les païens et les hérétiques. L'empereur les déclara exclus de toutes les charges : les églises devoient être remises entre les mains des catholiques; les revenus des temples des païens appliqués à la subsistance des troupes; les simulacres et les autels détruits; les temples convertis en d'autres usages; toutes les solennités et les fêtes païennes abolies : les évêques étoient chargés de veiller à l'exécution de ces ordres, et les officiers publics obligés d'y prêter la main sous peine d'une amende de vingt livres d'or. Par deux autres lois on condamnoit à mort ceux qui troubleroient par quelque violence l'exercice de la religion catholique, et à l'exil quiconque oseroit contredire publiquement les dogmes qu'elle enseigne. Au commencement de l'année suivante, l'empereur déclara que les magistrats convaincus en ce point de connivence seroient destitués de leurs charges, pour être ensuite plus sévèrement punis, et que les officiers municipaux subiroient la peine du bannissement et de la confiscation. Ce sont sans doute ces lois, si avantageuses à l'Eglise, qui ont servi à couvrir les vices d'Olympe, et à lui procurer les suffrages les plus respectables.

Zos. l. 5. Olympiod. Soc. l. 7, c. 10. Soz. l. 9, c. 6.

Alaric attendoit dans le Norique l'argent qui lui avoit été promis, lorsqu'il apprit la mort de Stilicon. Il se douta bien que le nouveau ministre ne se croiroit pas obligé à tenir les engagemens de son prédécesseur. Mais afin de mettre la justice de son côté, malgré l'ardeur de vengeance dont ses nouveaux soldats étoient embrasés, il envoya des députés à Honorius pour recevoir le paiement dont on étoit convenu. Il demandoit en même temps pour otages Jason, fils de Jove, préfet d'Illyrie, et le même Aëtius qu'il avoit déjà tenu auprès de lui pendant trois ans. Il offroit aussi des otages de sa part, et promettoit à ces conditions de sortir du Norique et de repasser en Pannonie. Honorius rejeta ces propositions mais il ne prit aucune mesure pour soutenir son refus

avec honneur. Au lieu d'assembler ses troupes, et de fermer les passages à l'ennemi, il se reposoit de tout sur les soins d'Olympe, qui n'entendoit rien à la guerre. Celui-ci se contenta de nommer des généraux, et il les choisit parmi ses créatures, gens aussi incapables que lui, méprisés du public, et qui ne pouvoient que ruiner les affaires. Turpilion fut fait général de la cavalerie, Varane de l'infanterie; Vigilance fut mis à la tête des troupes de la maison du prince. Les officiers subalternes ne furent pas mieux choisis. Des dispositions si mal entendues n'inspiroient que le désespoir aux Romains et le mépris aux ennemis : les uns et les autres y voyoient la ruine prochaine de l'Italie. Alaric, se moquant de ces ridicules préparatifs, résolut d'aller droit à Rome. Ataulfe, frère de sa femme, étoit en Pannonie à la tête d'un corps de Huns et de Goths; Alaric, pour ne rien négliger de ce qui pouvoit assurer sa conquête, lui manda d'entrer en Italie et de le suivre. Mais il n'attendit pas la jonction de ces troupes, et, sans s'arrêter à aucun siége, il passa comme en courant devant Aquilée, Concordia, Altinum, et traversa le Pô à Crémone. Dans cette marche rapide il ne rencontra pas un ennemi qui se mît en état de lui disputer le terrain. Il ne trouva pas plus d'obstacle au-delà du Pô. Ayant ravagé le territoire de Bologne, il laissa sur la gauche Ravenne, où étoit la cour, s'approcha de Rimini, entra dans le *Picenum*, et, tournant vers Rome, il pilla en passant les villes et les châteaux qui se trouvèrent sur sa route. A la vue de Narni, il essuya une furieuse tempête; et quelques misérables magiciens prétendirent que cette ville leur devoit son salut, et que c'étoit par la vertu de leurs conjurations magiques qu'Alaric avoit été écarté à coups de foudre. On rapporte qu'un pieux solitaire s'étant présenté devant lui dans sa route, et le suppliant avec larmes de se désister d'une entreprise qui alloit causer tant de meurtres et d'horreurs, il lui répondit : *Mon père, ce*

n'est pas ma volonté qui me conduit; j'entends sans cesse à mes oreilles une voix qui me crie. Marche, et va saccager Rome.

Zos. l. 5. Olympiod.

Dès qu'il parut devant cette ville, le sénat fit étrangler Sérène. On l'accusoit de s'entendre avec Alaric. Placidie, sœur d'Honorius, accrédita ce soupçon injuste, peut-être par un effet de jalousie, parce que Sérène avoit toujours eu plus de part au gouvernement et à la tendresse d'Honorius. Ainsi périt cette princesse, nièce du grand Théodose, dont elle fut chérie, et qui avoit tenu lieu de mère à Honorius. Elle avoit fait par les grâces de son esprit l'ornement des deux cours. Fière et ambitieuse, il paroît cependant qu'elle avoit borné ses désirs à tenir après son cousin le premier rang dans l'empire, et qu'elle partagea les malheurs de son mari sans avoir eu part à ses forfaits.

Zos. l. 5. Olympiod. Soz. l. 9, c. 6. Till. Honor. art. 32.

Dans le récit de cette énorme injustice, l'histoire ne dit pas un mot d'Honorius : elle se contente de dire que Sérène étoit innocente. Si le prince fut consulté, c'étoit de sa part une horrible ingratitude; s'il ne le fut pas, ce fut de la part du sénat l'attentat le plus criminel, et qui montre à quel point le souverain étoit méprisé. En effet, Rome assiégée sembloit être rentrée dans son ancienne indépendance; et, du côté d'Honorius, on eût dit qu'il l'avoit abondonnée à Alaric, et qu'il avoit renoncé à tous les droits de la souveraineté sur la capitale de son empire. Il ne fit aucun mouvement pour la délivrer. Alaric ferma aux assiégés tous les passages des vivres; il se rendit maître de la navigation du Tibre, et en peu de jours la disette fut si grande, qu'on fut obligé de réduire à la moitié, et ensuite au tiers la mesure de blé qu'on distribuoit au peuple. Hilaire, préfet de la ville, fut massacré. Ce fut en cette extrémité que Læta, veuve de Gratien, et sa mère Pissamène, auxquelles Théodose avoit assigné sur le fisc un entretien honorable, s'acquirent dans leur infortune une gloire fort supérieure à celle

d'un règne long et heureux, en faisant vivre à leurs dépens une grande partie du peuple. La peste se joignit bientôt à la famine. Toutes les rues étoient jonchées de cadavres; et comme on ne pouvoit les transporter hors de la ville, dont les ennemis occupoient tous les dehors, Rome n'étoit plus qu'un vaste cimetière où les morts tuoient les vivans par la vapeur meurtrière qu'ils exhaloient.

Enfin, après avoir inutilement attendu de jour en jour du secours de Ravenne, tout ce qui ne peut servir d'aliment qu'à une faim désespérée étant consumé, comme il ne restoit plus aux habitans d'autre ressource que de se dévorer les uns les autres, ils se déterminèrent à traiter avec l'ennemi. On choisit pour cette négociation un Espagnol nommé Basile, qui avoit été préfet de Rome quelques années auparavant; et Jean, premier secrétaire d'état, qui étoit connu et aimé d'Alaric. Les assiégés étoient si peu instruits, qu'ils doutoient encore si c'étoit Alaric qui les assiégeoit. Le bruit s'étoit répandu parmi le peuple que Stilicon n'étoit pas mort, et qu'un chef de barbares, autre qu'Alaric, avoit pris sa défense et venoit l'établir dans Rome. Les envoyés s'étant convaincus par leurs propres yeux que c'étoit au plus redoutable ennemi des Romains qu'ils avoient affaire, voulurent cependant soutenir l'honneur de l'ancienne fierté romaine: dans la première entrevue, ils dirent au roi des Goths que le peuple romain accepteroit la paix, si on la proposoit sous des conditions raisonnables; mais que, si sa gloire étoit intéressée, il étoit encore plus disposé à la guerre, et qu'il ne demandoit qu'à sortir pour livrer bataille. *A la bonne heure*, répondit Alaric avec un grand éclat de rire; *jamais il n'est plus aisé de faucher le foin que quand l'herbe est plus drue.* Il savoit parfaitement l'état où la ville étoit réduite; les esclaves barbares qui passoient à tout moment dans son camp l'instruisoient de tout. Aussi pro-

Zos. l. 5. Olympiod. Prosop. cod. Theod. de Basilio.

posa t-il d'abord les plus dures conditions : qu'on lui mettroit entre les mains tout ce qu'il y avoit dans la ville, d'or, d'argent, de meubles, et d'esclaves étrangers. Sur quoi les députés lui ayant demandé, que laissoit-il donc aux habitans, *la vie*, répondit-il. Ils obtinrent une trève tandis qu'ils iroient porter ces propositions à leurs citoyens, et recevoir leur réponse.

Zos. l. 5. *Soz. l.* 9, *c.* 6. Les païens attendoient encore du secours de leurs divinités. Les magiciens qui se vantoient d'avoir sauvé Narni étoient venus à Rome, et prétendoient avoir encore des foudres et des orages pour délivrer cette ville. Mais, afin d'engager les dieux à prendre les armes en faveur de Rome, il falloit, disoient-ils, rappeler les anciennes cérémonies, et faire des sacrifices publics au nom du sénat et du peuple. Pompeïen, préfet de Rome, n'osa, quoiqu'il fût chrétien, contredire ce caprice d'une populace que ses malheurs rendoient aussi féroce qu'insensée. L'événement la détrompa. Les sacrifices n'ayant produit aucun effet, il fallut en revenir à s'humilier devant Alaric. Après de longues contestations, on convint enfin que Rome donneroit cinq mille livres d'or, trente mille d'argent, quatre mille tuniques de soie, trois mille peaux teintes en écarlate, trois mille livres d'épiceries, et qu'elle mettroit en otage entre les mains d'Alaric les enfans des plus nobles citoyens. A ces conditions, Alaric promettoit non-seulement de vivre en paix avec les Romains, mais encore d'employer ses armes pour la défense de l'empire contre quelque ennemi que ce fût. Les Romains demandèrent quelques jours pour obtenir le consentement de l'empereur. Honorius approuva tout; il ne fut plus question que d'exécuter le traité. Ce n'étoit pas l'opération la plus facile. Le trésor public étoit épuisé : il falloit avoir recours aux particuliers. Pallade, un des sénateurs les plus distingués, fut chargé d'imposer sur les habitans une contribution proportionnelle. Il lui fut impossible de remplir l'objet de sa commission : cha-

cun cachoit avec soin ce qu'il avoit d'or et d'argent. On fut obligé d'enlever les ornemens des temples et de fondre les statues; ce qui causa aux païens une douleur très-amère. Ils regrettèrent surtout une statue de la Valeur; et leurs devins prononcèrent que dans cet instant fatal la bravoure romaine périssoit pour jamais. Les chrétiens pensoient, au contraire, qu'on ne perdoit la statue de la Valeur que parce que depuis long-temps on en avoit perdu la réalité.

Quelque diligence que fit Pallade, la somme ne put être fournie sur-le-champ. On prit des termes pour acquitter le reste. Le vainqueur donna trois jours aux Romains pour venir dans son camp se pourvoir de vivres: il leur marqua les portes par lesquelles il leur permettoit de sortir, et leur rendit la liberté de la navigation. Le peuple, affamé, vendit ce qui lui restoit de plus précieux pour acheter du pain; et par cet échange les Goths emportèrent encore une grande partie des richesses de Rome. Alaric se retira en Toscane pour y attendre une entière satisfaction. Presque tous les esclaves s'échappèrent de la ville et se joignirent aux barbares. Il en sortit quarante mille. Le roi des Goths fit alors une action de justice. Un parti de ses coureurs s'étant avancé jusqu'à Porto, à l'embouchure du Tibre, enleva un convoi de vivres que l'on conduisoit à Rome. Alaric, irrité d'une infraction du traité qu'on pouvoit lui imputer, n'attendit pas les plaintes des Romains; il fit rendre ces vivres, et punit sévèrement les auteurs de cette violence.

L'Orient se trouvoit alors dans un état plus tranquille, quoiqu'il fût gouverné par un enfant de sept ans. Arcadius étoit mort. Nous n'avons rien dit des trois dernières années de sa vie, qui fournissent peu d'événemens. En 406, il fit transférer de la Palestine à Constantinople les os du prophète Samuël. La nuit du 24 octobre il y eut dans cette ville un grand incendie qui donna lieu à quelques lois pour prévenir ces accidens.

Hier. advers. Vigilant. Soc. l. 6, c. 23. Soz. l. 9, c. 1.

Les eaux du Nil ne montèrent pas à la crue nécessaire pour fertiliser l'Egypte ; et la Palestine fut réduite à la stérilité par une cause encore plus funeste. Des nuées des sauterelles, si épaisses, que l'air en étoit obscurci, s'abattoient sur la terre ; et ces insectes, serrés les uns uns contre les autres sans confondre leurs rangs, avançoient comme en ordre de bataille, et dévoroient toute la verdure. Saint Jérôme, témoin de ce désastre, dit que les campagnes sembloient être couvertes d'un pavé de mosaïque. Un vent violent emporta les sauterelles, partie dans la mer Morte, partie dans la Méditerranée : poussées ensuite par les flots sur les rivages, elles s'y accumulèrent en si grands monceaux, que la corruption qui se répandit dans l'air engendra la peste. Le premier d'avril de l'année suivante, Constantinople essuya, au commencement de la nuit, un furieux orage, accompagné d'un tremblement de terre. Grand nombre de maisons s'écroulèrent ; plusieurs vaisseaux furent brisés dans le port ; et le lendemain le bord de la mer du côté de l'Hebdome se trouva couvert de cadavres. En 408, Arcadius échappa d'un grand péril. Une église fondit tout à coup dès qu'il en fut sorti avec un peuple nombreux qui l'accompagnoit. Il ne survécut pas long-temps à cette faveur de la Providence. Il mourut le premier de mai, âgé de trente-un ans, après avoir régné treize ans trois mois et quatorze jours depuis la mort de son père. Il fut inhumé dans l'église des Apôtres auprès de sa femme Eudoxie. Il laissoit un fils nommé Théodose, et trois filles, Pulchérie, Arcadie et Marine.

Pall. Lausiac.
Cedren. p. 322.
Codin. orig. p. 21, 40.
Gyll. topog. Const. l. 2, *c.* 25, *l.* 4, *c.* 7.

Entre plusieurs autres édifices, il fit construire à Constantinople une église de Saint-Jean, qui fut appelée *l'Arcadienne.* Cette église fut particulièrement affectée à ceux qu'on nommoit *les arcadiens.* Ce n'étoit pas ce corps de troupes dont nous avons fait mention ; c'étoit un corps de six mille citoyens qu'il avoit choisis

pour lui faire cortége dans les marches de cérémonie. Il les aimoit et se plaisoit à les honorer de ses faveurs. Les Grecs du moyen âge parlent souvent du palais de Lausus bâti au centre de la ville : ils disent que ce Lausus fut patrice, grand-chambellan d'Arcadius et de Théodose le jeune, et revêtu de plusieurs autres dignités. On croit que c'est le gouverneur de Cappadoce, auquel Pallade, évêque d'Hénélopolis, adressa l'ouvrage qu'il a pour cette raison intitulé *Lausiaques*. Selon ces Grecs, qui ne méritent guère de croyance, ce palais étoit orné de colonnes de marbre : on y avoit transporté ces merveilles de l'art qui ont immortalisé la mémoire des plus habiles sculpteurs de la Grèce : la Vénus de Cnide, chef-d'œuvre de Praxitèle, la Junon de Samos, ouvrage fameux de Lysippe et de Bupale ; le Jupiter Olympien de Phidias. Une seule de ces statues avoit autrefois rendu célèbre une ville entière. Ils ajoutent qu'elles furent détruites par le feu, soixante-dix ans après, sous le règne de Basilisque. Ce qu'il y a de plus assuré, c'est que les bâtimens qui accompagnoient ce palais, et qui servoient d'hospice pour loger les étrangers, renfermoient une citerne que le savant voyageur Pierre Gilles croit être celle qu'on voyoit encore de son temps, c'est-à-dire dans le seizième siècle. La voûte en étoit soutenue sur deux rangs de colonnes de marbre posées les unes sur les autres, chacune de six pieds neuf pouces de contour. A chaque rangée on comptoit deux cent douze colonnes. Mais le plus célèbre monument d'Arcadius est la colonne qu'il fit élever dans la place qui porta son nom. Elle est haute de cent vingt pieds au-dessus de sa base. On y monte, comme dans celle de Trajan, par un escalier intérieur. Les bas-reliefs, qui tournent en spirale, depuis la base jusqu'au chapiteau, représentent le triomphe de Théodose sur les Goths. La statue d'Arcadius, placée au sommet, fut abattue par un tremblement de terre, du temps de Léon l'Isaurien. Dans les

Du Cange, Const. l. 2, p. 132, lib. 4, p. 113.
Band. imp. orient. præf. p. 13.
Tom. 1, anon. p. 12.
Tom. 2, p. 486, 507.
Marc. chr. Chron. Alex.

siècles postérieurs, les Grecs, ignorans et superstitieux, s'imaginèrent que dans cette colonne, ainsi que dans les autres de Constantinople, résidoit une vertu magique; et que les bas-reliefs étoient autant de talismans qui annonçoient la ruine de leur ville. Ainsi, dans leur guerre contre les Latins au commencement du treizième siècle, ils en détruisirent à coups de marteaux plusieurs figures, croyant par cette opération abattre leurs ennemis. C'est à ce caprice grossier, encore plus qu'aux tremblemens de terre, qu'on attribue le dommage qu'a souffert ce beau monument. Selon quelques auteurs, cette colonne ne fut construite que sous l'empire de Théodose le jeune, en 421; et les bas-reliefs ont rapport à des événemens du règne d'Arcadius.

Cod. Theod. l. 2, tit. 4, leg. 6. Lib. 9, tit. 34, leg. 10. Lib. 15, tit. 1, leg. 44. ff. l. 42, tit. 1, leg. 48. Cod. Just. l. 7, tit. 45, leg. 12.

L'histoire ne doit pas omettre les règlemens et les lois qui font connoître les mœurs et les usages du temps. Les satires se multiplioient sans doute sous un règne où les places les plus éminentes étoient occupées par des hommes sans mérite. Arcadius renouvela toute la sévérité des lois précédentes contre les libelles diffamatoires. Les statues des souverains étoient encore révérées avec une sorte de superstition. On n'osoit, sans un rescrit de l'empereur, les déplacer pour la reconstruction d'un portique ou d'une maison qui tomboit en ruine. Une loi de l'an 406 en donne une permission générale, mais à condition que, la réparation achevée, on rétablira ces statues dans leur premier état. Arcadius fit aussi des efforts pour abréger la procédure, et pour abattre quelques têtes à l'hydre de la chicane qui les reproduit sans cesse. Sous un prince si peu vigilant, ces lois furent sans doute inutiles contre un monstre qui veille toujours. Une loi ancienne ordonnoit aux juges, dans toute l'étendue de l'empire, de prononcer leurs sentences en latin : c'étoit la langue du peuple, qui se regardoit comme souverain du monde; et les empereurs d'Orient n'avoient rien changé à cet usage, quoique la langue grec-

que fût la seule entendue dans la plus grande partie de leur domination. Arcadius laissa aux juges la liberté de faire usage de ces deux langues.

Théodose, lorsqu'il succéda à son père, n'étoit âgé que de sept ans et quatre mois. L'Orient avoit tout à craindre; il voyoit un enfant succéder à un prince qui n'étoit jamais sorti de la foiblesse de l'enfance. Arcadius laissoit l'empire dans une sorte d'anarchie; il n'avoit fait aucune disposition pour le gouvernement pendant la minorité de son fils; on n'avoit rien à espérer d'Honorius, qui se soutenoit à peine en Occident. La sagesse d'Anthémius conserva au jeune empereur son héritage, et à l'empire sa tranquillité. Ce grand homme, que nous avons déjà fait connoître, se mit à la tête des affaires. Il étoit depuis trois ans préfet du prétoire d'Orient; mais sa haute vertu et la supériorité de son génie lui formoient dans l'esprit des peuples un titre encore plus respectable que sa dignité. Il sut bien contenir, et les sujets, et les ennemis; mais il ne put arrêter les cabales de la cour, ni réprimer l'insolence des eunuques, qui abusoient de l'enfance du prince pour surprendre quelquefois des ordres conformes à leurs passions.

Soc. l. 7, c. 1. Soz. l. 9, c. 4. Joann. Antioch.

Isdegerd, roi de Perse, étoit, de tous les princes voisins, celui qui devoit causer le plus d'inquiétude. Ce fut sans doute par un effet de la prudente politique d'Anthémius que ce monarque, guerrier par inclination, loin de profiter de l'occasion d'étendre les bornes de ses états, se déclara le protecteur de Théodose. Il lui écrivit une lettre pleine d'affection; il conclut avec les Romains une paix pour cent ans; il envoya au jeune empereur un eunuque grec fort savant, nommé Antiochus, pour l'instruire dans les lettres. Antiochus avoit été attaché en Perse au service d'un grand seigneur nommé Narsès; il s'étoit fait estimer du roi par ses talens; il auroit

Proc. bel. Pers. l. 1, c. 2. Agath. l. 4. Theoph. p. 69. Zon. p. 40. Cedr. p. 334. Till. Theod. 11, not. 1.

soutenu cette estime auprès de Théodose, s'il se fût contenté de la gloire modeste que lui donnoit le titre de précepteur, et s'il n'avoit pas troublé la cour par une ardente ambition, qui, après lui avoir procuré des honneurs, lui attira des disgrâces, comme nous le verrons dans la suite. Isdegerd fut fidèle à sa parole; la paix subsista tant qu'il vécut, et le traité ne fut rompu que par son successeur. Cette bienveillance d'un prince qui sembloit être l'ennemi naturel de l'empire donna lieu au peuple de confondre les idées; il regarda Isdegerd comme tuteur de Théodose, parce qu'il s'en étoit déclaré le défenseur. C'est sans doute ce qui a fait naître une fable très-célèbre : on imagina qu'Arcadius, en mourant, avoit nommé Isdegerd tuteur de son fils. Les historiens contemporains ne disent rien d'une disposition si absurde, et qui, par sa bizarrerie, n'auroit pu leur échapper. Mais Procope qui vivoit cent cinquante ans après, et qui ne donne pas grande opinion de sa critique, a recueilli ce bruit populaire. Il a été copié par les Grecs des siècles suivans, qui ramassent avec soin et sans choix tout ce qui leur paroît merveilleux. Rien n'est devenu plus fameux dans l'histoire de ce temps-là que la fable de la tutelle d'Isdegerd.

Synes. ep. 46, 49, 75, 79. Socr. l. 7, c. 1. Till. vie de Synèse, art. 7.

Anthémius étoit trop éclairé pour se persuader qu'il n'eût pas besoin de conseil. Il s'en forma un des personnes qu'il connoissoit les plus habiles et les plus fidèles; il n'eut égard qu'à ces deux qualités. Ceux dont l'histoire a conservé les noms méritent de n'être pas oubliés. C'étoient Nicandre, Anastase, qui tous deux ne sont connus que par un choix si honorable; Théotime, poëte, mais ennemi de la flatterie, et qui méprisoit l'art de déguiser la vérité; Troïle, qui n'a pas dans l'histoire de titre plus relevé que celui de sophiste; mais elle lui attribue des qualités plus précieuses que les titres les plus éminens : un esprit droit, guidé par

une profonde étude des affaires, et une probité à toute épreuve. Anthémius n'entreprenoit rien sans l'avoir consulté.

Le ministre n'étoit pas guerrier; mais il savoit conduire les affaires militaires; et son esprit étendu, judicieux, méthodique, n'étoit obscurci par aucune passion. Son entrée au ministère fut signalée par un succès éclatant. Uldès, roi des Huns, qui habitoient les bords du Danube, avoit secondé les armes romaines contre Gaïnas et contre Radagaise. Il s'ennuya de servir au lieu de ravager, ce qui étoit beaucoup plus conforme au caractère de sa nation. Ayant donc passé le fleuve à la tête d'une nombreuse armée, il prit à la faveur d'une trahison la ville nommée *le camp de Mars* dans la haute Mœsie, et fit des courses dans la Thrace. Le commandant des troupes de cette province étant venu le trouver pour traiter avec lui, le roi barbare demanda que l'empire lui payât un tribut tel qu'il jugeroit à propos de l'imposer: *Si vous le payez*, dit-il, *nous vivrons en paix*: *sinon nous ferons la guerre;* et, montrant le soleil, il ajouta: *Il ne tient qu'à moi de conquérir tout ce que cet astre éclaire.* La négociation se prolongea; et les Romains, dispersés dans le camp des Huns, s'entretenant avec eux, leur donnèrent une haute idée de la douceur du gouvernement, de l'équité et de la libéralité de l'empereur qui, dirigé par un sage conseil, savoit déjà distinguer le mérite et honorer la valeur par de brillantes récompenses. Ces discours charmoient les Huns. Uldès étoit dur et avare: ses officiers et ses gardes même se détachèrent de lui; ils entraînèrent beaucoup de soldats, et passèrent avec eux dans le camp des Romains. Uldès, effrayé de cette désertion, repassa le Danube. On l'attaqua dans ce moment; il perdit une grande partie de son armée. Les Squires, Alains d'origine, qui formoient l'arrière-garde, furent tous ou tués ou pris, et conduits à Constantinople.

Soz. l. 9, c. 5.

Comme ils étoient en très-grand nombre, on crut qu'il seroit dangereux de les garder dans la ville. Ils furent vendus ou donnés en qualité d'esclaves, pour être dispersés dans les provinces de l'Asie, avec défense de revenir jamais à Constantinople, ni même en Europe. Long-temps après, les environs du mont Olympe en Bithynie étoient encore peuplés de ces barbares employés à la culture des terres. Il n'est plus parlé d'Uldès depuis cette défaite.

Cod. Theod. l. 16, *tit.* 8, *leg.* 18, 21, 22, 25, 26, 27, 29; *tit.* 9, *leg.* 45. *Theod. nov.* 3. *Soc. l.* 7, *c.* 16. *Evag. l.* 1, *c.* 13. *Pagi ad Baron.*

Pendant la foiblesse du règne précédent, il s'étoit introduit grand nombre d'abus qu'Anthémius se proposa de réformer; non pas tous à la fois, mais avec ménagement, de peur que des remèdes violens et multipliés ne jetassent l'état, comme un corps malade, dans une crise dangereuse. Il commença par abolir une fête sacrilége instituée chez les Juifs. Tous les ans, le 14 et le 15 du douzième mois de l'année judaïque, nommé le second Adar, qui répond aux mois de février et de mars, les Juifs renouveloient la mémoire du supplice d'Aman. Sous ce prétexte, ils brûloient une croix pour insulter à la religion chrétienne. Cette profanation fut interdite sous des peines rigoureuses; et l'on menaça les Juifs de révoquer toutes les permissions qu'on leur avoit accordées, s'ils osoient entreprendre au-delà de ce qui leur étoit permis. Théodose, dans la suite, fut obligé de faire plusieurs lois pour contenir cette nation opiniâtre, et éternellement envenimée contre les chrétiens. Nous allons réunir sous un même point de vue tout ce qui s'est passé sous son règne à ce sujet. Il voulut, à la vérité, qu'ils fussent à couvert de toute insulte; il défendit aux chrétiens de brûler ou d'usurper leurs synagogues; et, comme on en avoit converti plusieurs en églises, il fit donner des emplacemens pour les rebâtir. Mais, d'un autre côté, il défendit aux Juifs d'en bâtir de nouvelles; de rien commettre contre le respect dû au christianisme; de faire des prosélytes; d'acquérir

par achat ou par donation aucun esclave chrétien : il les déclara exclus de tout office, soit militaire, soit civil; il abolit la dignité de patriarche, qui avoit jusqu'alors résidé en Orient. Le patriarcat étoit héréditaire; le dernier qui le posséda fut Gamaliel. Théodose appliqua au fisc le tribut que les synagogues payoient chaque année à ce chef du judaïsme, à la place duquel on établit un primat dans chaque province. Les reproches de saint Siméon Stylite obligèrent dans la suite Théodose à révoquer la loi qui ordonnoit la restitution des synagogues usurpées sur les Juifs. Les chrétiens d'Antioche s'étant emparés d'une synagogue, et ayant reçu ordre de la rendre, le saint solitaire écrivit à l'empereur avec tant de force, que la loi fut annulée : on ajoute même que le préfet qui l'avoit conseillé fut déposé. Ce devoit être Asclépiodote, qui fut préfet d'Orient depuis l'an 423 jusqu'en 425. Ç'auroit été sans doute punir bien rigoureusement un conseil que la politique pouvoit justifier. Les Juifs, de leur part, s'échappoient à des violences criminelles toutes les fois qu'ils osoient se flatter de l'impunité. La dixième année du règne de Théodose, dans une fête tumultueuse qu'ils célébroient à Imma, entre Antioche et Chalcis, ivres de vin et de folie, ils saisirent un jeune enfant chrétien, le lièrent à une croix qu'ils élevèrent ; et, leur fureur s'allumant à ce spectacle, ils le déchirèrent à coups de fouets jusqu'à la mort. Les chrétiens du pays prirent les armes, et les deux partis se firent une guerre sanglante. L'empereur en étant instruit, envoya ordre d'arrêter les auteurs de cette horrible cruauté, et de les punir du dernier supplice.

La disette est une source de séditions. Il s'en éleva une à Constantinople au commencement de l'année ·ivante. Le retardement de la flotte d'Alexandrie qui ·rtoit les moissons de l'Egypte causa la famine. Le ple mit le feu à la maison de Monaxe, préfet de la e; et, ce magistrat ayant été assez heureux pour sauver

An. 409.
Marc. chr. Chron. Alex. Cod. Theod. l. 9, tit. 32, leg. unic. Lib. 13, tit. 5, leg. 32. Lib. 14, tit.

16, *leg.* 1, 2, 3, *ff. l.* 47, *tit.* 11, *leg.* 10. *Plin. hist. nat. l.* 5, *c.* 10, *et l.* 18, *c.* 47.

sa personne, on se saisit de son char, et on le traîna par les rues. Les généraux Varane et Arsace, avec Synèse, intendant des finances, eurent bien de la peine à calmer cette émeute en promettant un prompt soulagement et une sévère justice : elle se faisoit pour l'ordinaire aux dépens des boulangers, qu'on fouettoit publiquement, au grand contentement de la multitude. Le tumulte étant apaisé, Anthémius prit des mesures pour en prévenir désormais la cause. Le convoi d'Alexandrie arrivoit souvent trop tard, parce que la compagnie chargée de ce transport, faute d'un nombre suffisant de vaisseaux, perdoit à en rassembler le temps propre à la navigation. On obligea les vaisseaux d'Alexandrie même et ceux de l'île de Carpathos à faire la traite moyennant un salaire convenable, à condition qu'ils répondroient des accidens de cette navigation. De plus, Anthémius établit un fonds perpétuel de cinq cents livres pesant d'or, pour acheter des blés lorsqu'on seroit menacé de disette. Ce fonds fut formé de la réunion de plusieurs sommes, et en grande partie d'une contribution volontaire des sénateurs, qui se prêtoient avec zèle aux vues salutaires du ministre. Il fut défendu à tout magistrat d'en appliquer aucun denier à quelque autre emploi que ce fût, sous peine de restituer le double. Le pain fait de ce blé, car il n'étoit pas permis de vendre le blé en nature, se vendoit au peuple à un prix raisonnable; et le profit de la vente formoit un accroissement qui, joint au principal de la somme, rentroit dans le trésor, et fournissoit pour une autre occasion une ressource encore plus abondante. Vingt-cinq ans après, la somme de cette épargne se trouvoit montée à six cent onze livres d'or. C'étoit au sénat qu'on rendoit compte de toute cette administration. Le Nil, le vrai Pactole de l'Egypte, faisoit aussi la principale espérance de Constantinople. On avoit toujours eu grand soin d'en ménager les eaux : endommager les digues, arracher

les mûriers ou les sycomores qui servoient à les soutenir, c'étoit un crime irrémissible; le coupable étoit condamné aux mines. Lorsque la crue du Nil montoit à seize coudées, il produisoit la plus grande fertilité; à douze et au-dessous, c'étoit stérilité et disette. Ici, comme en tant d'autres occasions, l'avidité des particuliers nuisoit au bien public : sans attendre que le Nil fût parvenu à la hauteur de douze coudées, ils faisoient des coupures dans les digues du fleuve pour en attirer les eaux sur leurs terres. On fit une loi qui condamnoit les auteurs du délit à être brûlés vifs dans le lieu même, et leurs complices à être relégués dans l'Oasis, sans espérance de retour. La sage conduite d'Anthémius relevoit peu à peu l'empire d'Orient, et le maintenoit dans une telle tranquillité, qu'il se trouva cette année avoir assez de forces pour envoyer des secours à Honorius réduit aux dernières extrémités. C'est ce que nous allons développer en reprenant la suite des affaires d'Occident.

Constantin, maître de la Gaule et de l'Espagne, avoit obtenu le titre d'Auguste; il prit encore celui de consul, pour être en toute manière collègue d'Honorius, qui partageoit avec le jeune Théodose le consulat de l'année 409. Honorius ne ménageoit le tyran que pour conserver la vie à Didyme et Vérinien, ses parens. Mais ceux-ci ayant été secrètement mis à mort, Constantin craignit le juste ressentiment d'Honorius, à qui cette cruauté ne pouvoit être long-temps inconnue. Il n'étoit pas encore assez bien établi pour soutenir la guerre. En attendant qu'il pût lui-même la commencer, il falloit amuser l'empereur par de feintes protestations. Il lui envoya donc un Gaulois nommé Jove, homme habile et très-capable de manier avec succès une négociation si délicate. Jove employa toute son adresse à disculper Constantin; c'étoit, disoit-il, malgré lui et par l'emportement des soldats que Didyme et Vérinien avoient

Zos. l. 6. Olympiod. Grut. inscr. MLII, 6.

perdu la vie. Constantin ne respiroit que la paix; il ne se proposoit que le salut et l'honneur de l'empire; et comme il s'aperçut que ces belles paroles ne calmoient pas la colère d'Honorius, il lui représenta l'état où se trouvoit l'Italie; ce qu'il avoit à craindre d'Alaric, à espérer de Constantin; qu'il ne pouvoit sans un extrême danger s'attirer en même temps sur les bras deux ennemis si puissans; qu'il trouveroit dans Constantin un appui assuré; et que, s'il maintenoit la paix avec lui, il le verroit bientôt arriver avec toutes les forces de la Gaule, de l'Espagne et de la Grande-Bretagne, pour sauver Rome et l'Italie. Honorius se laissa tromper par ces promesses, qu'il oublia lui-même aussitôt que Constantin pour s'endormir dans sa nonchalance naturelle.

Zos. l. 6. Soz. l. 9, c. 13. Oros. l. 7, c. 42. Olympiod. Sidon. l. 5, ep. 9. Prosp. chr. Greg. Tur. l. 2, c. 9.

Géronce, le plus habile et le plus brave des généraux de Constantin, étoit demeuré en Espagne pour garder les passages des Pyrénées. Il apprit que Constant étoit près d'y revenir, et qu'il amenoit avec lui un autre général, nommé Juste, qui devoit prendre le commandement des troupes. Piqué de cette préférence qu'il regardoit comme une disgrâce, il gagna les soldats qu'il commandoit, souleva contre Constantin les barbares répandus dans la Gaule; et, n'osant prendre lui-même le titre d'empereur, il le donna à un officier de la garde, nommé Maxime, homme inconnu, sans ambition comme sans capacité, qui ne prêtoit que son nom aux entreprises de Géronce. Maxime resta à Tarragone tandis que Géronce, qui ne prenoit que la qualité de son lieutenant, soulevoit toute l'Espagne. Constantin, alarmé de cette révolte, envoya aussitôt Edobinc vers les bords du Rhin pour y chercher du secours chez les Francs et les Allemands. Constant, accompagné de Décimius Rusticus, préfet du prétoire, parcourut toute la Gaule pour y rassembler des soldats; et quoique Géronce fût maître des défilés des Pyrénées, Constant

trouva le moyen de passer en Espagne par la connoissance qu'il avoit du pays. Il y soutint la guerre contre les rebelles.

Cependant les Alains, les Suèves et les Vandales ravageoient la Gaule; la Grande-Bretagne étoit désolée par les Pictes et par les Ecossois. Constantin, dont les troupes étoient occupées en Espagne, n'avoit ni assez d'activité ni assez de force pour secourir en même temps ces deux importantes provinces. Ce fut alors que la Grande-Bretagne se détacha de l'empire, dont elle se voyoit abandonnée. Honorius reconnut dès-lors l'impuissance où il étoit de la protéger; il écrivit aux Bretons qu'ils songeassent à se défendre par eux-mêmes. N'ayant donc d'autre ressource que leur désespoir, ils prirent les armes, et repoussèrent les barbares dans leur pays. Leur exemple réveilla dans les peuples armoriques le désir de la liberté. Ce nom, qui, en langue celtique, signifioit *maritimes*, avoit d'abord été commun à tous les peuples de la Gaule voisins de l'Océan; il désignoit alors en particulier les habitans des côtes entre la Seine et la Loire. Ils chassèrent les magistrats romains, et formèrent entre eux un corps de république qui ne put longtemps se soutenir.

Zos. l. 6. Soz. l. 9, c. 12. Beda hist. c. 11, 12. Gildas. Till. hist. des Bretons. Till. Honor. art. 38.

Cette ligue des Armoriques couvroit leur pays contre de nouvelles incursions. Le reste de la Gaule, épuisé par des ravages continuels depuis près de trois ans, n'offroit plus aux barbares que des ruines ou des places fortes qu'ils n'osoient ni ne savoient assiéger. L'Espagne leur présentoit une nouvelle source de richesses. Ce pays, environné de mers et de hautes montagnes, avoit toujours été moins exposé aux pillages. La conquête en étoit facile: les forces romaines, partagées entre Constant et Géronce, se déchiroient par une guerre meurtrière; à la faveur de l'un des deux il étoit aisé de détruire l'autre. Les barbares entretenoient intelligence avec Géronce. S'étant rassemblés au pied des

Oros. l. 7, c. 40, 41, et l. 3, c. 23. S. Aug. ep. 180. Salv. de gub. l. 7. Olympiod. Soz. l. 9, c. 12. Prosp. chr. Idac. fast. et chron. Isidor. chr. vand. et suev. Greg. Tur. l. 2, c. 2. Pagi ad Baron. Mariana,

hist. hisp. l. 5, c. 1. Ruin. hist. persec. vand. c. 2. Till. Honor. art. 39.

Pyrénées, ils les passèrent le 28 d'octobre. Les honoriaques, qui gardoient les défilés, en ouvrirent l'entrée; et tandis que Géronce occupoit Constant dans la partie de la Tarragonoise, nommée depuis Catalogne, les barbares se répandirent dans le reste du pays. Avec ce torrent entrèrent tous les maux destructeurs de l'humanité. Pendant l'espace d'une année entière, l'Espagne fut un théâtre sanglant où se renouvelèrent toutes les scènes que l'histoire met sous les yeux dans la désolation des états. Sans distinction d'âge, de sexe, de condition, tout étoit passé au fil de l'épée. Les paysans qui étoient assez heureux pour sauver leur vie se retiroient dans les places; ils y retrouvoient la même barbarie qui dévastoit leurs campagnes. Tandis que les Vandales brûloient les fruits de la terre, les commis des impôts, autres espèces de Vandales, dévoroient la subsistance des villes; et les soldats, moins ardens à les défendre qu'à les piller, enlevoient le reste. La famine et la peste, suites funestes des ravages, y mirent le comble. Les hommes se mangeoient les uns les autres; tout étoit en guerre; il falloit se défendre et contre les hommes et contre les bêtes : celles-ci, sortant des forêts, dévorant les cadavres dont les campagnes étoient couvertes, s'accoutumoient tellement au sang humain, que, ne goûtant plus d'autre nourriture, elles attaquoient les hommes vivans. Mais ce qui est beaucoup plus horrible, on vit des mères se repaître des enfans qu'elles allaitoient; et l'histoire, qui raconte toujours avec effroi ces cruels effets de la famine, n'a jamais rien rapporté de plus affreux qu'un fait qui fit alors frémir l'Espagne. Une mère fit rôtir et mangea ses quatre enfans. Dans le massacre des trois premiers, on eut pour elle une compassion mêlée d'horreur; on crut qu'elle les sacrifioit pour la conservation de l'autre; mais, quand on la vit égorger le seul qui lui restoit encore, le peuple de la ville où se passoit cette exécrable tragédie se souleva

contre ce monstre d'inhumanité, et l'assomma à coups de pierres.

Les campagnes étant ruinées, les places, déjà désolées par la peste et par la famine, ne purent se défendre. Les évêques de l'Espagne montrèrent alors un courage qui fait honneur à l'Eglise. Ils pouvoient se soustraire par la fuite aux maux qu'ils souffroient, et à ceux qu'ils avoient encore à craindre, ils se firent un devoir de mourir avec les déplorables restes de leur troupeau. Enfin, après plusieurs batailles où les troupes de Constant furent toujours défaites, celui-ci fut obligé de s'enfuir en Gaule, et les barbares partagèrent entre eux l'Espagne, devenue presque déserte. Selon quelques auteurs ils tirèrent au sort. Les Suèves, sous leur roi Herménéric, joints à une partie des Vandales, s'établirent dans la Galice. Cette province, alors beaucoup plus étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui, comprenoit aussi ce qu'on appelle le royaume de Léon et la vieille Castille. Respendial, avec les Alains, occupa la Lusitanie et une grande partie de la province de Carthagène. Ce prince mourut en 415, et eut pour successeur Atace, dernier roi des Alains. L'autre portion des Vandales, qu'on nommoit Silinges, s'empara de la Bétique. Presque toute la Tarragonoise, c'est-à-dire, la contrée en-deçà de l'Ebre, la nouvelle Castille depuis Tolède, le royaume d'Aragon et celui de Valence jusqu'à l'ancienne Sagonte, demeura sous l'obéissance des Romains. Les barbares laissèrent tous ces pays à Géronce, qui les avoit favorisés dans leur conquête. Les peuples des Asturies défendirent opiniâtrément leur liberté contre les attaques des Suèves. Herménéric fut enfin obligé, par une longue maladie, de les laisser en paix.

Jamais on ne vit un peuple changer de mœurs aussi promptement que ces barbares dès qu'ils se virent paibles possesseurs de l'Espagne. La paix fit sur leur caractère un effet aussi subit et aussi heureux que sur les

terres du pays, qui reprirent bientôt une face riante. Dès qu'ils eurent quitté l'épée, ils saisirent la charrue; et les campagnes abreuvées de sang montrèrent dès l'année suivante de riches moissons et se peuplèrent de troupeaux. Les vainqueurs, moins avides que les princes naturels, traitoient les habitans avec plus d'équité et de douceur. Ils portoient l'humanité jusqu'au point de ne pas contraindre ceux que leur intérêt ou leur inclination déterminoit à quitter le pays. Ils leur laissoient emporter librement leurs effets; ils leur fournissoient des voitures, et leur donnoient même une escorte pour les défendre; ils se contentoient d'un médiocre salaire pour leur conserver les biens et la vie, qu'ils pouvoient également leur ôter. Rien n'étoit plus sacré que leur serment; et l'on étoit tenté de croire que les Romains étoient les vrais barbares. Ils se trouvèrent bien d'ignorer cette politique fausse et farouche qui se fait une maxime de gouverner avec une verge de fer les peuples nouvellement soumis. Leur douceur rappela la plupart de ceux que la terreur avoit dispersés, et les villes virent rentrer dans leur sein une partie de leurs habitans. Les auteurs du moyen âge confondent ensemble tous les barbares sous le nom de *Vandales* : ils nomment ainsi même les Sarrasins. La raison en est que les Vandales sont devenus les plus célèbres par la conquête de l'Afrique. Aussi toute l'Espagne porta-t-elle pendant quelque temps le nom de *Vandalous;* et c'est de là que celui d'*Andalousie* est resté à la province nommée anciennement *Bétique*, qui fut l'habitation particulière des Vandales.

Zos. l. 5. *Soz. l.* 9, *c.* 7. *God. Prosop. Cod. Theod. in Cœciliano.*

L'empire d'Occident se détruisoit, la Grande-Bretagne étoit abandonnée, la Gaule envahie par un usurpateur, l'Espagne presque entière perdue sans ressource, l'Italie même n'étoit plus au pouvoir d'Honorius. Alaric campoit en Toscane, et demandoit avec hauteur et impatience l'exécution du traité qui lui avoit fait suspendre

son bras prêt à détruire Rome. On ne se pressoit pas de lui livrer les otages, ni d'achever le paiement des sommes dont on étoit convenu. Le sénat, qui appréhendoit un nouveau siége, envoya à Ravenne Cécilien, Attale et Maximien, qui, ayant représenté sous les couleurs les plus vives les maux que Rome venoit d'éprouver, supplièrent le prince de désarmer l'ennemi en accomplissant les conditions du traité, ou d'envoyer contre lui une armée pour l'obliger à sortir de l'Italie. On se moqua de leurs alarmes. Les courtisans, toujours d'accord, sans le savoir, avec les destructeurs des états, berçoient le prince par leurs flatteries, faisoient sonner bien haut les noms de puissance romaine et de majesté de l'empire. Au lieu d'accorder aux députés ce qu'ils demandoient, on crut faire habilement de leur fermer la bouche en leur conférant des dignités qu'ils ne demandoient pas. Cécilien, qui avoit été intendant des vivres et vicaire d'Afrique, fut fait préfet du prétoire à la place de Théodore; Attale fut nommé intendant des finances.

Cependant, pour ne pas laisser Rome entièrement sans défense, on fit venir de Dalmatie cinq légions qui ne faisoient en tout que six mille hommes: mais c'étoit l'élite des troupes romaines. Elles marchèrent vers Rome sous la conduite de Valens, dont la folle bravoure causa leur perte. Cet officier, s'imaginant que ce seroit une lâcheté honteuse d'éviter la rencontre de l'ennemi, prit un chemin dans lequel Alaric l'attendoit avec son armée entière. Toute la troupe fut enveloppée et taillée en pièces. Il y en eut à peine cent qui échappèrent, entre lesquels furent Valens et Attale, qui revenoient à Rome avec Maximien. Celui-ci fut pris, et ne fut rendu à Maximien son père que pour une rançon de trente mille pièces d'or, qui montent à environ quatre cent mille livres de notre monnoie.

Un renfort que faisoit venir Alaric fut conduit avec plus de prudence. Nous avons dit que, dès l'année pré-

cédente, il avoit mandé Ataulfe, son beau-frère, qui étoit en Pannonie à la tête d'un corps composé de Goths et de Huns. Ataulfe, arrêté par plusieurs obstacles, ne put passer les Alpes que cette année: il prit la route de la Toscane pour y joindre Alaric. Honorius, ayant appris que son armée n'étoit pas considérable, espéra de lui couper le passage. Il donna ordre à toutes les garnisons des villes qui étoient sur la route de se rassembler, et fit partir avec Olympe trois cents Huns qu'il avoit à Ravenne. Ces troupes réunies formèrent un corps supérieur à celui d'Ataulfe. On l'attaqua près de Pise; les Romains lui tuèrent onze cents hommes et n'en perdirent que dix-sept; mais ils ne purent l'empêcher de se réunir avec Alaric. Ils retournèrent à Ravenne avec la gloire du succès d'un combat dont tout le fruit resta aux vaincus.

Zos. l. 5. Olympiod. Olympe, au lieu de s'occuper des affaires publiques, ne songeoit qu'à établir son pouvoir en poursuivant les amis de Stilicon. Il fit encore arrêter deux frères, Marcellien et Salonius, employés au service du prinee. On les accusoit de savoir le secret de la conjuration imputée à Stilicon. Mais les tortures ne purent tirer de leur bouche aucun éclaircissement. Comme le crédit d'Olympe n'étoit fondé que sur la haine qu'il avoit inspirée au prince contre Stilicon, il ne put long-temps se soutenir. Les eunuques du palais, toujours jaloux des ministres, vinrent à bout de le détruire en lui attribuant tous les malheurs de l'état. Il fut dépouillé de sa charge de maître des offices, et, craignant un plus mauvais traitement, il se retira en Dalmatie. Ayant été rétabli quelque temps après, il fut une seconde fois banni de la cour. Enfin il termina sa vie par une mort plus funeste que celle de Stilicon. Constance, beau-frère d'Honorius, après lui avoir fait couper les oreilles, le fit assommer à coups de bâton.

L'empire se seroit plus aisément passé d'empereur

qu'Honorius de ministre. Cette place dangereuse piqua cependant l'ambition de Jove. Il étoit brouillon, hardi et perfide. Ce Jove n'est pas le Gaulois dont nous avons parlé, qui étoit attaché au tyran Constantin. Celui dont il s'agit maintenant devoit son élévation à Stilicon, qui l'avoit fait préfet du prétoire d'Illyrie, et qui s'étoit servi de lui dans son commerce d'intrigues avec Alaric. Il venoit de succéder à Cécilien, qui n'avoit pas joui long-temps du titre de préfet d'Italie. Il étoit décoré de la qualité de patrice. A son entrée au gouvernement des affaires, il fit de grands changemens dans les officiers. Attale passa de la charge d'intendant des finances à celle de préfet de Rome; Démétrius fut nommé pour remplacer Attale; et, comme si le prince ne couroit aucun risque en se rendant odieux dans de si fâcheuses conjonctures, on chargea Démétrius de faire une sévère recherche de tout ce qui devoit revenir au fisc.

Généride étoit barbare de naissance et païen, mais habile dans le métier de la guerre, infatigable, désintéressé, libéral. Il commandoit la garnison de Rome lorsque l'année précédente on avoit publié la loi par laquelle l'empereur excluoit de tous les emplois ceux qui ne professoient pas la religion catholique. Sur-le-champ il quitta le baudrier, qui étoit la marque du commandement, et se retira du service. Honorius, en étant informé, le fit venir à la cour, et lui demanda la raison de sa retraite. Il répondit sans balancer qu'il avoit mieux aimé renoncer à son emploi qu'à ses dieux. *La loi n'est pas faite pour vous*, répliqua l'empereur : *Je vous dispense d'y obéir ; je suis trop content de vos services pour ne pas les accepter, quelque religion que vous professiez.* Généride persista dans son refus, suppliant le prince de ne pas l'honorer d'une distinction qui tourneroit à la honte de ses semblables ; en sorte qu'Honorius, pour ne pas se priver d'un officier de ce mérite, fut obligé de révoquer sa loi. Jove donna à Généride le

commandement de toutes les troupes de la Dalmatie, de la Pannonie supérieure, du Norique et de la Rhétie; en un mot, de tous les pays qui étoient à l'orient et au septentrion des Alpes. Ce brave officier n'étoit aveugle que sur l'article de la religion. Il rétablit dans les troupes la discipline et l'habitude du travail : il fit défense de rien retrancher sur la paie ni sur la ration des soldats; usage que l'avarice des subalternes avoit introduit; il prenoit sur ses propres appointemens de quoi exciter l'émulation par des récompenses. Enfin il fut, tant qu'il commanda, la terreur des barbares voisins, et l'assurance des provinces dont la garde lui étoit confiée.

Il paroît que Jove, créature de Stilicon, vouloit changer le système de la cour, et détruire ceux qui avoient contribué à la perte de son protecteur. Afin d'y réussir sans paroître y avoir part, il se servit d'un officier nommé Allobic, aussi intrigant et aussi perfide que lui, et souleva par son moyen les troupes qui se trouvoient à Ravenne. Le peu de respect qu'on portoit au prince facilitoit cette entreprise. Les soldats prennent les armes, s'emparent du port, et, poussant des cris tumultueux, demandent à parler à l'empereur. Honorius, tremblant à cette nouvelle, leur envoie Jove, qui, feignant d'ignorer la cause de cette émeute, après les avoir réprimandés en apparence, leur ordonne d'exposer leurs demandes. Ils s'écrient qu'ils ne poseront les armes qu'après qu'on leur aura mis entre les mains les généraux Turpilion et Vigilance avec les eunuques Térence et Arsace. Les deux premiers étoient de la nomination d'Olympe; les deux autres avoient conduit à Rome Euchérius pour y être mis à mort. L'empereur, afin d'apaiser les soldats, condamna les deux généraux au bannissement. On les fit embarquer aussitôt, et, dès qu'ils furent en mer, on les massacra par un ordre secret de Jove, qui craignoit leur ressentiment, s'il arrivoit qu'un retour de faveur les rappelât à la cour. Térence

fut relégué en Orient; sa charge de grand-chambellan fut donnée à Eusèbe. Arsace eut défense de sortir de Milan. Valens succéda à Turpilion, et Allobic à Vigilance. Ce Valens ne doit pas être confondu avec celui qui s'étoit sauvé à Rome après la défaite des légions de Dalmatie. La conformité des noms dans les différens personnages de ce temps-là pourroit jeter de l'embarras dans l'histoire. Il n'est pas ici parlé de Varane, qui, sous le ministère d'Olympe, avoit été fait général de la cavalerie. Il étoit dans le même cas que Turpilion et Vigilance; et l'on doit croire qu'il ne fut pas mieux traité. Ce changement dans les offices de la cour et de l'armée calma la sédition, et rendit Jove maître absolu des affaires.

Rome étoit déjà bloquée par Alaric. Il n'avoit pas été possible d'y faire entrer de secours; et la seule précaution qu'on avoit pu prendre s'étoit bornée à chasser les magiciens, dont la folie avoit troublé la ville pendant le siége précédent. Le sénat députa une seconde fois à l'empereur pour lui représenter la nécessité de conclure la paix avec Alaric. Celui-ci, étant maître de tous les chemins, fit escorter les députés jusqu'à Ravenne. Le pape Innocent se joignit à eux, et ne revint à Rome qu'après qu'elle eut été saccagée. Les envoyés, ayant de nouveau exposé à l'empereur l'état de foiblesse où Rome étoit réduite, le déterminèrent enfin à traiter avec le roi des Goths. Jove et Alaric se rendirent à Rimini pour y conférer sur les conditions d'un nouvel accommodement. Ils étoient amis depuis qu'ils avoient vécu ensemble en Epire, où ils avoient si long-temps attendu Stilicon et son armée. Alaric, irrité qu'on lui eût manqué de parole, enchérissoit sur ses premières propositions : il exigeoit une rétribution annuelle payable en or, une certaine quantité de blé chaque année, et la cession des deux Vénéties, du Norique et de la Dalmatie. Jove instruisit l'empereur de ces demandes, et, par

Zos. l. 5. Soz. l. 9, c. 7. Cod. Theod. l. 9, tit. 16, leg. 12. Till. vie d'Innocent, art. 7. Oros. l. 7, c. 39.

affectation de franchise, il écrivit sa dépêche sous les yeux d'Alaric. Il envoya en même temps à Honorius une lettre secrète par laquelle il lui conseilloit de conférer au roi des Goths la charge de général des troupes de l'empire, étant, disoit-il, bien assuré que cette faveur distinguée l'engageroit à se relâcher sur les conditions. Honorius, choqué d'une proposition si téméraire, répondit à Jove qu'il lui laissoit le pouvoir de régler la somme d'argent et la quantité de blé qu'il seroit à propos d'accorder à Alaric; que Jove, en qualité de préfet du prétoire, devoit être au fait des revenus de l'état; mais que, pour ce qui regardoit le commandement des troupes, il ne se résoudroit jamais à le remettre entre les mains d'aucun barbare.

Jove reçut cette réponse lorsqu'il étoit dans la tente d'Alaric avec un grand nombre d'officiers de l'armée des Goths; et, par une insigne étourderie, il l'ouvrit devant eux, et en fit hautement la lecture. Alaric n'avoit pas demandé la dignité qu'on lui refusoit; mais, piqué du refus comme d'un affront fait à sa personne et à sa nation : *Vous ne voulez pas*, dit-il, *me donner le commandement de vos troupes; il faudra donc me contenter des miennes; marchons à Rome.* En même temps il part; et Jove, couvert de confusion, retourne à Ravenne. Pour réparer son imprudence, il en fit une seconde. Craignant d'être soupçonné d'intelligence avec l'ennemi, il jura, sur la vie de l'empereur, qu'il ne consentiroit jamais à aucun accommodement avec les Goths; et il engagea tous les officiers, et l'empereur même, à se lier par le même serment. Après cette protestation solennelle, Honorius donna ordre d'assembler toutes les troupes; il envoya demander à la nation des Huns un secours de dix mille hommes; et, pour leur subsistance, il fit venir du blé et des troupeaux de Dalmatie. Il dépêcha en même temps des coureurs pour suivre Alaric et observer sa marche.

Alaric avoit l'âme noble et élevée. Le nom de Rome, l'ancienne puissance de cette ville, la mémoire de tant de héros qu'elle avoit produits, lui imprimoient une sorte de respect. Il auroit désiré s'en rendre maître sans détruire sa splendeur; ce qui lui sembloit très-difficile avec une armée telle que la sienne, composée de barbares avides et féroces, dont un grand nombre brûloient du désir de se venger sur les Romains du massacre de leurs femmes et de leurs enfans. Ainsi, flottant encore entre l'honneur de conserver Rome et la gloire de la réduire en son pouvoir, il engagea les évêques des villes par lesquelles il passoit à s'employer pour la paix auprès de l'empereur. Afin d'en faciliter la conclusion, il vouloit bien se rabattre à des conditions modérées; il n'exigeoit ni commandement, ni aucun titre; il ne demandoit plus ni rétribution annuelle, ni la cession des trois provinces; il se contentoit du Norique, pays toujours infesté par les courses des barbares, et dont les Romains ne retiroient presque aucun revenu; il laissoit à l'empereur à décider quelle quantité de blé il seroit nécessaire de fournir aux Goths pour subsister dans un terrain si pauvre et si stérile : à ces conditions, il offroit une alliance inviolable et une ligue défensive contre quiconque attaqueroit l'empire. Ces propositions, portées à Ravenne, paroissoient plus raisonnables qu'on n'avoit osé l'espérer. On convenoit de la douceur et de la modération d'Alaric. Mais Jove et les courtisans insistèrent sur l'obligation contractée par un serment irrévocable. Ils disoient hautement que, si l'on eût juré par le nom de Dieu, on pourroit espérer de sa miséricorde divine le pardon du parjure; mais qu'après avoir juré par la vie du prince, on ne pouvoit violer cet engagement sans exposer le prince même : morale bizarre et impie, qui, selon la réflexion d'un auteur païen, montroit assez combien étoient aveugles et abandonnés de Dieu ceux

qui conduisoient alors les affaires. Les propositions d'Alaric furent encore rejetées.

Zos. l. 6. Olympiod. Soc. l. 7, c. 10. Soz. l. 9, c. 8, 9. Philost. l. 12, c. 3. Oros. l. 7, c. 42. Proc. Vand. l. 1, c. 2. Dio, l. 60. Suet. Claud. c. 20. Cellar. geog. ant. l. 2, c. 9, §. 3, art. 360.

La fierté qu'on inspiroit à l'empereur auroit été digne de l'ancienne majesté de l'empire, si elle eût été soutenue par des effets : mais ici les Romains n'ont que des paroles ; on ne voit agir qu'Alaric. Il alla camper aux portes de Rome, et menaça les habitans de la ruiner de fond en comble, s'ils ne se déclaroient pour lui contre Honorius. Comme ils tardoient à lui répondre, il laissa une partie de ses troupes devant la ville, et alla attaquer Porto, place importante située à l'embouchure du Tibre, qui, se partageant en deux bras à peu de distance de la mer, se rend d'un côté à Ostie, et de l'autre au port bâti par l'empereur Claude, et qui se nomme maintenant Porto. C'étoit le dépôt de toutes les subsistances du peuple romain. Cette place, aujourd'hui ruinée, étoit forte en ce temps-là ; elle soutint un siége de plusieurs jours. Alaric, s'en étant emparé, fit savoir aux habitans de Rome que, s'ils différoient de lui ouvrir leurs portes, il alloit livrer leurs magasins au pillage. Le sénat s'assembla, et, après avoir délibéré sur l'état de la ville, il consentit à se soumettre. Le roi des Goths, pour détacher Rome de l'obéissance d'Honorius, résolut de faire un nouvel empereur ; mais il eut soin de le choisir tel qu'il pût lui-même demeurer toujours le maître. Il jeta les yeux sur Attale, dont nous avons déjà parlé, et qui étoit pour lors préfet de Rome. Attale avoit trop peu de mérite pour donner de l'ombrage à Alaric ; et un souverain de ce caractère n'en pouvoit guère soutenir que le nom. Né dans l'Ionie, les troubles de l'état l'avoient porté aux premières charges, comme dans un naufrage on voit surnager les matières les plus légères. Païen de naissance, athée dans le cœur, dès qu'il vit Alaric maître de Rome, il se fit baptiser par Sigésaire, évêque arien, qui suivoit l'armée des Goths. Ainsi ce choix ne pouvoit manquer

de plaire en même temps aux païens, qui ne regardoient son changement que comme un déguisement politique, et aux ariens, qui se flattoient de l'avoir converti. Les uns et les autres comptoient également sur sa faveur, et Zosime dit que les seuls Anices furent affligés de son élévation. Cette famille, distinguée par sa noblesse et par ses richesses, l'étoit encore davantage par un zèle héréditaire pour le christianisme. Le sénat, devenu esclave des volontés d'Alaric, ayant fait dresser un trône, on y plaça le nouvel Auguste; on le revêtit de la pourpre; on lui mit la couronne sur la tête, et le cérémonial fut d'autant mieux observé, que la crainte est plus formaliste.

Attale portoit le nom de Priscus : il y ajouta celui de Flavius, devenu propre des empereurs depuis Constantin. Il se hâta de faire usage de son pouvoir en créant de nouveaux officiers. Il donna la préfecture du prétoire à Lampade, et celle de la ville à Marcien. Ce n'est ici ni Lampade, frère de Théodore, dont il a déjà été fait mention, ni Marcien, qui vivoit en Orient, et qui fut depuis empereur; ce sont deux hommes d'ailleurs inconnus. Alaric fut nommé général de l'infanterie; Valens, celui qui avoit été défait par Alaric, général de la cavalerie; Jean, maître des offices. Ataulfe, beau-frère d'Alaric, fut revêtu du titre de comte des domestiques, c'est-à-dire de commandant de la garde impériale. Tertulle fut désigné consul pour l'année suivante. Après cette distribution de rôles, Attale, empereur de théâtre, accompagné de ses gardes, alla prendre possession du palais. Le lendemain il vint au sénat, et, ivre de sa nouvelle grandeur, il y fit un discours rempli d'arrogance, promettant aux Romains la conquête de l'univers, et d'autres événemens encore plus merveilleux. Les habitans de Rome, aussi vains que lui, surtout les païens, comptoient beaucoup sur ce glorieux avenir; ils attendoient les plus grands succès

Oros. l. 7, c. 42.
Soc. l. 7, c. 10.
Soz. l. 9, c. 8, 9.
Vales. rer. fr. l. 2.
Baronius.
Mezzabarba in Attalo.

du consulat de Tertulle, connu pour son attachement à l'idolâtrie. Les monnoies qu'Attale fit frapper portent l'empreinte de sa vanité : on n'y voit plus le *labarum* ni la croix de Jésus-Christ ; c'est la Victoire qui couronne le prince ; c'est Rome décorée des épithètes pompeuses d'*éternelle*, d'*invincible*. Socrate rapporte cependant que dès le lendemain qu'Alaric eut fait proclamer Attale, il le déposa ; et que, l'ayant revêtu d'un habit d'esclave, il l'obligea de servir à table les seigneurs goths. Mais ce récit n'est qu'une fable imaginée pour mettre en action les sentimens qu'Alaric portoit sans doute au fond de son cœur.

Oros. l. 7, c. 42.
Zos. l. 6.

Pour achever la ruine d'Honorius, il étoit important de s'assurer de l'Afrique. Héraclien y commandoit, et, maître de Carthage, il ne tenoit qu'à lui d'affamer la ville de Rome. Alaric étoit d'avis d'y envoyer un corps de bonnes troupes avec un de ses meilleurs officiers, nommé Druma, capable de conduire une si grande entreprise. Mais il éprouva dès-lors qu'il s'étoit trompé en espérant trouver dans Attale une docilité proportionnée à son incapacité. Attale étoit ignorant et présomptueux : pour se persuader qu'il gouvernoit lui-même, il s'opiniâtroit à contredire Alaric ; et, se laissant abuser par des devins qui lui promettoient que l'Afrique alloit se rendre à lui sans combattre, il se contenta d'y envoyer un de ses courtisans, nommé Constantin, aussi peu guerrier que lui, avec quelques méchantes troupes. Jean proposoit de mettre entre les mains de cet officier un rescrit signé du nom d'Honorius, comme si ce prince révoquoit la commission d'Héraclien, et lui ordonnoit de laisser le commandement à Constantin. La ruse pouvoit réussir, parce qu'on n'étoit pas encore instruit en Afrique de la révolution arrivée en Italie. Ce conseil fut rejeté, non pas comme une indigne fourberie, mais comme une précaution inutile. Constantin aborda en Afrique avec confiance, et

fut en arrivant battu et tué, ainsi que toute sa troupe. Héraclien fit garder tous les ports et les rivages pour empêcher le transport des blés en Italie.

Dès que Constantin se fut embarqué pour l'expédition d'Afrique, Attale, qui ne doutoit pas du succès, marcha vers Ravenne. Alaric l'accompagnoit avec son armée. Honorius, saisi d'épouvante, envoya à Rimini les premiers de sa cour, Jove, Valens, le questeur Potamius, et Julien, principal secrétaire de l'état. Il offroit de reconnoître Attale pour son collègue, et de partager avec lui l'empire d'Occident. Attale répondit fièrement qu'il ne vouloit point de partage; il consentoit seulement à laisser à Honorius la liberté de se retirer dans le lieu qu'il choisiroit pour sa demeure, où il promettoit de lui faire un traitement honorable. Le perfide Jove, croyant alors les affaires de son maître entièrement désespérées, forma une liaison secrète avec Attale, et fut assez méchant pour lui conseiller de pousser à bout Honorius jusqu'à ce qu'il l'eût entre ses mains, et de le faire eunuque pour le mettre hors d'état de remonter jamais sur le trône. Mais Attale eut lui-même horreur de cette barbarie; il déclara qu'il n'exigeoit de ce prince infortuné que de renoncer à la couronne. Jove, dont la trahison étoit encore secrète, fit plusieurs voyages à Ravenne. Enfin, voyant que les deux partis ne pouvoient s'accorder, il se démasqua, et demeura avec Attale, qui lui donna auprès de lui le titre de patrice, que ce scélérat avoit déjà auprès de son légitime empereur. La confiance d'Honorius, toujours malheureux en ministres, passa à son grand-chambellan Eusèbe. Celui-ci n'en jouit pas long-temps; il fut peu de jours après assommé à coups de bâton par Allobic, aux yeux mêmes de l'empereur, qui n'eut pas assez d'autorité pour empêcher cette horrible violence.

Alaric s'étoit avancé jusqu'à Ravenne et la tenoit assiégée. Honorius, ayant rassemblé dans le port tout ce

qu'il avoit de vaisseaux, se disposoit à prendre la fuite; lorsqu'il reçut de l'Orient le secours dont nous avons parlé. Il consistoit en six cohortes qui formoient un corps de quatre mille hommes. L'empereur, un peu rassuré par ce renfort, confia la garde des murs aux soldats orientaux, parce qu'il se défioit de la fidélité des siens propres. Il attendoit des nouvelles de l'Afrique, résolu, s'il apprenoit la perte de cette province, de se retirer auprès de son neveu Théodose, et d'abandonner l'empire d'Occident.

Le siége traînant en longueur, on découvrit dans le camp d'Alaric une intelligence du général Valens avec les assiégés. Valens fut mis à mort. Le roi des Goths, pour ne pas perdre de temps devant Ravenne, laissa dans ses lignes une partie de son armée, et marcha avec l'autre à la conquête des villes de l'Emilie qui refusoient de reconnoître Attale. Il les emporta toutes, à l'exception de Boulogne, dont il leva le siége après plusieurs jours. Il passa en Ligurie, qu'il soumit au nouvel empereur. Cependant on apprit en Italie le succès d'Héraclien en Afrique. Le vainqueur envoyoit de l'argent à Honorius, et continuoit d'arrêter les convois à Carthage; en sorte que Ravenne assiégée, ayant la mer libre, souffroit moins que la ville de Rome. L'empereur distribua l'argent à ses soldats, et leur inspira par cette libéralité de l'attachement pour lui et du courage. A la nouvelle de la défaite de Constantin, Jove traita fort mal en plein conseil les ministres d'Attale, et dit hautement que l'Afrique étoit perdue pour jamais, si l'on n'y envoyoit promptement un corps considérable de Goths. Sur quoi Attale, emporté de colère, protesta que jamais il ne se fieroit à des barbares pour une conquête de cette importance; et sur-le-champ il fit partir pour l'Afrique un corps de Romains aussi foible que le premier. Cette conduite insensée acheva de convaincre Alaric qu'Attale, loin d'être entre ses mains un

instrument utile, n'étoit qu'un obstacle au succès de ses affaires. Jove, de son côté, sentant qu'il avoit pris un mauvais parti, par une seconde trahison, se retourna vers son maître légitime; il fut le premier à conseiller au roi des Goths d'abandonner cette vaine idole qui n'étoit propre qu'à troubler les opérations. Il lui persuada même qu'Attale étoit son ennemi secret, et que s'il se voyoit une fois solidement établi, il ne manqueroit pas de faire périr son bienfaiteur et toute la nation. Ces réflexions, jointes aux mécontentemens d'Alaric et au mépris qu'il avoit conçu pour Attale, déterminèrent le roi des Goths à lever le siége de Ravenne, et à renouer la négociation avec l'empereur. La saison de l'hiver déjà avancée lui servit de prétexte : il se retira à Rimini.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

HONORIUS, THÉODOSE II.

An. 410. Oros. l. 7, c. 42. Prosp. chr. Idac. Fast. Marcel. chr. Cassiod. chr.

L'ANNÉE 410 auroit été la dernière de l'empire d'Occident, si Alaric eût su conserver et affermir ses conquêtes comme il savoit conquérir. Honorius, renfermé dans Ravenne, et prêt à fuir en Orient à la première alarme, étoit si peu assuré de son état, qu'il ne nomma de consul pour l'Occident ni cette année ni la suivante. Varane, nommé en Orient, fut le seul conseil légitime en 410, et le jeune Théodose pour la quatrième fois en 411. Tertulle, qui portoit le titre de consul dans le parti d'Attale, ne fut reconnu que dans Rome, et seulement autant de temps qu'Attale fut maître de cette ville. Il tomba bientôt avec le fantôme auquel il étoit attaché. Il commença cependant avec faste l'exercice de son consulat. Le sénat s'étant assemblé le premier janvier selon la coutume, Tertulle, environné de toute la pompe consulaire, lui adressa la parole en ces termes: *Pères conscrits, je vous parle aujourd'hui en qualité de consul et de pontife; je possède déjà la première de ces dignités; j'y vais bientôt réunir l'autre.* Le reste de son discours répondoit à ce début ridicule; il s'annonçoit comme le vengeur des dieux et le réparateur de leurs autels et de leurs temples.

Zos. l. 6. Olympiod. Soz. l. 9, c. 8, 9. Philost. l. 12, c. 3, et ibi God.

Il ne falloit qu'un souffle d'Alaric pour abattre cette vaine grandeur, ce qui ne tarda pas d'arriver. Héraclien, arrêtant les convois d'Afrique, réduisoit Rome à une disette encore plus extrême que celle qu'elle avoit éprou-

vée pendant le siége. Les monopoleurs serroient le peu de blé qui restoit pour le vendre au prix qu'exigeoient leur avarice homicide. Enfin la famine devint si insupportable, que, dans les jeux du Cirque, le peuple, désespéré, s'écria d'une voix unanime : *Qu'on mette en vente la chair humaine, et qu'on en taxe le prix.* Attale, apprenant ces horreurs, partit du camp d'Alaric et revint à Rome. Il assembla le sénat. Presque tous les sénateurs pensoient que le remède à leurs maux ne pouvoit venir que de l'Afrique; on proposoit de nouveau d'y envoyer Druma avec ses Goths. Attale, appuyé d'un petit nombre, persistoit dans son premier avis. Enfin Alaric, irrité de cette opiniâtreté injurieuse, animé encore par les conseils de Jove, fit revenir Attale à Rimini; et l'ayant conduit hors de la ville à la vue de tout le peuple, il lui ôta le diadème, le dépouilla de la pourpre, et renvoya tous ces ornemens à l'empereur. Il voulut bien cependant ne pas abandonner ce misérable, ni son fils Ampélius. Entre les conditions de son accommodement avec Honorius, il demandoit qu'on leur conservât la vie, et il les retint dans son camp en attendant la conclusion du traité. La chute d'Attale n'affligea que les païens et les ariens de Rome.

Proc. Vand. l. 1, c. 2. Pagi ad Baron.

Par sa disposition, les officiers qu'il avoit nommés perdoient leurs emplois et leurs titres. Rome ne tarda pas de rentrer sous l'obéissance de son maître légitime. Elle protesta contre tout ce qui s'étoit passé dans son enceinte pendant la tyrannie d'Attale. Par une loi du douzième de février, Honorius déclara que les officiers qui avoient abandonné Attale avant sa déposition conserveroient le rang qu'ils avoient reçu de leur prince légitime, mais que ceux qui ne s'étoient séparés du tyran qu'après sa disgrâce resteroient privés de leurs emplois. Tout sembloit disposé à la paix. Alaric s'étoit avancé jusqu'à trois lieues de Ravenne; Honorius, de son côté, avoit oublié le serment qu'il avoit fait de ne jamais

Zos. l. 6. Olympiod. Soz. l. 9, c. 8, 9. Philost. l. 12, c. 3. Cod. Theod. l. 9, tit. 38, leg. 11.

traiter avec Alaric, et les conférences étoient ouvertes entre le roi des Goths et les commissaires de l'empereur, lorsque, pour le malheur de Rome, il survint un nouveau contre-temps qui renversa toutes ces espérances. L'impétueux Sarus s'étoit, depuis la mort de Stilicon, retiré dans le Picénum avec ses aventuriers, au nombre de trois cents hommes. Haïssant Alaric autant qu'il méprisoit Honorius, il couroit le pays, incommodant également les deux partis par ses attaques et par ses pillages. Ataulfe l'étant allé chercher avec toutes ses troupes, Sarus, hors d'état de tenir contre des forces trop supérieures, prit le parti de rejoindre Honorius. Comme il se persuadoit qu'une réconciliation entre les Romains et les Goths ne pouvoit que lui être funeste, il ne cessoit de crier qu'il étoit honteux de marchander les bonnes grâces d'un ennemi qui ne méritoit que vengeance. Voyant que ses discours n'étoient pas écoutés, il prit sur lui le soin de rompre les conférences; et, étant sorti de Ravenne à la tête de sa troupe, il vint fondre sur un quartier du camp d'Alaric, et tailla en pièces un grand nombre de Goths.

Oros. l. 7, c. 39. 42. Hier. ep. 16. Soz. l. 9, c. 9. Olympiod. Baronius.

Cette perfidie fut suivie d'une prompte et terrible vengeance. Alaric prit sur-le-champ le chemin de Rome. Il rendit le titre d'empereur à Attale, qui servoit de jouet à sa politique, et le lui ôta devant Rome, quand il vit que les Romains ne se laissoient plus amuser par cette comédie, et qu'ils refusoient d'ouvrir leurs portes. Le bruit de la marche d'Alaric renouvela ou fit inventer une prédiction qui annonçoit la prise de Rome pour cette année. Beaucoup de chrétiens se retirèrent de la ville, après avoir distribué tous leurs biens aux pauvres. On ignore les circonstances du siége, qui fut assez long. On sait seulement qu'Alaric étant maître de Porto depuis l'année précédente, la famine, qui étoit déjà extrême avant l'arrivée des Goths, porta les habitans aux plus cruelles extrémités.

Enfin Alaric entra dans Rome le 24 août, pendant la nuit. La plupart des auteurs conviennent qu'elle lui fut livrée par trahison; mais les historiens les plus dignes de foi ne donnent sur ce sujet aucun éclaircissement, et les autres ne débitent que des fables dépourvues de vraisemblance. Quelques-uns en accusent Faltonia Proba, veuve de Probe, ce célèbre préfet du prétoire: ils racontent que cette dame, touchée de compassion pour les habitans que la faim réduisoit à se dévorer les uns les autres, fit pendant la nuit ouvrir les portes de la ville par ses esclaves. Mais il faudroit des témoignages plus assurés pour imputer un crime de cette nature à une femme aussi illustre par sa vertu que par sa naissance; et le sort qu'elle éprouva après la prise de Rome suffit pour la justifier. Alaric, naturellement porté à la douceur, permit à ses soldats de piller la ville; mais il leur recommanda d'épargner le sang des hommes et l'honneur des femmes; il leur défendit de brûler les édifices consacrés au culte de la religion; et comme Romulus, pour peupler Rome, y avoit établi un asile, Alaric, en la saccageant, en ouvrit deux pour soustraire à la fureur des soldats les déplorables restes des habitans: il déclara que l'église de Saint-Pierre et celle de Saint-Paul seroient respectées comme un refuge inviolable. Il avoit choisi ces deux églises, non-seulement par vénération pour ces deux fondateurs de Rome chrétienne, mais aussi parce qu'étant les plus spacieuses, elles pouvoient sauver un plus grand nombre de malheureux.

Oros. l. 2, c. 19; l. 7, c. 37, 39, 40.
Hier. ep. 8, 12, 16, 154.
Idac. chron.
Olympiod.
Soz. l. 9, c. 9, 10.
S. Aug. civ. l. 1, c. 1, 4, 7, 16, 32, 33, 34.
Lib. 3, c. 29.
Lib. 5, c. 23.
Idem, sermo de romanæ urbis excidio.
Rutil. itin. l. 1.
Philost. l. 12, c. 3.
Marc. chr.
Proc. Vand. l. 1, c. 2.
Jorn. de reb. get. c. 30.
Cedr. p. 335.
Cassiod. Var. l. 12, ep. 20.
Isid. chron. goth.
Baronius.
Pagi ad Baron.
Sigon. imp. occid. l. 10.
Norif. hist. pelag. l. 1, c. 3.
Bargæus, de ædificiorum urbis Romæ eversoribus.
Till. vie de S. Augustin, art. 185, 186.
Fleury, hist. ecclés. l. 22, art. 21.

Ces ordres, laissant un libre cours à l'avarice, mettoient un frein à la cruauté. Mais quels ordres pourroient contenir des vainqueurs féroces dans l'ivresse du pillage? Les Goths répandus dans Rome saccagèrent les maisons; ils mirent le feu à celles qu'on tenoit fermées, et, s'y jetant au milieu des flammes, non contens des richesses qu'ils trouvoient sous leurs mains, ils supposoient qu'on leur en céloit plus qu'il n'en paroissoit, et n'épargnoient ni

les menaces ni les tourmens pour forcer les possesseurs à livrer ce qu'ils avoient et ce qu'ils n'avoient pas. La famine avoit par avance ravagé la ville ; il y avoit peu de maisons qui ne fussent en deuil, et qui n'offrissent aux yeux du soldat barbare des cadavres ensevelis. Ce spectacle n'attendrissoit pas ces cœurs impitoyables : des femmes, des enfans furent égorgés sur les corps de leurs maris et de leurs pères. La brutalité ne respecta que les femmes et les filles qui s'étoient réfugiées dans les églises. Le fracas des maisons que l'embrasement détruisoit, les insultes, les cris, l'épouvante, la fuite, répandoient une affreuse confusion : les flammes qui dévoroient une partie de la ville éclairoient toutes ces horreurs ; et comme si le ciel se fût armé de concert pour châtier cette métropole de l'idolâtrie, un furieux orage se joignit aux ravages des Goths ; la foudre écrasa plusieurs temples, fondit les lambris d'airain, réduisit en poudre ces statues autrefois adorées que les empereurs chrétiens avoient conservées pour la décoration de la ville.

Cependant le respect des Goths pour la sainteté du christianisme épargna beaucoup de sang aux Romains. La fureur des ennemis s'arrêtoit aux portes des saints lieux : elle n'osoit franchir ces bornes sacrées ; les Goths eux-mêmes y conduisoient ceux qu'ils vouloient sauver du massacre. Si quelques églises furent embrasées, ce ne fut que par la communication des flammes qui consumoient les maisons voisines ; et la religion, selon son divin privilége, se soutint avec gloire au milieu de tant de ruines. Un officier goth, étant entré dans une maison qui servoit de dépôt à l'église de Saint-Pierre, et n'y trouvant qu'une femme avancée en âge, lui demanda si elle avoit de l'or et de l'argent : *J'en ai beaucoup*, lui répondit-elle sans se déconcerter, *et je vais l'exposer à vos yeux*. Elle étala en même temps un grand nombre de vases précieux ; et comme le barbare étoit étonné de trouver tant de richesses entre les mains d'une femme

qui n'annonçoit rien de distingué : *Ces vases*, dit-elle, *appartiennent à Saint-Pierre ; prenez-les, si vous l'osez : comme je ne puis les défendre, je vous les abandonne, vous en rendrez compte à celui qui en est le maître.* Le barbare, n'osant toucher à ce dépôt sacré, envoya demander les ordres du roi. Alaric ordonna de faire porter tous ces vases à la basilique de Saint-Pierre, sous une escorte assez forte pour en assurer le transport, et d'y conduire en même temps cette femme et tous les chrétiens qui se joindroient à elle. La maison étoit fort éloignée de la basilique. Ce fut un spectacle aussi suprenant que magnifique de voir une longue suite de soldats qui, tenant d'une main l'épée nue, et soutenant de l'autre les vases précieux qu'ils portoient sur leurs têtes, marchoient avec une contenance respectueuse au travers du bouleversement et du désordre, et formoient une file éclatante, comme un rayon de soleil qui perce un noir orage. Les chrétiens accouroient de toutes parts, et se joignoient à cette escorte, chantant des hymnes de concert avec les barbares. Plusieurs païens se mêloient avec eux pour sauver leur vie ; et dans cette procession militaire tout avoit l'air d'un triomphe : c'étoit en effet la piété des Goths qui portoit les dépouilles de leur avarice vaincue. Après avoir ainsi traversé toute la ville, ils arrivèrent à la basilique, où les vases et ceux qui les accompagnoient furent mis en sûreté.

Les femmes chrétiennes semblèrent alors avoir recueilli le courage que les hommes avoient perdu. Marcelle, illustre par sa vertu et par sa noblesse, veuve depuis soixante-dix ans, occupoit une maison sur le mont Aventin. Elle y vivoit dans la prière et dans la méditation des saintes Écritures avec une jeune fille fort belle, nommée Principie, qu'elle formoit à la piété. Plusieurs soldats, étant entrés chez elle, lui demandèrent son or. Elle leur répondit avec un visage intrépide qu'elle l'avoit distribué aux pauvres, et qu'elle ne s'étoit réservé que la

tunique dont elle étoit couverte. Les barbares, persuadés que cette pauvreté apparente n'étoit qu'un déguisement, la chargèrent de coups. Insensible à la douleur, elle leur demanda pour unique grâce de ne la pas séparer de cette jeune fille, que sa beauté exposoit à des insultes plus cruelles que la mort. Cette fermeté toucha des cœurs que les larmes n'auroient pas attendris; ils la portèrent avec Principie à la basilique de Saint-Paul. Marcelle avoit conservé l'honneur de sa compagne; une autre femme sauva le sien propre par un courage héroïque. Un jeune officier, épris de la beauté d'une Romaine, après avoir mis tout en œuvre pour la faire consentir à ses désirs, lui présenta l'épée nue; et, comme s'il eût voulu lui abattre la tête, il lui fit une légère blessure pour la réduire par la crainte de la mort. Mais cette femme généreuse, loin de s'effrayer du sang dont elle se voyoit trempée, présentant le col à l'ennemi : *Recommence*, dit-elle, *et songe à mieux frapper; je suis résolue à perdre la vie plutôt que l'honneur.* L'épée tomba des mains du barbare; la rage fit place à l'admiration; il conduisit sa captive à l'église de Saint-Pierre, et la recommanda aux gardes, leur donnant six pièces d'or, avec ordre de ne la remettre qu'entre les mains de son mari.

C'est ainsi que Rome, onze cent soixante et trois ans après qu'elle eut été fondée, perdit en un jour cet eclat qui la rendoit la première ville de l'univers. Alaric ne la détruisit pas. Elle avoit, lorsqu'il y entra, vingt et un milles de circuit; cette enceinte subsista, mais elle renferma beaucoup de ruines. Il est vrai que les Goths épargnèrent les édifices publics. Soixante ans après, du temps de Cassiodore, c'est-à-dire après deux autres saccagemens dont le Vandale Genséric et le Suève Ricimer furent les auteurs, on y voyoit encore le Cirque, les thermes, les aquéducs, les théâtres en leur entier. Alaric sauva beaucoup plus de Romains qu'il n'en fit

périr; il n'y eut presque aucun sénateur qui perdit la vie, si ce n'est qu'il fût méconnu. Saint Augustin et Orose assurent que les désastres de Rome en cette conjoncture ne sont point comparables à ceux qu'elle avoit éprouvés, soit dans l'irruption des Gaulois, soit dans les massacres des guerres civiles, soit dans l'incendie de Néron. Mais, du temps d'Alaric, l'empire étoit desséché et caduc : il n'avoit plus cette sève vigoureuse ni ce ressort qui lui avoit autrefois rendu ses forces. La majesté du nom romain fut à jamais flétrie. Rome subsista dans son étendue; mais ce ne fut plus, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qu'un grand cadavre : et quoiqu'elle se repeuplât bientôt, et qu'en un seul jour on y vît rentrer quatorze mille personnes, cependant, une fois humiliée par Alaric, elle devint le jouet et la proie des barbares. Après avoir perdu sa grandeur et ses richesses, elle ne conserva que son orgueil et son luxe, vaine écorce de la richesse et de la grandeur. On ne dit point ce qu'Honorius faisoit à Ravenne pendant le siége et le saccagement de Rome, et il n'est pas difficile de croire qu'il ne faisoit rien. Procope raconte à ce sujet que l'eunuque qui avoit soin de la volière de l'empereur étant venu lui annoncer que Rome étoit perdue : *Comment cela se peut-il?* répondit le prince tout alarmé; *il n'y a qu'un moment que je lui ai donné à manger dans ma main.* Il avoit une poule d'une beauté singulière, qu'il aimoit et qu'il avoit nommée *Rome.* L'auteur ajoute que, l'eunuque lui ayant fait entendre qu'il parloit de la ville, et non pas de la poule, le prince se rassura et fut aussitôt consolé. Le crédit qu'a trouvé un conte si peu vraisemblable, répété par tous les écrivains des siècles suivans, marque du moins quelle idée ce prince a laissée de lui-même à la postérité.

Un trait plus certain et digne de remarque, c'est que les païens, qui n'avoient conservé leur vie qu'en se disant chrétiens ou en se réfugiant dans les églises, furent

S. Aug. civ. l. 1, *c.* 1. *Oros. l.* 1, *c.* 1.

Bossuet, explic. de l'Apoc. c. 4.

assez aveugles et assez ingrats pour accuser la religion chrétienne d'être cause des malheurs de l'empire : ils publièrent que Rome n'avoit succombé sous les efforts des barbares que parce qu'elle avoit perdu ses défenseurs en perdant ses idoles. Saint Augustin réfuta ces blasphèmes dans plusieurs sermons : ce fut dans ce dessein qu'il composa son admirable ouvrage *de la Cité de Dieu*, et qu'Orose, disciple de ce grand évêque, écrivit un abrégé de l'histoire universelle. M. Bossuet, évêque de Meaux, a suivi les mêmes traces en ces derniers temps : il a montré dans un ouvrage célèbre que Dieu se servit du bras d'Alaric pour achever de terrasser l'idolâtrie, et pour venger le sang de tant de martyrs dont Rome s'étoit abreuvée.

Hieron. ep. 8, 12. Rutil. itin. l. 1. Aug. civ. l. 1, c. 32, 33.

Les approches d'Alaric avoient fait prendre la fuite à un grand nombre de Romains. Il s'en échappa encore pendant le saccagement de la ville. L'Orient, l'Egypte, l'Afrique, furent peuplés de fugitifs, et tous les rivages de la Méditerranée se virent couverts des débris de ce grand naufrage. Saint Jérome interrompit ses études pour soulager par ses aumônes et consoler par ses larmes une foule de personnes de l'un et de l'autre sexe qui venoient chercher un asile à Béthléem dans le berceau du christianisme, et les saints lieux de la Palestine furent changés en autant d'hôpitaux remplis de misère et d'indigence. Plusieurs Romains se retirèrent dans les îles de la mer de Toscane, et surtout dans celle d'*Igilium*, aujourd'hui Giglio. Quoiqu'elle ne fût qu'à deux lieues du continent, et que les Goths fissent des descentes dans les autres îles, toujours repoussés par les vents, ils ne purent aborder à celle-ci. L'Afrique sembloit être la retraite la plus assurée : aussi ceux qui avoient pu emporter une partie de leurs richesses s'empressèrent-ils de s'y rendre ; mais ils y trouvèrent un maître plus barbare que celui qu'ils fuyoient. Héraclien, comte d'Afrique, étoit avare, cruel, plongé dans le vin et dans la dé-

bauche. Il profita du malheur des fugitifs pour assouvir son avarice. Il enlevoit les filles les plus nobles des bras de leurs mères pour les vendre à des marchands syriens, les plus avides de tous les hommes. Ni les pupilles, ni les veuves, ni les vierges consacrées à Dieu ne pouvoient sans argent obtenir de protection ni de justice. Faltonia Proba s'étoit retirée en Afrique avec sa famille : il fallut abandonner à ce tyran brutal et impitoyable ce qui lui restoit de ses biens pour sauver l'honneur de sa fille Julienne et de sa petite-fille Démétriade. Il est vrai que de ces fugitifs il y en avoit peu qui méritassent une véritable compassion : bien différens de leurs ancêtres, que la honte d'une défaite plongeoit dans une morne et profonde tristesse qui ne se dissipoit que par la victoire, l'humeur frivole et légère de ceux-ci leur faisoit oublier leur patrie dès qu'ils l'avoient perdue de vue. Ceux qui arrivèrent à Carthage coururent aussitôt au théâtre; et, prenant parti dans les diverses factions qui partageoient les spectateurs, ils remplissoient la ville de trouble et de désordre.

Alaric, étant maître de Rome, ne fit rien de ce qu'il avoit à faire. Il devoit s'assurer par sa présence la possession de cette ville; ou, s'il la quittoit pour conquérir le reste de l'Italie, il étoit de la prudence d'y laisser garnison, et de marcher d'abord contre Honorius qui trembloit dans Ravenne. Mais, autant qu'on en peut juger par les événemens, ce guerrier ne se proposoit que le pillage de l'Italie et de la Sicile : son dessein étoit de passer en Afrique; c'étoit là qu'il méditoit de fixer ses conquêtes et d'établir sa nation. Outre que cette contrée étoit plus vaste et plus fertile, les Romains n'y avoient que peu de forces, qui, une fois perdues, ne pourroient que très-difficilement se réparer. Une bataille gagnée le rendoit paisible possesseur de tout le pays. Dans cette pensée, il abandonna Rome trois jours après qu'il y fut entré, et prit la route de la Sicile. Il

Oros. l. 7, c. 40. Olympiod. Aug. civ. l. 1, c. 10, 14. Idac. chron. Philost. l. 12, c. 3. Jorn. de reb. get. c. 30. 31. Baronius. Till. vie de S. Paulin, art. 44.

emmenoit avec lui grand nombre de prisonniers, et entre autres Placidie, sœur d'Honorius, à laquelle il faisoit rendre tous les honneurs dus à sa naissance. Ravageant tout sur son passage, il arriva devant Nole, qu'il assiégea : elle fut prise et saccagée. Saint Paulin, son évêque, ne fut pas tourmenté pour être forcé de découvrir son or et son argent ; les Goths eux-mêmes savoient que ce saint prélat n'avoit d'autre trésor que le sein des pauvres. Alaric, ayant traversé la Lucanie et le pays des Brutiens, pilla et brûla la ville de Rhége. Alors, chargé des dépouilles de toute l'Italie, ayant devant ses yeux la Sicile, d'où il espéroit encore un riche butin, il fit construire à la hâte des bâtimens légers, dans lesquels il embarqua une partie de ses troupes pour tenter le passage. A peine eut-on levé l'ancre, qu'une horrible tempête, se levant tout à coup, submergea ou fracassa toute cette flotte à la vue d'Alaric qui se désespéroit sur le rivage. Mortellement affligé de ce désastre, il se retira à Cosence pour délibérer sur ce qu'il avoit à faire. Mais la mort vint renverser tous ses projets : il fut emporté par une maladie en peu de jours, et laissa sa couronne à son beau-frère. Les Goths le pleurèrent comme le héros de leur nation; et, suivant la coutume des barbares du nord qui cachoient avec soin les tombeaux des hommes extraordinaires, ils détournèrent le cours d'une petite rivière près de Cosence; et ayant creusé dans son lit une fosse profonde, ils y déposèrent le corps d'Alaric avec quantité de richesses, comblèrent la fosse, et firent reprendre aux eaux leur cours naturel. Pour s'assurer du secret, on égorgea les prisonniers qui avoient été employés à ce travail.

Cod. Theod. l. 9, tit. 38, leg. 12. Lib. 11. tit. 28, leg. 5, 6, 7, 12.

Pendant le siége de Rome, lorsque Attale eut été une seconde fois dépouillé de la pourpre, Honorius accorda une amnistie générale à tous ceux qui avoient servi le tyran. Comme il avoit le plus grand intérêt à la conservation de l'Afrique, il eut soin de ménager l'affection

des Africains en leur remettant tout ce qu'ils devoient au fisc des années précédentes. Les provinces d'Italie qui avoient été ravagées par Alaric furent aussi dans la suite soulagées par la remise de la plus grande partie des impositions.

Constantin avoit promis à Honorius de venir en Italie le secourir contre les Goths. Il y vint en effet avec une armée pendant le siége de Rome; mais c'étoit à dessein de dépouiller Honorius de ce qui lui restoit. Il avoit mis dans ses intérêts Allobic, commandant de la garde, qui, étant dévoué à Jove, trahissoit aussi l'empereur. Constantin, ayant traversé les Alpes cottiennes dans l'endroit qu'on nomme aujourd'hui le pas de Suze, s'avança jusqu'à Verone; et, comme il étoit prêt à passer le Pô pour s'approcher de Ravenne, il apprit la mort d'Allobic. Honorius, averti de la perfidie de ce traître, qui avoit déja mérité son indignation par le massacre d'Eusèbe, l'avoit fait tuer sur-le-champ. Cette nouvelle arrêta Constantin, qui comptoit sur ses intelligences avec Allobic plus que sur ses propres forces. Il reprit le chemin de la Gaule, et rentra dans Arles, où son fils Constant vint en même temps le joindre.

Soz. l. 9, c. 12. Olympiod. Till. Honor. art. 45.

Géronce, devenu mortel ennemi de Constantin, passa les Pyrénées, et vint lui faire la guerre en Gaule, d'où il espéroit le chasser, comme il avoit chassé Constant de l'Espagne. Constantin dépêcha aussitôt le général Edobinc pour aller au-delà du Rhin chercher de nouveaux secours chez les Francs et les Allemands. Il envoya son fils Constant à Vienne pour garder cette place et mettre à couvert les villes situées le long du Rhône. Géronce marcha droit à Vienne, y entra, soit par force, soit par trahison, fit couper la tête à Constant, et vint assiéger Constantin dans Arles.

Soz. l. 9, c. 13. Olympiod. Oros. l. 7, c. 42. Marc. chr.

La division qui régnoit entre ces rebelles fournissoit à l'empereur une occasion de recouvrer la Gaule. Il donna le commandement des troupes à Constance.

An. 411. *Oros. l. 7, c. 42. Olympiod.*

Soz. l. 9, c. 16. Prosp. chr. Vales. rerum fr. l. 3.

Ce nouveau général*, qui du rang de simple officier s'éleva jusqu'à l'alliance de son maître, dont il partagea la puissance et les titres, mériteroit d'être mieux connu. L'histoire ne dit rien de lui qu'au moment qu'elle le montre à la tête des armées. On sait seulement qu'il étoit Illyrien, et qu'il s'étoit avancé dans les emplois militaires sous le règne du grand Théodose. Les traits de son visage étoient nobles et majestueux; il avoit de grands yeux, la tête élevée et le front large : en public son air avoit quelque chose de rude et de triste, quoiqu'en particulier il fût affable, civil, enjoué. On dit qu'il aimoit les plaisirs de la table, et qu'il s'y livroit un peu trop volontiers. D'ailleurs il étoit actif, plein de courage, également capable des affaires de la guerre et de celles du gouvernement. Il méprisa l'argent jusqu'à son mariage avec Placidie, qui lui apprit trop à l'estimer.

Depuis qu'Honorius étoit sur le trône, les armées n'avoient été commandées que par des étrangers qui, n'étant attachés à l'empire par aucun lien naturel, ne servoient que leur fortune. Dès que Constance fut à la tête des troupes, on sentit combien il étoit avantageux d'avoir un général qui n'eût point d'intérêt séparé de celui de l'état. Il partit pour la Gaule, et il ne tint pas à Honorius que ses talens ne devinssent inutiles. Il lui donna un collègue : ce fut un officier goth nommé Ulphilas. Mais, heureusement pour l'empire, cet officier fut assez sensé pour reconnoître dans Constance une capacité supérieure, et assez généreux pour sacrifier au bien public tout sentiment de jalousie en se comportant comme lieutenant de celui dont il étoit le collègue : mérite plus rare et plus profond que la supériorité du génie.

Oros. l. 7, c. 42. Olympiod. Soz. l. 9, c. 13.

Dès que Constance parut devant Arles, où Géronce tenoit Constantin assiégé, la plupart des soldats de Géronce, mécontens de la dureté de son commandement,

l'abandonnèrent pour se ranger sous les étendards de Constance. Géronce, effrayé de cette désertion, leva le siége et s'enfuit en Espagne avec le peu de soldats qui lui étoient demeurés fidèles. Ils ne le furent pas long-temps : leur général fugitif ne leur parut digne que de mépris ; ils résolurent de s'en défaire, et vinrent pendant la nuit pour forcer la maison où il s'étoit logé. Géronce, sans autre secours que celui de ses domestiques, se défendit courageusement ; il tua à coups de traits plus de trois cents soldats. Enfin, les traits lui ayant manqué, ses esclaves se sauvèrent en se glissant en bas avec des cordes. Il se seroit échappé avec eux, s'il eût pu se résoudre à abandonner sa femme Nonniqnie. Il ne resta auprès de lui qu'un esclave, Alain de nation, résolu de périr avec son maître. Au point du jour, les soldats ayant mis le feu à la maison, Géronce coupa la tête à son esclave, et s'alloit donner la mort à lui-même, lorsque sa femme, se jetant à son cou et le baignant de ses larmes, lui demanda pour dernière grâce de ne le pas laisser à la merci des rebelles. Elle porte en même temps sur son sein la pointe de l'épée, et aide la main de son mari à la plonger tout entière. Géronce, l'ayant retirée du corps de sa femme, l'enfonce trois fois dans le sien ; et, craignant encore de survivre à ces blessures, il se perce le cœur d'un coup de poignard.

Maxime apprit à Tarragone la ruine de son parti. Il fut aussitôt dépouillé de la pourpre par les soldats que Géronce lui avoit laissés pour sa garde. Ces soldats furent ensuite par ordre de l'empereur transportés en Afrique, et peu de temps après rappelés en Italie. Honorius, soit par mépris, soit par un effet de clémence, sachant que Maxime n'avoit en rien contribué à sa propre élévation, et qu'il n'avoit été entre les mains de Géronce qu'un instrument inanimé, voulut bien lui laisser la vie. Ce tyran imaginaire se retira parmi les barbares, où il passa onze ans dans l'obscurité et dans

Oros. l. 7, c. 42. Olympiod. Soz. l. 9, c. 15. Prosp. chr. Marc. chr. Vales. rerum franc. l. 3.

l'indigence. Au bout de ce temps-là, à la faveur des guerres qui s'allumèrent en Espagne entre les Vandales et les Suèves, il fut tenté de reprendre la pourpre; et, s'étant rendu maître de quelques pays, il fut pris, conduit à Ravenne; et, après avoir servi de spectacle dans les jeux du Cirque, où il parut chargé de chaînes, il eut la tête tranchée avec Jovin son général.

Soz. l. 9, c. 14. Greg. Tur. l. 2, c. 9.

Après la fuite de Géronce, Constantin, assiégé par Constance, se défendoit dans l'espérance du secours qu'Edobinc devoit lui amener. On apprit que ce général approchoit avec des troupes nombreuses de Francs et d'Allemands. A cette nouvelle, les généraux d'Honorius songeoient à retourner en Italie. Mais Edobinc étoit déjà si proche, et faisoit une telle diligence, qu'il leur étoit impossible d'éviter une action avant qu'ils eussent gagné les Alpes. Ils prirent donc le parti de marcher à sa rencontre, et, ayant passé le Rhône, Constance s'arrêta avec l'infanterie pour attendre l'ennemi. Ulphilas prit les devans avec la cavalerie, et, s'étant mis en embuscade, il laissa passer les barbares. Mais, lorsque le combat fut engagé entre l'armée d'Edobinc et celle de Constance, Ulphilas vint tout à coup charger l'ennemi par-derrière. Cette attaque imprévue mit les barbares en désordre; les uns sont tués, les autres jettent bas les armes et demandent quartier. Edobinc se sauva à bride abattue dans un château éloigné, chez un de ses cliens nommé Ecdice, qui lui avoit les plus grandes obligations. Ce traître, lui ayant coupé la tête, l'apporta aux pieds de Constance, dans l'espérance d'être récompensé. Mais Constance, après l'avoir remercié du service qu'il avoit rendu à l'état, loin de satisfaire son avidité criminelle, lui ordonna de sortir de son camp, persuadé que la présence de ce monstre d'ingratitude ne pouvoit attirer que des malheurs sur lui et sur son armée.

Oros. l. 7, c. 42. Olympiod.

Constance, après sa victoire étant revenu devant Arles, pressa vivement la ville. Quoique Constantin

n'eût plus de ressources, il tint cependant encore quelque temps. Enfin, le quatrième mois du siége, le bruit s'étant répandu qu'il venoit de s'élever en Gaule un nouveau tyran qui se préparoit à combattre les Romains avec une armée formidable, Constance redoubla ses efforts et réduisit la ville à la nécessité de se rendre. Avant qu'on en ouvrît les portes, Constantin quitta la pourpre, et, pour éviter le châtiment, il se réfugia dans une église et se fit ordonner prêtre. Les habitans demandèrent le pardon pour eux, et la vie pour Constantin et pour son fils Julien; ce que les généraux romains promirent avec serment au nom de l'empereur. Mais Honorius se mit peu en peine de l'observer. On fit prendre à Constantin et à son fils le chemin de Ravenne; et, lorsqu'ils furent arrivés sur les bords du Mincius, qui passe à Mantoue, on reçut d'Honorius ordre de leur trancher la tête. L'empereur désavoua ses généraux pour venger la mort de ses deux cousins Didyme et Vérinien; mais les païens mêmes ont blâmé cette action comme un parjure. Les têtes du tyran et de son fils furent portées au bout d'une pique à Ravenne le 18 septembre, et de là envoyées à Carthage, où elles furent exposées sur des pieux hors de la ville. Carthage étoit, après Rome, la ville la plus importante de l'empire d'Occident, et c'étoit pour contenir l'Afrique dans le devoir que les empereurs, après la mort des rebelles, y faisoient porter ces marques sanglantes de leur victoire. Constantin y avoit envoyé la tête de Maxence, et Théodose celles de Maxime et d'Eugène. L'Afrique étoit alors fort agitée par les fureurs des donatistes; et ce schisme cruel, appuyé d'un grand nombre d'évêques et de partisans forcenés, faisoit craindre à Honorius quelque rébellion plus funeste et plus difficile à étouffer que celle de Constantin.

Soz. l. 9, c. 15. Idac. fast. chron. Marc. chr. Greg. Tur. l. 2, c. 9.

Le caractère propre de cette secte opiniâtre étoit l'orgueil et la violence; et l'on vit alors sensiblement

Baronius. Dupin. hist. donatist.

Till. vie de S. Augustin, art. 159, 160, et vie de S. Innocent, art. 3.

combien le faux zèle est voisin de la barbarie. Les Suèves et les Vandales n'avoient pas exercé en Espagne autant de cruautés que les circoncellions en Afrique. Ces zélateurs meurtriers inventoient tous les jours de nouveaux supplices pour tourmenter les évêques et les prêtres catholiques ; et, après avoir jeté au feu les livres saints, ils réduisoient en cendres les églises. Les gouverneurs ni les magistrats n'avoient pas assez de forces pour les contenir. A ces traitemens inhumains les évêques orthodoxes n'opposoient que la douceur et la patience ; ils proposoient vainement des conférences ; ils leur facilitoient le retour à l'église en consentant que les évêques convertis conservassent leur dignité. Tous ces ménagemens étant inutiles, ils furent obligés d'implorer la protection de l'empereur, non pour faire périr ces cruels ennemis, mais pour les mettre hors d'état de nuire. Ils employèrent la recommandation du pape Innocent, qui se porta avec ardeur à secourir l'église d'Afrique.

S. Aug. ep. 84. Hier. ep. 8. Cod. Theod. l. 16, tit. 5, leg. 38, 39, 44, 46, 51, tit. 11, leg. 2, 3. Till. vie de S. Augustin, art. 151, 157, 158, 159. Vie de S. Paulin, art. 45.

Théodose avoit imposé une amende de dix livres d'or à tout évêque hérétique qui ordonneroit un clerc, et au clerc qui seroit ordonné. Honorius étendit cette amende sur les donatistes, qui prétendoient n'être pas compris sous le nom d'*hérétiques*. Il publia un édit, qu'on appela *hénotique*, c'est-à-dire, édit d'union, par lequel il proscrivoit toutes les sectes séparées de l'église catholique. Il déclara coupables de crime capital quiconque oseroit altérer la foi, et enjoignit aux magistrats d'y tenir la main, sous peine de privation de leurs charges et d'une punition ultérieure. Il obligea à la défense des catholiques les corps de ville, et les particuliers même qui auroient des terres près des lieux où les circoncellions exerceroient quelque violence. Cécilien, alors vicaire d'Afrique, contribua beaucoup à réprimer les donatistes. L'union fut rétablie à Carthage ; mais le schisme ravageoit encore le reste de la province. La

politique lui donna même bientôt de nouvelles forces. Pendant qu'Attale formoit des entreprises sur l'Afrique, Honorius, craignant que les donatistes ne se déclarassent en sa faveur, crut devoir ménager leurs esprits. Il leur rendit leurs églises, suivant en cela les conseils de Jove, d'Héraclien et de Macrobe, proconsul de la province : celui-ci est l'auteur des Saturnales : il étoit païen. Mais, après la déposition d'Attale, l'empereur, à la requête des députés du concile de Carthage, révoqua cette indulgence par une loi plus sévère que les précédentes : il menaçoit de confiscation de biens, et même de mort, les hérétiques ou schismatiques qui oseroient tenir publiquement leurs assemblées.

Mais, comme les lois règlent les actions des hommes sans éclairer leur esprit, les évêques catholiques, désirant ardemment de désabuser le peuple donatiste, demandèrent à l'empereur une conférence avec leurs adversaires, qu'ils étoient bien assurés de confondre à la face de toute l'Afrique. Il s'agissoit de décider s'il étoit vrai, comme les donatistes le soutenoient, que l'Eglise eût péri par toute la terre, et qu'elle ne subsistât plus que dans le parti de Donat. Pour montrer l'absurdité de cette prétention, il suffisoit d'examiner ce qui s'étoit passé à la naissance du schisme; les peuples en avoient perdu le souvenir, et se laissoient abuser par les mensonges de leurs prélats. Malgré la confusion où étoient alors les affaires, Honorius accorda avec joie la demande qui lui fut faite de la conférence, protestant que l'intérêt de la religion étoit le premier de ses soins, et qu'il voyoit avec regret la division qui déchiroit l'église d'Afrique. Constance, qui commençoit à tenir le premier rang à la cour après le prince, appuya la requête des évêques catholiques, et l'empereur expédia l'ordre pour la conférence qui devoit se tenir à Carthage. Comme toute la question rouloit sur des faits, et qu'il ne s'agissoit nullement de doctrine, il nomma le secré-

Cod. Theod. l. 16, *tit.* 5, *leg.* 52, 54, 55, 56; *tit.* 11, *leg.* 3, *et ibi God.*
Oros. l. 7, *c.* 42.
S. Aug. contra Gaudent. l. 1, *c.* 19.
Idem, ep. 178.
Baronius.
Dupin, hist. donatist.
Pelag. l. 1, *c.* 4.
Till. hist. des donat. art. 78, *et vie de S. Augustin, art.* 221, 222.
Fleury, hist. ecclés. l. 22, *art.* 26 *et suiv.*

taire Marcellin pour convoquer les évêques, présider à l'assemblée, et prononcer un jugement définitif après avoir entendu les raisons des deux partis. Il ne pouvoit faire un meilleur choix : Marcellin étoit prudent, actif et très-instruit. Il se transporta en Afrique au commencement de l'année 411, et, en conséquence des ordres du prince, il fit signifier à tous les évêques, tant catholiques que donatistes, qu'ils eussent à se rendre à Carthage dans le premier de juin. Les donatistes, qui promirent de s'y trouver, furent remis en possession de leurs églises : il fut dit que, de quelque côté que fût l'avantage, on ne feroit aucun mauvais traitement aux évêques du parti vaincu, et qu'on leur permettroit de retourner en liberté dans leurs diocèses. La conférence s'ouvrit, au jour marqué, dans les thermes Gargilianes. C'étoit un sallon vaste, éclairé, frais en été, situé au centre de la ville. Il s'y trouva deux cent soixante-dix-neuf évêques donatistes, à en juger par les souscriptions; mais ils furent convaincus d'avoir souscrit pour un grand nombre d'absens : on en compta deux cent quatre-vingt-six du côté des catholiques. Ceux-ci, avant le jour de l'assemblée, avoient présenté à Marcellin un écrit par lequel ils se soumettoient à quitter leur siége épiscopal, si les donatistes pouvoient prouver que l'Eglise fût renfermée dans le parti de Donat ; et si au contraire les donatistes succomboient, et qu'ils voulussent se réunir, les catholiques offroient de partager avec eux leur titre et leurs fonctions; en sorte que dans chaque diocèse il y auroit deux évêques égaux, dont le survivant resteroit seul, et que, dans les villes où le peuple n'en voudroit qu'un, ils se démettroient tous deux pour faire place à une nouvelle élection. Afin d'éviter la confusion, on choisit dans chaque parti dix-huit évêques pour former la conférence : sept devoient disputer; sept autres étoient destinés à les aider de leur conseil, et quatre à veiller sur les greffiers chargés de

mettre par écrit toutes les paroles qui sortoient de la bouche, soit du président, soit des évêques. Jamais actes ne furent rédigés avec une si scrupuleuse exactitude. Ils sont parvenus jusqu'à nous, hors la moitié de la troisième et dernière séance, qui se tint le huitième de juin. La dispute fut très-vive : les combattans étoient l'élite de deux puissans partis, aguerris depuis un siècle par des contestations continuelles. Saint Augustin s'y distingua par sa présence d'esprit, par sa pénétration et par son savoir. Malgré les chicanes des donatistes, Marcellin, après un examen aussi attentif qu'impartial, prononça en faveur des catholiques : il déclara les donatistes auteurs du schisme; en conséquence il ordonna à tous les magistrats d'empêcher leurs assemblées; aux évêques qui demeuroient dans leur parti de remettre les églises aux catholiques; il leur laissa cependant la liberté de retourner dans leurs diocèses selon la parole qu'il leur en avoit donnée. La sentence soumettoit les donatistes à toutes les peines portées par les lois.

Cette condamnation fut pour les circoncellions un nouveau signal de massacre et de fureur. Ils tuèrent un prêtre d'Hippone; ils en traitèrent d'autres avec leur cruauté ordinaire. Marcellin, ayant fait arrêter les plus coupables, alloit les punir du dernier suplice; mais l'Eglise, selon ses anciennes maximes, croyoit que de venger la mort des martyrs, c'étoit les déshonorer. Les évêques catholiques, et surtout saint Augustin, obtinrent à force de prières la grâce des meurtriers, dont le chef étoit un évêque nommé Macrobe. Pour toute satisfaction ils demandèrent que les crimes et la conviction des donatistes fussent affichés en public. Comme la sentence de Marcellin n'avoit pas désarmé ces schismatiques, la douceur des prélats catholiques n'apaisa pas non plus leur rage invétérée. Ils continuèrent leurs violences., tandis que leurs évêques contestoient la validité du jugement par des chicanes et

des calomnies. Ayant osé en appeler à l'empereur, ils reçurent pour réponse, l'année suivante, une loi qui révoquoit toutes les grâces accordées par le passé, renouveloit toutes les peines déjà imposées, en imposoit de nouvelles, les condamnoit sans exception à des amendes proportionnées à leur rang, et les menaçoit de la confiscation de tous leurs biens, s'ils demeuroient obstinés : leurs ecclésiastiques étoient exilés séparément les uns des autres; leurs églises et les terres qui en dépendoient étoient données aux catholiques. Deux ans après ils furent déclarés infâmes, incapables de tester ni de contracter; ceux qui leur donneroient retraite furent soumis aux mêmes peines. Mais, tandis que l'Eglise s'efforçoit d'épargner le sang de ces forcenés, ils le prodiguoient eux-mêmes : un grand nombre se tuèrent de désespoir. Etant parvenus à faire périr le comte Marcellin de la manière que nous raconterons dans la suite, ils se flattèrent d'avoir anéanti par sa mort les effets de la sentence qu'il avoit prononcée contre eux : mais l'empereur déclara par une nouvelle loi, que la mort du juge ne détruisoit pas le jugement. La conférence de Carthage porta le coup mortel aux donatistes; on en lisoit les actes tous les ans pendant le carême dans les églises d'Afrique. Quoique le schisme ne fût pas alors tout-à-fait détruit, et qu'il en subsistât encore des traces dans le septième siècle, cependant il étoit déjà extrêmement affoibli, lorsque les Vandales, s'étant emparés de l'Afrique peu de temps après la mort d'Honorius, l'éteignirent presque entièrement dans cette province en mêlant le sang des donatistes avec celui des orthodoxes.

Oros. l. 7, c. 42. Olympiod. Phil. l. 12, c. 6. Idac. chron. Jornand. de reb. get. c. 32.

Ce que la religion gagnoit en Afrique tournoit à l'avantage de l'autorité impériale; mais dans la Gaule les révoltes se succédoient; et de la ruine d'un tyran on voyoit s'élever un nouvel usurpateur. Pendant que Constantin se dépouilloit de la pourpre dans la ville d'Arles, un

Gaulois nommé Jovin, le plus noble de la province, s'en revêtoit à Mayence. Son ambition fut mise en mouvement par les conseils de Goar, roi des Alains, et de Gondicaire, chef des Bourguignons, qui, ayant favorisé Constantin, craignoient le ressentiment d'Honorius. Jovin fixa son séjour à Trèves. C'étoit un homme sans mœurs et sans esprit. Comme si son pouvoir étoit déjà solidement affermi, il ne songea qu'à se livrer à la débauche. Dès les premiers jours il feignit d'être malade pour attirer chez lui les femmes de la ville. Ayant retenu la plus belle d'entre elles, épouse d'un sénateur nommé Lucius, il lui fit violence, et porta ensuite l'effronterie jusqu'à s'en vanter à son mari. Lucius avoit du crédit parmi les Francs: outré de cet affront, il les invita à venir à Trèves; et sa faction leur ayant ouvert les portes, la ville fut saccagée. Jovin, qui seul méritoit de périr, trouva moyen de se sauver.

De gestis fr. c. 6. Pagi ad Baron. Alsat. illustr. t. 1, p. 429.

Dans les premiers jours de l'année suivante il vit arriver en Gaule un guerrier qui ne pouvoit être pour lui qu'un ami très-incommode, ou un ennemi très-redoutable. Ataulfe avoit succédé à Alaric, et il méritoit de le remplacer. Il étoit de petite taille, mais beau et bien fait, de beaucoup d'esprit, ne craignant pas la guerre et aimant la paix. Il racontoit lui-même dans la suite, qu'après la mort d'Alaric, ayant l'esprit rempli des vastes projets de son prédécesseur, il avoit d'abord conçu le désir d'abattre entièrement la puissance, et de détruire même le nom des Romains; qu'il se flattoit que, l'empire ayant changé de face entre ses mains, le nom d'Ataulfe deviendroit aussi célèbre que celui de César Auguste; mais qu'après de mûres réflexions, il avoit reconnu que les Goths étoient encore trop barbares pour se plier au joug des lois, et qu'un état ne pouvant se soutenir sans lois, il perdroit sa nation, même en la rendant maîtresse des autres; qu'il avoit donc pris le parti d'employer ses forces non à détruire, mais à rétablir;

AN. 412. *Oros. l. 7, c. 43. Olympiod. Prosp. chr. Cassiod. chron. Soz. l. 9, c. 15. Proc. Vand. l. 1, c. 2. Jorn. de reb. get. c. 31.*

et que, faute de pouvoir acquérir la gloire de fonder un nouvel empire, il s'étoit borné à celle d'en relever un ancien qui tomboit en ruine. Une passion plus forte dans un jeune prince que les motifs de politique lui inspiroit encore des ménagemens en faveur d'Honorius. Il aimoit Placidie, et de sa captive il désiroit en faire son épouse. Mais, comme il avoit un cœur honnête et généreux, il vouloit auparavant gagner celui de la princesse. Sur ce plan, il cherchoit à procurer à sa nation un établissement qui coûtât peu à l'empire. Une grande partie de la Gaule étoit déjà perdue pour les Romains; elle étoit possédée par des barbares ou par de foibles tyrans; il résolut de s'y retirer avec son armée. Il séjourna donc quelque temps en Italie pour y faire reposer ses troupes sans leur permettre de nouveaux ravages : il se contenta d'exiger des contributions, et entama dès-lors ses négociations avec Honorius.

Comme elles traînoient en longueur, il passa en Gaule avec Attale, qui d'empereur étoit devenu courtisan du roi des Goths. Ce fut par son conseil qu'Ataulfe alla trouver Jovin pour lui offrir son appui et partager avec lui la possession de la Gaule. Jovin, sentant le danger d'une alliance si inégale qu'il n'osoit refuser, ne put s'empêcher de témoigner à Attale, en termes couverts, combien il lui savoit mauvais gré de ce prétendu service. Ataulfe l'entendit, et ce fut le premier sujet de sa haine contre Jovin. Il en survint bientôt un autre. Sarus, irrité du meurtre d'un de ses officiers nommé Bellerid, et n'ayant pu en obtenir satisfaction, avoit renoncé au service d'Honorius, et venoit en Gaule se donner à Jovin. Ataulfe, son ennemi personnel, ayant appris qu'il approchoit, marcha à sa rencontre avec un corps de dix mille Goths. Quoique Sarus n'eût à sa suite que dix-huit ou vingt soldats, il se défendit avec une valeur héroïque; il abattit à ses pieds un grand nombre d'ennemis; étant resté seul, il combattit encore long-temps,

jusqu'à ce qu'enfin, épuisé de fatigue, couvert de blessures et accablé par le grand nombre, il fut pris et mis à mort.

Par la prise d'Arles, et par la défaite du parti de Constantin, la Narbonnoise et les provinces voisines étoient rentrées sous la domination romaine. Un Gaulois nommé Dardane résidoit en ce pays avec le titre de préfet du prétoire des Gaules. Saint Augustin et saint Jérôme disent beaucoup de bien de ce personnage, et saint Sidoine Apollinaire beaucoup de mal. Les deux premiers étoient contemporains, mais vivoient dans des pays fort éloignés. Sidoine, quoiqu'il ne soit né que dix-huit ans après la préfecture de Dardane, étoit sans doute mieux instruit du caractère de ce magistrat, parce qu'il habitoit dans le même pays, et qu'il trouvoit dans sa famille une tradition récente des événemens de ce temps-là. Il fait en deux mots un portrait fort désavantageux de Dardane, en disant qu'il réunissoit en lui seul tous les vices des divers tyrans qui avoient envahi la Gaule sous le règne d'Honorius. On lui doit cependant des éloges pour un service important qu'il rendit à la province. Une inscription gravée sur un roc près de Sistéron, sur la gauche de la Durance, nous apprend qu'après avoir fait couper ce roc pour y pratiquer un chemin, il fit bâtir en ce lieu, qui lui appartenoit, un château nommé *Théopolis*, pour servir de retraite et de forteresse aux habitans des environs. Ce lieu, qui n'est plus qu'un hameau, porte encore le nom de *Théoux*. Névia Galla, femme de Dardane, et son frère Claudius Lépidus, qui avoit été gouverneur de la première Germanie, contribuèrent à la dépense de ce grand ouvrage. Ce préfet étoit, selon les apparences, le lien de correspondance entre Honorius et Ataulfe. Son esprit adroit et insinuant contribua beaucoup à détacher le roi des Goths des intérêts de Jovin.

Hieron. ep. 129. *Sidon, l.* 5, *ep.* 9, *et ibi not. Sirmondi.* *Lacarry, hist. gall. p.* 119. *God. ad cod. Theod. t.* 4, *p.* 501. *Grut. inscr.* CLI, 6. *Till. Honor. art.* 48. *M. Danville, notice de la Gaule, au mot* Théopolis.

Ils devinrent enfin ouvertement ennemis. Jovin ayant

Oros. l. 7, c. 42.

Olympiod. Idac. fast. chron. Prosp. chr. Marc. chr. Jorn. de reb. get. c. 32. Greg. Tur. l. 2, c. 9. Till. Honor. art. 48.

conféré le titre d'Auguste à son frère Sébastien, malgré l'opposition d'Ataulfe, celui-ci manda à Honorius qu'il étoit prêt à conclure la paix avec lui et à lui envoyer la tête des tyrans, s'il vouloit seulement lui fournir une certaine quantité de blé. Honorius accepta la condition; le traité fut juré de part et d'autre; et Ataulfe commença à l'exécuter en tuant Sébastien, dont la tête fut envoyée à Honorius. Jovin s'enfuit à Valence, où le roi des Goths l'assiégea, le força de se rendre, et le mit entre les mains de Dardane. Ce préfet transporta son prisonnier à Narbonne, où il le poignarda de sa propre main. Les têtes des deux rebelles furent, selon la coutume, portées à Carthage. La Gaule étant délivrée des tyrans, on poursuivit leurs principaux partisans. Décimius Rusticus, qui avoit été préfet du prétoire sous Constantin, Agræcius premier secrétaire de Jovin, et plusieurs autres des plus qualifiés de la Gaule, s'étant retirés en Auvergne, y furent pris par les officiers de l'empereur et moururent dans les tourmens. La fin tragique de Rusticus n'empêcha pas que son fils ne parvînt à des charges éminentes, du vivant même d'Honorius.

Prosp. chr. Cod. Theod. l. 16, tit. 2, leg. 41, et ibi God.

Dans ce même temps la ville d'Arles, à peine remise des maux qu'elle avoit soufferts pendant un long siége, retomba dans de nouveaux troubles. Elle avoit pour évêque Héros, disciple de saint Martin, prélat respectable par la sainteté de sa vie. Cependant le peuple de la ville se souleva contre lui, et le chassa de son siége, sans autre raison que le désir de faire sa cour à Constance, alors tout puissant à la cour. On mit à sa place Patrocle, favori de ce général. Cette violence fut une source de divisions entre les prélats de la province; et l'on croit qu'elle donna occasion à une loi fameuse d'Honorius, qui déclare que tous les ministres des autels depuis les simples clercs jusqu'aux évêques, ne pourront être accusés que devant des évêques; que les accusateurs, faute de prouver leurs imputations, seront notés d'infamie;

et que le jugement sera rendu en forme juridique et en présence de plusieurs témoins. Honorius se contenta de la publication de cette loi, sans réparer l'injustice, dans la crainte d'offenser Constance. Ce prince redoutoit ses propres créatures, qui devenoient ses tyrans.

A peine la révolte de Jovin fut-elle étouffée dans la Gaule, qu'il s'en éleva une autre en Afrique. Le comte Héraclien avoit courageusement défendu cette province contre les entreprises d'Attale; mais il donna lieu de penser que c'étoit pour lui-même, et non pas pour l'empire, qu'il l'avoit conservée. Tandis que les Goths pilloient l'Italie, il dépouilloit les fugitifs qui venoient chercher un asile en Afrique, leur arrachant avec violence ce qu'ils avoient pu sauver des mains des barbares. Il avoit moins d'esprit et de prudence que d'avarice et d'ambition. Mais Sabin, qui de son domestique étoit devenu son gendre, habile, actif, intelligent, le guidoit par ses conseils. Héraclien venoit d'être honoré du consulat de l'année 413. Cette dignité lui enfla le cœur; il commença à donner des soupçons, et dès qu'il le sentit, il crut que le meilleur moyen de s'en mettre à couvert, étoit de les réaliser par une révolte déclarée. Il retint les convois de blé destinés pour Rome, et se mit en mer avec une flotte de trois mille sept cents voiles. C'étoit le triple de celle de Xerxès; et quand on comprendroit dans ce nombre les bâtimens de transport et les simples barques, ce prodigieux armement seroit encore incroyable, malgré le témoignage d'Orose, historien fidèle et contemporain. La chronique de Marcellin ne compte que sept cents vaisseaux; mais elle ne donne à Héraclien que trois mille soldats, ce qui n'est guère plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, le détail d'une si importante expédition est ignoré. Voici les seules circonstances que l'histoire nous en ait conservées. Héraclien ayant débarqué en Italie dans le dessein d'aller attaquer Rome,

An. 413.
Oros. l. 7, c. 42.
Hieron. epist. 8.
Olympiod.
Cod. Theod l. 9, tit. 40 leg. 21.
Prosp. chr
Idac. fas. chron.
Marcel. ch

le comte Marin vint à sa rencontre. Il y eut une grande bataille près d'Otricoli, dans laquelle Héraclien fut entièrement défait. Idace dit que cinquante mille hommes restèrent sur la place. De tant de vaisseaux, il n'en revint à Carthage qu'un seul qui ramenoit Héraclien vaincu. Ce rebelle eut presque aussitôt la tête tranchée dans le temple de la déesse Mémoire, où il fut découvert par des soldats que l'empereur avoit envoyés avec ordre de lui ôter la vie. Sabin se sauva à Constantinople, d'où Honorius l'ayant fait revenir, se contenta de le condamner à l'exil.

Olympiod. Cod. Theod. l. 9, tit. 40, leg. 21. Lib. 15, tit. 14, leg. 13, et ibi God.

Après la mort d'Héraclien, on effaça son nom de tous les actes publics et particuliers. C'est pour cette raison que plusieurs chroniques ne marquent pour consul de cette année que Lucius, qui avoit reçu cette dignité en Orient. C'étoit une ancienne coutume que les consuls, en entrant en charge, donnassent la liberté aux esclaves présentés par leurs maîtres. Honorius cassa les affranchissemens faits par Héraclien; mais il déclara en même temps que les esclaves ainsi affranchis le seroient de nouveau selon la forme légitime, et que les maîtres ne pourroient les rappeler à la servitude. Les biens du rebelle furent confisqués; on s'attendoit d'en retirer des sommes immenses après tant de concussions et de rapines; mais on ne comptoit pas ce que son armement en avoit dû épuiser. Il ne se trouva, tant en espèces monnoyées qu'en immeubles, que la valeur de quatre mille livres pesant d'or; ce qui revient à peu près à quatre millions de notre monnoie; somme peu considérable pour un tyran dans un siècle où de simples particuliers en possédoient autant en revenu annuel. Constance demanda et obtint sur-le-champ cette confiscation pour fournir aux dépenses de la solennité de son consulat, où il devoit entrer l'année suivante. L'empereur ordonna la poursuite des complices d'Héraclien; il invita

tous les habitans de l'Afrique à les dénoncer ; il défendit de soustraire aux recherches ni leurs personnes ni leurs biens.

Pour achever de détruire le parti d'Héraclien, le comte Marin passa en Afrique. Il y trouva Cécilien, qui avoit été préfet d'Italie en 409. Ils étoient anciens amis et conformes en caractère; tous deux fourbes, violens, injustes, impitoyables. Depuis la condamnation des donatistes, Marcellin étoit demeuré à Carthage pour tenir la main à l'exécution de la sentence qu'il avoit prononcée contre eux. Son frère Apringius, proconsul de la province l'année précédente, avoit offensé Cécilien, et Marcellin étoit entré dans la querelle. L'arrivée du comte Marin, qui venoit armé de toute l'autorité impériale pour châtier les rebelles, fut pour Cécilien une occasion de se venger. Il obtint de son ami tout ce qu'il voulut; mais, pour sauver les apparences, il suborna des donatistes qui accusèrent Marcellin et son frère d'avoir trempé dans la révolte d'Héraclien. Ils appuyèrent leur accusation d'une somme d'argent; car ils en désiroient le succès avec plus d'ardeur que Cécilien même. Marin fit aussitôt saisir les deux frères; ils furent jetés dans un cachot, où ils ne recevoient de consolation que de leur bonne conscience et des visites de saint Augustin, qui, connoissant l'éminente vertu de Marcellin, l'aimoit avec tendresse. Ce saint prélat et les autres évêques sollicitoient vivement pour les accusés; Cécilien feignoit aussi de s'y intéresser avec chaleur, et les amusoient par de belles paroles. Marin, de son côté, faisoit le personnage d'un juge attendri, mais forcé de suivre les règles. Il conseilla aux évêques de députer à la cour un d'entre eux pour intercéder en faveur des prisonniers; et il promit de surseoir l'instruction du procès jusqu'au retour du député. On suivit son conseil; un des évêques partit pour la cour. Peu de jours après, Cécilien vint trouver saint Augustin, et lui protesta avec serment que

Aug. ep. 151. Oros. l. 7, c. 42. Pagi ad Baron. Dupin, hist. donatist. Till. vie de S. Augustin, art. 232, 233. Noris. hist. pelag. l. 1, c. 5. Fleury, hist. ecclés. l. 23, art. 11.

Marin s'étoit enfin rendu à ses instances, et que sans aucun délai il alloit élargir les deux accusés. Dès le lendemain, treizième de septembre, ils furent jugés et exécutés sur-le-champ. Marin s'excusoit sur un ordre exprès qu'il prétendoit avoir reçu de la cour. Il en vint un en effet après l'exécution; mais c'étoit un ordre de mettre en liberté les deux frères, dont l'innocence étoit reconnue de l'empereur. La nouvelle de leur supplice excita dans le cœur d'Honorius l'indignation dont une âme si molle étoit capable. Il rappela Marin et le dépouilla de toutes ses charges, punition bien légère pour une prévarication si cruelle. Saint Augustin fait de Marcellin un magnifique éloge : il loue sa probité, sa constance dans l'amitié, son attachement à la religion, à la prière, à l'étude; la pureté de ses mœurs, son désintéressement, sa charité, son caractère doux, bienfaisant, modeste, plein de mépris pour les biens présens, d'espérance et d'ardeur pour les richesses éternelles. Tant de vertus, auxquelles l'injustice de sa mort ajoute un plus grand prix, ont mérité les hommages de tous les siècles : l'Eglise honore sa mémoire comme celle d'un martyr.

Prospr. chr. Cassiod. fast. Bucher. de Belg. Vales. rerum franc. l. 3. Till. Honor. art. 51. Alsat. illustr. t. 1, p. 428.

C'est de cette année que l'histoire date le commencement du royaume des Bourguignons dans la Gaule. Depuis qu'ils s'étoient rendus maîtres de l'Helvétie en 407, ils avoient avancé vers la Loire. Constance marcha contre eux; et comme ils demandoient la permission de s'établir dans le pays, ce général, n'osant les réduire au désespoir, conseilla à l'empereur de leur accorder une partie des contrées dont ils avoient fait la conquête. On leur céda une portion considérable du territoire des Eduens et des Séquanois; et leur roi Gondicaire fut reconnu pour ami et allié de l'empire.

Olympiod. Rutil. itin. l. 1. Idac. chron. Vales. rerum franc. l. 5.

Ataulfe prenoit aussi cette qualité; mais la rivalité de Constance porta ce prince à des hostilités. Ils vouloient tous deux épouser Placidie. Constance la fit redemander par Honorius. Ataulfe la refusa sous prétexte

qu'on ne lui avoit pas envoyé le blé dont on étoit convenu par le traité conclu avant la mort de Jovin. La Gaule ressentoit alors une grande famine, suite inévitable de tant de ravages. La révolte d'Héraclien ayant réduit l'Italie à une égale disette, il n'étoit pas possible de nourrir Ataulfe et son armée. Cependant on lui promettoit de le satisfaire dès qu'il auroit rendu Placidie; il s'obstinoit de son côté à exiger pour préalable l'exécution du traité précédent; et, pour appuyer sa demande, il s'empara de Narbonne et de Toulouse dans le temps des vendanges. S'étant présenté devant Bordeaux, il y fut reçu comme un ami de l'empire. Il marcha ensuite vers Marseille, espérant s'y introduire sous le même titre. Mais, pour s'être approché de trop près, il y courut risque de la vie. Boniface, qui commence ici à se faire connoître, ayant fait fermer les portes de la ville, le blessa d'un coup de trait du haut des murs, et l'obligea de se retirer avec honte.

Till. Honor. art. 51.

Le roi des Goths s'étant retiré à Narbonne, se consola de ce mauvais succès en épousant Placidie au mois de janvier de l'année suivante 414. La conquête de cette princesse lui avoit coûté plus de temps et de peines que celle d'une partie de la Gaule. Constance avoit employé à traverser ce projet tout ce qu'il avoit de crédit et d'adresse. Il avoit tâché de détacher Ataulfe de cette poursuite en lui faisant offrir une princesse sarmate. Placidie elle-même sentit long-temps de la répugnance à s'unir avec un roi barbare. Enfin, la passion d'Ataulfe, secondée des vives sollicitations d'un Romain nommé Candidien, attaché au service de Placidie, et que le roi des Goths avoit mis dans ses intérêts, surmonta tous ces obstacles. Les noces furent célébrées à Narbonne dans la maison d'Ingénius, un des premiers de la ville. Tous les honneurs furent adressés à Placidie. La salle étoit parée à la manière des Romains; la princesse portoit les ornemens impériaux, Ataulfe étoit vêtu à la

An. 414.

Oros. l. 7, c. 40. Olympiod. Idac. chron. Philost. l. 12, c. 4, et ibi God. Jorn. de reb. get. c. 31.



romaine. Entre autres marques de sa magnificence, il fit présent à sa nouvelle épouse de cinquante pages, qui portoient chacun deux bassins, l'un rempli de monnoies d'or, l'autre de pierreries d'un prix infini : c'étoient les dépouilles de Rome; et ce superbe appareil sembloit réunir ensemble les noces d'Ataulfe et les funérailles de l'empire d'Occident. Tout, dans cette cérémonie, retraçoit la fragilité des grandeurs humaines. Attale, empereur quatre ans auparavant, chanta l'épithalame; il précéda dans cette fonction Rustacius et Phœbadius, poëtes de profession. Les Romains et les Goths confondus ensemble célébrèrent cette fête avec une joie unanime.

Gotfrid. Viterb. chr. part. 16. *Spon. miscell. p.* 157. *Hist. lang. des bened. t.* 1. *p.* 643. *Till. Honor. art.* 52, *not. des Gaules, au mot* Anatilii.

Une inscription trouvée à Saint-Gille en Languedoc prouve qu'Ataulfe et Placidie choisirent pour leur résidence la ville nommée *Héraclée*, et aujourd'hui *Saint-Gille*, sur la rive droite du Rhône, entre Nîmes et Arles. La flatterie y est portée à un excès qui annonce la naissance de la barbarie. Ataulfe y est nommé *le très-puissant roi des rois, le très-juste vainqueur des vainqueurs*. On le loue d'avoir chassé les Vandales; il avoit apparemment soutenu quelque guerre contre ces peuples ou contre les Alains restés en Gaules; car, ainsi que nous l'avons observé, tous les barbares étoient compris sous le nom de *Vandales*. Plusieurs savans révoquent en doute, quelques-uns même combattent l'authenticité de cette inscription. Mais il nous reste d'autres preuves que Saint-Gille fut en effet le siége royal d'Ataulfe pendant le peu de temps qu'il demeura en Gaule après son mariage. Ce lieu s'appeloit encore dans le douzième siècle le palais des Goths : les environs de Saint-Gille ont porté le nom de *Vallis Flaviana;* et il est dit, dans une bulle de Jean VIII, qui tenoit le saint-siége dans le neuvième siècle, qu'un roi des Goths nommé Flavius avoit fait don de cette vallée à Saint-Gille. Ataulfe est nommé *Flavius* dans l'inscription; et quoiqu'on croie communément que Récarède, roi des Visigoths en Espagne, à la

fin du sixième siècle, est le premier prince barbare qui ait pris ce nom, on peut supposer avec vraisemblance qu'Ataulfe, ayant épousé Placidie, s'attribua le prénom de la famille impériale, dans laquelle il se flattoit d'entrer par son mariage.

Ataulfe continuoit de demander la paix; et la naissance d'un fils, qui fut nommé Théodose, lui inspiroit encore plus de désir de s'unir sincèrement avec l'empire. Cet enfant devoit en être héritier, si Honorius mouroit sans postérité, et que l'Orient demeurât séparé de l'Occident. Mais Constance, qui avoit sans doute des desseins contraires, traversoit de tout son pouvoir les efforts d'Ataulfe et de Placidie. Enfin le roi des Goths, indigné d'une si opiniâtre résistance, pour intimider Honorius, lui présenta le fantôme qu'Alaric avoit déjà deux fois revêtu de la pourpre : il la fit reprendre à Attale, mais sans lui donner ni argent, ni soldats, ni aucun pouvoir. Ce frivole personnage nomma cependant des officiers, dont nous ne connoissons que Paulin, homme riche et puissant dans l'Aquitaine. Quelques auteurs le font fils d'Exupère, et petit-fils d'Ausone. Il fut nommé intendant du domaine d'Attale, qui n'en avoit aucun; et, dans cette charge imaginaire, il perdit lui-même le sien, qui fut pillé par les Goths. Il ne lui resta que sa vertu, dont il a laissé des preuves dans un poëme où il remercie Dieu de lui avoir enlevé les biens de ce monde pour ne l'attacher qu'à lui seul.

Prosp. chr. Olympiod. Paulin, eucharist.

Constance, devenu ennemi personnel d'Ataulfe depuis le mariage de Placidie, résolut de le chasser de la Gaule. Il vint à Arles, et Ataulfe, ne se croyant pas en sûreté à Héraclée, se retira à Narbonne. L'inclination de ce prince pour la paix, et les sollicitations de sa femme, qui joignoit à beaucoup d'esprit un attachement naturel aux intérêts de l'empire, le déterminèrent à faire un accord avec les Romains : car il ne put obtenir une paix entière. Il convint de sortir de la Gaule, et de se retirer au-delà

Oros. l. 7, c. 43. Idac. chron. Paulin, eucharist. Vales. rerum franc. l. 3.

des Pyrénées. On lui cédoit un établissement en-deçà de l'Ebre, et il s'engageoit à n'avoir sur mer aucun vaisseau, et à ne faire aucun commerce avec l'étranger. La commodité du port de Barcelonne, dont il devenoit le maître, faisoit craindre qu'il n'attirât une grande partie du trafic de l'Occident. En exécution de ce traité, Ataulfe envoya ordre aux Goths de quitter les villes qu'ils possédoient dans la Gaule, et de venir le joindre. Ils obéirent à regret, et ceux qui étoient dans Bordeaux n'en sortirent qu'après l'avoir pillée. Voulant emporter avec eux toutes les richesses du pays, ils allèrent assiéger Bazas avec les Alains restés en Gaule, qu'ils contraignirent de se joindre à eux. La ville, attaquée au-dehors, se trouva encore dans un plus grand danger au-dedans, par le soulèvement des esclaves qui prirent les armes pour égorger la noblesse. Mais les magistrats étouffèrent cette émeute en faisant mourir les plus séditieux. Paulin, qui se trouvoit enfermé dans Bazas, fut assez heureux pour la sauver en voulant se sauver lui-même. Il étoit ami de Goar, roi des Alains, et vint pendant la nuit trouver ce prince pour obtenir de lui la permission de sortir de la ville avec sa famille. Goar lui répondit *qu'il ne pouvoit rien en sa faveur ; qu'à la vérité c'étoit contre son gré qu'il assiégeoit Bazas, mais qu'il dépendoit des Goths ; qu'il s'exposeroit lui-même à un extrême péril s'il donnoit à quelqu'un des habitans une sauvegarde ; qu'il se détacheroit volontiers des Goths, si on vouloit le recevoir dans la ville avec ses braves Alains ; qu'alors, avec le secours des habitans, et à l'abri des remparts, il seroit en état de tenir tête aux assiégeans.* Il étoit dangereux de confier le salut de la ville à un prince barbare, qui seroit toujours le maître de violer sa parole. Cependant Paulin porta cette proposition aux habitans; et, dans l'extrémité où ils étoient, elle fut acceptée. Goar avoit réputation de probité; le traité fut conclu cette même nuit ; et dès que le prince eut donné sa femme et son fils

en otage, on ouvrit les portes aux Alains, qui vinrent se loger sur les remparts, prêts à les défendre contre les Goths. Ceux-ci, déconcertés par la désertion de leurs alliés, se retirèrent, allèrent se rendre auprès d'Ataulfe, et passèrent avec lui en Espagne. Par cette retraite la Gaule se trouva entièrement délivrée des Goths.

Sur la foi d'une ancienne inscription, qui se voit à Albinga, sur la côte de Gènes, on conjecture que Constance bâtit alors une ville pour arrêter les incursions des barbares, et qu'il y fit un port. Quelques auteurs pensent que cette ville est Albinga elle-même; mais celle-ci étoit connue long-temps auparavant sous le nom d'*Albium Ingaunum*. D'autres s'imaginent que c'est Constance en Allemagne, et que le port dont il est question fut bâti sur le lac au bord duquel cette ville est située. Il n'y a rien de certain à ce sujet. Honorius confirma aux églises le droit d'asile, et déclara ceux qui le violeroient coupables du crime de lèse-majesté. Comme l'éloignement de l'Afrique augmentoit l'audace des concussionnaires dans cette province, et que les cris des peuples ne pouvoient parvenir aux oreilles du prince que long-temps après les maux, l'empereur envoya sur les lieux Flavien et Cécilien pour recevoir les plaintes des particuliers et veiller sur la perception des impôts. Les *curieux* furent abolis en Afrique cette année, et l'année suivante en Dalmatie. C'étoient des officiers commis pour empêcher les fraudes qui se pratiquoient dans l'usage des postes et des voitures publiques, et pour donner à la cour des avis de ce qui se passoit dans les provinces; emploi dangereux, et dont les âmes vénales ne manquoient jamais d'abuser. Rutilius, dont nous avons une partie d'itinéraire écrite en vers avec beaucoup d'élégance pour ce temps-là, fut préfet de Rome pendant les huit premiers mois de cette année. Il nous apprend lui-même que le temps de sa préfecture se passa sans aucune exécution criminelle; et il en fait honneur

Cod. Theod. l. 7, *tit.* 4, *leg.* 33.
Lib. 6, *tit.* 29, *leg.* 11, 12.
Cod. Just. l. 1, *tit.* 12, *leg.* 2.
Rutil. itin. l. 1.
Olympiod.
Cellar. geog. ant. l. 2, *c.* 9, *sect.* 1, *art.* 51.
Till vie de S. Augustin, art. 241, *et Honor. art.* 53.

à la conduite sage et réglée du peuple romain. Il eut pour successeur Albin, qui, jeune encore, mais rempli de discrétion et de prudence, sut rappeler à Rome une grande partie des habitans que les désastres précédens avoient dispersés en diverses provinces. Honorius publia sur la fin de cette année une loi conforme à sa douceur et à son équité naturelle. La chasse étoit libre dans l'empire romain; les empereurs ne se réservoient par privilége que les bêtes renfermées dans leurs parcs. Mais, comme les lions, qui ne se trouvoient qu'en Afrique et en Syrie, étoient difficiles à prendre, et que les combats de ces terribles animaux faisoient le plus magnifique spectacle de l'amphithéâtre, la chasse n'en étoit permise qu'aux commandans des frontières, qui avoient soin de les envoyer à l'empereur. Sur les plaintes des Africains infestés par les lions, Honorius donna à tous les particuliers permission de les tuer, mais non pas de les chasser pour leur divertissement, ni de les vendre. *Nous sommes obligés*, dit-il dans sa loi, *de préférer le salut de nos peuples à nos plaisirs.*

Quoique nous ayons réuni ailleurs ce qui nous restoit à dire sur les donatistes, cependant, pour avoir occasion de parler de Macédonius, vicaire d'Afrique, nous n'omettrons pas un édit par lequel il les invitoit à rentrer dans le sein de l'Eglise. L'histoire ne s'occupe pas seulement des princes; elle doit être le registre des vertus et des vices de tous les grands personnages. Macédonius, vicaire d'Afrique, et ensuite général de la milice romaine, est connu par les lettres de saint Augustin. C'étoit un génie pénétrant, habile, zélé pour le bien des peuples et pour les intérêts de son maître, deux choses qu'il regardoit comme inséparables; prudent, généreux, ennemi des gains illicites; qui savoit concilier la justice avec la clémence, les devoirs du christianisme avec ceux de ses emplois.

Synes. ep. 73. Ce fut en cette année que l'Orient vit paroître un

phénomène qui étonna l'univers, et qui a fait l'admiration de toute la postérité, une princesse de quinze ans gouvernant un grand empire, renfermant en elle seule la sagesse d'un conseil de vieillards, et montrant sur son frère, qui n'étoit plus jeune qu'elle que de deux ans, toute la supériorité que pourroit donner sur l'enfance l'expérience d'une longue vie. Mais, avant que de développer cette merveille de politique, il faut reprendre la suite des affaires d'Orient depuis l'année 409. Le peu d'événemens que fournissent les années suivantes nous en fait différer le récit : heureux effet de la prudence d'Anthémius, qui regardoit un prince en minorité comme un tendre arbrisseau qu'il faut ménager en le mettant à couvert des vents et des orages. Cependant les influences de la sagesse du ministre s'affoiblissoient à proportion de l'éloignement du centre. La Pentapole cyrénaïque souffroit également des incursions des barbares voisins, et de l'avarice de ses officiers. La Cyrénaïque, ainsi que la Libye, fut toujours gouvernée par le préfet d'Egypte; mais le commandement militaire varia dans les temps différens. D'abord ce fut le même commandant pour l'Egypte et pour la Libye; ensuite les courses fréquentes des barbares engagèrent à créer un duc particulier pour la Libye et la Cyrénaïque; et ce duc fut en même temps chargé du recouvrement des impôts. Gennade, Syrien, revêtu de ce titre, s'étoit comporté avec justice et intelligence. Sans mettre en usage d'autre moyen que la persuasion, il sut faire venir au trésor public plus d'argent que les gouverneurs qui employoient les rigueurs de la contrainte.

Petav. ad Synes. ep. 49.
Till. vie de Synese, art. 15.

Andronic lui succéda, après avoir acheté la recommandation des eunuques de la cour. Il étoit fils d'un pêcheur de Bérénice, une des cinq villes qui formoient la Pentapole; et, ne s'étant avancé que par intrigues, il avoit porté dans les grands emplois la bassesse d'es-

Synes. ep. 57, 58, 72, 73, 77, 79, 89, et in catast.
Petav. ad Synes. ep. 94.

Till. vie de Synèse, art. 15, 18. 23.

prit et la grossièreté qu'il tiroit de sa naissance. Comme la conduite de son prédécesseur devoit former un fâcheux contraste avec celle qu'il avoit dessein de tenir, il tâcha d'abord de la noircir : il voulut faire condamner Gennade comme coupable de péculat, et fit mettre en prison un avocat, parce qu'il refusoit son ministère à cette injuste accusation. Ses efforts furent inutiles; il fallut laisser à Gennade sa réputation d'intégrité : mais Andronic suivit sans honte et sans remords son penchant naturel à la rapine et à l'injustice. Il enlevoit les deniers publics, et faisoit mourir de faim dans des cachots les officiers chargés de les recueillir. Ce pays avoit déjà beaucoup souffert des tremblemens de terre, des sauterelles, de la famine et du ravage des barbares; Andronic fut un cinquième fléau. Il inventoit des supplices inouïs. Un scélérat, nommé Thoas, qui de geôlier étoit devenu receveur des impôts, étoit son conseil. Ce Thoas fit un voyage à Constantinople, et, voulant perdre deux honnêtes citoyens de Cyrène, nommés Maximin et Clinias, il rapporta à son retour, comme un secret fort important, qu'Anthémius, étant malade, avoit été averti en songe qu'il ne guériroit pas qu'on ne fît mourir Clinias et Maximin. Aussitôt Andronic, affectant un zèle ardent pour la santé du ministre, fit prendre ces deux citoyens. Mais ce qui prouve dans son procédé moins d'illusion que de méchanceté, c'est qu'il ne les mit pas à mort sur-le-champ; ils furent cruellement maltraités à plusieurs reprises: c'étoit le passe-temps d'Andronic; il revenoit à eux lorsqu'il n'avoit personne à tourmenter.

Ce commandant inhumain n'étoit redoutable qu'aux peuples. Il n'avoit ni courage, ni expérience militaire. Les Austuriens entrèrent dans le pays, ruinèrent les villages, et osèrent même attaquer les villes. Quatre centuries auroient suffi pour leur résister; mais les soldats désertoient et laissoient la province sans défense.

Le mépris que les Austuriens faisoient d'Andronic et de ses troupes étoit tel, que leurs femmes mêmes prirent les armes : elles vinrent partager avec leurs maris l'honneur et le butin. Les barbares traversèrent les montagnes, se rendirent maîtres des forteresses, emmenèrent cinq mille chameaux chargés de butin, et trois fois plus de prisonniers qu'ils n'étoient eux-mêmes en nombre.

Synèse, évêque de Ptolémaïde, tâchoit de défendre la province de la cruauté du commandant et de celle des barbares. Il armoit les habitans, il donnoit les ordres, il distribuoit les postes et faisoit la fonction de général. Pour réprimer Andronic, il employa le secours d'Anthémius, il demanda l'exécution de la loi qui excluoit du commandement dans les provinces ceux qui y étoient nés ou établis. Il menaça d'excommunication Andronic : les prélats de la province obtinrent de lui un délai en faveur de ce méchant homme, qui promit tout ce qu'on voulut, et ne tint aucune de ses promesses. Andronic continua de proscrire, de piller, de faire périr les citoyens. Il fit mourir Magnus, un des principaux et des plus vertueux habitans de la Cyrénaïque, dont les grands biens étoient le seul crime. Enfin Synèse lança l'excommunication dans la forme et dans les termes les plus terribles. Andronic se soutint encore quelque temps malgré la droiture d'Anthémius. Les eunuques de la cour, toujours d'intelligence avec les corrupteurs dont ils étoient pensionnaires, fermoient toutes les avenues à la vérité. On ne pouvoit se plaindre impunément, et la nécessité extrême forçoit les sujets à porter leurs gémissemens au pied du trône; ils étoient épuisés par les frais de ces députations éloignées, souvent inutiles, et toujours ruineuses. Cependant la cour ouvrit enfin les yeux. Synèse eut recours à Troïle, qui obtint que la province fût délivrée de ce monstre. Andronic, semblable à ces nuées de sauterelles que Dieu envoyoit dans sa

colère pour ronger les herbes et les fruits, et qu'un vent du midi précipitoit ensuite dans la mer, fut destitué de sa charge. On établit une commission pour lui faire son procès. Synèse alors se conduisit tout au contraire des amis d'Andronic : ceux-ci s'éloignèrent, l'évêque se rapprocha de lui. *C'est*, disoit-il, *le caractère de l'Eglise d'abaisser les superbes et de relever ceux qui sont abattus.* Il le sauva de la condamnation qu'il méritoit ; il l'assista dans sa misère, et par cette charité vraiment épiscopale, il offensa même quelques personnes puissantes, que la vengeance animoit à poursuivre la punition du criminel.

Jean, appuyé du crédit de l'eunuque Antiochus, alors tout-puissant à la cour, prit la place d'Andronic. C'étoit un fanfaron, qui, après plusieurs bravades, se cacha à l'arrivée des Austuriens. Lorsqu'il les crut retirés, il revint se mettre à la tête des troupes, et s'enfuit dès qu'il aperçut les ennemis. Synèse, né pour réparer les fautes de la cour, se chargea encore de la défense du pays. Il n'avoit rien à espérer des troupes réglées; c'étoit un corps de Marcomans auxiliaires énervés par la chaleur du climat, et conduits par un lieutenant sans courage et sans honneur, nommé Chilas, qui ne devoit sa fortune qu'au talent honteux de séduire des femmes, et de fournir aux débauches du général. L'évêque fit forger des armes; il se mit à la tête des habitans. Il paroît qu'on lui faisoit un reproche d'entreprendre un métier si peu conforme au caractère de sa dignité; il s'en justifioit par la nécessité. *Quoi*, disoit-il, *on ne nous permet donc que de mourir et de voir égorger notre troupeau !*

Syn. in catast. et ep. 62, 78, et laudatio Anysii. Hier. ep. 82. Till. vie de Synèse, art. 23, 25.

Enfin la Pentapole respira sous le commandement d'Anyse. Il étoit jeune, mais plein de sagesse et de courage. Il commença par arrêter les pillages des soldats et des officiers. Vigilant, juste, pieux, mettant en Dieu sa confiance, incorruptible, il rejetoit même les présens qu'il pouvoit légitimement accepter. Les Austuriens en-

trèrent dans le pays avec mille chevaux. Anyse trouvoit un nombre suffisant de troupes, mais il comptoit peu sur leur valeur. Il ne fit usage que de quarante soldats, que Synèse nomme *unigardes*. On ne les connoît que par la bravoure qu'ils montrèrent sous la conduite d'Anyse. A la tête de cette petite troupe qu'il animoit par son exemple, il voltigeoit par toute la province; il se trouvoit toujours où paroissoit l'ennemi. Il battit trois fois les barbares, leur tua plus de huit cents hommes, les chassa du pays, et les empêcha d'y rentrer. S'il avoit eu seulement deux cents soldats aussi vaillans, dit Synèse, il auroit porté la guerre chez les Austuriens, et leur auroit arraché les prisonniers qu'ils tenoient dans les fers. Un si brave commandant demandoit d'être continué dans sa charge, et la province le demandoit avec instance. La cabale l'emporta : au bout d'une année il fut remplacé par un vieillard infirme nommé Innocent. Les Austuriens revinrent dans la Cyrénaïque. Ils y firent d'effroyables ravages, et, s'étendant du côté de l'Egypte, ils portèrent la terreur jusque dans Alexandrie. Marcellin eut plus de succès l'année suivante 413. Il défit les Austuriens dans un grand combat et délivra les villes qu'ils tenoient assiégées. Au sortir de sa charge il fut accusé; mais Synèse, qui avoit sauvé du péril le coupable Andronic, se porta avec beaucoup plus d'ardeur à défendre la probité de Marcellin. Pendant que les Austuriens désoloient la Pentapole, les Sarrasins couroient les frontières de l'Egypte, de la Palestine, de la Phénicie et de la Syrie, et laissoient après eux des traces sanglantes de leur passage.

Comme Anthémius n'avoit sur l'Orient que l'autorité de préfet du prétoire, dont les fonctions étoient bornées, et que le surplus n'étoit qu'un pouvoir précaire, uniquement fondé sur la confiance d'un prince encore enfant et sur l'estime publique, on ne peut avec justice lui imputer tous ces désastres. Mais on doit lui savoir

Cod. Theod. l. 7, tit. 16, leg. 2. Lib. 15, tit. 1, leg. 49; tit. 3, leg. 5, 6. Cod. Just. l. 4, tit. 63, leg. 4.

gré du bon ordre qu'il sut établir dans les principales parties. Afin d'entretenir la bonne intelligence entre Honorius et le jeune Théodose, il fit donner ordre d'arrêter et d'examiner tous ceux qui passeroient d'Occident en Orient, pour ne pas donner retraite aux déserteurs ni aux ennemis de l'empire d'Occident. Il usa de la même précaution à l'égard des Perses, avec lesquels il vouloit maintenir la paix. Pour ne donner lieu à aucun soupçon de part ni d'autre, il convint avec Isdegerd qu'il seroit défendu aux marchands des deux nations de passer au-delà de Nisibe en Mésopotamie, de Callinique en Osrhoëne, et d'Artaxate en Arménie. On répara les murailles des villes d'Illyrie exposées aux attaques des barbares; les particuliers furent obligés d'y contribuer à proportion de leurs biens, sans exception ni privilége. Le même règlement fut publié pour la réparation des chemins publics; les possesseurs des terres étoient chargés d'en faire les frais; toutes les exemptions cessoient à l'égard de cet objet; et ni les terres des églises, ni même celles du prince ne jouissoient d'aucune dispense.

Cod. Theod. l. 7, tit. 8, leg. 15.
Lib. 15, tit. 1, leg. 50, 51.
Soc. l. 7, c. 1.
Niceph. Call. l. 14, c. 1.
Glycas, p. 260.
Cang. Const. l. 1, p. 38.
Chron. edess. apud Assem. bibl. or. p. 402, 417.
Proc. de ædif. l. 2, c. 7.

Anthémius fit bâtir à Constantinople des thermes magnifiques qui portèrent le nom d'Honorius; et selon la coutume équitable des Romains, il fut fidèle à dédommager les particuliers dont on prenoit le terrain pour l'emplacement de cet édifice. Mais le plus grand ouvrage de son ministère fut la reconstruction des murs de Constantinople en 413. La multitude d'habitans qui venoient s'y établir ne pouvant plus être renfermée dans la première enceinte, le préfet du prétoire fit démolir les anciennes murailles, et en fit construire de nouvelles qui donnoient à la ville plus d'étendue. Cet ouvrage ne subsista que trente-quatre ans, et fut renversé au bout de ce temps par un tremblement de terre, comme nous le dirons en son lieu. On donna par une loi l'usage des tours dont cette muraille étoit flanquée aux particu-

liers dont il avoit fallu prendre le terrain pour la nouvelle construction, à condition qu'ils demeureroient chargés de l'entretien et de la réparation de ces tours. Ils furent aussi obligés de loger au rez-de-chaussée les soldats qui se trouvoient dans la ville. Tandis qu'on rebâtissoit les murs de Constantinople, ceux d'Edesse, furent détruits par une inondation. C'étoit pour la troisième fois que cette ville éprouvoit ce malheur; elle avoit été submergée sous le règne de Septime Sévère et sous celui de Dioclétien. La rivière nommée *Scirtus*, qui traversoit Edesse, n'étoit presque qu'un ruisseau pour l'ordinaire; mais, quelquefois grossie par les pluies et par les torrens, elle causoit tous ces ravages. Justinien y remédia dans la suite en faisant creuser un canal pour la décharge des eaux.

Les lois déjà portées contre les hérétiques furent remises en vigueur. Mais, en même temps que par les conseils d'Anthémius, l'empereur déclaroit leurs biens dévolus au fisc lorsqu'ils ne laissoient point d'héritiers naturels, il défendoit aux catholiques de profiter en aucune manière de la confiscation, même en vertu d'une donation du prince, qui ne pourroit être que subreptice. On croit que l'avidité de Théodose, évêque de Synnade en Phrygie, donna occasion à cette loi. Ce prélat, plus avare que zélé, poursuivoit vivement les hérétiques de son diocèse; il les chassoit de la ville et de leurs terres, dont il s'emparoit; il armoit contre eux son clergé; il les citoit sans cesse devant les tribunaux : conduite tout opposée au caractère de l'église catholique, selon la remarque d'un auteur de ce temps-là. On lit avec plaisir dans l'histoire comment cet ardent persécuteur fut la dupe de sa cupidité. Il tourmentoit sans relâche Agapet, évêque des hérétiques macédoniens. Résolu de le perdre, il alla solliciter à Constantinople des ordres rigoureux contre cet évêque. Pendant son absence, Agapet rentra en lui-même, abjura ses erreurs, les fit abjurer à son

Soc. l. 7, c. 3.
Cod. Theod. l. 16, tit. 5, leg. 48, 49, 50; tit. 6, leg. 6, 7.

peuple, se réunit avec les catholiques ; et comme il étoit d'ailleurs aimé et estimé, il fut d'un commun consentement reconnu évêque par tout le diocèse, qui n'avoit plus qu'une même foi. Théodose revint armé d'un décret. On refuse de le recevoir ; il retourne à la cour, et porte ses plaintes à Atticus, évêque de Constantinople. Ce prélat, charmé d'un changement si inespéré, exhorte Théodose à sacrifier sa dignité à l'intérêt de l'Eglise ; il le félicite du repos dont il va jouir pour la plus grande gloire de Dieu après tant de fatigues, et il mande en même temps à Agapet qu'il peut conserver son siége sans crainte d'aucun trouble. Théodose fut le seul qui eut peine à se réjouir d'une si heureuse réunion.

Olympiod. Damasc. apud Phot. p. 1072.

On doit rapporter à ce temps-ci un fait mémorable, mais très-obscur, parce qu'il ne se trouve que dans un abrégé confus de l'histoire d'Olympiodore. Plusieurs hordes des Huns étoient restées aux environs des palus Méotides. Il paroît qu'elles avoient chacune leur prince, qui étoit vassal d'un seigneur plus puissant, chef de toute cette partie de la nation. L'historien Olympiodore, né à Thèbes en Egypte, fut envoyé en ambassade vers un de ces princes nommé Donat, et il arriva dans ce pays après une périlleuse navigation. Il rapporte lui-même que ce Donat, trompé par des sermens, fut assassiné en trahison ; que Caraton, chef de la nation, se préparoit à tirer vengeance de cette perfidie, mais qu'il fut apaisé par les présens de l'empereur. Un récit si tronqué et si informe laisse beaucoup d'éclaircissemens à désirer. Nous n'avons pas non plus assez de détail sur un autre fait encore plus important. Un officier païen nommé Lucius, préteur à Constantinople, ou commandant des troupes de la ville, ayant résolu de tuer le jeune Théodose, vint trois fois au palais avec ce détestable dessein ; et trois fois, lorsqu'il tiroit déjà son épée du fourreau, il fut arrêté par une frayeur que l'historien attribue à une cause surnaturelle. Damascius, auteur de ce récit,

étoit lui-même païen et vivoit à la fin de ce siècle.

Soit qu'Anthémius se fût volontairement dépouillé de son pouvoir, soit que les eunuques de la cour fussent venus à bout d'éloigner ce surveillant incorruptible, l'histoire ne fait plus mention de lui après le mois d'avril de l'année 414. Le silence des historiens sur le reste de sa vie n'est pas une petite louange pour un ministre si puissant, que les débris de son autorité pouvoient encore rendre redoutable, s'il fût disgrâcié. Mais il n'est pas vraisemblable qu'une princesse aussi équitable que Pulchérie, qui prit de sa main les rênes du gouvernement, eût voulu payer d'une telle ingratitude des services si importans. Il vaut mieux croire que l'obscurité où il se tint caché fut un effet de sa modération, et que de ministre d'état il devint philosophe, seul degré où il pouvoit encore monter sans rien perdre de sa vertu. Aurélien, le premier personnage de l'empire après lui, et que nous avons déjà fait connoître, lui succéda dans la charge de préfet du prétoire, qu'il exerça pour la troisième fois. Mais le gouvernement de l'état passa entre les mains de Pulchérie. Cette princesse, qui n'étoit âgée que de quinze ans, se trouva dès-lors assez de force pour oser se charger d'un fardeau que son père n'avoit su porter, et que son frère ne fut guère en état de soutenir. Elle reçut le titre d'*Auguste* le quatrième de juillet. Ses sœurs Arcadie et Marine n'eurent jamais que celui de *nobilissimes*. Il paroît par les conciles, qu'on leur donnoit à toutes les trois le nom de *reines*. Arcadie et Marine firent bâtir chacune à Constantinople un palais qui conserva leur nom pendant plusieurs siècles.

Theod. l. 5, *c.* 36. *Soz. l.* 9, *c.* 13. *Chron. Alex. Marc. chr. Theoph. p.* 69, 70. *Cedren. p.* 335. *Manass. p.* 53. *Suidas*, Πυλχερία. *Baronius. Cang. Const. l.* 2, *p.* 145. *Till. vie de Pulchérie.*

De tous les enfans d'Arcadius, Pulchérie seule avoit hérité de la grandeur d'âme de son aïeul. La prudence, qui est dans les autres le fruit de l'expérience, fut en elle un don de la nature. Un coup-d'œil aussi sûr que pénétrant lui découvroit promptement ce qu'il falloit

faire, et l'exécution suivoit aussitôt. Elle parloit également bien grec et latin, et écrivoit poliment dans ces deux langues. Elle étoit pourvue de toutes les grâces de la beauté; mais, voulant entièrement se consacrer au service de Dieu et de l'état, elle fit vœu de virginité, et porta ses sœurs à suivre son exemple, de crainte que leur mariage ne fût une source de division et de jalousie. Pour rendre sa résolution irrévocable, elle la rendit publique par un présent qu'elle fit à l'église de Constantinople : c'étoit une table d'autel d'un ouvrage admirable, enrichie d'or et de pierreries; l'inscription qu'elle fit graver sur le bord antérieur marquoit que la princesse l'avoit offerte comme un gage de sa virginité, et pour la prospérité du règne de son frère. Détachée de tous les amusemens de la jeunesse et de la grandeur, elle partageoit son temps entre les devoirs de la religion, les œuvres de la charité chrétienne, et le soin des affaires de l'empire. Appliquée à la prière, elle chantoit avec ses sœurs les louanges de Dieu le jour et la nuit à des heures réglées. Sa coutume étoit de manger avec elles, et de ne sortir qu'en leur compagnie. D'un accès facile, libérale envers les pauvres, pleine de respect pour les évêques, elle fit construire un grand nombre d'églises, d'hôpitaux, de monastères; et jamais ces pieuses fondations ne coûtèrent un gémissement aux peuples. Son zèle pour la vérité triompha des hérétiques qui s'élevèrent de son temps.

Socr. l. 7, c. 22, 41, 42. Theod. l. 5, c. 36. Soz. l. 1, præf. et l. 9, c. 1, 3. Isid. Pelus. l. 1, ep. 36. Joann. ant. Theoph. p. 69, 70, 87. Manass. p. 53.

Tandis que Pulchérie, pour préserver ses sœurs de la dangereuse oisiveté de la cour, occupoit leur loisir à la lecture des livres saints et aux ouvrages convenables à leur sexe, elle s'appliquoit à former le cœur et l'esprit de son frère. Elle commença par écarter d'auprès de lui l'eunuque Antiochus, qui, ayant été jusqu'alors son précepteur, s'occupoit plus des intrigues de cour et de ses propres intérêts que de l'instruction du jeune prince. Ensuite, n'osant confier à personne un emploi

si important, elle s'en chargea elle-même. Elle jeta d'abord dans le cœur de Théodose les fondemens d'une piété solide en le faisant instruire de la doctrine la plus pure, en l'accoutumant à prier souvent, à fréquenter les églises, à les décorer par de riches offrandes, à respecter les ministres des autels, et à honorer la vertu partout où elle se rencontroit. Comme les pratiques de religion ne sont pas incompatibles avec les vices du cœur, elle s'étudioit principalement à régler ses mœurs, à lui inspirer l'amour de la justice, la clémence, l'éloignement des plaisirs. Pour la culture de son esprit, elle se fit seconder par des maîtres vertueux, qu'elle savoit choisir les plus instruits en chaque genre; et, ce qui n'est guère moins utile que d'habiles maîtres, elle lui procura des compagnons d'étude capables d'exciter son émulation : c'étoient Paulin et Placite, qui parvinrent ensuite aux premières dignités. Elle n'oublia pas le soin de son extérieur : en même temps qu'elle lui faisoit faire tous les exercices convenables à son âge, elle formoit elle-même ses discours, sa démarche, sa contenance; elle lui enseignoit l'art d'ajouter du prix aux bienfaits, et d'ôter aux refus ce qu'ils ont d'amer et de rebutant. Jusqu'à ce qu'il fût en âge de gouverner, ce fut elle qui dressa les ordonnances; elle les faisoit signer, et lui laissoit tout l'honneur du commandement.

Suid. Πυλχερία. et Θεοδόσιος. Joann. Malela. Cedren. p. 334, 335, 342. Zon. t. 2, p. 44, 45. Till. vie de Pulchérie, et vie de S. Abraham.

Cette bonne éducation réussit en partie; mais elle ne suppléa pas ce qui manquoit de vigueur à l'esprit de Théodose. Il possédoit plusieurs des qualités qui pourroient faire un bon évêque; aucune de celles qui font un grand prince. Il savoit l'écriture sainte par cœur; il en recueillit avec soin tous les interprètes. Théologien studieux, il aimoit à disputer sur les matières de religion, et ne s'en mêla que trop : sa facilité naturelle l'exposoit à la séduction. Il jeûnoit souvent, surtout les mercredis et les vendredis, selon l'ancien usage de l'Église. Il se levoit au point du jour, et chantoit l'office

divin avec ses sœurs : son palais avoit un peu trop l'extérieur d'un monastère. Abraham, évêque de Carrhes, ayant détruit dans cette ville le fameux temple du dieu Lunus, Théodose le fit venir à la cour : le saint prélat y mourut, et l'empereur conserva sa tunique, dont il se revêtoit en certains jours. Lorsqu'on enleva le corps d'Abraham pour le transporter en Orient, Théodose voulut marcher à la tête du convoi; il le conduisit jusqu'au port; après le corps marchoient les impératrices et toute la cour. Dans un temps de disette, causée par l'intempérie des saisons, l'empereur assistant avec le peuple aux jeux du Cirque, il survint un grand orage. Aussitôt Théodose, faisant retirer les chars, ordonne au peuple d'adresser à Dieu ses prières; il entonne le premier un psaume; tous les spectateurs chantent avec lui, et le Cirque semble être devenu un temple. L'air reprit bientôt sa sérénité, et l'on dit que ce fut le dernier orage de cette année, qui, après avoir menacé d'une funeste stérilité, donna des moissons abondantes. Dans les guerres, il imploroit la protection du ciel par de ferventes prières comme David; mais il n'eut pas le courage et la science militaire de ce saint roi. Le respect qu'il portoit aux personnes consacrées à Dieu alloit à un point qu'on peut taxer de foiblesse. Un moine insolent et téméraire, irrité contre le prince qui lui refusoit une grâce, se retira, en lui disant : *Je vous retranche de la communion de l'Eglise.* L'heure du repas étant venue, l'empereur, abattu du coup lancé d'une main si foible, protesta qu'il ne mangeroit point que l'excommunication ne fût levée, et il envoya prier un évêque d'obtenir cette faveur de celui qui l'avoit excommunié. En vain l'évêque essaya de dissiper ses scrupules en lui représentant qu'une pareille censure étoit sans effet : Théodose ne consentit à prendre de la nourriture qu'après avoir reçu l'absolution de ce moine, qui ne méritoit lui-même aucun pardon.

Ce prince avoit une connoissance assez étendue des lettres, des arts, des sciences, surtout de l'astronomie et de l'histoire naturelle. Il jugeoit très-bien du mérite des ouvrages d'esprit, et encourageoit les savans par des honneurs et des récompenses. Il avoit appris à peindre et à modeler mieux qu'il ne convient à un souverain. Personne n'étoit plus adroit à manier un cheval, à tirer de l'arc, à lancer le javelot. Son extérieur étoit doux et agréable, sa taille moyenne et bien proportionnée, ses yeux noirs et à fleur de tête, ses cheveux blonds. Sans faste et sans orgueil, frugal, infatigable, souffrant aisément le froid et le chaud, la faim et la soif, il fut un modèle de patience et de douceur, en sorte qu'il étoit plus maître de ses passions que de ses sujets. Aussi insensible aux aiguillons de la colère qu'aux attraits de la volupté, jamais il n'écouta les conseils de la vengeance. Un de ses courtisans lui ayant demandé pourquoi il n'avoit jamais puni de mort une offense qui lui fût personnelle : *Il n'est pas difficile*, répondit-il, *d'ôter la vie à un homme ; mais dès qu'il l'a perdue, il est trop tard de s'en repentir.* Il ne permit jamais d'exécuter à mort un criminel dans la ville où il se trouvoit : la grâce arrivoit toujours avant que le coupable fût parvenu au lieu du supplice. Il n'approuvoit pas la persécution suscitée contre les hérétiques ; et quoiqu'il les réprimât par des lois sévères, il croyoit qu'il ne convenoit pas aux évêques d'armer contre eux le bras séculier, et que l'Eglise ne devoit employer pour la défense de la foi que la charité et la persuasion. Un jour qu'il faisoit représenter une chasse dans le Cirque de Constantinople, le peuple demanda à grands cris qu'on fît venir un athlète connu par sa force et par sa hardiesse, pour combattre une bête furieuse et terrible. Alors l'empereur se levant : *Ne savez-vous pas*, s'écria-t-il, *que ce n'est pas un jeu pour moi de voir couler le sang des hommes ?* Cette parole fut une leçon pour le peuple, qui renonça à ces cruels di-

vertissemens. Son humanité à l'égard des officiers de sa maison est encore une preuve de la bonté de son cœur. Après avoir employé la journée aux affaires, il donnoit à la lecture une partie de la nuit. Mais, afin de ne pas obliger ses domestiques à combattre le sommeil pour veiller avec lui, il faisoit usage d'une lampe qui s'entretenoit seule, sans avoir besoin d'aucun service.

Zon. p. 45. Joann. ant. Theoph. p. 87. Suidas, Πυλχερία. et Θεοδόσιος. Manass. p. 35. Glyc. p. 262. Cedr. p. 335.

Avec tant de bonnes qualités, il lui manqua les deux plus nécessaires à un prince, dont l'une établit son autorité, et l'autre en est le supplément. Il n'eut ni assez de force pour gouverner par lui-même, ni assez de discernement pour bien choisir ceux qui gouvernoient sous son nom. Il craignoit la guerre, et achetoit la paix à force d'argent, ce qui le rendit méprisable aux barbares. Facile et ouvert à la flatterie, il échappa souvent à sa sœur, et se laissa dominer par ses eunuques, vils et injustes conseillers qui, toujours empressés à fournir au prince des amusemens pour le distraire des affaires, et détourner ses regards de dessus leur conduite, accabloient les sujets, interdisoient tout accès aux plaintes et aux remontrances, s'enrichissoient de la misère publique, vendoient les charges civiles et militaires, et rendoient l'état malheureux sous un bon prince. Ils vinrent à bout de faire en sorte que Théodose, pendant un règne de quarante-deux ans, n'exécutât rien de mémorable. Ils dressoient les édits, les ordonnances, les rescrits du prince, qui signoit sans les lire. Pulchérie, lui avoit souvent représenté les conséquences de cette confiance inconsidérée; et Théodose s'étoit toujours défendu de ce reproche avec cette opiniâtreté puérile qui nie les faits les plus évidens pour s'épargner la peine de se corriger. Afin de le convaincre, un jour Pulchérie lui présenta un papier qu'il signa, selon sa coutume, sans en faire la lecture. C'étoit une donation, par laquelle Théodose livroit en esclavage à sa sœur sa femme Eudoxie. Pulchérie le fit ensuite rougir de cette dangereuse négligence.

Avant qu'Anthémius sortît de charge, il couronna son heureux ministère en faisant publier, par ordre de l'empereur, une remise de tout ce qui restoit dû au fisc depuis quarante ans, c'est-à-dire, depuis l'année 368 jusqu'en 408 : et comme les corps de villes, qui avoient coutume d'avancer au prince les sommes dues par les habitans, répétoient, malgré la remise, leurs avances vraies ou supposées, ce qui auroit rendu ce soulagement inutile aux peuples, les particuliers furent dispensés du remboursement. En 433, Théodose remit encore ce qui lui étoit dû pour les vingt années écoulées depuis 408 jusqu'en 428. Il accorda des priviléges considérables aux professeurs des arts libéraux et aux médecins. Musellus, grand-chambellan, fonda un collége à Constantinople, et y plaça une statue de l'empereur. Le zèle trop ardent d'Abdas, évêque de Suses, fut sur le point de causer une rupture entre Isdegerd et les Romains, et d'exciter une persécution en Perse. Ce prélat ayant abattu un pyrée, (c'est ainsi qu'on nommoit les temples où les Perses adoroient le feu) le roi entra dans une grande colère, fit mourir Abdas, et ordonna de détruire toutes les églises des chrétiens dans ses états. Mais il se laissa bientôt adoucir par les sollicitations de Théodose, et fit cesser la persécution, qui ne se renouvela qu'après sa mort.

Theod. l. 5 c. 38. Cod. Theod. l. 11, tit. 28, leg. 9, 10. Lib. 13, tit. 3, leg. 16, 17. Banduri, imp. orient. t. 1, p. 150, et t. 2, not. p. 856. Assemani, bibl. orient. t. 1, p. 183.

L'année suivante 415, Théodose fit une loi qui excluoit les païens des charges civiles et militaires. Le petit nombre auquel ils étoient réduits lui permettoit de porter ce coup à l'idolâtrie sans avoir à craindre aucune fâcheuse révolution. Dans la suite les idolâtres qui étoient surpris faisant des sacrifices étoient condamnés à l'exil avec saisie de leurs biens. Mais il fut en même temps défendu aux chrétiens de leur susciter aucun trouble tant qu'ils ne feroient rien de contraire aux lois. Ce prince porta encore plus loin son zèle pour le christianisme; il ordonna que les temples ou autres lieux profanés par un culte sacrilége seroient détruits ou changés

An. 415. Cod. Theod. l. 9, tit. 28, leg. 2. Lib. 16, tit. 10, leg. 21, 22, 23, 24, 25. Marcel. chr. Chron. Alex. Pagi ad Baron.

en églises, après qu'on les auroit purifiés en y établissant le signe de notre salut. Il ajouta la peine de mort contre tous ceux qui s'opposeroient à l'exécution de cette loi. Les ecclésiastiques se croyoient en droit de soustraire à la justice les biens de ceux qui étoient poursuivis pour concussion ou pour péculat; et sans doute cette œuvre prétendue de charité n'étoit rien moins que gratuite. Théodose la condamna comme un recèlement criminel. La grande église de Constantinople, bâtie par Constantin, augmentée par Constance, et brûlée du temps de l'exil de saint Jean Chrysostôme, fut rebâtie et dédiée de nouveau le 10 octobre. On acheva aussi la réparation de la salle du sénat, qui avoit été consumée dans le même incendie; et le préfet Aurélien y fit ériger une statue d'or à l'empereur.

Soc. l. 7, c. 13, 14, 15. Theoph. p. 70, 71. Cedr. p. 336. Suidas, Ὑπατία. Baronius. Pagi ad Baron.

Au mois de mars de cette année on vit encore couler le sang dans les rues d'Alexandrie; et quoiqu'on ne doive pas croire aveuglément les auteurs païens ou hérétiques qui rejettent sur saint Cyrille tout l'odieux de cette sédition, il est cependant difficile de disculper entièrement cet illustre prélat, dont le zèle approchoit trop du caractère impétueux de son oncle Théophile auquel il avoit succédé. Les spectacles étoient pour les Alexandrins une occasion fréquente de divisions; on se passionnoit pour les divers acteurs, et dans une populace naturellement emportée et sanguinaire, les différens partis s'échauffoient jusqu'à la fureur. Les Juifs, qui, depuis la fondation de cette ville, y habitoient en grand nombre, toujours opposés aux chrétiens, prirent querelle avec eux au sujet d'un danseur. Oreste, préfet d'Egypte, étouffa les premières étincelles de cette discorde; mais la jalousie d'autorité le rendoit ennemi de Cyrille, évêque d'Alexandrie, qu'il accusoit d'entreprendre sur ses droits, et de contrôler ses ordonnances. Les Juifs nourrissoient ces soupçons par leurs rapports. Un jour que le peuple étoit assemblé au théâtre, où le

préfet avoit coutume de publier ses édits, les Juifs ayant aperçu dans la foule un maître d'école nommé Hiérax, connu par son attachement à l'évêque, se mirent à crier que c'étoit un séditieux, qui n'étoit venu que pour exciter du trouble et fronder l'édit du préfet. Oreste, prévenu contre le prélat, fait arrêter Hiérax. On le tourmente cruellement sur le théâtre même. Cyrille, informé de cette violence, mande les plus distingués d'entre les Juifs, et les menace de châtimens rigoureux, s'ils ne cessent de persécuter les chrétiens. Les Juifs, plus animés que jamais, forment le complot d'égorger les chrétiens d'Alexandrie; ils conviennent d'un signal pour se reconnoître; et dès la nuit suivante ils font crier par toute la ville que le feu a pris à l'église qui portoit le nom d'Alexandre. A ce cri, les chrétiens accourant en foule pour y donner du secours, les Juifs, bien armés, se jettent sur eux, et en font un horrible massacre. Le jour étant venu, Cyrille, irrité d'une si noire perfidie, se fait accompagner d'une nombreuse multitude, et marche aux synagogues des Juifs. Plusieurs sont tués, les autres s'enfuient de la ville, et leurs biens sont pillés. Oreste, affligé de voir la capitale de l'Egypte privée d'une partie si considérable de ses habitans, en écrit à l'empereur; Cyrille en fait autant de son côté; il veut se réconcilier avec Oreste, qui refuse d'entendre à aucun accommodement.

Les moines de Nitrie avoient déjà beaucoup dégénéré de leur institut. Ils étoient devenus presque aussi sauvages que leur désert; et, dans les querelles du violent Théophile, ils étoient plusieurs fois descendus de leur montagne pour venir à Alexandrie lui tenir lieu de soldats. Ils accourent au nombre de cinq cents pour prêter main forte à Cyrille; et, ayant rencontré le préfet dans les rues de la ville, ils environnent son char, l'accablent d'injures. Un d'entre eux, nommé Ammonius, le blesse à la tête d'un coup de pierre. Le préfet, tout en

sang, se sauve avec peine dans sa maison; ses officiers se dispersent. Le peuple indigné prend le parti de son gouverneur; on met en fuite les moines; on se saisit d'Ammonius, et on le traîne devant le préfet, qui, n'écoutant que sa colère, lui fait souffrir une torture si rigoureuse, que ce malheureux expira dans le supplice. Cyrille fait enlever son corps, l'expose dans une église, prononce publiquement son éloge, et l'honore du titre de martyr. Mais, cette chaleur passagère étant calmée par la réflexion, il revient à lui-même, et laisse enterrer Ammonius, qui, loin de mériter la vénération des fidèles, avoit grand besoin de leurs prières.

La mort d'Ammonius changea la disposition du peuple. Il revint au parti de Cyrille, et conçut de fâcheux soupçons contre Hypatie. Elle étoit païenne, fille de Théon, fameux géomètre d'Alexandrie. Plus savante encore que son père, elle s'étoit acquis une brillante réputation par ses ouvrages et par les leçons publiques qu'elle faisoit sur toutes les parties de la philosophie. On accouroit en foule de toute l'Egypte, et même des autres provinces, pour recevoir ses instructions; le célèbre Synèse avoit été un de ses disciples. Elle étoit à la tête de l'école platonicienne; et, pour assortir son extérieur à sa profession, elle avoit pris le manteau de philosophe. Aussi renommée, mais plus chaste que l'ancienne Aspasie de Milet, quoiqu'elle fût parfaitement belle, elle se faisoit respecter de cette foule d'auditeurs que sa beauté, autant que son savoir, assembloit autour d'elle; et l'histoire lui rend ce témoignage, qu'au milieu d'une jeunesse passionnée et entreprenante, la pureté de ses mœurs se conserva hors d'atteinte même à la médisance. Comme elle recevoit de fréquentes visites des premiers magistrats, et que le préfet déféroit beaucoup à ses conseils, le peuple se persuada qu'elle formoit le principal obstacle à la réconciliation de Cyrille et d'Oreste. Un jour donc qu'elle sortoit de sa maison, une multi-

tude de séditieux, à la tête desquels étoit Pierre, lecteur de l'église d'Alexandrie, s'attroupent autour de son char, l'en arrachent par force, la traînent à l'église nommée *la Césarée;* et, sans égard ni pour la sainteté du lieu, ni pour son sexe, ni pour l'humanité même, ils la dépouillent, lui déchirent le corps, la mettent en pièces, et portent ses membres, séparés les uns des autres, à un lieu de la ville nommé *Cinaron,* où ils les réduisent en cendres. L'empereur, ayant été informé de cette horrible cruauté, en fut très-affligé; il en vouloit tirer vengeance: mais il arriva pour lors ce qui n'est pas rare dans une cour corrompue; il n'en coûta aux coupables que de l'argent pour gagner les eunuques les plus puissans auprès du prince, qui se laissa tromper par un faux exposé, et le crime demeura impuni.

Cod. Theod. l. 16, *tit.* 2, *leg.* 42, 43, *et ibi God.*

Dans les séditions d'Alexandrie, ceux qui se signaloient le plus par leurs violences, étoient des clercs qui n'avoient d'autre fonction que de soigner les malades dans les temps de contagion, ce qui arrivoit fréquemment dans cette partie de l'Egypte. Le danger auquel ils s'exposoient alors leur avoit fait donner le nom de *parabolans,* qui, dans la langue grecque, signifie *des gens déterminés à affronter le péril.* Il falloit qu'ils fussent en grand nombre, puisque l'empereur, dans la réforme qu'il en fit, les réduisit d'abord au nombre de cinq cents; ce qui ne suffisant pas pour le service des malades, il permit d'en ajouter encore cent autres. L'habitude à braver la mort pour le soulagement des citoyens les avoit rendus d'abord intrépides, ensuite audacieux. Théodose entreprit de les contenir. Après avoir borné leur nombre, ainsi que nous venons de dire, il ordonna qu'on n'admettroit dans ce corps que des pauvres; qu'ils seroient choisis par l'évêque, à l'autorité duquel ils obéiroient en toute chose; qu'aucun d'eux ne pourroit assister aux spectacles, entrer dans le sénat ni dans les lieux où se rendoient les jugemens, à moins qu'il ne fût partie dans une cause,

soit pour lui-même, soit comme syndic de la compagnie. S'ils contrevenoient à ces défenses, ils étoient chassés du corps, sans espérance d'y rentrer, et soumis à des peines proportionnées à la qualité du délit. Mais, au lieu de les resserrer par des entraves, qui se relâchent toujours à la longue, n'auroit-il pas été plus sage d'abolir tout-à-fait ces parabolans, dont on s'étoit bien passé pendant tant de siècles, et qui, pour des services passagers, donnoient à l'état de continuelles alarmes ?

LIVRE TRENTIÈME.

Ataulfe régnoit au-delà des Pyrénées; et ce prince, naturellement guerrier, mais pacifique par réflexion, ne cherchoit qu'à lier de plus en plus ses intérêts à ceux de l'empire. Il est vraisemblable qu'il avoit dessein de chasser de l'Espagne les autres barbares, et de s'y former un royaume qui, dans la personne de son fils, se trouveroit un jour réuni avec l'empire d'Occident. La mort de ce fils, peu de mois après sa naissance, renversa ces projets, et plongea dans une douleur amère Ataulfe et Placidie. Le corps fut enfermé dans un cercueil d'argent, et déposé dans une église près de Barcelonne. Ataulfe ne survécut pas long-temps à son fils. Un jour qu'il visitoit son écurie, il fut poignardé par un de ses écuyers, que les uns nomment Dobbius, et les autres Vernulfe. Ce scélérat, cherchant l'occasion de venger son maître, qu'Ataulfe avoit fait mourir, s'étoit mis au service de ce prince, et avoit eu l'adresse de gagner sa confiance. Selon quelques auteurs, l'assassin fut aposté par les principaux seigneurs de la nation, dont l'humeur guerrière ne s'accommodoit pas des ménagemens politiques de leur roi. Ataulfe laissoit un frère; il lui recommanda en mourant de remettre Placidie entre les mains d'Honorius, et d'entretenir la paix et la concorde entre les Goths et les Romains. La nouvelle de sa mort arriva le 24 d'octobre à Constantinople. Elle y fut reçue avec joie; car on y regardoit toujours Ataulfe comme l'ennemi naturel de l'empire. On fit des illuminations publiques; on donna le lendemain des jeux dans le Cirque; réjouissances honteuses, qui sont pour la nation un aveu de

An. 415.
Olympiod. Oros. l. 7, c. 43. Prosp. chr. Idac. chron. Chron. Alex. Philost. l. 12, c. 4. Jorn. de reb. get. c. 31. Isid. chron. goth. Mariana, hist. esp. l. 5, c. 2.

foiblesse, et pour l'ennemi mort un triomphe glorieux à sa mémoire.

Olympiod. Oros. l. 7, c. 43. Prosp. chr. Jorn. de reb. get. c. 31, 32. Isid. chron. goth. Pagi ad Baron.

Après la mort d'Ataulfe, les Goths, qui ne respiroient que la guerre, lui donnèrent pour successeur son plus grand ennemi. C'étoit Sigéric, frère de Sarus. Sigéric, pour venger le sang de son frère, arracha des bras de l'évêque Sigesaire, et massacra six enfans qu'Ataulfe avoit eus d'une première femme. Il traita Placidie comme une captive, et la força de marcher à pied devant son cheval l'espace de quatre lieues avec une troupe de prisonniers. Ce prince cruel fut lui-même assassiné sept jours après son élection. On éleva sur le trône Vallia, dont la bravoure connue s'accordoit avec le caractère de la nation.

An. 416.

Oros. l. 7, c. 43. Olympiod. Philost. l. 12, c. 4. Prosp. chr. Idac. chron. Marc. chr. Sidon. carm. 2. Jorn. de reb. get. c. 32, 33. Isid. chron. goth. Mariana, hist. esp. l. 5, c. 2. Pagi ad Baron.

Vallia suivit d'abord son inclination guerrière. Soit qu'il n'espérât pas faire de grands progrès en Espagne, soit qu'il voulût exécuter le plan d'Alaric, et s'emparer de l'Afrique, il mit en mer une flotte nombreuse; mais il essuya la même disgrâce qu'Alaric. Ses vaisseaux, brisés par la tempête, périrent à douze milles du détroit. Abattu par cet échec, il crut que le parti le plus sage étoit de faire avec les Romains une paix solide. S'étant donc approché des Pyrénées à la tête de son armée, il envoya faire des propositions à Constance, qui lui dépêcha Euplutius, un des agens de l'empereur, pour arrêter les conditions. On convint que les Romains donneroient aux Goths six cent mille mesures de blé; que Vallia rendroit Placidie, et qu'il s'engageroit à faire la guerre pour le service de l'empire aux autres barbares établis en Espagne; en sorte que les conquêtes qu'il feroit sur eux reviendroient à Honorius, et que les Goths se contenteroient du terrain qu'on leur avoit cédé en-deçà de l'Ebre. Ce traité fut exécuté de bonne foi. Placidie fut remise entre les mains d'Euplutius, qui la conduisit à Ravenne, et Vallia se mit en devoir d'attaquer les autres barbares. Ce qui seroit incroyable, si

le fait n'étoit attesté par un auteur fidèle et contemporain, qui le rapporte comme un événement aussi certain que singulier, c'est que les rois des Alains, des Vandales et des Suèves, députèrent dans le même temps à Honorius pour lui demander un traité pareil à celui qui venoit d'être conclu avec Vallia. La lettre qu'ils écrivirent à l'empereur étoit conçue en ces termes : *Vivez en paix avec nous tous, et recevez également nos otages. Nous allons combattre les uns contre les autres : la perte tombera sur nous ; la victoire tournera à votre avantage. Quel profit pour l'empire, si les deux partis se détruisent !* En conséquence de cette détermination bizarre, ils commencèrent à s'entre-déchirer par des guerres sanglantes, dont Vallia remporta toute la gloire. Il se saisit, par surprise et sans combat, de la personne de Frédibal, roi d'une partie des Vandales, et l'envoya prisonnier à Constance, qui le fit conduire à Ravenne. Il extermina les Silinges, maîtres de la Bétique, après les avoir vaincus dans une grande bataille près de la ville nommée depuis Tarifa. Les Alains furent entièrement défaits : leur roi Atace périt dans un combat, et ils se trouvèrent réduits à un si petit nombre, que, ne pouvant plus subsister par eux-mêmes, ils abandonnèrent la Lusitanie, et se retirèrent en Galice, sous la protection de Gondéric, roi des Vandales. C'est de là que ce prince et ses successeurs ont pris le titre de rois des Vandales et des Alains. Ces exploits de Vallia, commencés en 416, se terminèrent dans l'espace de deux ans et demi.

Cod. Theod. l. 15, tit. 14, leg. 14. Pagi ad Baron.

Tandis que les barbares se détruisoient mutuellement en Espagne, la Gaule commençoit à respirer. Mais les désordres précédens laissoient de l'inquiétude à ceux qui s'étoient joints aux barbares pour se mettre à couvert de leurs violences; et la crainte d'une juste punition pouvoit faire naître de nouveaux tyrans. Afin de maintenir la tranquillité en calmant les esprits, Honorius fit publier par Constance, qui étoit encore

dans la Gaule, une amnistie générale : il pardonnoit tous les excès commis pendant les troubles passés, comme de tristes effets de nécessité et de crainte; il défendoit d'en poursuivre la vengeance, permettant cependant aux particuliers de se remettre par voie juridique en possession des biens qui leur auroient été enlevés, pourvu que ces biens subsistassent encore en nature.

Oros. l. 7, c. 42. Olympiod. Philost. l. 12, c. 4, 5. Prosp. chr. Marc. chr. Chron. Alex. Pagi ad Baron.

Attale avoit suivi les Goths en Espagne. Lorsqu'il vit la paix solidement établie entre Honorius et Vallia, ce chimérique empereur sentit bien qu'il n'y avoit plus pour lui de sûreté parmi les Goths. Il s'embarqua sans savoir où il trouveroit un asile. Ayant été pris sur mer, il fut mis entre les mains de Constance, qui l'envoya à Ravenne. On en apprit la nouvelle à Constantinople avant la fin de juin, puisque Théodose en témoigna sa joie par les jeux qu'il donna sur le théâtre le 28 de ce mois, et le 7 du mois suivant dans le Cirque. On garda en prison ce misérable jouet des Goths et d'une folle ambition jusqu'au milieu de l'année suivante. On le conduisit alors à Rome, où l'empereur entra en triomphe. Attale marchoit devant le char. Il fut ensuite placé aux pieds du prince, assis sur un tribunal élevé; et, après qu'il eut servi de spectacle au peuple, Honorius lui fit couper deux doigts de la main droite, et le relégua dans l'île de Lipari, avec ordre de lui fournir tous les besoins de la vie. Honorius traitoit Attale comme Attale avoit voulu le traiter lui-même.

Claud. epith. Pallad. et Celer.

Junius Quartus Palladius étoit consul avec Théodose, qui, dans la neuvième année de son règne, portoit déjà ce titre pour la septième fois. Le père de ce Pallade, après avoir été préfet de Constantinople, s'étoit attaché à Stilicon, et, par le crédit de ce ministre, il avoit obtenu la charge de secrétaire de l'empereur. Le poëte Claudien étoit pourvu d'un office sous ses ordres. Pallade le fils, recommandable par ses qualités personnelles, fut proconsul d'Afrique. Il étoit actuellement

préfet du prétoire d'Italie, et il conserva cette dignité pendant six ans. Son mariage avec Célérine le rendoit encore plus illustre. Cette dame étoit originaire de Tomes en Scythie; mais il n'avoit tenu qu'à un de ses ancêtres qu'elle ne fût de famille impériale. Célérin, un de ses aïeux, qui commandoit en Egypte, refusa l'empire que ses soldats lui offroient après la mort de Carus. Ce qui augmente le prix de ce refus aussi sage que généreux, c'est qu'il seroit ignoré, si le poëte Claudien ne l'eût relevé dans l'épithalame qu'il composa pour les noces de Pallade et de Célérine. Ceux qui ont porté la couronne ne méritent pas tous d'être connus; mais tous ceux qui l'ont refusée sont dignes de l'être.

Cod. Theod. l. 4, tit. 4, leg. 5, et ibi God. Chron. Alex.

Pendant les agitations de l'Orient l'Occident jouissoit d'une paix profonde par la sagesse de Pulchérie. Elle éloignoit son frère des principes inhumains du despotisme; elle lui apprenoit à respecter dans ses sujets les droits de propriété; elle lui inspiroit cette belle maxime: que plus les princes s'abstiennent de toucher aux biens de leurs peuples, plus ils trouvent en eux de ressources dans les besoins de l'état. Ce fut dans cet esprit que Théodose eut la générosité de se dépouiller d'un droit dont jouissoient les particuliers. Les lois autorisoient les dispositions que les mourans faisoient de vive voix en présence de témoins, au préjudice même des testamens antérieurs. C'étoit une voie ouverte à l'avidité des mauvais princes. Il n'étoit pas difficile de trouver de faux témoins qui, pour se servir eux-mêmes en servant l'avarice du souverain, déposassent en sa faveur, sans craindre d'être démentis. Domitien confisquoit à son profit toutes les successions, pourvu qu'il se trouvât un seul homme qui attestât que l'intention du défunt avoit été de laisser son bien à l'empereur. Mais Auguste, Tibère même, et Adrien, avoient refusé de profiter des testamens faits en leur faveur par des inconnus. Pertinax avoit protesté en plein sénat

qu'il ne recevroit rien de ce qui lui seroit légué de vive voix. Théodose le grand avoit renoncé à tout ce qui lui pourroit revenir en vertu d'une lettre ou d'un codicille. Théodose le jeune défendit par une loi d'avoir égard aux paroles d'un mourant qui contrediroit un testament précédent, pour déclarer de vive voix qu'il laissoit sa succession à l'empereur ou à quelque personne puissante : il voulut que ceux qui prétendroient appuyer de leur témoignage une pareille déclaration fussent traités comme faux témoins. Il laissoit cependant subsister l'ancien usage en faveur des particuliers ; mais, pour éviter les abus, il y renonçoit pour lui-même, et par la même raison il en excluoit les personnes titrées. Justinien, dont la législation fut moins désintéressée, s'est contenté de renfermer le prince dans les bornes du droit commun. Le jeune empereur avoit fait cette année un voyage dans la Thrace ; il revint à Constantinople à la fin de septembre, et reçut dans la place qui portoit le nom de Théodose une couronne d'or, qu'Ursus, préfet de la ville, lui posa sur la tête par décret du sénat. Ce fut dans le ministère de Pulchérie un défaut, peut-être pardonnable à son sexe, de laisser accoutumer son frère à recevoir, comme dus à sa dignité, des honneurs qui ne sont que des jeux d'enfans, lorsqu'ils ne sont pas la récompense des actions grandes et vertueuses.

An. 417. *Chron. Alex. Marc. chr. Idac. fast. Philost. l. 12, c. 8.*

Il y eut l'année suivante 417 un violent tremblement de terre qui se fit sentir à Constantinople le soir du 20 avril, jour du vendredi saint. Ce fléau s'étendit dans tout l'Orient : il ébranla Jérusalem et plusieurs villes de Palestine : Cybire en Phrygie, et les villages d'alentour furent abîmés. Philostorge, qui recule de deux ans ce tremblement, rapporte qu'en plusieurs endroits on vit tomber des flammes, et qu'un vent impétueux les chassa dans la mer, où elles s'éteignirent ; que les toits et les planchers des maisons s'entr'ouvrirent et se re-

joignirent ensuite exactement ; qu'on ne pouvoit reconnoître l'endroit où ils s'étoient séparés; et que, le calme étant rétabli, on fut étonné de trouver dans les salles inférieures les monceaux de grains qui étoient auparavant serrés dans les greniers.

Honorius prit pour la onzième fois le consulat, et le donna pour la seconde fois à Constance. Théodose voulut bien sans doute lui céder en cette occasion le droit qu'il avoit de nommer un consul en Orient; il s'en dédommagea deux ans après en nommant deux consuls orientaux, Monaxe et Plintha. Honorius vouloit relever par l'éclat de cette dignité l'époux qu'il donnoit à Placidie, et qu'il avoit déjà décoré des titres de comte et de patrice. Il croyoit ne pouvoir mieux reconnoître les services importans de Constance qu'en lui faisant épouser sa sœur. L'héritier de l'empire devoit naître de ce mariage. Mais la fière princesse, fille, sœur, tante d'empereurs, et veuve d'un roi, dédaignoit un époux né dans l'obscurité, et qui ne devoit sa haute fortune qu'à son mérite. Constance, de son côté, bien assuré de la faveur de son maître, dont il soutenoit la foiblesse en cette rencontre, loin de s'assujettir à des complaisances pour gagner le cœur de Placidie, agissoit avec hauteur, et faisoit sentir sa colère aux domestiques de cette princesse, auxquels il attribuoit l'opiniâtreté de ses refus. Enfin Honorius l'emporta d'autorité, et il fallut qu'il prît lui-même de force la main de Placidie pour la joindre à celle de Constance. Les noces furent célébrées avec magnificence le premier de janvier, le jour même que Constance prenoit possession du consulat. Ce mariage, quoique forcé, fut heureux. La concorde s'établit entre les deux époux; et avant la fin de cette année Placidie mit au monde une fille qui fut nommée Justa Grata Honoria.

Olympiod. Prosp. chr. Idac. chron. Soz. l. 9, c. 16. Grut. inscr. MXLVIII, 1.

J'ai déjà parlé de l'entrée triomphante qu'Honorius fit à Rome cette année. Il prit occasion d'exhorter les

Vales. rerum fr. l. 5. Phil. l. 12, c. 5.

Rutil. itin. l. 1. *Till. Honor. art.* 68. habitans à travailler aux réparations de leur ville, et retourna ensuite à Ravenne. L'Italie étoit couverte de ruines ; on y voyoit partout les traces funestes du passage des Goths. La Toscane, où ils avoient fait un plus long séjour, se ressentoit surtout des ravages de ce peuple destructeur. Les ponts des rivières et les digues des lacs dont le pays est arrosé étant rompus, les eaux inondoient les campagnes, et les chemins étoient devenus impraticables. La Gaule, désolée pendant tant d'années par les courses des barbares et par les révoltes des tyrans, n'étoit pas en meilleur état. Cependant l'autorité de l'empire s'y rétablissoit, et, depuis la retraite des Goths, les Armoriques étoient rentrés dans l'obéissance. Exupérance, qu'on croit avoir été alors préfet des Gaules, les avoit rappelés à leur devoir. Mais ces peuples, que le voisinage de la mer et l'expérience de la marine rendoient plus indépendans, se révoltèrent encore plus d'une fois dans la suite.

An. 418. *Marcel. chr. Chron. Alex. Philost. l.* 12, *c.* 8. *Idac. chron. Petav. chr.* Une éclipse de soleil presque totale, arrivée le 19 de juillet de l'an 418, sert à fixer la date de plusieurs événemens de ce temps-là. Elle fut suivie d'une extrême sécheresse, qui fit périr un grand nombre d'hommes et d'animaux. Une comète se fit voir pendant quatre mois: quelques auteurs lui donnent sept mois de durée. On en peut lire la description dans Philostorge, qui prétend que ce fut un pronostic de guerres et de malheurs.

Sirm. concil. gall. t. 1, *p.* 89, *et in not. apud Sidon. carm.* 15. *Pagi ad Baron. an.* 374. *Till. vie de Zosime, art.* 2, 3. *Mem. acad. t.* 8, *p.* 421. La Gaule étoit pour lors divisée en dix-sept provinces; mais les sept provinces méridionales formoient ensemble un corps; c'étoit la Viennoise, les deux Aquitaines, la Novempopulanie, nommée aussi troisième Aquitaine, les deux Narbonnoises et les Alpes maritimes. Elles avoient à part un directeur des finances et un directeur des domaines. Depuis Constantin, la ville d'Arles avoit acquis une grande considération. Valentinien II et Honorius l'avoient décorée de priviléges particuliers : ils l'appeloient dans leurs rescrits *la mère de toutes les*

Gaules. C'étoit là que les consuls qui se trouvoient en Gaule entroient en charge ; les préfets du prétoire et les autres magistrats supérieurs y résidoient comme dans la capitale. Elle s'étoit même, depuis quelques années, érigée en métropole ecclésiastique au préjudice de Vienne, dont l'évêque d'Arles étoit suffragant, et le concile de Turin avoit décidé que les deux évêques partageroient la province. Pétrone, préfet du prétoire dans les premières années de ce siècle, avoit ordonné que tous les ans, entre le treizième d'août et le treizième de septembre, on tiendroit dans la ville d'Arles l'assemblée des sept provinces, qui seroient représentées par leurs magistrats ou leurs députés, et que sous la présidence du préfet on y délibéreroit des affaires les plus importantes. Cet ordre avoit été interrompu par l'invasion des tyrans et par les ravages des barbares. Constance en fit revivre l'usage. Il obtint à cet effet un édit d'Honorius, daté du 17 d'avril de cette année, et adressé à Agricola, préfet des Gaules. L'empereur y relève la ville d'Arles par l'avantage de sa situation et par l'étendue et l'activité de son commerce, qui réunit dans son port les productions de tout l'univers. Il impose une amende aux magistrats ou députés qui ne se rendront pas à l'assemblée dans le temps prescrit.

Si cet édit fut exécuté, il ne put l'être qu'une fois. Cette année même Constance, du consentement de l'empereur, permit à Vallia de revenir s'établir en Gaule. Il lui céda la seconde Aquitaine et la Novempopulanie, c'est-à-dire le Poitou, la Saintonge, le Périgord, le Bordelois, l'Agénois, l'Angoumois et toute la Gascogne jusqu'aux Pyrénées. Les Romains se réservèrent la Narbonnoise, à l'exception de Toulouse, dont Vallia et ses successeurs firent leur capitale, et où ils régnèrent sous le titre de rois des Visigoths pendant quatre-vingt-huit ans, jusqu'à ce que Clovis eût détruit leur puissance par la défaite d'Alaric. Tout ce pays fut nommé *Gothie*. La

Prosp. chr. Idac. chron. Sid. carm. 2. Olympiod. Jorn. de reb. get. c. 33. Isid. chron. Vales. rerum franc. l. 3. Grot. proleg. ad hist. goth. Giann. hist. nap. l. 2, c. 4. Till. Honor. art. 60, et

vie de S. Exupère. Mem. acad. t. 8, p. 430.

conjecture de M. Tillemont, que ces princes ne possédèrent ces terres qu'à ce titre de vassaux de l'empire, me semble destituée de fondement. Les guerres fréquentes qu'ils firent aux Romains pour étendre leur domination jusqu'au Rhône et à la Loire prouvent assez qu'ils étoient indépendans. Quelques auteurs ont supposé que Vallia, en acquérant un si grand domaine dans la Gaule, avoit conservé ce qu'il possédoit en Espagne. Mais cette supposition n'est appuyée d'aucun témoignage historique; elle est, au contraire, démentie par Jornandès, qui fait entendre que, selon les conditions du traité conclu auparavant avec les Romains, Vallia leur abandonna toutes ses conquêtes. Il paroît même, par la suite de l'histoire, que la cession dont nous parlons ici fut un échange, et que toute la Tarragonoise retourna au pouvoir de l'empire. Cet échange étoit sans doute bien avantageux pour les Goths; et il n'est pas aisé de deviner la raison qui put y déterminer les Romains. On peut soupçonner que Constance craignit que, malgré le traité, il ne fût difficile d'arracher des mains de Vallia les provinces d'Espagne qu'il avoit reconquises sur les Alains et sur les Vandales. Mais, fallût-il perdre l'Espagne entière, n'étoit-ce pas une faute capitale d'admettre les barbares dans le cœur de l'empire pour en sauver une extrémité? Les montagnes des Pyrénées n'étoient-elles pas une barrière naturelle, plus forte et plus sûre que des traités, qui tombent au plus léger prétexte? Vallia, après avoir enfin solidement établi sa nation errante depuis si long-temps, mourut la même année, couvert de gloire : prince aussi habile politique que brave guerrier, qui, sous le personnage généreux de vengeur de l'empire, sut l'affoiblir et gagner beaucoup plus qu'il n'auroit pu faire s'il s'en fût déclaré l'ennemi. Il ne laissa qu'une fille; elle épousa un prince des Suèves, dont elle eut le célèbre Ricimer, qui fut tour à tour le défenseur et le fléau de Rome et de ses empereurs. Après

la mort de Vallia, les Goths élurent pour roi Théodoric, qui joignoit à la douceur du caractère une grande force de corps et un courage capable de soutenir et même d'étendre un royaume naissant.

Au milieu des troubles de l'empire, la foi de l'Eglise s'étendoit et s'affermissoit de plus en plus. L'arianisme, long-temps assis sur le trône, étoit contraint de ramper dans l'obscurité, et le schisme meurtrier des donatistes s'éteignoit insensiblement depuis la conférence de Carthage, lorsqu'on vit éclater une hérésie cachée jusqu'alors dans les replis ténébreux du cœur humain, et aussi ancienne que le monde, puisque ce fut celle des anges rebelles. Fille de l'orgueil qu'elle flatte, ennemie de la grâce qu'elle veut asservir à la volonté humaine, elle emprunta l'organe de Pélage, esprit subtil, artificieux, hypocrite, qui, sans changer de sentimens, savoit changer de langage. Comme cette hérésie ne s'est jamais armée que de sophismes, et que les empereurs n'y ont pris de part que pour la foudroyer par leurs édits, je me contenterai de la faire connoître en peu de mots. Pélage, moine de la Grande-Bretagne, vint à Rome vers l'an 400, sous le pontificat d'Anastase, et, s'étant associé avec Célestius, noble écossois qu'il avoit imbu de ses erreurs, il alla les répandre en Italie, en Sicile, en Afrique, en Asie. Ses dogmes se réduisoient à trois points principaux : *que la grâce nous est donnée en conséquence de nos mérites : que l'homme peut vivre sans péché : que le péché du premier homme ne s'est point communiqué à ses descendans.* Sa doctrine fut anathématisée par un concile de Carthage : le pape Innocent la condamna pareillement. L'hérésiarque eut cependant l'adresse d'en imposer à un concile de quatorze évêques assemblés à Diospolis en Palestine : il se sauva par des équivoques et fut déclaré orthodoxe. Il trompa même pendant quelque temps le pape Zosime : mais ce pontife, ayant ouvert les yeux, prononça sa condamnation ;

S. Aug. de dono persev. c. 2.
Noris. hist. Pelag. l. 1, c. 1, 3, 4, 13, 14.
Baronius.
Pagi ad Baron.
Till. vie de S. Augustin, art. 282, 284.
Fleury, hist. ecclés. l. 23, art. 51.

et cette sentence fut appuyée d'une loi d'Honorius. L'empereur y déclare qu'ayant appris par le bruit public que Pélage et Célestius enseignent des erreurs qui troublent l'union de l'Eglise et la tranquillité de l'état, il leur ordonne de sortir de Rome; que toutes personnes seront reçues à déférer aux juges ceux qui sont infectés de la même doctrine. Il condamne au bannissement perpétuel les opiniâtres qui seront convaincus de la soutenir. Cette loi fut publiée par les préfets d'Italie et des Gaules. Monaxe, préfet d'Orient, la fit aussi exécuter dans l'étendue de sa juridiction. Elle fut confirmée l'année suivante par un édit donné à Ravenne le neuvième de juin. Dix-huit évêques, qui refusèrent de souscrire à la condamnation de Pélage, furent déposés. Le plus connu par son opiniâtreté et par ses écrits, est Julien, évêque d'Eclane, ville aujourd'hui ruinée, subsistant alors en Campanie, à cinq lieues de Bénévent.

Anast. vita pontif. c. 43. Auctuarium Symmach. Sigeb. chr. Baronius. Pagi ad Baron. Fleury, hist. ecclés. l. 24, c. 7, 8, 9.

L'autorité de l'empereur fut encore nécessaire pour apaiser un schisme qui s'éleva dans Rome à la fin de cette année, et qui tint les esprits divisés pendant les trois premiers mois de l'année suivante. Le pape Zosime étant mort le 26 de décembre, le clergé se partagea sur le choix du successeur. Boniface et Eulale furent tous deux élus, et le peuple prit parti dans la querelle. Symmaque, préfet de Rome, fils de cet illustre sénateur si connu du temps de Gratien et du grand Théodose, favorisoit Eulale, dont l'élection étoit moins régulière. Il envoya à l'empereur un rapport plus conforme à son inclination qu'à la vérité; et Honorius ordonna de chasser Boniface et de réprimer ses partisans. Mais le prince, ayant été détrompé par une lettre du clergé attaché à Boniface, révoqua cet ordre, et commanda que, l'affaire demeurant suspendue, Boniface et Eulale se rendroient à Ravenne avec leurs électeurs pour y débattre leur droit devant lui et son conseil. Il manda en même temps plusieurs évêques de diverses provinces, qui devoient

être juges dans une cause si importante à la paix de l'Eglise. Comme ce différend ne pouvoit être terminé avant la fête de Pâques, il chargea Achillée, évêque de Spolette, de célébrer l'office à Rome pendant ces saints jours. Les deux contendans avoient défense de rentrer dans la ville avant la décision. Boniface obéit : mais, Eulale étant revenu à Rome trois jours avant qu'Achillée y arrivât, les esprits s'échauffèrent : il y eut un grand combat ; Symmaque lui-même y courut risque de la vie ; et les deux partis se menaçoient mutuellement d'en venir aux extrémités le jour de Pâques pour s'emparer de l'église de Latran. Le préfet, qui s'étoit prudemment détaché des intérêts d'Eulale, ayant averti l'empereur de cette sédition, reçut ordre de le faire sortir, avec menace d'un traitement rigoureux pour lui et ses partisans, s'il différoit d'obéir. Eulale résista cependant, et il fallut le chasser à main armée. Cette opiniâtreté acheva de donner gain de cause à son rival. Honorius, de l'avis du concile, prononça en faveur de Boniface. Ce pontife, recommandable par sa vertu et par son savoir, fut reçu avec joie, et la tranquillité fut rétablie. Eulale s'éloigna de Rome. Sa disgrâce le guérit des accès de l'ambition ; et, quelques années après, Boniface étant mort, comme une partie du clergé lui offroit le pontificat, il préféra sa retraite à une dignité qu'il se repentoit d'avoir trop ardemment recherchée. Ce schisme donna occasion aux empereurs, et ensuite aux rois d'Italie et aux princes séculiers de se mêler de l'élection des papes.

L'histoire de l'empire d'Orient fournit ici un événement très-singulier, dont elle ne donne aucun détail. Le comte Plintha, Goth de naissance, se révolta en Palestine, fut défait, et l'année suivante 419 il devint consul, général des troupes de l'empire, et très-puissant à la cour, à laquelle il rendit dans la suite d'importans services. Sous le consulat de ce comte et de Monaxe,

An. 419.
Soc. l. 5, c. 23.
Cod Theod. l. 9, tit. 40, leg. 24, et ibi God.
Marc. chr.
Prisc. rhet. p. 47.
Chron. Alex.

Pall. Laus. c. 65. Till. Theod. art. 11.

le préfet de Constantinople, nommé *Aëtius*, courut risque de perdre la vie par un assassinat. Le 23 de février, comme il sortoit de la grande église avec son cortége pour se rendre au palais où l'empereur l'avoit mandé, un vieillard nommé Cyriaque lui présenta un rouleau de parchemin qui sembloit être une requête; mais c'étoit l'enveloppe d'un poignard, dont le préfet se sentit frappé au côté droit de la poitrine. Le fer ne perça que ses habits. On ignore la cause et les suites de cet assassinat. Cet Aëtius, qui fut quelques années après préfet d'Orient et patrice, fit construire à Constantinople une citerne qui porta son nom. Il ne doit pas être confondu avec le fameux Aëtius attaché à la cour d'Occident, et qui étoit devenu aussi célèbre par ses forfaits que par ses victoires. Les barbares voisins du Pont-Euxin ne manquoient pas de bois propres à la marine; mais ils ignoroient l'art de les mettre en œuvre. Ils attiroient des constructeurs romains, dont plusieurs furent pris par ordre de l'empereur et mis en prison. Asclépiade, évêque de la Chersonèse taurique, obtint leur grâce; mais Théodose défendit sous peine de mort d'enseigner aux barbares l'art de construire des vaisseaux. Malgré la bonté naturelle du jeune prince et de sa sœur Pulchérie, les tributs s'exigeoient en Orient avec une extrême rigueur. Les receveurs des deniers publics, qui dans les non-valeurs perdent souvent plus que le prince, exerçoient des cruautés beaucoup plus punissables que le défaut de paiement. Pallade, qui composoit alors la vie des solitaires, raconte que, dans le temps qu'il écrivoit, un homme qui devoit au fisc trois cents écus d'or fut jeté dans un cachot et déchiré à coups de fouets; qu'on lui enleva ses trois fils; que sa femme, qui avoit pris la fuite, fut plusieurs fois arrêtée, et autant de fois traitée aussi cruellement que son mari; et qu'enfin, mourant de faim, elle étoit réduite à errer dans les déserts.

Cod. Theod.

Ces traitemens inhumains étoient tout-à-fait con-

traires à une maxime gravée dans le cœur des deux empereurs, et qu'on lit à la tête d'une des lois qu'Honorius fit publier cette année : *que sous le règne des bons princes l'humanité doit tempérer la justice.* La loi étend le droit d'asile à cinquante pas hors des églises, afin que les malheureux qui s'y sont réfugiés puissent sortir de l'enceinte et respirer un air plus libre. Une autre loi ouvre aux évêques la porte de toutes les prisons, et leur permet d'y porter aux prisonniers tous les soulagemens spirituels et temporels. L'hérésie de Jovinien, qui combattoit l'excellence de la virginité, avoit été proscrite par les lois de l'Eglise et de l'état; mais elle se défendoit à la faveur des passions humaines. On voyoit des filles consacrées à Dieu renoncer à leurs vœux, pour s'engager dans le mariage, ou se livrer à la débauche. Honorius ordonna que les séducteurs seroient punis du bannissement perpétuel avec confiscation de leurs biens; il déclara que quiconque les accuseroit feroit une action religieuse, et ne seroit point sensé délateur. L'empereur Majorien ajouta même dans la suite qu'en ce cas les biens du coupable seroient dévolus à l'accusateur.

l. 9, tit. 25, leg. 3; et ibi God. Append. cod. Theod. apud Sirmond. Majoriani novel. 8.

Le mariage de Placidie avec Constance avoit déjà donné une princesse. On vit naître à Ravenne le 2 ou le 3 de juillet 419 un héritier de l'empire. Il fut nommé *Flavius Placidius*, ou *Placidius Valentinianus*. Peu de temps après sa naissance, Honorius lui conféra le titre de *nobilissime :* c'étoit, selon l'usage de ce temps-là, le désigner pour son successeur. L'empereur n'y consentit qu'avec peine sur les vives instances de sa sœur. On rapporte que la ville de Stefe en Mauritanie fut agitée par un violent tremblement de terre; qu'elle resta abandonnée durant cinq jours, tous les habitans s'étant sauvés dans les campagnes; et qu'il y eut deux mille personnes qui dans cette alarme demandèrent et reçurent le baptême.

Prosp. chr. Idac. chron. Marc. chr. Philost. l. 12, c. 10. Olympiod. Baronius. Pagi ad Baron. Till. vie de S. Jérôme, art. 142.

Idac. chron. Isid. chron. vand. Greg. Turon. hist. franc. l. 2, c. 9. Mariana, hist. hisp. l. 5, c. 3.

Depuis que les Visigoths avoient quitté l'Espagne, Honorius y avoit envoyé Astère avec la qualité de comte, pour gouverner le pays dont les Romains étoient demeurés les maîtres. Les Vandales et les Suèves, qui partageoient la Galice, n'ayant plus d'ennemis étrangers, tournèrent leurs armes les uns contre les autres. Gonderic, roi des Vandales, tenoit Herméméric, roi des Suèves, assiégé dans des montagnes qu'on croit être celles d'Arvas, entre Léon et Oviedo. Astère, suivant les règles d'une sage politique, prit le parti des plus foibles; et conjointement avec Maurocel, lieutenant des préfets, il tomba sur les Vandales, et les obligea de quitter la Galice. En abandonnant la ville de Brague, qui appartenoit alors à cette province, ils déchargèrent leur colère sur les habitans, dont ils massacrèrent un grand nombre. Nous raconterons dans la suite de quel côté ils portèrent leurs armes. Astère, en récompense de ce succès, reçut la dignité de patrice.

AN. 420.

C'est à l'année 420 et au troisième consulat de Constance que la plupart des auteurs rapportent les commencemens de la monarchie françoise dans la Gaule. Les Francs, depuis près de deux siècles, s'efforçoient de franchir la barrière que le Rhin, bordé de forteresses et de garnisons, opposoit à leur établissement dans cette province. Toujours armés, toujours ennemis, quoique forcés quelquefois à faire la paix, vaincus en-deçà du fleuve, souvent vainqueurs au-delà, jamais subjugués, ils ne cessèrent de fatiguer l'empire, jusqu'à ce qu'enfin, profitant de son affoiblissement, ils se rendirent maîtres du pays qu'ils avoient tant de fois ravagé.

Greg. Tur. hist. franc. l. 2. ch. 9. Vales. rerum franc. præf. et l. 2, 3. Leibnitz de

Cette nation, devenue aussi célèbre par le savoir que par les exploits guerriers, s'est exercée depuis la renaissance des lettres à rechercher sa véritable origine. Pour ne pas parler des vieux romanciers et des chroniqueurs fabuleux qui donnent les Troyens pour ancêtres aux

François, divers auteurs les font venir des Palus-Méotides, de la Pannonie, de la Scandinavie. Les critiques les plus éclairés se sont partagés en trois sentimens. Les uns prétendent qu'en s'établissant dans la Gaule, ils n'ont fait que rentrer dans leur ancienne patrie; et qu'ils étoient la postérité de ces anciens Gaulois qui, sous la conduite de Sigovèse, près de six cents ans avant Jésus-Christ, avoient passé le Rhin et s'étoient fixés aux environs de la forêt Hercynienne. Cette opinion ne me paroît établie sur aucun fondement solide. Les autres cherchent leur berceau dans la Germanie, où l'histoire commence à les apercevoir. Entre ces derniers auteurs il y en a qui les font descendre des bords de la mer Baltique; ce sont, selon eux, des restes des anciens Cimbres. Sous le règne de Marc Aurèle, disent-ils, les Marcomans s'étant avancés vers le midi, ce mouvement se communiqua aux barbares les plus septentrionaux; les Goths et les Bourguignons tirèrent au sud-est, et les Francs au sud-ouest : ceux-ci vinrent se placer entre l'Elbe et le Véser; et, par une seconde migration entre le Veser et le Rhin, où ils se sont fait connoître aux Romains. L'opinion, qui me semble la mieux appuyée, c'est que les Francs ne furent pas une nation unique et séparée, mais une ligue formée de plusieurs nations, qui se réunirent en un seul corps. Les Sicambres, les Bructères, les Chamaves, les Cattes, les Saliens, et plusieurs autres peuples germains renfermés entre le Rhin, le Mein, le Véser et l'Océan, pour contre-balancer la puissance des Suèves, maîtres d'une grande partie de la Germanie, avoient autrefois formé ensemble une association sous le nom commun de *Sicambres*. Ceux-ci ayant été détruits sous le règne d'Auguste, les peuples qui composoient cette ligue se divisèrent, et reprirent chacun leur propre dénomination. Ce qui subsista jusque vers le milieu du troisième siècle. Alors, pour être plus en état de défendre leur li-

orig. Franc. et ibi Eccard.
Pontan. orig. Franc. l. 2, c. 3, 8; l. 4, c. 10, 11.
Cluv. Germ. ant. l. 3, c. 20.
Notit. imp. Pagi ad Baron.
Till. Honor. art. 59.
Mém. trev. janv. 1716, p. 10.
D. Vaiss. diss. sur l'origine des François.
Mém. acad. t. 1, hist. p. 299.
Tom. 2, p. 567, 578, 600.
Tom. 4, p. 675.
Tom. 8, p. 506.
Tom. 10, p. 527.
Tom. 18, hist. p. 54.
Tom. 20, p. 76.
M. Crevier, hist. des emp. t. 10, p. 256.

berté et leur franchise contre la puissance romaine, ils se réunirent de nouveau, et prirent le nom de *Francs,* qui, dans la langue germanique, signifioit *libres.*

Le climat heureux et le terrain fertile de la Gaule les attiroient en-deçà du Rhin. Ils commencèrent à y faire des courses dès le temps de Gordien Pie. Aurélien, qui n'étoit encore que tribun d'une légion, les défit près de Mayence. Gallien les arrêta plusieurs fois sur les bords du Rhin; mais, à la faveur des troubles de son règne, ils traversèrent la Rhétie, franchirent les Alpes, et portèrent le ravage jusqu'à Ravenne. Aussi hardis sur mer que sur terre, ils devinrent pirates, désolèrent les côtes de la Gaule et de l'Espagne, et pillèrent Tarragone. Battus par Posthume, ils le servirent ensuite contre Gallien. Probus, avant que d'être empereur, les défit en personne; empereur, il les vainquit par ses généraux. Ceux qu'il avoit relégués sur les bords du Pont-Euxin s'embarquèrent, coururent les côtes de la Grèce, de l'Asie et de l'Afrique, prirent Syracuse, et revinrent en leur pays par l'Océan. Joints avec les Saxons, ils pillèrent les contrées maritimes de la Belgique et de l'Armorique, et furent repoussés par Carause. Maximien leur accorda la paix, et en fit passer des colonies dans la Gaule. Constantius en usa de même après les avoir chassés de l'île de Petau dont ils s'étoient emparés. Ceux qui avoient passé dans la Grande-Bretagne pour secourir Allectus, furent taillés en pièces dans la ville de Londres. Constantin se signala par leur défaite, et déshonora sa victoire par la mort cruelle qu'il fit souffrir à leurs rois prisonniers. Il fit un pont à Cologne, passa le Rhin, et couvrit leur pays de carnage. Un des plus beaux titres des empereurs, et des plus chèrement achetés, fut celui de *Francicus.* Les vaincus se relevèrent bientôt de leurs pertes, et donnèrent de l'exercice à la valeur de Crispe et à celle de Constant, fils de Constantin. Ils secoururent Magnence, et commencèrent à se

mêler des intrigues de cour. Plusieurs d'entre eux y avancèrent leur fortune, et le palais des empereurs se trouva bientôt rempli de seigneurs françois. Sylvain, Mérobaude, Ricomer, Mellobaude, Bauton, Arbogaste, parvinrent aux premières dignités. On vit alors un grand nombre de Francs dans les troupes romaines. On en trouve des cohortes entières placées en Gaule, en Espagne, en Syrie, en Mésopotamie, jusqu'en Thébaïde, aussi-bien que dans les troupes du palais. C'étoient des corps que Constantin et son fils Constance avoient composés de prisonniers ou de volontaires qui se donnoient au service de l'empire. La nation n'en étoit pas pour cela moins opiniâtre à poursuivre ses desseins de conquête. Julien, encore César, reprit Cologne sur les Francs; il les chassa de la Toxandrie, dont les Saliens, peuples françois, s'étoient emparés. Il battit les Chamaves et les Attuariens, autres peuples de la même nation, et leur donna la paix. Leurs ravages continuèrent sous le règne de Gratien, et ne furent que foiblement réprimés par Valentinien II. Génobaude, Marcomir et Sunnon, rois des Francs et fils de Priam, dont le nom a donné occasion à beaucoup de fables, furent défaits en-deçà du Rhin, et remportèrent à leur tour une plus grande victoire au-delà du fleuve. Valentinien n'osa leur refuser la paix qu'ils demandoient. Ils furent les premiers à la rompre trois ans après; mais ils se laissèrent intimider par les ravages d'Arbogaste, et par les troupes nombreuses qui suivoient Eugène. Ils se mirent à sa solde dans la guerre contre Théodose. Après la défaite du tyran et la mort de Théodose, ils cédèrent aux menaces de Stilicon, qui vint dans leur pays prendre des otages pour s'assurer de leur soumission. Leur roi Marcomir, prince remuant et belliqueux, fut transporté en Toscane; Sunnon son frère fut assassiné. La frontière paroissoit être hors d'insulte, lorsque Stilicon, qui ne cherchoit qu'à troubler les affaires de l'empire, retira les

garnisons des bords du Rhin, sous prétexte d'en avoir besoin contre Alaric; et la Gaule demeura ouverte. Les Francs, s'étant inutilement efforcés de s'opposer au passage des Vandales, des Suèves et des Alains, entrèrent en Gaule après eux, et fournirent des troupes auxiliaires aux tyrans, avec lesquels ils espéroient partager les dépouilles de l'empire. Mais la valeur et la sagesse de Constance délivra la Gaule des tyrans et des barbares, et les Francs repassèrent le Rhin.

Constance, l'année d'après son mariage avec Placidie, étant retourné à Ravenne, s'occupoit moins des affaires de l'empire que du projet qu'il avoit formé de se faire donner le titre d'Auguste. Les Francs profitèrent de son éloignement. La Gaule étoit alors partagée entre quatre nations différentes. Les Visigoths possédoient la seconde et la troisième Aquitaine; les Bourguignons tenoient une grande partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le duché et le comté de Bourgogne, la Savoie et tout le pays qui s'étend jusqu'aux sources du Rhin; les Allemands habitoient l'Alsace depuis Bâle jusqu'à Mayence. Les autres parties de la Gaule appartenoient encore aux Romains. Je ne compte pas ici les Alains, qui, réduits à un petit nombre, n'avoient point encore de demeure fixe. Les Francs étoient gouvernés par plusieurs rois, qu'on choisissoit dans la plus noble famille de chaque peuple, et qui se distinguoient par leur chevelure longue et flottante, tandis que le reste de la nation portoit les cheveux relevés et noués en panache sur le sommet de la tête. Ces rois les conduisoient à la guerre; et leur autorité étant d'ailleurs très-bornée par le conseil de la nation, ils sont appelés par les historiens tantôt rois, tantôt chefs, tantôt princes, *reges*, *duces*, *subreguli* ou *regales*. Théodémir, fils de Ricomer, régnoit en même temps que Génobaude, Marcomir et Sunnon, sans doute sur un autre peuple de la ligue françoise. Pharamond, fils de Marcomir, à la tête des Bructères, des

Chamaves, des Cattes, des Ansivariens et des Saliens, passa le Rhin avec plusieurs autres rois de différentes tribus, entre lesquels il paroît qu'il étoit le plus puissant. M. de Valois conjecture que ce prince avoit été donné en otage à Honorius l'an 395. Si ce fait est véritable, il avoit dû apprendre dans la cour de cet empereur à mépriser les Romains de ce temps-là. On croit qu'il s'établit en Toxandrie et dans le pays de Tongres, c'est-à-dire, depuis Mastricht jusqu'au confluent de la Meuse et du Vahal. Mais il étendit plus loin ses courses. Il paroît que ce fut alors que la ville de Trèves fut pour la troisième fois prise et pillée par les Francs. Une multitude d'habitans fut passée au fil de l'épée ; et ce qui fait connoître combien étoient frivoles et méprisables les Gaulois de ce malheureux siècle, c'est que les Francs s'étant retirés de Trèves couverts de sang et chargés du butin lorsque la ville étoit réduite à un état déplorable, les nobles, pour se consoler du désastre de leur patrie, demandèrent à l'empereur la permission d'établir à Trèves les jeux du Cirque ; ce qui leur fut refusé. Ces jeux ne se célébroient pas plus alors en Occident qu'à Rome et à Ravenne, soit que les finances des villes fussent épuisées, soit que les fréquentes invasions des barbares tinssent les peuples dans de continuelles alarmes. Cet établissement des Francs dans la Gaule ne fut pas permanent. Pharamond n'y régna que huit ans. La dernière année de son règne, ou la première du règne de Clodion, son successeur, Aëtius obligea les Francs de retourner dans leurs anciennes demeures au-delà du Rhin. Nous avons suivi dans ce récit l'opinion commune. De savans critiques révoquent en doute l'existence même de Pharamond. Ils ne fixent l'époque de la fondation de la monarchie françoise qu'à l'an 438, lorsque Clodion assura aux Francs la possession de Cambrai et du pays voisin jusqu'à la Somme. Mais ils conviennent que cette nation passa dans ce temps-là

en Gaule ; qu'elle s'empara des contrées voisines du Rhin, et qu'elle n'en fut chassée qu'en 428.

An. 421. Prosp. chr. Idac. chron. Olympiod. Soz. l. 9, c. 16. Phil. l. 12, c. 10. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Theoph. p. 72. Cod. Theod. l. 16, tit. 2, leg. 45. Pagi ad Baron.

Constance, général des armées d'Occident, patrice et beau-frère de l'empereur, gouvernoit depuis dix ans toutes les affaires de l'empire. L'indolence et l'incapacité du prince lui laissoient l'usage du pouvoir souverain; mais il souhaitoit ardemment d'en posséder la propriété. L'ambition de Placidie ne donnoit de repos ni à son mari, ni à son frère; elle excitoit l'un, elle sollicitoit l'autre. Honorius, jaloux de son titre, quoiqu'il ne fît rien pour le soutenir avec dignité, sentoit de la répugnance à le partager. Enfin, incapable d'une longue résistance, il céda aux importunités, et le 8 février 421 il déclara Constance Auguste, sans l'avoir auparavant nommé César. Placidie reçut peu de jours après le même honneur. Le nouvel empereur envoya aussitôt en Orient, selon la coutume, son portrait et celui de Placidie. Mais Théodose refusa de reconnoître pour collègue un homme né si loin du trône. Il renvoya les deux portraits sans donner au député aucune réponse; et les ordonnances publiées en Orient depuis la nomination de Constance jusqu'à sa mort ne portèrent en tête que les noms d'Honorius et de Théodose.

Idac. chron. Olympiod. Soz. l. 9, c. 16. Philost. l. 12, c. 10. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Theoph. p. 72. Mabill. itin. ital. p. 39, 40. Pagi ad Baron.

Ce refus piqua vivement Constance. Il se préparoit à se venger en portant la guerre en Orient, lorsqu'une mort prématurée l'enleva après six ou sept mois de règne. On dit que ce prince, après avoir tant désiré la puissance souveraine, n'y trouva plus, dès qu'il en fût revêtu, qu'un fardeau incommode. Il regrettoit les plaisirs de la vie privée, et soupiroit sans cesse après la liberté qu'il avoit perdue. Ce chagrin, joint au déplaisir que lui causoit le mépris de Théodose, abrégea ses jours. Il mourut à Ravenne d'une inflammation de poitrine, et fut enterré dans un mausolée que sa femme fit construire près de l'église de Saint-Vital. Placidie lui avoit ouvert le chemin du trône; mais elle lui fit perdre plus qu'elle ne

lui donna ; elle corrompit sa vertu en lui communiquant l'avarice dont elle étoit infectée. Constance, désintéressé, généreux, noble, avant que d'entrer dans la famille impériale, devint, après cette alliance, avide, injuste, oppresseur. On vit après sa mort venir à Ravenne un grand nombre de personnes pour redemander les biens qu'il leur avoit enlevés. La mollesse d'Honorius le rendit sourd à ces plaintes, et la puissance de Placidie, qui exerçoit sur son frère un empire absolu, fit taire la justice.

Ce prince, dans le court espace de son règne, fit cependant plusieurs actions dignes de mémoire. Il chassa de Rome Célestius, le compagnon de Pélage ; et cet hérétique étant allé solliciter Théodose pour obtenir un concile, fut encore banni de Constantinople. Constance n'osant abolir entièrement les lois qui permettoient la répudiation, la rendit, par un nouveau règlement, plus désavantageuse, et par conséquent plus rare. Il se déclara l'ennemi du paganisme, et fit détruire jusqu'aux fondemens le temple de la déesse Céleste à Carthage, ainsi que nous l'avons déjà raconté. On abattit par son ordre une statue colossale placée, près de Rhége, sur le bord du détroit de Sicile, à laquelle une ancienne superstition attribuoit la vertu de garantir cette île des embrasemens du mont Etna et du ravage des barbares. Pour produire ces effets merveilleux, on entretenoit un feu perpétuel dans un des pieds de ce colosse, tandis que l'autre étoit rempli d'eau. Un imposteur nommé Libanius, qui se vantoit de pouvoir, par art magique, sans troupe ni sans soldats, exterminer les barbares, étant venu à Ravenne, se faisoit écouter du peuple. Constance le regardoit comme un fou qu'il suffisoit de tenir enfermé. Le zèle impérieux et cruel de Placidie, qui menaçoit son mari de faire divorce s'il laissoit vivre un magicien, le contraignit de mettre à mort ce misérable.

Phot. bibliot. p. 44, 181, 195. Prosp. prom. l. 3, c. 38. Salv. de gub. l. 8. Cod. Theod. l. 3, tit. 16, leg. 2. Till. vie de S. Augustin, art. 224. Pagi ad Baron.

Depuis que les Romains avoient abandonné la dé-

Gildas de

excid. Brit. Beda, hist. l. 1, c. 12, 13. Till. hist. des Bretons.

fense de la Grande-Bretagne, ce pays demeuroit exposé aux courses des Pictes et des Ecossois. Les Bretons, affoiblis par des ravages continuels, envoyèrent à Ravenne implorer le secours de l'empire. Ils promettoient une éternelle obéissance, si on les délivroit de ces cruels ennemis. Constance y envoya une légion qui défit les barbares, les repoussa jusque dans leur pays, et repassa la mer, après avoir exhorté les habitans à relever le mur autrefois construit par l'empereur Sévère, entre les golfes de Clyd et de Forth. Les Bretons, qui manquoient de courage et d'ouvriers intelligens, se contentèrent de bâtir à la hâte un rempart de gazon, bordé d'un large fossé. Cet ouvrage ne fut qu'une foible défense contre les barbares, qui revinrent avec une nouvelle fureur dès qu'ils furent assurés de la retraite des Romains. Les malheureux insulaires députèrent de nouveau à Ravenne après la mort de Constance. Leurs députés parurent devant l'empereur en habits déchirés, et la tête couverte de poussière. Honorius, touché de leurs maux, leur envoya encore des troupes qui, après les avoir délivrés des barbares, leur déclarèrent *que l'empire n'étoit plus en état d'entreprendre des expéditions si laborieuses et si éloignées ; que les Bretons ne devoient plus en espérer de secours, et qu'ils n'avoient besoin que de courage pour se défendre contre des barbares indisciplinés et faciles à vaincre.* Les Romains, exercés au travail, et qui n'avoient pas encore oublié l'architecture militaire, les aidèrent à construire un mur de pierres d'une mer à l'autre, entre le golfe de Solway et l'embouchure de la Tine, au même endroit où avoit été celui d'Adrien. Ce mur avoit douze pieds de haut sur huit d'épaisseur. Ils élevèrent aussi des tours le long de la côte vers le midi, où l'on avoit à craindre la descente des barbares tant de l'Ecosse que de la Germanie. Ils leur enseignèrent à forger des armes, leur laissèrent des soldats instruits pour les former aux exercices, s'efforcèrent de leur inspirer

du courage, et partirent pour ne plus revenir. Le départ des Romains fut un signal pour les barbares. Les Pictes et les Ecossois, presque nus, hérissés de poil comme les bêtes de leurs forêts, altérés de sang et de vengeance, revinrent en plus grand nombre. Les Bretons, tremblans et vaincus d'avance par la terreur, se montrèrent sur le mur et sur les éminences des environs; ils n'opposèrent qu'une foible résistance. Les barbares les perçoient à coups de traits; ils les tiroient avec des crocs de dessus la muraille, et en faisoient un horrible carnage. Tout fuit devant eux; la muraille et les villes sont abandonnées. Les habitans qui peuvent échapper au fer ennemi se dispersent dans les bois, où, mourant de faim et devenant eux-mêmes sauvages, ils sont réduits à ne vivre que de leur chasse et à désoler leurs propres campagnes. Ils passèrent trente années dans ce déplorable état, jusqu'à l'arrivée des Saxons, qu'ils appelèrent à leur défense, et qui leur firent encore éprouver de plus grands maux.

L'empire d'Orient se soutenoit avec plus de vigueur, et sa décadence étoit moins sensible. Il y avoit eu en 420 une sédition dans laquelle les soldats avoient tué Maximin leur commandant. On ne sait ni le lieu ni les circonstances de cette révolte. Il paroît qu'elle fut aussitôt étouffée. L'année suivante, le 13 de février, on fit, en présence de l'empereur, entrer l'eau pour la première fois dans une citerne que Pulchérie avoit fait creuser. Quoique Constantin et ses successeurs eussent fait venir beaucoup d'eau à Constantinople, cependant la ville en manquoit souvent dans les chaleurs de l'été, qui faisoient tarir toutes les sources. Ce fut pour cette raison qu'on bâtit un grand nombre de citernes, ouvrages admirables par le travail et par la vaste étendue de ces réservoirs. *Marc. chr. Chron. Alex.*

Théodose avoit vingt ans accomplis, et sa sœur lui cherchoit une épouse dans les plus illustres maisons de *Marc. chr. Chron. Alex. Soc. l. 7, c. 21.*

Evag. l. 1, c. 20. Phot. bibliot. p. 189, 413, 416. Theoph. p. 72. Zon. t. 2, p. 40. Cedren. p. 336. Glycas p. 261. Manass. p. 53. Malela in Theod. jun.

l'empire. Paulin, qu'une tendre amitié attachoit à Théodose depuis l'enfance, partageoit ce soin avec Pulchérie; et ils éprouvoient tous deux combien il est difficile de rencontrer ensemble toutes les grâces et toutes les vertus. Pendant qu'ils s'occupoient de cette recherche, une jeune Athénienne, conduite par l'infortune, vint à Constantinople. Elle étoit fille de Léonce, célèbre sophiste d'Athènes; et son père, trouvant déjà en elle tous les dons de la nature, avoit pris le plus grand soin de cultiver son esprit. Il y avoit beaucoup mieux réussi que dans l'éducation de ses deux fils, qui n'eurent d'autre mérite que d'être frères d'Athénaïs : c'étoit le nom de cette fille. Léonce étoit riche; il mourut, et fit en mourant un testament bizarre : *Je laisse*, disoit-il, *tous mes biens à mes deux fils Valère et Génésius, à condition qu'ils donneront à leur sœur cent pièces d'or : pour elle, son mérite, qui l'élève au-dessus de son sexe, lui sera d'une assez grande ressource.* Les cent pièces d'or ne faisoient guère que treize à quatorze cents livres de notre monnoie actuelle. Athénaïs, déshéritée pour la raison même qui rend les autres pères plus favorables, conjura d'abord ses deux frères de réparer cette injustice, et de lui accorder sa légitime, les prenant à témoin qu'elle n'avoit pas mérité cette disgrâce, et leur représentant que l'indigence de leur sœur seroit pour eux, sinon un sujet d'affliction, du moins un reproche continuel. Ces âmes vulgaires n'écoutèrent que l'intérêt; et, pour oublier leur sœur, ils la chassèrent de la maison paternelle. Elle se réfugia chez une tante qui la conduisit à Constantinople pour y solliciter la cassation du testament. Elles s'adressèrent à Pulchérie. Athénaïs étoit d'une beauté éblouissante; elle exposa le sujet de ses plaintes avec des grâces si touchantes, que la princesse fut aussi charmée de son esprit que de sa beauté. Pulchérie s'informa de ses mœurs; et, ayant appris

qu'elles étoient irréprochables, elle crut avoir trouvé dans cette jeune fille ce qu'elle cherchoit vainement à la cour. Elle fit aussitôt part à son frère de cette heureuse découverte.

Ce récit excita dans le jeune prince une vive impatience de voir Athénaïs. Pulchérie, sous prétexte de s'instruire plus en détail de l'objet de sa requête, la fit entrer dans son appartement, où Théodose, sans être aperçu d'elle, eut le temps de la considérer d'un lieu où il étoit avec Paulin. Tous deux furent frappés de l'éclat de sa personne, tandis que Pulchérie admiroit la justesse, les grâces et la modestie de ses discours. Théodose en devint passionnément amoureux, et n'eut point de repos que le mariage ne fût conclu. Léonce étoit païen; Athénaïs, élevée dans la religion de son père, fut instruite du christianisme, et baptisée par Atticus, qui changea son nom en celui d'Eudoxie. Elle y ajouta le nom d'Ælia, que portoit Pulchérie. Les noces furent célébrées le 7 de juin; et cette brillante solennité fut accompagnée de fêtes et de jeux, qui continuèrent pendant plusieurs jours. Eudoxie mit au monde l'année suivante une fille qui fut nommée *Licinia Eudoxia*. Elle reçut le titre d'Auguste le 2 de janvier 423. Les frères d'Eudoxie avoient mérité son ressentiment : ils prirent la fuite, et se cachèrent dès qu'ils apprirent qu'elle étoit devenue femme de leur souverain. La princesse, plus généreuse et plus habile qu'ils n'étoient en fait de vengeance, ne voulut les punir que par des bienfaits. Elle les fit chercher et conduire à Constantinople. Lorsqu'ils parurent devant elle, tremblans et déconcertés : *Ne craignez rien*, leur dit-elle, *loin de vous savoir mauvais gré, je vous regarde comme les auteurs de mon élévation. Ce n'est pas votre dureté qui m'a bannie de la maison paternelle, c'est la Providence divine qui m'a prise par la main pour me conduire sur*

le trône. Elle procura à Valère la dignité de maître des offices, et à Génésius celle de préfet du prétoire d'Illyrie. Cette princesse conserva sous la pourpre le goût qu'elle avoit pour les lettres. Elle composa des poëmes qui ont fait l'admiration de son siècle et de la postérité. Elle traduisit en vers les cinq livres de Moïse, Josué, les Juges, Ruth, les prophéties de Daniel et de Zacharie. Photius relève dans ses ouvrages la beauté de la poésie jointe à la fidélité de la traduction. Il fait encore un grand éloge d'un poëme qu'elle composa en trois livres à la louange du martyr Cyprien, qui avoit souffert la mort dans la persécution de Dioclétien. Ce poëme, presque entier, a été retrouvé à Florence dans la bibliothèque de Laurent de Médicis. Le manuscrit est du dixième siècle.

Zon. t. 2, p. 41. Theoph. p. 83. Suidas, Α'ντίοχος et Θεοδόσιος. Till. Theod. art. 91, et not. 1.

Pulchérie, dès son entrée dans le ministère, avoit éloigné de la personne de Théodose l'eunuque Antiochus, qui, ayant été gouverneur du prince dans son bas âge, s'étoit rendu maître de son esprit. Cet ambitieux avoit trouvé moyen de se rapprocher, et balançoit auprès du jeune empereur le crédit même de Pulchérie. Il étoit parvenu à la charge de grand-chambellan et au titre de patrice. Ses injustices le rendoient odieux; mais ses artifices et ses intrigues lui conservoient son pouvoir. Eudoxie, peu de temps après son mariage, s'étant déclarée contre lui, on eut moins de peine à faire connoître à Théodose que cet insolent favori méprisoit également l'empereur et l'impératrice, et qu'il s'oublioit jusqu'à vouloir gouverner l'empire, où il ne jetoit que du désordre par ses concussions. Le prince, enfin désabusé, le dépouilla de sa charge, et confisqua ses biens. Antiochus, pour se mettre à couvert des suites encore plus funestes que cette disgrâce pouvoit entraîner, s'engagea dans le clergé. Il acheva sa vie, qui ne fut pas longue, au service de l'église de Sainte-Euphémie à Chalcédoine. Théodose,

par une loi expresse, déclara les eunuques incapables de porter jamais le titre de patrice.

Ce fut dans ce temps-là qu'on vit éclater la première étincelle de cette funeste jalousie qui embrasa dans la suite l'église d'Orient, et qui l'a enfin séparée de l'église romaine. Atticus, évêque de Constantinople, prélat aussi adroit qu'il paroissoit doux et modeste, profita du chagrin que causoit à Théodose la promotion de Constance pour engager ce prince à étendre les droits de son église. Sur une contestation survenue entre les évêques de l'Illyrie orientale, Théodose ordonna par une loi que les questions de discipline concernant l'Illyrie seroient décidées par le concile de la province avec la participation de l'évêque de Constantinople, *ville qui jouit*, dit-il, *des prérogatives de l'ancienne Rome.* Les termes de la loi étoient ménagés et équivoques; mais c'étoit en effet enlever à l'évêque de Thessalonique, vicaire du saint-siége, l'autorité qu'il avoit sur l'Illyrie orientale, et la faire passer aux évêques de Constantinople. De plus, l'éloge de cette dernière ville, inséré dans la loi, faisoit soupçonner que Théodose entendoit qu'il y eût entre les deux églises de Rome et de Constantinople la même égalité d'honneur et de juridiction qui subsistoit entre les deux empires. Le pape Boniface s'opposa fortement à cette prétention; il fit défendre ses droits par l'évêque de Thessalonique; il engagea Honorius à prendre le parti de l'église romaine. Ce prince en écrivit à Théodose, qui, après la mort de Constance, consentit à révoquer sa loi. Cependant cette loi, qui ne subsistoit plus, a été insérée dans le code de Justinien, et celle qui l'annuloit ne se trouve pas même dans le code de Théodose: ce qui fait connoître qu'après la loi révoquée, la jalousie contre le siége de Rome et la passion en faveur de l'église de Constantinople subsistèrent toujours.

Cod. Theod. l. 16, tit. 2, leg. 45, et ibi God.
Cod. Just. l. 1, tit. 2, leg. 6.
Lib. 11, tit. 20, leg. unic.

La guerre de Perse commença cette année. Les au-

Socr. l. 7, c. 18.

Theod. l. 5, c. 38.
Marcel. chr.
Theoph. p. 73.
Agath. l. 4.
Proc. pers. l. 1. c. 2.
Cod. Theod. l. 7, tit. 16, leg. 8, et ibi God.
Cod. Just. l. 8, tit. 10, leg. 10.
Abulfarag.
Baronius.
Assemani, bibl. or. t. 1, p. 182.
Till. Theod. art. 11.

teurs orientaux la font durer quatre ans : les historiens d'Occident la terminent dès la seconde campagne. Nous en raconterons de suite les événemens que l'histoire nous a conservés. Isdegerd, qui avoit entretenu une paix constante avec l'empire, étant mort en 420, après un règne de vingt-un ans, son fils Varane, cinquième du nom, lui succéda. Ce prince, aussi ennemi du christianisme que zélé pour sa fausse religion, commença son règne par une persécution très-sanglante. Il ne fut jamais de nation plus ingénieuse que les Perses à raffiner sur la cruauté des supplices; ils en ont inventé d'inouïs, qui font frémir la nature; et les martyrs de ce pays prouvent encore mieux que tous les autres la force invincible de la grâce divine. La persécution fit naître la guerre; c'étoient deux choses presque inséparables. Les chrétiens qui pouvoient échapper à la rigueur des édits alloient chercher leur sûreté sur les terres de l'empire; et quoique les mages, acharnés à leur perte, eussent posté sur la frontière des gardes de Sarrasins pour les arrêter, il s'en sauva un grand nombre, dont la plupart se retirèrent à Constantinople. Ils y trouvèrent une ressource assurée dans l'humanité du jeune empereur. On raconte à ce sujet un fait digne de mémoire. Il y avoit en Perse un Grec nommé Aspébète, qui, étant né idolâtre, s'étoit établi dans le pays des Sarrasins, où sa valeur l'avoit fait élire chef d'une tribu. Etant alors au service de la Perse, il fut chargé, comme les autres capitaines de la même nation, d'arrêter les chrétiens qui fuyoient en Mésopotamie. Mais cet infidèle, touché de compassion, loin de leur faire obstacle, favorisoit leur fuite. Varane en fut averti. Aspébète, redoutant sa cruauté, emporta tous ses biens et se réfugia avec sa famille sur les terres des Romains. Anatole, préfet d'Orient, lui donna un établissement en Arabie, et le commandement des Sarrasins soumis à l'empire. Quelque temps après, le fils d'Aspébète ayant été guéri d'une paralysie par les prières

d'un saint solitaire, le père se fit chrétien avec sa famille et son peuple, dont il fut dans la suite nommé évêque. Il prit le nom de Pierre, et fut par sa sainteté un des prélats les plus célèbres de l'Orient.

Varane envoya redemander à l'empereur ses sujets fugitifs. Théodose répondit avec courage *que l'empire étoit un asile toujours ouvert aux innocens : que le christianisme faisoit tout le crime de ceux que le roi poursuivoit : que les empereurs n'avoient point de titre plus glorieux que celui de défenseurs de la religion chrétienne, et que, pour traîner en Perse ceux dont Varane vouloit verser le sang, il faudroit qu'il vînt les arracher d'entre ses bras.* Sur cette réponse généreuse, le roi de Perse usa de représailles ; il refusa de rendre les travailleurs que l'empereur avoit prêtés aux Perses pour fouiller les mines d'or de leur pays ; et il fit saisir tous les effets des marchands romains qui se trouvoient alors dans ses états. Théodose, s'attendant à une rupture ouverte, prit toutes les précautions d'une sage politique. Il leva des troupes et mit à leur tête trois généraux, Ardabure, Aréobinde et Avitien. Les deux premiers étoient barbares d'origine, comme leur nom le fait connoître. Ardabure, le plus renommé des trois, étoit Alain, et arien de religion, mais connu par sa bravoure et par ses talens militaires. Chez les Romains, qui dégénéroient, on trouvoit encore beaucoup de soldats, mais peu de généraux. L'empereur permit à tous les habitans de l'Asie, depuis le Tigre jusqu'à l'Hellespont, d'enfermer leurs terres d'une enceinte de murailles, pour les mettre à couvert des incursions. On voit par cette loi que les particuliers ne pouvoient enclore leurs possessions sans la permission du prince. Par une seconde loi il renouvela la défense de transporter chez les barbares des marchandises dont ils pouvoient faire usage au préjudice de l'empire, telles que du fer, des armes, et même des vivres.

Soc. l. 7, c. 18.
Theod. l. 5, c. 36.
Marc. chron.

Les Perses, sous la conduite du général Narsès, se mirent en campagne au printemps de l'année 421. Mais des pluies abondantes et continuelles retardèrent leur marche, et donnèrent aux Romains le temps de les joindre dans l'Arzanène. C'étoit une des cinq provinces cédées par Jovien aux Perses en-deçà du Tigre. Il se livra une grande bataille où les Perses furent vaincus. On en reçut trois jours après la nouvelle à Constantinople, quoiqu'il y eût une distance de près de quatre cents lieues. Telle étoit la prodigieuse diligence d'un courrier, nommé Pallade. On disoit de lui qu'il savoit rapprocher les distances, et qu'à mesurer par ses journées l'étendue de l'empire, ce n'étoit qu'un petit état.

Narsès, après sa défaite, laissa Ardabure faire le dégât dans l'Arzanène. Ayant rallié les fuyards et rassemblé de nouvelles troupes, il gagna les plaines de Mésopotamie. Il espéroit s'avancer jusqu'à l'Euphrate. Ardabure, instruit de sa marche, le suivit avec toutes ses troupes, et l'atteignit devant Nisibe, qui faisoit la borne des deux états. Narsès envoya défier le général romain, lui demandant le jour et le lieu où ils pourroient terminer la guerre par une bataille décisive. Ardabure répondit à cette bravade que ce n'étoit pas l'usage des généraux romains de concerter les opérations de la guerre avec leurs ennemis. En même temps il reçut un renfort considérable que lui envoyoit l'empereur. Narsès, trop foible pour tenir la campagne devant une armée si nombreuse, s'enferma dans Nisibe. Les Romains assiégèrent la ville, établirent leurs batteries, et donnoient de fréquens assauts. Les assiégés se défendoient avec vigueur.

Varane, ayant appris la défaite de son armée, le ravage de l'Arzanène et le siége de Nisibe, prit le parti d'aller en personne secourir cette place importante. Ce prince étoit vaillant, actif, adroit à manier les armes, et d'une force extraordinaire. Pour couper le retour à l'armée d'Ardabure, il résolut d'envoyer un grand corps

de troupes vers l'Euphrate, en même temps qu'il marcheroit lui-même vers Nisibe. Dans ce dessein, il demanda des secours aux Sarrasins. Cette nation étoit partagée en douze tribus, dont chacune avoit son chef, qui, selon son inclination ou ses intérêts, combattoit pour les Romains ou pour les Perses. Alamundare, chef d'une tribu puissante, guerrier intrépide et hasardeux, vint à la tête d'une cavalerie innombrable offrir ses services à Varane, lui promettant de pénétrer jusque dans le cœur de la Syrie, et de le rendre dans peu de jours maître d'Antioche. Il part aussitôt; et cette nouvelle va jeter l'effroi dans Constantinople. On a recours aux prières; les églises sont remplies d'une foule de personnes qui implorent la protection du ciel. Déjà cette multitude de Sarrasins couvroit les bords de l'Euphrate, lorsque, frappés d'une terreur panique, ils s'imaginèrent que l'armée romaine les poursuivoit et qu'elle alloit fondre sur eux. Dans cette alarme, sans se rassurer par leur grand nombre, ils se confondent, se pressent, se renversent les uns sur les autres, et, ne sachant où se sauver, parce qu'ils se croyoient enveloppés, ils se précipitent dans l'Euphrate, hommes et chevaux. Pas un n'atteignit l'autre bord; et, s'il en faut croire Socrate, cent mille Sarrasins furent ensevelis sous les eaux. Cependant Varane marchoit vers Nisibe avec toutes les forces de ses états. Ardabure ne jugea pas à propos de l'attendre; il mit le feu à ses machines, et regagna les terres de l'empire.

Le roi de Perse, après avoir fait lever le siége de Nisibe, ne voulut pas quitter la Mésopotamie sans quelque exploit mémorable. Il alla assiéger Rhésène, nommée *Théodosiopolis*, depuis que le grand Théodose l'avoit rétablie et fortifiée. Il fit construire des tours d'attaque, et d'autres machines propres à battre des murailles. Le siége dura un mois entier. La plus forte défense de la place, dépourvue de troupes, étoit l'évêque Eunome, prélat d'une éminente sainteté. Il inspira aux habitans

Théod. l. 5, *c.* 36.
Cedr. p. 338.

le courage des plus braves soldats; il se trouvoit à toutes les attaques, donnant les ordres et animant les combattans du geste et de la voix. Enfin il obligea les Perses d'abandonner leur entreprise; ce qui arriva de cette manière. Un des rois vassaux de Varane, s'étant approché à la portée de la voix, possédé de la même fureur que Rhabsacès et Sennachérib, proféroit contre le dieu des chrétiens les plus exécrables blasphèmes. Eunome, saisi d'indignation, fait pointer une baliste qui portoit le nom de Saint-Thomas, et la pierre, partant avec violence, va fracasser la tête de ce prince impie. Varane, effrayé de ce coup, et rebuté d'une si vigoureuse résistance, lève le siége et retourne en Perse. On rapporte qu'il y eut cette année en Paphlagonie une si cruelle famine, que les habitans, désespérés, vendoient leurs propres fils, après les avoir fait eunuques, pour en tirer un plus haut prix.

An. 422. Soc. l. 7, c. 18, 20, 21. Soz. l. 9, c. 4. Theod. l. 5, c. 38. Evag. l. 1, c. 19. Sidon. carm. 2. Theoph. p. 75. Cedr p. 341. Malela in Theod. jun. Pagi ad Baron. Assemani, bibl. orient. t. 1, p. 225. Q. Curt. l. 3, c. 3.

La guerre continua l'année suivante. Les trois généraux romains se signalèrent. Un seigneur perse étant venu défier le plus brave des Romains, Aréobinde ne voulut céder à personne la gloire de le combattre; il courut à lui, le saisit au corps, et l'ayant renversé de cheval, il le perça de sa lance. Les Grecs du moyen âge ont à leur manière embelli ce combat par des circonstances romanesques. Ardabure surprit et tua dans une embuscade sept officiers-généraux de l'armée ennemie. Avitien acheva de détruire ce qui restoit de Sarrasins au service de Varane. Les habitans de Nisibe, toujours guerriers, mais devenus aussi ennemis de l'empire et du christianisme qu'ils avoient été autrefois attachés à l'un et à l'autre, étant sortis en armes pour se joindre à l'armée des Perses, furent enveloppés et taillés en pièces.

Ces premiers succès promettoient aux Romains une campagne glorieuse. Cependant Théodose aima mieux en profiter pour faire cesser la persécution par un traité de paix. Il employa dans cette négociation Hélion, maître des offices, qu'il estimoit singulièrement, Anatole,

préfet d'Orient, et Procope, gendre du célèbre Anthémius, et père d'un autre Anthémius qui fut depuis empereur. Ce Procope descendoit de celui qui avoit usurpé la souveraineté sous le règne de Valence. Ces plénipotentiaires, étant arrivés au camp des Romains en Mésopotamie, envoyèrent au roi de Perse un officier de marque, nommé Maximin, pour pressentir ses dispositions. Maximin étoit homme d'esprit, et propre à conduire habilement une affaire si délicate. Afin de ne pas compromettre l'honneur de l'empire, il dit au roi *qu'il étoit envoyé non par l'empereur, mais par les généraux de l'armée romaine; que c'étoit à regret qu'ils faisoient la guerre à un monarque dont ils respectoient la haute vertu autant qu'ils admiroient sa valeur; qu'ils étoient assurés d'obtenir l'agrément de leur souverain, si le roi ne refusoit pas d'entrer en négociation.*

Varane, instruit du mauvais état de son armée, qui périssoit faute de subsistances, étoit disposé à la paix. Mais les Immortels s'y opposèrent. C'étoit un corps de dix mille cavaliers, qui subsistoit en Perse depuis les premiers successeurs de Cyrus; milice fameuse et la plus illustre de l'empire persan par la noblesse, la magnificence et la valeur. On les appeloit *Immortels* parce que leur nombre ne diminuoit jamais, et que celui qui mouroit étoit aussitôt remplacé par un autre. Comme ils étoient en grande considération auprès des rois de Perse, ils persuadèrent à Varane de n'écouter aucune proposition qu'ils n'eussent eux-mêmes fait un dernier effort pour vaincre les Romains. Ils se flattoient de les surprendre. Le roi, plein de confiance en leur courage, y consentit; et afin que les Romains ne fussent pas avertis de leur marche, il fit enfermer Maximin. Les Immortels se partagèrent en deux troupes : l'une vint se présenter de front devant un grand corps détaché du reste de l'armée, tandis que l'autre, ayant pris un détour, gagna les derrières, et se mit en embuscade à

dessein de charger les Romains en queue pendant le combat. C'en étoit fait de ce corps d'armée, si le stratagème eût réussi. Mais une sentinelle ayant, du haut d'une éminence, aperçu l'embuscade, vint promptement en donner avis à Procope qui se trouvoit en cet endroit. Aussitôt Procope, à la tête de tout ce qu'il peut rassembler d'escadrons, se jette entre les combattans et les troupes de l'embuscade; il taille celles-ci en pièces, revient ensuite sur les premiers qui attaquoient de front, et qui, n'étant pas secourus, furent enveloppés et entièrement défaits.

La destruction d'un corps qui faisoit l'honneur et la principale force de la Perse acheva d'abattre la fierté de Varane. Il fit venir Maximin; et, feignant d'ignorer cet événement funeste: *Quoique je sente bien*, lui dit-il, *la supériorité de mes forces, j'ai réfléchi sur les maux inséparables de la guerre, lors même qu'elle est heureuse. Je consens à traiter avec vous.* Maximin ayant fait part de cette ouverture aux trois députés, ils se rendirent à Ctésiphon, et conclurent avec le roi une paix pour cent ans. Elle en subsista quatre-vingts, jusqu'à la douzième année du règne d'Anastase. On convint que le roi laisseroit aux chrétiens liberté de religion. Mais cet article ne fut pas fidèlement observé. La persécution recommença peu de temps après, et continua pendant tout le règne de Varane, quoique avec moins de fureur. La nouvelle de la paix causa autant de joie à Constantinople que la guerre y avoit répandu d'alarme. Les orateurs et les poëtes s'efforcèrent à l'envi de célébrer les louanges de l'empereur. Eudoxie elle-même composa sur ce sujet un poëme en vers héroïques. Procope, qui avoit le plus contribué à la paix, fut honoré du titre de patrice, et nommé général des troupes d'Orient.

Mais celui qui s'acquit dans cette guerre la gloire la plus solide, et qui en reçut sans doute la récompense la plus précieuse et la plus durable, fut Acace, évêque

d'Amide. Dans le ravage de l'Arzanène, les Romains avoient enlevé grand nombre d'habitans qu'ils traînoient à leur suite. Ces malheureux, au nombre de sept mille, étoient réduits à la plus affreuse misère. Les soldats, qui dans ce pays stérile manquoient souvent eux-mêmes de subsistances, les laissoient périr de faim. Acace, digne ministre du Dieu qui répand ses bienfaits sur tous les hommes, eut pitié de ces infidèles. Il étoit pauvre, mais son église étoit riche. Du consentement de son clergé, qu'il embrasa de la même charité, il en vendit les ornemens et jusqu'aux vases sacrés, racheta ces prisonniers des mains des soldats, les revêtit, leur fournit de l'argent pour leur voyage, et les renvoya en Perse. Cette générosité fit auprès de Varane plus d'honneur aux Romains que toutes leurs victoires. Il demanda avec instance à voir ce prélat, auquel il devoit la conservation d'un si grand nombre de ses sujets. Acace eut ordre de Théodose de satisfaire le désir du roi. Il obéit, et fut reçu à la cour de Perse comme le bienfaiteur de la nation. Varane, instruit qu'il ne pourroit lui faire accepter aucun présent, le combla d'honneurs capables de flatter tout homme qui n'en auroit pas attendu d'immortels de la part du maître des rois.

Dans le mois de mars de cette année, il parut une comète, dont la queue étoit fort longue et fort brillante. Elle se fit voir pendant dix nuits un peu avant le lever du soleil. Il y eut en Orient des tremblemens de terre : l'année fut stérile. Les Huns firent une irruption dans la Thrace. Calliste, préfet d'Egypte, fut assassiné dans Alexandrie par ses propres esclaves.

Marcel. chr. Chron. Alex. Theoph. p. 72.

L'Espagne étoit en proie à des ennemis moins puissans, mais plus opiniâtres que les Perses. Les Vandales, chassés de la Galice, se jetèrent dans des barques; et, ayant fait le tour de l'Espagne, ils allèrent attaquer les îles de Majorque et de Minorque, qu'ils mirent à feu et à sang. De là ils passèrent sur la côte voisine, et ruinèrent

Idac. chron. Greg. Tur. hist. franc. l. 2, c. 9. Mariana, hist. esp. l. 5, c. 5.

Carthagène, que les Romains avoient auparavant reprise sur les Alains. Cette ville, autrefois bâtie par les Carthaginois, étoit la plus florissante de l'Espagne sur la Méditerranée. Elle fut alors réduite à quelques masures. La commodité du port fut cause qu'elle se releva dans la suite; mais elle ne recouvra jamais sa première splendeur. La dignité de métropole dont elle jouissoit passa à Tolède. Les Vandales poussèrent plus loin leurs conquêtes, et s'emparèrent de la Bétique, dont les Romains s'étoient remis en possession depuis que Vallia y avoit détruit les Silinges. Pour arrêter ce torrent, Honorius donna ordre à Castin de passer en Espagne avec une armée. Ce général avoit été, deux ans auparavant, employé contre les François, lorsqu'ils étoient venus se jeter en Gaule. On ne sait ce qu'il fit alors; mais il est certain qu'il ne les avoit pas obligés de repasser le Rhin.

Olympiod. Prosp. chr. S. Aug. ep. 50, 70, 205. Baronius. Till. vie de S. Augustin, art. 271, 272.

Pour assurer les succès de Castin, l'empereur voulut qu'il fût accompagné de l'officier le plus brave et le plus expérimenté de l'empire. C'étoit le comte Boniface, né en Thrace, et qui s'étoit fait connoître dès l'an 413, en défendant Marseille contre Ataulfe. Il fut employé en Afrique, d'abord en qualité de tribun. Bientôt, par des services éclatans, il parvint à la dignité de comte, c'est-à-dire, de commandant des troupes de la province. Sa vigilance et son courage le rendoient redoutable aux barbares, en même temps que sa justice, son désintéressement, sa fermeté jointe à sa douceur, lui attachoient le cœur des peuples. Sa piété fervente, qui faisoit l'honneur et la joie de l'Eglise, lui avoit inspiré la pensée de renoncer aux avantages et aux espérances du siècle pour se renfermer dans un monastère. Saint Augustin, qui entretenoit avec lui la liaison la plus sainte et la plus étroite, l'avoit détourné de ce dessein en lui représentant que les talens qu'il avoit reçus de la Providence pourroient être plus utiles dans les affaires et dans les emplois que dans la retraite. Boniface, étant venu

à Ravenne par ordre de l'empereur, éprouva de la part de Castin tous les dégoûts que peut donner à un subalterne supérieur en mérite un général jaloux, altier et intraitable. Il jugea qu'il ne pouvoit attendre de cette expédition que du déshonneur, sans rendre aucun service à l'empire. Il se retira donc à Porto, et de là en Afrique. Quoiqu'il en eût sans doute obtenu la permission de l'empereur, cependant, comme elle fut secrète, sa retraite causa de l'inquiétude, et fut blâmée dans le public comme un trait de désobéissance.

Le présomptueux Castin, s'applaudissant d'avoir écarté un lieutenant qui lui faisoit ombrage, passa les Pyrénées avec une armée nombreuse, augmentée encore des troupes auxiliaires qu'il reçut de Théodoric, roi des Visigoths. Arrivé dans la Bétique, il enferma d'abord l'armée des Vandales, et les réduisit à une telle extrémité, qu'ils offrirent de se rendre à des conditions raisonnables. Leur proposition fut acceptée, et le traité juré de part et d'autre sur le livre des Evangiles. Mais le perfide Castin, qui n'avoit intention que de les amuser pour les exterminer plus facilement, marcha aussitôt contre eux avec toutes ses forces. Les Vandales, sans perdre courage, vinrent au-devant de lui, faisant porter le livre des Evangiles à la tête de leur armée. Il y eut une sanglante bataille, où les Visigoths, soit par perfidie, soit qu'ils eussent horreur de celle de Castin, refusèrent de combattre et l'abandonnèrent. Le général romain fut entièrement défait, et obligé de s'enfuir à Tarragone, après avoir perdu vingt mille hommes.

Idac. chron. Salv. de gub. l. 7. Vales. rerum franc. l. 3.

Honorius fit cette année et la suivante plusieurs ordonnances qui sont une preuve de sa bonté naturelle. Mais, sans lui faire injustice, on peut douter qu'il ait tenu la main à l'exécution. Ces lois réprimoient l'avidité souvent cruelle des créanciers; elles modéroient les impositions, et soulageoient les provinces accablées; elles réformoient plusieurs articles de la procédure cri-

Cod. Theod. l. 2, tit. 1, leg. 12; tit. 13, leg. unic. Lib. 4, tit. 11, leg. 2. Lib. 8, tit. 8, leg. 10. Lib. 9, tit. 1, leg. 19, tit. 6, leg. 4.

Lib. 11, *tit.* 28, *leg.* 13, 14. *Cod. Theod.* *t.* 2, *p.* 642.

minelle, portant règlement de juges dans les causes qui concernoient les sénateurs, défendant d'avoir égard aux mémoires secrets qui seroient fournis contre les accusés, d'écouter les dépositions des affranchis contre leurs patrons. Constantin, Valentinien I[er] et le grand Théodose, se conformant aux anciennes lois, avoient défendu aux officiers employés dans les provinces d'y faire aucune acquisition; Honorius, importuné sans doute par les sollicitations de l'avarice, eut la foiblesse d'abroger une loi si équitable.

Olympiod. *Prosp. chr.* *Cassiod. chr.*

Depuis la mort de Constance, la tendresse naturelle d'Honorius pour sa sœur Placidie s'étoit accrue jusqu'à faire naître des soupçons, qui, dans une cour corrompue, trouvent toujours des esprits préparés à les recevoir. Elpidia, nourrice de Placidie, et Léontée son intendant, dans lesquels elle avoit une aveugle confiance, vinrent à bout, par des rapports malins, de diviser le frère et la sœur, et de changer leur union en une haine mortelle. L'empereur se persuada que sa sœur entretenoit de secrètes intelligences avec les barbares. Un grand nombre de Goths, après la mort d'Ataulfe, étoient demeurés attachés à la veuve de leur prince, et l'avoient suivie à Ravenne. Ils prirent son parti avec chaleur; Ravenne étoit partagée en deux factions, qui en venoient tous les jours à des querelles sanglantes. Enfin Honorius donna ordre à Placidie de sortir de la cour. Elle alla se jeter entre les bras de Théodose avec ses deux enfans. De tous les courtisans de son frère qui avoient été les siens, il n'y eut que le comte Boniface qui ne l'abondonna pas dans sa disgrâce. Il lui envoya d'Afrique les secours nécessaires pour soutenir l'honneur de son rang, et redoubla de zèle à la servir.

An. 423. *Soc. l.* 7, *c.* 23. *Phil. l.* 12, *c.* 11. *Olympiod.*

Le ressentiment de Placidie, qui surpassoit son frère en esprit et en courage, auroit pu exciter de nouveaux troubles, si la mort d'Honorius n'en eût prévenu les suites. Il mourut d'hydropisie à Ravenne, le 15 d'août

de cette année 423, âgé de trente-huit ans, onze mois et sept jours, après avoir régné vingt-sept ans et sept mois moins un jour depuis la mort de son père. Ce fut un malheur pour ce prince d'être né pour régner; dans une condition privée il auroit mérité quelque estime. Son caractère et son gouvernement forment un contraste perpétuel; il étoit doux, et son règne ne fut pas exempt de cruauté; il ne respiroit que la paix, et l'Occident fut désolé par d'horribles guerres; il chérissoit sa famille, et tous ceux de ses parens qui vécurent sous son empire furent ou mis à mort ou bannis; ses lois ne tendoient qu'au soulagement de ses sujets, et ses sujets furent accablés. Sa foiblesse produisit tous ces maux; toujours gouverné, il ne prêta que son nom aux affaires. Son père avoit raffermi les fondemens de la puissance romaine, son incapacité les laissa ébranler; et l'on peut le regarder comme la première cause de la chute de l'empire d'Occident, qui, après avoir éprouvé les plus violentes secousses pendant les cinquante années suivantes, s'écroula enfin tout-à-fait. Vers le milieu du seizième siècle, on crut avoir trouvé son corps à Rome dans l'église de Saint-Pierre avec ceux de ses deux femmes, Marie et Thermantie. Si la chose est véritable, il faudroit qu'il y eût été transporté de Ravenne, où l'on voit encore son mausolée, qu'on suppose avoir été bâti par ordre de sa sœur Placidie.

Idac. fast. chron. Prosp chr. Marc. chr. Cassiod. chr. Chron Alex. Theoph. pag. 72. Cedr. p. 336. Pagi ad Baron. Mobil. itin. ital. p. 145. Till. Honor. art. 65.

LIVRE TRENTE-UNIÈME.

THÉODOSE II, VALENTINIEN III.

An. 423. Socr. l. 7, c. 23. Idac. chron.

Honorius, mourant sans postérité, laissoit à Théodose un droit légitime sur l'empire d'Occident. Le jeune Valentinien ne pouvoit y prétendre que du chef de sa mère Placidie. Mais cette princesse, étant née de Galla, seconde femme du grand Théodose, ne venoit à la succession impériale qu'après les enfans de Flaccille, première femme de ce prince. Théodose n'avoit voulu reconnoître le titre d'Auguste ni dans Constance, ni dans Placidie, qui, retirée depuis peu à la cour d'Orient avec son fils Valentinien, n'y étoit considérée que par sa qualité de tante paternelle de l'empereur. Lorsque Théodose eut reçu la nouvelle de la mort de son oncle, il la tint cachée pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'il eût fait les dispositions nécessaires pour s'assurer de l'Occident. Dans ce dessein, il fit secrètement filer des troupes en Dalmatie du côté de Salone, espérant par ce moyen prévenir les troubles auxquels son éloignement pouvoit donner occasion.

Soc. l. 7, c. 23. Prosp. chr. Idac. chron. Marcel. chr. Philost. l. 2, c. 11. Procop. Vand. l. 1, c. 3. Greg. Tur. l. 2, c. 8.

L'ambition d'un homme, qui sembloit être peu redoutable, rompit toutes ces mesures. Jean, secrétaire d'état d'Honorius, appuyé de Castin, général des troupes d'Occident, prit le titre d'empereur. Il avoit été employé dans les négociations avec Alaric, dont il étoit estimé; c'étoit peut-être le même qui avoit reçu du tyran Attale la charge de maître des offices. On le représente

comme un homme doux et affable, prudent, et aussi vertueux que peut l'être un usurpateur, sourd à la calomnie, modéré, et qui ne se permit aucune action de cruauté ni d'avarice. Dès les premiers jours de son usurpation, il députa vers Théodose pour en obtenir la paix. Ses envoyés furent arrêtés, jetés en prison, et ensuite relégués dans les îles de la Propontide. Selon quelques auteurs, Théodose se contenta de les traiter avec mépris, et les renvoya avec une réponse menaçante.

Vales. rer. fr. l. 3.
Noris. hist. pel. l. 1, *c.* 22.
Till. Valent. III, *art.* 1.

Ce procédé annonçoit la guerre. Jean s'y prépara en donnant la liberté aux esclaves pour en faire des soldats, et en appelant les Huns à son secours. Il leur envoya pour cet effet Aëtius, qui s'étoit déclaré en sa faveur, et qu'il récompensa de la charge de maître du palais. Il est temps de faire connoître ce personnage célèbre, grand capitaine et rusé politique, qui sauva l'empire et fit trembler l'empereur, un de ces génies puissans et dangereux, que leur propre force détruit et que leur élévation précipite. Il étoit né à Dorostore en Mœsie. Son père, Gaudence, le plus distingué de la province de Scythie, ayant servi avec réputation, parvint à la dignité de général de la cavalerie romaine, et à celle de comte d'Afrique après la mort de Gildon. Il exécuta les ordres d'Honorius pour la destruction des idoles de cette province; et quelque temps après il fut tué en Gaule par des soldats mutinés. Son fils Aëtius, né d'une mère italienne très-noble et très-riche, fut élevé entre les gardes de l'empereur, et passa trois ans auprès d'Alaric, auquel il avoit été donné en otage. Dans cet état d'inaction, son génie ardent et actif fit une profonde étude de la guerre, dont le camp d'Alaric étoit alors la meilleure école. Le roi des Goths reconnut ses talens: il le redemanda encore pour otage quelque temps après; mais Honorius le refusa, et l'envoya en cette qualité chez les Huns. Aëtius, fort semblable à l'ancien Alcibiade, et propre à prendre toute sorte de caractères, se fit aimer

AN. 424.
Prosp. chr.
Sidon. carm. 5.
Jorn. de reb. get. c. 34.
Greg. Tur. l. 2, *c.* 8.
Vales. rer. franc. l. 3.
Till. Valent. III, *art.* 1.

de cette nation, dans le temps même qu'il s'instruisoit de ses forces et de sa manière de combattre, pour se mettre en état de la vaincre un jour. Revenu à la cour il s'acquit une grande considération par ses qualités personnelles. Il étoit de taille moyenne et bien proportionnée, d'un air mâle, d'un tempérament vigoureux, infatigable, et supportant aisément la faim, la soif, les veilles; adroit aux exercices du corps, et très-instruit des connoissances qui font l'ornement de l'esprit; d'une droiture inflexible, lorsque son ambition n'étoit pas intéressée; libéral, aussi prudent que courageux, son ambition, déguisée avec adresse, ne sembloit être qu'une grandeur d'âme. Cette passion fut encore animée par le caractère de sa femme, fille de Carpilion, comte des domestiques. Elle descendoit d'une famille royale des Goths, et porta dans la maison d'Aëtius la fierté barbare qu'elle tiroit de son origine. Brûlant du désir d'élever ses enfans à l'empire, jalouse de tous ceux qui leur faisoient ombrage, elle auroit, par ses conseils sanguinaires, fait périr Majorien, dont le mérite sembloit la menacer qu'il seroit un jour leur maître, si elle eût trouvé dans son mari une âme aussi cruelle que la sienne. Tel étoit Aëtius, que Jean envoya chez les Huns; il lui étoit facile d'obtenir des secours de cette nation guerrière. Il avoit ordre d'attendre que les troupes de Théodose fussent entrées en Italie, et de venir ensuite leur couper la retraite, et les charger par-derrière, tandis que Jean les attaqueroit de front.

Socr. l. 7, c. 23, 24. Philost. l. 12, c. 11. Prosp. chr. Idac. chron. Marcel. chr. Chron. Alex. Olympiod. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Theoph. p. 73.

Le nouveau tyran, suivant l'exemple des empereurs, prit le titre de consul le premier de janvier de l'an 424. Il se donna Castin pour collègue. Son consulat ne fut point reconnu dans l'empire d'Orient, où Victor fut revêtu de cette dignité par Théodose. La révolte de Jean fit connoître à ce prince combien il lui étoit difficile de contenir les deux empires sous son obéissance. Il se détermina donc à céder l'Occident à son cousin. Il con-

sentit enfin à donner à Placidie la qualité d'Auguste, qu'il lui avoit refusée jusqu'alors, et il conféra à Valentinien celle de nobilissime. Il les fit aussitôt partir pour l'Italie avec une armée nombreuse, sous le commandement de trois généraux. C'étoit Ardabure, qui venoit de se signaler dans la guerre contre les Perses, Aspar son fils, et Candidien, attaché depuis long-temps à Placidie. Lorsqu'ils furent arrivés à Thessalonique, Hélion, maître des offices, envoyé par Théodose, revêtit le jeune Valentinien de la pourpre des Césars. Ce prince n'avoit encore que cinq ans; ce qui n'empêcha pas Théodose de lui fiancer sa fille Eudoxie, âgée seulement de deux ans. Le mariage s'accomplit treize ans après. Il paroît par la suite de l'histoire que Théodose, abandonnant l'Occident à Valentinien, se réserva la possession de l'Illyrie occidentale. L'année étant trop avancée pour entreprendre de passer les Alpes, l'armée s'arrêta sur les frontières de Dalmatie, où elle demeura pendant l'hiver. Tout l'Occident reconnoissoit Jean pour empereur, à l'exception de l'Afrique, où Boniface commandoit. Ce guerrier intrépide et fidèle à Placidie, qu'il n'avoit cessé de secourir depuis sa disgrâce, maintint la province dans la soumission à ses maîtres légitimes. Le tyran y envoya des troupes; mais cette diversion n'eut d'autre effet que d'affoiblir l'armée, dont il avoit besoin en Italie. Il y eut cependant quelques troubles dans la Gaule. Exupérance, préfet de cette province, et résidant à Arles, fut tué dans une sédition par les soldats, et Jean laissa ce crime impuni.

Greg. Tur. l. 2, c. 8. Theoph. Rain. ex ms. Prosp. Sirm. not. apud Sidon. p. 127. Pagi ad Baron. Till. Theod. n. art. 15. Noris. hist. Pel. l. 2, c. 24.

Le tyran, ne croyant pas encore sa puissance affermie, n'osoit sortir de Ravenne. Il craignit surtout les principaux de la ville de Rome et les évêques attachés à leur légitime souverain. Au lieu de travailler à les gagner par des bienfaits, il dépouilla le sénat de Rome, et les églises de leurs priviléges. Il ôta la juridiction aux évêques, et ordonna que les causes ecclésiastiques fussent

An. 425.

Socr. l. 7, c. 25. Olympiod. Philost. l. 12, c. 11. Cod. Theod. l. 10, tit. 10, leg. 33. Lib 16, tit. 2, leg. 47, et ibi God.

portées sans distinction par-devant les juges séculiers. Il se vit bientôt sur les bras toutes les forces de l'Orient. Au retour du printemps, les généraux de Théodose prirent de force la ville de Salone en Dalmatie. S'étant ensuite séparés, Ardabure s'embarqua sur la mer Adriatique pour passer en Italie; Aspar, à la tête de la cavalerie, marcha en diligence vers Aquilée, conduisant avec lui Placidie et Valentinien; Candidien employa le reste des troupes à réduire les autres places qui s'étoient soumises au tyran. Aspar surprit Aquilée. Mais Ardabure ne fut pas si heureux; une violente tempête l'ayant jeté du côté de Ravenne, il fut pris avec trois de ses galères.

Socr. l. 7, c. 23. Phil. l. 12, c. 11, 12. Olympiod. Prosp. chr. Marcel. chr. Cassiod. chr. Idac. chron. Cod. Theod. l. 4, tit. 14, leg. unic. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Theoph. p. 73. Greg. Tur. l. 2, c. 8. Vales. rer. franc. l. 3. Pagi ad Baron. Noris. hist. Pel. l. 1, c. 14.

Cet accident causa d'abord de mortelles inquiétudes à son fils et à Placidie. La marche des Huns qui, sous la conduite d'Aëtius, approchoient de l'Italie, redoubloit leurs alarmes. Mais la prise d'Ardabure fut le salut de Valentinien. Le tyran traita son prisonnier avec honneur, espérant par son moyen engager Théodose à un accommodement. Le général, adroit et insinuant, parut entrer dans ses vues, tandis qu'il travailloit sourdement à gagner les soldats déjà mécontens de l'usurpateur. Lorsqu'il se crut assuré du succès, il le fit savoir à son fils, qui marcha aussitôt vers Ravenne. Pour entrer dans cette ville, il falloit traverser un marais qu'on croyoit impraticable. Un berger s'offrit à conduire Aspar et sa cavalerie par un gué qui n'étoit connu que de lui seul. On accepta la proposition, et le berger tint parole. Les habitans, étant dans une pleine sécurité, Aspar trouva les portes de la ville ouvertes : les soldats de Jean, après une légère résistance, le livrèrent aux ennemis. Il fut envoyé à Aquilée, où Placidie se vengea de ce malheureux par les outrages les plus cruels. On lui coupa la main droite, et, après l'avoir promené sur un âne dans le Cirque, où il fut exposé aux insultes d'une populace effrénée, on lui trancha la tête. Il avoit régné

près de deux ans. Castin fut exilé en Afrique, et abandonné à la discrétion de Boniface qu'il avoit outragé. Humilié par la disgrâce, il se jeta à ses pieds, et trouva un asile auprès de cet ennemi généreux. Selon la date d'une loi du code Théodosien, Symmaque lui fut substitué dans le consulat. Tout réussissoit au gré de Placidie. Candidien fit en peu de jours la conquête de la Dalmatie, de l'Istrie et de la Pannonie. Il ne restoit plus d'ennemis que les Huns, qui arrivèrent au nombre de soixante mille, trois jours après la mort de l'usurpateur. Aspar leur livra bataille; il y eut de part et d'autre un grand carnage, sans événement décisif. Enfin Aëtius fit son traité avec Placidie, reçut le titre de comte, et engagea les Huns à force d'argent à reprendre la route de leur pays.

Théodose apprit la défaite de Jean lorsqu'il célébroit les jeux du Cirque à Constantinople. Il quitta aussitôt le spectacle, invitant le peuple à venir rendre grâces à Dieu de la victoire accordée à ses armes. Tous les spectateurs suivirent son exemple, et, chantant des hymnes, ils accompagnèrent l'empereur à l'église, où ils demeurèrent tout le jour. Il partit peu de temps après, dans le dessein d'aller lui-même en Italie pour y donner au jeune César le titre d'Auguste, et pour affermir l'autorité du nouvel empereur. Mais une maladie l'arrêta à Thessalonique. Il chargea Hélion, devenu patrice, de porter à son cousin les ornemens impériaux, et revint à Constantinople. Hélion se rendit à Rome, où Placidie et Valentinien vinrent le trouver de Ravenne. Valentinien, qui étoit dans sa septième année, fut proclamé empereur le 23 octobre. Ce fut apparemment dans ce même temps que sa sœur Honoria fut aussi nommée Auguste. Le gouvernement de l'empire, pendant le bas âge du prince, fut confié à Placidie.

Socr. l. 7, c. 23, 24. Philost. l. 12, c. 11. Prosp. chr. Olympiod. Chron Alex. Greg. Tur. l. 2, c. 8. Pagi ad Baron. Grut. inscr. MXLVIII, 1.

Le premier soin de cette princesse fut d'inspirer à

Cod. Theod.

l. 4, tit. 11, leg. 3.
Lib. 6, tit. 2, leg. 14.
Lib. 10, tit. 10, leg. 33.
Lib. 16, tit. 2, leg. 46, 47; tit. 5, leg. 62, 63, 64.
Tit. 7, leg. 7, tit. 8, leg. 28.
Novel. Valent. 2, et 12.
Cod. Just. l. 1, tit. 14, leg. 4.
Sirmond. Conc. gall. t. 1, p. 54, et append.
Cod. Theod.
Baronius.
Pagi ad Baron.

son fils l'horreur de l'hérésie et le respect pour l'Eglise; qualités très-estimables dans un souverain, mais qui ne purent couvrir le vice d'une éducation molle et efféminée. Sa mère travailla plus à former sa croyance que son esprit ni ses mœurs; aussi fut-il toujours très-catholique sans être jamais chrétien. Lorsqu'il n'étoit encore que César, Placidie fit publier en son nom plusieurs lois contre les hérétiques et les schismatiques; ils furent bannis loin des villes, de crainte que leur poison ne s'y répandît. Il restoit encore quelques étincelles du schisme d'Eulale, et ses anciens partisans refusoient de reconnoître le pape Célestin, qui avoit succédé à Boniface. Vingt ans après Valentinien renouvela contre les manichéens en particulier la rigueur de toutes les lois précédentes. Les devins et astrologues furent traités comme les hérétiques. Placidie adressa à Patrocle, évêque d'Arles, une constitution par laquelle les évêques pélagiens étoient invités à revenir de leur erreur dans l'espace de vingt jours, sinon ils étoient menacés d'être chassés de leur siége. Il y a grande apparence que Patrocle, prélat simoniaque, et qui vendoit le sacerdoce à prix d'argent, avoit sollicité cette loi pour avoir un prétexte de persécuter ses ennemis; car on ne voit par aucun monument historique qu'il y ait eu en ce temps-là dans la Gaule des évêques pélagiens. Cette même constitution défendoit aux Juifs d'exercer la profession d'avocat, qu'Honorius leur avoit permise; de servir dans les armées, d'avoir aucun esclave chrétien. Jean avoit aboli les priviléges des églises; Placidie les rétablit, et rendit aux évêques la juridiction dont ils avoient joui dans les causes ecclésiastiques. Au commencement de l'an 426, Valentinien, ayant le titre d'empereur, on publia encore sous son nom deux lois favorables à la religion: par l'une, les apostats sont privés du droit de tester et de rien recevoir, soit par donation, soit par testament; par l'autre, les testamens des Juifs qui déshéritent leurs enfans convertis au christianisme sont

déclarés de nul effet, et leurs enfans rétablis dans leurs droits. Placidie songea dans le même temps à concilier à son gouvernement l'affection des peuples. Le sénat offroit en hommage au nouvel empereur une somme d'argent considérable; elle en remit une partie aux sénateurs, et fit présent du reste à la ville de Rome. Elle imposa silence aux délateurs, qui se préparoient à faire retentir les tribunaux d'accusations contre les partisans du tyran. Celui-ci avoit donné la liberté aux esclaves pour les enrôler dans son armée; Placidie les fit rentrer sous le pouvoir de leurs maîtres, et interdit aux affranchis le service militaire. Elle remit le sénat en possession de ses anciens priviléges. Sous le règne d'Honorius, les fermiers du domaine avoient usurpé sur les autres sujets une sorte de tyrannie : à la faveur des titres dont ils se faisoient décorer, ils se prétendoient exempts de répondre aux juges ordinaires; ils troubloient même l'exercice de la justice, protégeant leurs créatures, s'ingérant dans les affaires publiques et particulières, abusant en toutes manières de leur crédit. Tout ce manége d'intrigues et de faveur leur fut interdit; ils furent dépouillés de tous les titres qu'ils usurpoient, et obligés à se soumettre à l'ordre judiciaire, tel qu'il étoit réglé par les lois, qui, selon les termes de cette ordonnance, commandent aux princes mêmes. Cette maxime, si précieuse au genre humain, et qui fait la principale différence du despotisme et de la monarchie, fut, quatre ans après, publiée à la face de tout l'empire d'Occident par une loi expresse, qui mérite d'être rapportée en entier : *La majesté souveraine se fait honneur en reconnoissant qu'elle est soumise aux lois. La puissance des lois fait le fondement de la nôtre. Il y a plus de grandeur réelle à leur obéir qu'à commander seul et sans elles. Par le présent édit, nous sommes bien aises de montrer à nos sujets quelles sont les bornes que nous prétendons mettre à notre autorité.*

C'est la plus grande leçon qu'un souverain ait jamais faite à ses pareils.

Cod. Theod. l. 4, tit. 14, leg. unic. tit. 22, leg. unic. Lib. 10, tit. 21, leg. 3, tit. 20, leg. 18. Lib. 11, tit. 20, leg. 5, 6; tit. 28, leg. 15, 16, 17. Lib. 12, tit. 12, leg. ult. Lib. 14, tit. 12, leg. 3. Lib. 15, tit. 5. leg. 5. Novel. Valent. 8. Novel. Th. 35. Puffendorf, l. 4, c. 12.

Théodose fit aussi dans le même temps plusieurs lois qui méritent d'être connues. La puissance impériale étoit jalouse au point de ne pas permettre aux particuliers de porter des étoffes de la même teinture que celle des ornemens impériaux ; c'étoit une espèce de pourpre la plus rare et la plus brillante. Il fut défendu à toute personne, de quelque dignité qu'elle fût, d'en faire usage, et même d'en garder chez soi : la contravention à cette ordonnance fut mise entre les crimes de lèse-majesté. On voit que les villes des provinces avoient coutume de donner à leurs frais des spectacles dans la ville de Constantinople ; c'étoient des courses de chars qui obligeoient à de grandes dépenses. Isidore, préfet d'Illyrie, ayant représenté à l'empereur l'état d'indigence où se trouvoit la ville de Delphes, comprise alors dans cette province, il dispensa toutes les villes d'Illyrie de ces contributions, défendit de les exiger, et ordonna que chaque ville ne seroit obligée qu'aux frais des jeux qui se donneroient dans son enceinte. Théodose le grand avoit interdit les spectacles les jours de dimanches ; Honorius étendit cette défense aux jours de fêtes, et Théodose le jeune y ajouta le temps depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. Les provinces ne pouvoient députer à l'empereur sans avoir auparavant communiqué aux préfets du prétoire le contenu de leurs requêtes. Ceux-ci, abusant de leur autorité, s'étoient attribué le droit d'y répondre eux-mêmes ; en sorte que le prince n'étoit plus instruit des besoins de ses sujets. Théodose réprima par une loi cette usurpation des préfets ; il ordonna que les députés fussent introduits à son audience pour lui présenter leurs plaintes ou leurs demandes. Les terres données par le prince, ou déchargées des impositions ordinaires, payoient une taxe dans les besoins de l'état ; Théodose régla cette taxe, afin

qu'elle ne dépendît pas du caprice des gouverneurs : il ne l'exigea jamais avec rigueur, et fit fréquemment des remises de ce qui restoit dû au fisc. Mais la loi la plus célèbre de ce temps-là est celle qui établit la prescription de trente ans, après lesquels les droits dont on a joui paisiblement et sans réclamation pendant cet intervalle ne peuvent plus être disputés : loi utile à la société civile, afin que les procès et les querelles ne puissent éternellement se reproduire, et que l'état et les possessions des particuliers ne flottent pas dans une perpétuelle incertitude. Valentinien adopta cette loi vingt-cinq ans après pour l'empire d'Occident. Théodose fut le premier qui donna une forme constante à l'académie de Constantinople. Il fonda vingt chaires de grammaire, dix pour la langue latine, autant pour la langue grecque, huit chaires de rhétorique, cinq de rhétorique grecque, trois de latine ; une pour la philosophie, et deux pour la jurisprudence. Il assigna des classes séparées sous les portiques du Capitole. Il défendit à tout autre maître de donner des leçons publiques, et à ces professeurs du Capitole d'enseigner dans aucune maison particulière, sous peine de perdre les priviléges attachés à leur profession. Ces priviléges étoient considérables : après vingt ans d'exercice, ils étoient honorés du titre de comte du premier ordre, et alloient de pair avec les lieutenans des préfets du prétoire. Pour être admis à ces places distinguées, il falloit subir un examen en présence du sénat ; c'étoit cette auguste compagnie qui jugeoit du mérite des prétendans : on exigeoit d'eux une probité irréprochable, le fonds de la science, la facilité de la produire au-dehors, l'intelligence des auteurs, et l'érudition propre de leur art.

La principale vertu de Théodose, et celle qui faisoit le fonds de son caractère, étoit une sage et noble modestie. Placé entre Dieu et ses sujets, il apercevoit l'espace immense qui le séparoit de la Divinité, et l'étroit

Cod. Theod. l. 15, tit. 4, leg. unic, et ibi Paratitlon.

Vitæ pa-

trumpart. 2, c. 14. Cedr. p. 339. intervalle qui le distinguoit des autres hommes. Il ne put souffrir les hommages presque divins qu'une adulation passée en coutume rendoit aux statues des empereurs. On les ornoit de fleurs, on brûloit devant elles de l'encens et d'autres parfums, on se prosternoit à leurs pieds. Il proscrivit ces honneurs idolâtres, et ordonna de réserver à l'Être suprême tous ces signes d'adoration, qui ne peuvent convenir aux hommes, quelque élevés qu'ils soient. On raconte que ce prince, s'étant éloigné de ses gens dans une chasse, arriva fort fatigué à une cabane écartée : c'étoit la cellule d'un anachorète qui étoit venu d'Egypte s'établir dans le voisinage de Constantinople. L'anachorète le prit pour un officier de la cour, et le reçut avec honnêteté. Ils firent la prière, et s'assirent. Théodose entra en conversation, et lui demanda ce que faisoient les moines d'Egypte : *Ils prient pour vous*, répondit le solitaire. L'empereur, jetant les yeux de toutes parts, ne vit dans la cellule qu'une corbeille où étoient un morceau de pain et un vase plein d'eau. Son hôte l'invita à manger et à boire. Le prince l'accepta; et, après ce repas frugal, s'étant fait connoître pour ce qu'il étoit, comme le solitaire se jetoit à ses pieds, il le releva en lui disant : *Que vous êtes heureux, mon père, de vivre loin des affaires du siècle ! Le vrai bonheur n'habite pas sous la pourpre. Je n'ai jamais trouvé de plus grand plaisir qu'à manger votre pain et à boire votre eau.* En même temps ses gens qui le cherchoient étant arrivés, il partit en se recommandant aux prières de l'anachorète. Celui-ci, craignant que cette aventure ne lui attirât quelque considération, quitta sa cellule et s'enfuit en Egypte.

An. 426. Socr. l. 7, c. 43. Theod. l. 5, c. 36. Theoph. p. 73.

Pendant que Théodose et Placidie s'occupoient à réformer les abus qui s'introduisoient de plus en plus dans les deux empires, les Huns, mécontens du peu de succès de leur expédition précédente, se jetèrent dans la Thrace, et, ravageant tout le pays, marchèrent vers

Constantinople, ne menaçant de rien moins que de la ruiner de fond en comble. Théodose, n'ayant point alors de troupes à leur opposer, eut recours aux prières, et le ciel prit sa défense. Plusieurs de ces barbares furent tués de la foudre avec Rougas leur chef; la peste désola le reste de leur armée, et ils furent contraints de regagner le Danube. Il y eut cette année de grands troubles dans Alexandrie, dont les habitans s'égorgeoient les uns les autres. On ignore les causes et les circonstances de ces massacres, trop ordinaires dans cette ville séditieuse.

Aëtius commençoit à signaler son courage au service de Valentinien. Théodoric, roi des Goths établis dans l'Aquitaine, méprisant le gouvernement d'une femme, voulut étendre ses états, et vint mettre le siége devant Arles. Les Goths poussoient les attaques avec vigueur, lorsque Aëtius vint les forcer à lever le siége. On fit avec eux un nouveau traité, et on leur donna plusieurs Gaulois en otage. Entre les autres étoit Théodore, parent de cet Avitus qui fut depuis empereur. Avitus, l'étant allé voir à Toulouse, inspira tant d'estime à Théodoric, que ce prince lui fit les offres les plus avantageuses pour l'attirer à son service. Mais Avitus, fidèle aux engagemens de sa naissance, s'excusa de les accepter. A peine la ville d'Arles fut-elle délivrée du péril, qu'elle vit assassiner Patrocle, son évêque; il fut percé de plusieurs coups par un tribun nommé Barnabe. On crut que ce prélat, d'ailleurs indigne de l'épiscopat qu'il avoit usurpé, fut la victime de la haine que lui portoit Félix, aussi méchant que lui. Félix étoit devenu général des troupes d'Occident à la place de Castin, et il reçut ensuite le titre de patrice. Il fit encore, dans ce même temps, massacrer à Rome un saint diacre nommé Titus, qui fut tué pendant qu'il remplissoit les fonctions de son ministère en distribuant aux pauvres les aumônes de l'Eglise.

Prosp. chr. Sidon. carm. 7. Isid. chron. goth. Pagi ad Baron.

An. 427. Olympiod.

Ce général, aussi jaloux et aussi fourbe qu'il étoit violent et sanguinaire, s'unit en secret avec Aëtius pour perdre Boniface, le seul officier de l'empire dont le mérite et le crédit leur donnoient de l'ombrage. Placidie avoit à Boniface les plus grandes obligations : seul il l'avoit généreusement secourue lorsqu'elle étoit bannie d'une cour et méprisée dans l'autre. D'ailleurs il se comportoit en Afrique avec tant d'équité et de désintéressement, que, pour se soutenir, il sembloit n'avoir besoin que de sa vertu. Sa valeur faisoit trembler les barbares voisins, qui n'osoient plus sortir de leurs montagnes pour venir insulter la province. Tantôt à la tête d'une armée, tantôt avec une petite troupe, il les avoit toujours terrassés. Brave de sa personne, il avoit même tué plusieurs de leurs chefs en combat singulier. On rapporte de lui un trait de cette vaillance brusque et impétueuse, qui s'assortit mieux au caractère d'un aventurier qu'à celui d'un grand capitaine. Un paysan vint se plaindre à lui d'un officier barbare qui servoit dans les troupes romaines, et qui entretenoit avec sa femme un commerce adultère : il en demandoit justice au général. Boniface, après s'être informé du lieu où il faisoit sa demeure, lui ordonna de rester dans le camp et de revenir le trouver le lendemain. Pour lui, dès que la nuit fut venue, il part secrètement, court à toute bride au domicile qui lui avoit été indiqué, et qui étoit éloigné de trois lieues, coupe la tête au barbare qu'il surprend avec la femme, et se rend au camp avant le jour. Le paysan s'étant présenté devant lui selon ses ordres, Boniface lui montre la tête sanglante, lui demande s'il la reconnoît, et le renvoie tout tremblant d'une si prompte et si sévère justice.

Marcel. chr. S. Aug. ep. 220. Baronius. Till. Valent. III, art. 5.

Ce guerrier si courageux se laissa vaincre par une passion funeste qui le plongea dans les plus grands malheurs. Placidie, l'ayant chargé d'une commission, il devint dans ce voyage éperdument amoureux d'une fille

fort riche nommée Pélagie; et, perdant alors de vue toutes les résolutions de retraite et de continence qu'il avoit formées après la mort de sa première femme, il l'épousa. Elle étoit née arienne; et quoiqu'elle eût abjuré l'hérésie pour parvenir à cette alliance, son cœur y fut toujours attaché. Les ariens prirent autorité dans sa maison; ils baptisèrent la fille qui naquit de ce mariage. Boniface lui-même, oubliant toute sa vertu, se livra par la suite à des concubines. Baronius conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que la commission de Boniface étoit pour l'Espagne; qu'il vit Pélagie à la cour du roi des Vandales, qui étoient ariens, et que ce fut cette alliance qui forma sa liaison avec ces barbares. A son retour en Afrique, Placidie récompensa ses services de la charge de comte des domestiques.

S. Aug. ep. 220. *Prosp. chr. Proc. Vand. l.* 1. *c.* 3. *Hist. miscell. l.* 14. *Till. vie de S. Augustin, art.* 324, *et Valent.* III, *art.* 5.

Cette nouvelle dignité augmenta la haine de ses rivaux; ils ne songèrent plus qu'à le pousser à bout; et voici la ruse qu'ils mirent en œuvre. Aëtius, qui n'avoit cessé d'entretenir avec lui une feinte amitié, lui manda par une lettre secrète *que tout étoit changé pour lui à la cour; que l'impératrice avoit juré sa perte; qu'elle étoit sur le point de le rappeler; et que, s'il quittoit l'Afrique, sa mort étoit assurée.* Il lui faisoit valoir cet avis fidèle, et lui recommandoit un secret inviolable. En même temps il va trouver Placidie; il lui proteste qu'*étant ami de Boniface, ce n'est qu'avec un extrême regret qu'il se voit obligé de dévoiler ses projets pernicieux; mais qu'il doit tout sacrifier à l'intérêt de son prince: que ce général n'a si bien défendu l'Afrique que pour s'y rendre indépendant; qu'il s'en regarde déjà comme souverain. Si vous voulez,* continua-t-il, *démasquer sa trahison, envoyez-lui ordre de revenir à la cour. Il n'obéira pas, et vous pourrez alors le traiter comme rebelle. Un ennemi déclaré est moins à craindre qu'un sujet perfide.* Il n'en fallut pas davantage pour faire oublier à Placidie tant de services importans. Cré-

dule, et toujours prête à recevoir tous les soupçons, elle suivit le conseil d'Aëtius. Boniface, prévenu par la fourberie d'Aëtius, reçoit fort mal l'envoyé de l'impératrice; il se répand en invectives, et, sans rien dire de l'avis qu'il a reçu, il déclare qu'il va faire payer bien cher à Placidie sa cruelle ingratitude. Aussitôt il lève des troupes, et devient criminel pour défendre son innocence. Placidie, convaincue de la fidélité et du zèle d'Aëtius, l'admet dans tous ses conseils. Félix le seconde, et la guerre est décidée contre Boniface. On fait passer des troupes en Afrique sous la conduite de trois commandans, Mavorce, Galbion et Sinœcès. Ils assiégent le rebelle dans une place que l'histoire ne nomme pas. Sinœcès trahit les deux autres, qui sont tués, et il éprouve ensuite le même sort, voulant trahir Boniface. On envoie à leur place le comte Sigisvult, qui se rend maître de Carthage et d'Hippone. Cependant les barbares, que Boniface avoit contenus jusqu'alors, profitant de la discorde des Romains, se répandent dans la province, et y font d'affreux ravages. Ce fut en cette occasion que saint Augustin écrivit à Boniface une lettre touchante, où, sans examiner la justice de la guerre qu'il fait à l'empire, il lui montre l'abîme où son ressentiment l'a plongé, et l'exhorte à la pénitence. Boniface, aveuglé par la colère, n'étoit plus en état d'écouter ces salutaires avis. Il fut sans doute plus docile à ceux de sa femme, qui lui offrit une ressource puissante dans le secours des Vandales. Dans son désespoir, il prit la funeste résolution de partager l'Afrique avec eux, plutôt que de la remettre à son souverain, qu'il ne regardoit plus que comme son meurtrier.

Vict. vit. l. 2. Sidon. carm. 5. Idac. chron. Isid. chron. vand.

Depuis la défaite de Castin, les Vandales avoient achevé la conquête de la Bétique en se rendant maîtres de Séville nommé alors Hispalis. Leur roi Gonderic, après l'avoir saccagée, étant près d'entrer dans l'église de Saint-Vincent, la plus riche et la plus respectée de

cette ville, pour en piller les trésors, tomba mort; et cet événement fut considéré de toute l'Espagne comme une punition divine. Il laissoit des enfans; mais Genséric, son frère bâtard, leur fut préféré par les Vandales. Il s'étoit fait une haute réputation de valeur, quoiqu'il fût d'assez petite taille, et devenu boiteux par une chute de cheval. Il tiendroit un rang honorable entre les princes les plus illustres, s'il n'eût pas souillé sa conquête par d'énormes cruautés : guerrier intrépide, habile législateur, profond politique, adroit à former des intrigues, et à diviser les nations qu'il vouloit subjuguer; parlant peu, mais avec autorité et énergie; méprisant le luxe et les plaisirs. Le sang des orthodoxes qu'il avoit répandu à grands flots a rendu sa mémoire exécrable; il les persécuta d'autant plus cruellement, qu'il étoit, dit-on, apostat. Né d'une mère esclave, par laquelle il fut élevé dans la croyance catholique, il se fit arien par ambition. On lui reproche encore d'avoir sacrifié à une politique inhumaine la veuve et les enfans de son frère Gonderic. Lorsqu'il se vit maître de la Mauritanie, il les fit noyer dans le fleuve Ampsaga, qui bornoit la Numidie.

Proc. Vand. l. 1, c. 3. Jorn. de reb. get c. 33. Mariana, hist. hisp. l. 5, c. 3. Ruinart, hist. persec. vandal.

Boniface invita Genséric à passer en Afrique, à condition qu'ils partageroient entre eux cette vaste contrée, et qu'ils se prêteroient un secours mutuel contre leurs ennemis. Le roi des Vandales ne banlança pas d'accepter des propositions si avantageuses. L'établissement qu'on lui offroit étoit beaucoup plus étendu que ce qu'il occupoit en Espagne, partagée entre trois peuples différens et toujours en guerre. Le général romain lui fournit des vaisseaux, et toute la nation reçut ordre de se préparer au départ. Genséric, étant près de s'embarquer, apprit qu'Hermigaire, capitaine suève, ravageoit les provinces voisines. Pour ne pas déshonorer ses armes, en donnant à croire que son départ étoit une fuite, et qu'il cédoit à la terreur que les Suèves lui inspiroient,

AN. 428.
Vict. vit. l. 1. Prosp. chr. Idac. chron. Chron. Alex. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Jorn. de reb. get. c. 33. Theoph. p. 81.

il les va chercher avec une partie de ses troupes, les atteint en Lusitanie, et les taille en pièces. Hermigaire, emporté par son cheval, se noie, près de Mérida, dans le fleuve Anas, aujourd'hui la Guadiane. Le vainqueur va rejoindre sa flotte, et passe le détroit au mois de mai. Arrivé en Afrique, il fit le dénombrement de son peuple, qu'il trouva monter à quatre-vingt mille hommes, en y comprenant les vieillards, les enfans et les esclaves. Mais Genséric, pour rendre sa puissance redoutable, faisoit courir le bruit que ce nombre étoit celui de ses soldats. Quoique l'histoire ne spécifie pas quelles provinces d'Afrique furent abandonnées aux barbares, la suite des événemens fait assez connoître que Boniface leur céda les trois Mauritanies, et que le fleuve Ampsaga fut la borne de la domination des barbares. Les Romains et les Suèves s'emparèrent en Espagne des pays que les Vandales avoient quittés, et qu'ils ne cessèrent de se disputer jusqu'à ce que la puissance romaine fût entièrement abattue en Occident.

Prosp. chr. Cassiod. chr. Sidon. carm. 5. Agath. l. 1. Jorn. de reb. get. c. 34. Greg. Tur. l. 2, c. 9. Vales. rer. franc. l. 1. Till. Valent. III, art. 7.

Pendant que la jalousie d'Aëtius faisoit perdre à l'empire une grande partie de l'Afrique, et mettoit en danger tout le reste de cette belle province, sa valeur regagnoit le terrain dont les Francs s'étoient emparés en-deçà du Rhin. Il fit un grand carnage de cette nation, et la força d'abandonner la Gaule, et de repasser le fleuve. On ne sait si cette défaite termina le règne de Pharamond, ou commença celui de son successeur. Pharamond mourut cette année 428. Clodion lui succéda : celui-ci est regardé par plusieurs auteurs comme le premier roi des François, parce qu'il fut le premier qui les fixa pour toujours dans la Gaule, ainsi que nous le verrons dans la suite. Le nom de *chevelu* qu'on lui donne, convenoit alors à tous les rois des François. Différens en cela des autres barbares, ils étoient curieux de leur chevelure ; ils s'arrangeoient avec soin, et y employoient diverses sortes de poudres et d'essences. Par-

tagée par-devant, elle flottoit avec grâce sur leurs épaules; c'étoit l'ornement distinctif de la famille royale. Le reste de la nation avoit communément les cheveux blonds, mais elle les portoit fort courts, ou noués sur le sommet de la tête, en sorte qu'ils retomboient sur le front, et que le cou étoit découvert. Un auteur achève de nous peindre les François de ce temps-là. Ils étoient de grande taille, avoient les yeux bleus, se rasoient la barbe, portoient de larges baudriers, et des habits serrés sur le corps, et qui ne descendoient que jusqu'au-dessus du genou. Leurs armes étoient des boucliers légers, des javelots fort courts qu'ils lançoient avec force en courant à l'ennemi, et des haches qui portèrent leur nom, et furent appelées *francisques*. La victoire d'Aëtius leur enleva leur conquête, mais non pas leur courage, ni même leur ancienne renommée.

Jamais tant d'orages ne s'étoient formés à la fois contre la puissance romaine. Les Francs sur les bords du Rhin, les Visigoths dans la Gaule méridionale, les Suèves en Espagne, les Vandales en Afrique, et au septentrion de l'Italie les Juthonges et les peuples des Alpes révoltés s'efforçoient, comme à l'envi, de démembrer l'empire et d'envahir les provinces. Valentinien auroit eu besoin d'autant de généraux qu'il avoit de peuples à combattre; et toute sa ressource ne consistoit qu'en deux capitaines, braves et habiles à la vérité; mais Boniface étoit rebelle, et Aëtius songeoit bien plus à détruire son rival qu'à sauver l'empire. Les autres commandans, dispersés sur les frontières, avoient si peu de mérite, que l'histoire n'a pas même daigné en recueillir les noms. On sait cependant celui de Cassius, qui commandoit dans la Gaule narbonnoise, pour la défendre contre les Visigoths; mais il n'est connu que par le service qu'il rendit à la ville d'Arles en contribuant à élever S. Hilaire sur le siége épiscopal.

An. 429.

Till. Valent. III, *art.* 9.

Les peuples de Galice, abandonnés par les Romains, *Idac. chron.*

Isid. chron. Suev.
Till. Valent. III, *art.* 32.

se défendoient contre les Suèves avec un courage opiniâtre. Cantonnés dans les forts et dans les châteaux de leurs montagnes, ils ne cessoient de courir sur les barbares. Ils en enlevoient un si grand nombre, qu'Herménéric se vit obligé de consentir à l'échange des prisonniers, et de leur accorder la paix. Elle fut bientôt rompue par les Suèves, accoutumés au pillage. Idace, évêque de Chiaves, alors ville épiscopale comprise dans la Galice sous le nom d'*Aquæ Flaviæ*, passa en Gaule pour implorer le secours d'Aëtius qui faisoit la guerre aux François. En même temps Théodoric, roi des Visigoths, désirant d'étendre sa domination en Espagne, et voulant profiter de ses troubles, députa Vetton aux peuples de Galice pour leur offrir sa protection. Ils la jugèrent aussi dangereuse que les hostilités des Suèves, et s'excusèrent de l'accepter. Aëtius ne crut pas devoir engager l'empire dans une nouvelle guerre; il prit le parti de négocier avec les Suèves, et leur envoya, avec Idace, le comte Censorius, qui fut bien reçu d'Herménéric. Ce prince consentit à un traité de paix, dont les évêques furent médiateurs. On lui donna des otages; et comme les Espagnols se reconnoissoient encore sujets de l'empire, on députa l'évêque Symphose pour obtenir la ratification de l'empereur. Sur quelque difficulté que fit la cour de Ravenne, Herménéric recommença les ravages; mais Censorius, député de nouveau avec Frétimond, renoua la négociation. Une longue maladie qui affoiblissoit le roi des Suèves, contribua sans doute à la faire réussir, et détermina Herménéric à céder la couronne à son fils, nommé Réchila. J'ai conduit l'histoire des Suèves jusqu'à l'année 438. Herménéric avoit régné vingt-huit ans depuis son entrée en Espagne. Il mourut en 441, après sept ans de maladie.

Cod. Theod. l. 11, *tit.* 1, *leg.* 34, 35.
Lib. 12, *tit.* 1, *leg.* 185,

Quoique les Vandales fussent déjà possesseurs de la Mauritanie, et que Boniface, à la tête des troupes dont il étoit chéri, eût levé l'étendard de la révolte, cepen-

dant la Numidie et la Proconsulaire obéissoient encore à l'empereur. Mais, tandis que ces provinces étoient attaquées au-dehors, elles étoient désolées au-dedans par les commis chargés d'y recueillir les impôts. Le comte Bubulcus fut député à la cour pour obtenir du soulagement. La cour eut égard aux remontrances du comte; elle envoya des édits, dont la sagesse est toujours éludée par l'avidité des exacteurs, beaucoup plus ingénieux à perpétuer les abus que le gouvernement à les réformer. Comme ces vexations étoient communes dans tout l'empire, Placidie crut les arrêter par une constitution générale qui menaçoit les coupables à l'avenir, sans punir les excès passés. Elle savoit que les sujets ne demandent jamais plus de ménagement que dans les temps de trouble et d'alarme; mais elle ignoroit peut-être que ce sont ces temps-là même où les officiers corrompus, s'ils sont enhardis par l'impunité, profitent des besoins de l'état pour remplir les leurs, qui sont sans bornes.

186, tit. 6, leg. 32.

Cette princesse ne pouvoit concevoir que Boniface, qui lui avoit donné tant de preuves d'attachement dans sa disgrâce, eût attendu qu'elle fût maîtresse de l'empire pour se déclarer son ennemi. Elle envoya en Afrique un officier de confiance afin de s'éclaircir avec lui et de le ramener à l'obéissance. Le comte Darius, choisi pour cette commission délicate, étoit un homme vertueux, éloquent, et ami de Boniface. Ce général, naturellement franc et ouvert, ne put tenir contre les reproches que lui faisoit Darius; et, pour justifier sa conduite, il lui mit sous les yeux la lettre d'Aëtius. Darius retourne aussitôt à Ravenne, et instruit Placidie de cette noire imposture. Elle en fut indignée; mais, dans la situation où se trouvoient les affaires, il étoit d'une extrême conséquence de ne pas alarmer Aëtius. Elle tint donc secrète la triste découverte qu'elle venoit de faire, et renvoya Darius avec ordre de jurer de sa part à Boniface qu'elle lui rendoit toute sa bienveil-

S. Aug. ep. 229. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Till. vie de S. Augustin, art. 347.

lance, et qu'elle ne lui demandoit que ses bons offices pour réparer les maux qu'il avoit attirés sur l'Afrique. Boniface, touché de repentir, employa tout son crédit auprès des Vandales pour les engager à retourner en Espagne. Il n'en put obtenir qu'une trêve de quelques mois, pour la sûreté de laquelle ils mirent entre les mains de Darius un de leurs officiers nommé Vérimode, qui étoit allié de Boniface.

An. 430.

Victor. vit. præf. et l. 1, art. 1, 2, 3.
S. Aug. serm. de temp. barbar.
Salv. de gub. l. 7.
Proc. Vand. l. 1, c. 3.
Baronius.
Dupin, hist. donatist.

Le terme de la trêve étant expiré, Genséric, qui regardoit Boniface comme un perfide, depuis qu'il avoit cessé de l'être, se déclara hautement son ennemi. Il lui signifia que le traité fait entre eux ne subsistoit plus, et se mit en marche à la tête de son armée. Jamais invasion ne fit couler tant de sang et ne couvrit la terre de tant de ruines. La cruauté naturelle aux Vandales étoit encore animée par le dépit de se croire méprisés, et par leur haine contre les catholiques. Aussi furieux ariens que guerriers barbares, ils étoient tout ensemble conquérans et persécuteurs, les deux plus terribles fléaux qui puissent affliger les hommes, et ils joignoient les tourmens aux massacres. Leur fureur aveugle détruisit d'abord ce qu'ils prétendoient posséder ensuite, et ils commencèrent l'établissement de leur empire par faire un vaste désert. La plus riante contrée de l'univers et la plus fertile, peuplée de villes florissantes, enrichie d'une ancienne opulence, fut désolée par le fer, par le feu, par la famine. Au risque de périr eux-mêmes, ils n'épargnoient ni les moissons ni les arbres fruitiers, pour faire mourir de faim les malheureux qui s'étoient refugiés dans les cavernes ou sur les montagnes. Ni le rang, ni la naissance, ni la foiblesse du sexe ou de l'âge, ne trouvoient grâce auprès de ces cœurs impitoyables. Ils chargeoient de fardeaux les femmes et les personnes les plus illustres, et les faisoient avancer à coups d'aiguillons. Arrachant les enfans des bras de leurs mères, ils les écrasoient contre les pierres, ou les déchiroient en

les écartant par les pieds. Lorsque après avoir attaqué une forteresse, ils la jugeoient imprenable, ils assembloient alentour une multitude de prisonniers, et les égorgeoient, afin que l'infection de leurs cadavres portât la mort chez les assiégés et les forçât à se rendre. Leur zèle inhumain pour l'arianisme fit une infinité de martyrs. On ne voyoit par toute l'Afrique qu'évêques, prêtres, vierges consacrées à Dieu, familles entières, les uns privés d'une partie de leurs membres, les autres chargés de chaînes et atténués par la faim. Plus de chants dans les églises; les églises mêmes étoient pour la plupart réduites en cendres; plus de fêtes, plus de célébration du saint sacrifice. Les donatistes espérèrent en vain se mettre à couvert en favorisant les barbares dans la poursuite des orthodoxes; ils n'en furent pas mieux traités; on les massacroit sans distinction avec ceux qu'ils trahissoient.

Les auteurs chrétiens de ce temps-là s'accordent tous à regarder cette horrible désolation de l'Afrique comme le châtiment des crimes de ses habitans; et les Vandales disoient eux-mêmes que ce n'étoit pas de leur propre mouvement qu'ils usoient de tant de rigueur, mais qu'ils sentoient une force intérieure qui les y poussoit comme malgré eux. En effet, s'il est permis aux hommes d'interpréter les jugemens de Dieu, jamais barbares ne portèrent plus sensiblement le caractère de ministres de la vengeance divine. L'Afrique étoit, de toute la terre, le pays le plus corrompu par l'assemblage de tous les vices. Les Africains avoient été de tout temps décriés pour l'impudicité; ils y joignoient alors l'effronterie la plus outrée. Au milieu de Carthage et des grandes villes, sous les yeux même des magistrats, on voyoit des jeunes hommes se promener par les rues avec des coiffures et des parures de femmes, pour annoncer qu'ils faisoient profession publique de la plus monstrueuse infamie. Des excès si contraires à la nature étoient une suite de l'aveu-

S. Aug. serm. de temp. barbar.
Salv. de gub. l. 7.
Prosp. prom. l. 4, c. 5.

glement produit par tous les autres crimes. Aussi rien n'étoit si commun parmi les Africains que l'ivrognerie, la mauvaise foi, le meurtre, l'impiété et le blasphème. Endormis profondément dans le sein de la débauche, les plus terribles éclats de la colère divine ne purent qu'à peine les réveiller de cette funeste léthargie. Dans le temps que les barbares mettoient tout à feu et à sang dans les campagnes, la licence régnoit dans les villes, et les spectacles du Cirque n'étoient pas même interrompus. Il fallut que les Vandales les réduisissent en esclavage pour réformer leurs mœurs. Ces barbares étoient chastes lorsqu'ils arrivèrent en Afrique; c'est un témoignage que leur rendent les écrivains qui leur sont d'ailleurs le moins favorables. Ils avoient horreur des crimes qui attaquent la pudeur. Ils défendirent sous peine de mort les prostitutions; ils fermèrent les lieux de débauche, et proscrivirent les courtisannes, ou les forcèrent à se marier.

S. Aug. sermo de temp. barbar. Possid. vit. Aug. c. 29. Prosp. chr. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Baronius. Till. vie de S. Augustin, art. 347, 349, 351, 353.

Genséric avoit abandonné la Mauritanie pour se jeter dans la Numidie et dans la Proconsulaire, provinces beaucoup plus riches et plus peuplées. Il s'y empara de toutes les villes, excepté de Cirthe, d'Hippone et de Carthage. Boniface, avec des forces trop inférieures, hasarda une bataille; il fut défait, et contraint de se renfermer dans Hippone. Le vainqueur vint l'y assiéger à la fin de mai ou au commencement de juin. C'étoit une des principales villes de la Numidie, située au bord de la mer, célèbre depuis plusieurs siècles, et qui l'est devenue beaucoup plus par l'éclat immortel que saint Augustin, pour lors son évêque, a répandu dans tout le monde chrétien. Ce saint prélat, accablé des infirmités de la vieillesse, mais soutenu par la charité dont il étoit embrasé, faisoit plus pour son peuple que les guerriers qui défendoient les murailles. Au milieu de ces mortelles alarmes, il fortifioit les cœurs abattus, il leur apprenoit à tirer avantage des maux de ce monde, il

leur montroit une patrie où le fer des Vandales ne pouvoit atteindre. Nous avons encore son dernier sermon, où respire une compassion vraiment paternelle, jointe à une constance évangélique. Pendant les trois premiers mois du siége, il ne cessa de prendre soin des pauvres, de prêcher, de prier, de veiller pour son troupeau. Enfin, succombant à tant de travaux, il tomba malade, et mourut le vingt-huitième d'août, âgé de soixante et seize ans : génie pénétrant, fécond, étendu, choisi de Dieu pour terrasser les ennemis de son Eglise, et pour défendre la toute-puissance de la grâce divine qui triomphe dans ses écrits. Le siége d'Hippone continua jusqu'au mois d'août de l'année suivante. Quoique les Vandales eussent fermé le port, ils ne purent ni prendre la ville, ni la forcer à se rendre; pressés eux-mêmes de la famine, ils furent obligés de lever le siége, qui avoit duré quatorze mois.

Tandis que Boniface étoit assiégé dans Hippone, son rival Aëtius se rendoit à la fois redoutable et nécessaire à Placidie. Aussi hardi à se défaire de ses propres ennemis qu'à repousser ceux de l'empire, il souleva les soldats à Ravenne, et fit massacrer Félix, sa femme Padusie, et un diacre nommé Grunnite, qui tramoient une intrigue pour le perdre. Aëtius avoit été nommé l'année précédente général des armées romaines à la place de Félix; et quoique celui-ci eût reçu en même temps le titre de patrice, il ne put pardonner à son ancien ami la préférence qu'on lui donnoit pour le commandement des troupes. C'est ainsi qu'après s'être intimement unis pour détruire Boniface, la même ambition les arma l'un contre l'autre. Félix avoit été consul en 428. Il nous reste une inscription au sujet d'un présent qu'il avoit fait à l'église de Saint-Jean-de-Latran, de concert avec sa femme Padusie. Aëtius effaça bientôt ce forfait par des succès éclatans. Une troupe de Visigoths étant venus ravager les environs de la ville d'Arles, il les tailla en pièces, et fit prisonnier Anaulfe leur

Prosp. chr. Marc. chr. Idac. chron. Sidon. carm. 7. Grut. inscr. MCLXIV, 5. *Vales. rerum. franc. l. 3. Till. vie de S. Hilaire d'Arles, art.* 11.

chef. De là il se transporta en Rhétie, et défit les Juthonges qui ravageoient ce pays. Les Noriques et les Vindéliciens s'étant révoltés pour se joindre aux Juthonges, il les battit, et les fit rentrer dans le devoir. Avitus, qui fut depuis empereur, l'accompagna dans toutes ces expéditions; il y donna des preuves de son courage; et Sidoine, qui le flatte peut-être, dit qu'Aëtius ne fit rien sans lui, et qu'il fit beaucoup sans Aëtius. Celui-ci fut, pendant une grande partie des deux années suivantes, occupé dans la Gaule à combattre les François, qu'il vainquit. Il leur accorda la paix, qui ne fut pas de longue durée. Ce fut pendant cette guerre qu'Aëtius traita pour la Galice avec les Suèves, ainsi que je l'ai raconté.

Beda, hist. l. 1, c. 20.

On reçut cette année la nouvelle d'une victoire beaucoup plus surprenante que toutes celles d'Aëtius. Le pélagianisme faisant des progrès dans la Grande-Bretagne, patrie de Pélage et de Célestius, le pape Célestin y avoit envoyé Germain, évêque d'Auxerre, et Loup, évêque de Troyes. Ces deux prélats, soutenus de cette même grâce dont ils défendoient la cause, confondirent l'hérésie. Comme ils se disposoient au retour, les Bretons implorèrent leur secours contre une autre sorte d'ennemis que ces saints évêques n'avoient pas commission de combattre. Depuis que les Romains avoient renoncé à la défense de la Grande-Bretagne, les Saxons, joints aux Pictes, ne cessoient de désoler le pays. Une nombreuse armée de ces deux nations s'avançoit alors pour écraser celle des Bretons, qui n'étoit pas en état de leur résister. C'étoit le temps du carême. Les deux évêques se rendirent au camp, baptisèrent un grand nombre de soldats, et relevèrent leur courage par la confiance qu'ils leur inspirèrent dans le secours du ciel. On célébra la fête de Pâques en pleine campagne, et l'on marcha aux ennemis. Germain, qui avoit dans sa jeunesse pratiqué le métier de la guerre, fit l'office de général; il alla reconnoître le pays à la tête d'une troupe légère; et, ayant

remarqué un vallon qui se trouvoit sur le passage, il y cacha une embuscade, et attendit les Saxons de pied ferme. A l'approche de l'armée ennemie, il donna le signal; c'étoit l'*alleluia*, dont il étoit convenu pour cri de guerre. Ce cri, répété par les Bretons, et redoublé par les échos des montagnes, porta l'épouvante dans le cœur des Saxons et des Pictes. Ceux-ci se crurent enveloppés d'une multitude innombrable; en même temps les troupes de l'embuscade fondirent sur eux : ils prirent la fuite, jetèrent leurs armes, et, emportés par une aveugle terreur, la plupart se précipitèrent dans le fleuve voisin. Il n'en coûta pas aux Bretons une goutte de sang. Les deux prélats, vainqueurs des pélagiens et des barbares, retournèrent en Gaule, après avoir rétabli la tranquillité dans l'église et dans la nation.

L'année suivante les Vandales ayant levé le siége d'Hippone, Boniface reçut un secours d'Orient. Théodose, voyant avec douleur les progrès des barbares en Afrique, y envoya un grand corps de troupes sous la conduite d'Aspar, fils d'Ardabure. Les deux généraux réunis livrèrent bataille à Genséric, qui les défit entièrement. Aspar se rembarqua, et Boniface ne put empêcher le vainqueur de retourner à Hippone, dont les habitans, épouvantés de la défaite de l'armée romaine, avoient abandonné la ville. Les Vandales y mirent le feu, en sorte qu'il ne restoit plus à l'empire que Cirthe et Carthage. Genséric, ayant fait dans cette bataille un grand nombre de prisonniers, donna ordre de les assembler devant lui, afin de s'informer par lui-même de la qualité de chacun d'eux. Ils se rendirent à la porte de sa tente; et comme la chaleur étoit excessive, la plupart, manquant de forces, s'assirent dans la plaine, attendant leur rang pour comparoître devant le prince. Genséric en remarqua un qui, s'étant étendu sur la terre, dormoit tranquillement tandis qu'un aigle arrêté au-dessus de lui tenoit ses ailes déployées, comme pour

An. 431.
Possid. vit. Aug. c. 28.
Evagr. l. 2, *c.* 1.
Proc. Vand. l. 1, *c.* 3, 4.
Theoph. p. 82, 90.
Hist. miscel. l. 14.
Baronius.

le défendre des ardeurs du soleil. Ce prince, avec de grandes qualités, n'étoit pas exempt de superstition; il croyoit aux présages. Il fait venir ce prisonnier; et, l'ayant interrogé, il apprend qu'il se nomme Marcien, et qu'il est secrétaire d'Aspar et capitaine de ses gardes. Persuadé que cet augure étoit pour Marcien le pronostic infaillible d'une haute fortune, il lui donne la liberté, et lui permet de retourner à Constantinople, après lui avoir fait jurer que, s'il est un jour le maître de disposer des troupes romaines, il ne les emploiera jamais contre les Vandales. L'événement se trouva conforme au présage, et nous verrons que Marcien, devenu empereur, garda fidèlement sa parole. Il est rare qu'une fortune aussi extraordinaire que celle de Marcien ne soit pas annoncée dans l'histoire par quelque événement merveilleux, dont il est toujours permis de douter.

Socr. l. 7, c. 33.
Cod. Theod. l. 9, tit. 45, leg. 4, 5, et ibi God.
Cod. Just. l. 1, tit. 12, leg. 3.
Acta conc. Ephes.
Marc. chr.
Till. vie de Pulchérie.

L'entreprise glorieuse que Théodose sembloit avoir formée de délivrer l'Afrique n'eut point alors d'autres suites. Ce prince avoit trop d'occupations dans ses propres états. Constantinople étoit affligée de la famine; et l'empereur, étant sorti de son palais pour aller en personne visiter les greniers publics, eut occasion d'apprendre que la faim ne reconnoît plus de lois ni de maître. Il courut risque de la vie, une troupe de désespérés ayant porté l'audace jusqu'à lui jeter des pierres. Il arriva dans le même temps un autre désordre, qui mit toute la ville en alarme. Des esclaves barbares, maltraités par un maître dur et impitoyable, prirent les armes; et, s'étant réfugiés dans la grande église, s'emparèrent du sanctuaire. Malgré les remontrances et les prières des prêtres, ils s'y maintinrent pendant plusieurs jours, empêchant le service divin, et menaçant d'ôter la vie à quiconque approcheroit d'eux. Ce que deux ecclésiastiques ayant osé faire, ils massacrèrent l'un, blessèrent l'autre, et tentèrent de mettre le feu à l'église. Enfin, pour éviter

de mourir de faim ou d'expirer dans les supplices, ils se tuèrent tous au pied de l'autel. Un événement si tragique donna occasion à un édit au sujet des asiles. L'empereur ordonna que non-seulement l'intérieur des églises, mais aussi toute l'enceinte d'alentour, qui renfermoit des logemens, des jardins, des bains, des portiques, serviroit de réfuge, et que les fugitifs y seroient en sûreté. Il leur fut défendu de prendre leur repas ou de passer la nuit dans l'église même, comme aussi de porter des armes. S'ils contrevenoient à cette défense, les clercs, par l'autorité de l'évêque, devoient les désarmer : s'ils résistoient, on devoit employer la force du bras séculier pour les arracher de l'asile, après en avoir obtenu la permission de l'évêque et des magistrats chargés de les punir. Le détail de cet édit nous instruit de plusieurs usages, qui font honneur à la religion des empereurs. Lorsqu'ils entroient dans l'église, ils laissoient leurs gardes en dehors et quittoient le diadème. Ils n'approchoient de l'autel que pour y porter leur offrande, et se retiroient ensuite dans la nef avec le peuple, selon la leçon que saint Ambroise en avoit faite au grand Théodose. L'année d'après, Théodose confirma la loi précédente en ordonnant que, si un esclave se réfugioit sans armes dans une église, on en avertiroit son maître dans l'espace d'un jour, et que le maître pardonneroit à l'esclave par respect pour le lieu saint ; mais que, si l'esclave étoit armé, on l'en tireroit par force ; et que, s'il se faisoit tuer en résistant, le maître ne seroit point responsable de sa mort. Les clercs qui seroient convaincus d'avoir favorisé le coupable devoient être dégradés par l'évêque, et remis entre les mains des juges séculiers, pour être punis selon la sévérité des lois.

Mais l'objet qui attiroit alors la principale attention de Théodose, et qui consumoit toute son activité, étoit le concile assemblé à Ephèse pour examiner la doctrine de Nestorius. Cette affaire est une de celles dont les

Socr. l. 7, c. 29. Epist. ad speracium. Marc. chr. Suid. in voce Νεϛοριος.

Baronius. Cellar. geog. ant. l. 3, c. 12, §. 1, art. 7.

suites ont été plus fâcheuses et plus durables; elles ne sont pas même aujourd'hui entièrement éteintes, et le nestorianisme respire encore dans plusieurs contrées de la terre. C'est aux annales de l'Eglise à faire connoître en détail le venin de cette hérésie, et tous les événemens de ce combat célèbre où la vérité et l'erreur luttèrent avec tant de force et de chaleur dans la ville d'Ephèse. L'histoire de l'empire n'en doit parler qu'autant que la puissance séculière prit part à la querelle, et elle n'y en prit que trop: les intrigues de cour favorisèrent l'erreur, et retardèrent la victoire de la vérité. Pour faire entendre ce que je dois exposer le plus succinctement qu'il sera possible, il est nécessaire de remonter jusqu'au commencement de l'épiscopat de Nestorius, et de tracer une idée de son caractère. Après la mort de Sisinnius, évêque de la ville impériale, et successeur d'Atticus, Nestorius fut mis en sa place le dixième d'avril 428. Il étoit né à Germanicie, ville située à l'orient du mont Amanus, dans la partie de la Syrie nommée alors l'Euphratésie, auparavant la Comagène. Ayant été élevé dans le monastère de Saint-Euprépius, à deux stades d'Antioche, il fut ordonné prêtre, et se fit une grande réputation de piété et d'éloquence. Mais il n'avoit de ces deux qualités que ce qu'il en faut pour éblouir: une voix sonore, un extérieur avantageux, plus de facilité que de bon sens, un discours rapide, fleuri, chargé d'embellissemens étrangers, mais qui n'avoit rien de solide ni de naturel, lui attirèrent une foule d'auditeurs et des applaudissemens aussi frivoles que leur objet. Une extrême présomption lui tenoit lieu de savoir, expliquant tout, décidant de tout, sans faire aucun compte de ce qu'on avoit pensé avant lui. Sa piété n'étoit pas moins superficielle; il cherchoit beaucoup plus à paroître vertueux qu'à l'être en effet; des habits simples et grossiers, une contenance aussi étudiée que ses regards et ses discours, un visage mortifié; tout annonçoit en lui

la pénitence, tandis que dans le secret il ne se refusoit aucune des commodités de la vie. Cette hypocrisie lui gagna beaucoup de partisans; elle l'éleva sur le siége de Constantinople; de grands prélats s'y laissèrent tromper, et Théodose crut avoir trouvé un second Chrysostôme.

Nestorius voulut en effet en soutenir le personnage par une affectation de zèle, mais qui n'étoit ni pur dans l'intention, ni conduit par la prudence. Le jour même de son installation, dans un sermon qu'il prononça devant Théodose, adressant la parole à l'empereur : *Prince*, lui dit-il, *donnez-moi la terre purgée d'hérétiques, et je vous donnerai le ciel; prêtez-moi votre bras pour exterminer l'hérésie, et je vous aiderai à vaincre les Perses.* Ce ton de persécuteur et de dépositaire des grâces du ciel dans un homme encore inconnu déplut aux catholiques sensés et modérés, qui découvroient dans ses paroles moins d'amour pour la vérité que de légèreté, d'emportement et de vanité. Ses actions ne furent pas moins téméraires. Cinq jours après il fit, de sa propre autorité, abattre un édifice où les ariens s'assembloient secrètement pour faire leurs prières. Cette violence les jeta dans un tel désespoir, qu'ils accoururent eux-mêmes, et mirent le feu à leur oratoire. L'incendie, s'étant communiqué aux maisons voisines, répandit l'alarme par toute la ville; ce qui fit donner à Nestorius, même par les orthodoxes, le nom d'*Incendiaire.* Le nouveau prélat ne ménageoit rien. Au risque de troubler l'état, il déclara à toutes les sectes une guerre à outrance, et les poursuivit par des décrets fulminans, dans l'Asie, dans la Lydie, dans la Carie. Il s'éleva à ce sujet de sanglantes séditions à Milet et à Sardes; et il fallut toute l'autorité de l'empereur pour arrêter cette dangereuse activité.

Socr. l. 7, c. 29, 31.

Ce n'est pas que ce prélat ne donnât quelquefois de bons avis. On lui fait honneur de quelques lois utiles

Cod. Theod. l. 15, tit. 8, leg. 2.

Novel. Theod. 18.

que publia Théodose. Il se trouvoit des pères assez dénaturés, des maîtres assez avares pour prostituer, ceux-là leurs filles, ceux-ci leurs esclaves. Théodose permit à ces malheureuses victimes d'implorer le secours des évêques et des magistrats pour s'affranchir de ce joug honteux : il déclara les coupables privés de tout pouvoir sur elles, et ordonna qu'ils fussent proscrits et condamnés aux mines. Cette loi, datée du 21 d'avril 428, est adressée à Florence, préfet du prétoire, qui, onze ans après, donna un exemple éclatant de son zèlé pour la pureté des mœurs. Le fisc profitoit des désordres publics, et la prostitution étoit devenue une branche de commerce qui payoit à l'état une redevance annuelle. Florence, pour engager l'empereur à abolir cet usage sans que le trésor y perdît rien, fit présent au fisc d'une de ses terres, dont le revenu égaloit le produit de cette infâme contribution. Théodose, dans une de ses lois, relève cette illustre générosité par de justes éloges, qu'il auroit mieux fait sans doute de mériter lui-même : et l'on peut dire qu'en cette rencontre Florence prit pour lui le rôle de l'empereur, et que l'empereur se contenta de celui de Florence. En conséquence, ceux qui se déshonoroient par ce criminel trafic furent condamnés à être fouettés publiquement et bannis du territoire de Constantinople.

Cod. Theod. l. 16, tit. 5, leg. 65. Marc. chr. Baronius. Noris. hist. pel. l. 2, c. 7. Till. vie de S. Augustin, art. 303.

On peut encore attribuer aux conseils de Nestorius la loi que Théodose fit afficher le 30 de mai suivant contre les hérétiques. Toutes les peines et les notes d'ignominie qui leur sont imposées par les lois précédentes se trouvent rappelées dans celle-ci. L'empereur y nomme tous les hérétiques alors connus, et il en distingue plusieurs classes. Il permet aux uns d'avoir des églises même dans les villes, pourvu qu'ils n'en bâtissent pas de nouvelles ; il ne permet aux autres d'en avoir que dans les campagnes. Il y en a auxquels tout culte est interdit, en quelque lieu que ce soit. Les ma-

nichéens sont proscrits avec plus d'horreur que les autres; l'habitation des villes leur est défendue. Les Macédoniens étoient du nombre de ceux auxquels il étoit permis d'avoir des églises dans les campagnes; mais ils furent, peu de temps après, privés de cet effet de tolérance. Antoine, évêque de Germe dans l'Hellespont, les traitoit avec une extrême rigueur, pour faire sa cour à Nestorius. Ils formèrent contre lui un complot criminel, et le firent assassiner. En punition de ce forfait, toutes leurs églises furent données aux catholiques. Mais ce ne fut pas sans doute Nestorius qui engagea Théodose à chasser les pélagiens de Constantinople. Il étoit favorable à ces hérétiques; et l'empereur suivit en ce point les avis de Marius Mercator, savant ecclésiastique, qui vivoit alors à Constantinople, et qui, après avoir combattu Pélage, exerça son zèle contre Nestorius.

Ce prélat, le plus terrible fléau des hérétiques, devint bientôt hérétique lui-même. Dès la première année de son épiscopat, à la fête de Noël de l'an 428, il osa publiquement avancer dans son église que Marie n'étoit pas mère de Dieu. Il divisoit la personne de Jésus-Christ, soutenant que le Verbe divin habitoit seulement dans l'humanité comme dans son temple, et qu'il n'y avoit point d'union personnelle entre les deux natures. Ces erreurs, enveloppées des subtilités d'une fausse dialectique, séduisirent un grand nombre de fidèles, et même plusieurs prélats, mais révoltèrent la plus saine partie de l'Eglise. Cyrille, évêque d'Alexandrie, aussi vif, mais plus instruit et plus ami de la vérité que Nestorius, fut l'athlète invincible que la Providence opposa à cet hérésiarque. Le pape Célestin, à la tête de toute l'Eglise d'Occident, se déclara hautement contre la nouvelle doctrine. L'Orient étoit partagé, et la cour même divisée en deux factions contraires. Pulchérie, que Cyrille avoit eu soin de prévenir contre l'erreur naissante, prit le

Socr. l. 7, c. 31.
Evag. l. 1, c. 2.
Cod. Theod. l. 10, tit. 10, leg. 34, et ibi God.
Marc. chr.
Theoph. p. 75.
Suid. Πουλχέρια.
Baronius.
Till. vie de S. Cyrille, art. 32, 42, et vie de Pulchérie, et Theodose II art. 36.
Fleury, hist. l. 25, art. 1, et suiv.

parti de l'ancienne tradition : elle y engagea ses sœurs, et les nestoriens s'en vengèrent par les plus noires calomnies. Théodose, gouverné par ses eunuques, et séduit par Chrysorète, son grand-chambellan, qui étoit dévoué à Nestorius, fut trop long-temps favorable à ce prélat imposteur : sans approuver l'erreur qu'on lui déguisoit, il en protégeoit l'auteur, et refusoit d'écouter les plaintes qu'on lui portoit sur les procédés violens et tyranniques de cet homme superbe. Il fut même irrité de ce que Cyrille avoit écrit séparément à lui et à sa sœur Pulchérie. On lui fit entendre que l'évêque d'Alexandrie cherchoit à semer la discorde dans la maison impériale, et ces rapports calomnieux attirèrent à Cyrille une lettre pleine de reproches. Enfin, pour terminer cette grande querelle, l'empereur, également sollicité par les deux partis, qui tous deux espéroient la victoire, l'un par son crédit, l'autre par la force de la vérité, convoqua un concile général à Ephèse. Cette ville fut choisie comme très-propre, par sa situation et par son grand commerce, à recevoir et à entretenir commodément les prélats qui pourroient y arriver par terre et par mer. L'édit de convocation, daté du 19 novembre 430, porte le nom des deux empereurs, et est adressé à tous les évêques du monde. Les métropolitains, avec ceux de leurs suffragans qu'ils voudroient choisir, eurent ordre de se rendre à Ephèse pour le jour de la Pentecôte de l'année suivante.

Socr. l. 7, c. 34. Evag. l. 1, c. 3, 4, 5. Theoph. p. 77. Baronius. Pagi ad Par. Till. vie de S. Cyrille, art. 48 et suiv. Fleury, hist.

Le concile commença le 22 de juin. Il s'y trouva environ deux cents évêques de l'Orient, de l'Egypte et de la Macédoine. Le déplorable état où l'Afrique gémissoit retint les évêques de cette province; mais Capréolus, évêque de Carthage, écrivit en leur nom une lettre d'excuses, par laquelle il s'unissoit à Cyrille. Le pape Célestin y envoya trois légats pour y assister en son nom et au nom des évêques d'Occident. Cyrille y présida, et comme vicaire du saint siége, et comme évêque d'Alexan-

drie. Il fut l'âme de cette sainte assemblée, et l'objet principal de la haine de Nestorius et de ses partisans. Candidien, comte des domestiques, fut chargé d'y maintenir l'ordre et la paix; commission dont il s'acquitta fort mal en troublant toute la ville d'Ephèse par une partialité déclarée en faveur de Nestorius. Ce prélat hautain et opiniâtre vint à Ephèse avec un nombreux cortége, bien résolu de n'épargner ni fraude ni violence pour triompher de ses adversaires. Sommé juridiquement de comparoître devant les évêques assemblés, il refusa de reconnoître leur autorité. Il fallut examiner sa doctrine dans ses écrits en son absence, et il fut, dès la première session, condamné, chargé d'anathèmes, excommunié, et déclaré déchu de l'épiscopat. En vain les prélats écrivirent à Théodose pour lui rendre compte de leur décision; Candidien interceptoit leurs lettres; et, de concert avec l'hérésiarque, il prévint tellement Théodose par de fausses relations, que ce prince manda aux évêques qu'il étoit fort mécontent de leur procédé, et qu'il n'y auroit aucun égard. Les réponses et les députés du concile ne pouvoient parvenir à l'empereur; on leur fermoit toutes les entrées; et la vérité auroit succombé, si ce n'étoit son privilége de forcer enfin les plus puissans obstacles, et de surmonter toutes les cabales formées contre elle. Jean, évêque d'Antioche, n'étant arrivé à Ephèse qu'après l'ouverture du concile et la condamnation de Nestorius, refusa de venir à l'assemblée : il en forma lui-même une autre, composée de quarante-trois évêques, les uns partisans de l'hérésie, les autres trompés par Nestorius, qu'ils croyoient injustement persécuté. Ils tinrent leurs séances dans une hôtellerie; et, tandis que le vrai concile, attentif à ne jamais s'écarter des formes regulières, lançoit les foudres de l'Eglise contre Jean et ses adhérens, le conciliabule, sans observer ni règle ni forme, prononçoit contre Cyrille et contre Memnon, évêque d'Ephèse, la sentence

ecclés. l. 25, art. 34 et suiv.

de déposition. D'un côté l'autorité légitime, de l'autre l'emportement et la violence détruisoient toutes les décisions du parti contraire. On écrivoit de part et d'autre à l'empereur : les lettres des schismatiques arrivoient seules jusqu'à lui; ils étoient appuyés du crédit des eunuques. Le comte Irénée, ami de Nestorius, fit publier dans l'église de Constantinople l'excommunication portée contre Cyrille; mais, les députés de l'évêque d'Alexandrie étant survenus, la cour se divisa en deux partis. L'empereur commençoit à craindre que sa religion n'eût été surprise : il prit le parti d'envoyer sur les lieux un officier principal pour agir en son nom, et rétablir le bon ordre. Dans cette vue, il ordonna que Cyrille, Memnon et Nestorius demeurassent déposés, et que les autres évêques se réunissent en un seul corps. Jean, intendant des finances, fut choisi pour exécuter cette réunion. Il fit arrêter les trois évêques; mais il ne put engager les orthodoxes à communiquer avec Jean d'Antioche. Aussi partial que Candidien, il continua d'en imposer à Théodose. Enfin le vrai concile, bien informé que toutes les instructions et toutes les plaintes qu'il envoyoit à l'empereur étoient interceptées, dépêcha un homme de confiance, déguisé en mendiant, et le chargea de lettres qu'il porta enfermées dans un bâton creux. Elles étoient adressées aux évêques, au clergé, aux abbés, et en particulier à Dalmace, qui, n'étant point sorti de son monastère depuis quarante-huit ans, étoit cependant très-connu par la sainteté de sa vie. Il avoit le titre d'archimandrite, c'est-à-dire chef de tous les monastères de Constantinople. Ces lettres mirent toute la ville en mouvement. Le clergé fit à l'empereur de respectueuses remontrances. Les moines sortirent de leurs monastères; et, marchant en procession en chantant des hymnes à la suite de leurs abbés, Dalmace à la tête de tous, ils vinrent au palais, suivis d'une foule de peuple. L'empereur fit entrer les abbés, qui lui remirent entre les mains

la lettre du concile. Il ouvrit alors les yeux, et se rendit aux avis de sa sœur, qui l'aida à démêler la vérité obscurcie par tant d'impostures. Il permit aux évêques des deux partis de lui députer pour plaider leur cause devant lui. En même temps il envoya ordre à Nestorius de sortir d'Ephèse, lui permettant de se retirer où il voudroit, pourvu qu'il ne revînt jamais à Constantinople. Chaque parti nomma huit députés, qui reçurent ordre d'attendre l'empereur à Chalcédoine, de crainte que leur arrivée à Constantinople n'allumât le feu de la discorde. Théodose les écouta favorablement dans cinq audiences; mais, ne pouvant réunir des esprits si divisés, il les congédia, laissant subsister la condamnation de Nestorius, et tout ce qui avoit été décidé dans le concile, sans rien prononcer cependant contre Jean d'Antioche et ses partisans. Il ordonna que Cyrille et Memnon fussent élargis, et que chaque évêque se rendît au plus tôt dans son diocèse. En retournant à Constantinople, il y conduisit les députés du vrai concile, pour y ordonner un évêque : on choisit pour cette place éminente un saint prêtre nommé Maximien. Ce fut ainsi qu'après cinq mois des plus violentes agitations, se termina ce concile, regardé comme le troisième concile œcuménique, parce que tout l'Occident y prit part dans la personne des députés du pape Célestin, et que ses décisions furent reçues de toute l'Eglise.

Ce consentement universel de l'Occident ne put ramener Jean d'Antioche, ni les prélats de son parti, dont le plus célèbre étoit Théodoret, évêque de Cyr, renommé par la sainteté de sa vie, par son éloquence et par ses savans écrits. Ils demeurèrent long-temps persuadés de l'innocence de Nestorius. L'empereur n'épargna aucun soin pour procurer une union si désirable. Il écrivit au fameux solitaire Siméon Stylite pour le prier d'obtenir de Dieu la paix de l'Eglise. Il chargea le secrétaire d'état Aristolaüs et le comte Denys, général

Evag. l. 1, c. 7.
Cod. Theod. l. 16, tit. 5, leg. 66.
Cod. Just. l. 1, tit. 1, leg. 3.
Baronius.
Pagi ad Baron.
Till. vie de S. Cyrille, art. 100 et suiv.
Fleury, hist.

ecclés. l. 26, art. 16 et suiv.
Assemani bibl. orient. t. 4, p. 75, 81, 82, 522, 523.
M. de Guignes, sur les chrétiens établis à la Chine. Mémoires de l'académie, tom. 30.

des troupes d'Orient, de s'employer avec ardeur à la réconciliation. Enfin, après deux ans de négociations, la concorde fut rétablie. Jean se réunit de bonne foi avec Cyrille; il anathématisa Nestorius, et se déclara contre l'hérésie, qu'il n'avoit jamais approuvée, mais qu'il avoit refusé d'apercevoir dans ceux qui en étoient infectés. Théodoret revint peu à peu au même parti. Les prélats opiniâtres furent déposés. Pour achever de proscrire le nestorianisme, l'empereur fit publier, le troisième d'août 435, une loi semblable à celle que Constantin avoit faite autrefois contre les ariens. Il ordonna qu'on éviteroit même de prononcer leur nom, et qu'on leur donneroit celui de *simoniens*, c'est-à-dire, de sectateurs de Simon le magicien, cet insigne imposteur. Il défendit de copier, de lire, de garder aucun de leurs livres, qui seroient tous recherchés et brûlés publiquement, comme aussi de leur donner retraite pour tenir aucune assemblée, sous peine de confiscation de tous les biens. Quatorze ans après, cette loi fut renouvelée par une autre encore plus rigoureuse, qui prononçoit peine de mort contre les réfractaires : celle-ci ordonnoit de plus que les évêques et les clercs attachés aux erreurs de Nestorius fussent chassés des églises, et les laïcs frappés d'anathème : elle permettoit à quelque personne que ce fût de les accuser; elle défendoit de rien enseigner, ni même de rien dire qui fût contraire aux décrets de Nicée et d'Ephèse. Le comte Irénée, qui, pendant le concile avoit servi Nestorius de tout son pouvoir, ayant été depuis ce temps-là élu évêque de Tyr, quoiqu'il fût veuf de deux femmes, l'empereur déclara son ordination nulle et illégitime : il lui enjoignit de se retirer dans sa patrie, avec défense d'en sortir, et d'y répandre ses erreurs. L'hérésiarque, qui s'étoit d'abord retiré dans son ancien monastère, aux portes d'Antioche, continuant d'y dogmatiser, fut exilé dans l'Oasis. Les Blemmyes, ayant fait une irruption dans

ce pays, l'emmenèrent prisonnier, et lui donnèrent ensuite la liberté. Il vint à Panopolis, en Thébaïde, d'où le gouverneur de la province le relégua sur la frontière, dans la ville d'Eléphantine. On le ramena quelque temps après à Panopolis pour le reléguer encore. Ainsi, chassé sans cesse, sans cesse rappelé, changeant à tout moment d'exil, vil rebut de toutes les contrées qui détestoient ses blasphèmes, accablé de maux et de fatigues, mais toujours obstiné, il mourut dans l'impénitence. Son hérésie ne fut pas éteinte par son éloignement, ni même par sa mort. Maximien, n'ayant vécu que deux ans et demi sur le siége de Constantinople, les partisans de Nestorius, qui étoit encore dans son monastère d'Antioche, demandoient avec de grands cris qu'on le rappelât, et menaçoient de mettre le feu à l'église et à la ville. Pour prévenir ces desseins pernicieux, Théodose, par le conseil de Taurus et de ses autres ministres, permit sans différer aux évêques qui se trouvoient pour lors à Constantinople de mettre Proclus sur le trône épiscopal. Dans une conjoncture si pressante, il crut pouvoir se dispenser des règles prescrites par les canons, d'autant plus que Proclus étoit universellement désiré à cause de son grand savoir et de sa vertu. Après la mort de Nestorius, ses sectateurs recherchoient ses reliques comme celles d'un martyr. Son apologie a été écrite en syriaque par plusieurs auteurs. Sa doctrine s'est étendue jusqu'aux extrémités de l'Orient. On voit, par le célèbre monument de pierre qui fut déterré en 1625 près de Signan-fu, dans le Chensi, province de la Chine, et dont l'autorité est appuyée sur des preuves incontestables, que le nestorianisme fut prêché dans ce royaume dès l'an 636 de Jésus-Christ; et qu'alors plusieurs prêtres nestoriens vinrent de Balk, ville du Korasan, près de l'Oxus, jusque dans la Chine, où le christianisme avoit pénétré par les Indes dès le premier siècle de l'Eglise. Les livres syriens nous ap-

prennent qu'au huitième siècle il y avoit dans la Chine un métropolitain soumis au patriarche que les nestoriens avoient en Chaldée. Cette secte hérétique est détruite en ce pays : après s'y être altérée de plus en plus par un mélange d'idolâtrie indienne, elle a entièrement disparu. Mais elle subsiste plus ou moins corrompue dans l'Egypte, l'Arabie, la Chaldée, la Perse, les Indes et la Tartarie. Au seizième siècle, les nestoriens nommoient encore Nestorius dans le canon de la messe au nombre de ceux qu'ils révéroient comme les plus saints personnages.

An. 432. Soc. l. 5, c. 38.

Une erreur subtile et métaphysique telle que celle de Nestorius devoit s'introduire sans beaucoup de peine. Mais ce qui arriva vers ce temps-là dans l'île de Crète montre qu'une illusion, quelque grossière qu'elle soit, trouve toujours des têtes préparées à la recevoir, et que le plus insensé fanatisme peut devenir épidémique. Cette île étoit peuplée de Juifs. Un d'entre eux fut assez impudent pour publier qu'il étoit Moïse; que c'étoit lui qui avoit autrefois traversé la mer Rouge à la tête des tribus d'Israël, et que Dieu l'envoyoit de nouveau pour conduire son peuple au travers de la mer dans la terre de promission. Il parcourut en une année toutes les villes de Crète, semant partout son imposture. Les Juifs, enivrés de ses magnifiques promesses, le suivoient en foule avec leurs femmes et leurs enfans, abandonnant leurs possessions. A mesure qu'il avançoit, la troupe de ses sectateurs grossissoi ttoujours, et l'illusion acquéroit un plus grand crédit. Le jour fixé pour le départ, il les conduit à la pointe d'un promontoire, et leur ordonne de se précipiter avec une pleine confiance, que les abîmes vont s'ouvrir et leur laisser un chemin sec entre les eaux. On s'empresse; les plus dispos franchissent le saut les premiers, et périssent, les uns brisés par les rochers, les autres engloutis dans les flots. C'en étoit fait de tout ce peuple, s'il ne se fût trouvé en ce lieu

des pêcheurs et des marchands chrétiens, qui retirèrent des eaux quelques-uns de ces misérables, et chassèrent les autres du rivage. Ceux qu'on avoit sauvés, étant enfin détrompés, désabusèrent leurs camarades. On chercha l'imposteur, qui ne se trouva point; et, par une imagination moins dangereuse que la première, on se persuada que c'étoit un démon qui avoit emprunté la figure humaine. Un grand nombre de ces Juifs quittèrent avec cette erreur celle de leur religion, et se convertirent au christianisme.

La religion ne couroit aucun risque en Occident; mais la rivalité d'Aëtius et de Boniface y causa de grands troubles. Boniface étoit revenu de l'Afrique, ayant laissé en sa place Trigétius pour s'opposer aux progrès de Genséric. Il fut bien reçu de Placidie, auprès de laquelle il étoit déjà justifié. Aëtius étoit alors occupé en Gaule à réprimer les incursions des François. L'impératrice, qui le haïssoit, mais qui le craignoit encore davantage, n'avoit osé lui ôter le commandement des troupes; et, dissimulant son ressentiment, elle l'avoit même honoré du consulat de cette année 432. Lorsque Boniface fut arrivé, elle se crut assez forte pour abattre la puissance d'un sujet superbe, qui, outre la perte de l'Afrique, dont étoit cause sa perfidie, s'étoit encore rendu criminel en se rendant redoutable à son souverain. Pour le blesser par l'endroit le plus sensible, elle affecta de combler Boniface de faveurs: elle fit frapper des médailles où son nom étoit gravé au revers de la tête de l'empereur: elle lui conféra le titre de patrice, et le créa grand-maître de la milice, c'est-à-dire général des armées de l'empire: c'étoit dépouiller Aëtius. Celui-ci n'eut pas plus tôt appris cette nouvelle, qu'il revint en Italie avec ses troupes. Boniface, à la tête de celles qui se trouvoient dans Ravenne, marcha au-devant de lui. Il se livra un combat, dans lequel Aëtius fut

Vict. vit. l. 1. Prosp. chr. Idac. chron. Marcel. chr. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Theoph. p. 82. Du Cange, diss. de inf. ævi numism. art. 60.

vaincu, et Boniface blessé de la main de son rival. Il mourut de cette blessure au bout de trois mois.

Idac. chron. Prosp. chr. Marcel. chr. Vict. vit. l. 1. Suid. voce Θεοδόσιος. Vales. rerum franc. l. 3. Pagi ad Baron. Till. Valent. III, art. 10.

Placidie, inconsolable de la perte de ce grand capitaine, fit passer tous ses titres et toutes ses charges sur la tête du comte Sébastien, son gendre. C'étoit un homme également habile pour le conseil et pour l'exécution, vaillant, laborieux, vigilant. Aëtius s'étoit retiré sur une de ses terres, où il se tenoit caché pour se dérober au ressentiment de l'impératrice. Mais, ayant été découvert, et sur le point d'être enlevé par un de ses ennemis, il se sauva d'abord à Rome, où, ne trouvant pas de sûreté, il passa en Dalmatie, et de là en Pannonie, pour implorer l'assistance des Huns, ses anciens amis, dont le roi, nommé Roua ou Ragula, lui donna quelques troupes. L'approche d'Aëtius suivi de ces barbares, jeta l'alarme dans Ravenne. On envoya des députés à Théodoric, roi des Visigoths, pour lui demander du secours. Enfin la timide Placidie crut que le meilleur parti étoit de regagner Aëtius. Elle traita donc avec lui, le rappela à la cour, lui rendit toutes ses dignités, y ajouta encore celle de patrice; et, dans ce foible gouvernement, un sujet coupable gagna plus par sa rébellion qu'il n'avoit auparavant obtenu par ses services.

Sébastien fut sacrifié; il lui fallut chercher asile à la cour de Constantinople. N'y trouvant que cette froide et stérile considération que donne une illustre infortune, il s'ennuya de n'être qu'un objet de compassion, et se mit à la tête d'une troupe de pirates qui infestoient l'Hellespont et la Propontide. Bientôt las de cette vie criminelle et misérable tout ensemble, il passa en Aquitaine, auprès de Théodoric, roi des Visigoths: il trouva moyen de s'emparer de Barcelonne; mais, en ayant été chassé peu de temps après, il se retira en Afrique, à dessein d'y servir Genséric, et de se venger de son injuste disgrâce. Ce prince venoit alors de s'emparer de Car-

thage. Il se souvenoit de l'inconstance de Boniface; et, craignant qu'à son exemple son gendre ne voulût, par une seconde trahison, racheter la faveur de Placidie en se rendant maître de cette ville, il résolut de s'en défaire, et se servit du prétexte de la religion. Un jour, en présence de toute sa cour : *Je compte*, dit-il à Sébastien, *sur votre fidélité ; mais, pour m'en assurer davantage, je souhaite qne vous embrassiez notre religion, et que vous receviez le baptême de nos évêques.* Sébastien se fit apporter un pain de la table du roi, et, le montrant à Genséric : *Prince*, lui dit-il, *faites rompre ce pain en morceaux, faites-le tremper, pétrir de nouveau et remettre au four. S'il en sort meilleur qu'il n'est maintenant, je ferai ce que désire votre majesté.* Par cette réponse aussi ferme qu'ingénieuse, le roi, convaincu de sa résolution, prit le parti de le faire mourir. En 449, on trouve son nom dans un martyrologe. En effet, il exposa sa vie pour conserver sa foi, et ce sacrifice a pu expier les fautes de sa vie passée. Mais, selon la remarque de M. de Tillemont, il est toujours dangereux de se hâter de canoniser les grands.

Les incendies étoient fréquens à Constantinople. L'année 433 il y en eut un, le plus terrible que cette ville eût encore éprouvé depuis Constantin. Il commença le 17 d'août dans l'arsenal de la marine, et, pendant deux jours et deux nuits, il consuma toute la partie septentrionale de la ville. Les greniers publics, les bains d'Achille et tous les environs furent réduits en cendres. L'église des novatiens fut, dans ce quartier, le seul édifice qui résista aux flammes. Ces hérétiques en firent un miracle, qu'ils attribuèrent aux mérites et aux prières de leur évêque Paul; et, en mémoire de cet événement, ils instituèrent une fête annuelle, qui se célébroit le 17 du mois d'août.

An. 433.
Marc. chr.
Chron. Alex.
Soc. l. 7, c. 29.

Une loi du 15 décembre 434 nous apprend qu'en ce temps-là ceux qui s'engageoient dans la vie monas-

An. 434.
Cod. Theod.

l. 5, tit. 3, leg. unic.

tique y conservoient l'usage et la propriété de leurs biens. S'ils mouroient sans testament et sans héritiers légitimes, leur succession, selon le droit commun, étoit dévolue au fisc. Théodose renonça à ce droit de déshérence à l'égard des évêques, des autres ecclésiastiques, des religieux et religieuses. Il déclara qu'après leur mort les églises et les monastères seroient leurs héritiers, s'ils n'en avoient point laissé d'autres, et que leurs biens fussent libres de tout engagement.

Marcel. chr. Prisc. Rhet. l. 40. Paul. Diac. l. 5. Jorn. de reb. get. art. 42, et de regn. success.

On vit alors un de ces événemens scandaleux que le silence étouffe dans les familles obscures, mais dont le bruit éclate dans les palais et retentit jusqu'à la postérité. Une princesse de seize ans, fille, sœur, nièce et cousine germaine d'empereurs, chassée de la cour de son frère, qu'elle avoit déshonorée, arriva couverte de honte à Constantinople. Placidie, mère d'Honoria, ne croyoit pas que sa fille pût prendre un mari sans avilir le nom d'Auguste dont elle étoit décorée; et peut-être ne lui avoit-elle procuré ce titre que pour l'obliger à une virginité perpétuelle, de crainte de donner un rival à son fils Valentinien en lui donnant un beau-frère. Honoria paroissoit peu disposée à se prêter à ces arrangemens politiques : l'exemple de Pulchérie et de ses sœurs, qu'on lui citoit sans cesse, la touchoit moins que sa propre inclination. Elle en donna tant de soupçons, qu'on crut qu'il étoit nécessaire de la garder étroitement. Cette contrainte révolta sa vivacité naturelle; elle chercha tous les moyens de s'affranchir de cet esclavage : et, bien moins sensible au sort de l'empire qu'au sien propre, elle jeta les yeux sur Attila, qui venoit de monter sur le trône. Elle entendoit dire que c'étoit un prince qui ne respiroit que la guerre et l'agrandissement de son empire. La férocité qu'on lui attribuoit effrayoit moins Honoria que la condition à laquelle elle se regardoit comme condamnée; et elle voulut être elle-même une des conquêtes du roi des Huns. Dans

cette résolution désespérée, elle trouva moyen de lui dépêcher un eunuque affidé pour lui déclarer qu'elle le choisissoit pour époux, et qu'elle lui transmettoit tous les droits que sa naissance lui donnoit sur la succession du grand Théodose. En conséquence, elle l'invitoit à venir au plus tôt en Italie, et elle lui envoyoit un anneau pour gage de la foi conjugale. Mais elle ne se fit pas scrupule de violer cet engagement romanesque. Comme Attila tardoit trop à son gré, elle s'abandonna à son intendant, nommé Eugène, et ce commerce secret éclata bientôt par des signes non équivoques. Placidie, irritée, la chassa du palais. Honoria, portant avec elle son ignominie, se réfugia auprès de Théodose; et la cour d'Orient, accoutumée à voir trois princesses chastes et vertueuses, la reçut en rougissant de sa honte. Nous verrons dans la suite quel avantage Attila sut tirer de ces avances.

La paix se maintenoit en Orient, et ces années fournissent peu d'événemens dans cette partie de l'empire. Nous allons rassembler en peu de mots ceux de l'année 435 et de la suivante. Théodose orna la ville de Constantinople d'une nouvelle place à laquelle il donna son nom. Le théâtre d'Alexandrie s'écroula tout à coup pendant que le peuple assistoit à un spectacle, et cinq cent soixante et douze personnes furent écrasées sous les ruines. Les païens et les Juifs, irrités des lois sévères dont j'ai déjà fait mention, se soulevèrent en Syrie, en Phénicie, en Palestine, en Arabie. A Laodicée de Syrie, les Juifs se saisirent de l'archidiacre, le traînèrent au théâtre, et l'y firent mourir dans les supplices. Ces excès furent arrêtés par le châtiment des plus coupables. L'empereur alla par mer à Cyzique, et, après un séjour de trois semaines, pendant lesquelles il combla cette ville de bienfaits, il revint à Constantinople. Il augmenta de cent dix boisseaux par jour la distribution gratuite de blé qui se faisoit au peuple d'Alexandrie. Gigance, Cap-

An. 435.
Cod. Theod. l. 14, tit. 26, leg. 2, God. ad leg. 5, tit. 5, l. 11, cod. Theod.
Marc. chron.
Theoph. p. 80.
Cedr. p. 342.
Till. Theod. 11, art. 21.

padocien, gouverneur de l'Augustamnique, province d'Egypte, dont Péluse étoit la capitale, avoit cruellement vexé les habitans en les accablant d'impositions excessives. Plusieurs d'entre eux avoient été obligés d'abandonner leurs biens et de s'exiler de leur patrie. L'empereur ordonna de mettre aux fers cet injuste magistrat; il lui fit faire son procès, et le punit par la confiscation de ses biens. Des moines turbulens vouloient exciter de nouveaux troubles en faisant condamner Théodore, évêque de Mopsueste, mort dans la communion de l'Eglise. Ce prélat avoit été le maître de Nestorius; et l'on prétendoit trouver dans ses écrits la source de l'hérésie proscrite à Ephèse. Théodose étouffa pour lors ces nouvelles semences de discorde, qui se ranimèrent dans la suite, et produisirent de longues et fâcheuses contestations.

Victor Vit. l. 1. Prosp. chr. Proc. Vand. l. 1, c. 4. Isid. chron. Vand. Hist. miscell. l. 14.

L'Occident ne jouissoit pas de la même tranquillité. Les Gaulois révoltés, les Francs, les Bourguignons, les Visigoths, donnoient un continuel exercice aux armes romaines. Ce fut un soulagement pour l'empire de n'avoir pas en même temps à combattre les Vandales. Trigétius, successeur de Boniface, fit la paix avec Genséric. Ce prince politique, ne se laissant pas éblouir de ses succès passés, crut devoir assurer ses conquêtes avant que d'y en ajouter de nouvelles. Il consentit à payer tous les ans un tribut, dont il savoit bien qu'il s'affranchiroit dès qu'il le jugeroit à propos. A cette condition, l'empire lui cédoit en propriété la Proconsulaire, à l'exception de Carthage, la Byzazène, et ce qu'il avoit conquis de la Numidie. Genséric s'engagea par serment à ne rien entreprendre sur le reste de l'Afrique, dont les Romains demeureroient paisibles possesseurs. Pour sûreté de sa parole, il donna son fils Huneric en otage. Mais il sut si bien persuader la cour de Ravenne de sa sincérité, qu'on ne tarda pas à lui renvoyer son fils. Ce traité fut conclu le 11 février 435.

La Gaule, désolée par tant de ravages, étoit encore épuisée par ses magistrats. Leur avarice, plus destructive que l'épée des ennemis, força les habitans les plus distingués d'aller chercher auprès des barbares l'humanité qu'ils ne trouvoient plus chez les Romains. Les paysans, qui n'avoient de ressource que dans leur désespoir, prirent les armes, s'attroupèrent, et, sous le nom de Bagaudes, qui depuis le règne de Dioclétien étoit devenu commun à ces sortes de rebelles, ils se mirent à ravager les terres qu'ils avoient inutilement cultivées pour des maîtres ingrats et cruels. Un certain Tibaton se mit à leur tête; et l'esprit de révolte s'étant répandu dans tout le pays, depuis la Loire jusqu'au fond de la Belgique, les esclaves se soulevèrent et se joignirent aux séditieux. Ils s'emparoient des châteaux; ils en construisoient même dans les lieux avantageux pour leur servir de retraite; et l'on rapporte que Saint-Maur, auprès de Paris, fut autrefois appelé *le château des Bagaudes*. Il est aisé d'imaginer les excès auxquels se porta une multitude grossière que la misère avoit rendue sauvage et féroce. Cette guerre dura deux ans. Enfin Tibaton fut pris et puni du dernier supplice. Les autres chefs de la faction furent, les uns mis à mort, les autres condamnés à une prison perpétuelle. Ce feu mal éteint se ralluma encore, neuf ans après, dans la Gaule; mais il avoit auparavant passé en Espagne, où il fit d'horribles ravages. En 441, Asture, général des troupes de l'empire, extermina un grand nombre de Bagaudes dans un combat près de Tarragone. Deux ans après, Mérobaude, son gendre et son successeur, les battit encore près d'Aracelle, aujourd'hui Huarte-Araquil, à six lieues de Pampelune, vers l'occident. Ce général fut, peu de temps après, rappelé à la cour par les intrigues de ses envieux. En 448, Basile, homme hardi et violent, se déclara leur chef, et fit la guerre aux troupes de Théodoric, qui avoient passé les Pyrénées pour détruire ces brigands.

Prosp. Tyr. Idac. chron. Salv. de gub. l. 5. God. ad leg. 14, tit. 14, l. 15, cod. Theod. Pagi ad Baron. Till. Valent. III, art. 11.

Après avoir battu les Visigoths, il les poursuivit jusque dans l'église de Tarazone, où ils s'étoient réfugiés, et les passa tous au fil de l'épée, avec Léon, évêque de cette ville. Il ravagea ensuite les environs de Saragosse. Cette même année les paysans, s'étant de nouveau soulevés dans la Gaule, un médecin nommé Eudoxe fut accusé d'avoir allumé cette sédition; et, pour éviter le châtiment, il se réfugia auprès d'Attila, qui faisoit alors trembler les deux empires. Il est encore parlé de ces Bagaudes sous la troisième année du règne de Marcien. Frédéric, frère de Théodoric II, roi des Visigoths, faisant la guerre au nom de l'empire, les défit dans la province tarragonoise.

Sidon. carm. 5 et 7, et ibi not. Sirm. Till. Valent. III, art. 11.

Les Armoriques s'étoient en même temps soulevés, soit de concert avec les Bagaudes, soit qu'ils fissent la guerre séparément et en leur propre nom. Litorius, un des généraux de l'empire, et le plus puissant après Aëtius, auquel il devoit sa fortune, marcha contre eux avec une troupe de Huns auxiliaires. Majorien, qui devoit être fort jeune dans cette expédition, y fit connoître son courage. La guerre continua pendant l'hiver. Il y eut des combats sur les bords de la Seine, de la Loire, du Clain en Poitou, et de l'Allier. La ville de Tours fut attaquée et défendue. Enfin les rebelles furent soumis, ou du moins réprimés; car il paroît qu'ils ne rentrèrent jamais dans une entière et parfaite obéissance aux lois de l'empire.

Prosp. chr. Idac. chron. Sidon. carm. 7. Cassiod. chr. Soc. l. 7, c. 30. Baronius. Vales. rerum franc. l. 3. Till. Valent. III, art. 12, et vie de S.

Nous remettons aux années suivantes à parler des incursions des Francs, qui ne purent encore se procurer un établissement durable. Mais le royaume des Bourguignons, fondé depuis vingt-trois ans, se vit dès ce temps-là près de sa ruine. Leur roi Gondicaire, qui portoit le titre d'allié des Romains, s'ennuyant d'un trop long repos, porta le ravage dans la Belgique. Aëtius accourut au secours de cette province avec une armée d'Hérules, de Huns, de François et de Sarmates. Il en-

tretenoit des liaisons avec tous ces barbares : c'étoit des ressources qu'il se ménageoit par une artificieuse politique, pour se soutenir en cas de disgrâce, et pour être en état de faire la loi à son souverain. En attendant qu'il eût besoin de leur service, il les employoit à celui de l'empire, dont ils étoient les ennemis naturels. Avitus servoit dans cette armée. Gondicaire fut entièrement défait, et réduit à demander la paix, qui lui fut accordée.

Hilaire d'Arles, art. 11.
Alsat. illustr. t. 1, p. 428.

AN. 436.

Aëtius ne se mit pas fort en peine d'assurer aux vaincus la jouissance de cette paix. Les Huns, qui faisoient partie de son armée, ayant été congédiés après la guerre, se jetèrent, peut-être à son instigation, dans le pays des Bourguignons, et leur tuèrent dans une bataille vingt mille hommes. Gondicaire fut du nombre des morts, avec presque toute sa famille. Les vainqueurs s'arrêtèrent dans un canton du pays, d'où ils ne cessoient de faire des courses, pillant les campagnes et massacrant les habitans. Contre ces cruels ennemis les Bourguignons n'implorèrent pas le secours d'Aëtius, dont la sincérité devoit leur être suspecte ; ils eurent recours au dieu des Romains, dont la protection étoit plus assurée. Ceux d'entre eux qui n'avoient pas encore reçu le baptême, allèrent à Trèves, et, après un jeûne de sept jours, ils furent baptisés par saint Sévère, alors évêque de cette ville. Animés d'un nouveau courage, ils marchèrent au nombre de trois mille contre les Huns, dont l'armée étoit de dix mille hommes. La nuit précédente, Uptar, roi des Huns, étoit mort d'un excès de table. Les Huns, sans chef, surpris de cette attaque imprévue, furent taillés en pièces. Ceux qui échappèrent de la défaite abandonnèrent la contrée. Quelques auteurs croient que cet Uptar est le même qu'Octar, frère de Roua et de Mundiuque, dont le dernier fut père d'Attila. Gondicaire eut pour successeurs Gondiac et Chilpéric, soit que ces deux princes aient partagé ses états, soit qu'ils aient

régné conjointement et par indivis. Grégoire de Tours dit que Chilpéric établit son séjour à Genève. En effet, ce fut à peu près en ce temps-là qu'Aëtius fit donner aux Bourguignons ce que nous nommons la Savoie, qui comprenoit alors une grande partie de ce qu'on appelle aujourd'hui le Dauphiné.

Sidon. carm. 7. Prosp. chr. Idac. chron. Isid. chron. goth. Hist. miscell. l. 14. Vales. rerum. franc. l. 3. Pagi ad Baron. Till. vie de S. Hilaire d'Arles, art. 11.

Pendant cette guerre des Bourguignons, les Visigoths attaquoient la province narbonnoise. La paix conclue dix ans auparavant avec Théodoric n'avoit pas fait perdre à ce prince le désir d'étendre ses états jusqu'au Rhône. Il avoit déjà donné plusieurs atteintes au traité par des actes d'hostilité. Cette année 436, il en vint à une rupture ouverte. Après s'être emparé de plusieurs places, il mit le siége devant Narbonne. La ville, dépourvue de munitions, ne souffroit pas moins de la famine et de la peste que des attaques de l'ennemi. Litorius, qui venoit de réduire les Armoriques, reçut ordre de courir au secours de Narbonne. Il y conduisit en diligence la cavalerie des Huns, dont il s'étoit servi dans son expédition. Ces barbares, accoutumés au brigandage, ne faisoient nulle distinction d'amis et d'ennemis: en traversant l'Auvergne, il la ravagèrent avec la férocité qui leur étoit naturelle. Avitus, déjà renommé pour sa valeur, s'étoit retiré à Clermont, sa patrie, après la victoire d'Aëtius sur les Bourguignons, à laquelle il avoit eu grande part. Il apprit qu'un de ses esclaves venoit d'être tué par un cavalier barbare. Il prend aussitôt ses armes, monte à cheval, et s'étant fait passage à grands coups d'épée au travers de l'escadron des Huns, il va chercher le meurtrier, qu'on lui avoit désigné. Il pouvoit le tuer sur-le-champ, l'ayant pris au dépourvu; mais, pour faire respecter à ces barbares la valeur romaine, il lui ordonna de se mettre en défense et de prendre carrière. On s'écarte pour les voir combattre. Dès le premier choc, Avitus perce le barbare de part en part, et le renverse mort par terre. Il se joint ensuite à

Litorius, et marche avec lui vers Narbonne. Les cavaliers, portant en croupe chacun deux boisseaux de blé, donnèrent sur les assiégeans avec tant de furie, qu'ils pénétrèrent dans la ville, et y établirent l'abondance. Avitus étoit estimé de Théodoric, qui avoit tenté de l'attirer à son service. Après avoir rafraîchi la place, il en sortit pour conférer avec le roi des Visigoths, qu'il engagea à faire retraite plutôt que de s'obstiner à un siége dont il ne pourroit retirer que du déshonneur.

LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

An. 437. Soc. l. 7, c. 44. Prosp. chr. Marc. chr. Chron. Alex. Evag. l. 1, c. 20. Cassiod. chr. et Var. l. 11, ep. 1. Justin. novel. 11. Jorn. de regn. succes.

Valentinien ayant atteint sa dix-neuvième année, envoya Volusien, préfet de Rome, à Théodose, pour demander Eudoxie, qui lui étoit promise depuis treize ans. Théodose proposa d'abréger le voyage de son cousin, en se transportant avec sa fille à Thessalonique. Mais le jeune empereur voulut aller jusqu'à Constantinople, où il arriva le vingt-un d'octobre. Le mariage fut célébré le 29 de ce mois; et les deux époux, après avoir honoré de leur présence les fêtes ordinaires en ces brillantes occasions, allèrent passer l'hiver à Thessalonique, d'où ils ne revinrent en Italie que l'année suivante. Par le contrat de mariage, la donation que Placidie, au nom de Valentinien, avoit déjà faite à Théodose de l'Illyrie occidentale, fut de nouveau confirmée; et l'on blâma la cour de Ravenne d'avoir, par cette concession, affoibli l'empire d'Occident, déjà entamé par les barbares sur toutes ses frontières. Sirmium, dans la seconde Pannonie, redevint le siége du préfet du prétoire. Depuis le partage de l'Illyrie, ce magistrat siégeoit à Thessalonique : il fut, cinq ans après, obligé d'y revenir, lorsque Attila eut ruiné Sirmium.

Prosp. chr. Baronius. Ruinart ad Vict. Vict. p. 431.

Genséric, tranquille possesseur de la plus belle contrée de l'Afrique, y commençoit une persécution qui ne fut interrompue que par de courts intervalles pendant les cent années que les Vandales régnèrent dans ces provinces. L'arianisme, aussi sanguinaire que l'idolâtrie, se déchaîna avec fureur contre les catholiques. Les évêques étoient chassés, outragés, traînés dans d'affreux déserts, où ils étoient exposés aux bêtes féroces et à toutes les misères de la vie. Genséric n'épargna pas ses

officiers les plus fidèles, qui chérissoient sa personne, mais qui détestoient son erreur. Ce fut pour l'Eglise de ce siècle une nouvelle matière de triomphes. La constance des martyrs croissoit dans la même proportion que la rage des persécuteurs : et l'on vit encore des enfans et des femme surmonter par un courage invincible toute la cruauté des tyrans.

Les Suèves s'emparoient en Espagne des pays que les Vandales avoient abandonnés. Leur roi Réchila, prince plein de feu et de bravoure, suivant les traces de son père Herménéric, défit, près de la rivière de Xenil, nommée alors *Singilis*, dans la Bétique, le général Andevote, que l'empereur avoit envoyé avec une armée. Andevote fut tué dans la bataille, et le vainqueur fit un riche butin, qui lui servit à pousser plus loin ses conquêtes. Après avoir soumis toute la Bétique, il passa en Lusitanie, et se rendit maître de Mérida, qui en étoit la capitale. La prise de cette ville acheva de détruire ce qui restoit d'Alains en ce pays. Le comte Censorius, que l'empereur avoit chargé de traiter avec les Suèves, n'ayant pu se faire écouter, fut assiégé dans Myrtilis, aujourd'hui Mertola, sur la Guadiane, et obligé de se rendre. Réchila réduisit sous sa puissance la province de Carthagène, et la défaite de Vitus lui en assura la possession. Ce général, ayant passé les Pyrénées avec une armée nombreuse de Romains et de Visigoths, qui s'étoient joints à lui dans l'espérance de s'enrichir du pillage, commença par dévaster le pays qu'il avoit ordre de recouvrer ou de défendre. Le roi des Suèves vint à sa rencontre : la victoire ne balança pas ; Vitus prit l'épouvante dès le commencement du combat ; et par sa fuite il laissa les Suèves maîtres de tout le pays, qu'ils ravagèrent. Réchila, après neuf ans de règne et de conquêtes perpétuelles, mourut à Mérida en 447. Il eut pour successeur son fils Réchiaire.

An. 438. Idac. chron. Isid. chron. Suev. Mariana, hist. esp. l. 5, c. 3.

Théodoric, après avoir levé le siége de Narbonne, Prosp. chr.

Idac. chron. Salv. de gub. l. 6. Sidon. carm. 5. Prisc. p. 40. Greg. Tur. l. 2, c. 9. Sigeb. chr. Ado. chron. Sigon. de imp. occid. l. 12. Vales. rerum franc. l. 3. Pagi ad Baron. Till. Valent. III, art. 7, 8, 12, 18. Mem. acad. t. 8, p. 465, l. 17, et suiv. Chifflet, anast. Childer. p. 11.

n'avoit pas quité les armes. Aëtius marcha contre ce prince, et lui tua huit mille hommes. Mais un plus redoutable ennemi menaçoit d'envahir la partie septentrionale de la Gaule. La paix qu'Aëtius avoit faite avec les François en 432 ne s'accordoit avec le caractère ni de la nation, ni du prince qui la commandoit alors. Clodion brûloit d'impatience de s'établir dans la Gaule, et d'effacer l'affront fait à ses armes par la victoire d'Aëtius. Il paroît même que, par le traité de paix, on avoit cédé aux François quelque portion des contrées dont ils avoient été chassés en 428. Clodion faisoit alors sa résidence en-deçà du Rhin, dans le château de Disparg, qu'on croit être Doesbourg, entre Bruxelles et Louvain. En 438, ce prince, ayant envoyé des coureurs jusqu'à Cambrai pour reconnoître le pays, se mit en marche, traversa la forêt Carbonnière, battit un corps de troupes qui s'opposoit à son passage, surprit la garnison, s'empara de la ville, et poussa ses conquêtes jusque sur les bords de la Somme. Il se rendit maître de Tournai et d'Amiens. Aëtius arriva trop tard pour sauver ces villes. Mais, comme les François vouloient s'étendre dans l'Artois, il les surprit près de Lens, pendant qu'ils ne songeoient qu'à se divertir à l'occasion du mariage d'un de leurs capitaines. Ce fut une déroute plutôt qu'une défaite. Majorien, qui servoit alors sous Aëtius, se distingua en cette rencontre. Il resta aux François assez de forces pour se maintenir dans les places dont ils s'étoient mis en possession. On conjecture qu'Aëtius, las de verser sans cesse le sang des Romains pour repousser une nation opiniâtre et indomptable, fit la paix avec Clodion, et lui céda la souveraineté des pays qu'il venoit d'envahir. C'est de cette année 438 qu'on peut dater avec certitude l'établissement fixe et permanent des François dans la Gaule. Clodion choisit pour capitale de son nouveau royaume, ou Cambrai, ou Amiens, ou Tournai: les sentimens

des divers auteurs se partagent entre ces trois villes. Aëtius contracta même avec lui une étroite amitié. Il adopta le plus jeune de ses fils, qu'il combla de riches présens, et il envoya à Ravenne pour obtenir de l'empereur la ratification du traité, et pour lui offrir les services de la nation françoise. Le rhéteur Priscus rapporte qu'il avoit vu ce jeune prince à Rome; et l'on croit, avec quelque fondement, que c'étoit Mérovée, fils et successeur de Clodion.

Dans ce même temps, un détachement de François ravageoit le territoire de Trèves et de Cologne. Trèves, la principale cité de la Gaule, depuis le règne de Maximien Hercule, image de la ville de Rome par le luxe et la débauche autant que par le rang et la célébrité, fut saccagée pour la quatrième fois. Le fer et le feu n'épargnèrent ni les habitans ni les édifices. Il paroît par la suite de l'histoire que les vainqueurs l'abandonnèrent après le pillage. Mais ils conservèrent Cologne, qu'ils surprirent dans un temps de réjouissances, tandis que les principaux de la ville faisoient ensemble un grand festin. Les François étoient païens. Aussi les anciennes chroniques ne donnent-elles point d'évêques à Cologne depuis l'an 430 jusqu'à Clovis; non plus qu'à Tournai ni à Cambrai, depuis l'invasion des Vandales en 407, jusque vers la fin de ce siècle.

Tandis que le continent de l'Afrique, de l'Espagne et de la Gaule étoit ravagé par tant de guerres sanglantes, la mer étoit couverte de pirates qui désoloient les côtes des deux empires. Ils firent une descente en Sicile. Une autre troupe de ces brigands couroit la Propontide et l'Hellespont. Cotrad, leur chef, fut pris, et exécuté à Constantinople avec plusieurs de ses camarades.

Prosp. chr. Marcel. chr.

Ce fut pour cette ville un spectacle aussi édifiant que pompeux et magnifique, d'y voir rentrer comme en triomphe un illustre mort, qui, trente-quatre ans auparavant, en étoit sorti chargé de disgrâces et accablé de tout

Socr. l. 7, c. 45. Theod. l. 5, c. 36. Theod. 1. l. 2.

Marcel. chr. Theoph. p. 80. Baronius. Till. vie de S. Jean Chrysostôme, art. 134.

le poids de la colère de son souverain. Proclus, désirant réunir à son église ceux qui s'en étoient séparés depuis l'exil de Jean Chrysostôme, engagea l'empereur à faire transférer à Constantinople les reliques de ce saint évêque. Théodose envoya des sénateurs à Comane, où Chrysostôme avoit consommé son sacrifice. Il voulut que la translation fût décorée de la pompe la plus solennelle. Il passa lui-même le détroit avec l'évêque Proclus, les magistrats et une foule de peuple, pour aller au-devant jusqu'à Chalcédoine. Le corps de cet illustre prélat y arriva le 27 de janvier, et fut placé dans la galère de l'empereur. Dès qu'on eut abordé à Constantinople, on le transporta dans un char à l'église des Saints-Apôtres. Pendant cette pieuse cérémonie, Théodose donna toutes les marques du regret le plus sincère, pour réparer l'injustice de sa famille. Il pleuroit sur le cercueil, il le couvroit du manteau impérial; et, y appliquant le front et les yeux, il imploroit auprès de Dieu l'intercession du saint prélat en faveur de son père, et surtout de sa mère, dont la haine implacable l'avoit si cruellement persécuté. Tout le peuple versoit des larmes de joie; on croyoit encore voir, encore entendre Chrysostôme; on bénissoit l'Être suprême, éternel dans sa gloire, et immortel dans ses saints, auxquels il la communique. On combloit de louanges l'humble piété de Théodose, la générosité de Proclus; et dès ce moment, tous les cœurs s'étant réunis, la division cessa dans l'église de Constantinople.

Eunap. vita Ædesii. Nov. Theod. 1, 2. Novell. Valent. 13. Cod. proleg. ad cod. Theod. Till. Theod. 11, art. 22. Rittershus

Théodose s'occupoit dans ce même même temps d'un objet digne de l'attention d'un souverain. Jusqu'au temps de Dioclétien, les lois émanées de l'autorité impériale n'avoient point été recueillies en un corps. Détachées les unes des autres, elles échappoient à la plus laborieuse recherche. Sous Dioclétien, deux savans jurisconsultes, Grégoire et Hermogénien, les rassemblèrent, en commençant au règne d'Adrien, qui avoit

donné au droit romain une nouvelle forme, en publiant l'édit perpétuel. Ils composèrent chacun un code qui porta leur nom, et dont on retrouve des fragmens dans les ouvrages des écrivains postérieurs. Il paroît que ces deux codes furent autorisés par quelque constitution impériale; mais ils étoient sans doute trop imparfaits. Les décisions des divers empereurs, souvent contradictoires, jetoient dans les jugemens beaucoup d'incertitude et d'embarras. La science du droit n'en étoit devenue ni plus claire ni plus facile. Pour se guider dans ce labyrinthe, il falloit encore consulter une infinité de volumes; et Eunapius, qui vivoit sous Gratien, dit que de son temps la bibliothèque d'un jurisconsulte faisoit la charge de plusieurs chameaux. D'ailleurs un grand nombre de ces lois, nées dans le sein du paganisme, ne s'accordoient plus avec la religion chrétienne; en sorte que Théodose fondoit des chaires de jurisprudence dans l'académie de Constantinople, et que le nombre des jurisconsultes diminuoit tous les jours. Pour ranimer cette étude, et donner au droit public et privé une forme plus assurée, il résolut de composer un nouveau code. Il choisit pour l'exécution de ce projet huit personnes d'une probité reconnue et d'une science consommée. Le chef de cette honorable commission étoit Antiochus, qui avoit été préfet du prétoire, et consul en 431. Ce travail demandoit des hommes intègres, judicieux et parfaitement instruits. Il s'agissoit de réunir dans un seul volume les ordonnances des divers princes; de rejeter celles qui étoient ou injustes, ou inutiles, ou opposées à d'autres plus recevables; de réduire sous le même titre celles qui avoient rapport au même objet; d'en corriger les fautes et les altérations; de les abréger, en ne présentant que le dispositif, la raison et la sanction de la loi, sans en changer l'esprit ni en altérer le sens. Comme la religion doit être l'âme du système politique, il fut décidé qu'on ne feroit entrer dans ce recueil que les lois

de jure Just. c. 5. Doujat, hist. jur. civ. c. 1. Giannone, hist. neap. l. 2, c. 7.

des princes chrétiens, et qu'on ne remonteroit pas au-dessus du temps de Constantin. Dans cet espace de cent vingt-six ans, quinze empereurs avoient travaillé à régler toutes les parties de l'administration civile, militaire et ecclésiastique. Ce projet fut communiqué à Valentinien, qui, pour en procurer une exécution complète, ouvrit les archives de l'empire d'Occident. On rassembla en seize livres les différentes sortes de constitutions publiées dans les deux empires, les édits, les rescrits, les ordres adressés aux magistrats, les discours des empereurs au sénat, les pragmatiques, les actes et les décrets du conseil; enfin un grand nombre de mandemens envoyés aux gouverneurs des provinces et aux autres officiers. Pour laisser à chaque prince la gloire qui lui étoit due, on eut soin de marquer à la tête des lois le nom de ceux qui en étoient les auteurs, et celui des magistrats à qui elles étoient adressées. La souscription exprime le lieu où elles ont été données, et la date par les consulats. Ces attentions ont fait de ce code un monument historique très-précieux. Dès que ce grand ouvrage fut achevé, Théodose, par un édit du 15 de février de cette année, déclara qu'à commencer au premier de janvier prochain, les lois comprises dans ce recueil auroient seules autorité dans l'empire, et qu'elles serviroient de règle certaine pour la jurisprudence des tribunaux. Il donna ordre de publier ce code dans toutes les provinces. Les ordonnances qui furent dans la suite ajoutées par lui et par les autres empereurs jusqu'à la législation de Justinien, prirent le nom de *Novelles*. Ce code fut adopté dans l'empire d'Occident. Neuf ans après, les deux empereurs s'envoyèrent mutuellement les lois qu'ils avoient ajoutées dans cet intervalle; et chacun fit publier celles de son collègue, afin que les deux empires fussent gouvernés selon le même esprit, et soumis à une discipline uniforme.

Malgré la capacité et les soins des rédacteurs, les cri-

tiques les plus clairvoyans reprochent à ce code plusieurs imperfections. En abrégeant les lois, on les a quelquefois obscurcies : il y a des omissions importantes ; on y trouve des lois répétées, d'autres placées sous un titre qui ne leur convient pas; quelques-unes, coupées en deux, et séparées sous différens titres, de manière que chaque partie en est tronquée, et manque même quelquefois de sens et de construction. Il s'y en est glissé qui portent un caractère de superstition, ou qui favorisent l'hérésie ; lois faites dans des temps de ténèbres et de division, mais qui n'auroient pas dû reparoître sous les auspices d'un prince zélé pour la religion et pour la doctrine orthodoxe. Ces défauts n'empêchent pas que ce code ne soit très-estimable ; et que, pour les lois qu'il contient, il ne soit même préférable au code de Justinien, où le texte de ces lois est souvent infidèlement rapporté et altéré en plusieurs manières.

L'autorité du code Théodosien s'étendit jusque chez les peuples barbares, et se conserva long-temps. Il ne subsista que quatre-vingt-dix ans en Orient, où il avoit pris naissance : Justinien l'abrogea pour en établir un nouveau. Mais en Occident il survéquit à l'empire. Théodoric et ses successeurs en Italie, après avoir soumis les Romains, se soumirent eux-mêmes à la loi romaine. Les Francs, les Bourguignons, les Lombards, qui avoient apporté avec eux leurs propres constitutions, eurent assez d'humanité pour laisser aux peuples subjugués l'usage de leur ancien code. Les Visigoths se l'approprièrent. Leur roi Alaric, la vingtième année de son règne, 506 de Jésus-Christ, après avoir pris conseil des évêques et des nobles de ses états, fit publier un code qui fut nommé *le code Alaric*. C'étoit un abrégé de celui de Théodose, où l'on fit entrer quelques extraits des codes Grégorien et Hermogénien, des sentences de Paul, des instituts de Caïus, et des Novelles. Ce recueil est appelé *l'abrégé d'Anien*, auquel il a été faussement

attribué, parce qu'Anien, référendaire d'Alaric, en souscrivit les exemplaires, afin de leur donner le sceau de l'authenticité, Goiaric, comte du palais, en avoit été le rédacteur. Les Visigoths, dans la Gaule et dans l'Espagne, suivirent le code Alaric pendant près de cent cinquante ans, jusqu'à ce que Chindasvinde, qui commença son règne en 642, y substitua d'autres lois. Durant les siècles d'ignorance, le code Théodosien demeura long-temps enseveli dans l'obscurité. Jean Sichard, professeur en droit à Tubinge dans le seizième siècle, le tira de la poussière des bibliothèques, et le donna au public, mais tronqué et mutilé. Jean du Tillet, greffier du parlement de Paris, le fit paroître en meilleur état. Cujas en a donné une édition plus complète. Enfin Jacques Godefroi l'a enrichi d'un commentaire, où l'on admire deux qualités qui ne vont pas toujours ensemble : la plus vaste érudition avec la plus saine et la plus judicieuse critique.

Novell. Theod. 12. A peine ce code eut-il été publié, que Théodose lui-même réforma quelques lois, et en ajouta de nouvelles. Constantin, dans le dessein d'augmenter en peu de temps la ville de Constantinople, avoit déclaré que ceux qui possédoient des terres dans le Pont et dans l'Asie proprement dite n'en pourroient disposer par vente, par testament, ni sous quelque titre que ce fût, à moins qu'ils n'eussent une maison à Constantinople. Depuis cet empereur, la ville étoit devenue assez grande et assez peuplée pour n'avoir plus besoin d'attirer de nouveaux habitans par cette sorte de contrainte. Ainsi, Théodose abrogeoit la loi de Constantin par une nouvelle ordonnance, dont le préambule est très-remarquable : *Nous sommes disposés à croire*, dit ce prince, *que nous recevons un bienfait lorsque nous trouvons occasion de faire du bien à nos sujets. Nous regardons un jour comme perdu pour nous quand nous n'avons pu l'ennoblir par quelque action de bienveillance. Nos*

libéralités laissent dans notre âme une secrète satisfaction. Rendre les hommes heureux, c'est la plus noble fonction des princes : elle rend l'homme coopérateur de Dieu même.

La plus grande partie de l'année suivante fut encore employée à la législation. Depuis Porphyre et Julien, les païens avoient essayé de donner une nouvelle forme à l'idolâtrie. Les dieux de l'antiquité n'étoient plus que des êtres secondaires subordonnés au Dieu suprême : c'étoit une religion philosophique, enveloppée d'allégories et de mystères. On se flattoit d'éviter par ce moyen les absurdités qui résultoient de la pluralité des dieux. Julien avoit été le défenseur du nouveau système, et ses écrits étoient en grand crédit. S. Cyrille les réfuta. Théodoret composa, en douze livres, un ouvrage très-éloquent, où il poursuivit le paganisme jusque dans ce dernier retranchement. Théodose, attribuant à la vengeance divine le dérangement des saisons, la stérilité de la terre, et tous les maux qui affligeoient l'empire, réprima, par une loi plus sévère que les précédentes, l'audace des idolâtres, auxquels il joignit les Juifs et les hérétiques. Les païens furent menacés de mort, s'ils sacrifioient en quelque lieu que ce fût. Les jugemens du préfet du prétoire étoient sans appel : le prince crut que ce droit n'appartenoit qu'au souverain, dont on ne peut appeler qu'au tribunal de l'Être suprême. Il permit donc de revenir contre les sentences des préfets, par requête au prince, pourvu qu'elle fût présentée dans l'espace de deux ans, à compter du jour où les préfets seroient sortis de charge. Cette loi est adressée à Thalasse, préfet du prétoire d'Illyrie, qui, peu de temps après étant revenu à Constantinople pour y recevoir la préfecture d'Orient, que l'empereur lui destinoit, fut, contre son attente, fait évêque de Césarée en Cappadoce. Les lois civiles ne s'accordoient pas encore avec la loi divine sur l'article des mariages. Con-

An. 439.
Novell. Theod. 3, 6, 17.
Socr. l. 7, *c.* 48.
Salv. de gub. l. 6.
Baronius.

stantin et Honorius s'étoient contentés de resserrer le lien conjugal en rendant le divorce plus difficile et plus désavantageux. Théodose porta une nouvelle atteinte à l'indissolubilité de cette union en déclarant que les lois de ces deux princes étoient trop dures, et que pour la répudiation il falloit s'en tenir aux anciennes lois romaines et aux décisions des anciens jurisconsultes. C'étoit perdre le terrain que ses prédécesseurs avoient gagné pour rapprocher les lois civiles de celles de l'Evangile sur un point où les passions s'efforcent toujours de s'en écarter.

Socr. l. 7, *c.* 46. *Evag. l.* 1, *c.* 20. *Marcel. chr. Theod. lect. l.* 2. *Theoph. p.* 74.

Lorsque Anthémius avoit agrandi l'enceinte de Constantinople, on avoit construit un nouveau mur du côté de la terre. Théodose fit border la ville d'une muraille du côté de la mer. Il avoit fait vœu d'envoyer à Jérusalem sa femme Eudoxie pour y offrir de riches présens, s'il voyoit sa fille mariée. L'impératrice partit avec de grandes sommes d'argent, qu'elle devoit distribuer aux pauvres de la Palestine. Cette princesse, élevée dans l'école de son père, n'avoit pas perdu le goût des déclamations. En passant par Antioche, elle prononça un discours à la louange de cette ville, en présence du sénat et du peuple. Elle étoit assise sur un trône d'or, enrichi de pierreries, et termina cet éloge par un vers d'Homère, qui signifioit qu'elle se faisoit honneur d'être issue de même sang que le peuple d'Antioche. Cette ville étoit grecque d'origine. Les habitans, flattés de ces paroles, y répondirent par de grandes acclamations. Ils placèrent dans le sénat une statue d'or d'Eudoxie, et une autre de bronze dans le Musée : c'étoit le nom que portoit l'académie d'Antioche, à l'imitation de celle d'Alexandrie. L'impératrice récompensa ces honneurs par des bienfaits éclatans : elle fit présent à la ville d'une somme considérable pour acheter du blé. Théodose, à sa sollicitation, augmenta l'enceinte d'Antioche, et donna deux cents livres d'or pour la réparation des

thermes de Valens. Elle répandit d'abondantes largesses dans toutes les villes de son passage, mais surtout à Jérusalem. L'évêque Juvénal, pour reconnoître la pieuse libéralité de cette princesse, lui mit entre les mains plusieurs reliques, qu'elle rapporta, cette année même, à Constantinople.

La puissance des Vandales se fortifioit de plus en plus en Afrique. Genséric se voyoit avec peine privé de la possession de Carthage, capitale du pays dont il étoit le maître. Le traité de paix ne put le retenir; il s'en empara par surprise le 19 d'octobre: et cette cité fameuse, dont la conquête avoit coûté tant de sang aux Romains, et qu'ils possédoient depuis cinq cent quatre-vingt-cinq ans, passa au pouvoir des Vandales. En entrant dans la ville, Genséric arrêta par des ordres sévères l'avidité des soldats; il défendit le massacre et le pillage; mais c'étoit pour se réserver à lui-même toutes les richesses des habitans. Il leur ordonna par un édit de lui apporter tout ce qu'ils avoient d'or, d'argent, de pierreries, de meubles précieux, et les força par les tourmens à déclarer tous leurs trésors. Il conserva les maisons des particuliers; mais, aussi ennemi des plaisirs que de la religion catholique, il détruisit également les églises et les théâtres. Il laissa cependant subsister quelques églises après les avoir pillées. Il abandonna les unes aux ariens, et changea les autres en casernes pour y loger ses soldats. Ce qui restoit de monumens du paganisme fut alors renversé : on abattit le temple de Mémoire, et toute la rue qui portoit le nom de la déesse Céleste, bordée des plus superbes édifices.

Prosp. chr. Idac. chron. Marcel. chr. Chron. Alex. Vict. vit. l. 1, art. 4, 5. Isid. chron. vand. Salv. degub. l. 6. Prosp. prom. l. 3. c. 38. Proc. Vand. Idem de ædif. l. 6, c. 5. Pagi ad Baron. Till. vie de S. Eugène, art. 5, 6, 7, 8, 9.

Le bruit de la ruine de Carthage retentit jusqu'aux extrémités de la terre; et l'on peut dire que ses débris couvrirent une grande partie de l'Occident. Elle avoit un sénat célèbre : de tant de personnes illustres, les unes furent réduites en servitude; les autres, dépouillées de toute leur fortune, furent d'abord reléguées dans des

déserts, ensuite bannies de l'Afrique, et contraintes de traverser les mers. La plupart portèrent en Italie le spectacle de leur misère. On fit embarquer dans des vaisseaux brisés et prêts à faire naufrage l'évêque *Quod vult Deus*, avec un grand nombre d'ecclésiastiques, et on les fit sortir du port de Carthage sans vivres, et même sans habits. La Providence les sauva, contre toute espérance; ils abordèrent heureusement à Naples. Le culte catholique fut proscrit; celui des ariens fut seul permis dans tous les états de Genséric. Leur discipline ecclésiastique ressembloit assez dans l'extérieur à celle de l'Eglise. Ils avoient des moines, des diacres, des prêtres, des évêques, un patriarche. Les Vandales eurent ordre de chasser du pays, ou de retenir en esclavage, tous les évêques catholiques et toutes les personnes distinguées par leur naissance ou par leurs titres. Plusieurs de ces exilés, étant venus trouver un jour Genséric, pendant qu'il se promenoit au bord de la mer, selon sa coutume, se jetèrent à ses pieds, le suppliant de souffrir qu'après avoir perdu tous leurs biens, ils pussent demeurer dans la contrée, sous la domination des Vandales, pour essuyer les larmes de leurs compatriotes. Mais Genséric, lançant sur eux des regards menaçans: *J'ai résolu*, leur répondit-il, *d'exterminer votre nation; et vous êtes assez hardis pour me faire une pareille demande!* Il alloit sur l'heure les faire jeter dans la mer, si ses officiers n'eussent, à force de prières, obtenu qu'il laissât la vie à ces malheureux.

Genseric, outre ses sujets naturels, avoit avec lui des Alains et d'autres barbares, qui tous étoient compris sous la dénomination de *Vandales*. Il les divisa en divers corps sous quatre-vingts capitaines, auxquels il donnoit un nom qui signifioit *commandans de mille hommes*. En entrant en Afrique, il avoit voulu faire croire qu'il étoit suivi de quatre-vingt mille hommes, quoiqu'il n'en eût pas alors cinquante mille. Ils se multiplièrent

par les mariages et par leur union avec les peuples africains. Le roi avoit trois fils, Hunéric, Genzon et Théodoric : il leur abandonna les terres et la personne même des plus riches habitans, qui devinrent les esclaves de ces princes. Il fit deux lots des autres terres : les meilleures et les plus fertiles furent distribuées aux Vandales, exemptes de toute redevance. Ces terres se trouvoient dans la province proconsulaire, et par ce moyen il retenoit ses soldats près de Carthage, où il fixa sa résidence. Quant aux fonds d'un moindre rapport, il les laissa aux anciens possesseurs, et les chargea de si grosses taxes, qu'à peine les produits pouvoient-ils suffire au paiement. Il soumit la Gétulie, et prit le titre de roi de la terre et de la mer. Les conquérans qui veulent former un établissement durable songent, pour l'ordinaire, à s'y fortifier et à se mettre hors d'insulte. Genseric, par une politique toute contraire, fit démanteler toutes les villes d'Afrique, de crainte que les Romains, venant à lui faire la guerre, ne trouvassent des places de défense dont ils pourroient se prévaloir, et que les peuples n'en devinssent plus hardis à se soulever et plus difficiles à réduire. Il ne laissa subsister que les murs de Carthage et d'un très-petit nombre d'autres villes : encore ne se mit-il pas en peine de les entretenir, en sorte qu'ils se ruinèrent avec le temps. Cette conduite, qui parut d'abord fort sage, causa dans la suite la ruine prompte et totale de l'empire des Vandales. Aucune place ne se trouva en état d'arrêter Bélisaire lorsqu'il vint attaquer l'Afrique.

Quoique moins féroces que les Vandales, les Visigoths donnoient des alarmes continuelles. En cette année l'empire reçut de leur part un sanglant affront. Litorius, occupé depuis trois ans à leur faire la guerre, tenoit leur roi Théodoric assiégé dans Toulouse. Ce général comptoit beaucoup sur sa propre valeur, sur celle des Huns auxiliaires qu'il commandoit, et sur les promesses

Prosp. chr. Idac. chron. Isid. chron. goth. Cassiod. chr. Salv. de gub. l. 7. Sidon. carm. 7. Jorn. de reb. get. c. 34.

Pagi ad Baron.

flatteuses des aruspices et des devins, dans lesquels il mettoit une aveugle confiance. Théodoric, moins présomptueux, quoique plus habile, lui députa des évêques pour lui faire des propositions de paix. Elles furent rejetées avec mépris. Le roi des Visigoths eut recours à Dieu; il se couvrit d'un cilice, passa la nuit en prières; et ce prince hérétique, humilié devant l'arbitre souverain des victoires, obtint la grâce qu'il demandoit. Ayant donné ses ordres, et rangé son armée en bataille dans la ville, il sortit au point du jour. Le combat fut long-temps douteux; la victoire sembloit se décider pour les Huns, lorsque Litorius, emporté par une fougue inconsidérée, s'alla jeter au milieu des ennemis; il fut blessé et fait prisonnier. Cet accident mit le désordre dans ses troupes: les Huns prirent la fuite. Le fier général, les mains liées derrière le dos, fut conduit dans la ville, où, après qu'il eut essuyé les insultes de la populace, on le jeta dans un cachot. Il y fut réduit à un si extrême désespoir, qu'il fit compassion aux ennemis mêmes, et l'on crut lui faire grâce en lui ôtant la vie. Le vainqueur pouvoit avancer jusqu'au Rhône: le ressentiment dont il étoit animé contre les Romains, qui avoient armé contre lui la férocité des Huns, l'excitoit à la vengeance. Mais ce prince, aussi modéré que vaillant, écouta les propositions d'Avitus, alors préfet des Gaules, avec lequel il étoit lié d'amitié. Il voulut bien même ne tirer aucun avantage de sa victoire, et conclut la paix aux mêmes conditions qu'il avoit proposées avant le combat.

Prosp. chr. Paulinus Petrocor. vita S. Martini, l. 5. Prisc. p. 94. Greg. Tur. de glor. mart. l. 1, c. 13. Vales. re-

Les Huns qui avoient servi sous Litorius allèrent assiéger Bazas sous la conduite de leur roi Gauséric. Les prières de l'évêque et celles du peuple sauvèrent cette ville; et les barbares, après d'inutiles efforts, furent contraints de lever le siége. Quelques auteurs ne placent cet événement que douze ans après. La nation des Huns étoit partagée en diverses hordes, sous des chefs indépendans

les uns des autres. On les voit dispersés dans les deux empires, depuis les frontières de Perse jusqu'aux extrémités de l'Occident. Outre Bléda et Attila, qui régnoient déjà sur la plus considérable partie de la nation, on voit ici Gauséric à la tête d'une autre troupe. On croit devoir rapporter à ce temps-ci ce que dit un auteur, que Basic et Cursic, princes des Huns, après avoir fait la guerre aux Perses, vinrent à Rome offrir leurs services à Valentinien. Il faut peut-être aussi mettre au nombre de ces princes Vitric, dont on ne sait rien autre chose sinon que c'étoit un prince allié de l'empire, et qui se distinguoit alors par son courage et par une inviolable fidélité.

rum franc. l. 3. Pagi ad Baron. M. de Guignes, hist. des Huns, l. 4.

Depuis quelques années Aëtius n'étoit pas sorti de la Gaule; et tandis que Litorius agissoit comme son lieutenant contre les Visigoths, ce général observoit les mouvemens des François, dont la valeur entreprenante lui causoit plus d'inquiétude. En 440, il donna aux Alains le pays de Valence à partager avec les habitans. Sambida, successeur de Goar, étoit alors roi des Alains. Deux ans après, ils chassèrent les anciens possesseurs, et demeurèrent seuls maîtres du pays. Mais ce petit royaume, enclavé dans la Viennoise, ne subsista pas longtemps. Aëtius avoit encore établi vers l'embouchure de la Loire une autre colonie d'Alains, qui s'unirent dans la suite aux Bretons de l'Armorique; et c'est pour cette raison que le nom d'*Alain* est devenu si commun dans la Bretagne.

An. 440. *Prosp. Tyr. Vales. rerum franc. l. 4. Pagi ad Baron. Till. vie de S. Hilaire d'Arles, art. 11.*

Aëtius étoit alors en différend avec Albin, personnage considérable, qui fut dans la suite préfet du prétoire, consul et patrice. Dans la crainte que cette division entre deux hommes puissans n'excitât des troubles dans la Gaule, on y envoya Léon, diacre de l'église de Rome. Léon, aussi respectable par sa sainteté que capable de manier les esprits avec prudence, vint à bout de les réconcilier. Il étoit encore dans la Gaule lorsque le pape

Prosp. chr. Pagi ad Baron. Till. Valent. III, art. 17, 19. Idem, vie de S. Léon, art. 2.

Sixte III étant mort le 18 d'août, il fut élu pour lui succéder, et reçut une députation solennelle de la part de la ville de Rome qui l'appeloit à cette place éminente. Il sut la remplir pendant vingt-un ans avec une capacité et une sagesse qui lui ont mérité le surnom de *grand*.

Novel. 19, 20, 21, 39, 40, 41, *inter Theod.*, et 3 *inter Valent.*

Valentinien passa toute cette année à Rome, et y fit plusieurs lois. Ce prince, quoique peu réglé dans ses mœurs, étoit zélé pour la justice. Il condamna un homme distingué, nommé Apollodore, à rendre une maison dont on disoit qu'il s'étoit emparé par violence. Ce jugement fit honneur au prince; mais il s'en fit encore davantage en le réformant ensuite, et en cassant sa propre sentence, lorsqu'il en eut reconnu l'injustice. Il ordonna que les lettres de grâce accordées aux homicides fussent examinées par les tribunaux; que, s'il étoit reconnu que l'homicide fût volontaire, et la grâce obtenue sur un faux exposé, les juges, sans y avoir égard, procédassent à la punition du coupable; et que les officiers de la chancellerie qui les auroient expédiées fussent privés de leur charge et relégués pour cinq ans. Persuadé que les exemptions et les priviléges accordés aux corps ou aux particuliers sont pour l'ordinaire le fruit de l'intrigue, et toujours une surcharge pour le public, il défendit aux magistrats, par des lois réitérées, d'avoir égard aux rescrits qui lui auroient été surpris pour affranchir quelqu'un des obligations générales. A ces lois nous en joindrons une autre, qui fut donnée l'année suivante à Ravenne. Comme les personnes qualifiées étoient dispensées de ce qu'on appeloit *fonctions sordides*, l'avarice, toujours subtile et féconde en chicanes, avoit renfermé sous cette dénomination les fonctions les plus essentielles au salut de l'état: celles de fournir des miliciens et des vivres pour les troupes, de fabriquer des armes, de réparer les murailles des villes et les chemins publics. Valentinien abolit toutes ces fausses subtilités: il déclara que, sans distinction d'hommes, de qualités,

de priviléges, tous ceux qui recueilleroient le revenu des terres, quelles qu'elles fussent, tous ceux qui étoient revêtus de dignités, soit civiles, soit ecclésiastiques, dans toute l'étendue de l'empire, contribueroient aux charges publiques. Genséric faisoit de grands préparatifs; il équipoit une flotte, et l'on ne savoit encore de quel côté il porteroit ses armes. L'empereur prit les précautions nécessaires pour se trouver en état de défense à tout événement. Il eut soin de faire remplir les magasins de Rome, et d'y appeler un grand nombre d'habitans, en procurant de nouvelles facilités au commerce. Il exempta les citoyens de la milice, à condition qu'ils se chargeroient de la garde des remparts et de la réparation des murailles, des tours et des portes, sans que personne en fût dispensé. Il condamna à de grandes peines ceux qui donneroient retraite aux déserteurs. Le port des armes étoit défendu; mais, dans le péril présent, il exhorta tous ses sujets à les prendre, et à concourir avec ardeur et fidélité à la défense de l'état et de leurs propres fortunes. Il déclara que chaque particulier demeureroit le maître de toutes les prises et de tout le butin qu'il auroit fait sur l'ennemi.

Au premier avis de l'armement de Genséric, Sigisvult, général des troupes de l'empire, avoit donné des ordres pour la sûreté des côtes et des villes maritimes. Aëtius traversoit la Gaule pour repasser les Alpes, et un grand corps de troupes, envoyé par Théodose, marchoit vers l'Italie. Cet orage, dont les menaces alarmoient toutes les côtes de l'empire, tomba sur la Sicile. Ce qui fait connoître le génie supérieur de Genséric, c'est qu'il sut en très-peu de temps créer une marine formidable. Lorsqu'il avoit passé en Afrique, il n'avoit pas un vaisseau. Les Vandales ignoroient absolument l'art de la navigation; et dans leurs entreprises sur mer ils n'avoient fait usage que de bateaux, avec lesquels ils côtoyoient les rivages. Dès que Genséric se vit maître de

Prosp. chr. Idac. chron. Chron. Alex. Cassiod. var. l. 1, ep. 4. Till. vie de S. Eugene, art. 11.

Carthage, il songea à profiter d'un port si avantageux; il acheta des vaisseaux de pirates pendant qu'on en construisoit d'autres; il enrôla des matelots et des pilotes étrangers pour en former dans sa nation; il fit exercer ses troupes aux opérations de marine, et bientôt il équipa une flotte capable de porter au-delà des mers la terreur de ses armes. Pour premier essai des forces maritimes, il fit une descente en Sicile, ravagea le pays, et assiégea Panorme. Cette ville fut vaillamment défendue par Cassiodore, aïeul de cet illustre ministre d'état qui fut digne dans la suite de partager les soins du grand Théodoric. Genséric resta dans cette île assez long-temps pour y faire des martyrs. Maximin, chef des ariens en Sicile, ayant été condamné par les évêques catholiques, saisit cette occasion de se venger. Il anima contre eux le zèle sanguinaire du roi des Vandales, qui entreprit de les forcer à recevoir l'arianisme. Quelques-uns cédèrent à la violence; d'autres préférèrent la mort à l'apostasie. La vigoureuse résistance des assiégés obligea Genséric à repasser en Afrique.

Marc. chron. Evag. l. 1, c. 21, 22. Chron. Alex. Theoph. p. 85, 88, 94. Theod. lect. l. 1. Prisc. p. 69. Zon. tom. 2, p. 37. Cedr. p. 337, 343. Codin. orig. p. 56. Malela. Manasses, p. 55. Glyc. p. 261.

Théodose, ayant appris la retraite des Vandales, rappela ses troupes, qui étoient déjà arrivées au pied des Alpes Juliennes. Ce prince, tranquille jusqu'alors, commença cette année à ressentir des chagrins domestiques, dont l'amertume empoisonna le reste de ses jours. Paulin lui étoit tendrement attaché dès son enfance; ils avoient passé ensemble cet heureux temps de la vie où le cœur ignore encore le déguisement ainsi que la défiance, et où l'amitié n'est contrainte ni par le respect ni par la réserve. Emules dans leurs études, et toujours amis, le mariage de Théodose, loin d'affoiblir leur union, en avoit resserré les nœuds. Paulin avoit contribué à l'élévation d'Athénaïs; en relevant ses qualités brillantes, il avoit fixé sur elle les regards du prince. Théodose l'en aimoit davantage; il le combloit d'honneurs: il lui avoit conféré la charge de maître des offices,

et lui destinoit les plus hautes dignités de l'empire. L'estime, autant que la reconnoissance, attachoit à Paulin le cœur de l'impératrice : elle se plaisoit à le voir, à l'entendre ; elle trouvoit en lui le goût qu'elle avoit pour les lettres joint aux qualités les plus essentielles : c'étoit un confident sûr, un guide éclairé et fidèle au milieu du labyrinthe de la cour inconnu à la princesse; et ce commerce innocent procuroit à Eudoxie toutes les douceurs que permet la vertu. On vit alors dans un prince d'un caractère doux et aimable combien est dangereuse l'intime familiarité avec un souverain. Une sombre et cruelle jalousie, suscitée sans doute par l'envie maligne et meurtrière de quelques courtisans, embrasa le cœur de Théodose. Il ne vit plus dans Paulin qu'un perfide corrupteur; et l'ayant envoyé sous quelque prétexte à Césarée de Cappadoce, il lui fit ôter la vie. Les historiens les plus authentiques ne disent rien de plus sur un événement si mémorable. Les Grecs postérieurs débitent à ce sujet un conte frivole, qu'ils ont accrédité en se copiant les uns les autres. Evagre, qui vivoit à la fin du sixième siècle, écrivain plus sensé et plus sérieux, fait entendre que cette fable avoit déjà cours de son temps, mais il ne daigne pas la rapporter. Nous aimons mieux imiter son silence judicieux que d'amuser les lecteurs de romans qui pourroient par hasard jeter les yeux sur cet ouvrage.

La mort de Paulin étonna tout l'empire. Mais Eudoxie en ressentit une douleur d'autant plus vive, qu'elle regarda cette injustice comme un coup mortel porté à son honneur. Elle s'éloigna de Théodose, qui, prévenu de noirs soupçons, ne fit rien pour la rappeler. Enfin, détestant le diadème et la cour, en regrettant la vie obscure qu'elle avoit quittée avec tant de joie vingt ans auparavant, elle demanda et obtint sans peine la permission de se retirer à Jérusalem, où elle avoit déjà fait un voyage. La jalousie de l'empereur y

suivit cette princesse infortunée. Théodose, ayant appris que le prêtre Sevère et le diacre Jean, qu'elle avoit choisis pour compagnons de son exil volontaire, la visitoient souvent, et qu'elle les combloit de présens, envoya Saturnin, comte des domestiques, qui les fit mourir sans aucune forme de procès. Irritée de cette nouvelle insulte, Eudoxie s'emporta à un tel excès, qu'elle fit tuer Saturnin : forfait plus capable de noircir son innocence que de la venger. L'empereur se contenta de la punir en lui ôtant tous ses officiers, et la réduisant à une condition privée. Elle vécut encore vingt années dans les larmes et dans la douleur la plus amère, tâchant d'effacer par ses bonnes œuvres le crime que son honneur outragé lui avoit fait commettre. Elle fit relever les murs de Jérusalem qui tomboient en ruine. On construisit, par ses ordres et à ses dépens, des églises et des monastères, où elle passa la plus grande partie de sa vie en des exercices de piété et de pénitence. Depuis Helène, mère de Constantin, jamais on n'avoit rendu tant d'honneur aux saints lieux de la Palestine. Ayant survécu dix ans à son mari, elle choisit pour sa sépulture l'église de Saint-Etienne qu'elle avoit fait bâtir : elle protesta en mourant que sa liaison avec Paulin n'avoit jamais rien eu de criminel, et qu'elle n'avoit aimé dans sa personne que l'ami de Théodose et un protecteur généreux qui avoit secondé en sa faveur les intentions de Pulchérie. Quelques auteurs veulent qu'Eudoxie ait été rappelée à la cour plusieurs années après, et qu'elle se soit une seconde fois retirée à Jérusalem après la mort de Théodose.

An. 441. *Prosp. chr. Marcel. chr. Evag. l.* 1, *c.* 19. *Cod. Theod. Novell.* 10. *Anthol. l.* 3, *c.* 12; *l.* 4, *c.* 18, 23, 27.

La disgrâce d'Eudoxie n'entraîna pas d'abord celle de Cyrus, que cette princesse avoit élevé à une haute fortune par l'estime qu'elle faisoit de sa vertu, de son habileté dans les lettres et de son talent pour la poésie. Cyrus étoit Egyptien, de la ville de Panopolis. Protégé par Eudoxie, il étoit parvenu au rang de patrice; et,

dès l'an 439, il réunissoit deux des charges les plus éminentes de l'empire, étant en même temps préfet de la ville de Constantinople et préfet du prétoire d'Orient. Il conserva pendant quatre ans la première de ces dignités, et ne la perdit que par disgrâce. Théodose, le croyant même aussi propre pour la guerre que pour les emplois civils, lui donna le commandement de ce corps de troupes qu'il envoyoit en Occident pour secourir Valentinien contre les entreprises de Genséric. Lorsque Eudoxie se retira de la cour, Cyrus étoit déjà désigné consul pour l'année suivante, et il exerça cette charge avec honneur. Il fut même seul consul dans les deux empires; Valentinien, sans qu'on en sache la raison, n'ayant nommé personne au consulat pour l'année 441 : ce qui n'avoit d'exemple que dans le temps où les Goths avoient ravagé l'Italie. La conduite irréprochable de Cyrus le soutenoit au milieu de l'orage auquel sa protectrice avoit succombé. C'étoit un magistrat aussi intègre qu'éclairé, un philosophe vraiment sage, qui, loin d'être ébloui des faveurs de la fortune, se défioit de ses caresses, et s'attendoit à son inconstance : c'est une réflexion qui lui est familière, et qu'il répétoit souvent à ses amis. Il ne fut pas trompé. Une estime trop marquée de la part du peuple blessa la jalousie du souverain, et ce grand homme ne fut pas le dernier à qui des éloges imprudens aient fait plus de mal que des accusations n'en auroient pu faire. Nous avons dit que Théodose avoit entrepris de munir Constantinople d'une muraille le long de la mer : Cyrus fut chargé de ce grand ouvrage. Il l'acheva si promptement et avec tant de succès, que, dans les jeux du Cirque qui suivirent, le peuple, apercevant Cyrus, le salua par une acclamation générale, en répétant plusieurs fois : *Constantin a fondé la ville, et Cyrus l'a renouvelée.* Théodose, qui assistoit au spectacle, fut piqué de cette préférence donnée à un sujet, comme d'une injure faite

Chron. Alex.
Theoph. p. 83.
Zon. t. 2, *p.* 42, 43.
Cedr. p. 341.
Suid. voce Θεοδόσιος *et* Κῦρος.
Malela.
Codin. orig. p. 54.
Baronius.
Till. Theod. 11, *art.* 25.

à sa personne. L'envie, qui veille toujours, ne perdit pas cette occasion d'aigrir le prince : on lui persuada que Cyrus tramoit des complots criminels, et qu'il avoit un parti déjà formé. L'empeur, faussement alarmé, le dépouilla de la préfecture et de tous ses biens. Cyrus quitta la cour sans regret; et, s'étant jeté dans le sein de l'Eglise pour se mettre à couvert des tristes effets de la calomnie, il fut ordonné prêtre, et bientôt après évêque de Cotyée, en Phrygie. La cabale le poursuivit jusque dans cette retraite. On fit entendre aux habitans de Cotyée que c'étoit un païen déguisé, peut-être parce que dans ses poésies il avoit fait usage des fictions du paganisme. Le peuple, assemblé dans l'église le jour de Noël, poussoit déjà des cris séditieux, et alloit le mettre en pièces, si le prélat ne fût monté avec une noble assurance dans la chaire épiscopale, et n'eût donné en peu de mots des preuves de sa foi, qui calmèrent ce zèle furieux. Il remplissoit avec sagesse sa nouvelle dignité; mais il ne la garda pas long-temps. Pour se soustraire aux regards de l'envie, qui ne cessoit de lui susciter de nouveaux chagrins, il se renferma dans le silence de la vie privée. Là, dans le sein de ses études, il se reposa des agitations de la cour; et, bénissant sa disgrâce, il vécut jusque sous l'empire de Léon. On cite avec de grands éloges plusieurs de ses poëmes : il ne s'en est conservé que quatre épigrammes, dont le bon goût fait regretter le reste de ses ouvrages. Il avoit fait bâtir à Constantinople, en l'honneur de la sainte Vierge, une église qui fut célèbre dans la suite, sous le nom d'*église de Cyrus*.

Theoph. p. 84. Manass. p. 56. Malela. Suid. voce Θεοδόσιος.

Théodose perdoit peu à peu toutes les ressources qu'il pouvoit trouver dans sa cour pour soutenir sa foiblesse. Il lui restoit encore un appui assuré dans la prudence de Pulchérie; mais depuis quelque temps il ne la consultoit plus : la cabale des eunuques lui avoit inspiré de l'éloignement pour une sœur qui lui tenoit

lieu de mère. Chrysaphe, leur chef, après l'avoir détaché de tous ses amis les plus fidèles, s'empara de son esprit, et demeura seul maître absolu des affaires. Outre la charge de grand-chambellan, il avoit celle de commandant de la garde, et portoit devant le prince l'épée impériale. C'étoit un barbare, dont le nom propre étoit Zummas. Une belle figure faisoit tout son mérite : d'ailleurs il rassembloit tous les vices, dont un seul suffit dans un ministre pour le rendre le fleau d'un empire. Malfaisant par caractère, avare, ravisseur, impie, sanguinaire, sans foi, sans mœurs, sans honneur, il flétrit toute la gloire dont les conseils d'Anthémius et de Pulchérie avoient couronné Théodose, et rendit la fin du règne de ce prince aussi triste et aussi honteuse que les commencemens en avoient été heureux.

Le premier exploit de Chrysaphe fut le meurtre de Jean, surnommé *le Vandale*, parce qu'il étoit de cette nation. Il s'étoit dévoué au service de l'empire; et sa fidélité, jointe à une brillante valeur, lui avoit mérité le titre de général. Le perfide eunuque, craignant apparemment son inflexible probité, le fit tuer en Thrace par un officier nommé Arnégiscle, qui voulut bien acheter les bonnes grâces du ministre par un indigne assassinat. Nous verrons dans la suite comment le sang de ce brave guerrier fut vengé par son fils.

Marcel. chr. Chron. Alex. Theoph. p. 83.

Le nouveau ministre, pour occuper l'esprit du prince et se rendre lui-même plus nécessaire, crut qu'il falloit faire la guerre. Il eut bientôt après beaucoup plus d'ennemis qu'il n'en auroit désiré : mais alors, sous prétexte de servir Valentinien, il équipa une flotte pour porter la guerre en Afrique. L'appareil en fut magnifique. Elle étoit composée de onze cents bâtimens. Le commandement fut partagé entre cinq généraux, Aréobinde, Asylas, Innobinde, Arinthée, et Germain. Cette armée navale aborda en Sicile. Genséric résolut de la ruiner avant qu'elle arrivât en Afrique. Feignant d'être effrayé d'un

Prosp. chr. Isid. chron. vand. Theoph. p. 87, 88.

armement si formidable, il entra en négociation avec Théodose, et sut bien la traîner en longueur. Toute l'année se passa en députations mutuelles, les généraux attendant toujours les derniers ordres de l'empereur. L'année suivante les ravages des Huns obligèrent Théodose à rappeler ses troupes pour la défense de l'Illyrie. La Sicile étoit ruinée; l'armée presque détruite par la disette et les maladies. Genséric donna la loi, et acquit un nouveau droit sur l'Afrique. Il fallut que Théodose, par un traité, le reconnût souverain des pays qu'il possédoit. Tel fut le fruit d'un armement qui avoit épuisé les forces et les trésors de l'empire d'Orient.

Marcel. chr. Prisc. p. 37, 72. Proc. pers. l. 1, c. 15, et de ædif. l. 3, c. 6. Strab. l. 12.

Cette expédition si mal conduite entraîna encore des suites plus fâcheuses. Ce fut pour tous les barbares comme un signal de guerre. Les Zannes, les Sarrasins, les Isaures en Asie, les Huns en Europe, dans l'Afrique les Austuriens, et les autres barbares voisins de l'Ethiopie et de l'Egypte, voyant toutes les forces romaines tournées contre les Vandales, attaquèrent l'empire de toutes parts. Les Perses entrèrent en Mésopotamie. Aspar fut envoyé pour repousser les Sarrasins, les Isaures et les Zannes. Ceux-ci avoient été connus dans l'antiquité sous le nom de *Macrones* : ils habitoient l'extrémité septentrionale de cette branche du mont Taurus qui s'avance entre la Colchide et l'Ibérie. C'étoit un peuple indompté et presque sauvage, qui, établi depuis long-temps sous un climat rigoureux et dans un pays stérile, ne vivoit que de rapines. Ils adoroient les forêts, les oiseaux et les autres animaux. L'empire fut obligé dans la suite de leur envoyer tous les ans une certaine quantité d'or pour racheter ses frontières de leurs brigandages. Armace, fils de ce Plintha que nous avons vu consul en 419, fut chargé de combattre les barbares de l'Afrique. Il les défit, et mourut peu après de maladie. Mais les ennemis les plus redoutables étoient sans comparaison les Perses et les Huns.

Depuis la mort indigne de Para, et la paix faite avec les Perses en 374, Sapor s'étoit emparé d'une partie de l'Arménie. Cependant ce royaume n'étoit pas anéanti. Les Arsacides, qui tiroient leur origine d'un roi des Parthes, quoique abandonnés des Romains, avoient conservé le titre de rois et le domaine de plusieurs provinces; et, à la faveur des montagnes dont ce pays est rempli, ils s'étoient maintenus contre la puissance des Perses. Arsace, qui régnoit du temps de Théodose II, laissa deux fils, Tigrane et Arsace : il les institua tous deux héritiers de ses états; mais il assigna à Tigrane une portion quadruple de celle d'Arsace. Celui-ci, mécontent d'un partage si inégal, implora le secours de l'empire. Tigrane, hors d'état de résister aux forces romaines, aima mieux tout perdre que de rien céder à son frère : il fit au roi de Perse une donation de tous les états que lui avoit laissés son père, et se retira lui-même en Perse pour y vivre en simple particulier. Arsace, craignant d'être accablé par des ennemis si redoutables, et de n'être que foiblement secouru par les Romains, moins intéressés à le défendre que les Perses ne l'étoient à le ruiner, imita la conduite de son frère : il abandonna son royaume à Théodose, sous la condition que sa famille conserveroit une liberté entière, et que jamais elle ne seroit assujettie à payer aucun tribut. Théodose accepta ces offres; et, pour acte de possession, il se hâta de faire bâtir une forteresse, qu'il nomma *Théodosiopolis*, sur une colline, à deux lieues au midi de la montagne d'où sortent les deux sources de l'Euphrate et de l'Araxe.

Marcel. chr. Evag. l. 1, c. 18. Proc. pers. l. 1, c. 2, 10, 17; l. 2, c. 3, et de ædif. l. 3, c. 1, 5. Agath. l. 4. Suid. voce Α'νατόλιος. Abulfarag. Till. Theod. II, art. 26, 27. Assemani, bibl. orient. t. 3, p. 397.

Varane V venoit de mourir après vingt ans de règne. Son fils Isdegerd II lui avoit succédé. Pendant la révolution arrivée en Arménie, ce prince étoit occupé dans le Korasan à poursuivre un sujet rebelle. A son retour, il apprit que Théodose s'emparoit de l'Arménie, et il se mit en devoir de soutenir la donation de Tigrane, et les prétentions que Sapor avoit formées sur tout le

pays. Dix-huit ans étoient à peine écoulés depuis que les Romains et les Perses avoient juré la paix pour cent ans. Mais, dans la pensée d'Isdegerd, les Romains étoient les agresseurs; et d'ailleurs les sermens des princes cèdent pour l'ordinaire aux intérêts politiques, source féconde d'interprétations. A la nouvelle des préparatifs du roi de Perse, Théodose fit partir une armée sous la conduite d'Anatolius. Ce personnage illustre avoit conclu le précédent traité avec Varane; il sortoit du consulat, et étoit décoré du titre de patrice. Outre ses autres grandes qualités, il en avoit une qui ne sert pas moins un général que la capacité et le courage : il aimoit l'honneur plus que l'argent, et n'épargnoit aucune dépense pour se procurer des succès. Lorsqu'il arriva en Mésopotamie, Isdegerd avoit déjà passé le Tigre, et s'avançoit en bataille vers les Romains. Les deux armées étant en présence, Anatolius, qui n'avoit pas perdu l'espérance d'un accommodement, connaissant le caractère franc et généreux du roi de Perse, descendit de cheval, et marcha seul à sa rencontre pour conférer avec lui. Le roi se sentit honoré de cet excès de confiance; il le reçut avec politesse et cordialité; mais il ne voulut entamer aucun traité dans le lieu même, parce que ce terrain appartenoit aux Romains. Il retourna sur ses terres, et, ayant écouté favorablement Anatolius, il conclut avec lui une trève d'un an, pendant laquelle on régla les conditions d'une paix durable. Les troubles excités alors dans la Perse, et l'argent qu'Anatolius sut répandre à propos, rendirent encore le monarque plus facile. On convint par un traité solennel que la partie de l'Arménie qui formoit l'héritage de Tigrane seroit cédée aux Perses, et celle d'Arsace aux Romains, et que ni l'une ni l'autre des deux nations ne pourroit construire de place forte sur la frontière. La partie qui demeuroit aux Perses, et qui étoit de beaucoup la plus étendue, prit le nom de Persarménie. Le domaine des Romains fut gouverné

par un officier qui porta le titre de comte. Isdegerd avoit publié de sanglans édits contre les chrétiens : il fit cesser la persécution sur la recommandation de l'empereur.

La dextérité d'Anatolius avoit terminé sans combat les différends de l'empire avec la Perse. Mais la guerre des Huns, qui commença cette année, inonda de sang la Mœsie, la Pannonie et l'Illyrie. Nous verrons bientôt l'Occident entier, depuis le Pont-Euxin jusqu'à l'Océan, devenir un théâtre d'horreurs, couvert de ruines, d'embrasemens et de carnage. De tous les chefs des Huns, Roua, lié d'amitié avec Aëtius, étoit le plus puissant. Théodose II ne s'étoit garanti de ses attaques qu'en s'obligeant à lui payer tous les ans un tribut de trois cent cinquante livres d'or. Quelque temps après, Roua étant averti que plusieurs nations voisines du Danube et du Pont-Euxin avoient formé une ligue secrète avec l'empire, il fit menacer Théodose de rompre avec lui, s'il n'abandonnoit ces peuples. L'empereur résolut de lui envoyer une ambassade pour l'apaiser ; mais, avant qu'elle fût en état de partir, on apprit la mort de Roua. Il ne laissoit que deux frères et deux neveux, fils de Mundiuque, qui étoit mort avant lui. Ses frères, nommés Octar et Œbarse, cédèrent la couronne à leurs neveux, fils de l'aîné. Ceux-ci se nommoient Bléda et Attila. Ils régnèrent ensemble. C'étoit l'année 433 ou 434.

Prisc. p. 47. Prosp. Tyr. Jorn. de reb. get. c. 35. Till. Attila, c. 2.

Ce fut à ces deux princes que Théodose députa Plintha et Epigène. Ce dernier étoit questeur du palais, renommé, dit-on, pour son habileté et sa prudence, dont il ne donna pas de grandes preuves dans cette négociation. Ces députés arrivèrent à Margue, ville de Mœsie, située à l'embouchure d'une rivière de même nom, qui se jette dans le Danube. Les principaux seigneurs des Huns se rendirent hors de la ville ; la conférence se tint à cheval, les Huns traitant ainsi toutes les affaires, et les députés, pour soutenir l'honneur de l'empire, ne

voulant pas conférer à pied avec des cavaliers. Les Romains s'obligèrent à rendre les transfuges, à remettre entre les mains des Huns les prisonniers romains qui étoient revenus sur les terres de l'empire sans avoir payé leur rançon, ou à donner pour chacun d'eux huit pièces d'or (environ quarante écus de notre monnoie courante); à ne fournir aucun secours aux barbares qui seroient en guerre avec les Huns, et à payer tous les ans un tribut double du précédent, c'est-à-dire sept cents livres d'or. On convint que les foires et les marchés seroient également ouverts aux Huns et aux Romains, et que les deux nations y jouiroient des mêmes franchises. La paix fut conclue à ces conditions. En conséquence on livra aux barbares ceux de leurs compatriotes qui s'étoient réfugiés chez les Romains. Ils furent tous attachés en croix dans le château de Carse, et deux princes du sang royal qui se trouvèrent de ce nombre ne furent pas épargnés.

M. de Guignes, hist. des Huns, l. 4.

Après un traité si honteux pour l'empire, Bléda et Attila portèrent la guerre du côté du septentrion et de l'orient. Ils s'étendirent au loin dans la Tartarie, et le bruit de leurs armes se fit entendre jusque dans la Chine, où ils envoyèrent des ambassadeurs. Ceux que les Chinois leur envoyèrent à leur tour furent arrêtés par les Tartares; ce qui fut le sujet d'une grande guerre au fond de l'orient septentrional. Ce fut dans ces affreuses contrées qu'Attila fit l'apprentissage de ses conquêtes; il rendit à ses soldats la vigueur féroce de leurs pères; et, pour leur apprendre à vaincre les hommes, il les accoutuma, sous des climats glacés et stériles, à combattre tous les maux de la nature, et la rigueur même des élémens.

Marcel. chr. Prisc. p. 33.

Ces expéditions éloignées occupèrent les deux princes pendant les six ou sept premières années de leur règne. Enfin, l'an 441, se regardant comme des athlètes assez exercés pour lutter contre l'empire, ils cherchèrent une occasion de rupture, qu'une ambition injuste trouve toujours aussitôt qu'elle le désire. Les forces de Théodose

alors dispersées laissoient sans défense le passage du Danube; et l'on peut bien soupçonner Genséric d'avoir été assez politique pour détourner l'orage qui le menaçoit en suscitant une guerre à l'autre extrémité de l'empire. Dans une foire où s'étoient rendus un grand nombre de marchands des deux nations, les Huns se jetèrent sur les Romains, les massacrèrent, et se rendirent maîtres de la place. Les Romains se plaignirent de cette infraction du traité. On leur répondit qu'ils l'avoient rompu les premiers; que l'évêque de Margue étoit venu dans le pays des Huns, et qu'ayant pénétré dans la sépulture des rois, il en avoit enlevé les trésors; qu'il falloit leur livrer l'évêque, aussi-bien que les transfuges qui ne cessoient de passer dans l'empire, ou se préparer à la guerre. Les Romains nioient ces allégations; mais les Huns, sans autre éclaircissement, passèrent le Danube, ruinèrent plusieurs forts le long du fleuve, et s'emparèrent de Viminacium, ville considérable de la haute Mœsie. Pour conjurer cet orage, les Romains, saisis d'effroi, parloient déjà d'abandonner aux ennemis l'évêque de Margue. Celui-ci, en étant informé, passe secrètement dans le camp des Huns, et s'engage à leur livrer sa ville, s'ils veulent lui faire grâce. Les deux rois lui promettent avec serment le traitement le plus honorable, et lui donnent des troupes, qu'il poste en embuscade, et qu'il introduit dans la ville la nuit suivante.

L'hiver se passa en négociations infructueuses. Les deux princes écrivirent à l'empereur avec arrogance qu'il eût à leur remettre au plus tôt les transfuges, à leur payer le tribut dont il s'étoit dispensé sous le prétexte de la guerre, et à leur envoyer des députés pour convenir des sommes qu'il faudroit payer dans la suite; que, pour peu qu'il différât de les satisfaire, ils ne seroient pas les maîtres de retenir l'impatience de leurs soldats, qui ne respiroient que la guerre. Théodose montra cette fois du *Prisc. p. 34.*

courage; il répondit qu'il ne consentiroit jamais à livrer à des supplices cruels ceux qui étoient venus chercher un asile dans ses états; qu'il étoit résolu de les défendre par les armes, ainsi que ses autres sujets; qu'au surplus il enverroit des députés pour terminer les différends. Les princes des Huns, déjà accoutumés à mépriser l'empereur, furent irrités de cette réponse généreuse, et rassemblèrent leurs troupes.

An. 442. *Prosp. chr. Chron. Alex. Marcel. chr. Prisc. p.* 34, 37, 49, 57, 68. *Theoph. p.* 88. *Hist. miscell. l.* 14.

Ils mirent à feu et à sang toute la haute Mœsie. Ratiaria, ville grande et peuplée, fut prise d'assaut; Singidunum fut ruinée: ces deux villes étoient sur le Danube. Les Huns passèrent la Save, et prirent Sirmium, ancienne capitale de la Pannonie. Ensuite, revenant vers la Thrace, ils pénétrèrent dans les terres jusqu'à Naïsse, à cinq journées du Danube. Cette ville, patrie de Constantin, fut entièrement détruite. Ils pillèrent Sardique, et la réduisirent en cendres. Le fer des barbares n'épargnoit ni l'âge, ni le sexe; et, cinq ans après, toute cette étendue de pays jusqu'au Danube étoit encore couverte d'ossemens blanchis. Ils se jetèrent ensuite dans la Thrace, où ils ne firent pas moins de ravage. Enfin Théodose, trop foible ou trop timide pour arrêter par les armes ces fiers ennemis, quoiqu'il eût appelé l'armée navale destinée à combattre Genséric, prit le parti de traiter avec les Huns. Il leur envoya Sénator, qui avoit été consul six ans auparavant. Ce député, ne croyant pas que le titre sacré d'ambassadeur pût le faire respecter des barbares, dont les partis couroient toute la Thrace, fit le voyage par mer, et se rendit à Odessus, sur le Pont-Euxin, à l'extrémité de la Mœsie. La paix fut conclue, on ne sait à quelles conditions; mais elles furent sans doute aussi onéreuses que déshonorantes pour l'empire. Les Huns conservèrent leurs conquêtes, et, pendant les cinq années suivantes, ils se préparèrent à en faire de nouvelles.

Vict. vit. l. 1.

Genséric n'étoit pas moins redoutable, mais il étoit

plus éloigné. Délivré de crainte de la part des Romains, en attendant l'occasion d'en tirer une vengeance éclatante, il prenoit des mesures pour affermir sa puissance. Il fit épouser à son fils Huneric la fille de Théodoric, roi des Visigoths. Mais cette princesse infortunée ne fut pas long-temps à se ressentir de la barbarie de son beau-père. Sur le simple soupçon qu'elle avoit voulu l'empoisonner, il lui fit couper le nez, et la renvoya à son père. La cruauté fait naître la rébellion, et trouve ainsi le moyen de se repaître toujours de nouveaux supplices. Genséric, devenu odieux à ses propres sujets, découvrit une conspiration de quelques seigneurs; il les fit expirer dans les plus affreux tourmens; et, ses soupçons s'étendant sur tous ceux dont il pouvoit craindre l'infidélité, il immola à ses inquiétudes une infinité d'innocens. Le plus noble sang des Vandales coula sous le glaive des bourreaux; et ces injustes exécutions enlevèrent à Genséric plus de braves capitaines que ne lui en eût fait perdre la plus funeste bataille. On marque sur cette année une comète qui commença de paroître au mois de décembre, et se fit voir pendant plusieurs mois de l'année suivante. Elle fut regardée comme le signal d'une grande peste qui se répandit dans presque tous les pays du monde.

Prosp. chr. Marc. chr. Idac. chron. Till. vie de S. Eugène, art. 13.

An. 445.

Prosp. chr. Marcel. chr. Chron. Alex. Ennodius. Maffei, ant.

Théodose ne nomma point de consuls pour l'année 443. Pétronius Maximus et Patérius étoient tous deux sujets de l'empire d'Occident. Le premier fut consul pour la seconde fois, ayant déjà reçu cette dignité en 433. Quelques critiques prétendent qu'il avoit été une seconde fois consul en 441 avec Cyrus, et que son consulat de l'an 443 fut le troisième. C'étoit ce Maxime que la Providence réservoit pour punir un jour les excès de Valentinien en lui ravissant l'empire et la vie. Son collègue Patérius, qui avoit été l'année précédente préfet du prétoire, étoit célèbre par son éloquence. Rome l'honora d'une statue de bronze. Le froid fut excessif

cette année, et fit périr plusieurs milliers d'hommes et d'animaux. La neige tomba en si grande abondance, que la terre en demeura couverte pendant six mois.

Marc. chr. Chron. Alex. Sozom. proœm. ad. Theod. novell. 30. Du Cange, Const. l. 1, p. 88. Pagi ad Baron. Cellar. geog. ant. l. 3, c. 8, §. 1, art. 23.

Les bains d'Achille à Constantinople avoient été réduits en cendres par l'incendie de 433. Cyrus avoit pris soin de leur rétablissement. Ils furent achevés cette année et dédiés le 11 de janvier. Cette sorte de dédicace étoit une cérémonie solennelle en usage dès le temps des empereurs païens. Ces bains portoient le nom d'Achille, parce qu'ils avoient été la première fois bâtis par Byzas, près d'un autel érigé en l'honneur de ce héros. L'empereur Sévère les avoit rebâtis de nouveau. Au commencement de cet été, Théodose alla faire un voyage dans l'Asie, et n'en revint que le 27 d'août. Ce prince n'avoit pas les qualités d'Alexandre; mais il lui ressembloit du moins en constance à supporter la faim, la soif et toutes les incommodités des saisons. On rapporte de lui une action pareille à celle du conquérant de la Perse. Un jour qu'il traversoit la Bithynie par une chaleur excessive, un de ses gardes le voyant couvert de sueur et de poussière, vint lui présenter un vase rempli d'eau fraîche. L'empereur, tourmenté d'une soif ardente, le prit entre ses mains et remercia le garde, lui promettant récompense. Mais, comme il remarquoit que les soldats de son cortége, aussi altérés que lui, regardoient cette liqueur avec des yeux d'envie, il rendit le vase en disant: *Je ne veux point d'un soulagement que je ne puis partager avec mes soldats.* Etant arrivé à Héraclée dans le Pont, il vit avec regret les murailles, les aquéducs et les autres édifices publics tombés en ruine, parce que la ville manquoit de fonds nécessaires pour les entretenir. A la prière des habitans, il se chargea de les rétablir. Cette ville, fameuse par les fables des Grecs et par l'histoire, étoit une colonie de Mégare, bâtie sur le Pont-Euxin, à une lieue de l'embouchure du fleuve Lycus. Elle avoit un bon port. D'abord libre, ensuite possédée

par des tyrans, elle avoit recouvré sa liberté. Conquise par Mithridate, après la défaite de ce prince, elle étoit tombée sous la puissance des Romains, qui en avoient fait une de leurs colonies.

Le délabrement où il voyoit Héraclée porta son attention sur les autres villes de l'empire, qui pouvoient se trouver dans le même état. Les villes possédoient des terres dont le revenu fournissoit aux dépenses des réparations. Mais, par la succession des temps, la plupart de ces fonds se trouvoient aliénés, ayant été vendus à des particuliers. Pour remédier à ce désordre, il ordonna par édit que toutes ces ventes faites depuis trente ans seroient cassées, à l'exception de celles qui auroient été autorisées par un ordre du prince, ou qui auroient été faites de son agrément et du consentement de la ville. Par une autre loi, il permit aux pères qui n'avoient point d'enfans légitimes de laisser tout leur bien à un fils naturel, en l'assujettissant aux obligations du corps municipal, réservant cependant aux ascendans, s'il y en avoit, le quart de l'héritage. Jamais les frontières n'avoient eu plus grand besoin de défense; elles se trouvoient néanmoins dégarnies de troupes, tant par la négligence que par l'avarice des officiers, qui, non contens de s'arroger tous les jours de nouveaux droits sur les soldats, profitoient de la paie et de la ration des absens. Théodose déclara par une loi qu'il ne donneroit le commandement des frontières qu'à ceux qui en d'autres emplois militaires auroient fait preuve d'intégrité, de courage et de vigilance; que toute brigue pour obtenir ce grade seroit punie de peine capitale; que ces commandans résideroient sur les lieux, tiendroient leurs compagnies complètes, et les exerceroient assidument; qu'ils veilleroient à l'entretien des forteresses et des vaisseaux destinés à la garde des rivières. Il ne leur permit de retenir que la douzième partie sur la ration du soldat romain,

Nov. Theod. 11, 30, 31.

ce qu'il voulut bien accorder à leur avarice ; mais il leur défendit de rien retrancher aux troupes étrangères, sous peine de confiscation et de mort, sans aucune espérance de grâce de la part du prince. Il exhorte dans sa loi les généraux à donner l'exemple du désintéressement, et à veiller sur la conduite de leurs subalternes. On donnoit aux soldats des frontières des terres à cultiver, dont ils avoient la jouissance sans payer aucune imposition ; les commandans avoient vendu la plupart de ces terres : l'empereur, en confirmant cet ancien privilége des soldats, ordonne que ces ventes soient annulées, sauf à l'acheteur son recours sur le vendeur. Il enjoint au maître des offices de représenter tous les ans, dans le cours du mois de janvier, au conseil du prince, un mémoire détaillé du nombre des soldats actuellement employés sur chaque frontière, et de l'état où se trouveront les forteresses et les vaisseaux, *afin*, dit-il, *qu'étant instruits du tout, nous puissions récompenser l'exactitude et punir la négligence.* Il finit par ces paroles : *Nous sommes persuadés qu'en observant ces règlemens dans notre milice, secondés de la protection du ciel, nous repousserons l'ennemi, de quelque côté qu'il nous attaque.* J'ai rapporté cet édit presqu'en entier pour faire voir à quel point de décadence en étoit venue la discipline, et que, pour se rétablir, elle auroit eu plus de besoin d'activité et de vigueur dans le prince que de lois et d'ordonnances.

Till. vie de S. Léon, art. 11. Plusieurs lois de ce temps-là sont adressées à Nomus, maître des offices. C'étoit dans la cour de Théodose un personnage très-accrédité. Instruit dans toutes les sciences humaines, on le consultoit sur les plus grandes affaires de l'empire, et il étoit capable de les bien conduire, s'il n'eût pas été trop courtisan. Esclave de la faveur, il eut part à la persécution que Chrysaphe suscita contre l'Eglise à la fin du règne de Théodose. Comme il étoit

prudent et circonspect, il ne fut pas tout-à-fait écrasé par la chute du favori. Il conserva encore quelque considération sous le règne de Marcien.

Théodose, voyant que depuis un an les barbares avoient cessé leurs incursions, soulagea ses sujets du fardeau que la nécessité l'avoit contraint de leur imposer. Il diminua la taxe des terres, et remit les restes de ce qui étoit dû au fisc depuis quelques années. Sa sœur Arcadia mourut; elle avoit fait bâtir à Constantinople, en l'honneur de saint André, une église qui porta dans la suite le nom d'Arcadia. La Bithynie fut ravagée par des pluies continuelles, et par des débordemens de rivières qui détruisirent plusieurs villes.

An. 444. *Nov. Theod* 33. *Marcel. chr. Chron. Alex.*

Saint Cyrille, qui avoit soutenu avec tant de courage la foi catholique contre Nestorius, étant mort le 27 de juin, Dioscore lui succéda; et avec Dioscore entrèrent dans l'église d'Alexandrie le trouble et le scandale. Il suscita toutes sortes de persécutions et de traverses aux parens de saint Cyrille. Son installation est l'époque du renversement de la religion en Egypte. Sous l'appui de ce prélat frénétique, l'hérésie d'Eutychès y jeta de si profondes racines, que, depuis treize cents ans, ni les saints évêques qui ont par intervalle occupé ce grand siége, ni les révolutions funestes qui ont plusieurs fois changé la face de l'Egypte n'ont pu l'en arracher. Ce fut un tyran plutôt qu'un évêque. Superbe, impérieux, cruel, il annonça d'abord son caractère par une audace très-criminelle. Macaire, sénateur d'Alexandrie, ayant enlevé la femme d'un habitant nommé Sophrone, celui-ci alla porter ses plaintes à l'empereur, et revint avec un officier de la cour, chargé d'un ordre à Macaire de se présenter en justice. L'empereur ne fut pas obéi. Dioscore prit le parti du ravisseur. Il envoya même le diacre Isidore, ministre de ses violences, avec une troupe séditieuse, pour tuer Sophrone et chasser l'officier. Ils furent l'un et l'autre obligés de prendre la fuite;

Till. vie de S. Léon, art. 9.

les biens de Sophrone furent pillés; et, sous un si foible gouvernement, la plus extrême misère fut tout le fruit qu'il retira d'une si juste poursuite.

An. 445. Marcel. chr. Festus in voce factio. Tertull. de spect. c. 9. Suet. Calig. c. 55. Idem Vitell. c. 14. Cassiod. var. l. 3, ep. 51. Cedr. p. 147.

L'année 445 ne fournit aucun autre événement que la défaite de Vitus en Espagne, dont nous avons déjà parlé, et une sanglante sédition qui s'alluma dans le Cirque à Constantinople. En voici l'occasion : dès le temps des premiers empereurs, les cochers du Cirque étoient distingués par différentes couleurs, le blanc, le rouge, le bleu et le vert. Les uns rapportent ces couleurs à la diversité des saisons, les autres à la différence des élémens. Chaque livrée avoit son écurie à part; et quatre cochers, un de chacune, couroient ensemble et se disputoient le prix. Cette diversité faisoit naître entre les spectateurs mêmes une ardente émulation : chacun se passionnoit pour une couleur; ce qui fit donner à ces différens partis le nom de *factions*. Les empereurs se mêloient dans ces cabales jusqu'à l'indécence, et souvent jusqu'à la fureur. Caligula prenoit fréquemment ses repas dans l'écurie de la faction verte; Vitellius fit mourir des citoyens pour avoir parlé avec mépris de la faction bleue; et nous verrons dans la suite que ces jalousies, aussi violentes que frivoles, causèrent quelquefois de grands désordres. La sédition qui s'excita cette année à Constantinople coûta la vie à un grand nombre de spectateurs.

An. 446. Marc. chr. Theoph. p. 84. Evag. l. 2, c. 2. Niceph. Call. l. 14, c. 47. Till. vie de S. Léon, art. 15.

Une maladie épidémique avoit enlevé beaucoup d'hommes et d'animaux; elle continua l'année d'après, qui fut encore funeste à Constantinople par une famine suivie de la peste. L'évêque Proclus étant mort, le prêtre Flavien fut mis en sa place. Sa vertu lui attira bientôt la haine de l'eunuque Chrysaphe, qui avoit entièrement subjugué Théodose. C'étoit la coutume que l'évêque nouvellement ordonné envoyât à l'empereur *les eulogies*: on nommoit ainsi un pain que le prélat avoit béni. Flavien les ayant envoyés à l'ordinaire, le ministre, avare

et peu religieux, lui fit dire que l'empereur n'avoit pas besoin d'une si chétive bénédiction, et qu'il feroit bien d'envoyer la sienne en or. L'évêque répondit qu'il n'avoit d'or entre les mains que les vases sacrés, et que Chrysaphe n'ignoroit pas que ces richesses appartenoient à Dieu et aux pauvres. L'eunuque, vivement piqué de ce refus, conçut dès-lors le dessein de faire déposer ce respectable prélat. Les Grecs postérieurs ajoutent que, n'espérant pas pouvoir réussir sans éloigner Pulchérie, il contraignit cette princesse de se retirer à l'Hebdome, où ils prétendent qu'elle demeura jusqu'après le faux concile d'Ephèse. Mais ce récit paroît démenti par les lettres que saint Léon écrivit à Pulchérie dans cet intervalle : ces lettres supposent qu'elle vivoit à la cour, quoiqu'elle y eût sans doute peu de crédit.

Je n'ai rien dit de ce qui se passa dans l'empire de Valentinien pendant les six dernières années. L'histoire ne nous en a conservé que quelques lois, et un petit nombre d'événemens que je vais réunir ici en peu de mots. Valentinien, touché de compassion pour les Africains chassés par les Vandales et dépouillés de tout, songea à leur procurer les soulagemens qui pouvoient adoucir leur misère. Il défendit à leurs créanciers de les poursuivre pour dettes, jusqu'à ce que les débiteurs fussent rentrés en possession de leurs biens, à moins qu'ils n'en possédassent dans d'autres provinces. On voit que ce prince se flattoit de recouvrer bientôt l'Afrique. Il déclara ces débiteurs quittes de tout intérêt, en sorte qu'on ne pourroit jamais répéter sur eux que le capital. Il permit aux avocats africains de plaider dans toutes les juridictions; car alors chaque avocat étoit attaché au service d'un tribunal. Il ordonna que le temps où leur fonctions avoit été interrompues par l'invasion des Vandales leur seroit compté pour parvenir au rang de clarissime; au bout d'un certain temps de service, ils acquéroient ce titre, qui étoit celui des sénateurs, dont ils partageoient

Novell. Valent. inter Theodosianas 22, 23, 24, 41, 47. Inter Valentinianas 2. Baronius. Till. vie de S. Hilaire d'Arles, art. 19. Fleury, hist. ecclés. l. 27, art. 4, 5.

les priviléges; que les appels interjetés dans les tribunaux de l'Afrique seroient relevés devant le préfet de Rome; c'étoit mettre l'Afrique au rang des provinces suburbicaires; qu'on n'accorderoit aucun congé aux soldats de la frontière; que chacun profiteroit des prises qu'il auroit faites sur l'ennemi; enfin que les tributs seroient réduits au huitième. Cette réduction faite, la Numidie payoit tous les ans quatre mille deux cents sous d'or, fournissoit les vivres et fourrages pour deux cents chevaux; la Mauritanie de Stèse payoit cinquante chevaux. Le sou d'or est évalué dans cette loi à quarante boisseaux de froment, ou à deux cent soixante et dix livres de viande, ou à deux cents setiers de vin; ce qui peut donner la valeur intrinsèque du sou d'or, et la proportion établie dans ce temps-là entre les principales denrées. Ce prince insiste beaucoup, dans une de ses lois, sur la primauté du siége apostolique fondé par saint Pierre, chef du corps épiscopal : *La paix ne peut*, dit-il, *subsister entre les églises qu'autant qu'elles reconnoîtront toutes un même chef*. Hilaire, évêque d'Arles, fut représenté à Valentinien comme rebelle à l'autorité du saint siége. Le pape saint Léon, prévenu par les ennemis de ce digne prélat, l'avoit condamné dans un synode, et retranché de sa communion, mais sans le déposer. L'empereur entra dans cette contestation; il défendit à Hilaire de faire aucun acte d'autorité hors de son diocèse, ce qu'on l'accusoit d'avoir entrepris; il déclara qu'il ne seroit permis à aucun évêque de rien innover, s'il n'y étoit autorisé par le pape; que tous les évêques recevroient comme une loi les ordonnances émanées du siége de Rome, et qu'un prélat, cité en jugement par le pontife romain, s'il refusoit de comparoître, y seroit forcé par le gouverneur de la province. Telle étoit la jurisprudence canonique de Valentinien. Cette loi, comme le remarque Baronius, est très-propre à faire voir combien les empereurs ont contribué à établir la grandeur

et l'autorité des papes. Mais les procédés de saint Léon, à l'égard d'Hilaire d'Arles n'ont pas empêché l'Eglise de mettre ce dernier au nombre des saints qu'elle invoque. Saint Léon avoit découvert de nouvelles abominations des manichéens, et les avoit fait connoître en plein sénat par l'aveu même des coupables : l'empereur prononça contre eux toutes les peines établies contre les sacriléges, et priva cette détestable secte de tous les droits de la société civile. Par une autre loi, attendu les grandes dépenses que les circonstances exigeoient, et l'épuisement du trésor, il ordonne que tous ceux qui sont distingués par leurs titres fourniront pour la levée des troupes des sommes proportionnées à leurs dignités : chaque milicien est estimé trente sous d'or, ce qui revient à quatre cents livres de notre monnoie. C'est apparemment à quoi se montoit alors la paie du soldat, et la dépense nécessaire pour son équipement et sa subsistance pendant une année. Mais nous voyons que dans ce temps là l'estimation du milicien varie selon la volonté des princes, sans doute à proportion des besoins de l'épargne.

Les Bretons, accablés de maux par les ravages continuels des Pictes, implorèrent encore une fois le secours des Romains. Errans dans leurs forêts, et réduits à la pâture des animaux, la faim en obligeoit un grand nombre à se livrer eux-mêmes à ces brigands inhumains. D'autres défendoient encore leur liberté : cachés dans les cavernes, entre les montagnes, ils en sortoient de temps en temps pour fondre sur leurs ennemis. Ils écrivirent en Gaule au général Aëtius, consul pour la troisième fois en 446; cette lettre, trempée de leurs larmes, portoit pour titre : *gémissemens des Bretons*. Ils y dépeignoient ainsi leurs désastres : *Les barbares nous poussent vers la mer ; la mer nous repousse vers les barbares. Toujours entre deux morts, près d'être égorgés ou submergés, nous n'avons aucun secours, et nous n'en pouvons at-*

Gildas de excid. Brit. Beda, hist. l. 1. c. 13. Hist. miscel. l. 14.

tendre que de Dieu et des Romains, s'ils veulent bien être en notre faveur les ministres de sa miséricorde. De si touchantes supplications furent sans effet. Aëtius ne pouvoit abandonner la Gaule sans l'exposer tout entière, et sans se mettre lui-même en danger de n'y plus retrouver aucun passage. On regardoit la Grande-Bretagne comme une province retranchée du corps de l'empire, et perdue sans ressource.

An. 447. *Nov. 5 Valent. Baronius.* L'idolâtrie étant enfin abattue, les chrétiens, et surtout les ecclésiastiques, comme pour venger le sang de tant de martyrs, s'acharnoient à détruire les idoles. Sans aucun égard à la beauté des ouvrages, ils les rompoient en pièces, et les ensevelissoient sous des fondemens de murailles ou dans des fosses profondes, d'où la curiosité s'efforce maintenant de les retirer pour l'avancement des arts et l'embellissement des palais. Les tombeaux éprouvoient aussi ce zèle destructeur; et l'avarice, encore plus que le zèle, alloit chercher dans les cendres des morts ce qu'on pouvoit avoir enterré de précieux avec eux. On enlevoit les marbres des sépultures, et, sous prétexte de religion, on outrageoit l'humanité. Valentinien défendit ces excès dans une loi du 13 mars 447; et, par une sévérité qui n'étoit pas moins excessive, il condamna à la proscription et au bannissement les ecclésiastiques qui seroient convaincus d'avoir détruit des tombeaux; les personnes qualifiées, à perdre la moitié de leurs biens, et à être déclarées infâmes; et les autres à la mort.

Idac. chron. Isid. chron. Jorn. de reb. get. c. 44. Mariana, hist. esp. l. 5, c. 3. La puissance des Suèves croissoit de plus en plus en Espagne. Leur roi Réchila, étant mort au mois d'août de cette année, laissa la couronne à son fils Réchiaire, qui, trouvant des rivaux dans sa famille, eut besoin de ruse et d'adresse pour se mettre en possession de l'héritage de son père. Il fut le premier roi catholique des Suèves; mais il ne fut pas pour cela moins ambitieux. Il forma le dessein de s'emparer de toute l'Espagne, et

d'en chasser entièrement les Romains. Cependant l'histoire ne l'accuse pas d'avoir eu part à la mort du comte Censorius, qui fut assassiné à Séville la première année du règne de Réchiaire. Le soupçon de ce forfait tombe plutôt sur Théodoric, parce que l'assassin, nommé Agiulfe, étoit un barbare de la nation des Varnes, attaché au service des Visigoths. Réchiaire épousa une fille de Théodoric; et dès qu'il se vit possesseur paisible de ses états, il alla attaquer les Gascons, sujets de l'empire, qui habitoient ce qu'on appelle aujourd'hui la Navarre. Après avoir fait le dégât dans ce pays, il passa dans l'Aquitaine, pour y rendre visite à son beau-père. Etant retourné en Espagne avec des troupes auxiliaires de Visigoths, il s'empara par surprise de la ville de Lérida, d'où il enleva un grand nombre d'habitans, et ravagea le pays de Saragosse. Ensuite, après avoir conclu un traité avec les Romains, il se retira dans ses états, qui comprenoient la Galice, la Lusitanie et la Bétique. Nous les verrons, après la mort de Valentinien, profiter des désordres de l'empire pour étendre ses conquêtes.

Marc. chr. Chron. Alex. Evag. l. 1, c. 17, 18. Niceph. Cal. l. 14, c. 46. Ant. l. 4, c. 18. Du Cange, Const. l. 1, p. 39, 51. Till. Theod, art. 32.

Le mauvais état des affaires en Espagne causoit peu d'inquiétude. A mesure que l'empire d'Occident s'affoiblissoit, il ressentoit moins les coups qu'on lui portoit dans les provinces éloignées; ainsi qu'un corps paralytique, où l'esprit et la vie, concentrés dans le cœur, perdent leur communication avec les extrémités. Mais l'Orient, moins affoibli, sentoit aussi plus vivement ses pertes. La nature même sembloit s'entendre avec Attila pour bouleverser la terre, tandis que ce barbare conquérant la couvroit de sang et de carnage. Un jour de dimanche, 26 de janvier, sur les neuf heures du matin, on entendit à Constantinople un de ces bruits souterrains qui annoncent les tremblemens de terre. Tous les habitans prirent aussitôt la fuite; en un moment les églises et les maisons restèrent abandonnées. Les plus foibles trouvèrent dans leur effroi des forces pour se

sauver ; on emportoit les malades dans leurs lits, les enfans dans leurs berceaux, et tout ce grand peuple, saisi d'épouvante, se réfugia en confusion dans les campagnes les plus voisines; en sorte que, dans le désastre qui suivit, personne ne perdit la vie. Bientôt toute la ville retentit d'un horrible fracas; les murs, bâtis trente-quatre ans auparavant par Anthémius, s'écroulèrent avec cinquante-sept tours; les statues dont les places étoient ornées, et les édifices de pierre dans la place de Taurus furent renversés. Ce tremblement, le plus terrible qu'on eût jamais vu dans un pays où ces accidens étoient fréquens, fut aussi le plus général. Il s'étendit dans tout l'Orient et dans la Thrace. La longue muraille qui fermoit la Chersonèse tomba tout entière : des bourgs et des villes furent abîmés en Bithynie, dans l'Hellespont, dans les deux Phrygies. Ce fléau détruisit une grande partie d'Antioche, et n'épargna pas Alexandrie. La terre changea de face en plusieurs endroits; on vit des sources tarir, on en vit sortir avec abondance dans des terrains arides; des montagnes s'écroulèrent, il s'en éleva d'autres au milieu des plaines. La mer ne fut pas moins agitée; bouillonnant avec furie, elle engloutit des îles entières; et quelquefois fuyant du rivage pour se perdre dans ses abîmes, elle laissoit les vaisseaux à sec au milieu des sables. Les secousses de la terre et de la mer se firent sentir à divers intervalles pendant six mois, en diminuant toujours de violence. En plusieurs lieux l'air parut embrasé, et répandit des vapeurs pestilentielles, qui firent mourir quantité d'hommes et d'animaux. Pour rendre grâces à la bonté divine de ce qu'aucun habitant de Constantinople n'avoit péri, on institua une fête qui se célébroit tous les ans le 26 de janvier.

Le tremblement y dura plusieurs jours, pendant lesquels l'empereur, avec tout le peuple, se tint dans les environs, implorant la miséricorde de Dieu par des prières continuelles. Dès que le terrain fut assuré, il fit

relever les murs et les tours. Constantin, préfet du prétoire, employa pour cette réparation un si grand nombre d'ouvriers, qu'elle fut achevée en soixante jours. On dit que les deux factions principales, la bleue et la verte, qui partageoient alors Constantinople dans les jeux du Cirque, s'étant piquées d'émulation, s'empressèrent à l'envi, et qu'ayant commencé, l'une par l'extrémité septentrionale, l'autre par celle du midi, elles avancèrent l'ouvrage avec une ardeur si égale, qu'elles se réunirent au milieu de cet espace, où elles construisirent ensemble une porte qui fut nommée *Polyandre*, à cause de la multitude de travailleurs qui s'y trouvèrent rassemblés. La ville d'Antioche fut rétablie dans son ancienne splendeur par les soins de Memnone, de Zoïse et de Calliste, que Théodose y envoya : ils y ajoutèrent encore de nouveaux embellissemens; et Anatolius, commandant des troupes d'Orient, y fit bâtir un superbe portique.

Depuis le traité fait en 442, entre les Romains et les Huns, Théodose s'endormant sur la foi d'un prince qui n'en connut jamais, s'abandonnoit à une sécurité toujours fatale aux empires. Il ne savoit pas profiter de la paix pour se mettre en état de soutenir avec honneur une nouvelle guerre. Attila, au contraire, se rendoit de plus en plus redoutable. Il fit assassiner son frère Bléda, afin de régner seul, et d'être maître d'exécuter les grands desseins que projetoit son ambition. Il ne méditoit rien moins que la conquête de l'Asie et de l'Europe; et, vu sa grande puissance, qui croissoit tous les jours, et la foiblesse des deux empereurs, ce projet n'avoit rien de chimérique. Outre la nation des Huns, qu'il avoit tout entière réunie sous ses ordres, sa domination s'étendoit au loin dans ces vastes contrées qui confinent d'un côté à la mer Baltique, et de l'autre à l'Océan oriental. Une grande partie des Germains, les Sarmates, les Scythes, les Gépides, les Hérules, les Ruges, et cette multitude de

Cassiod. chr. Prosp. chr. Marc. chr. Prisc. p. 64, 65. Chron. Alex. Jorn. de reb. get. c. 35, 49. Baronius.

peuples qui habitoient entre le Danube, le Pont-Euxin et la mer Caspienne, obéissent à ses lois.

Il avoit toutes les qualités qui font les conquérans, aimant la guerre, et ne faisant jamais la paix que pour la rompre avec plus d'avantage; politique rusé autant que guerrier intrépide; hardi sans être téméraire; profond dans le conseil, prompt dans l'exécution, infatigable, sans scrupule, sans religion. D'ailleurs, les vertus et les vices qui composent le fond du caractère des autres princes, se mêloient dans le sien, et se prêtoient aux circonstances: franc ou dissimulé, juste ou injuste, tempérant ou dissolu, humain ou cruel, selon ses intérêts: né pour effrayer la terre, ébranler les empires, et porter d'une extrémité du monde à l'autre les foudres de la colère divine. Aussi toutes les nations se sont-elles accordées à lui donner le titre funeste de *fléau de Dieu*. Son extérieur n'avoit rien de grand; mais tout y étoit terrible, et retraçoit la férocité de son origine. Il étoit de petite taille, avoit la poitrine large, la tête difforme en grosseur, les yeux petits et étincelans, peu de barbe et de cheveux, que les fatigues avoient blanchis de bonne heure; le nez écrasé, le teint basané, la démarche fière et menaçante.

Quoiqu'il n'eût point de religion, persuadé qu'il en falloit une pour contenir ses sujets, il feignoit d'honorer cette divinité farouche qui fait mépriser toutes les autres en inspirant la fureur de la guerre et l'amour du carnage. Les anciens rois des Scythes avoient adoré le dieu Mars sous la forme d'une épée; elle étoit perdue depuis long-temps. Un pâtre voyant une de ses génisses blessée, suivit la trace du sang, et, ayant trouvé une épée dont la pointe sortoit de terre, il vint la présenter à Attila. Ce prince fit aussitôt répandre le bruit qu'il avoit retrouvé l'épée de Mars; et que ce dieu, lui mettant son glaive entre les mains, lui donnoit l'investiture de tous les royaumes, et le droit de faire la guerre à tous les

peuples. Il parloit et agissoit conformément à cette idée. Les Romains de ces malheureux siècles flattoient les barbares qu'ils ne pouvoient vaincre. Ils avoient honoré Alaric du titre de général des armées romaines. Théodose en revêtit Attila par un brevet dans les formes. Le roi des Huns l'accepta pour retirer les appointemens attachés à cette dignité, mais il dit en même temps aux députés *que ce titre, ainsi que tout autre, ne l'empêcheroit pas de les combattre, s'ils manquoient à le satisfaire; qu'il sauroit bien les contraindre à le reconnoître, non pour leur général, mais pour leur maître; qu'il avoit pour esclaves des rois supérieurs aux généraux romains, et même aux empereurs.* Affectant ainsi de fouler aux pieds la majesté de l'empire, lorsqu'il commença la guerre, il porta l'insolence au point d'envoyer aux deux empereurs un messager qu'il chargea de leur dire : *Attila, mon maître et le vôtre, vous ordonne de lui préparer un palais.*

Avant que d'attaquer l'empire, il voulut achever de réduire les nations de la Sarmatie et de la Scythie. Il en restoit une à dompter : c'étoit les Acatires, peuple belliqueux, qui ne vivoit que de chasse et de la chair de ses troupeaux. Situés entre le Tanaïs et le Volga, au nord du Pont-Euxin et de la mer Caspienne, ils étoient divisés en plusieurs tribus, dont chacune avoit son roi. Théodose leur avoit envoyé des présens pour les détourner de l'alliance d'Attila, et les engager dans les intérêts de l'empire. Le plus ancien de ces rois avoit sur les autres un degré de prééminence. Le député romain, en distribuant les largesses de l'empereur, avoit manqué de suivre cet ordre. Couridac, le plus ancien de ces princes, se croyant méprisé, avertit le roi des Huns de la liaison que ses collègues formoient avec les Romains. Attila partit aussitôt à la tête d'une armée; il défit et tua une partie de ces princes, réduisit les autres sous son obéissance, et manda Couridac pour partager, disoit-il, avec

Prisc. p. 55. *Jorn. de reb. get. c.* 5. *Suid. voce* Ἀϐαρις. *M. de Guignes, hist. des Huns, l.* 4.

lui les fruits de sa victoire : mais le barbare évita le piége. Après s'être retiré dans des lieux inaccessibles, il fit répondre au roi des Huns *que, n'étant qu'un simple mortel, et ne pouvant envisager le soleil, il ne se hasarderoit pas à regarder en face le plus grand des dieux*. Il fallut qu'Attila se contentât de cette réponse. Il se rendit maître du reste du pays, dont il donna la souveraineté à son fils aîné. Il craignoit une irruption des Tartares orientaux : pour les tenir éloignés de ses états, pendant l'expédition qu'il méditoit contre l'empire, il renouvela le traité de ligue qu'il avoit déjà fait avec les empereurs chinois.

Marcel. chr. Chron. Alex. Theoph. p. 88. Jorn. de regn. success. Till. Theod. II, art. 32.

Après ces préparatifs, Attila, suivi des rois ses vassaux, dont le plus renommé pour la puissance et la bravoure étoit Ardaric, roi des Gépides, entra sur les terres de l'empire avec une armée formidable, portant de toutes parts le ravage et l'épouvante. L'Illyrie, la Thrace, la Dace, la Mœsie, éprouvèrent toutes les horreurs d'une guerre barbare. Outre les places que les Huns avoient prises ou ruinées dans leur incursion précédente, ils se rendirent maîtres de soixante-dix villes, entre lesquelles on nomme Philippopolis, Arcadiopolis, Marcianople et Constantie, qu'ils rasèrent. Suivis d'une infinité de prisonniers, et chargés d'un butin immense, ils s'étendirent en Thrace jusqu'au Pont-Euxin d'une part, et de l'autre jusqu'au fond de la Chersonèse. Andrinople et Héraclée furent les deux seules places qui échappèrent à leur fureur. Ils ruinèrent le château d'Athyre entre Sélymbrie et Constantinople. La Macédoine, la Thessalie, furent ravagées, et ce torrent ne s'arrêta qu'aux Thermopyles.

Marcel. chr. Chron. Alex. Theoph. p. 88. Jorn. de regn. success. Prisc. p. 34.

L'empereur, ayant fait marcher à la hâte ce qu'il put rassembler de troupes, les partagea en deux corps. L'un fut commandé par Aspar et Aréobinde, l'autre par Arnégiscle. Celui-ci prit le chemin de la basse Mœsie, et livra bataille à Attila près de la ville d'Ute, située dans l'endroit où un fleuve de même nom se décharge dans le

Danube. Ce général, qui s'étoit déshonoré six ans auparavant par l'assassinat de Jean le Vandale, répara son honneur par une mort glorieuse. Il tua de sa main un grand nombre d'ennemis; et, son cheval s'étant abattu, il ne cessa de combattre avec un courage héroïque jusqu'au dernier soupir. Son armée fut taillée en pièces. Les deux autres généraux furent défaits dans la Chersonèse, et ne laissèrent à l'empire d'autre ressource qu'une paix honteuse. Elle fut conclue l'année suivante 448.

Pour l'obtenir, Théodose offrit de grandes sommes d'argent, qui furent d'abord rejetées; mais Anatolius, député par l'empereur, vint à bout d'adoucir le farouche conquérant. Attila consentit enfin à entrer en négociation. Il demanda que les Romains rendissent les transfuges; qu'ils s'engageassent à n'en plus recevoir dans la suite; qu'ils payassent actuellement six mille livres d'or, et tous les ans le tiers de cette somme à titre de tribut; que, pour chaque prisonnier romain revenu dans l'empire sans avoir payé sa rançon, ils donnassent douze pièces d'or, ou qu'ils remissent le prisonnier entre les mains des Huns. Quelque dures que fussent ces conditions, la nécessité les fit accepter; mais il fut plus aisé de s'y soumettre que de les remplir. Les richesses du prince et celles des particuliers étoient épuisées en spectacles, en bâtimens, en dépenses de luxe et de plaisirs, que l'état le plus florissant auroit à peine soutenues. De plus, les Huns n'étoient pas les seuls barbares auxquels on étoit obligé de payer tribut : depuis qu'on avoit négligé l'étude de la guerre, ce n'étoit qu'à force d'argent qu'on se garantissoit des attaques des peuples voisins. Pour recueillir la somme exigée par les Huns, il fallut contraindre tous les sujets de l'empire, sans aucun égard aux dignités, ni aux priviléges. Les commis employés au recouvrement de ces taxes en faisoient la répartition selon leur caprice; et, n'épargnant aucune sorte d'exaction, ils partageoient avec les Huns les dépouilles de l'état.

AN. 448.
Marc. chr.
Prisc. p. 35, 36, 37.

Les plus riches particuliers étoient les plus exposés à ces vexations, et l'on vit des familles, depuis long-temps opulentes, réduites à mettre en vente ce qu'elles avoient de plus précieux. Il y en eut qui se laissèrent mourir de faim, ou qui se pendirent de désespoir. Cependant Scotta, envoyé par Attila, attendoit à Constantinople l'exécution du traité. Enfin, après avoir dépouillé le prince et les sujets, on remit entre les mains de ce commissaire l'argent et les transfuges, dont plusieurs se firent tuer plutôt que de retourner chez les Huns. De ce nombre fut un capitaine de gardes d'Attila, qui avoit déserté avec sa troupe.

Asémonte étoit une place forte sur la frontière de la Thrace et de l'Illyrie. Dans la désolation générale, elle osa seule résister, et fit voir qu'il eût été facile de se défendre contre les Huns, si l'empire eût été peuplé d'habitans aussi courageux. Comme elle refusoit de rendre les prisonniers et les transfuges, Attila y mit le siége. Les assiégés, loin de s'effrayer, se déterminèrent à s'ensevelir sous les ruines de leurs remparts, et, par de fréquentes sorties, ils maltraitèrent tellement les Huns, que ceux-ci furent obligés de s'éloigner, résolus de la réduire par famine. Les Asémontiens ne leur en donnèrent pas le temps. Toujours en action, ils harceloient sans cesse les barbares, tailloient en pièces leurs détachemens, arrachoient de leurs mains les prisonniers, en faisoient sur eux un grand nombre. Une poignée de désespérés désoloit une armée nombreuse. Les transfuges répandus dans les provinces d'alentour se rendoient en foule dans Asémonte, dont les Huns, peu instruits dans la manière d'attaquer ou de bloquer les villes, n'avoient pas su fermer tous les passages. La place assiégée se peuploit tous les jours, tandis que les assiégeans faisoient à tous momens de nouvelles pertes. Attila, irrité d'une si opiniâtre résistance, en témoigna sa colère à Anatolius et à Théodule, commandans des troupes de Thrace, qui étoient encore au-

près de lui ; il leur déclara que, si les Asémontiens ne se soumettoient, il alloit recommencer la guerre. Ces deux commissaires se trouvoient dans un étrange embarras ; ils avoient plusieurs fois envoyé des ordres ; mais les assiégés refusoient d'obéir. Attila prenoit déjà les armes, lorsqu'on reçut enfin une réponse des habitans d'Asémonte. On leur avoit demandé de relâcher les Huns qu'ils avoient pris, et de rendre les prisonniers romains qui s'étoient réfugiés dans la place, ou de payer pour chacun d'eux la somme convenue ; ils répondoient *qu'ils ne pouvoient faire ni l'un ni l'autre ; qu'ils avoient laissé partir les Romains en liberté, et que, pour les Huns, ils les avoient égorgés ; qu'ils n'en avoient réservé que deux pour les échanger contre deux de leurs bergers que les barbares avoient surpris au pied de leurs murailles ; qu'ils étoient prêts à les rendre, pourvu qu'on leur rendît leurs bergers ; qu'autrement ils les égorgeroient ainsi que les autres.* Cette réponse fière fit sur Attila une impression toute contraire à celle qu'appréhendoit Anatolius. Soit qu'il admirât dans ses ennemis cette indomptable valeur dont il se piquoit lui-même, soit qu'il aimât mieux sauver deux de ses gens que de se venger d'une ville entière, il fit chercher ces deux bergers. Comme on ne les trouvoit point dans son camp, il consentit à jurer qu'il n'avoit aucun prisonnier d'Asémonte ; et les habitans jurèrent de leur part qu'ils avoient renvoyé tous les transfuges qui s'étoient retirés chez eux. Ce serment étoit contraire à la vérité ; mais les Asémontiens, moins religieux que braves, s'imaginèrent que le parjure n'étoit plus un crime dès qu'il s'agissoit de sauver leurs compatriotes.

Pendant cette guerre d'Attila, Théodose, qui manquoit de capitaines, fut obligé d'avoir recours à un chef d'Isaures, nommé Zénon. Il le fit venir à Constantinople avec ses troupes, et lui confia la garde de cette ville, qui craignoit d'être attaquée par les Huns. Zénon gagna les

Prisc. p. 39, 69, 71, 72. Damascius, apud Phot. p. 1072.

bonnes grâces de Théodose, et devint en peu de temps un des plus puissans personnages de l'empire. Il fut nommé général des troupes d'Orient, et consul l'année même qu'on fit la paix avec les Huns. Ce barbare étoit trop fier pour plier devant l'eunuque Chrysaphe, qui faisoit la loi même à son prince. Il osa se déclarer hautement son ennemi, et demander plusieurs fois sa tête à l'empereur. Il ne respectoit guère davantage Théodose lui-même, comme il le fit voir en cette occasion. Aëtius, qui entretenoit avec Attila une correspondance secrète, lui avoit envoyé un Gaulois, nommé Constance, pour lui servir de secrétaire. Constance, député à Constantinople, offrit ses services à Théodose pour entretenir son maître dans des dispositions pacifiques, à condition que l'empereur lui procureroit un mariage avantageux. Théodose, qui ne craignoit rien tant qu'une rupture avec les Huns, lui promit la fille de Saturnin, ce comte des domestiques qu'Eudoxie avoit fait tuer, comme nous l'avons raconté. Elle étoit gardée dans un château. Zénon l'enleva et la fit épouser à un de ses amis nommé Rufus. Constance s'en étant plaint à son maître, Attila fit dire à Théodose qu'*il s'en prenoit à lui de l'affront fait à son secrétaire; que l'empereur se rendoit lui-même coupable de cette violence en ne la punissant pas; que, s'il ne se sentoit pas assez de forces pour se faire obéir de ses sujets, Attila lui offroit les siennes.* Théodose fut piqué d'une leçon si hautaine; mais il falloit trouver le moyen d'apaiser Attila sans irriter Zénon, qu'il craignoit presque autant que le roi des Huns. Il fit confisquer les biens de Saturnin, et, selon la réflexion de M. de Tillemont, il couvrit sa foiblesse par une injustice. Chrysaphe profita sans doute de cette audace de Zénon pour le rendre odieux à l'empereur : il l'accusa en secret d'aspirer à l'empire. Ce qui fortifioit ce soupçon, c'est que Zénon étoit païen et zélé pour l'idolâtrie, qu'il paroissoit vouloir rétablir. Il ne paroît pas cependant que Théodose ait osé prendre

aucune mesure pour rabaisser ce barbare, que l'imprudence du prince avoit rendu trop puissant. Zénon ne mourut que la quatrième année du règne de Marcien, s'étant rompu la jambe par la chute de son cheval, et sa mort fut regardée comme un événement heureux qui délivroit l'empereur d'un sujet devenu redoutable.

On rapporte que cette année un roi des Indes envoya à Théodose un tigre privé, et qu'il y eut à Constantinople un nouvel incendie qui consuma deux portiques et deux tours : le dommage fut sur-le-champ réparé par Antiochus, préfet du prétoire d'Orient.

Marcel. chr.

En Occident la dureté du gouvernement d'Aëtius porta les Armoriques à la révolte. Il fit marcher contre eux Eocaric : c'étoit un prince païen, roi d'une peuplade d'Alains établis sur la Loire. Quelques auteurs le font roi des Allemands, et prétendent que ces Allemands étoient des Francs, parce que les Francs, étant originaires de Germanie, sont quelquefois appelés Germains. Mais ce n'est que dans le onzième ou douzième siècle que le nom d'*Allemands* est devenu commun à tous les Germains. Eocaric étoit près d'entrer dans le pays, où il portoit la désolation et le ravage. Saint Germain d'Auxerre revenoit alors de la Grande-Bretagne, où il avoit fait un second voyage avec Sévère, évêque de Trèves, pour y confondre encore une fois l'hérésie pélagienne qui reprenoit de nouvelles forces. Ce prélat, dont la charité embrassoit tous les peuples et tous les besoins de l'humanité, ne fut pas plus tôt averti de la tempête qui menaçoit les Armoriques, qu'il alla au-devant d'Eocaric. Il le rencontre à la tête de ses troupes : il le conjure d'épargner la province; il lui représente le repentir des habitans, qui étoient d'eux-mêmes rentrés dans le devoir. Ses paroles ne pouvant rien sur ce prince inflexible et avide de pillage, il saisit la bride de son cheval, et arrêta avec lui toute son armée. Le roi barbare, étonné de cette hardiesse, et

Pagi ad Baron. an. 435. Till. Valent. III, art. 20. Fleury. hist. ecclés. l. 21, art. 7, 8.

frappé des regards de Germain, qui lui impriment le respect, se rend enfin à des instances si pressantes; il consent à retourner sur ses pas, et à laisser les Armoriques en paix, pourvu qu'ils obtiennent leur pardon d'Aëtius ou de l'empereur. Germain, pour achever son ouvrage, se transporte en Italie; sa vertu se fait respecter d'une cour corrompue. On lui avoit déjà accordé la grâce des Armoriques, lorsqu'on apprit une nouvelle révolte de ces peuples inquiets. Aëtius l'apaisa bientôt par le châtiment des coupables. Germain mourut à Ravenne le dernier jour de juillet, et l'empereur fit transporter son corps à Auxerre avec une pompe digne de la sainteté du prélat et de la majesté de l'empire.

Prosp. Tyr. Till. Valent. III, art. 20. Mem. acad. t. 8, p. 465, 509.

Aëtius, toujours attentif aux mouvemens de la nation françoise, n'osoit s'éloigner de la Gaule. Clodion, qui avoit étendu son domaine depuis le Rhin jusqu'à la Somme, mourut cette année. Mérovée son fils lui succéda, quoiqu'il ne fût que le cadet. Soutenu de la puissance d'Aëtius, par qui même il avoit été adopté, il fut préféré à Clodebaud son aîné. Celui-ci se retira à la cour d'Attila, qui, peu de temps après, le ramena dans la Gaule. Clodebaud se trouva à la fameuse bataille des champs Catalauniques, où Attila fut vaincu, ainsi que nous le raconterons dans la suite, et Mérovée demeura en paisible possession de la couronne, qu'il soutint avec gloire pendant les dix années de son règne. Ce prince est devenu très-célèbre; et la première race des rois de France fut désignée dans la suite par le nom de *mérovingienne*.

AN. 449. *Sid. l. 8, ep. 6. Labbe, descript. ecclés. t. 2, p. 328, 329. Till. Valent. III, art. 21.*

Asture, qui fut consul en 449 avec Protogène, mérite une place dans l'histoire. Il s'étoit signalé en Espagne par la défaite des Bagaudes en 441. Il falloit qu'il eût un penchant bien décidé pour la poésie, puis qu'ainsi que son gendre Mérobaude, il l'aima jusque dans l'état de caducité où elle étoit alors réduite. Après la mort du prêtre Sédulius, il revit ses poëmes, et les donna au

public. Il en composa lui-même, et on lui attribue un de ceux qui portent le nom de *Sédulius*. Il prit possession du consulat dans la ville d'Arles, et ce qui se passa dans son installation nous instruit de plusieurs usages de ce temps-là. Le premier de janvier, la cérémonie commençoit avant le jour. Le nouveau consul, revêtu de la robe nommée *trabea*, et assis sur la chaise curule, faisoit distribuer de l'argent aux assistans qui se trouvoient en grand nombre. Il donnoit ou envoyoit à ses amis des tablettes qui portoient son nom et son image; on les nommoit *diptyques*, parce qu'elles étoient composées de deux feuilles d'ivoire. On conserve encore à Liége une de celles du consul Asture. La solennité se terminoit par un compliment fort long, que prononçoit un des plus habiles avocats.

Pendant cette année, l'Italie et la Gaule furent affligées d'une si extrême disette, que les pères vendoient leurs enfans, et plusieurs de ceux qui les achetoient les alloient vendre aux Vandales en Afrique. Deux ans après, Valentinien cassa par une loi ces ventes déplorables, à condition que l'argent seroit rendu à l'acheteur avec un cinquième en sus pour les frais des alimens. Il déclara qu'à l'avenir quiconque seroit convaincu d'avoir acheté un homme libre pour le revendre aux barbares, paieroit au fisc six onces d'or : amende bien légère, et qui montre combien la liberté romaine avoit alors baissé de prix.

Nov. Valent. II. *Till. Valent.* III, *art.* 21.

S'ils s'estimoient si peu eux-mêmes, leur lâcheté les rendoit encore plus méprisables aux étrangers. Une nature encore saine et vigoureuse, quoique féroce et grossière, persuadoit aux barbares qu'ils étoient nés pour faire la loi à une nation abâtardie par le luxe, et que la puissance et les trésors appartiendroient à la force et à la valeur. Tels étoient les sentimens d'Attila. Depuis qu'il avoit accordé la paix à Théodose, profitant de la foiblesse du prince, il ne cessoit de former de nouvelles

Prisc. p. 36, 37.

prétentions. L'empereur, de son côté, mettoit toute son étude à ménager le roi des Huns : il recevoit ses envoyés avec honneur, il les combloit de présens ; en sorte qu'Attila, lorsqu'il vouloit enrichir un de ses sujets, l'envoyoit, sous quelque prétexte, en ambassade à Constantinople, et faisoit payer par l'empereur les services qu'on lui rendoit contre l'empereur même.

Prisc. p. 37, 38.

Théodose sentoit le poids de cette honteuse servitude ; mais, n'osant s'en affranchir avec courage, il écouta les conseils de Chrysaphe. Ce ministre lâche et perfide fut d'avis de faire assassiner Attila. Valentinien I.er et Valens n'avoient que trop accoutumé les Romains à ces horribles forfaits. Sous le règne de ces princes on avoit vu périr trois rois par cette voie criminelle. Il ne s'agissoit que de chercher un traître ; on crut l'avoir trouvé. Il venoit d'arriver à Constantinople un nouvel ambassadeur, nommé Edécon. C'étoit un capitaine des gardes d'Attila, renommé par sa valeur. Il étoit accompagné d'Oreste, né en Pannonie, mais devenu sujet et secrétaire d'Attila depuis que ce prince s'étoit emparé des bords de la Save. Edécon remit à l'empereur les lettres de son maître. Attila se plaignoit qu'on ne lui eût pas rendu les transfuges, et que les Romains s'attribuassent encore la possession des terres qu'il avoit conquises : il prétendoit que tout le pays qui borde le Danube, depuis la Pannonie jusqu'à Nove, dans la basse Mœsie, lui appartenoit : c'étoit une étendue de quinze journées de chemin. Il vouloit que le marché commun aux Romains et à la nation des Huns ne se tînt plus comme auparavant sur les bords du Danube, mais à cinq journées de là, sur les ruines de Naïsse qu'il avoit détruite, et où il fixoit les limites des deux états. Il demandoit que, pour régler tous ces articles, on lui députât les plus illustres d'entre les consulaires, et promettoit de s'avancer jusqu'à Sardique pour conférer avec eux. Si l'on n'avoit pas d'égard à ses demandes, il menaçoit de se faire jus-

tice par les armes. Edécon, au sortir de l'audience, alla rendre visite à Chrysaphe. Un Romain nommé Vigile lui servoit d'interprète. La conversation roula sur la magnificence du palais impérial, qui avoit frappé les yeux du barbare : il ne pouvoit se lasser d'admirer le bonheur des Romains qui possédoient tant de richesses.

Chrysaphe, tout occupé de son projet, profita de cette ouverture. Il le tira à l'écart avec Vigile, et lui dit qu'il ne tiendroit qu'à lui d'être aussi heureux, s'il vouloit servir l'empire : *Jurez-moi seulement*, ajouta-t-il, *que, si vous refusez d'exécuter ce que je vais vous proposer, du moins vous ne le révélerez jamais.* Edécon, l'ayant promis avec serment, Chrysaphe lui dit qu'il trouveroit dans la reconnoissance de l'empereur des trésors inépuisables, s'il vouloit se défaire d'Attila. Après quelques momens de réflexion, Edécon y consentit, et, pour y réussir, il ne demanda que cinquante livres d'or, qu'il distribueroit, disoit-il, aux gardes dont il étoit capitaine, et qui lui prêteroient leurs bras pour l'exécution. L'eunuque offroit de lui mettre sur-le-champ cette somme entre les mains; mais Edécon lui représenta qu'il seroit impossible de la cacher aux yeux de ceux qui l'accompagnoient; qu'il valoit mieux le laisser partir avec le député qu'on alloit envoyer au roi; que Vigile partiroit avec eux en qualité d'interprète; et que le même Vigile, étant ensuite de retour à Constantinople, lui feroit tenir la somme par la voie dont ils seroient convenus. L'empereur approuva toutes ces dispositions, et ne fit part de cette intrigue qu'à Martial, maître des offices. Maximin fut choisi pour l'ambassade; mais on fit assez d'honneur à sa probité pour n'oser le mettre dans une si honteuse confidence. C'étoit ce même officier qui, vingt-sept ans auparavant, avoit habilement négocié la paix avec le roi de Perse.

L'empereur mandoit à Attila *que Maximin étoit un homme de naissance et de mérite; qu'Attila ne devoit* Prisc. p. 48, 49, 50.

pas, contre la foi des traités, empiéter sur les terres des Romains ; qu'on lui avoit déjà remis plusieurs transfuges ; qu'on lui en renvoyoit encore dix-sept, et qu'il n'en restoit plus dans l'empire. Maximin avoit ordre de dire de bouche qu'*Attila n'étoit pas en droit d'exiger qu'on lui députât des officiers du premier rang ; que jamais les empereurs n'avoient envoyé aux rois des Huns, ses prédécesseurs, qu'un soldat ou un messager ; que, pour terminer tous les différends, il seroit bon qu'Attila fît partir Onégèse avec un plein pouvoir ; que la proposition qu'il faisoit de se rendre à Sardique pour y conférer avec un consulaire n'étoit pas recevable, puisque cette ville, ruinée par ses armes, n'étoit qu'un monceau de cendres.* Onégèse étoit frère de Scotta, et le plus intime confident d'Attila. L'historien Priscus, qui a laissé par écrit tout le détail de cette ambassade, avoit été du voyage avec Maximin ; et il parle comme témoin oculaire. Ils partirent de compagnie avec Edécon et Oreste. Sur la route il survint des contestations entre les Romains et les Huns sur la prééminence de leurs maîtres ; et l'on s'aperçut qu'Oreste étoit jaloux des honneurs qu'Edécon avoit reçus à Constantinople. En approchant du Danube, ils rencontrèrent plusieurs troupes de Huns, qu'Attila envoyoit déjà sur la frontière, à dessein d'entrer incessamment dans l'empire, si on différoit de le satisfaire. Edécon fit demeurer les envoyés à une demi-lieue au-delà du fleuve, et se détacha d'eux pour aller avertir Attila de leur arrivée.

Prisc. p. 50, 51, 52, 53. Le lendemain on les conduisit au camp d'Attila. Comme ils dressoient leur tente sur un tertre un peu élevé, les barbares les firent descendre de ce lieu pour camper au pied, parce que la tente d'Attila étant dans la plaine, il ne convenoit pas qu'ils se logeassent plus haut que le roi. Un moment après arrivèrent Edécon, Oreste, Scotta et plusieurs seigneurs, qui leur demandèrent, par ordre du roi, de quelle commission ils étoient chargés.

Maximin répondit *qu'il en rendroit compte au roi lui-même; que des ambassadeurs ne devoient communiquer leurs instructions qu'au prince auquel ils étoient envoyés; que les Huns ne pouvoient ignorer cet usage général, et qu'il ne demandoit d'être traité sur ce point que comme on les traitoit eux-mêmes à Constantinople.* Les Huns, paroissant fort offensés de ce refus, retournèrent vers Attila, et, étant revenus peu après, ils exposèrent eux-mêmes à Maximin dans le plus grand détail le contenu de ses dépêches, ajoutant que, s'il n'avoit rien à dire de plus, il eût à s'en retourner au plus tôt. Maximin, surpris de les voir si bien informés, se contenta de dire *que, soit que ses instructions fussent telles en effet, soit qu'il en eût d'autres, il n'en donneroit communication qu'au roi.* Sur cette réponse ils lui ordonnèrent de partir sur-le-champ. Il se disposoit à obéir, malgré Vigile qui blâmoit la franchise de Maximin, et qui, étant instruit du complot, auroit souhaité qu'on eût amusé les Huns pour donner à Edécon le temps d'exécuter ce qu'il avoit promis. Mais Vigile ignoroit qu'Edécon même, soit qu'il eût trompé l'empereur et Chrysaphe par une fausse promesse, soit que la jalousie d'Oreste, qui éclairoit de près toutes ses démarches, lui eût fait changer d'avis, avoit tout révélé à son maître. Maximin alloit partir la nuit même, lorsque Attila lui fit dire, qu'il lui permettoit d'attendre le jour; il lui envoyoit en même temps un bœuf et quelques poissons du Danube pour son repas et celui de sa suite. Cette attention d'Attila donnoit à Maximin quelque espérance; mais au point du jour il reçut un nouvel ordre de sortir du camp. Priscus, le voyant fort affligé, prit avec lui un Romain qui savoit la langue des Huns, et sans en rien communiquer à Maximin il alla trouver Scotta, et lui dit *que Maximin étoit chargé de propositions secrètes très-avantageuses pour la nation; qu'Onégèse en particulier y gagneroit beaucoup, parce que l'empereur le de-*

mandoit pour traiter avec lui sur les points contestés, et qu'il ne sortiroit de la cour de Théodose qu'avec de riches présens; que l'absence d'Onégèse, occupé alors dans le pays des Acatires, étoit pour eux un fâcheux contre-temps; mais qu'on leur avoit dit que Scotta avoit aussi quelque crédit auprès d'Attila; que, s'il vouloit l'employer à leur procurer une audience, il en seroit bien récompensé. Scotta, piqué d'honneur, voulant faire voir qu'il étoit écouté de son maître, monte à cheval aussitôt pour aller trouver Attila. On sut bon gré à Priscus de cette démarche, et l'on se prépara à l'audience qu'on espéroit.

Prisc. p. 53. Bientôt après, on vit arriver Scotta avec un ordre de conduire Maximin et sa suite à la tente d'Attila. Elle étoit environnée de gardes. Attila étoit assis sur un siége de bois. Maximin, s'étant avancé, le salua, et lui présentant la lettre de Théodose: *Nos empereurs*, lui dit-il, *font des vœux pour votre conservation et pour celle des vôtres. Et moi*, répondit brusquement le barbare, *je souhaite aux Romains tout ce qu'ils me souhaitent à moi-même.* Jetant alors sur Vigile des regards de colère, qu'il accompagnoit de termes injurieux: *Comment es-tu assez hardi*, lui dit-il, *pour te présenter devant moi? toi qui, ayant servi d'interprète à Anatolius, sais parfaitement de quoi je suis convenu avec lui: avant que de m'envoyer une nouvelle ambassade, les Romains ne devoient-ils pas me rendre tous les transfuges qu'ils ont à moi?* Vigile ayant répondu qu'il n'en restoit aucun dans l'empire, Attila, encore plus irrité: *Si je ne respectois le droit des gens*, dit-il d'un ton terrible, *je te ferois attacher en croix et dévorer par les vautours, pour te punir de ton impudence: je sais que vous retenez encore plusieurs de mes déserteurs.* En même temps il fit lire une liste qui en contenoit les noms, et donna ordre à Vigile de partir avec un de ses officiers nommé Eslas pour les redemander à l'empereur, ou lui signifier qu'il

lui déclaroit la guerre, ajoutant avec fierté : *Je ne souffrirai pas que mes esclaves portent les armes contre moi, quoique je ne craigne pas les services qu'ils peuvent rendre à leurs protecteurs. Est-il dans votre empire une ville, une forteresse qui puisse subsister quand Attila aura résolu de la détruire?* Il commanda à Maximin d'attendre la réponse qu'il vouloit faire à la lettre de l'empereur, et de lui remettre les présens qu'il devoit avoir apportés. Maximin les lui mit entre les mains, et se retira.

L'ambassadeur étoit étonné d'une réception si dure. *Prisc. p.* 54. Vigile lui-même, quoiqu'il eût part au complot, ne pouvoit croire qu'Edécon eût osé en informer Attila, au risque d'être puni pour avoir écouté des propositions si criminelles. Il aimoit mieux se persuader que la mauvaise humeur de ce prince étoit un effet des rapports d'Oreste. Pendant qu'il s'occupoit de ces pensées, Edécon vint à leur tente, et ayant pris Vigile à part, il l'avertit en secret d'apporter à son retour l'argent dont on étoit convenu ; *que tout étoit préparé, et qu'il ne tenoit plus qu'à ce seul point pour passer à l'exécution.* A peine Edécon étoit-il sorti, qu'il arriva d'autres officiers pour défendre aux Romains de la part du prince de rien acheter dans le camp des Huns, excepté les subsistances nécessaires. C'étoit une ruse d'Attila ; il espéroit convaincre plus aisément Vigile lorsque celui-ci seroit surpris à son retour avec les cinquante livres d'or, sans pouvoir alléguer aucun emploi vraisemblable auquel fût destinée une si grande somme.

Après le départ de Vigile et d'Eslas, Attila s'éloigna *Prisc. p.* 56, 57, 64. des bords du Danube, pour se retirer plus avant vers le nord, dans les vastes plaines de la Scythie. Les Romains furent obligés de le suivre avec beaucoup de fatigues et d'incommodités. Ils rencontrèrent dans ce voyage le comte Romule, Promote gouverneur du Norique, et un officier de guerre nommé Romain, que Valentinien

envoyoit à Attila. Voici le sujet de cette ambassade. Sept ans auparavant, lorsque Bléda et Attila assiégeoient Sirmium, l'évêque de cette ville fit passer au secrétaire d'Attila plusieurs vases d'or de son église, le priant de les employer à payer sa rançon et celle de ce qu'il pourroit d'habitans, lorsque la ville seroit prise. Ce sécretaire étoit Romain et ami de l'évêque. Après le saccagement de Sirmium, dans lequel l'évêque avoit péri, ce dépositaire infidèle s'appropria le dépôt; et, étant allé à Rome pour quelque affaire, il le mit en gage pour une somme d'argent chez un banquier nommé Sylvain. Les rois des Huns ayant été instruits de ce larcin, firent pendre le sécretaire à son retour, et sommèrent Valentinien de leur livrer Sylvain, d'abord receleur, et ensuite détenteur injuste d'un trésor qui leur appartenoit par droit de conquête. Attila, s'obstinant à cette demande, Valentinien lui envoyoit ces trois députés pour lui faire entendre *que Sylvain ne méritoit aucune punition; qu'il avoit prêté sur ces vases une somme d'argent égale à leur valeur; qu'après la mort de son débiteur il les avoit rendus à l'Eglise, parce que c'étoient des vases sacrés, qui ne pouvoient être convertis à des usages profanes; que si le roi ne se rendoit pas à de si justes remontrances, tout ce que Sylvain pouvoit faire étoit de lui en envoyer le prix; mais que l'empereur ne devoit pas livrer au supplice un homme dont il connoissoit l'innocence.* Pour achever ce qui regarde cette affaire, l'ambassade n'eut aucun succès. Attila persista à demander Sylvain, et l'empereur à le refuser. Ce fut dans la suite un des prétextes dont se servit le roi des Huns pour porter la guerre en Occident.

Prisc. p. 58, 63.

Après sept jours de marche on arriva au palais d'Attila. C'étoit un vaste édifice, très-élevé, bâti de bois, flanqué de tours de même construction, et environné d'une enceinte de planches. Il n'y avoit point de pierres en ce pays; il avoit fallu faire venir de la Pannonie celles

dont on s'étoit servi pour bâtir des bains à l'usage d'Onégèse et de sa famille. Au-devant du roi vinrent un grand nombre de jeunes filles chantant des vers à sa louange. Elles marchoient à la file par bandes de sept; chaque bande étoit couverte d'un voile de toile blanche, qu'elles tenoient tendu au-dessus de leurs têtes. La femme d'Onégèse, suivie d'une multitude d'esclaves, vint présenter au prince des rafraîchissemens. Les principaux seigneurs soutenoient devant lui une table d'argent massif. Attila, sans descendre de cheval, prit en main une coupe pleine de vin, en but quelque gouttes, et entra dans le palais. Après un jour de repos il sortit, et, ayant fait placer son siége à la porte, il passa une partie du jour à entendre et à juger les contestations de ses sujets. Il rentra ensuite pour donner audience aux députés des nations barbares.

Cependant les Romains, après avoir fait des présens à Cerca, la plus honorée des femmes d'Attila, et à Onégèse, qui étoit de retour, voulurent engager celui-ci à demander au roi l'ambassade de Constantinople; ils lui promettoient de la part de l'empereur l'accueil le plus honorable et des présens de grande valeur. *Pensez-vous*, leur répondit Onégèse, *pouvoir avec toutes vos richesses, corrompre ma fidélité? J'aime mieux être l'esclave d'Attila que le plus grand seigneur de votre empire. Cessez de vouloir m'attirer à Constantinople. Je vous servirai plus utilement ici en vous ménageant l'esprit du prince, et en lui inspirant des sentimens de douceur. Si j'étois à votre cour, ce que je ferois pour vous me rendroit suspect à mon maître.* Il déclara ensuite à Maximin qu'Attila exigeoit absolument de l'empereur qu'il lui envoyât en ambassade Anatolius, Nomus, ou Sénator, personnages consulaires, et qu'il n'en recevroit point d'autres. Sur quoi Maximin ayant répondu *que de désigner ainsi les ambassadeurs, c'étoit les rendre suspects à leur prince; eh bien*, repartit Onégèse, *préparez-vous donc à la guerre.* Cette contestation n'empêcha pas que

Prisc. p. 62, 63, 65, 66, 67.

Maximin et Priscus, ainsi que les députés d'Occident, ne fussent invités à un repas solennel qu'Attila donnoit à toute sa cour. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que tous les convives étant servis en vaisselle d'or et d'argent, Attila ne fit usage que de vases de bois, et ne mangea que d'une seule espèce de viande. Ce prince ne se distinguoit que par sa frugalité et par la simplicité de son extérieur. Ses habits, ses armes, sa chaussure, les harnois de ses chevaux n'étoient enrichis d'aucun ornement; il laissoit à ses officiers l'usage de l'or et des pierreries. Sur le soir entrèrent dans la salle du festin deux poëtes qui chantèrent les victoires d'Attila. Les Romains observèrent que ce récit embrasoit les jeunes gens d'une ardeur guerrière qui étinceloit dans leurs yeux et sur leur visage, et que les vieillards versoient des larmes de regret de n'être plus en âge de prendre part à ces glorieux exploits. La fête se termina par les postures et les folies de deux bouffons qui excitèrent dans l'assemblée de grands éclats de rire, tandis qu'Attila, sans changer de contenance, sans laisser échapper un seul souris, ne donnoit d'autres signes de gaîté que les caresses qu'il faisoit à Hernac, le plus jeune de ses fils. Il l'aimoit de préférence, parce que ses devins lui avoient prédit que ses autres fils périroient sans postérité, et que celui-là seul seroit le soutien de sa race.

Prisc. p. 68, 69, 70.

Quelques jours après, Attila congédia les Romains. Il les traita avec bonté, les admit à sa table, leur fit des présens, et obligea tous les seigneurs de sa cour de leur en faire. A la prière de Maximin il relâcha, pour la somme de cinquante pièces d'or, une femme distinguée qui avoit été prise dans Ratiaria avec ses enfans, et renvoya les enfans sans rançon, disant qu'il en faisoit présent à l'empereur. Il fit partir avec eux un de ses principaux officiers, nommé Béric, qui avoit déjà été en ambassade à Constantinople.

Prisc. p. 70, 71, 39, 40.

En approchant de cette ville, ils rencontrèrent Vigile

qui retournoit en Scythie pour y porter à Edécon le prix du forfait qu'il s'étoit chargé d'exécuter. Attila avoit conduit toute cette affaire avec la plus profonde dissimulation. Il savoit que Maximin n'avoit aucune connoissance de ce noir complot, et que Théodose, Chrysaphe et Vigile étoient les seuls coupables. Il avoit amené Vigile au point de fournir lui-même les preuves de son crime. En arrivant au palais d'Attila il fut arrêté; on le trouva saisi de la somme; il fut conduit au roi avec son fils, dont il s'étoit fait accompagner dans ce voyage. Attila l'interrogea lui-même; et, voyant que ce fourbe, confondu dans toutes ses réponses, tergiversoit encore sur l'emploi qu'il prétendoit faire de cet argent, il donna ordre de tuer son fils à ses yeux, s'il n'avouoit sur-le-champ la vérité. A ces mots, Vigile, glacé d'effroi, se jette aux pieds du prince; il lui demande la mort, et le conjure de faire grâce à son fils qui n'a point de part à son crime; il avoue aussitôt tout le complot. Attila le fait charger de fers, et lui déclare qu'il ne sortira pas de prison que son fils n'ait apporté de Constantinople encore cent livres d'or pour la rançon de l'un et de l'autre. C'étoit un sang vil, qu'Attila ne daignoit pas répandre. Toute sa colère se tourna contre l'empereur et son ministre. Il envoya Eslas et Oreste à Constantinople, avec ordre à Oreste de se présenter à l'empereur, portant à son cou la bourse dans laquelle Vigile avoit apporté les pièces d'or destinées à Edécon, et de demander à Chrysaphe s'il la reconnoissoit. Eslas étoit chargé de dire ensuite à l'empereur *que Théodose et Attila étoient tous deux de noble race; mais que Théodose avoit dérogé à sa noblesse en devenant esclave d'Attila, auquel il payoit tribut; qu'il se comportoit en esclave lâche et perfide, ayant recours à la trahison pour se défaire de son maître; qu'Attila ne lui pardonneroit que lorsqu'il lui auroit mis son eunuque entre les mains pour être puni comme le méritoient ses attentats.* Attila recommanda aussi à

ses envoyés de faire donner satisfaction à son secrétaire Constance sur le mariage que l'empereur lui avoit promis.

Prisc. p. 71, 72. Une insulte si bien méritée fit trembler Théodose. Elle effraya encore davantage son indigne ministre, qui avoit corrompu l'esprit de ce prince naturellement bon, mais par sa foiblesse aussi dangereux que s'il fût né méchant. Chrysaphe n'avoit point d'amis; mais, comme il étoit le maître des grâces, il avoit des courtisans; et ceux-ci ne le croyant pas perdu sans ressource, n'avoient garde de l'abandonner. Anatolius et Nomus, qu'Attila avoit désiré qu'on lui envoyât, tous deux consulaires et patrices, s'offrirent pour cette négociation. Ils furent chargés d'adoucir les barbares par des présens, et de lui promettre pour Constance une femme encore plus riche que la fille de Saturnin. Lorsqu'ils eurent passé le Danube, Attila qui les aimoit, vint plusieurs journées au-devant d'eux pour leur épargner un chemin long et pénible. Le prince s'expliqua d'abord avec beaucoup d'aigreur; mais il se laissa peu à peu apaiser par les présens et par les soumissions des députés. Il jura de nouveau d'observer le traité précédent; il accorda même plus qu'on n'auroit osé espérer, cédant aux Romains tout le pays au midi du Danube, et promettant de ne plus inquiéter l'empereur au sujet des transfuges, pourvu qu'il donnât parole de n'en plus recevoir dans ses états. Il mit en liberté Vigile, après avoir reçu les cent livres d'or que le fils avoit tirées de Chrysaphe. Le succès inespéré d'une négociation si épineuse est un miracle d'adresse dans les députés. Pour leur donner des marques sensibles de bienveillance, Attila leur remit sans rançon un grand nombre de prisonniers, et leur fit présent de chevaux et de fourrures précieuses. Constance partit avec eux. On lui fit épouser à Constantinople la veuve d'Armace, qui étoit mort en Afrique huit ans auparavant. C'étoit une femme distinguée par sa

naissance, par sa beauté et par ses richesses. Ce fut ainsi que le juste ressentiment d'Attila fut enfin assoupi à la gloire de ce prince, et à la honte de l'empire, qui ne fut pas même assez heureux pour y gagner la disgrâce de Chrysaphe.

Dans le temps que cet eunuque attiroit sur son maître l'indignation d'Attila, il excitoit de grands troubles dans l'état et dans l'Eglise. Eutychès, prêtre hypocrite, et abbé d'un nombreux monastère près de Constantinople, avoit signalé son zèle contre Nestorius. Il s'étoit rendu par ce moyen très-agréable à l'empereur, qui poursuivoit vivement les nestoriens, et qui, soupçonnant Théodoret d'être attaché à cette secte, lui avoit ordonné de sortir d'Antioche, et de se tenir renfermé dans la ville de Tyr, dont il étoit évêque. Eutychès étoit parrain de Chrysaphe : celui-ci, plus fidèle à cette liaison qu'à son baptême, appuyoit de tout son crédit cet hérésiarque, qui, en s'éloignant de la doctrine de Nestorius, s'étoit jeté dans une erreur opposée. Nestorius avoit divisé Jésus-Christ en deux personnes; Eutychès confondoit les deux natures après l'incarnation, et soutenoit que la divinité avoit réellement souffert. Mais tout le pouvoir de Chrysaphe ne put empêcher qu'Eutychès ne fût condamné à Constantinople dans un concile de trente évêques, auquel présida Flavien, dont l'eunuque avoit déjà juré la perte.

Theod. presb. de incarnatione Domini. Theoph. p. 84, 85, 86. Zon. t. 2, p. 43. Vict. tun. chr. Baronius. Pagi ad Baron. Till. vie de S. Léon, art. 35, 42. Fleury, hist. ecclés. l. 27, art. 13 et suiv.

Théodose étoit lui-même mécontent de Flavien. Ce prince, voulant, à la sollicitation de Chrysaphe, éloigner absolument des affaires sa sœur Pulchérie, avoit résolu de l'engager par force dans l'état de diaconesse. Mais l'évêque, loin de se prêter à cette violence, avoit averti la princesse, qui s'étoit garantie du piége qu'on lui tendoit. Eutychès trouva donc à la cour toute la faveur qu'il désiroit. Il obtint la révision de son jugement, et fut encore condamné. L'empereur écrivit au pape saint Léon, qui, étant instruit par Flavien de ce qui se pas-

Theoph. p. 86. Cedr. p. 343. Zon. t. 2, p. 43. Baronius. Till. vie de S. Léon, art. 47, 49, 52. Fleury, hist. ecclés. l. 27, art. 31, 34 et suiv.

soit à Constantinople, foudroya l'hérésie par une lettre célèbre, où il développe avec une éloquente précision la doctrine de l'Eglise. L'hérésiarque eut recours à Dioscore, évêque d'Alexandrie, ennemi de la mémoire de saint Cyrille et persécuteur de ses parens, dont il partageoit les dépouilles avec Chrysaphe. Ce prélat obtint de l'empereur la convocation d'un concile général, où la cause d'Eutychès seroit de nouveau discutée. En vain saint Léon s'efforça de détourner l'empereur de ce dessein, lui représenta qu'il étoit inutile de mettre en mouvement toute l'Eglise pour examiner une cause déjà jugée, et qui, par son évidence, n'étoit susceptible d'aucun appel; l'empereur, persistant dans sa résolution, saint Léon, pour ne pas abandonner à la cabale les intérêts de la foi, députa trois légats. Théodose envoya ordre à tous les évêques de se rendre au premier août dans la même ville d'Ephèse, où Nestorius avoit été condamné. Le turbulent Dioscore fut nommé président du concile. Barsumas, archimandrite de Constantinople, aussi violent que Dioscore, et le plus vif partisan d'Eutychès, fut admis, contre les règles, entre les évêques, avec droit de suffrage. Elpide, conseiller d'état, et Euloge, secrétaire du prince, assistèrent à l'assemblée en qualité de commissaires de l'empereur; et Proclus, proconsul d'Asie, reçut ordre de leur prêter main-forte. Les évêques qui avoient condamné Eutychès devoient aussi s'y trouver, en qualité non pas de juges, mais de parties.

Evag. l. 1, c. 9, 10. Vict. tun. chr. Marc. chr. Zon. t. 2, p. 43, 44. Theoph. p. 86, 87. Baronius. Pagi ad Baron. Fleury, hist. ecclés. l. 27,

Le conciliabule s'ouvrit le huitième d'août. Il s'y trouva cent trente évêques; et, dans une si nombreuse assemblée il n'y en eut qu'un très-petit nombre qui osassent sacrifier leur intérêt personnel à celui de la vérité. Les soldats tenant des chaînes, les moines qui escortoient Barsumas, les parabolans d'Alexandrie, satellites de Dioscore, menaçoient des dernières violences. On écouta la profession de foi d'Eutychès; mais on refusa d'entendre Eusèbe, évêque de Dorylée, son accu-

sateur. Eutychès fut absous; on prononça anathème contre la doctrine orthodoxe de deux natures en une seule personne. Flavien et Eusèbe furent condamnés et déposés. Les légats réclamèrent en vain, disant que la violence ne pouvoit former la décision d'un concile. Un d'entre eux, nommé Hilaire, qui fut pape dans la suite, fut obligé de s'enfuir, et n'échappa qu'avec peine à la fureur des adversaires. Théodoret, quoique absent, fut déposé, ainsi que plusieurs évêques, parce qu'ils paroissoient rejeter la doctrine d'Eutychès. Anatolius, apocrisiaire de Dioscore, fut ordonné évêque de Constantinople à la place de Flavien. Domnus, évêque d'Antioche, quoiqu'il eût eu la foiblesse de souscrire, fut déposé parce qu'il en témoignoit du repentir. Flavien ayant mis entre les mains des légats un acte d'appel au saint-siége, Barsumas et ses moines l'accablèrent de coups; Dioscore se joignit à eux; et, après l'avoir cruellement maltraité, il l'envoya en exil à Hypèpes en Lydie, où ce saint prélat mourut trois jours après. Ainsi se termina ce conciliabule monstrueux, que la postérité a désigné sous le nom de *brigandage d'Ephèse;* où la violence arracha les suffrages; où, au lieu des saintes Ecritures, on ne vit paroître que des bâtons et des épées; au lieu des louanges de Dieu, on n'entendit que des menaces et des blasphèmes. L'hérésiarque accusé en fut le véritable chef : Chrysaphe en fut l'âme; point d'ordre dans le jugement, point de respect pour les canons. Les orthodoxes y restèrent dans le silence, les hérétiques élevèrent la voix; l'erreur y triompha de la vérité, et Dioscore de Flavien. Toute l'Eglise en gémit, et la plupart des évêques qui avoient succombé à la terreur pleurèrent leur faute, et demeurèrent jusqu'au concile de Chalcédoine plongés dans la douleur et dans la confusion, rougissant de leur lâcheté, et n'osant se montrer à leurs peuples.

art. 38 *et suiv.*

Tant que vécut Théodose, il continua d'être la dupe

Baronius.

Till. vie de Pulchérie. Idem, vie de S. Léon, art. 73, 83. Fleury, hist. ecclés. l. 27, art. 41 et suiv. Assemani, bibl. orient. t. 2, p. 4, 65.

de l'hypocrisie d'Eutychès. Cet hérésiarque eut assez de crédit pour fatiguer par des exils, et tourmenter par des emprisonnemens les prélats orthodoxes. L'empereur fit publier un édit par lequel il ordonnoit aux métropolitains de signer et de faire signer à leurs suffragans les décrets du concile d'Ephèse, et de l'en certifier par leurs lettres. Il défendoit d'ordonner évêque quiconque seroit dans les sentimens de Nestorius et de Flavien, qu'il confondoit injustement ensemble; il enjoignoit de déposer ceux qui étoient déjà ordonnés, ou qui le seroient dans la suite par cabale ou par surprise; il faisoit défense de lire, de garder, de transcrire les écrits de Nestorius et de Théodoret; il commandoit à tous ceux qui en avoient de les brûler publiquement, sous peine d'exil et de confiscation de tous les biens. Il imposoit la même peine à quiconque donneroit retraite en quelque lieu que ce fût aux partisans de la doctrine condamnée. Théodoret appela au saint-siége, et supplia le pape de le juger sur ses écrits. Ce prélat, condamné, exilé, déposé, ne perdit rien de sa fermeté : il fut presque le seul en Orient qui osa élever la voix contre l'hérésie victorieuse. Au milieu de la tyrannie de Chrysaphe, il n'y eut à la cour de Théodose que Pulchérie, et Sporace, comte des domestiques, qui se déclarèrent en faveur des orthodoxes persécutés. La princesse fit d'inutiles efforts pour ramener son frère, qui n'écoutoit plus que Chrysaphe. Sporace osa secourir Théodoret; et, par cette charité généreuse, il effaça la honte dont il s'étoit couvert en favorisant Nestorius dans le temps du premier concile d'Ephèse. Mais personne ne travailla avec plus d'ardeur que saint Léon à réparer l'injure faite à l'Eglise. Après avoir condamné le conciliabule d'Ephèse dans un synode qu'il tint à Rome, il sollicita vivement Théodose de permettre la convocation d'un concile universel de l'Orient et de l'Occident, qui se tiendroit en Italie. Il employa l'intervention de Valentinien et de

Placidie : il prit occasion d'un voyage que Valentinien avoit fait à Rome avec sa mère et sa femme pour visiter le tombeau de saint Pierre. Accompagné de plusieurs évêques, il présenta à l'empereur et aux deux princesses les injustices et les violences commises à Ephèse. Son discours les toucha sensiblement. Ils en écrivirent à Théodose, mais ils n'en tirèrent que des protestations générales d'attachement à la foi catholique. L'Eglise demeura divisée : les évêques d'Egypte, de Palestine et de Thrace, suivoient Dioscore; ceux d'Orient, de Pont et d'Asie, restèrent attachés à la mémoire et à la doctrine de Flavien. Au commencement du règne de Marcien, le corps de ce prélat fut solennellement rapporté à Constantinople, et inhumé dans l'église des Apôtres, sépulture de ses prédécesseurs. Le légat Hilaire, devenu pape, fit peindre son martyre à la voûte d'une chapelle qui subsista jusqu'au pontificat de Sixte v. On le voyoit au milieu de l'assemblée d'Ephèse, environné des satellites de Dioscore qui le tuoient à coups de pied. Barsumas, le chef de ces meurtriers, fut le patriarche des hérétiques jacobites, qui subsistent encore en grand nombre en Orient. Ils prirent, environ cent ans après, le nom de *jacobites*, qu'ils portent encore aujourd'hui, de Jacques Baradée, évêque d'Edesse, qui travailla avec ardeur à l'accroissement de leur secte.

Marine, sœur de Théodose, mourut cette année, le troisième d'août. L'empereur son frère ne lui survécut que d'un an. Au retour d'un voyage de dévotion, qu'il avoit fait au tombeau de saint Jean l'évangéliste à Ephèse, étant allé à la chasse aux environs de Constantinople, il tomba de cheval dans la petite rivière nommée Lycus, et, s'étant démis les vertèbres du dos, il expira la nuit suivante, 28 de juillet de l'an 450. Il fut inhumé deux jours après dans un tombeau de porphyre sous le portique de l'église des Apôtres, entre son père Arcadius et sa mère Eudoxie. Il étoit au milieu de sa cinquantième

AN. 450.
Marcel. chr. Vict. tun. chr. Chron. Alex. Theod. lect. l. 2. Theoph. p. 88. Zon. t. 2, p. 45. Joel. p. 170. Glycas, p. 260. Codin. orig. Const. p. 59. Malela.

Du Cange, Const. l. 4, p. 110. Baronius.

année, et avoit régné quarante-deux ans et près de trois mois depuis la mort de son père : règne fort long, si l'on en compte les années; mais qui paroîtra court, si l'on en mesure la durée sur le nombre des belles actions du prince. Né avec un caractère doux et bienfaisant, mais sans élévation et sans ressort, il savoit obéir, mais il ne sut jamais commander. Son enfance, sous le ministère d'Anthémius, fut la partie la plus glorieuse de sa vie. Sa sœur Pulchérie étoit capable de le conduire: elle régla ses mœurs, mais elle ne put élever son courage. Elle voulut le former à la fois aux pratiques de la religion et aux soins du gouvernement, pour le rendre tel que son aïeul, chrétien et monarque; mais les eunuques écartèrent Pulchérie, et gouvernèrent leur maître au gré de leurs intérêts. La foiblesse du souverain se communiquant aux sujets, un si long règne fut un des plus stériles en grands hommes. Au lieu des surnoms de *juste*, de *sage*, d'*invincible*, que d'autres monarques ont reçus de la postérité, les écrivains grecs donnent à Théodose II celui de *calligraphe*, c'est-à-dire qu'il savoit bien peindre les caractères en écrivant; titre bien mince, et qui décèle à la fois la disette d'esprit dans le prince, et la petitesse d'esprit de ses panégyristes. Un auteur lui donne cependant un surnom plus honorable, en le nommant le second fondateur de Constantinople, à cause des murailles dont il environna cette ville, et des bâtimens dont il prit soin de l'embellir. Mais, s'il orna la capitale de l'empire, il laissa avilir l'empire tout entier par son incapacité. La majesté romaine, flétrie par Attila, perdit sous son règne cet éclat qui l'avoit jusqu'alors rendue respectable aux barbares.

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

VALENTINIEN III, MARCIEN, MAXIME, AVITUS.

Pour ruiner l'empire d'Orient, il ne falloit, après le jeune Théodose, qu'un empereur qui lui ressemblât. Attila ne manquoit ni d'ambition pour entreprendre une si glorieuse conquête, ni de forces pour y réussir. Sous un chef sans vigueur, qui ne jugeoit du mérite que d'après ses eunuques, il ne s'étoit formé aucun général habile et fidèle; plus d'émulation dans les troupes, plus d'amour de la patrie, ni de respect pour le prince dans le cœur des sujets. Les provinces, accablées d'impôts, livrées aux créatures de Chrysaphe, ne connoissoient point d'ennemis plus barbares que leurs gouverneurs et leurs magistrats. Théodose ne laissoit d'enfant qu'Eudoxie, mariée à Valentinien; mais ce prince, déjà surchargé du gouvernement de l'Occident, n'avoit ni assez de courage ni assez de forces pour faire valoir ses droits sur l'Orient; et la réponse * qu'il fit lui-même à Attila, peu de temps après, donne à connoître que, selon la jurisprudence reçue dans l'empire, les filles ne pouvoient prétendre à la succession impériale. Chrysaphe, maître absolu de la cour, alloit disposer du diadème, c'est-à-dire que cet eunuque alloit régner sous un nom emprunté; et l'empire étoit perdu, si Pulchérie, qui, depuis vingt-six ans, portoit le titre d'Auguste, n'eût fait usage de l'autorité que cette qualité, et plus encore la supériorité de son génie lui avoit conservé, malgré la

An. 450.
Theod. lect. l. 1.
Theoph. p. 89.
Joann. ant.
Cedr. p. 344.
Manassé, p. 57.
Anast. p. 42.
Malela, p. 27.

* Voyez ci-après p. 501.

jalousie des eunuques, et la foiblesse de son frère. Elle se mit à la tête des affaires; et, pour écarter un indigne rival et venger l'état, elle fit faire le procès à Chrysaphe. Ce scélérat vit aussitôt s'élever contre lui plus d'accusateurs qu'il n'avoit eu de courtisans. Il fut convaincu de tous les crimes dont la puissance et l'impunité rendent coupable un méchant homme. Tout dans cette procédure mérita l'approbation publique, excepté la forme de l'exécution. Pulchérie, apparemment pour mieux faire sentir la justice du châtiment, livra le criminel entre les mains de Jordane, permettant à celui-ci d'en disposer comme il le jugeroit à propos. Jordane étoit fils de Jean le Vandale, que Crysaphe, neuf ans auparavant, avoit fait assassiner. Ce coup de vigueur fit trembler tous ceux qui avoient abusé de leur crédit auprès du jeune Théodose. Mais on ne peut louer Pulchérie d'avoir soustrait un coupable à la vindicte publique pour se livrer à la vengeance et au caprice d'un particulier. Suivant plusieurs historiens, Chrysaphe ne fut condamné et mis à mort qu'après l'élection de Marcien.

Evag. l. 2, c. 1, 16. Theod. lect. l. 1. Idac. chron. Vict. tun. Marc. chr. Prisc. p. 48. Theoph. p. 89, 90. Niceph. Call. l. 15, c. 1. Zon. p. 45. Chron. Alex. Manassé, p. 67, 58. Cedr. p. 343. Proc. Vand. l. 1, c. 4. Sidon. carm. 2. Anastase, p. 42. Joel. p. 171. Glycas, p. 262.

Il étoit sans exemple qu'une femme fût seule revêtue de la puissance impériale, et, Pulchérie, pour ne la pas laisser passer en d'autres mains, se vit obligée de choisir un époux. Elle avoit fait vœu de virginité: parvenue à l'âge de cinquante-deux ans, elle ne fut pas tentée de chercher dans les besoins de l'état une raison de dispense. Elle résolut de prendre un mari dont l'âge et la vertu pussent lui répondre qu'il se conformeroit sans regret à ses intentions, en même temps que, par un courage joint à la douceur du caractère, il travailleroit de concert avec elle à rétablir l'honneur de l'empire. Elle crut trouver toutes ces qualités dans Marcien, dont elle sut démêler le mérite dans la foule des officiers entre lesquels il étoit encore confondu. L'obscurité de la naissance de ce guerrier avoit retardé ses progrès, et, quoique âgé de cinquante-huit ans, il n'avoit que le grade de tribun.

Marcien étoit né en Thrace, d'une famille attachée à la religion catholique et à la profession des armes. Comme il alloit à Philippopolis, à dessein de s'engager dans le service militaire, il trouva sur la route le cadavre d'un homme qui venoit d'être assassiné. Sa bonté naturelle le porta à s'arrêter pour rendre à cet infortuné les devoirs de la sépulture. Ceux qui le virent occupé de cette pieuse fonction le prirent pour l'assassin : il fut dénoncé aux magistrats, conduit en prison, et interrogé. Quoiqu'il protestât de son innocence, les présomptions parurent si fortes contre lui, qu'il alloit être condamné, si l'on n'eût dans ce moment arrêté le coupable, qui, par l'aveu de son crime, sauva la vie à Marcien. S'étant présenté pour s'enrôler dans une légion, sa bonne mine et sa contenance guerrière lui méritèrent d'abord une distinction extraordinaire. Suivant l'ordre établi dans la milice, il devoit être à la queue de sa compagnie. On l'avança dès son entrée au rang du soldat dont il prenoit la place, on lui donna même le surnom militaire de ce soldat, qui s'étoit appelé *Auguste ;* ce qui, après l'événement, n'a pas manqué d'être regardé comme un présage de ce que Marcien devoit être un jour. Sa légion ayant reçu ordre de partir pour la guerre de Perse en 421, il tomba malade en chemin, et fut laissé à Sidyme en Lycie. Il étoit pauvre, et y seroit mort de misère, sans les secours généreux de deux frères nommés Tatien et Jule. Ils le logèrent chez eux sans le connoître, le traitèrent avec soin ; et, après l'avoir rétabli en santé, ils lui donnèrent deux cents pièces d'or pour retourner à Constantinople. Comme, en se séparant de lui, ils lui demandoient par plaisanterie ce qu'il feroit pour eux s'il devenoit empereur, Marcien leur répondit sur le même ton : *Je vous ferai patrices.* La guerre de Perse étant terminée, il s'attacha au général Ardabure, qui le donna dans la suite à son fils Aspar en qualité de secrétaire et de capitaine de ses gardes. Il servit dans la mal-

Vales. rerum franc. l. 3.
Pagi ad Baron.
Till. Marcien, art. 2.

heureuse expédition d'Aspar contre les Vandales ; il y fut pris et honorablement renvoyé par Genséric, comme je l'ai déjà raconté. Il continua de se signaler par sa valeur, et par une modestie et une piété rare dans la profession militaire. Il parvint, à force de mérite, au rang de sénateur, et à la dignité de tribun. Il avoit épousé une femme qui mourut avant qu'il fût empereur ; elle ne lui laissa qu'une fille nommée Euphémie, qu'il maria dans la suite à cet Anthémius, qui parvint lui-même à la dignité impériale en Occident.

Tel étoit celui que Pulchérie préféra aux officiers les plus distingués par leur rang et par leur naissance. L'ayant fait venir en particulier quelques jours après la mort de Théodose : *Marcien*, lui dit-elle, *je connois votre vertu, et je puis la couronner. Mais promettez-moi avec serment que, si je vous honore du nom de mon époux, vous ne me troublerez jamais dans la résolution irrévocable que j'ai prise de conserver ma virginité jusqu'à la mort. A cette condition je suis prête à vous donner ma main et l'empire.* Marcien ayant prêté le serment qu'elle exigeoit, la princesse manda l'évêque, le sénat, les principaux officiers de la cour et de l'armée ; elle leur déclara qu'elle prenoit Marcien pour époux, et qu'elle le croyoit digne d'être leur souverain. Le respect qu'on avoit pour cette grande princesse étouffa toute jalousie. Marcien fut couronné le 24 d'août, dans la place de l'Hebdome, destinée à ces brillantes cérémonies. Le mariage suivit de près le couronnement. On n'avoit pas attendu le consentement de Valentinien ; mais il ne fit aucune difficulté d'approuver cette élection. On lui députa pour cet effet Maximin, dont l'habileté s'étoit déjà fait connoître dans ses négociations avec le roi de Perse en 422, et avec Attila en 449. Il venoit d'être revêtu de la charge de grand-chambellan, possédée depuis longtemps par des eunuques. Mais, sous l'empire de Marcien, cette espèce maligne et cruelle n'eut aucun crédit

à la cour ; et s'il ne les chassa pas entièrement du palais, du moins il les tint si bas et tellement éloignés des affaires, que l'histoire n'en nomme aucun pendant le règne de ce prince.

Il fit choix d'officiers capables, non de déshonorer leur maître en les subjuguant, mais de l'aider de leurs lumières, et de faire respecter ses ordres. Il conféra la préfecture du prétoire d'Orient à Pallade, que son humanité et son zèle à suggérer au prince les moyens de soulager les peuples, et de remédier aux abus du gouvernement précédent, rendoient aussi cher à l'empereur qu'aux provinces. Ce magistrat, si estimable, exerça pendant six années cette charge importante. Euphémius, maître des offices, éclairé, prudent, éloquent, eut la principale part à la confiance du prince, qui lui fut redevable de plusieurs conseils salutaires. Marcien n'oublia pas Tatien et Jule; mais il ne croyoit pas devoir payer aux dépens de l'état des obligations personnelles. Il connoissoit déjà la bonté de leur cœur ; il s'assura de leur capacité, et, les ayant jugés propres aux affaires, il fit Tatien préfet de Constantinople, et Jule gouverneur de la Libye ou de l'Illyrie. Il n'avoit pas à choisir pour le commandement des troupes : Aspar et son fils Ardabure étoient les seuls généraux qui eussent quelque réputation. Cet Aspar, après avoir réussi dans la guerre contre Jean, avoit été défait en Afrique par Genséric en 431. Un échec si honteux n'avoit cependant rien diminué de sa faveur ; il étoit patrice et fort puissant à la cour par ses intrigues, quoiqu'il fût arien et très-entêté de ses erreurs. De plus, Marcien avoit été attaché à son service, et ne pouvoit, sans une ingratitude du moins apparente, lui ôter le commandement. Il lui en laissa le titre, et employa son fils, qui repoussa plusieurs fois avec courage les Huns dans la Thrace et dans l'Illyrie. En récompense de ses succès, Ardabure fut honoré de la charge de général des armées de l'Orient. Il y perdit

Novel. tit. 2, 3, 4. *Prisc. p.* 41, 43. *Theoph. p.* 90. *Zon. p.* 46. *Cedren. p.* 544. *Suidas*, Ἀ᾽ρδαβούριος. *Till. Marcien*, *art.* 5.

dans le sein de la paix la réputation qu'il avoit acquise au milieu des combats. Livré à la mollesse, il passoit son temps dans les festins, dans les spectacles, et dans toute sorte de débauches, négligeant également le soin de ses troupes et de son honneur. Cette disette de bons généraux étoit moins fâcheuse pour Marcien qu'elle n'eût été pour tout autre prince. Persuadé que la paix au-dehors étoit nécessaire pour remédier aux désordres de l'intérieur, il étoit bien résolu de l'entretenir autant que la gloire de l'empire pourroit le permettre; et s'il étoit contraint de prendre les armes, sa valeur et son expérience dans la guerre, où il avoit passé par tous les grades, le mettoient en état de commander ses armées, et de suppléer à l'incapacité de ses généraux.

Evag. l. 2, c. 1. Manassé, p. 58. Theoph. p. 90. Proc. Vand. l. 1, c. 4. Zon. p. 46. Cedr. p. 344. Malela, p. 26.

Pour faire espérer à l'empire une longue suite de jours tranquilles et heureux, il ne manquoit à ce prince que d'être moins avancé en âge. Les fatigues de sa vie passée lui faisoient déjà ressentir les infirmités de la vieillesse. Il étoit tourmenté des douleurs de la goutte; mais son âme avoit conservé tout son ressort, et quoiqu'il fût sans lettres, un esprit droit, éclairé des lumières de l'Evangile, guidoit ses démarches plus sûrement que les leçons de la philosophie. Sa douceur et sa compassion pour les malheureux, et même pour les fautes des hommes, firent la ressource de ses sujets; sa prudence et son courage en furent la défense. La dignité de ses mœurs ennoblissoit sa personne plus que n'auroit fait une longue suite d'ancêtres. Frugal, il vivoit encore comme il avoit vécu sous le casque et la cuirasse. Hors d'atteinte à l'avarice, il comptoit pour richesses, non pas celles qu'il auroit pu recueillir des impositions et entasser dans ses trésors, mais celles qu'il versoit dans le sein des provinces épuisées, ou qu'il répandoit en récompense des services rendus à l'état. Attentif à faire observer une exacte justice, il aimoit mieux intimider que punir : la vigilance du prince et l'assurance du châtiment prévenoient le

crime. Quoiqu'il eût un cœur élevé et vraiment viril, il ne manqua jamais au respect qu'il devoit à Pulchérie; et tant qu'il vécut, il ne crut pas se dégrader en déférant aux conseils de cette sage princesse. Dans les acclamations du concile de Chalcédoine, il fut nommé le nouveau Constantin; il me semble qu'on peut dire que depuis l'établissement des empereurs, si son règne ne fut pas le plus éclatant, il fut le plus irréprochable.

Novell. 1, 2, 3, 4, 5. *Cod. Theod. l.* 16, *leg.* 20, 27, 28, *et ibi God. Theod. lect. l.* 1.

Occupé sans cesse du soulagement de ses sujets, comme il le déclare au commencement de ses ordonnances, il ne publia cependant qu'un petit nombre de lois; mais elles respirent une tendresse paternelle : nulle n'est faite pour le prince, elles tendent toutes au bien des peuples; et, pour n'être pas obligé de les multiplier, il tint la main à l'exécution. Nous allons en rendre compte en peu de mots. La brigue s'étoit introduite dans les emplois de judicature; on achetoit la recommandation des hommes puissans et accrédités. Ce fut le premier objet sur lequel Marcien porta la réforme : il mit ce commerce honteux au nombre des crimes d'état, déclarant qu'il ne choisiroit pour remplir les charges que des gens qui, loin de les briguer, auroient besoin d'être forcés de les accepter. *L'état*, dit-il, *ne sera jamais mieux servi que par ceux qui redoutent les emplois publics, parce qu'ils en connoissent tout le poids.* Les appels à la cour se multiplioient au grand dommage des habitans des provinces. Marcien fut sensiblement touché de leur misère; pour leur épargner ces dépenses, plus ruineuses que les procès mêmes, il exigea des juges inférieurs une équité incorruptible; il ordonna de suivre sans interruption la gradation des tribunaux; il menaça des plus sévères châtimens les hommes puissans qui se moquoient des sentences, et les juges timides ou corrompus qui refusoient justice à la partie la plus foible. Il défendit expressément ces détours de procédures qui changent l'état primordial d'une cause, et la retirent des mains du juge

naturel pour la faire passer à un tribunal où l'injustice espère plus de faveur. En un mot, il ne permit d'appeler au préfet du prétoire que lorsque l'adversaire seroit assez élevé pour s'affranchir de l'obéissance, ou la cause assez épineuse pour embarrasser les juges subalternes; ou que ceux-ci seroient corrompus, ou qu'il s'agiroit d'une dette publique de grande considération. Les provinces devoient au fisc une partie des taxes des années précédentes, qu'elles étoient hors d'état de payer. Pallade implora la compassion du prince, et le prince, en remerciant Pallade dans sa loi, fait l'éloge de son humanité : il donne en même temps une preuve de la sienne en accordant aux reliquataires une décharge générale de dix années. Dans les besoins publics, les villes, en aliénant leurs fonds, s'étoient obligées à payer les redevances du fisc, quoique les fonds ne fussent plus en leur main ; ce qui réduisoit ces communautés à une extrême indigence : il cassa ces contrats onéreux, laissa aux acquéreurs la possession de ces terres, mais les obligea d'en payer les taxes à la décharge de la ville dont ils les avoient acquises. Il interpréta favorablement une loi de Constantin sur les mariages des sénateurs. Ce prince leur avoit interdit les alliances des personnes viles et abjectes; Marcien voulut qu'on entendît par ces termes une naissance ou une profession déshonorante, et non pas le défaut de fortune : *A Dieu ne plaise*, dit-il, *que nous regardions la pauvreté comme un déshonneur! elle a plus d'une fois été une source de gloire; elle est souvent une preuve de vertu et d'intégrité.* Son respect pour les ecclésiastiques lui ferma les yeux sur des abus que ses prédécesseurs avoient aperçus. Valentinien I.er avoit déclaré nulles les donations qu'une femme feroit aux ecclésiastiques et aux moines. Théodose le grand, après avoir renouvelé cette loi à l'égard des diaconesses, leur avoit ensuite permis de disposer de leurs biens-meubles par donation entre-vifs. Marcien, s'arrêtant à

cette dernière ordonnance, lui donne toute l'étendue qu'elle n'avoit pas, et que les ecclésiastiques pouvoient désirer : il déclare que toute veuve, diaconesse, fille ou femme consacrée à Dieu, pourra donner par testament, par fidéicommis, ou en telle forme qu'elle jugera à propos, le total ou une partie de ses biens aux ecclésiastiques, aux moines, aux pauvres; et il veut que ces donations sortissent leur plein et entier effet, sans aucune contradiction. Il s'efforça d'achever la destruction de l'idolâtrie, défendant sous peine de mort toute pratique extérieure du paganisme, et condamnant à une amende de cinquante livres d'or les juges et leurs officiers qui, après la conviction juridique de ce crime, négligeroient de le punir.

La piété de cet empereur se signala également dans sa vie privée et dans l'exercice de la puissance souveraine. Il assistoit à pied aux processions solennelles: et son exemple corrigea le faste des évêques de Constantinople, qui avoient coutume de se faire porter dans ces cérémonies. Il voulut engager Anatolius à suivre l'ancien usage; mais l'évêque refusa de paroître moins modeste que l'empereur. On peut difficilement croire ce que rapporte Théodore le lecteur, que ce prince fit le voyage de Syrie sous un habit déguisé pour aller visiter saint Siméon Stylite, qui habitoit sur une colonne, près d'Antioche. Il répandoit d'abondantes aumônes; et, en rabattant beaucoup de la grandeur de la statue, on peut ajouter foi à ce que dit Codin, qu'il fit fondre un colosse d'argent haut de quinze coudées, qui représentoit le devin Ménandre, et qu'il en distribua l'argent aux pauvres. Ce Ménandre étoit, selon toutes les apparences, le fameux imposteur disciple de Simon le magicien, maître de Basile et de Saturnin, qui avoit semé ses erreurs dans une grande partie de l'Orient.

Evag. l. 2, c. 1. Theod. lect. l. 1. 2. Theoph. p. 89, 94. Cedr. p. 344. Anastas. p. 42. Codin. orig. p. 35. Baronius. Till. art. 3.

Dès que Marcien fut sur le trône, il consacra l'usage de son autorité, en l'employant sans violence en faveur

de la doctrine orthodoxe. Il n'avoit rien plus à cœur que de ramener tous ses sujets à la profession d'une même foi. Il fit transporter à Constantinople le corps de Flavien, et s'empressa de réparer les maux qu'avoit produits le faux concile d'Ephèse. Les évêques bannis furent rappelés, et Théodoret vit enfin cesser la persécution qu'il avoit éprouvée pendant les cinq dernières années du règne de Théodose. L'empereur écrivit au pape Léon pour lui demander le secours de ses prières : il le conjuroit de s'unir à lui pour procurer la paix à l'Eglise, et lui proposoit la convocation d'un concile général, où l'hérésie, qui avoit triomphé à Ephèse, seroit soumise à un nouveau jugement. Le pape avoit déjà envoyé à Théodose des légats, qui, n'étant arrivés qu'après la mort de ce prince, furent bien reçus de Marcien. On tint en leur présence, à Constantinople, un synode dans lequel Eutychès fut condamné. Marcien écrivit au pape une seconde lettre par laquelle il l'invitoit à se transporter en Orient pour présider au concile. Pulchérie, qui avoit toujours conservé un grand respect pour saint Léon, agissoit de concert avec Marcien ; elle rendoit compte à ce saint pape de l'état de l'Eglise et des bonnes intentions de l'empereur.

Nov. Valent. 7. Prosp. chr. Idac. chron. Cassiod. l. 11, ep. 1. Soz. l. 9, c. 16. Proc. Vand. l. 1, c. 3. Theoph. p. 93. Baronius. Pagi ad Baron. Mabill. vit. ital. p. 39, 40.

L'Orient goûtoit dans une paix tranquille les douceurs d'un sage gouvernement : mais l'empire d'Occident dépérissoit de jour en jour. Il perdit même alors la foible ressource qui lui restoit dans les conseils de Placidie. On doit encore faire honneur à cette princesse d'une loi qui fut publiée cette année. L'empereur avoit promis de soulager les provinces. Dans cette loi il exprime son repentir d'avoir tant tardé ; et il ne rougit pas de s'avouer coupable en quelque sorte : *Aux yeux de la probité*, dit-il, *c'est déjà manquer de parole que de différer l'accomplissement d'une promesse.* Il expose ensuite la misère des provinces, vexées par ceux-mêmes qu'on y envoyoit pour empêcher les vexa-

tions. Ces impitoyables commissaires, au lieu de guérir les maux des peuples, leur tiroient le reste du sang qu'ils avoient dans les veines. L'empereur accorde une remise générale de tout ce qui étoit dû au fisc jusqu'au commencement du cycle courant de l'indiction, c'est-à-dire jusqu'au premier de septembre 448. On lit dans cette loi cette précieuse maxime, beaucoup plus digne d'être présentée aux yeux des princes que tous ces emblèmes fastueux dont la flatterie couvre les murailles de leurs palais : *Tout ce que perd le laboureur est perdu pour le prince ; la prospérité du prince dépend de celle du laboureur.* On voit par cet exemple, et par mille autres semblables, que ce seroit un livre bien capable de former un bon prince que celui qui auroit pour titre : *Belles maximes débitées par les mauvais princes.* Placidie mourut à Rome le 27 de novembre. Son corps fut porté à Ravenne, et déposé dans une chapelle qu'elle avoit fait bâtir pour la sépulture de son frère Honorius. Son fils Valentinien y fut aussi enterré dans la suite. Cette chapelle subsiste encore dans le jardin du monastère de Saint-Vital ; et, jusqu'à la fin du dernier siècle, le corps de Placidie s'y conserva assis sur une chaise de bois de cyprès. On a loué, on a blâmé cette princesse ; et ce partage d'opinions est déjà un reproche pour sa mémoire. Elle aimoit la justice ; elle fit ou inspira de bonnes lois ; elle avoit l'art de se plier aux circonstances ; mais elle n'eut pas celui de prévoir ni de réparer les malheurs. Elle gouverna l'empire de son fils, mais elle ne sut pas gouverner son fils même ; elle le laissa corrompre par une éducation molle et efféminée. Pieuse de cette piété de cour qui peut s'assortir avec les vices, elle fut avare, jalouse, soupçonneuse, et sa réputation ne fut pas hors d'atteinte. Sa vie fut aussi contrastée que son caractère. Peu considérée à la cour de son frère, où elle servit de jouet à l'ambition de Stilicon ; prisonnière, épouse d'un roi barbare, mariée de nouveau contre son gré,

impératrice, bannie de la cour, enfin souveraine sous le nom de son fils, elle abandonna l'Illyrie, laissa les troupes languir dans l'oisiveté; et Valentinien perdit sous sa tutelle tout ce qu'il auroit pu perdre s'il fût demeuré orphelin. Elle vit les barbares abattre à coups redoublés les fondemens de l'empire, et sentit en mourant les dernières secousses de ce vaste édifice qui tomboit en ruine.

Les François, les Visigoths, les Bourguignons partageoient la Gaule avec un reste de Romains. Les Suèves s'étendoient en Espagne, les Vandales possédoient la plus belle portion de l'Afrique, mais la Grande-Bretagne étoit perdue sans ressource. Ce fut cette année que les Saxons entrèrent dans cette île pour y jeter les fondemens d'une puissance qui subsiste encore aujourd'hui. Comme dans cette histoire de l'empire nous nous proposons de montrer comment les membres de ce grand corps s'en sont successivement détachés, nous allons tracer en peu de mots la révolution qui changea la face de la Grande-Bretagne, et qui en fit un état séparé et indépendant.

Beda, hist. l. 1, c. 14, 15, 16, l. 2, c. 5. Malmesbury de reg. angl. l. 1, c. 2. Gild. c. 23, 24, 25, 26. Ethelwed. l. 1. Huntindon, hist. l. 1, 2. Greg. Tur. l. 2, c. 18. Fredeg. append. c. 15. Sid. l. 1, ep. 7. Vales. rerum franc. l. 3. Usser. de britan. ecclés. Buch. Belg. l. 17, c. 1.

Les Bretons, abandonnés par Aëtius, comme nous l'avons raconté sur l'an 446, tirèrent des forces de leur désespoir. Ils repoussèrent les barbares; mais, enivrés de leur victoire, ils se livrèrent à la dissolution. Ils élurent pour roi Vortigerne, prince orgueilleux, imbécille, énervé par la débauche. Les Pictes et les Ecossois revinrent bientôt, et firent de nouveau trembler les Bretons. Le roi, plus effrayé que son peuple, prit le parti le plus dangereux; c'étoit d'implorer le secours de ces mêmes Saxons qui étoient venus tant de fois ravager les côtes de la Grande-Bretagne. On leur envoya offrir un établissement dans cette île, dont le pillage les avoit souvent enrichis. C'étoit la coutume de ces nations guerrières de décharger de temps en temps leur pays par des colonies. Les Saxons n'équipèrent d'abord que trois vaisseaux: Hengist, renommé pour sa bravoure, se mit à leur tête.

Il descendoit de Woden, ancien héros de la Germanie, que ces peuples idolâtres adoroient comme un dieu. A leur arrivée, Vortigerne leur donna l'île de Tanet, sur les côtes de Kent. Ranimé par leur secours, il alla combattre les ennemis au-delà du fleuve Humber, les défit, et combla de récompenses Hengist et ses soldats.

Pagi ad Baron. Till. hist. des Bretons.

Cet heureux succès, la fertilité de l'île, la foiblesse des habitans, attirèrent une plus nombreuse colonie. Les Saxons étoient alors établis à l'embouchure de l'Elbe, dans ce qu'on nomme aujourd'hui *le Holstein*. Ils entraînèrent avec eux les Anglois leurs voisins, et les Jutes, habitans de la Chersonèse cimbrique. Ces trois peuples armèrent une flotte de dix-huit vaisseaux, et, s'étant réunis avec les premiers, ils formèrent une armée redoutable. On leur donna des terres à condition qu'ils combattroient pour le salut du pays, et que les Bretons leur fourniroient la solde et les subsistances. Hengist avoit une fille parfaitement belle; il la fit venir pour seconder ses desseins politiques. Dès qu'elle parut aux yeux de Vortigerne, ce prince, voluptueux jusqu'à la brutalité, qui avoit des enfans de sa propre sœur, répudia son épouse légitime, et devint le gendre et l'esclave d'Hengist. Bientôt les Anglo-Saxons, sur des prétextes frivoles, tournèrent leurs armes contre les Bretons. On vit commencer une guerre sanglante, qui dura vingt années. Vortimer, fils de Vortigerne, aussi vaillant et aussi vertueux que le père étoit lâche et dissolu, gagna une grande bataille, dans laquelle Horsa, frère d'Hengist, perdit la vie. Le vainqueur ne survécut pas long-temps, et l'espérance des Bretons périt avec lui. Hengist, ayant reçu de nouveaux renforts de Germanie, remporta trois victoires, et réduisit la Grande-Bretagne à l'état le plus déplorable. Vortigerne, chargé de fers, acheta sa liberté par la cession des places les plus importantes. Les Anglo-Saxons s'emparèrent de Londres, de Lincoln, d'Yorck; ils ravagèrent les campagnes, ruinèrent les églises, égorgèrent les prêtres et les moines,



couvrirent tout le pays de carnage et d'incendie. Les Bretons qui purent échapper au fer ennemi se sauvèrent dans les montagnes du pays de Galles, et dans les rochers de Cornouailles, sur le bord de la mer.

Un Breton de race romaine, nommé Ambroise Aurélien, s'étoit retiré dans l'Armorique, après avoir perdu son père dans un combat contre les Saxons. Touché de compassion pour les maux de sa patrie, il repasse dans la Grande-Bretagne, rassemble ses malheureux compatriotes, leur inspire le courage dont il est animé, étonne également les Bretons et leurs ennemis par des succès éclatans, et recouvre les provinces perdues. Les deux nations, fatiguées d'une guerre furieuse et opiniâtre, demeurent en repos pendant quatorze ans. Dans cet intervalle, Vortigerne qui vivoit en captivité à la cour de son beau-père, ayant vu égorger dans un festin trois cents seigneurs bretons, se sauve des mains d'Hengist, et se renferme dans une tour, où il meurt frappé du tonnerre. Aurélien reprend les armes avec le titre de roi, défait Hengist, et le tue l'année suivante dans une seconde bataille. Il remporta encore près d'Yorck une grande victoire sur Esca, fils et successeur d'Hengist; mais il y fut blessé, et mourut peu de temps après. Il laissoit deux fils, Arthur et Cador. Arthur l'aîné lui succéda. C'est ce prince dont la valeur héroïque a donné lieu à tant de fictions romanesques. La mort d'Arthur, qui fut tué dans une bataille vers le milieu du sixième siècle, éteignit entièrement la monarchie des Bretons.

Les Saxons, les Anglois et les Jutes, devenus maîtres de l'île jusqu'aux frontières de l'Ecosse, formèrent sept petits royaumes : c'est ce qu'on appelle l'heptarchie. Ils avoient apporté l'idolâtrie; ils y demeurèrent jusqu'à l'an 597, que le moine Augustin, envoyé par le pape Grégoire le grand, vint, par une plus heureuse conquête, les soumettre à l'empire de la religion chrétienne. Enfin Egbert, contemporain de Charlemagne, réduisit

sous sa seule domination tous ces petits états ; et comme les Anglois possédoient la plus belle et la plus grande partie du pays, ils donnèrent leur nom à l'île entière jusqu'aux frontières de l'Ecosse. Selon quelques auteurs, le nom d'Angleterre étoit connu dès la fin du sixième siècle. Les Bretons naturels se maintinrent en possession du pays de Galles ; d'autres passèrent dans la partie de l'Armorique qui fut depuis nommée Bretagne. L'ancienne langue des Bretons, qui s'est jusqu'à ce jour conservée dans ces deux contrées, est une preuve de la commune origine des habitans.

Tandis que l'empire d'Occident perdoit pour jamais une de ses plus riches provinces, Attila s'occupoit du dessein de ruiner les deux empires. La mort de Théodose et de Placidie, la foiblesse des Romains, ses succès passés, son inclination naturelle pour le massacre et le ravage, le portoient à recommencer la guerre ; et l'engagement que la princesse Honoria avoit prétendu contracter avec lui servoit de prétexte. Dès qu'il eut appris l'élection de Marcien, il envoya une double ambassade ; l'une à ce prince, pour lui demander le paiement du tribut dont Théodose le jeune étoit convenu, l'autre à Valentinien, pour lui déclarer qu'Honoria étant son épouse, il prétendoit qu'on lui remît entre les mains la princesse, et avec elle la moitié de l'empire dont elle étoit légitime héritière. Ces deux ambassades n'eurent aucun succès. Marcien répondit fièrement qu'il ne reconnoissoit point la convention de Théodose ; que, si le roi des Huns se tenoit en repos, on lui feroit, comme à un prince allié, les présens qu'on jugeroit convenables : *S'il aime mieux la guerre*, ajouta Marcien, *j'ai des armées et des soldats à lui présenter.* La réponse de Valentinien fut *qu'Honoria ne pouvoit être l'épouse d'Attila, puisqu'elle avoit déjà un mari ; que cette princesse n'avoit aucun droit à la succession impériale, parce que chez les Romains l'empire appartenoit aux*

Prisc. p. 39, 40. *Theoph. p.* 92. *Vales. rerum franc. l.* 4. *Buch. Belg. l.* 17, *c.* 2.

hommes à l'exclusion des femmes. L'histoire ne nous donne aucun éclaircissement sur ce mariage d'Honoria. Il y avoit dix-sept ans qu'ayant été chassée de la cour d'Occident, elle s'étoit retirée à Constantinople. Il paroît qu'elle étoit revenue à Ravenne, et que, pour enlever au prince barbare l'avantage qu'il pouvoit tirer de l'imprudence de cette princesse, on lui avoit donné un mari que l'histoire ne fait pas connoître.

Prisc. p. 72. 73.

Quoique Marcien ne craignît pas la guerre, cependant, pour prévenir les maux qui en sont une suite inévitable, il envoya une ambassade au roi des Huns. Il choisit pour cette commission Apollonius, dont le courage intrépide mettoit en sûreté l'honneur de l'empire. Cet Apollonius étoit frère de Rufus, à qui Zénon avoit fait épouser la fille de Saturnin. Pour lui donner plus de considération, Marcien l'honora du titre de duc. L'ambassadeur, s'étant rendu à la cour d'Attila, ne put obtenir audience. Le barbare, irrité du refus de Marcien, qu'il méprisoit comme un soldat de fortune, fit dire à Apollonius *qu'il n'avoit pas le loisir de l'entendre, mais qu'il lui ordonnoit de lui envoyer les présens qu'il étoit chargé de lui remettre de la part de son maître.* Apollonius lui répondit avec fermeté *que, si les richesses qu'il apportoit tentoient le roi des Huns, il n'avoit que deux moyens de se satisfaire ; c'étoit, ou de les recevoir comme des présens en lui donnant audience, ou de les enlever comme des dépouilles en lui ôtant la vie.* Cette noble hardiesse étonna tellement Attila, qu'il laissa partir l'ambassadeur sans lui susciter d'autre inquiétude.

Prisc. p. 40. Prosp. chr. Jorn. de reb. get. c. 36. Cassiod. l. 1, ep. 4.

Egalement irrité contre les deux empereurs, Attila balança long-temps avant que de décider lequel des deux il devoit d'abord attaquer. Plusieurs raisons le déterminèrent à porter ses premiers efforts du côté de l'Occident. Cette partie de l'empire, déjà entamée par d'autres barbares, étoit moins en état de résister à ses

armes. Eudoxe, qui s'étoit réfugié à sa cour, après la guerre des Bagaudes, ainsi que je l'ai raconté, lui faisoit entendre qu'il conservoit dans la Gaule de secrètes intelligences. Clodebaud, fils aîné de Clodion, le conjuroit avec instance d'employer son bras invincible à l'établir sur le trône usurpé par son cadet Mérovée, et l'assuroit qu'il trouveroit entre les François un parti prêt à se ranger sous ses étendards. Mais nulle sollicitation n'étoit plus puissante que celle de Genséric. Ce prince, aussi habile politique que brave guerrier, craignant le ressentiment de Théodoric, cruellement irrité de l'horrible traitement fait à sa fille, vouloit tenir les Visigoths occupés dans leur propre pays. Il n'épargnoit point l'argent pour engager le roi des Huns à se jeter dans la Gaule. Attila, étant donc enfin résolu d'attaquer Valentinien, voulut couvrir son invasion de quelque prétexte. Il lui envoya une seconde ambassade pour demander encore une fois Honoria, et lui fit représenter l'anneau de cette princesse comme une preuve de l'engagement qu'elle avoit contracté. L'empereur lui fit la même réponse que la première fois; mais, pour désarmer, s'il étoit possible, un si formidable ennemi, il lui envoya Cassiodore, père de celui que ses grands emplois auprès de Théodoric, roi d'Italie, ont rendu célèbre. Ce député étoit secrétaire d'état, et lié d'une étroite amitié avec Aëtius, dont un fils, nommé *Carpilion*, l'accompagna dans cette ambassade. Attila reçut Cassiodore mieux qu'il n'avoit reçu Apollonius. Il conclut avec lui un nouveau traité, et le renvoya fort satisfait du succès de son ambassade.

Ce traité n'étoit qu'un piége. Le roi des Huns vouloit amuser l'empereur par une fausse apparence de paix. Il travailloit à mettre en mouvement tous les peuples soumis à sa puissance, et tous les rois ses vassaux. Son dessein étoit d'écraser en même temps les Romains et les Visigoths; mais, pour empêcher que ses préparatifs *Jorn. de reb. get. c. 36. Hist. Miscell. l. 15.*

n'alarmassent l'un et l'autre peuple, il écrivit à Valentinien qu'il étoit bien éloigné de rompre avec les Romains; qu'il n'en vouloit qu'à Théodoric, leur commun ennemi; il prodiguoit à l'empereur, dans les termes les plus énergiques, toutes les assurances d'un attachement inviolable. Il mandoit dans le même temps à Théodoric qu'il alloit lui prêter la main pour le rendre vraiment roi : il lui rappeloit les maux qu'il avoit soufferts en combattant contre l'empire; il l'exhortoit à se détacher d'une nation tyrannique, dont l'alliance étoit un véritable esclavage, et à se joindre à lui pour mériter ensemble le titre glorieux de libérateurs de l'univers.

An. 451.
Sidon. carm. 7.
Jorn. de reb. get. art. 35, 38.
Hist. miscell. l. 15.

A la faveur de ce double déguisement, ce prince destructeur espéroit empêcher la réunion des deux nations, traverser la Gaule entière, piller les villes, et, chargé de dépouilles, se jeter ensuite en Italie, où il lui seroit aisé de renverser le trône des empereurs. Il se mit en marche à la tête d'une de ces armées que la colère divine appelle quelquefois des diverses contrées du monde, et rassemble sous un chef pour punir la terre. Celle d'Attila étoit de cinq cent mille hommes; quelques auteurs disent de sept cent mille. Il traînoit à sa suite tous les barbares du nord : c'étoient, avec les Huns, les Ruges, les Gépides, les Hérules, les Turcilinges, les Bellonotes, les Gélons, les Neures, les Burgondes et les Ostrogoths. Dans la marche se joignirent à lui les Suèves, les Marcomans, les Quades, les Turingiens. Chacun de ces peuples avoit son roi; mais tous ces princes trembloient devant Attila, dont ils étoient les vassaux, ou plutôt les esclaves. Un signe de tête ou un coup-d'œil étoit pour eux un ordre absolu, auquel ils obéissoient sans murmure. Il y en avoit deux qu'Attila distinguoit dans cette foule de rois. Ardaric, roi des Gépides, étoit en grande considération auprès du monarque des Huns par le nombre de ses soldats, et plus encore par sa valeur, par sa fidélité, par sa prudence : il assistoit à tous

les conseils. L'autre étoit Valamir, roi des Ostrogoths, accompagné de ses deux frères Théodémir et Vidémir. Ces trois princes, plus nobles que celui qu'ils reconnoissoient pour maître, étoient de la race des Amales, la plus illustre de la nation gothique. Valamir se rendoit recommandable par sa discrétion, par sa douceur, et par une franchise qui, jointe à la bravoure, forme le caractère du héros.

Les anciens auteurs ne nous apprennent rien de clair ni de précis sur la route que tint Attila jusqu'à son entrée dans la Gaule. Les sentimens des modernes sont partagés sur ce sujet. Les uns lui font traverser la Germanie par le centre pour arriver à Cologne. Les autres le conduisent le long du Danube pour lui faire passer le Rhin auprès du lac de Constance. Ce dernier sentiment, qui est le plus nouveau, me paroît aussi le plus vraisemblable. Le voisinage du fleuve, la commodité de la voie romaine, la facilité des convois qu'il pouvoit tirer de la Mœsie et de la Pannonie, et qui remontoient le Danube à la suite de son armée, devoient lui faire préférer cette route à celle de l'intérieur de la Germanie, encore couverte de vastes forêts, et presque impraticable à une innombrable cavalerie. De plus, Procope rapporte qu'Attila détruisit, en passant, les forts que les empereurs avoient élevés sur les bords du Danube; et Paul, diacre, nous représente les Bourguignons disputant au roi des Huns le passage du Rhin. Je croirois même que l'armée, divisée en deux corps, côtoyoit le Danube, le fleuve entre deux. L'un de ces corps entraînoit sur son passage les nations germaniques, attirées par l'espérance du pillage, tandis que l'autre, ravageant la Médie et la Pannonie, détruisoit les forts, qui ne consistoient pour la plupart qu'en une tour garnie de quelques soldats. Toute l'armée dut se réunir aux sources du Danube, et passer le Rhin près de Bâle, où le voisinage de la forêt Hercynie facilitoit la

Sid. carm. 7.
Proc. ædif. 4, c. 5.
Paul. diac.
Vales. rerum franc. l. 4.
Bulch. Belg. l. 17, c. 3.
Alsat. illust. t. 1, p. 178.

construction et le transport des barques et des canots.

Idac. chron. Greg. Tur. l. 2: c. 5, 6. Buch. Belg. l. 17, c. 3. Till. Attila, c. 7. Alsat. illustr. t. 1, p. 179, 429.

Les Francs qui habitoient au-delà du Rhin vers les bords du Nèkre se joignirent à l'armée d'Attila, et ceux qui tenoient dans la Gaule le parti de Clodebaud vinrent bientôt se rendre auprès de ce prince, qu'ils vouloient placer sur le trône. Mais les Bourguignons entreprirent d'arrêter le torrent qui venoit inonder l'Occident, et de défendre le passage du Rhin. Leur hardiesse ne fut pas heureuse; ils furent repoussés et taillés en pièces. Les Huns achevèrent de détruire dans ces contrées ce qui avoit échappé aux ravages des Vandales, des Suèves et des Alains. Ce fut alors que la ville des Rauraques, celles de Vindonisse et d'Argentovaria furent entièrement renversées. Leurs ruines ont donné naissance à Bâle, à Windisch et à Colmar, bâties dans leur voisinage. Attila, côtoyant les bords du Rhin, traversa la Germanie supérieure, aujourd'hui l'Alsace: Strasbourg, Spire, Vorms, ne s'étoient point encore relevées depuis les invasions précédentes. Il pilla et saccagea Mayence; il vint assiéger Metz; la force des remparts qui résistoient à toutes les attaques ayant rebuté ses troupes, il se retira à Scarpone, forteresse à quatorze milles de Metz, et envoya de là des détachemens qui prirent et brûlèrent Toul et Dieuse. Cependant les murs de Metz, qui avoient été ébranlés par les machines, étant tombés d'eux-mêmes, les Huns accoururent, y entrèrent le 7 d'avril, veille de Pâques, égorgèrent un grand nombre d'habitans de tout âge et de tout sexe, emmenèrent les autres avec l'évêque, et mirent le feu à la ville, qui fut réduite en cendres, à l'exception d'une chapelle de saint Etienne. Il n'est pas possible de suivre par ordre les courses des Huns. On sait seulement que ces vastes contrées comprises entre le Rhin, la Seine, la Marne et la Moselle, ressentirent toute la fureur de ces peuples féroces. Comme Attila s'annonçoit pour l'ami et l'allié des Romains, et qu'il publioit que son dessein

étoit d'établir Clodebaud roi légitime des François, et d'aller ensuite combattre les Visigoths au-delà de la Loire, plusieurs villes romaines lui ouvrirent d'abord leurs portes. Les violences qu'elles éprouvèrent ayant répandu la terreur, les autres essayèrent de se défendre. Mais nul rempart ne pouvoit tenir contre ce déluge de barbares. Tongres, Reims, Arras, et la capitale du Vermandois furent emportées de force. Trèves, autrefois la plus florissante ville des Gaules, mais la plus malheureuse dans ce siècle d'invasions et de ravages, fut saccagée pour la cinquième fois. Les partis ennemis, dont chacun formoit une armée, dispersés dans les campagnes, portoient de toutes parts le fer et le feu. Ce fut dans une de ces courses que Childéric, fils de Mérovée, fut enlevé avec la reine sa mère, et délivré aussitôt par la valeur d'un seigneur françois nommé Viomade, qui donna dès-lors à ce prince, âgé de seize ans, une preuve éclatante de son zèle et de sa fidélité. Attila s'avançoit vers la Loire. Les habitans de Paris prirent l'alarme, et alloient abandonner leur ville, si sainte Geneviève, qui vivoit alors, ne les eût rassurés en leur promettant de la part de Dieu que les barbares n'approcheroient pas de leur territoire. Cette prophétie fut vérifiée par l'événement. Attila, ayant passé la Seine dans un autre endroit, alla mettre le siége devant Orléans.

Sur la nouvelle de la marche d'Attila vers la Gaule, Aëtius avoit passé les Alpes, et s'étoit rendu à Arles avec peu de troupes. Il comptoit sur celles qu'il trouveroit dans la province, et principalement sur le secours des Visigoths, que l'intérêt commun devoit réunir avec les Romains. Mais, lorsqu'il apprit que Théodoric, trompé par les fausses protestations d'Attila, ne faisoit aucun mouvement pour s'opposer aux progrès du prince barbare, il lui dépêcha Avitus, afin de le tirer de cet assoupissement. Avitus, accoutumé à traiter avec Théodoric, dont il avoit gagné l'estime, lui représenta que son inac-

Sid. carm. 7.
Jorn. de reb. get. c. 36.
Greg. Tur. l. 2, c. 7.
Vales. rerum franc. l. 4.
Pagi ad Baron.
Buch. Belg. l. 17, c. 2, 3.
Till. Attila, art. 9.

tion lui seroit funeste, qu'Attila ne cherchoit qu'à diviser les Romains et les Visigoths pour les accabler plus facilement. Il lui mit sous les yeux la lettre d'Attila à Valentinien: *Vous voyez*, ajouta-t-il, *quelle confiance vous devez prendre aux paroles d'Attila. N'est-ce pas courir à votre perte que de vous reposer sur la foi d'un barbare aussi perfide que cruel? Les Goths doivent-ils donc rien espérer des Huns? N'ont-ils pas été les premières victimes de leur fureur? Cette nation farouche ne s'est-elle pas d'abord montrée en Europe teinte du sang des Goths? Prince, ne vous abusez pas; vous êtes l'ennemi naturel des Huns: ils vous ont fait trop de mal pour vous pardonner jamais. Après avoir chassé vos pères des bords du Danube, ils viennent vous poursuivre aux extrémités de la Gaule pour achever d'exterminer votre nation.* Théodoric étoit plein de courage. Convaincu de la mauvaise foi d'Attila, il répondit *que les victoires de ce conquérant sanguinaire ne l'effrayoient pas; que la Providence divine avoit fixé un terme à tous ses succès criminels, et qu'Attila le trouveroit dans la valeur des Visigoths.*

Aussitôt il donne ses ordres. La crainte d'une invasion prochaine lui rassemble en peu de temps une nombreuse armée. Il laisse dans ses états quatre de ses fils, Frédéric, Euric, Rotemer et Himméric; et, se mettant à la tête de ses troupes avec ses deux aînés, Thorismond et Théodoric, qui voulurent partager le péril avec leur père, il marche vers Arles pour se joindre aux Romains. Aëtius avoit déjà dépêché des courriers dans toute la Gaule et chez les peuples alliés, les invitant à s'unir à lui pour écarter l'horrible tempête qui désoloit l'Occident. Toute la Gaule prit les armes. Mérovée accourut avec ses François; les Bourguignons, les Armoriques, les Létiens, les Ibrions, peuple de la Vindélicie, les Ripuaires (on nommoit ainsi ceux qui habitoient entre la Meuse et la Moselle), des Saxons même établis vers

les bouches du Rhin, et des Sarmates, dont plusieurs cohortes avoient été transférées en Gaule, se rendirent avec une incroyable diligence auprès d'Aëtius. Il se vit bientôt environné de tant de troupes, que l'armée d'Attila, déjà beaucoup moins nombreuse qu'elle n'avoit été d'abord, n'étoit guère supérieure à la sienne.

Dans ces désastres publics, la charité épiscopale suppléoit à la timidité, ou remédioit à la perfidie des commandans; et l'Eglise, destinée à combattre les ennemis invisibles, s'occupoit des périls temporels de ses enfans. Sangiban, à la tête d'une troupe d'Alains, commandoit dans Orléans. Mais on le soupçonnoit d'entretenir avec Attila de secrètes intelligences, et son inaction aux approches de l'ennemi confirmoit ces soupçons. Ce Sangiban étoit, selon quelques auteurs, le même que Sambida, roi des Alains, établis dans le Valentinois, dont nous avons déjà parlé; selon d'autres, c'étoit le successeur d'Eocaric, chef d'une autre colonie d'Alains, qu'Aëtius avoit placé vers l'embouchure de la Loire. Anianus, qu'on nomme vulgairement saint Agnan, alors évêque d'Orléans, prélat respectable par ses vertus, et rempli de ce courage qu'inspire le mépris de la vie présente, prit sur lui tous les soins d'un commandant. Avant qu'Attila eût passé la Seine, l'évêque se hâta de relever les murs de la ville; il fit des amas de vivres, et, par la ferveur de ses prières et de celles de son peuple, il s'efforça d'armer le ciel contre les barbares. Pour presser le secours d'Aëtius, il se rendit en diligence à Arles, et revint se renfermer dans Orléans, résolu d'y périr avec son troupeau, si la ville n'étoit pas secourue. Bientôt après son retour, les Huns arrivèrent; ils attaquèrent avec fureur la partie de la ville qui étoit sur la rive droite de la Loire; ils mirent en œuvre toutes les machines alors en usage dans les siéges, et livrèrent plusieurs assauts. Pendant que les hommes combattoient sur les murailles, les femmes et les enfans, prosternés

Sid. l. 8, ep. 15, l. 7, ep. 12.
Jorn. de reb. get. c. 37, 38.
Theoph. p. 90.
Greg. Tur. l. 2, c. 7.
Vales. rerum franc. l. 4.
Baronius.
Pagi ad Baron.
Till. Attila, art. 8, 9, 10.

avec leur évêque au pied des autels, élevoient leurs cris vers Dieu, et imploroient son assistance. Une pluie orageuse qui dura trois jours fit cesser les attaques; et le prélat, profitant de cet intervalle, alla trouver Attila dans son camp pour en obtenir quelque composition. Il fut rebuté avec insolence. L'orage ayant cessé, les Huns donnèrent un nouvel assaut, et, redoublant leurs efforts, ils enfoncèrent les portes et entrèrent en foule. Les habitans, fuyant de toutes parts, n'attendoient que le pillage et la mort, lorsqu'ils entendirent sonner les trompettes romaines, et virent une nouvelle armée qui, comme si elle fût descendue du ciel, fondoit avec rapidité sur les Huns. C'étoient Aëtius et Théodoric, à la tête de toutes leurs troupes. Ils étoient entrés dans la ville, de l'autre côté de la Loire, en même temps qu'Attila y entroit par la porte opposée. Ce barbare, qui passoit pour invincible dans les batailles, faisoit si mal la guerre, il étoit si peu instruit des mouvemens de l'ennemi, qu'Aëtius traversa toute la Gaule méridionale, et vint d'Arles à Orléans sans que les Huns en eussent aucune connoissance. Les Romains et les Visigoths, trouvant les Huns en désordre, en font un horrible carnage. Orléans est inondé du sang de ses vainqueurs; les uns se jettent en foule hors des portes; les autres, aveuglés par la terreur, se précipitent dans le fleuve. Le saint évêque, aux yeux duquel les barbares étoient des hommes, couroit de toutes parts pour arrêter le massacre; il sauva un grand nombre de ces malheureux, qui demeurèrent prisonniers. Attila, hors de la ville, ralliot les fuyards; frémissant de fureur, il reprit la route de la Belgique, et Orléans fut alors pour la première fois le rempart de la Gaule, et le terme fatal des conquêtes de ses ennemis.

Jorn. de reb. get. c. 36.
Vales. rerum franc. l. 4.

Aëtius et Théodoric suivoient Attila, sans harceler son armée, se croyant fort heureux s'ils pouvoient, sans coup férir, le conduire hors des terres de l'empire. Il

passa près de Troyes, qui n'avoit alors ni garnison ni même de murailles. Cette ville attribua son salut aux ferventes prières de saint Loup, son évêque. On dit que ce saint vint avec son clergé au-devant du roi des Huns; et que, comme Attila se vantoit d'être *le fléau de Dieu*, le saint répondit *qu'il ne falloit donc pas lui résister*, et l'invita même à venir dans sa ville. On ajoute que le barbare, adouci par cette soumission, passa outre, mais qu'il obligea l'évêque de l'accompagner jusqu'au passage du Rhin, promettant de le renvoyer alors, et qu'il lui tint parole. Tout ce récit pourroit bien n'être qu'un tissu de fables. La proximité d'Aëtius et de Théodoric pouvoit empêcher Attila de s'arrêter au pillage de Troyes. Les deux armées, qui marchoient à peu de distance l'une de l'autre, étant arrivées dans les vastes plaines qui, un siècle après, ont donné le nom à la province de Champagne, le roi des Huns, honteux de se retirer en fugitif, voulût se venger par une bataille de l'affront qu'il avoit reçu à Orléans. Le terrain ne pouvoit être plus favorable pour déployer la cavalerie des Huns. Ces plaines, au rapport de Jornandès, s'étendoient en longueur à cinquante lieues sur trente-cinq de largeur. Il les nomme *champs catalauniques*, ou *plaines de Mauriac*, déjà signalées par la victoire d'Aurélien sur Tétricus. Les modernes ne s'accordent pas sur la position précise de ce lieu; les uns croient que cette fameuse bataille se livra près de Méri, au diocèse de Troyes, entre la Marne et la Seine; les autres au-delà de la Marne, près d'un village encore appelé *Mauru*, dans le diocèse de Châlons.

Buch. Belg. l. 17, c. 3. Till. Attila, art. 17, 11, et not. 2.

Attila, inquiet du succès d'une si importante journée, consulta ses devins. Ils lui répondirent que les entrailles des victimes ne lui promettoient pas la victoire, mais que le chef des ennemis y perdroit la vie. Il se persuada que cette prédiction tomboit sur le général romain; et, comme Aëtius étoit le principal obstacle à ses desseins, il ne balança pas d'acheter la mort de ce grand capitaine

Jorn. de reb. get. c. 37, 38, 41. Freculf. t. 2, l. 5, c. 14. Buch. Belg. l. 17, c. 3. Pagi ad Baron.

par la perte d'une partie de son armée. D'ailleurs, plus impie que superstitieux, il ne comptoit pas assez sur l'infaillibilité de ses devins pour perdre l'espérance de la victoire. Cependant, afin d'abréger le temps du combat, et de se préparer une ressource dans l'obscurité de la nuit, en cas de mauvais succès, il résolut de ne livrer bataille que quand le jour seroit fort avancé. Les deux armées étant campées en présence l'une de l'autre, la nuit qui précéda la bataille, deux partis très-nombreux, l'un de François, l'autre de Gépides, s'étant rencontrés, se battirent avec tant d'acharnement, qu'il en resta quinze mille sur la place. Entre les deux camps, sur la gauche des Romains, s'élevoit un tertre dont il étoit avantageux de se saisir. Attila y envoya un détachement de ses troupes; mais Aëtius, et Thorismond, fils de Théodoric, les prévinrent, et les obligèrent de se retirer avec perte.

Jorn. de reb. get. c. 39.

Le roi des Huns, voyant ses troupes étonnées de ce premier échec, fit assembler ses principaux officiers, et leur parla en ces termes : « Braves et invincibles guer« riers, ce seroit vous faire injure que d'entreprendre « de vous inspirer du courage et de la confiance en « votre général. Après avoir conquis sous mes ordres « une grande partie de l'univers, vous devez savoir qui « je suis, et je ne puis oublier qui vous êtes. Laissons « les encouragemens vulgaires à ces généraux mal as« surés qui traînent après eux des âmes timides, ac« coutumées à dormir dans le sein de la paix. Votre « état naturel, c'est la guerre; votre plus douce passion, « c'est la vengeance. Une bataille est pour vous un jour « de fête; célébrons celle-ci avec joie. Voilà vos vic« times, immolez-les à votre gloire, aux mânes de vos « compagnons qu'ils ont égorgés par surprise. Ici la « bravoure n'a rien à craindre de la ruse et de l'artifice: « ces vastes campagnes ne peuvent recéler aucune em« buscade; tout est ouvert, tout est assuré à la valeur.

« Qu'est-ce que cette troupe que vous allez combattre? « Un amas confus de nations foibles, efféminées, qui « se craignent, qui se détestent les unes les autres, qui « souhaitent mutuellement leur perte, et qui se déchi- « roient par la guerre avant que la crainte de vos armes « les eût réunies et comme resserrées ensemble. Ils « tremblent déjà avant la bataille. C'est la terreur qui « leur a prêté des ailes pour courir à cette éminence. « Ils se repentent de s'être engagés dans ces plaines; ils « cherchent des lieux élevés pour être hors de la portée « de vos traits, et voudroient pouvoir se cacher dans « les nues. Nous connoissons déjà les Romains; je ne « crains que la promptitude de leur fuite; sans at- « tendre les premiers coups, ils ont coutume de fuir « devant la poussière que font lever les pieds de nos « chevaux; ne leur laissez pas le temps de se mettre en « bataille; jetez-vous sur leurs bataillons, sur leurs es- « cadrons flottans, et, sans vous arrêter à poursuivre « sur eux votre victoire, chargez les Alains, les Fran- « çois, les Visigoths; ce sont ceux-là seuls qu'il est besoin « de vaincre; ce sont la les nerfs de cette armée : tout « le reste tombera avec eux. Songez que votre destin ne « dépend pas de l'ennemi; nuls traits ne pourront at- « teindre celui que Mars réserve pour chanter l'hymne « de la victoire : celui qui doit mourir, trouvera la « mort hors du péril. C'est dans cette carrière que la « fortune a suspendu la couronne due à vos exploits pas- « sés; elle ne vous a sauvés de tant de batailles que « pour vous récompenser ici par un triomphe glorieux. « C'étoit pour vous conduire en ces lieux qu'elle ou- « vroit à vos ancêtres la route des Palus-Méotides, fer- « mée, inconnue pendant tant de siècles. Ce champ de « bataille étoit le theâtre de gloire que nous promettoient « tant de succès inouïs. Armez-vous d'une noble fureur; « abreuvez-vous de sang, rassassiez-vous de carnage. « Que celui qui se sentira atteint d'une blessure mor-

« telle n'expire qu'après avoir immolé son ennemi.
« J'irai le premier à la charge : meure quiconque refu-
« sera de suivre Attila ! »

Jorn. de reb. get. c. 36, 37, 38, 40. Theoph. p. 90. Cassiod. chron. et Var. l. 3, ep. 1. Vict. Tun. Freculf. t. 2, l. 5, c. 14. Vales. rerum franc. l. 4. Till. Attila, art. 12.

Après ces paroles il rangea son armée. Il se réserva le centre avec ses Huns, et plaça les autres nations sur les ailes. Ardaric, à la tête des Gépides, commandoit l'aile droite ; Valamir étoit à l'aile gauche avec ses Ostrogoths. Aëtius et Théodoric, animés d'une émulation mutuelle, se disposoient aussi à signaler leur valeur. Aëtius prit le commandement de l'aile gauche, où il plaça les Romains ; Théodoric, suivi des Visigoths, se mit à la tête de l'aile droite. Sangiban, dont ils se défioient, fut placé au centre avec les Alains et les autres auxiliaires, afin qu'étant ainsi enfermé, il fût forcé à faire son devoir. Jamais l'Europe n'avoit vu des armées si nombreuses en présence l'une de l'autre. C'étoit le nord et le midi qui venoient s'entre-choquer avec fureur : l'ambition d'un seul homme alloit faire périr des nations entières, et détruire en peu d'heures ce que la nature s'étoit efforcée de produire et de former pendant une longue suite d'années. Attila, à la tête de tant de rois, s'annonçoit comme le maître du monde. Aëtius, le défenseur de l'Occident, le fléau des barbares, nourri dans les combats, et toujours vainqueur, brûloit d'impatience de couronner tant d'exploits par une illustre victoire ; et Théodoric, qui avoit vu fonder dans la Gaule le royaume des Visigoths, vouloit le cimenter du sang des Huns dans cette mémorable journée. Les plaines, hérissées de fer plus loin que la vue ne pouvoit s'étendre, présentoient un spectacle terrible qui devint bientôt affreux par la rage des combattans. L'histoire n'a pas entrepris de transmettre à la postérité le détail d'une bataille dont les circonstances particulières, confondues et ensevelies dans une foule si prodigieuse, ont dû échapper même à la connoissance des généraux. Elle se contente de dire que jamais en si peu de temps

on ne vit tant d'exemples divers d'une impétueuse et opiniâtre fureur. Un ruisseau qui traversoit la plaine fut bientôt gonflé de sang, et les blessés qui, mourant de soif, se traînoient sur les rives, y expiroient en buvant ses eaux corrompues. Les Romains et les Visigoths se disputèrent par des efforts incroyables l'honneur de la victoire, et chaque historien en attribue la plus grande part à sa nation. Les Romains mêmes conviennent que Théodoric contribua puissamment au succès de la bataille, dans laquelle il termina glorieusement sa vie. Ce prince, avancé en âge, mais plein de feu et de vigueur, courant de rang en rang pour animer ses soldats, fut abattu de cheval et foulé aux pieds de ses cavaliers. Ce fut un officier ostrogoth, nommé Andage, de la race des Amales, qui le perça d'un dard. Les Visigoths, dans le tumulte de l'action, ne s'aperçurent pas de la chute de leur roi, et continuèrent à combattre avec courage. Après avoir enfoncé les Ostrogoths, qu'ils avoient en face, ils chargèrent les Huns en flanc avec tant de vigueur, qu'Attila lui-même courut un grand risque. Effrayé pour la première fois de sa vie, il fit sonner la retraite à la fin du jour.

Le camp des Huns étoit environné de leurs chariots, qui formoient une palissade impénétrable. Attila les remplit de tireurs d'arc; il en garnit encore toutes les avenues du camp pour en défendre les approches. Cependant Thorismond, fils de Théodoric, qu'une bouillante valeur avoit emporté au milieu des escadrons ennemis, revenant du combat au commencement de la nuit, prit le camp d'Attila pour celui des Visigoths, et ne s'aperçut de son erreur que lorsqu'il se vit attaqué. Comme il se défendoit avec courage, il reçut à la tête une blessure qui l'abattit de son cheval; mais il fut sauvé par ses gens. Aëtius courut la même fortune; il se trouva enveloppé d'ennemis, et ne dut son salut qu'à la même obscurité qui l'avoit séparé de ses troupes; il revint à son camp

sans savoir qui de lui ou d'Attila étoit le vainqueur, et fit passer la nuit à ses soldats sous les armes. Le lendemain, les premiers rayons du jour découvrirent aux yeux des deux armées le spectacle le plus horrible et le plus affligeant pour l'humanité. Dans toute cette vaste étendue qu'avoient occupée les deux armées la terre étoit jonchée de cadavres. Trois cent mille hommes, selon les uns, et selon ceux qui réduisent au moindre nombre la perte des deux armées, cent soixante et deux mille hommes, couchés sans vie, et la plupart défigurés par de cruelles blessures, condamnoient, par un sanglant et affreux exemple, cette rage inhumaine qui anime les mortels à s'entre-détruire. Les Romains et les Visigoths ne se reconnurent vainqueurs que lorsqu'ils virent Attila se tenir enfermé dans son camp. Cependant ce prince, tel qu'un lion qui, du fond de sa tanière, effraie encore de ses rugissemens les chasseurs qui l'ont poursuivi, faisoit retentir ses retranchemens du son des trompettes et des autres instrumens de guerre, comme s'il eût été prêt à sortir à chaque instant. De dessus ses chariots partoit sans cesse une grêle de flèches qui écartoit les ennemis. On prit le parti de le tenir assiégé, dans l'espérance de le réduire par famine. Ce fut alors que, pour ne pas tomber dans un indigne esclavage, après avoir été le maître de tant de rois, il fit dresser au milieu de son camp un bûcher des selles de ses chevaux, à dessein de s'y brûler lui-même dès qu'il se verroit réduit à la nécessité de périr ou de se rendre.

Jorn. de reb. get. c. 41. Vales. rerum franc. l. 4.

L'absence de Théodoric, dont la mort étoit encore ignorée, causoit à ses deux fils de mortelles inquiétudes. Après avoir long-temps attendu, ils le firent chercher sur le champ de bataille, où il fut enfin trouvé sous un monceau de cadavres. On célébra ses funérailles à la vue des ennemis avec tous les honneurs militaires, et les Visigoths mêlèrent leurs larmes au sang des Huns dont ils étoient couverts. Ce prince méritoit leurs regrets. Il

avoit régné avec gloire pendant trente-deux ans, et s'étoit rendu aussi cher à ses sujets que redoutable aux Romains. Au milieu de cette pompe funèbre, Thorismond, l'aîné de ses fils, fut proclamé roi. Ce prince, aussi brave que son père, embrasé du désir de le venger, vouloit de sa sépulture courir à l'attaque du camp d'Attila; mais il crut ne devoir rien entreprendre sans consulter Aëtius, dont il respectoit les talens et l'expérience. Ce général politique, après s'être servi des Visigoths et des François pour arrêter Attila, ne songeoit plus qu'à les éloigner. Il craignoit que deux princes tels que Thorismond et Mérovée ne voulussent recueillir le fruit du succès, et qu'ils ne s'unissent pour achever de détruire en Gaule la puissance romaine. Dans cette pensée, il conseilla au nouveau roi de retourner promptement dans ses états, lui représentant qu'il y avoit laissé quatre frères, très-capables de s'emparer de la couronne en son absence, s'il leur laissoit le temps de sentir leurs forces et de former leur complot. En même temps, pour flatter la vanité de ce jeune prince, il honora sa valeur d'une récompense militaire, digne par son prix d'être offerte à un roi : c'étoit un bassin d'or pesant cinq cents livres. Thorismond prit aisément les sentimens de défiance que lui inspiroit Aëtius; il partit aussitôt avec ses Visigoths pour retourner à Toulouse, où les témoignages de joie et de tendresse qu'il reçut de ses frères étouffèrent les soupçons aussi promptement qu'il les avoit conçus. La même ruse réussit auprès de Mérovée. Aëtius lui fit craindre les intrigues de Clodebaud; et par ce double artifice il se défit de ces secours qui pouvoient devenir dangereux.

L'éloignement des deux nations étrangères, les plus puissantes de celles qui s'étoient jointes à Aëtius, diminuoit considérablement ses forces. Mais, dans l'état où se trouvoit le roi des Huns, il en restoit assez aux Romains pour mettre ce prince hors d'état de rien entre-

Jorn. de reb. get. c. 41. Vales. rerum franc. l. 4. Till. Attila, art. 15, et

Marcien, art. 7. Alsat. illust. t. 1, p. 179, 429.

prendre. Des cinq cent mille hommes qui avoient suivi Attila au sortir de son pays, il en avoit sans doute perdu un grand nombre dans les diverses attaques des forts le long du Danube. Ce prince barbare estimoit le temps plus que les hommes, et dans la rapidité de ses conquêtes il prodiguoit le sang de ses soldats. Les marches forcées, la disette, les maladies, en avoient encore fait périr un grand nombre avant que d'entrer dans la Gaule. Il en étoit resté un corps nombreux dans l'Illyrie, où ils furent défaits cette année même par Ardabure. Qu'on y ajoute les pertes inévitables dans la prise et le saccagement de tant de places, dans le siége d'Orléans, dans la surprise qui obligea les Huns d'abandonner cette ville, et le carnage qu'ils essuyèrent dans la plus sanglante bataille qui fût jamais, on ne sera pas étonné qu'Aëtius ait congédié plus de la moitié de ses troupes, et que Grégoire de Tours ait dit qu'Attila se retira peu accompagné. Ce prince, ayant appris la retraite des Visigoths et des François, pensa d'abord que ce n'étoit qu'une feinte pour l'attirer hors de son camp; mais, lorsqu'il en fut assuré, il se mit en campagne, et, marchant en bon ordre, parce qu'il étoit suivi d'Aëtius, il regagna le Rhin en diligence, et retourna dans ses états par la Pannonie, en côtoyant encore le Danube. Quelques auteurs ont écrit que dans ce retour il saccagea Langres et Besançon, et qu'Aëtius, aussitôt après la bataille, s'étoit retiré dans la province lugdunoise, ou même en Italie. L'un et l'autre de ces faits sont également dépourvus de vraisemblance. Il est beaucoup plus probable qu'Aëtius ne fut pas assez malhabile pour s'exposer à perdre le fruit de sa victoire; qu'il ne revint à Arles qu'après avoir vu Attila au-delà du Rhin; et que, si Langres et Besançon ont été saccagées par Attila, ce n'a pu être que lorsque ce prince entra dans la Gaule, et qu'il ruina tant d'autres villes. Tel fut le succès de cette expédition, qui laissa dans tout l'Occident une impression d'horreur et d'épouvante

que le nom d'Attila renouvelle encore après tant de siècles.

Les ravages d'Attila, et le séjour de l'armée même d'Aëtius, qui subsistoit aux dépens de la Gaule, avoient réduit cette province à un état déplorable. Pour la ruiner à jamais il ne falloit plus qu'un intendant avare qui, à la faveur de ces troubles, auroit achevé de tirer le sang des peuples, et se seroit enrichi du reste de leurs dépouilles. Ce fut le seul fléau que n'éprouva pas cette malheureuse contrée : elle trouva au contraire dans l'équité et dans la sagesse de Tonance Ferréol un soulagement qu'elle pouvoit à peine espérer. Ce magistrat, digne de toute la reconnoissance de la postérité, étant alors préfet de la Gaule, sut y établir un si bon ordre, que, loin d'être obligé d'imposer de nouvelles taxes, il diminua les anciennes. Actif et fécond en expédiens pour le bien des peuples, il réparoit les maux que causoit la guerre. Aussitôt après le passage des armées, les campagnes reprirent une face riante; et la terre qui recèle ses trésors, et dont les plus cruels ennemis ne peuvent détruire que la surface, se vit, dès l'année suivante, couronnée de fruits et d'abondantes moissons. Sidoine rapporte qu'après la retraite d'Attila, les Gaulois firent à Ferréol une sorte de triomphe plus flatteur que la magnificence des anciennes pompes romaines; et qu'ils le portèrent sur leurs épaules dans un brancard avec de grands applaudissemens. Il étoit, par sa mère, petit-fils de Syagrius, consul en 382, et préfet d'Italie pendant trois ans. Sa femme Papianille étoit, selon quelques auteurs, fille d'Avitus qui fut empereur. Ce qui a pu le faire croire, c'est qu'elle portoit le même nom que la femme de Sidoine, qui étoit en effet la fille d'Avitus. Ce grand homme doit à sa renommée plus qu'à toute autre raison l'honneur que lui a fait un de nos historiens de le prendre pour la tige de la troisième race de nos rois. Après avoir si bien servi l'état, il passa une heu-

Sid. l. 1, ep. 7, l. 7, 12. Idem, carm. 24. Novell. Valent. inter Theodos. 37. Idac. chron. Till. Valent. art. 24. Mém. acad. t. 5, hist. p. 280.

reuse vieillesse dans la retraite et dans la pratique des vertus chrétiennes. Un passage de Sidoine mal entendu a fait penser à quelques-uns qu'il étoit mort évêque d'Arles. Ses vertus, en lui procurant une gloire véritable, lui ont encore, après sa mort, fait prêter des titres qui n'ont d'autre fondement que le respect dû à sa mémoire. Il eut trois fils, Tonance, Rorice et Firmin, dont le mérite fut enseveli dans les désordres et les ténèbres des temps où ils vécurent. Il parut cette année une comète qui commença de se faire voir le 18 juin, et qu'on apercevoit encore le premier d'août. Il y eut en Galice de fréquens tremblemens de terre. Valentinien soulagea l'Afrique opprimée par les Vandales, et fit des libéralités considérables à ceux que les ravages de ces barbares avoient réduits à l'indigence.

Theod. lect. l. 1. Evag. l. 2, c. 2, 4, 18. Cod. Just. l. 1, tit. 2, leg. 12. Tit. 7, leg. 6. Tit. 11, leg. 7. Tit. 12, leg. 5. Theoph. p. 90, 91. Cedr. p. 345. Anast. in Marciano. Baronius. Pagi ad Baron. Till. Valent. art. 24. Fleury, hist. ecclés. l. 27, art. 51; l. 28, art. 1 et suiv. Le Quien, oriens christ. t. 1, c. 6 et seqq. Liberat. diac. c. 13.

Dès le mois d'avril, Marcien avoit envoyé Tatien, préfet de Constantinople, offrir à Valentinien toutes les forces de l'Orient, et l'assurer d'une parfaite correspondance. On en vit les effets l'année suivante. Mais Marcien employa celle-ci à terminer une affaire importante qui intéressoit toute l'Eglise. Depuis le conciliabule d'Ephèse, l'hérésie d'Eutychès triomphoit. Théodose l'avoit appuyée jusqu'à la fin de sa vie, et l'impétueux Dioscore employoit tout ce qu'il avoit de pouvoir à persécuter les évêques catholiques. Pulchérie n'eut pas plus tôt placé Marcien sur le trône, qu'elle lui conseilla de sanctifier les commencemens de son règne en réparant les maux qu'avoit causés l'aveugle prévention de son prédécesseur. Marcien, par des lettres circulaires datées du 17 de mai, convoqua un nouveau concile général à Nicée en Bithynie pour le premier de septembre. Cette convocation mit en mouvement à Constantinople les partisans d'Eutychès. Ils formoient des conventicules en divers lieux pour se concerter; ils portoient jusqu'au pied des autels l'esprit de division et de cabale, applaudissant par des acclamations à leurs

prédicateurs, interrompant les autres par leur tumulte. L'empereur fut obligé de défendre ces factions scandaleuses, sous peine du dernier supplice. Cependant les évêques se rendoient à Nicée; et comme une infinité de clercs, de moines et de laïcs attachés à la doctrine d'Eutychès y accouroient de toutes parts pour troubler le concile, Pulchérie donna ordre à Stratége, consulaire de Bithynie, de chasser de la ville cette foule turbulente et séditieuse. Marcien, à la prière des légats du pape, qui, craignant l'audace de Dioscore, déclaroient qu'ils n'assisteroient pas au concile, si l'empereur n'assuroit par sa présence la liberté des suffrages, transféra le concile à Chalcédoine, parce que les courses des Huns dans l'Illyrie l'empêchoient de s'éloigner de Constantinople. On s'assembla dans l'église de Sainte-Euphémie, située dans un lieu très-agréable, à deux stades du Bosphore. Le concile s'ouvrit le huitième d'octobre. Dix-neuf des premiers officiers de l'empire y assistèrent pour maintenir le bon ordre. Il s'y trouva six cent trente évêques, d'autres disent cinq cent vingt : dans les actes on ne lit les noms que de trois cent soixante. Tous ces prélats étoient sujets de l'empire d'Orient, excepté deux évêques d'Afrique, et les quatre légats du pape qui présidèrent. Anatolius, évêque de Constantinople, n'eut séance qu'après les légats. La désolation de l'Occident ne permit pas aux évêques de quitter leurs églises. Ce concile répara le scandale du conciliabule d'Ephèse. La doctrine d'Eutychès fut condamnée; on renouvela en même temps la condamnation déjà portée contre Nestorius : Dioscore fut frappé d'anathème et déposé. Les autres évêques qui s'étoient unis à lui contre Flavien protestèrent qu'ils avoient cédé à la violence, demandèrent pardon de leur foiblesse, et, ayant prononcé anathème contre Eutychès, furent réconciliés à l'Eglise. On déclara que la lettre de saint Léon à Flavien contenoit la foi la plus pure sur le mystère de l'Incarnation, et cette lettre

forma la définition du concile contre l'erreur d'Eutychès.

L'empereur assista en personne à la sixième session, qui fut tenue le 25 d'octobre. Il s'en étoit absenté jusque-là pour laisser aux évêques une entière liberté sur ce qui regardoit la décision du point de foi. Il harangua en langue latine, c'étoit encore celle de l'empire, et son discours fut interprété en grec en faveur des évêques orientaux, dont le concile étoit composé. Ce qui marque l'attention de l'église romaine à soutenir son rang de primauté, c'est que Julien, évêque de Cos, légat du saint-siége, quoiqu'il fût Grec, qu'il sût parfaitement cette langue, et qu'il parlât à des Grecs, ne s'exprima qu'en latin; et un autre évêque lui servoit d'interprète, parce qu'il étoit de la majesté de l'église romaine de ne point emprunter une langue qui lui étoit étrangère. L'empereur protesta qu'à l'exemple de Constantin, il n'avoit voulu entrer dans cette sainte assemblée que pour appuyer de l'autorité impériale les suffrages des évêques, et nullement pour les contraindre : il exhorta les prélats à ne considérer que la vérité et la tradition de l'Église; il fit lire la définition de foi arrêtée par le concile; elle fut souscrite par tous les évêques, qui protestèrent ensuite à haute voix que leur souscription étoit libre et volontaire. Entre autres louanges qu'ils donnèrent à l'empereur et à l'imperatrice dans leurs acclamations, ils nommèrent Marcien le nouveau Constantin, et Pulchérie la nouvelle Hélène. Ensuite, pour faire disparoître toute semence de division, l'empereur déclara que ceux qui oseroient contredire la doctrine confirmée par le concile seroient chassés de Constantinople, privés de leurs emplois, et soumis aux peines canoniques. Il proposa ensuite au concile un projet de règlemens dont il fit faire la lecture, priant les évêques de les confirmer par le sceau de leur autorité, s'ils les jugeoient utiles à l'Eglise. C'étoient des articles de police ecclésiastique, qui se réduisoient à trois. Par le premier l'empereur déclaroit qu'il

honoroit sincèrement la sainteté de la vie monastique; mais que, quelques moines abusant du respect que méritoit leur institut pour troubler l'Eglise et l'état, il étoit à propos d'ordonner que les moines fussent soumis à la juridiction de l'Ordinaire, et qu'ils vécussent en repos, uniquement appliqués au jeûne et à la prière, sans se mêler d'affaires ni ecclésiastiques ni séculières, à moins qu'ils n'en fussent chargés expressément par l'évêque, dans des cas de nécessité. Le second article défendoit également aux clercs et aux moines de s'engager dans des affaires pécuniaires, comme de faire valoir des fermes, soit par eux-mêmes, soit par les mains d'autrui, ou de se charger d'une intendance, si ce n'étoit celle des terres de l'Eglise dont l'évêque leur auroit confié le soin. L'empereur proposoit par le troisième article de défendre aux clercs qui servoient une église de passer au service d'une autre église, à moins qu'ils ne fussent chassés de leur pays par les barbares, sous peine d'excommunication, tant contre le clerc qui abandonneroit son église que contre l'évêque qui le recevroit. Ces trois articles furent approuvés par acclamation, et insérés dans les canons du concile. Marcien demanda ensuite que, par honneur pour cette sainte assemblée, la dignité de métropole fût conférée à la ville de Chalcédoine, mais de manière que ce titre fût purement honorifique, et ne préjudiciât en rien aux droits de Nicomédie, ancienne métropole de Bithynie. Les évêques y consentirent unanimement, et demandèrent la permission de retourner dans leurs diocèses. L'empereur les pria de demeurer encore quelques jours pour régler plusieurs affaires qui, sans intéresser la foi, causoient cependant des divisions entre les prélats. Elles furent terminées dans les sept jours suivans, et l'assemblée se sépara le premier de novembre.

Tel fut le concile de Chalcédoine, le quatrième des conciles généraux. Les décisions qu'il prononça sur la foi furent reçues de toute l'Eglise. On voit dans ce con-

cile l'origine des pensions sur les bénéfices ; on assigne à plusieurs évêques déposés une somme d'argent pour leur subsistance sur le revenu des églises qu'ils ont gouvernées. Depuis le concile d'Ephèse, l'évêque de Jérusalem prétendoit la primatie de la Palestine ; l'évêque d'Antioche la lui céda dans le concile de Chalcédoine, et se réserva seulement les deux Phénicies et l'Arabie : ce concordat fut confirmé par l'autorité des évêques et des magistrats. Mais le canon le plus célèbre, et qui fit naître dès-lors, et plus encore dans la suite, de vives contestations, fut celui qui, confirmant le décret du second concile général, donnoit à l'église de Constantinople le premier rang après celle de Rome, et lui attribuoit juridiction sur les trois diocèses de Thrace, d'Asie et de Pont. Les légats du pape réclamèrent contre ce décret fait en leur absence ; le pape saint Léon, en qualité de conservateur de l'ancienne discipline, refusa constamment de reconnoître ce canon, malgré les instances de Marcien, et soutint les prééminences des deux siéges d'Alexandrie et d'Antioche sur celui de Constantinople. L'ambition de la nouvelle Rome donnoit de l'ombrage à l'ancienne ; et, pour éloigner l'évêque de Constantinople de l'égalité à laquelle il paroissoit aspirer, l'église romaine devoit l'empêcher de franchir les deux degrés qu'occupoient les deux siéges intermédiaires. D'ailleurs cette prétention s'appuyoit sur un principe faux, et qui affoiblissoit le fondement de l'église de Rome. Au lieu de reconnoître dans cette prééminence l'institution apostolique, on supposoit que Rome n'étoit le premier siége que parce que cette ville étoit la première de l'empire ; d'où l'on concluoit que, Constantinople étant devenue ville impériale, son évêque devoit avoir le premier rang après celui de Rome. On voit que ce raisonnement conduisoit à prétendre enfin l'égalité, puisqu'elle étoit établie entre les deux empires. Mais la fermeté invincible de saint Léon fit enfin plier Anatolius ; et Marcien, qui

avoit d'abord secondé avec complaisance l'ambition de son évêque, se désista de ses sollicitations. On croit même, mais sans beaucoup de fondement, que ce prince avoit en vue d'anéantir cette semence de discorde par la loi qu'il publia l'an 454; il y confirme les priviléges que les princes précédens ont accordés aux églises, et casse toutes les concessions obtenues par brigue et par faveur contre la teneur des anciens canons. Si cette loi regarde les prétentions des patriarches de Constantinople, il est certain qu'elle ne les détruisit pas. Ils surent bien dans la suite tirer avantage du canon de Chalcédoine. On voit par la lettre synodale adressée à saint Léon que le concile, en favorisant le projet d'Anatolius, ne retranche rien du respect dû à l'église romaine : il reconnoît le pape pour chef de l'église universelle. C'est depuis ce concile que le titre de patriarche est devenu commun aux cinq grands siéges, Rome, Alexandrie, Antioche, Constantinople et Jérusalem. Ce titre s'est même communiqué dans la suite à quelques métropoles de moindre considération, comme à celle d'Aquilée. L'empereur appuya par plusieurs lois les décrets du concile; il défendit les disputes de religion, traitant d'impiété et de sacrilége l'audace qui se permet l'examen après la décision de tant d'évêques. Il révoqua la loi de son prédécesseur donnée contre Flavien, en faveur d'Eutychès et du conciliabule d'Ephèse; il soumit les sectateurs opiniâtres de l'hérésiarque à toutes les peines déjà décernées contre les hérétiques. Malgré ces édits, les eutychiens conservèrent leur crédit en Egypte et en Palestine : et le zèle de Marcien, qui mérita les éloges de saint Léon, ne s'alluma pas au point de lui faire oublier que les hérétiques, quoique hors de l'Eglise, étoient cependant ses sujets. Il n'employa aucune violence pour faire signer les décrets du concile; il se contenta d'éloigner Dioscore, qui fut relégué à Gangres en Paphlagonie. Protérius fut établi avec beaucoup de difficulté sur le siége d'Alexandrie; et cette élection

suscita bientôt de nouveaux troubles, dont nous parlerons dans la suite.

An. 452. Marc. chr. Prisc. p. 40, 41. Proc. pers. l. 1, c. 19. Niceph. Call. l. 15, c. 9. Jorn. de regn. success.

Les affaires de l'Eglise occupèrent Marcien une partie de l'année suivante, mais ne l'empêchèrent point d'étendre ses soins et sa vigilance sur les autres parties de l'état. Ceux qui entroient dans le consulat avoient coutume de faire des largesses au peuple: l'empereur ordonna que cet argent, qui se perdoit en distributions frivoles, fût appliqué plus utilement à la réparation du grand aquéduc de Constantinople. On vit cette année tomber trois pierres fort grosses au milieu d'une campagne de Thrace; et comme on ignoroit la cause naturelle de ce phénomène, on les supposa tombées du ciel. Les Sarrasins, faisant des courses, furent défaits près de Damas par Ardabure, général des troupes d'Orient. Dorothée, gouverneur de Palestine, les poursuivit jusque dans le pays de Moab. Maximin, grand-chambellan, aussi habile dans la guerre que propre aux emplois de la cour, avoit été envoyé par l'empereur pour arrêter les ravages des barbares qui désoloient la Thébaïde. En passant à Damas, il y trouva les députés des Sarrasins qui venoient demander la paix : elle fut conclue aux conditions que voulut leur imposer Ardabure. Maximin, étant arrivé dans la Thébaïde, défit les Blemmyes, dont les courses continuelles infestoient la frontière de l'Egypte. La valeur de ce général, jointe à son humanité, lui gagna les cœurs de ces peuples féroces; et, plus par estime que par crainte, ils demandèrent à traiter avec lui, promettant de rester en paix tant qu'il demeureroit dans la Thébaïde. Maximin, n'acceptant pas cette condition, ils offrirent de ne point prendre les armes tant qu'il vivroit. Cette proposition étant encore rejetée, ils convinrent enfin d'une trève de cent ans : les conditions furent qu'ils relâcheroient sans rançon les prisonniers qu'ils avoient faits, tant dans la dernière incursion que dans les précédentes; qu'ils ren-

droient le bétail qu'ils avoient enlevé, ou qu'ils paieroient ce qu'ils ne pourroient rendre; qu'ils donneroient en otage les enfans des premiers de la nation. On leur accorda la permission de passer dans l'île de Philes pour aller au temple d'Isis : c'étoit une ancienne superstition. Dans l'île de Philes, située au milieu du Nil, à quatre ou cinq lieues au-dessus de Syène, sur la frontière d'Ethiopie, étoit un fameux temple d'Isis. Dioclétien y avoit établi des autels communs aux Romains et aux barbares. Le temple étoit desservi par des prêtres des deux nations; et ce culte sacrilége n'étoit pas encore aboli. Les Blemmyes s'y rendoient dans un certain temps de l'année, emportoient la déesse dans leur pays; et, après l'avoir consultée à leur manière, ils la rapportoient dans son temple. Maximin, apparemment plus politique que délicat en fait de religion, consentit à cette pratique idolâtre. Pour rendre même le traité plus inviolable à ces barbares, il en fit attacher l'original aux murailles du temple d'Isis en présence de leurs députés. Les otages furent livrés; et ce fut la première fois que les Romains en reçurent des Blemmyes. Mais, peu de jours après, Maximin étant mort de maladie, les barbares enlevèrent de force leurs otages, et recommencèrent la guerre. A cette nouvelle, Florus, préfet d'Egypte, partit d'Alexandrie; et, ayant fait une extrême diligence, il rassembla les troupes romaines, fondit sur les Blemmyes, et les força d'abandonner le pays.

Mais la principale attention de Marcien se portoit à observer les mouvemens d'Attila. Il savoit que cet irréconciliable ennemi se préparoit à une nouvelle irruption. Il découvrit que le dessein du roi des Huns étoit d'envahir l'Italie, et détacha aussitôt une partie de ses troupes pour courir au secours de Valentinien. Sa prévoyance ne fut pas inutile. Attila se mit en marche, traversa la Pannonie et le Norique, portant partout la dé-

Prosp. chr. Idac. chron. Vales. rerum franc. l. 4.

solation. On eût dit que c'étoit les Romains qui avoient été vaincus, tant ils étoient consternés, tandis que les Huns brûloient d'ardeur et ne respiroient que les combats. Aëtius, qui auroit dû fermer les passages des Alpes, effrayé lui-même de cette invasión soudaine, songeoit à quitter l'Italie pour se sauver en Gaule : il conseilloit à Valentinien de fuir avec lui. Cependant la honte l'emporta sur la terreur ; Valentinien se renferma dans Rome, et abandonna tout le pays au-delà du Pô, se persuadant que le pillage de ces riches provinces pourroit assouvir l'avarice et la cruauté de l'ennemi.

Jorn. de reb. get. c. 42. Proc. Vand. l. 1, c. 4. Theoph. p. 92. Const. Porphyr. de adm. imp. c. 28. Cassiod. l. 12, ep. 24. Suid. voce Μεδιόλανον. *Paul. diac. Baronius. Vales. rerum franc. l. 4.*

Les Huns, ayant pris et pillé sur leur passage la capitale des Vindéliciens, nommée aujourd'hui Augsbourg, traversèrent les Alpes Juliennes, et vinrent mettre le siége devant Aquilée, ville grande, commerçante, bien située, environnée de fortes murailles, et défendue par une nombreuse garnison. Le fleuve Natisono, qui la baignoit à l'Orient formoit, à son embouchure, un port éloigné de la ville de près de trois lieues, où étoit assemblée la flotte que l'empire entretenoit dans la Vénétie. Cinquante-deux ans auparavant, Aquilée avoit résisté aux efforts réunis d'Alàric et de Radagaise, et elle tint encore long-temps contre les furieux assauts d'Attila. Les Huns étoient rebutés, et le roi se préparoit à lever le siége, lorsqu'il aperçut une cigogne qui, abandonnant le nid qu'elle avoit dans une des tours, transportoit quelques-uns de ses petits sur son dos, les autres volant à peine devant elle, et les alloit déposer dans la campagne, loin de la ville. Ce prince conjectura par la retraite de cet oiseau que la tour étoit proche de sa ruine ; et se tournant vers ses soldats : *Voyez-vous,* leur dit-il, *cet habitant d'Aquilée qui déloge avec sa famille ? il est mieux instruit que nous de l'état des murs, et nous avertit qu'ils sont près de tomber.* Il n'en fallut pas davantage pour les animer ; ils retournent à l'attaque, et font jouer toutes leurs machines ; un pan de

muraille s'écroule et ouvre une large brèche; les habitans et la garnison sont faits prisonniers ou passés au fil de l'épée. La ville est saccagée et réduite en cendres. On rapporte qu'une femme, nommée *Dugna*, des plus nobles d'Aquilée, parfaitement belle et aussi vertueuse, qui habitoit dans une des tours dont le pied étoit baigné par le fleuve, apprenant que les Huns étoient maîtres de la ville, se précipita pour se soustraire à la brutalité des soldats barbares. Les Huns, altérés du sang des Romains, courent toute la Vénétie; ils détruisent Concordia, Altinum, Padoue, Vicence, Vérone, Bresce et Bergame. Ils se jettent ensuite dans la Ligurie, pillant Milan et Pavie, mais sans y mettre le feu. Attila, étant entré dans Milan, aperçut sous un portique un grand tableau où l'empereur étoit représenté assis sur un trône d'or, et une multitude de Huns étendus morts sur la terre, comme après une sanglante défaite. Il ordonna d'effacer le tableau, et s'y fit peindre lui-même assis sur le trône, et devant lui l'empereur chargé d'un sac rempli d'or qu'il répandoit à ses pieds. Ce fut dans ce ravage que les habitans de la Vénétie et de l'Emilie se sauvèrent dans les îles du golfe Adriatique, et y bâtirent des cabanes qui ont donné l'origine à la ville de Venise. Cassiodore, qui écrivoit cinquante ans après, en parle comme d'une ville déjà fameuse et remplie de noblesse. Plus de trente ans avant l'arrivée d'Attila, les Padouans, maîtres des lagunes, avoient attiré des habitans dans l'île de Rialte, dont ils avoient fait un asile où l'on se réfugioit sous leur protection. Mais les soixante et douze îles dont la réunion forme la ville de Venise ne se peuplèrent que dans l'invasion des Huns.

Attila s'avança jusqu'à l'endroit où le fleuve Mincius se jette dans le Pô, près de Mantoue, au milieu d'une plaine nommée alors *la campagne d'Ambulée*. Il s'arrêta en ce lieu pour délibérer s'il marcheroit sur Rome. Son armée étoit fort diminuée par les maladies et par

Jorn. de reb. get. c. 42. Paul. diac. Hist. miscell. l. 15. Cassiod. chron. Idac. chron.

Prisc. p. 40. Sid. l. 1, ep. 9. Sigon. imp. occid. l. 13. Vales. rerum franc. l. 4.

la disette de vivres. Les partis qu'il envoyoit au-delà du Pô pour faire le dégât ne revenoient point ; ils étoient tous taillés en pièces par Aëtius. Ce général, ayant reçu le secours de Marcien, couroit toute la contrée à la tête d'un camp volant, et surprenoit les détachemens des Huns, qui, sans connoître le pays, se laissoient emporter à l'avidité du pillage. Cependant il restoit encore au roi des Huns assez de troupes pour achever la conquête de l'Italie, si ses principaux officiers, frappés d'une crainte superstitieuse, ne l'eussent fait balancer. La mort d'Alaric, qui avoit suivi de près le saccagement de Rome, leur faisoit appréhender le même sort pour Attila. Mais Valentinien redoutoit avec beaucoup plus de raison l'approche de l'ennemi. Le conseil de ce prince et le sénat plusieurs fois consultés ne trouvèrent point d'autre ressource que de lui envoyer des députés pour essayer de le porter à la paix. Le pape saint Léon, qui savoit que Dieu dispose à son gré des cœurs les plus inflexibles, se chargea de cette périlleuse négociation ; on le fit accompagner de Gennadius Aviénus et de Trigésius. Aviénus étoit un personnage illustre, consul deux ans auparavant, et qui prétendoit descendre de Valérius Corvinus. Trigétius avoit été commandant en Afrique, et préfet du prétoire d'Italie. Ces députés furent mieux reçus qu'ils ne l'espéroient eux-mêmes. Saint Léon, armé d'une puissance invisible, mais supérieure à toutes les forces humaines, parut devant le roi des Huns avec cette sainte intrépidité dont Raphaël a si bien fait revivre le divin caractère dans l'admirable tableau qui représente cette grande entrevue. La fermeté du prélat étonna le conquérant barbare, que les plus puissans rois ses vassaux n'envisageoient qu'en tremblant. Attila consentit à écouter les propositions de Valentinien, et fit cesser les hostilités. On convint de lui payer un tribut annuel. A cette condition il accorda une trêve, et reprit, au commencement de juillet, le chemin du Danube, menaçant cependant de

revenir avec de plus grandes forces, si l'empereur ne lui envoyoit Honoria sa femme avec la part qui étoit due à cette princesse dans les trésors de son père. On rapporte que les Huns, qui s'étoient attendus à s'enrichir du pillage de Rome, mécontens d'une si prompte retraite, disoient que leur roi, qui ne pouvoit être vaincu par les hommes, s'étoit laissé vaincre par deux animaux féroces, un lion et un loup. C'étoit une allusion grossière au nom de saint Loup, qui, l'année précédente, avoit sauvé la ville de Troyes, et à celui de saint Léon qui venoit de sauver Rome.

Pendant l'expédition d'Attila, Marcien avoit battu une autre troupe de Huns dans la Pannonie. Attila, de retour, l'envoya menacer de punir son audace, et d'aller à main armée se faire payer le tribut qui lui étoit dû selon la convention de son prédécesseur. Il ne paroît pas que Marcien se soit effrayé de ces bravades. Le ravage de l'Italie fut, selon toute apparence, le dernier exploit d'Attila. Cependant nous n'osons passer sous silence une autre guerre que Jornandès prétend qu'il fit encore cette année. Cet écrivain, dont l'autorité n'est que médiocre, mais qui a été suivi par beaucoup d'autres, rapporte que ce prince, résolu de châtier les Visigoths après s'être vengé des Romains, prit la route de la Gaule; qu'il attaqua d'abord les Alains établis dans le Valentinois; que Thorismond, persuadé qu'Attila tomberoit ensuite sur ses états, courut à leur secours, et qu'ayant défait les Huns dans une sanglante bataille, il les força de sortir de la Gaule avec honte. Les meilleurs critiques rejettent absolument ce récit, et Grégoire de Tours semble le contredire lorsqu'il attribue à Thorismond la gloire d'avoir dompté les Alains. M. de Tillemont conjecture que les Alains, étant en guerre avec les Visigoths, appelèrent à leur secours quelques troupes de Huns, et que Thorismond défit les uns et les autres.

Jorn. de reb. get. c. 43. Idac. chron. Prisc. p. 40. Greg. Tur. l. 2, c. 7. Vales. rerum. franc. l. 4. Buch. Belg. l. 27, c. 6.

Quoique Attila ne soit mort que l'année suivante,

Jorn. de reb. get. c. 49.

Prisc. p. 55. Marcel. chr. Idac. chron. Cassiod. chron. Vict. Tun. Theoph. p. 95. Paul. diac. Malela.

cependant, pour achever l'histoire de ce prince, nous allons dire de quelle manière il termina sa vie, et comment fut détruite après lui la formidable puissance qu'il avoit établie. Attila, selon la coutume de son pays, avoit un grand nombre de femmes, entre lesquelles étoit même une de ses filles nommée Esca, les lois de ce peuple barbare ne s'opposant point à ces alliances incestueuses. A son retour d'Italie, il voulut encore épouser une jeune fille d'une beauté rare, nommée Ildico. Il s'abandonna à la joie dans le festin des noces, et, s'étant rempli de vin, comme il dormoit couché sur le dos, il fut suffoqué par une hémorrhagie à laquelle il étoit sujet. Le jour étoit déjà avancé lorsque ses officiers, surpris de ne le point voir paroître, après avoir inutilement tenté de le réveiller par leurs cris, forcèrent les portes de sa tente. Ils le trouvèrent sans vie, noyé dans son sang, et à ses pieds la jeune épouse, enveloppée de son voile et fondant en larmes. Alors, selon leur usage, ils s'arrachent les cheveaux et se balafrent le visage par des incisions cruelles : *C'étoit*, disoient-ils, *avec des larmes de sang qu'il falloit pleurer un guerrier si redoutable.* On dresse au milieu d'une vaste plaine une tente de soie; on y place sur un lit superbe le corps d'Attila. Les cavaliers les plus nobles de la nation, faisant alentour des évolutions usitées dans les funérailles militaires, chantoient sur un ton lugubre des vers qui contenoient cet éloge: *Attila, le plus grand roi des Huns, fils de Mandiuque, souverain des plus vaillantes nations de l'univers, qui, ayant étendu sa puissance plus loin qu'aucun autre prince avant lui, a seul possédé les royaumes de la Scythie et de la Germanie, qui a fait trembler les deux empires romains, et s'est laissé fléchir par leurs prières pour ne pas achever de les détruire, et pour se contenter d'un tribut annuel, toujours heureux, toujours invincible, est mort sans douleur, sans blessure, au milieu de la prospérité de ses peuples et de sa propre joie. Qui*

peut appeler mort une fin qui n'est digne que d'envie ? Toute l'armée, rangée en cercle autour de la tente, poussoit des hurlemens lamentables. A ces marques de douleur succéda un festin où l'on but et l'on mangea avec excès : c'étoit encore la coutume des Huns de mêler la débauche à la tristesse des funérailles. Le corps fut enfermé dans trois cercueils l'un dans l'autre, le premier de fer, le second d'argent ; et le troisième, qui contenoit les deux autres, étoit d'or : ce qui signifioit des moralités qui ne méritent pas d'être expliquées. On enterra avec lui des armes prises sur les ennemis, des harnois ornés de pierreries, et quantité d'autres richesses. Pour en dérober la connoissance à ceux qui seroient tentés de les enlever, le corps fut secrètement mis en terre pendant la nuit ; et on égorgea ceux qui avoient servi à creuser la fosse. Ce récit de la mort d'Attila est mieux fondé que celui de quelques auteurs, dont les uns disent qu'il fut poignardé par sa nouvelle épouse; les autres, par un de ses gardes qu'Aëtius avoit corrompu.

Jorn. de reb. get. c. 50. Vict. Tun. Theoph. p. 93.

Ce prince laissoit un grand nombre d'enfans qui, nés de diverses femmes, et séparés les uns des autres depuis leur naissance, se reconnoissoient à peine pour frères. Tous, voulant régner, déchirèrent le royaume de leur père par des guerres civiles ; et, rompant les liens qui tenoient ensemble toutes les parties de cette vaste puissance, ils la réduisirent à rien. Ellac, le plus âgé d'entre eux, et le plus semblable à son père par sa valeur, avoit été destiné par Attila pour être le maître de ses frères, aussi-bien que des peuples soumis à l'empire des Huns : mais les autres demandoient un partage. Dans ces troubles, Ardaric, roi des Gépides, indigné de voir traiter tant de braves nations comme de vils troupeaux, et d'être lui-même considéré comme une portion de l'héritage d'Attila, leva l'étendard de la révolte. Ce fut un signal pour tous les autres rois. Les uns se liguent ensemble, les autres se joignent aux fils de leur défunt sou-

verain. Tous ces barbares, divisés comme autant de corps qui avoient perdu leur tête commune, Huns, Goths, Gépides, Ruges, Hérules, Sarmates, se heurtent, se brisent, se détruisent par des chocs terribles et réitérés. La Pannonie fut le théâtre où ces peuples féroces s'entre-déchirèrent et donnèrent aux Romains le spectacle effrayant d'une rage barbare. Après plusieurs combats, les Gépides vainquirent les Huns dans une sanglante bataille : trente mille Huns et auxiliaires des Huns restèrent sur la place. Ellac y perdit la vie, après avoir fait des prodiges de valeur : ceux de ses frères qui s'étoient unis à lui contre Ardaric se réfugièrent sur les bords du Pont-Euxin, d'où les Huns avoient autrefois chassé les Goths. Les Gépides s'emparèrent de la Dace ancienne, au-delà du Danube, et demandèrent à Marcien la paix et une solde annuelle, s'obligeant à porter les armes au service de l'empire : ce qui leur fut accordé ; et ce traité subsistoit encore du temps de Justinien.

Jorn. de reb. get. c. 50. Mem. acad. t. 30, p. 259.

Les autres barbares s'établirent en divers cantons en-deçà du Danube ; les Sarmates mêlés de Huns, dans l'Illyrie ; les Squires et les Alains, dans la Mœsie ; les Ruges, sur la frontière du Norique. Hernac, le plus jeune des enfans d'Attila, choisit sa demeure à l'extrémité de la petite Scythie vers les bouches du Danube ; quatre autres de ses frères, dans la nouvelle Dace, en-deçà du fleuve. Tous ces barbares se soumirent à l'empire, et prirent avec les Gépides le nom de confédérés. On ne doit pas croire que Marcien leur cédât la possession entière des provinces dans lesquelles il leur permettoit d'habiter. On leur désignoit des campagnes ; ils s'y logeoient sous des tentes ou dans des cabanes. On leur abandonnoit quelques villages et quelques villes désertes ; les autres places demeuroient en la puissance des Romains. La terre, cultivée par ces mêmes bras qui auparavant l'avoient ravagée, fournissoit abondamment à la subsistance des nouveaux colons et de ce qui restoit

d'anciens habitans. Dans les montagnes de Transylvanie, sur la frontière de la Moldavie, se trouve encore aujourd'hui une nation qui ne se confond avec aucune autre : elle porte le nom de *Sek-hel.* On rapporte que sa manière d'écrire étoit autrefois de haut en bas, selon l'usage des Chinois et des Tartares voisins de la Chine, d'où les Huns sont originaires. Une autre trace de cette origine, c'est l'égalité des conditions établie anciennement chez les Huns. Sur ces traits de ressemblance on regarde communément ce peuple comme un reste des Huns d'Attila, que leur position dans un terrain impraticable a mis à couvert des révolutions qui ont tant de fois changé la face de ces contrées.

Mais la puissance la plus considérable qui se forma des débris de celle d'Attila fut le royaume des Ostrogoths. Depuis l'irruption des Huns en Europe, une grande partie de la nation gothique étoit demeurée soumise à ces barbares; et, tandis que la race des Balthes, dans la personne d'Alaric et de ses successeurs, établissoit avec gloire le royaume des Visigoths dans les provinces occidentales, la postérité des Amales, qui régnoit sur les Ostrogoths, gémissoit sous la tyrannie des Huns, dont ils étoient vassaux. Après la mort du fameux Ermanaric, dont nous avons parlé, les Ostrogoths formèrent deux royaumes séparés. Vithimir et Humimond, tous deux fils de ce prince, se mirent chacun à la tête d'une partie de la nation. Vithimir ayant été tué dans une bataille contre les Huns, et son fils Videric, encore enfant, ne lui ayant pas long-temps survécu, Vinithaire, qui étoit aussi de la race des Amales, fut choisi pour chef par ses compatriotes, alors subjugués par les Huns. Ce prince, aussi brave, mais moins heureux qu'Ermanaric, supportant ce joug avec impatience, et songeant à s'en affranchir, entreprit d'abord d'accroître sa puissance. Il alla faire la guerre aux Antes, qui habitoient entre le Niester et le Danube, et fut vaincu dans la première bataille. Mais

Jorn. de reb. get. c. 14, 33, 48, 50.

bientôt il prit sa revanche avec avantage ; et, pour répandre la terreur de ses armes, il fit mettre en croix le roi vaincu avec ses fils, et soixante-dix des principaux de la nation. Balamber, roi des Huns, jaloux des succès de Vinithaire, marcha contre lui avec Hunimond, fils d'Ermanaric, qui régnoit sur l'autre partie des Ostrogoths. Vinithaire remporta sur eux deux grandes victoires ; mais, dans une troisième bataille, il fut tué d'un coup de flèche, et Balamber mit entre les mains de Hunimond le commandement général de toute la nation. Ce prince fit la guerre aux Suèves avec succès. Après sa mort régna son fils Thorismond, qui, la seconde année de son règne, ayant gagné une grande bataille sur les Gépides, mourut d'une chute de cheval au milieu de sa victoire. Bérimond, son fils, devoit lui succéder ; mais, dédaignant une couronne jointe à l'esclavage, il se déroba secrètement de son pays avec son fils Videric, et se retira auprès d'Alaric. Il vécut à la cour des rois visigoths sans se faire connoître, pour ne pas donner d'ombrage à ces princes. Il n'eut pas besoin de sa naissance pour parvenir à une haute considération. Sa vertu et son grand génie lui procurèrent la confiance de Théodoric, dont il ne fut reconnu qu'après sa mort. Dans la suite, son petit-fils épousa Amalasonte, fille du grand Théodoric, roi d'Italie ; et ce mariage réunit les deux branches des Amales. La retraite de Bérimond produisit chez les Ostrogoths une anarchie qui dura quarante ans. Enfin Valamir fut placé sur le trône par le vœu unanime de la nation. Il étoit fils de Vandalaire, et petit-fils de Vinithaire ; il avoit deux frères, Théodemir et Vidémir. Quoique la royauté appartînt à Valamir, il la partagea avec ses cadets ; et la couronne, qui sépare souvent par de mortelles jalousies les frères les mieux unis, fut pour ceux-ci le lien d'une concorde inaltérable.

Jor. de reb. get. c. 50, 51.

Vassaux d'Attila, ils le suivirent dans toutes ses guerres. Mais, après sa mort, voyant les Gépides établis dans la

Dace, et les Huns retirés dans leurs anciennes demeures, ils aimèrent mieux demander des terres aux Romains que d'affoiblir, par des guerres et des conquêtes souvent ruineuses, leur nation, qui, sortant de l'esclavage, avoit besoin de repos pour se rétablir. Marcien leur donna pour habitation la Pannonie dans toute son étendue, depuis la Mœsie supérieure jusqu'au Norique, et depuis la Dalmatie jusqu'au Danube. Ces princes étoient regardés comme vassaux de l'empire, qui leur payoit tous les ans une certaine somme d'argent pour la défense de ses frontières. Une autre peuplade d'Ostrogoths, très-nombreuse et indépendante de Valamir, fut placée dans la Mœsie, au pied des montagnes. Elle y vivoit encore sous le règne de Justinien. C'étoit un peuple pauvre, qui n'étoit nullement guerrier : il n'avoit d'autres richesses que ses troupeaux, ses pâturages et ses forêts. La terre n'y produisoit que peu de froment et point du tout de vin, dont ils ne connoissoient pas même l'usage, ne se nourrissant que de lait.

Les trois frères partagèrent entre eux la Pannonie. *Jorn. de reb. get. c. 52.* Valamir occupoit la partie orientale, Théodémir habitoit les environs du lac Pelso : Vidémir étoit placé entre les deux. A peine étoient-ils établis, que les fils d'Attila vinrent les chercher comme des esclaves fugitifs. Ils attaquèrent Valamir, séparé de ses frères. Quoiqu'il n'eût que peu de troupes à leur opposer, il les battit, et, les harcelant sans cesse, il n'en laissa échapper qu'un petit nombre qui repassèrent le Danube. Le courrier qu'il envoya à son frère Théodémir pour lui porter cette heureuse nouvelle en rapporta une autre qui ne causoit pas moins de joie à toute la nation. Elle en auroit causé bien davantage, si les Goths eussent pu prévoir que l'enfant qui venoit de naître seroit un jour un des plus sages et des plus vaillans princes qui eussent jamais porté la couronne. Le jour même que les

Huns avoient été défaits, il étoit né un fils à Théodémir; quoique la mère, nommée Erelième, ne fût qu'une concubine, les lois de la nation le destinoient à être l'héritier de son père.

Novell. 12. Ces violentes secousses, qui ébranloient tout l'empire, ne réveilloient pas Valentinien endormi dans le sein des plaisirs. Deux lois qu'il fit cette année, toutes deux datées de Rome, l'une du 15 d'avril, l'autre du 29 de juin, prouvent qu'il demeura renfermé dans cette ville tandis qu'Attila mettoit à feu et à sang les contrées de l'Italie au-delà du Pô. La première de ces lois est remarquable. On se plaignoit fréquemment des jugemens rendus par les évêques; l'empereur déclare dans sa loi que les évêques n'ont le pouvoir de juger ni les laïcs, ni même les clercs en matière civile, qu'en vertu d'un compromis; et que, selon les constitutions des empereurs, l'autorité des évêques et des prêtres ne s'étend que sur les causes qui concernent la religion. Il permet aux évêques de se défendre par procureur dans les affaires criminelles, quoique les lois obligent les accusés de comparoître en personne. Il ne veut point qu'on admette à la cléricature, ni qu'on reçoive dans les monastères ceux qui ne sont pas maîtres de disposer de leur personne. Il interdit aux clercs tout commerce. Il défend aux ecclésiastiques de se faire adjuger les lieux publics, sous prétexte de les convertir à des usages religieux; et il impose une amende aux magistrats qui admettront ces requêtes. Cette loi renferme encore un grand nombre de dispositions sur les défenseurs des églises, sur les successions, sur la prescription de trente ans, sur la prompte expédition des jugemens, sur les appels, sur la vente des terres qui dépendoient du domaine. Il casse une loi du jeune Théodose favorable au divorce, et rappelle sur ce point l'ordonnance de son père Constance. Valentinien ne ressembloit pas mal à un pro-

priétaire qui s'occuperoit à embellir et à arranger l'intérieur de sa maison tandis qu'on travailleroit à en saper les fondemens.

AN. 453.

Jorn. de reb. get. c. 43.
Sid. l. 8, ep. 2; l. 7, ep. 12, et carm. 17.
Isid. chron. goth.
Prosp. chr.
Idac. chron.
Greg. Tur. l. 2, c. 7.
Vales. rerum franc. l. 4.

Thorismond, roi des Visigoths, prince remuant et belliqueux, brûloit d'ardeur d'éprouver contre les Romains mêmes le courage qu'il avoit employé à combattre l'ennemi commun dans les plaines de Mauriac. Il s'avança jusqu'aux portes d'Arles à la tête de son armée. La ville, hors d'état de se défendre, alloit tomber au pouvoir des Visigoths, si Ferreol, préfet des Gaules, ne fût accouru au secours. Il venoit sans troupes, mais il valoit seul une grande armée. Le respect que lui avoit mérité sa vertu lui servant de sauvegarde, il alla trouver Thorismond dans sa tente; et par son éloquence douce et insinuante il sut manier si adroitement cet esprit fier et intraitable, qu'il lui fit abandonner son entreprise, et l'engagea même à venir dîner avec lui dans la ville d'Arles. Thorismond, de retour à Toulouse, honteux de s'être laissé si facilement désarmer, se préparoit à recommencer la guerre, lorsque ses frères, qui croyoient la paix nécessaire aux Visigoths, ne pouvant retenir cet esprit impétueux, formèrent l'horrible complot de s'en défaire. Un jour, pendant qu'il se faisoit tirer du sang pour une légère indisposition, son chambellan, qu'ils avoient corrompu, vint brusquement lui annoncer qu'on en vouloit à sa vie; et s'étant jeté sur les armes du roi comme pour le défendre, il se joignit aux assassins, qui entrèrent en même temps. Ce prince vaillant et robuste, s'étant saisi d'une escabelle avec le bras qui lui restoit libre, se défendit long-temps, et en abattit plusieurs à ses pieds : mais enfin il fut accablé par le nombre. Il étoit dans la troisième année de son règne. Théodoric, l'aîné de ses cinq frères, lui succéda. Celui-ci réunissoit en sa personne toutes les grandes qualités de son père. Son extérieur étoit noble et majestueux; il dormoit peu, et assistoit avant le jour aux

offices de l'église ; mais, de l'aveu même de Sidoine son panégyriste, c'étoit plutôt habitude que véritable dévotion. Il donnoit la plus grande partie du jour aux affaires de son royaume. Sa table étoit bien servie, mais sans luxe ; il aimoit à y plaisanter avec ses amis ; car il en avoit, quoiqu'il fût leur maître, et qu'il sût garder sa dignité ; ce qui n'ôtoit rien à la douceur de son commerce. Il avoit, dès sa jeunesse, cultivé son esprit par l'étude des lettres. Moins bouillant, mais aussi brave que son frère, il savoit préparer et laisser mûrir ses entreprises. Jamais prince n'auroit paru plus digne de la couronne, s'il ne l'eût pas acquise par un crime.

Idac. chron. Theod. lect. l. 1. Marcel. chr. Theoph. p. 90, 91. Zon. p. 48. Cedr. p. 345. Anastas. Baronius. Pagi ad Baron.

Ce n'étoit pas un malheur pour les peuples de perdre des princes ambitieux et sanguinaires tels qu'Attila et Thorismond, nés pour la destruction des hommes. Mais, cette même année, tout l'Orient pleura amèrement la mort de l'impératrice Pulchérie. Elle avoit seule soutenu la dignité impériale sous le règne de son frère ; et, après sa mort, elle avoit placé le diadème sur une tête digne de le porter. Tant que ses conseils furent écoutés, l'état fut heureux, et l'église triompha des erreurs. Pulchérie mourut comblée de gloire le 18 février, après avoir vécu cinquante-quatre ans et un mois. Cette princesse avoit pendant toute sa vie secouru les pauvres avec une bonté maternelle ; elle les laissa, en mourant, héritiers de tout ce qui lui restoit de richesses, et Marcien exécuta fidèlement ces pieuses dispositions. Léon, successeur de Marcien, fit ériger la statue de Pulchérie sur son tombeau, et l'Eglise institua une fête en l'honneur de cette vertueuse impératrice, dont la mémoire est encore en vénération.

Evag. l. 2, c. 5. Niceph. Call. l. 15, c. 9. Anastas. Baronius. Pagi ad Baron.

Pulchérie n'eut pas la consolation de voir la paix entièrement rétablie dans l'Eglise. Un moine impie, nommé Théodose, chassé d'Alexandrie pour ses crimes, profita des contestations théologiques pour s'élever à une haute fortune. Sans religion ainsi que sans mœurs,

mais affectant un grand zèle pour la conservation de la foi, il vint en Palestine pendant que le concile de Chalcédoine étoit encore assemblé ; et publiant à haute voix que c'étoit une conspiration formée contre la doctrine orthodoxe, et que Nestorius triomphoit, il attira quantité de moines ignorans, et séduisit même Eudoxie qui vivoit à Jérusalem, et dont la dévotion tendre étoit facile à s'alarmer. Juvénal, évêque de Jérusalem, étant revenu de Chalcédoine, Théodose et ses partisans firent tous leurs efforts pour l'obliger de se rétracter; et comme il demeuroit ferme, ce moine furieux voulut l'assassiner. L'évêque prit la fuite, et se retira auprès de l'empereur. Aussitôt Théodose, s'étant fait sacrer par ses partisans, s'empare de l'église de Jérusalem, ordonne des diacres, des prêtres, des évêques, fait massacrer ceux qui lui résistoient, exerce les plus horribles violences pour forcer les catholiques à prononcer anathème contre le concile. Dorothée, gouverneur de Palestine, occupé alors à faire la guerre aux Sarrasins dans le pays des Moabites, ainsi que nous l'avons raconté, accourt à Jérusalem avec ses troupes. Les partisans de Théodose et les gens d'Eudoxie lui ferment les portes, et ne lui en permettent l'entrée qu'à condition qu'il se rangera de leur parti. Les moines séditieux écrivent à Pulchérie pour la surprendre; cette princesse, au-dessus de la séduction, leur répond avec une fermeté mêlée de douceur; et sa réponse est accompagnée d'une lettre de Marcien, qui, après leur avoir reproché leurs excès, leur promet le pardon, s'ils reviennent de leur égarement. Mais Théodose étoit plus redouté dans la Palestine que l'empereur, et sa tyrannie subsista pendant près de deux ans, jusqu'à ce qu'enfin Dorothée ayant reçu ordre de l'arrêter, il s'enfuit au mont Sinaï pour échapper au supplice qu'il avoit mérité. Les plus coupables de ses sectateurs furent punis : Juvénal rentra dans son siége, et Eudoxie reconnut enfin son erreur.

Fleury, hist. ecclés. l. 28, *art.* 36, 41, 42, 44.

Marcien témoigna dans cette occasion un zèle tempéré par la douceur de son caractère. Il écrivit aux évêques pour les exhorter à ramener les peuples, aux abbés et aux moines pour les désabuser, et à saint Léon pour le prier d'exposer ses sentimens avec tant de clarté, que la calomnie ne pût y donner une maligne interprétation; et ce grand pape, quoiqu'il se fût déjà nettement expliqué dans sa lettre à Flavien, ne crut pas qu'il fût de la dignité pontificale de s'en tenir à ce qu'il avoit prononcé, et de refuser de nouveaux éclaircissemens.

An. 454. *Prosp. chr. Sidon. carm.* 5. *Vales. rerum franc. l.* 4.

L'Occident perdit l'année suivante son plus puissant appui. Aëtius avoit soutenu l'empire par de grands exploits, qui, dans une cour corrompue et jalouse, tiennent souvent lieu de grands crimes. S'il eût été aussi désintéressé et aussi sage qu'il étoit habile et vaillant guerrier, il se seroit tenu heureux qu'on lui pardonnât ses victoires, et qu'il pût impunément continuer de servir l'état; mais son ambition, et plus encore celle de sa femme, vouloit vendre ses services au plus haut prix. Valentinien n'ayant point d'enfant mâle, Aëtius n'aspiroit à rien moins qu'à faire son fils Gaudence héritier de l'empire. Cette prétention révolta d'abord l'empereur : il en témoigna son indignation. Mais, peu de temps après, craignant un général si puissant et si hardi, il lui rendit ses bonnes grâces; le maître et le sujet se jurèrent une amitié mutuelle; Eudocie, fille de Valentinien, fut promise à Gaudence; et cette réconciliation produisit son effet naturel : elle laissa dans le cœur du prince un profond ressentiment.

Sidel. 2, *ep.* 13. *Sirm. not. ad Sid. p.* 37. *Proc. Vand. l.* 1, *c.* 4. *Theoph. p.* 93. *Novel. inter Theodos.* 45.

Cependant la foiblesse et les distractions du prince, qui ne s'occupoit sérieusement que de ses plaisirs, auroient peut-être effacé cette impression funeste, si elle n'eût été entretenue par l'esprit le plus dangereux qui fût alors à la cour. Pétronius Maximus, petit-fils du tyran Maxime par sa mère, comblé de richesses, puissant par le nombre de ses amis et de ses créatures, avoit

passé par toutes les dignités de l'empire. Il étoit né l'année même de la mort du grand Théodose, en 395. Admis dès l'âge de dix-neuf ans au conseil d'Honorius, il avoit été intendant des finances et préfet de Rome avant l'âge de vingt-cinq ans. Un an après, lorsque Constance portoit le titre d'Auguste, le sénat et le peuple romain, dont Maxime étoit aimé, avoient obtenu de ce prince et d'Honorius la permission de lui ériger dans la place de Trajan une statue dont la base et l'inscription subsistent encore. Deux fois préfet d'Italie, et deux fois consul, il avoit reçu dans son second consulat deux honneurs singuliers : l'empereur avoit fait frapper des médaillons qui portoient au revers le nom et l'image de Maxime représenté en habit consulaire ; c'étoit en quelque sorte l'associer aux honneurs de la souveraineté. De plus, Valentinien avoit déclaré par une loi que désormais ceux qui auroient été deux fois consuls auroient le pas même sur les patrices. Cette dignité fut encore conférée à Maxime deux ans après en 445. Afin qu'il ne lui manquât rien de ce qui paroît contribuer à la félicité humaine, il avoit une femme dont la vertu égaloit la beauté ; mais cette beauté fit le malheur de l'un et de l'autre. Quoique Eudoxie, épouse de Valentinien, fût pourvue de toutes les grâces, ce prince, tellement livré à la débauche, qu'il mettoit en œuvre les ressorts impuissans de la magie pour parvenir au terme de ses désirs, conçut une violente passion pour la femme de Maxime, que sa vertu tenoit éloignée de la cour. Un jour qu'il jouoit avec Maxime, il lui gagna jusqu'à son anneau. Aussitôt, retenant ce courtisan auprès de lui sous quelque prétexte, il envoie secrètement un exprès muni de cet anneau dire à la femme de Maxime, de la part de son mari, qu'elle se rendît sur-le-champ au palais pour saluer l'impératrice. A la vue de l'anneau, elle ne douta pas que le message ne vînt de Maxime ; elle se fit porter en litière au palais, où, ayant été conduite dans

Grut. inscr. ccccxlix, 7. Vales. rerum franc. l. 4. Buch. Belg. l. 17, c. 7.

un appartement écarté, elle fut la victime de la violence effrénée de Valentinien. Etant retournée dans sa maison, le désespoir dans le cœur, elle accabla son mari des plus sanglans reproches, l'accusant d'avoir consenti à cette infamie. Maxime, aussi irrité qu'elle, et dévoré du désir de la vengeance, résolut de laver cet outrage dans le sang de l'empereur. L'ambition se joignit au ressentiment, et le rendit plus actif. Mais, pour ne rencontrer aucun obstacle, il falloit écarter Aëtius.

Marcel. chr. Prosp. chr. Sidon. carm. 5. Idac. chron. Theoph. p. 90. Vict. Tun. Cassiod. chron. Evag. l. 2, c. 7. Proc. Vand. l. 2, c. 4. Jorn. regn. success. Hist. miscell. l. 15. Greg. Tur. l. 2, c. 8. Vales. rerum franc. l. 4.

Maxime avoit appris à la cour, par un long usage, l'art de dissimuler. Il mit d'abord dans sa confidence l'eunuque Héraclius, ministre secret des plaisirs du prince, et, par cette raison, maître de son esprit. On travailla sourdement à détacher d'Aëtius tout ce qu'il avoit d'officiers. Il s'en trouva peu de fidèles. Son questeur devoit être le plus facile à gagner. Il avoit un fils déjà connu par sa bravoure et par ses talens militaires; c'étoit Majorien, que la femme d'Aëtius avoit voulu perdre, le regardant comme un rival dangereux pour ses enfans. Aëtius, moins méchant que sa femme, s'étoit contenté de l'éloigner et de l'envoyer dans ses terres. Cependant le questeur fut incorruptible; il fallut lui cacher le complot formé contre son général. Enfin Héraclius fit entendre nettement à l'empereur qu'il n'y avoit pas un moment à perdre; qu'il alloit périr, s'il ne prévenoit Aëtius. Valentinien, alarmé, manda aussitôt le général; celui-ci, sans défiance, vient au palais accompagné de quelques amis, et entre autres Boëce, préfet du prétoire. On fait entrer Aëtius seul; et comme il n'apercevoit aucun changement sur le visage ni dans les manières de l'empereur, il commence à le presser d'acquitter enfin sa promesse, et de terminer le mariage de son fils avec Eudoxie. Alors Valentinien, entrant dans une violente colère, tire son épée et la plonge dans le sein d'Aëtius : Héraclius et les gardes du prince se jettent sur lui et l'achèvent. Boëce et les autres, dont

tout le crime étoit d'être attachés au général, sont introduits séparément et massacrés sans miséricorde. Après cette cruelle exécution, l'empereur, qui, sans le savoir, préparoit lui-même sa mort, ayant demandé à un de ses officiers s'il n'avoit pas bien fait de se délivrer d'Aëtius : *Prince*, lui répondit l'officier, *ce n'est pas à moi à juger des actions de votre majesté ; tout ce que je sais, c'est que vous vous êtes coupé la main droite avec la main gauche.* Aëtius fut tué vers la fin de cette année.

Ce guerrier n'étoit pas sans doute irréprochable. La noire calomnie qu'il inventa contre Boniface, la perte de l'Afrique, l'assassinat de Félix, la mort de Boniface, la disgrâce injuste de Sébastien, les Alpes laissées ouvertes à Attila, sont autant de crimes, dont plusieurs méritoient la mort. Mais tous ces crimes étoient pardonnés, du moins par les hommes; et une fausse imputation le fit périr, lorsque son grand courage étoit plus nécessaire que jamais au salut de l'empire. Son juge, devenu son exécuteur, a fait oublier tous les forfaits du coupable, pour noircir à jamais sa propre mémoire. C'est ainsi que la Providence divine, qui avoit marqué le terme fatal de l'empire, abattoit le bras seul capable de le soutenir, et que, par cette chaîne invisible qui lie ensemble tous les événemens humains, elle se servit de Valentinien pour punir Aëtius, et de la mort d'Aëtius pour attirer ensuite la punition de Valentinien. Il sembloit qu'avec ce grand capitaine tomboient toutes les défenses de l'empire. Au bruit de sa chute, les barbares se mirent en mouvement de toutes parts. Les pirates saxons menaçoient les Armoriques; les François, sous la conduite de Mérovée, s'étendirent dans la Belgique, et ravagèrent les contrées de Mayence, de Metz et de Reims ; ils s'emparèrent de la ville de Bar. Les Allemands de la Suabe passèrent le Rhin. Valentinien, craignant que cette mort n'entraînât la rupture des traités, dont Aëtius étoit l'auteur, envoya des députés aux na-

Idac chron. Marcel. chr. Sidon. carm. l. 7. Vales. rerum franc. l. 4. Buch. Belg. l. 17, c. 5, 7.

tions alliées, pour justifier sa conduite et renouveler les engagemens précédens. Il manda Majorien, comme seul capable de remplacer Aëtius à la tête des armées : il ne se trompoit pas; mais Majorien n'arriva qu'après la mort de Valentinien, et trouva Maxime maître de l'empire.

An. 455. Idac. chron. Prosp. chr. Marc. chr. Cassiod. chron. Chron. Alex. Evag. l. 2, c. 7. Vict. Tun. Sid. carm. 5, et l. 2, ep. 13. Theoph. p. 93. Cedren. p. 345. Jorn. regn. success. Proc. Vand. l. 1, c. 4. Niceph. Call. l. 15, c. 11. Zon. p. 48. Anastas. Greg. Tur. l. 2, c. 8. Vales. rerum franc. l. 4.

Valentinien, après s'être privé de l'unique défenseur qu'il pût opposer à ses ennemis, sembloit encore s'entendre avec eux pour se perdre lui-même. Il donnoit aveuglément sa confiance aux anciens officiers d'Aëtius, qui, après avoir trahi leur maître, ne sentoient plus que les remords de leur perfidie. Victor de Tunes dit même que l'infâme Héraclius entra dans le complot : ce qui n'a rien que de vraisemblable; celui qui trahit l'honneur de son prince en servant ses criminels désirs, étant l'homme du monde le plus capable d'attenter à sa vie. Maxime avoit eu plus de peine à préparer la mort du général, qu'il n'en eut à se défaire de l'empereur. Le 16 de mars, trois ou quatre mois après l'assassinat d'Aëtius, Valentinien, étant à Rome, se faisoit porter en litière au champ de Mars, apparemment pour faire la revue de ses troupes, qu'il avoit assemblées. Deux barbares, qui avoient été officiers d'Aëtius, nommés Optila et Thraustila, prirent ce moment pour se jeter sur lui et le percer de coups. Ils massacrèrent en même temps Héraclius; et la mort de ce scélérat ne prouve pas qu'il fut innocent de celle de son maître. Maxime dut s'acquitter ainsi de ce qu'il devoit à sa perfidie pour s'en garantir lui-même. Ainsi périt à la vue de ses soldats, sans être défendu de personne, Valentinien III, prince populaire par foiblesse, tyran par débauche, jaloux du mérite qui le servoit, dédaignant la noblesse, abandonné au luxe, et faisant consister la dignité impériale dans la parure et dans l'impunité des crimes, asservi aux barbares, esclave d'une mère ambitieuse et de ses eunuques, toujours renfermé dans son palais, comme les anciens monarques

d'Assyrie, et tellement accoutumé à une vie molle et retirée, qu'il ne sortit d'Italie qu'une fois pour aller chercher sa femme; que jamais il ne vit un camp, et que tous ses travaux se bornèrent à passer de Ravenne à Rome, et de Rome à Ravenne. Sous son règne, les Vandales s'emparèrent des plus belles provinces de l'Afrique, les Visigoths s'étendirent jusqu'au Rhône, les Suèves se rendirent maîtres de la plus grande partie de l'Espagne, les François s'établirent dans la Gaule, la Grande-Bretagne fut envahie par les Anglo-Saxons; et s'il ne devint pas lui-même l'esclave d'Attila, ce ne fut ni à sa prudence ni à son courage qu'il en fut redevable. On peut dire qu'en sa personne finit l'empire d'Occident. Ses successeurs, au nombre de huit, périrent ou furent déposés dans l'espace de vingt-un ans, et doivent plutôt être appelés rois d'Italie qu'empereurs. Il mourut dans sa trente-sixième année, ayant régné 29 ans, 4 mois et 21 jours, depuis qu'il avoit reçu le titre d'Auguste.

Le lendemain Maxime fut proclamé empereur. Il avoit désiré la souveraineté avec la plus grande ardeur, et la capacité qu'il avoit montrée dans les autres dignités faisoit croire qu'il sauroit régner. Il ne fallut que vingt-quatre heures pour le désabuser lui-même, et pour détromper les Romains. Ebloui de sa propre élévation, accablé du poids des affaires, cet homme, accoutumé aux douceurs d'une vie paisible, qui régloit à son gré toutes ses heures, et partageoit son temps entre des devoirs bornés et ses plaisirs, se trouva déplacé dès le premier jour. Son palais lui sembla une prison, et les soins de la souveraineté un supplice. On l'entendit plusieurs fois répéter ces paroles : *Heureux Damocle, de n'avoir eu à supporter que pendant la durée d'un repas le triste fardeau de la royauté!* Dans cet embarras de l'empereur, tous les ressorts de l'empire se démontèrent; la confusion se mit dans le palais, le désordre dans Rome et dans les provinces, l'esprit de révolte parmi les peuples

confédérés. Les meurtriers d'Aëtius et de Valentinien, seuls courtisans de Maxime, lui donnoient à lui-même de justes alarmes. Il accéléra son malheur par son imprudence. Sa première femme n'avoit pas long-temps survécu à l'affront qu'elle avoit éprouvé. Maxime, pour mettre le comble à sa vengeance, contraignit Eudoxie, veuve de Valentinien, à l'épouser, et donna Eudocie, fille du prince, à son fils Pallade, qu'il nomma César. Il s'imagina gagner le cœur de sa nouvelle épouse en lui protestant que l'amour dont il brûloit pour elle avoit été l'unique attrait qui lui avoit fait tout entreprendre. La princesse, indignée de cette déclaration, crut qu'étant la cause de la mort de son mari, elle s'en rendroit complice si elle ne la vengeoit pas. Marcien lui parut trop doux et trop modéré pour servir sa colère à son gré. Elle aima mieux s'adresser à Genséric, et lui dépêcha secrètement un exprès avec de riches présens. Elle lui mandoit *qu'elle gémissoit dans la plus affreuse captivité, étant forcée de recevoir les embrassemens d'un traître encore souillé du sang de son époux; qu'il étoit de l'honneur du roi des Vandales de venger son allié, et de son intérêt de dépouiller le meurtrier; que le lâche usurpateur ne connoissoit que les assassinats; et que, dès qu'elle apercevroit son libérateur, elle iroit elle-même le prendre par la main pour l'introduire dans Rome.*

Il n'étoit pas besoin d'une sollicitation si pressante pour engager Genséric à venir piller Rome. Il ne tarda pas à se mettre en mer avec une puissante armée. A la nouvelle de son approche, l'alarme se répand de toutes parts. Maxime, plus tremblant que les femmes les plus timides, ne prend d'autre précaution que celle de permettre à tous les habitans de s'enfuir. Il quitte lui-même le palais impérial; et, comme il traversoit la ville pour aller chercher ailleurs sa sûreté, le peuple, indigné de sa lâcheté, l'accable d'une grêle de pierres, et les officiers d'Eudoxie s'étant jetés sur lui, un soldat romain,

nommé Ursus, le perce d'un coup d'épée. C'étoit le jour de la Pentecôte, qui tomboit cette année au douzième de juin. Ainsi il n'avoit régné que trois mois moins cinq jours, si c'est régner que de porter une couronne importune au milieu des regrets et des remords. Il devoit être âgé d'environ soixante ans. Son cadavre fut mis en pièces et jeté dans le Tibre. Son fils Pallade fut apparamment massacré avec lui : il n'en est plus parlé dans la suite.

Trois jours après le massacre de Maxime, Genséric entra dans Rome, qui n'osa irriter par une résistance inutile ce prince sanguinaire. Le pape saint Léon fut encore cette fois le salut de son peuple. Il obtint de Genséric qu'il n'emploieroit ni le fer ni le feu, et qu'il laisseroit subsister les habitans et les édifices. Le pillage dura quatorze jours, et le butin fut immense. Depuis le saccagement d'Alaric, arrivé quarante-cinq ans auparavant, Rome s'étoit remplie de richesses : d'ailleurs les Goths n'avoient osé toucher aux vases sacrés, que Genséric ne respecta pas. Tous les trésors du palais, les meubles précieux, la vaisselle d'or et d'argent, les pierreries, les ornemens impériaux furent enlevés. On chargea un vaisseau de statues de tous métaux, et ce vaisseau fut englouti dans une tempête avant que d'arriver à Carthage. Les Vandales emportèrent la moitié de la couverture du temple de Jupiter Capitolin : elle étoit d'un cuivre très-fin, doré à une grande épaisseur. On ne dit pas quelle raison les empêcha d'emporter le reste. Les vases d'or et les autres dépouilles du temple de Jérusalem qui avoient autrefois honoré le triomphe de Vespasien et de Tite, furent transportés en Afrique. Entre les habitans, les Vandales enlevèrent ceux que leur jeunesse ou leur adresse en quelque profession rendoient plus propres à les servir. Quoique Eudoxie eût appelé Genséric, elle n'évita pas la captivité; elle fut conduite à Carthage avec ses deux filles, Eudocie et

Vict. Tun. Marc. chr. Idac. chron. Prosp. chr. Evag. l. 2, c. 7. Theoph. p. 93. Cedren. p. 345. Anastas. Isid. Vand. chron. Niceph. Cal. l. 15, c. 11. Sidon. carm. 2, 7. Hist. miscell. l. 15. Vict. vit. l. 1. Proc. Vand. l. 1, c. 5, l. 2, c. 9. Zon. p. 48. Cod. Just. l. 1, tit. 27, leg. 1. Baronius. Pagi ad Baron. Vales. rerum franc. l. 4. Buch. Belg. l. 7, c. 9.

Placidie, et avec Gaudence, fils d'Aëtius. Il est vrai que les princesses furent traitées avec honneur. Eudocie, qui est aussi quelquefois appelée Honoria comme sa tante, fut mariée à Hunéric, fils aîné de Genséric. Placidie auroit été forcée d'épouser un autre de ses fils, si le roi n'avoit appris qu'elle étoit fiancée à Olybre, le plus distingué du sénat, qui, avant la prise de Rome, s'étoit sauvé à Constantinople. Ce n'est pas que Genséric fût de caractère à respecter cet engagement; mais il savoit qu'Olybre étoit puissant, et il étoit bien aise de s'attacher un homme qui pouvoit devenir empereur. Les autres prisonniers éprouvèrent toutes les rigueurs de la plus dure servitude. Ils ne trouvèrent d'adoucissement à leurs maux que dans la charité de l'évêque de Carthage. Ce prélat compatissant et généreux vendit les vases d'or et d'argent de son église, racheta le plus grand nombre qu'il put de ces infortunés, les rassembla dans deux basiliques, où il leur distribuoit tous les jours les alimens nécessaires. Il y fit dresser des lits; la plupart étant malades, il les visitoit, il les servoit lui-même; et, sans égard à sa vieillesse, il passoit les nuits dans ces pieux et charitables offices. Il fut la victime de son zèle, et mourut dans ses travaux. Après sa mort, Genséric défendit d'ordonner des évêques dans la province proconsulaire : il renouvela avec plus de cruauté que jamais la persécution contre les catholiques, et l'étendit dans toutes les contrées où il portoit le ravage. Depuis la prise de Rome, s'étant rendu maître du reste de l'Afrique, c'est-à-dire de la Numidie entière et des deux Mauritanies, il ne cessa d'infester tous les ans la Sicile et l'Italie, sous prétexte qu'on ne lui délivroit pas les biens de Valentinien et d'Aëtius, dont il avoit les enfans entre les mains. Ses flottes ravageoient les côtes de Sardaigne, du Péloponèse, de l'Epire, de la Dalmatie : elles pénétroient jusqu'au fond du golfe Adriatique. Souvent, s'embarquant lui-même au printemps

avec les Vandales et les Maures, il portoit la désolation sur tous les rivages, brûlant les villes du continent et des îles, et traînant les habitans en esclavage. Un jour qu'il sortoit du port de Carthage, le pilote lui ayant demandé de quel côté il devoit conduire la flotte : *Vers les peuples que Dieu veut punir*, répondit Genséric.

La nouvelle du pillage de Rome, et de la captivité de la famille impériale, affligea sensiblement Marcien. Il se regardoit comme souverain des deux empires depuis la mort de Valentinien, et il n'avoit pas reconnu Maxime pour empereur. Comme Genséric avoit paru le ménager jusqu'alors, il se flatta que ce prince auroit égard à ses demandes. Il lui députa donc pour le prier de cesser ses ravages, et de lui remettre entre les mains les princesses prisonnières. Genséric refusa l'un et l'autre avec hauteur. Marcien, se persuadant qu'un ambassadeur arien réussiroit mieux auprès de Genséric, lui envoya Bléda, évêque de la secte arienne. L'évêque ne fut pas plus favorablement écouté. En vain ce prélat prit la hardiesse de représenter au roi des Vandales que sa prospérité présente ne devoit pas lui enfler le cœur jusqu'au point de mépriser le ressentiment d'un prince guerrier, qui pourroit rendre à l'Afrique tous les maux que l'Afrique portoit en Italie. Genséric crut en faire assez que de pardonner cette bravade. Ceux qui prétendent que Marcien s'étoit engagé par serment à ne jamais employer les armes de l'empire contre les Vandales, ainsi que je l'ai raconté, supposent en conséquence qu'il dévora cet affront. Mais d'autres auteurs, qui regardent apparemment comme une fable cet engagement de Marcien, disent qu'il se disposoit à passer en Afrique lorsqu'il mourut. Procope le blâme d'avoir tenu sa parole ; il me semble qu'il ne seroit blâmable que de l'avoir donnée.

Evag. l. 2, c. 7. Theod. 1, l. 1. Proc. Vand. l. 1, c. 4. Prisc. p. 73. Till. Marcien, art. 9.

L'empire d'Occident avoit vu dans l'espace de quatre mois couler le sang de deux empereurs. Mais quelque

Sidon. carm. 7. Greg. Tur.

l. 2, c. 21, 22. *Vales. rerum franc. l 4.* *Buch. Belg. l. 7, c. 9.*

sanglant que soit un trône, il a toujours des attraits pour l'ambition. Après la mort de Maxime, Avitus osa souhaiter la dignité souveraine, et l'obtint pour son malheur. Il étoit sénateur romain, issu d'une famille gauloise de l'Auvergne, plus illustrée par les charges que par les richesses. Il comptoit entre ses ancêtres des préfets et des patrices. Il avoit été élevé avec soin dans l'étude des lettres et dans les exercices du corps. On dit qu'il étoit si robuste, qu'étant encore dans la première jeunesse, il tua dans une chasse, d'un coup de pierre, une louve affamée qui alloit se jeter sur lui. Sa sagesse et son éloquence le firent choisir pour aller demander à Honorius la remise d'un impôt qui ruinoit l'Auvergne; et Constance, qui n'étoit pas encore empereur, lui fit obtenir ce qu'il demandoit. Nous avons vu l'empressement de Théodoric pour l'attirer à sa cour, et le refus d'Avitus, qui demeura fidèlement attaché au service de l'empire, et n'en fut que plus estimé du roi des Visigoths, dont il obtint la paix toutes les fois qu'il fut employé à la demander. Il servit avec honneur dans toutes les guerres sous le commandement d'Aëtius. Préfet de la Gaule, il gouverna cette province avec intégrité. Aëtius se servit de lui pour détromper Théodoric, qui se reposoit sur la promesse d'Attila, et pour l'engager à marcher contre l'ennemi commun. Après la défaite d'Attila, Avitus s'étoit retiré dans ses terres pour y mener une vie tranquille. Maxime, empereur, le tira de sa retraite, et le nomma général de la cavalerie et de l'infanterie. Sa réputation arrêta les courses des barbares qui commençoient à ravager la Gaule. Les Visigoths se préparoient à la guerre; Avitus leur envoya Messien, qu'il fit patrice dans la suite, et le suivit bientôt lui-même. Théodoric étant allé à sa rencontre avec un de ses frères, ils entrèrent tous trois dans Toulouse; Avitus marchoit entre les deux princes; c'étoit la place d'honneur; la majesté de l'empire, qui expiroit en Occident,

se faisoit encore respecter même de ses vainqueurs. La paix n'étoit pas encore conclue lorsqu'on apprit à Toulouse la mort de Maxime.

Théodoric chérissoit Avitus, l'ancien ami de sa famille. Il avoit été élevé entre ses bras, et, dès son enfance, il avoit puisé dans ses conversations le goût qu'il conservoit pour les lettres. Il le pressa de prendre la pourpre, et lui promit d'employer son pouvoir à l'élever à l'empire et à l'y soutenir. Il ne paroît pas que ce prince ait eu besoin de redoubler ses instances. Toute la noblesse de la Narbonnoise, qu'il sut mettre en mouvement, s'assembla à Ugernum, qu'on croit être Beaucaire. On convint de se rendre dans trois jours à Arles, où se fit la proclamation le huitième d'août. Théodoric, avec ses frères, ne tarda pas à venir féliciter le nouvel empereur, et lui offrir publiquement les secours de sa nation. Cet empressement en faveur d'Avitus passa des Gaules en Italie; Avitus revint à Rome, où le sénat et le peuple l'attendoient avec impatience. Il étoit accompagné de son gendre Sidoine, un des plus illustres personnages de ce siècle.

Sidon. carm. 7. Isid. chron. goth. Evag. l. 2, c. 7. Idac. chron. Vict. Tun. Prosp. chr. Greg. Tur. l. 2, c. 11. Vales. rerum franc. l. 4. Buch. Belg. l. 17, c. 9. Till. Avit. M. Danville, notice des Gaules, au mot Ugernum.

C. Sollius Apollinaris Sidonius, petit-fils de cet Apollinaire qui fut préfet des Gaules sous le tyran Constantin, étoit né à Lyon. Il avoit d'abord porté les armes; il les quitta bientôt pour se livrer entièrement aux lettres, et mit sa gloire à se distinguer par les talens de l'esprit. Ses poésies, que nous n'admirons plus, lui firent une brillante réputation dans un siècle où le goût et la langue même avoient dégénéré. Avitus lui donna en mariage sa fille Papianille. Anthémius, qui régna dans la suite, lui conféra les dignités de préfet de Rome et de patrice. On dit que Sidoine étoit si vivement touché de la misère d'autrui, que souvent, à l'insu de sa femme, il emportoit quelqu'un des vases d'argent de sa table, et les donnoit aux pauvres; en sorte que Papianille, moins détachée de l'amour du luxe, étoit obligée

Sid. l. 1, ep. 3, l. 3, ep. 1; l. 9, ep. 16, et ibi Sirm. Vita Sidon. apud Sirm. præf. ad notas in Sid. Greg. Tur. l. 2, c. 21, 22.

de les racheter. Il fut en 472 élu malgré lui évêque de la capitale de l'Auvergne, nommée aujourd'hui Clermont. Sa vertu reconnue lui avoit mérité les suffrages du clergé et du peuple. Elle parut encore avec plus d'éclat pendant les dix années de son épiscopat, et fut couronnée après sa mort par les honneurs que l'Eglise rend à sa mémoire. Il laissa un fils nommé Apollinaire, et deux filles.

Prisc. p. 74. Proc. Vand. l. 1, c. 6. Phot. p. 1048. Marcel. chr. Sid. l. 1, ep. 11. Suid. voce Μαρκελλίνος et Σαλλούστιος et ibi notæ Kusteri.

Tandis que Théodoric travailloit à mettre Avitus sur le trône, il se tramoit en Gaule une conjuration secrète pour y placer Marcellin. C'étoit un païen d'une naissance distinguée. Sa probité, sa prudence, sa valeur renommée, son expérience dans l'art militaire, jointe à tous les agrémens d'une éducation polie, lui avoient attiré grand nombre de partisans. L'éclat de ces belles qualités étoit à la vérité un peu terni par le fanatisme; il vouloit passer pour prophète; mais ce travers d'esprit servoit encore à lui concilier les imbécilles, qui, dans tous les siècles, forment un peuple nombreux. Un sophiste, nommé Salluste, qui s'étoit lié d'amitié avec Marcellin, lui avoit communiqué cette extravagance. Salluste se donnoit pour un homme inspiré; il affectoit l'apathie stoïcienne; et l'on dit que, curieux de savoir jusqu'à quel point il pourroit supporter la douleur, il mit un jour sur sa cuisse toute nue un charbon allumé, qu'il souffla long-temps pour entretenir le feu et mesurer sa constance. Il nous reste encore de ce Salluste un ouvrage intitulé, *des Dieux et du Monde*. Marcellin avoit été ami d'Aëtius: le meurtre de ce général l'irrita tellement, que dès-lors il conçut le dessein de se soulever contre Valentinien. Il fut prévenu par Maxime; mais il ne cessa de travailler à se former un parti pendant le peu de temps que régna ce tyran. Maxime mourut avant que Marcellin fût en état de se déclarer. Il continua ses intrigues durant le règne d'Avitus. Un assez grand nombre de jeune noblesse trempoit dans le com-

plot. A la tête de ses partisans étoit Pœonius, homme sans naissance, mais riche, et qui s'étoit fait un grand crédit en mariant sa fille à un Gaulois illustre, dont l'histoire ne nous apprend pas le nom. Toutes ces intrigues formées contre Avitus devinrent encore inutiles par la mort précipitée de cet empereur. Marcellin se lassa de dresser des batteries contre des princes qui disparoissoient avant qu'il pût les abattre; et il prit enfin le parti de s'attacher de bonne foi au service de Majorien, successeur d'Avitus.

Le premier soin d'Avitus, parvenu à l'empire, fut d'envoyer des députés à Marcien pour lui faire part de son élévation, et lui demander son amitié. En même temps il prit, selon l'usage, le consulat pour l'année suivante. Marcien, qui aimoit la paix, ne refusa pas de le reconnoître pour son collègue; mais il ne changea rien aux consuls, qu'il avoit déjà désignés. C'est pour cette raison que le consulat d'Avitus n'est point marqué dans les fastes. Afin de couvrir l'Italie contre les incursions des barbares du nord, dont les ravages avoient été si funestes, Avitus fit un voyage en Pannonie, où il conclut un traité avec les Ostrogoths, qui s'engagèrent à servir de barrière. Il vit en ce pays les ruines récentes de la ville de Sabarie, qui venoit d'être détruite par un tremblement de terre.

Sid. carm. 7. Idac. chron. Till. Avitus.

Etant revenu à Rome sur la fin de l'année, il célébra le 1.er de janvier la solennité de son entrée au consulat. Sidoine, son gendre, prononça en cette occasion un poëme que nous avons encore, et dans lequel il hasarde, selon l'usage, de magnifiques prédictions, que la Providence ne jugea pas à propos d'accomplir. Cet éloge fut récompensé d'une statue d'airain qu'Avitus fit ériger à Sidoine dans un portique de la place de Trajan. On vit cette année une nation barbare, destinée à porter le dernier coup à l'empire d'Occident, faire en Espagne le premier essai de ses cruautés et de ses ravages. Quatre

An. 456.
Sid. carm. 7, et ibi not. Sirm.

cents Hérules, abordés dans sept barques sur les côtes de Galice, pénétrèrent jusqu'à Lugo, mettant tout à feu et à sang. Les habitans du pays s'étant enfin attroupés, ils furent forcés de regagner la mer, mais sans autre perte que celle de deux de leurs gens. En se retirant, ils firent encore des descentes sur les côtes des Cantabres et des Vardules, dont le pays se nomme aujourd'hui la Biscaïe.

Jorn. de reb. get. c. 3, 23. Sid. l. 8, ep. Proc. goth. l. 2, c. 14, l. 4, c. 20. Idem, Vand. l. 2, c. 4. Paul. diac. hist. lang. l. 1, c. 20. Fredeg. app. c. 15. Bulch. Belg. l. 17, c. 10. Till. Avit. Cellar. geog. ant. l. 2, c. 5, §. 2, art. 64. Ennod. vita B. Antonii, p. 419.

Comme les Hérules, peu connus, vont se signaler entre les autres barbares, il est à propos d'exposer ici leur origine, autant qu'il est possible de la déméler dans le chaos de l'histoire de ce temps-là. Ce peuple, sorti autrefois de la Scandinavie avec les Goths, dont il faisoit partie, se sépara du gros de la nation, et, s'étant joint aux Ruges et aux Vandales, s'arrêta entre les embouchures de l'Oder et de la Vistule. On croit que ce sont les Hérules que Tacite appelle *Lemovii*. Dans la suite, toujours unis aux deux autres nations, ils vinrent s'établir dans les forêts de la Bohème. S'y étant multipliés, ils se séparèrent, et, formant un corps nombreux, ils allèrent habiter les environs des Palus-Méotides : ils furent subjugués par le célèbre Ermanaric, roi des Ostrogoths. L'incursion des Huns ayant changé toute la face du nord, ils remontèrent vers le septentrion, et regagnèrent leurs anciennes demeures, où ils se fixèrent de nouveau dans le voisinage des Varnes ou Varins, qui habitoient les côtes de ce qu'on nomme aujourd'hui *le Meckelbourg*. Les Saxons et les Anglois, étant pour la plupart passés dans la Grande-Bretagne, les Varnes, leurs voisins, descendirent le long des côtes de la Frise, et se firent un royaume aux environs des embouchures du Rhin, où ils subsistèrent plus de cent ans. Les Hérules prirent leur place, et s'étendirent sur la côte où se déchargent l'Elbe, le Veser et l'Ems. C'est de là qu'ils commencèrent à courir les mers, et à porter la désolation jusqu'en Espagne.

Ils passoient pour les plus inhumains et les plus fé-

roces de tous les barbares. Ils immoloient des hommes. Ennodius dit que dans leurs courses ils sacrifioient préférablement les moines, comme des victimes plus agréables à leurs divinités. Les malades et les vieillards ne mouroient pas chez eux de mort naturelle. Ceux qui se sentoient appesantis par la vieillesse, ou attaqués d'une longue maladie, étoient obligés de prier leurs parens de les délivrer de cet état fâcheux qui les rendoit inutiles à la nation. On dressoit aussitôt un bûcher fort élevé, au haut duquel on portoit celui qui devoit mourir; ensuite on y faisoit monter un de ses compatriotes, armé d'un poignard; mais il ne falloit pas que ce fût un de ses parens. Lorsque celui-ci étoit descendu, après avoir rendu au malade ou au vieillard le cruel service qu'il avoit demandé, on mettoit le feu au bûcher : on recueilloit les os, et on les enterroit. Si le mourant étoit marié, il falloit que sa femme, pour prouver sa vertu, se pendît auprès du bûcher; autrement, elle étoit déshonorée, et devenoit un objet d'exécration pour toute la famille du mort. Les Hérules, ne vivant que de chasse et de pillage, étoient des voisins très-incommodes. Contre l'usage des barbares de ces contrées, ils se faisoient payer un tribut par les peuples vaincus. Ils avoient le teint verdâtre, à peu près de la couleur de la mer dont ils habitoient les bords. Ils alloient nus au combat, soit par affectation de bravoure, soit pour être plus légers : aussi étoient-ils d'une vitesse extraordinaire; et, pour cette raison, tous les peuples guerriers en vouloient avoir dans leurs armées. Nous en avons vu dans les troupes d'Aëtius et dans celles d'Attila. Les empereurs d'Orient en prirent à leur solde dans la suite. D'ailleurs cette nation étoit en horreur à toutes les autres : il étoit rare de trouver entre les Hérules un homme qui ne fût pas perfide, brutal, inconstant, adonné au vin, et à ces excès affreux que réprouve la nature.

Réchiaire, roi des Suèves en Espagne, prince guerrier *Jorn. de reb. get. c. 44.*

Idac. chron. Isid. chron. goth. et suev. Vales. rerum franc. l. 4. Buch. Belg. l. 17, c. 10. Till. Avit.

et entreprenant, auroit été un ennemi beaucoup plus redoutable pour les Romains, si Théodoric, ami d'Avitus, ne se fût chargé de réprimer son audace. Quatre ans auparavant, Mansuet, comte d'Espagne, et le comte Fronton, envoyés par Valentinien, avoient conclu avec lui un traité de paix. Mais ce prince, préférant l'agrandissement de ses états à toute autre considération, étendoit sans cesse son domaine; et, profitant des troubles de l'empire, il paroissoit avoir conçu le projet de s'emparer de toute l'Espagne. Fronton lui fut une seconde fois envoyé par Avitus. Afin d'appuyer le député romain, Théodoric, beau-frère de Réchiaire, en joignit un de sa part pour le sommer de sa parole, et l'avertir que, les Romains et les Visigoths étant unis par l'amitié la plus étroite, il ne pouvoit attaquer les uns sans s'attirer les autres sur les bras. Réchiaire étoit trop fier pour écouter patiemment ces remontrances menaçantes; il répondit que Théodoric pouvoit l'attendre à Toulouse; qu'il iroit incessamment lui porter sa réponse à la tête de son armée. En même temps, il se jette dans la Tarragonoise, y fait un horrible ravage, et ramène en Galice un grand nombre de prisonniers. Théodoric, piqué au vif de cette insulte, lève des troupes, appelle à son secours les rois des Bourguignons, Gondiac et Chilpéric, passe les Pyrénées, et va chercher Réchiaire. Il étoit secrètement convenu avec Avitus que les conquêtes qu'il pourroit faire sur les Suèves resteroient aux Visigoths. La bataille se donna le 5 d'octobre, à quatre lieues d'Astorga, sur les bords de la rivière d'Orbègue. Elle fut très-sanglante; la plupart des Suèves y périrent, ou furent faits prisonniers. Il ne s'en sauva qu'un petit nombre, entre lesquels Réchiaire, blessé, s'enfuit au fond de la Galice. S'étant jeté dans une barque pour échapper aux Visigoths qui le poursuivoient, il fut repoussé sur la côte par les vents contraires, et se retira dans un lieu nommé alors Portucal, à l'embouchure du Douro : on croit que c'est aujourd'hui

Porto, dont l'ancien nom s'est communiqué à tout le royaume. Il y fut pris et conduit à Théodoric, qui le fit garder en prison jusqu'à ce qu'il eût achevé de réduire la Galice. Les Visigoths marchèrent aussitôt à Brague, capitale du pays, et résidence des rois suèves. Ils y entrèrent sans résistance le 28 d'octobre; et, à l'exception du massacre, que Théodoric épargna aux habitans, cette ville éprouva tous les maux qu'on peut craindre d'un ennemi victorieux. Elle fut pillée : hommes, femmes, enfans, tout fut réduit en esclavage. Comme les Visigoths étoient ariens, et que Réchiaire avoit fait embrasser à son peuple la religion catholique, en haine de ce changement, on profana les églises, dont on fit des écuries et des étables. La plupart des autres villes s'étant rendues au vainqueur, Théodoric, pour assurer sa conquête, fit trancher la tête au roi prisonnier. Cette guerre cruelle entre deux beaux-frères affoiblit beaucoup le royaume des Suèves.

A l'extrémité de la Galice s'étoient cantonnés quelques Suèves, qui, jaloux de l'honneur de leur nation, ayant appris la mort de leur roi, élurent, pour le remplacer, un seigneur du pays nommé Maldra. De plus, dans les montagnes des Asturies se maintenoit encore un reste d'anciens Romains, qui, défendant leur liberté à la faveur des lieux inaccessibles qu'ils habitoient, ne s'étoient jamais soumis aux Suèves, et refusèrent de se soumettre à Théodoric. Il se forma encore un autre parti; c'étoient des brigands qui, prenant le nom de Romains, pillèrent les environs de Brague. Théodoric, ne croyant pas sa présence nécessaire pour achever de réduire des ennemis qu'il méprisoit, se contenta de laisser en Galice Agiulfe avec quelques troupes, et passa en Lusitanie, où il demeura pendant l'hiver. Cet Agiulfe étoit de la nation des Varnes; c'étoit le même qui, neuf ans auparavant, par un ordre secret de Théodoric le père, avoit assassiné le comte Censorius. Il avoit utile-

ment servi le nouveau roi des Visigoths dans sa conquête; et ce prince crut ne pouvoir mieux faire que de lui confier le soin de la conserver, et de détruire cette poignée d'ennemis qui s'obstinoient à se défendre. On verra dans la suite, par la conduite d'Agiulfe, ce que les princes doivent attendre de ceux qui ont gagné leur confiance par des forfaits.

Vict. vit. l. 1. Prisc. p. 73. Idac. chron. Sid. carm. 2. Vales. rerum franc. l. 4. Buch. Belg. l. 17, c. 10.

Pendant que Théodoric s'occupoit à conquérir la Galice, il reçut une nouvelle qui dut lui être très-agréable, parce qu'il haïssoit mortellement Genséric depuis le sanglant affront que ce prince avoit fait à sa sœur. Avitus, qui étoit retourné à Arles, lui envoya le tribun Hésychius pour lui porter des présens, et lui faire part de la victoire remportée sur la flotte des Vandales. L'empereur, voulant arrêter leurs pillages, avoit député en Afrique pour faire souvenir Genséric du traité fait en 442, par lequel, le partage de l'Afrique ayant été réglé entre lui et Valentinien, on étoit convenu d'une paix durable : il le menaçoit de la guerre, s'il continuoit ses pirateries. Le roi, pour réponse à ces remontrances, mit en mer une flotte de soixante voiles. On ne sait si elle avoit ordre de descendre en Gaule ou en Italie. Elle fut rencontrée près de l'île de Corse par le comte Ricimer. Là se donna un grand combat où les vaisseaux de Genséric furent partie coulés à fond, partie mis en fuite. Après cette victoire, Ricimer passa en Sicile, où il défit, près d'Agrigente, un autre corps de Vandales qu'on y avoit débarqués pour ravager le pays.

Sid. carm. 2, 5. Ennod. vit. epiph. Jorn. de reb. get. c. 45. Greg. Tur. l. 2, c. 11. Baronius. Vales. rerum franc. l. 4.

Ricimer, dont nous voyons ici les premiers succès, fut un de ces hommes extraordinaires nés pour le salut ou pour la destruction des empires. Il étoit fils d'un prince suève, et d'une fille de Vallia, roi des Visigoths. S'étant, dès sa jeunesse, attaché au service de Valentinien, il apprit le métier de la guerre sous Aëtius, et parvint à la dignité de comte. C'étoit une âme forte et vigoureuse, également capable d'actions héroïques et de grands for-



faits. Intrépide dans les périls, fécond en ressources dans les conseils, éloquent, adroit, insinuant, assez hardi pour emporter de force ce qu'il ne pouvoit gagner par adresse; mais sans foi, sans honneur; ne recevant de loi que de son ambition. Il eût pu trois fois s'emparer de la pourpre : il aima mieux en revêtir des idoles qu'il élevoit pour les abattre à son gré. Il faisoit profession de la religion arienne; mais son cœur n'en connoissoit aucune. *Buch. Belg. l. 17, c. 21. Till. Avit.*

La victoire qu'il venoit de remporter, en élevant son courage, lui inspira du mépris pour l'empereur. Avitus contribuoit lui-même à se rendre méprisable. Après s'être distingué par son mérite dans l'état de particulier, il ne fut pas plus tôt maître de l'empire, qu'il se déshonora par ses déréglemens. Ricimer étant promptement retourné en Italie, souleva contre lui le sénat romain, et excita dans Ravenne une sédition furieuse, dans laquelle une partie de la ville fut brûlée, et le patrice Ramite massacré. Théodoric, occupé alors dans la Galice, n'eut pas le temps de secourir Avitus, qui, ayant passé les Alpes à la première nouvelle du soulèvement, rencontra près de Plaisance Ricimer à la tête de quelques troupes. Il se livra un combat le 16 ou 17 d'octobre. Avitus fut défait et pris. Le vainqueur voulut bien lui laisser la vie, et le fit sacrer évêque de Plaisance. Mais, peu de jours après, Avitus ayant appris que le sénat vouloit le faire mourir, prit le parti de se sauver en Gaule. Son dessein étoit de se retirer à Brioude en Auvergne, dans l'église de Saint-Julien, comme dans un asile inviolable. Il portoit avec lui de riches présens, qu'il destinoit à l'ornement de cette basilique; mais il mourut en chemin. Son corps fut porté à Brioude, et enterré aux pieds du saint martyr. Il avoit régné quatorze mois et neuf ou dix jours. Messien, son ministre, fut mis à mort le 17 décembre suivant. Après la mort d'Avitus, le trône resta vacant pendant le reste de cette *Idac. chron. Cassiod. chr. Vict. Tun. Evag. l. 2, c. 7. Theoph. p. 49. Jorn. de reb. get. c. 45. Greg. Tur. l. 2, c. 11. Vales. rerum franc. l. 4. Buch. Belg. l. 17, c. 10, 11. Till. Avit.*

année, et la plus grande partie de la suivante. Il est vraisemblable que les empereurs d'Orient, Marcien, et Léon qui succéda à Marcien dans cet intervalle, prirent soin des affaires d'Italie et des Gaules, et qu'ils se portèrent pour monarques d'Occident, comme il étoit arrivé après la mort d'Honorius, et après celle de Valentinien III.

Prisc. p. 41, 73, 74. Zon. p. 40. Cellar. geog. ant. l. 3, c. 9, art. 23.

L'Occident, agité par tant de violentes révolutions, devoit porter envie à la tranquillité dont l'Orient étoit redevable à la sagesse de Marcien. Quoique ce prince eût passé sa vie dans la profession militaire, il avoit coutume de dire qu'un monarque ne doit jamais faire la guerre tant qu'il est libre de vivre en paix. Mais en même temps il n'oublioit pas de maintenir par les armes sa gloire et la sûreté de ses sujets. Les Lazes, peuples barbares, qui habitoient autrefois au nord du Pont-Euxin, s'étoient emparés de la Colchide, qui prit le nom de *Lazique*. Il paroît même que l'empire leur avoit cédé à certaines conditions la possession de ce pays. Gobaze, qui régnoit alors, avoit donné à son fils le nom de roi; et ce jeune prince, voulant réaliser ce titre par des conquêtes, faisoit des incursions sur les terres des Romains. Dès l'année précédente, Marcien avoit envoyé contre lui une armée qui, après quelques succès, étoit revenue à Constantinople aux approches de l'hiver, cette saison étant trop rigoureuse sous le climat de la Lazique. Cette armée avoit beaucoup souffert dans ses marches au travers des forêts et des montagnes. L'empereur se préparant à une nouvelle expédition, délibéroit sur la route qu'il feroit prendre à ses troupes. Celle de la mer auroit été la plus courte; mais la côte de Lazique n'avoit point de port pour favoriser une descente. Il résolut donc de faire marcher son armée par l'Arménie. Ce pays étant partagé entre les Perses et les Romains, il falloit obtenir le consentement du roi de Perse, afin qu'il n'inquiétât pas les troupes romaines

dans leur marche. Cependant Gobaze, ne se sentant pas assez de forces pour résister à celles de l'empire, envoya demander du secours à Isdegerd. Il ne put en obtenir, parce que ce prince avoit alors besoin de toutes ses troupes pour faire la guerre aux Huns, nommés *Cidarites*, qui sont les mêmes que les Huns Euthalites dont nous avons déjà parlé. Ils se détermina donc à entrer en négociation avec Marcien. L'empereur exigea pour préliminaire que Gobaze optât entre ces deux partis, ou d'ôter la couronne à son fils, ou de la déposer lui-même, protestant qu'il ne souffriroit pas qu'il y eût deux rois dans la Lazique. Gobaze se soumit à cette condition, et céda la couronne à son fils. Marcien lui fit ensuite donner ordre de venir sur les terres de l'empire pour rendre compte de sa conduite. Le prince y consentit sur la parole qu'on lui donna qu'il n'éprouveroit aucun mauvais traitement. Lorsqu'il fut sur la frontière, on lui envoya le comte Denys, qui conclut avec lui un traité avantageux. Par ce procédé, qui respiroit encore l'ancienne fierté romaine, Marcien soutint la dignité de l'empire, que ses deux prédécesseurs n'avoient que trop avilie.

Marc. chr. Evag. l. 2, c. 6.

Ses sujets n'éprouvèrent sous son règne que les maux dont la sagesse humaine ne pouvoit les garantir. On rapporte qu'il tomba cette année en Phrygie des nuées de sauterelles qui dévorèrent tous les fruits. Une longue sécheresse brûla entièrement les semences dans l'Asie mineure et dans la Palestine, en sorte que les alimens malsains auxquels les habitans furent obligés de recourir causèrent des maladies mortelles. Une enflure extraordinaire, jointe à une toux opiniâtre et à une inflammation qui se répandoit par tout le corps, leur faisoit d'abord perdre les yeux, et les emportoit en trois jours. Dans cette calamité, l'empereur s'empressa de procurer aux provinces affligées tous les soulagemens qui étoient en son pouvoir.

AN. 457. Mais ni la famine ni les maladies ne furent pour l'Orient des accidens aussi funestes que la mort de Marcien. Ce prince, si digne de régner long-temps, mourut à Constantinople le 26 de janvier de l'année suivante, après cinq mois de maladie, dans la soixante et cinquième année de son âge. Il avoit régné six ans, cinq mois et trois jours. Il fut enterré dans l'église des Saints-Apôtres, sépulture ordinaire des empereurs, ou, comme le disent quelques auteurs, dans celle de Sainte-Zoé, qu'il avoit fait bâtir. Zonar dit qu'Aspar fut soupçonné de l'avoir empoisonné. Sa mémoire est honorée dans l'église grecque, qui en célèbre la fête avec celle de Pulchérie; et l'histoire le met au rang de ce petit nombre de souverains qui, nés dans l'obscurité, sont parvenus à la couronne sans la désirer, et qui ont justifié par leurs vertus et par leurs talens le choix de la Providence.

Marc. chr. Idac. chron. Chron. Alex. Vict. Tun. Theod. 1, l. 1. Theoph. p. 94. Evag. l. 2, c. 8. Cedren. p. 346. Zon. p. 49. Joel. p. 171. Malela, p. 27. Codin. orig. p. 60, 61.

LIVRE TRENTE-QUATRIÈME.

LÉON, MAJORIEN, SÉVÈRE II.

MARCIEN laissoit l'empire tranquille et florissant. Il avoit rétabli entre toutes les parties du gouvernement cette heureuse harmonie qui fait la prospérité des états. Les peuples écoutoient les magistrats comme la voix du prince; ceux-ci n'excédoient pas les bornes de leur pouvoir; les gens de guerre attendoient les décisions du sénat, et le sénat étoit parfaitement uni. Aspar, qui, sous un prince foible, auroit été trop puissant, avoit conservé son crédit sans oser en abuser. Après la mort de Marcien, son ambition le sollicitoit vivement de s'emparer de l'empire; mais, étant Alain de naissance, et arien de religion, très-obstiné dans son erreur, il n'espéroit pas pouvoir réunir les suffrages. Il aima mieux faire un empereur, sous le nom duquel il se flattoit de régner. Il jeta les yeux sur Léon, simple tribun, qui commandoit à Sélymbrie, et qui lui devoit sa fortune, ayant d'abord été intendant des domaines d'Aspar, et ensuite avancé aux emplois militaires par la faveur de ce général. Mais l'exemple de Marcien, qui, après avoir été attaché à son service, s'étoit montré son maître lorsqu'il fut devenu empereur, l'engagea à faire ses conditions. Il avoit trois fils, Ardabure, Patrice et Ermenaric : il tira promesse de Léon, qu'il en élèveroit un à la dignité de César. Le tribun promit tout ce qu'on voulut; et Aspar, ayant ménagé les esprits des sénateurs,

An. 457.
Idac. chron.
Marcel. chr.
Vict. Tun.
Candid. Isaur.
Chron. Alex.
Jorn. de regn. success.
Malela.
Suid. vocib. λέων Ζήνων.
Theoph. p. 95.
Joel.
Cedren. p. 346.
Zon. t. 2, *p.* 49, 51.
Manassé.
Baronius.
Till. Léon, art. 1, 2, 3.

le fit proclamer empereur, le septième de février, dans l'Hebdome, en présence de l'armée, qui accepta volontiers pour maître celui que le sénat paroissoit avoir choisi. Léon reçut la couronne des mains du patriarche Anatolius; c'est le premier souverain qui ait été couronné par un évêque. Il ne paroît pas qu'on ait fait alors aucune mention d'Anthémius, mari d'Euphémie, fille de Marcien, quoique son beau-père l'eût revêtu des premières dignités en le faisant consul en 455, maître de la milice, et enfin patrice. Le nouvel empereur ne conçut même de lui aucune jalousie; il l'employa dans plusieurs guerres, et le favorisa dans la suite de tout son pouvoir pour l'élever sur le trône d'Occident.

Léon étoit né dans la Dace d'Illyrie, ou dans le pays des Besses, habitans du mont Hæmus. Aussi est-il communément nommé Léon de Thrace. Il étoit d'une taille fort mince et fort déliée. Il avoit de l'esprit, de la prudence, des mœurs irréprochables. Son zèle pour la doctrine catholique, son respect pour les évêques qu'il consultoit, et pour le fameux solitaire Daniel, qui vivoit sur une colonne près de Constantinople; sa magnificence dans la fondation de plusieurs églises, lui ont mérité de grands éloges de la part des papes et des prélats de son temps. Quoiqu'il fût absolument sans étude, il estimoit les savans, et l'on dit qu'ayant accordé une pension à un philosophe célèbre, nommé Eulogius, comme un de ses eunuques lui représentoit que cet argent seroit mieux employé à payer les soldats : *Plût à Dieu*, dit-il, *que je fusse assez heureux pour n'avoir à payer que les gens de lettres !* Il avoit coutume de dire que le prince doit ressembler au soleil, qui répand sa chaleur bienfaisante sur tout ce qu'il éclaire. Un auteur qui ne lui est postérieur que d'un demi-siècle fait de ce prince un portrait affreux. Si on veut l'en croire, Léon fut un monstre d'avarice et de cruauté : il envahissoit les biens de ses sujets, subornant des délateurs à gages, et

supposant lui-même de faux crimes, lorsqu'il ne trouvoit pas de délateurs. Il entassoit dans ses trésors l'or de tout l'empire; et, dépouillant les provinces de l'opulence dont elles avoient joui sous le règne de Marcien, il les mettoit hors d'état de payer les contributions ordinaires. On ajoute qu'il étoit inexorable dans sa colère, et que la flatterie, qu'il aimoit autant que les bons princes la détestent, étoit l'unique moyen de l'apaiser. Si ces traits odieux sont conformes à la vérité, du moins lui eut-on l'obligation d'être seul méchant, et de retenir le caractère violent et emporté de sa femme Vérine. Tant qu'il vécut, cette princesse hypocrite parut s'éloigner des affaires pour se renfermer dans les exercices de piété. Dès qu'il fut mort, elle troubla l'empire par une ambition démesurée, et elle le déshonora par ses débauches.

Aspar, qui avoit placé Léon sur le trône, s'attendoit bien à disposer à son gré de l'empereur et de l'empire. Il le sommoit sans cesse de la parole qu'il lui avoit donnée de nommer César un de ses trois fils. Mais Léon vouloit régner, et différoit toujours d'exécuter cette promesse. Un jour qu'Aspar le pressoit avec importunité, et que, prenant en main un pan de la robe impériale, il lui disoit : *Convient-il à celui qui porte cette pourpre de manquer à sa parole? Il lui convient encore moins*, repartit Léon, *de souffrir qu'on lui fasse la loi comme à un esclave.* Le récit de Cédrène est différent. Il raconte qu'Aspar ayant tiré de l'empereur à force d'importunité une promesse de conférer à un homme de sa secte la préfecture de Constantinople, Léon, dès la nuit suivante, en revêtit un catholique; ce qui attira la plainte et la réponse qui viennent d'être rapportées. La première année du règne de ce prince fut signalée par un succès éclatant des armes romaines : mais toutes les circonstances du fait sont restées dans l'obscurité. On ignore jusqu'au nom du peuple vaincu. Tout ce qu'on sait,

Zon. t. 2, p. 49. Cedren. p. 346. Manassé. Till. Léon, art. 3. Assemani, bibl. orient. t. 1, p. 225.

c'est qu'une nation barbare, s'étant jetée dans la province de Pont avec une armée innombrable, y fut entièrement défaite. D'un autre côté, les Sarrasins pillèrent la ville de Beihsur en Mésopotamie. Les habitans étoient la plupart idolâtres, et adoroient Vénus, la grande divinité des Arabes.

Evag. l. 2, c. 5, 8, 9, 10, 11. Theod. lect. l. 1. Theoph. p. 91, 92, 94, 95. Cedren. p. 347. Anastas. Vict. Tun. Baronius. Pagi ad Baron. Fleury, hist. ecclés. l. 29, art. 5, 12. Till. Léon, art. 3.

En cette même année Alexandrie vit dans son enceinte une de ces sanglantes tragédies qui ne se renouveloient que trop souvent dans cette ville séditieuse. Dioscore, condamné par le concile de Chalcédoine, ayant été relégué à Gangres en Paphlagonie, Protérius avoit été élu pour remplir sa place. Cette élection souleva les sectateurs d'Eutychès qui se trouvoient en grand nombre dans Alexandrie. Ils attaquent les magistrats, accablent de pierres les soldats qui accouroient pour dissiper les séditieux, et les obligent de se réfugier dans un ancien temple. On y met le feu; les soldats y sont brûlés vifs avec l'édifice. Marcien, qui régnoit alors, informé de cette révolte, fit embarquer deux mille hommes, qui arrivèrent le sixième jour dans le port d'Alexandrie. Ces troupes, envoyées pour contenir les mutins, augmentèrent le désordre par les violences qu'elles exercèrent sur les femmes et sur les filles, comme dans une ville prise d'assaut. Florus, qui commandoit dans Alexandrie, retrancha les distributions de blé, ferma les bains publics, interdit les spectacles; et, comme les séditieux avoient menacé d'arrêter le convoi qui partoit tous les ans pour Constantinople, l'empereur ordonna de faire descendre par le Nil tout le blé de l'Egypte à Péluse, et non pas à Alexandrie; ce qui causa la famine, et réduisit ce peuple insolent à recourir aux larmes et aux prières. Florus se laissa fléchir; et, ayant obtenu grâce de l'empereur, il rendit aux habitans tout ce qu'il leur avoit ôté.

Quatre années se passèrent sans révolte ouverte des hérétiques, mais non pas sans alarmes de la part de

Protérius. Enfin la nouvelle de la mort de Marcien ranima l'audace du parti de Dioscore. Pendant que Denys, préfet d'Egypte, étoit occupé dans la Thébaïde, ils se soulèvent, élisent pour évêque Timothée Elure, et le font sacrer par deux prélats excommuniés. Ce Timothée étoit un moine qui, s'étant séparé des catholiques après la condamnation de Dioscore, s'étoit mis à la tête de quelques autres moines infectés, ainsi que lui, des erreurs d'Eutychès. Il étoit soutenu de quatre ou cinq évêques condamnés par un concile, et exilés par ordre de Marcien. Cet imposteur, pour grossir son parti, rôdoit de nuit autour des cellules des moines, et, leur parlant au travers d'une canne creuse, il les appeloit par leur nom, se disant un ange envoyé de Dieu pour leur ordonner de rejeter le concile de Chalcédoine et de placer sur le siége d'Alexandrie Timothée, son serviteur. A la première nouvelle de ces troubles, Denys revint en diligence, et trouvant que Timothée étoit alors absent d'Alexandrie, il l'empêcha d'y rentrer. Aussitôt les partisans de celui-ci deviennent furieux; ils courent en foule à l'église où l'évêque célébroit les saints offices: c'étoit le 28 de mars, jour du Jeudi saint. Protérius se réfugie dans le baptistère; on le poursuit, on le massacre cruellement avec six de ses prêtres; et, après l'avoir exposé aux insultes des hérétiques dans un lieu nommé *Tétrapyle*, on traîne son cadavre par les rues. La rage des meurtriers s'emporte jusqu'à dévorer une partie de ses entrailles: on brûle le reste, et on en jette les cendres au vent.

Le récit de ces horreurs fit frémir les deux empires. Léon, dès les premiers jours de son règne, avoit montré son attachement à la foi catholique, en écrivant aux métropolitains pour confirmer les ordonnances de ses prédécesseurs, et, en particulier, celles de Marcien en faveur du concile de Chalcédoine. Plusieurs évêques orthodoxes allèrent à Constantinople porter leurs plain-

tes à l'empereur, des violences exercées à Alexandrie. Quatre prélats hérétiques s'y rendirent aussi avec des lettres de Timothée. Les deux partis présentèrent leur requête. Les schismatiques demandoient un nouveau concile, et les orthodoxes ne s'y opposoient pas, quoiqu'ils déclarassent qu'ils ne le jugeoient pas nécessaire. L'empereur, pour ne point s'ériger en juge de la foi, ni de la discipline ecclésiastique, écrivit une lettre circulaire à tous les évêques des grands siéges, les priant d'assembler leurs suffragans, et de lui mander leurs avis sur le concile de Chalcédoine et sur l'ordination de Timothée. Il consulta même plusieurs solitaires célèbres par leur sainteté; et, comme il ne rejetoit pas la proposition d'un nouveau concile, il écrivit au pape Léon pour l'inviter à se rendre en Orient. Le pape lui répondit sur-le-champ que la cause avoit été jugée sans retour à Chalcédoine, et que, renouveler les disputes au gré du parti condamné, c'étoit les rendre interminables. Il ne voulut pas même dans la suite consentir à une conférence demandée par les partisans de Timothée. Tous les métropolitains, à l'exception d'un seul, firent à l'empereur la même réponse; que les décisions du concile de Chalcédoine étoient saintes et irrévocables; qu'il n'étoit pas besoin d'un nouveau concile; que Timothée n'étoit qu'un hérétique meurtrier, qui, loin d'avoir aucun droit sur l'église d'Alexandrie, ne méritoit que des châtimens. Léon, assuré par ce concours unanime, envoya le duc Stylas pour punir les coupables et chasser l'usurpateur, qui persécutoit les catholiques avec une extrême cruauté. Le duc fit couper la langue à ceux qui avoient eu part au meurtre de Protérius. Timothée obtint la permission de venir à Constantinople. Il étoit appuyé de la protection d'Aspar et de celle de Basilisque, frère de l'impératrice Vérine, et attaché dans le cœur aux sentimens d'Eutychès. Mais les remontrances de saint Léon, qui se hâta de prévenir le prince,

eurent plus de succès que les intrigues et les artifices. Timothée fut relégué à Gangres, où Dioscore avoit fini sa vie ; et comme il continuoit d'y dogmatiser et d'y exciter des troubles, Léon donna ordre de le conduire à Chersone, ville de la Chersonèse Taurique, que les Grecs avoient nommée autrefois *Héraclée*. Il y fut retenu sous bonne garde jusqu'à ce que Basilisque, étant devenu maître de l'empire, le rappela, ainsi que je le rapporterai dans la suite. On plaça sur le siége d'Alexandrie un autre Timothée, surnommé *Solofaciole*, qui ne ressembloit que de nom à ce scélérat. Cette grande affaire, que nous avons racontée sans interruption, ne fut terminée qu'en 460.

Depuis la mort d'Avitus, Marcien, et après lui Léon, avoient le titre de souverains en Occident ; mais la puissance réelle étoit entre les mains de Ricimer. Etant né Suève, il ne pouvoit se flatter d'obtenir jamais la dignité impériale ; mais il pouvoit la donner. Julius Valérius Majorianus, connu par sa valeur et par ses autres qualités éminentes, étoit lié d'amitié avec ce barbare. Il avoit pris part à sa révolte contre Avitus. Ricimer se persuadoit qu'un guerrier sans expérience dans la conduite des affaires se regarderoit toujours comme sa créature, et se gouverneroit en tout par ses conseils. Il songea donc à l'élever à l'empire. Afin de lui en ouvrir le chemin, il obtint pour lui-même de Léon le titre de patrice, et pour Majorien celui de général des troupes d'Occident. Ces deux dignités leur furent conférées le même jour, vingt-huitième de février. Majorien eut aussitôt occasion d'exercer le pouvoir que lui donnoit sa charge. Ayant appris que neuf cents Allemands étoient descendus dans la Rhétie, et qu'ils ravageoient les plaines nommées *Campi canini*, dans le pays des Lépontiens, près du lac *Verlanus*, dit aujourd'hui *le lac Majeur*, il envoya contre eux un officier nommé Burcon, qui les tailla en pièces. Cependant Ricimer disposoit les

Idac. chron. Marc. chr. Vict. Tun. Cassiod. chr. Sidon. carm. 5, et l. 1, ep. 11, et Sirm. not. p. 225. Jorn. de reb. get. c. 45. Idem de regn. success. Evag. l. 2, c. 7. Proc. Vand. l. 1, c. 7. Vales. rerum franc. l. 4.

esprits à seconder ses intentions. Il obtint l'agrément de Léon ; et, vers la fin de cette année, Majorien, du consentement de tous les ordres de l'état, fut proclamé Auguste dans une campagne appelée *les petites colonnes*, à deux lieues de Ravenne.

Ricimer avoit mieux choisi qu'il ne désiroit. Majorien avoit trop de mérite pour faire sur le trône un rôle subalterne. Il s'étoit instruit du métier de la guerre sous les ordres d'Aëtius; et, après s'être distingué dès l'an 438 dans un combat contre les François, il avoit continué de se signaler dans toutes les guerres. Il s'étoit formé aux vertus civiles sous un maître encore plus capable de donner de bonnes leçons; c'étoit la disgrâce. Banni de la cour par la mortelle jalousie de la femme d'Aëtius, et retiré dans ses terres, il avoit eu le loisir de réfléchir sur les obstacles que rencontre la vérité pour pénétrer jusqu'aux oreilles des souverains, sur les cabales qui leur font perdre leurs plus utiles serviteurs, sur la misère des peuples dévorés par ceux qui sont commis pour les gouverner, les juger et les défendre, et sur tant d'autres objets, que les nuages qui environnent le trône dérobent à la vue des princes. Né avec un esprit supérieur, toujours occupé de grands desseins, aussi constant que vif à les poursuivre, actif, infatigable, intrépide, la puissance souveraine lui donna le moyen de développer tout ce qu'il avoit de talens et de vertus. Il se rendit, par ses qualités guerrières, formidable aux ennemis de l'empire. Sa bonté, sa libéralité, sa franchise, et cette gaîté noble, qui, sans se rabaisser, porte la joie dans les cœurs, le rendoit cher à ses sujets. A ces qualités de l'âme il joignoit celles du corps, la force, l'agilité, l'adresse dans tous les exercices. Il sembloit que la Providence l'eût réservé pour relever l'empire penchant vers sa ruine; elle avoit réuni dans sa personne les vertus de ses prédécesseurs, sans mélange d'aucun de leurs vices.



Valentinien avoit laissé l'état dans un grand désordre. Les deux règnes suivans avoient passé comme deux orages. Les provinces se dépeuploient, les hommes puissans tyrannisoient les peuples, et les impôts publics achevoient de les dépouiller. La misère, qui engendre les mêmes crimes que l'excessive opulence, avoit entièrement corrompu les mœurs. Majorien se proposa de remédier à ces maux. Il rétablit dans chaque ville des défenseurs pour mettre les foibles à couvert de l'oppression, selon l'institution de Valentinien I.er, et publia de sages règlemens pour rendre aux corps municipaux leur ancienne splendeur. Il fit une remise générale de ce qui étoit dû au fisc jusqu'au commencement de son règne, et ordonna que les impôts fussent désormais levés par les gouverneurs de provinces, et non par les officiers du fisc, qui s'étoient fait un art de ruiner les peuples à force d'exactions. Le zèle de Majorien pour l'honneur de la religion lui fit jeter les yeux sur les monastères. Il fut touché de compassion d'y voir tant de victimes de l'indigence ou de l'ambition de leurs parens, qui, pour avantager leurs autres enfans, forçoient la vocation de leurs filles, et les renfermoient, dès leur première jeunesse, dans ces prisons sacrées, qu'elles déshonoroient souvent par leurs désordres. Plein de respect pour la vie religieuse, il voulut qu'elle ne fût embrassée qu'avec une entière liberté, et après une mûre délibération. A cet effet, il défendit de donner le voile aux religieuses avant l'âge de quarante ans, et ordonna que les parens qui les engageroient avant cet âge fussent privés du tiers de leurs biens; et que les diacres qui auroient prêté leur ministère fussent proscrits. Il traite, dans sa loi, cette violence de parricide, et permet aux filles qui l'ont éprouvée de rentrer en possession de leurs droits, et de se marier lorsqu'elles deviendront libres par la mort de leurs pères, pourvu qu'elles n'aient pas encore atteint l'âge de quarante ans. Par un sem-

Cod Theod. Novel. Major. 1, 2, 4, 5, 8, 9. Fleury, hist. ecclés. l. 29, art. 11.

blable motif, il défend dans une autre loi de forcer personne à entrer dans l'état ecclésiastique, et il permet à ceux qui auront souffert cette contrainte de se pourvoir par-devant les juges civils, pour être relevés de leur engagement. L'archidiacre sera condamné à dix livres d'or, au profit de celui qu'il aura forcé, et l'évêque sera envoyé au pape pour être puni. S'il y a collusion de la part des pères et des mères, ils sont condamnés à céder à ce fils le tiers de leurs biens. Majorien excepte nommément la violence faite à quelqu'un pour le contraindre d'accepter l'épiscopat : il savoit trop bien qu'on n'est obligé d'y forcer que ceux qui le méritent davantage. Il défend, sous peine de mort, d'arracher de l'asile de l'église ceux qui s'y sont réfugiés. Il renouvelle les peines prononcées par ses prédécesseurs contre le rapt des filles consacrées à Dieu. Dans la loi qui favorise la liberté des vœux, il réforme aussi les abus de la viduité. Entre les veuves il distingue celles qui ne se remarient point par tendresse pour leurs enfans de celles qui, n'ayant point d'enfans de leur mariage, ne restent dans la viduité que pour mener une vie plus libre. Il loue les premières, et leur laisse la liberté de demeurer veuves. Mais il veut que les autres, si elles sont au-dessous de quarante ans, soient obligées de se remarier dans l'espace de cinq ans après la mort de leur premier mari, ou de céder la moitié de leurs biens à leurs héritiers naturels, si elles en ont; au fisc, si elles n'en ont pas. Il ôte aux mères le pouvoir d'avantager un de leurs enfans au préjudice des autres, ce qui leur étoit permis par les lois précédentes. Il veut que, si celles qui ont des enfans laissent en mourant leur bien à l'église, ou à des héritiers étrangers, sans cause légitime d'exhérédation de leurs enfans, le testament soit nul. Pour diminuer cette avidité, si voisine de la friponnerie, qui sait, par de légères amorces, attirer de riches héritages, il ordonne que quiconque sera institué héritier ou légataire sans y avoir un droit natu-



rel sera obligé de rendre au fisc le tiers de ce qui lui aura été laissé. Rogatien, gouverneur de Toscane, avoit relégué pour un temps un homme convaincu d'adultère : celui-ci n'ayant point obéi à la sentence, Majorien fut consulté, et répondit que la peine imposée étoit trop légère pour un crime si énorme : il enchérit en ce point sur les lois de ses prédécesseurs, ordonnant que le coupable soit banni à perpétuité hors de l'Italie entière, et que tous ses biens soient consfisqués ; s'il ne garde pas son ban, l'empereur permet à quiconque le reconnoîtra de le tuer, même dans l'enceinte de la ville de Rome ; et il veut que cette sentence tienne lieu de loi perpétuelle, *pour faire connoître*, dit-il, *que l'honneur du mariage est sous la garde publique.* Telles sont les lois de Majorien. Sévère, son successeur, jugea à propos d'abolir la plus célèbre, celle qui concernoit la liberté des religieuses et le mariage des veuves. Il y a cependant beaucoup d'apparence que la loi qui défend de donner le voile aux filles avant qu'elles aient atteint l'âge de quarante ans avoit été publiée par le conseil de saint Léon. Ce pape, si sage et si éclairé, en fit, par une ordonnance expresse, un point de discipline ecclésiastique.

Les meilleures lois deviennent inutiles quand le prince ne sait pas choisir ceux qui sont chargés de les faire exécuter. Majorien fut secondé par des officiers d'un grand mérite, soit dans l'ordre civil, soit dans l'ordre militaire. On ne peut lui faire honneur de ce qu'il nomma Ricimer au commandement des armées : ce choix étoit indispensable ; il devoit la couronne à ce guerrier ; et, dès qu'il fut empereur, il lui rendit la charge de général, que Ricimer lui-même lui avoit auparavant procurée. On fait de grands éloges d'un secrétaire nommé Pierre, auquel il donna sa confiance, et qui joignoit à une probité irréprochable des connoissances fort étendues, et le talent de bien écrire en prose et en vers. Egi-

Idac. chron. Prisc. p. 42. Sidon. carm. 3, 5, 14, 23, et l. 1, ep. 11, l. 2, ep. 3 ; l. 9, ep. 13, 15. Sirm. not. ad Sid. p. 125, 136. Greg. Tur. hist. l. 2, c. 11. Vales. rerum. franc. l. 5.

dius, fameux dans les annales de notre nation, commanda les troupes de la Gaule, où il étoit né. Il tiroit, ainsi que Ferréol, son origine de Syagrius, consul en 382. Cet Egidius inspira aux François une si haute estime de son courage, qu'ils le choisirent pour leur roi, comme nous le dirons en son lieu. Marcellin, dont nous avons déjà parlé, n'étoit pas moins recommandable par ses talens militaires. Majorien lui conféra la dignité de patrice, et l'envoya à la tête d'un corps de Goths en Sicile, pour mettre cette île à couvert des incursions de Genséric. Magnus étoit encore un des plus accrédités à la cour de Majorien. Né à Narbonne, il descendoit de Philagre, préfet d'Orient en 382. Sidonius lui attribue les qualités les plus estimables. Il fut fait préfet des Gaules sur la fin de l'année suivante, à la place de Pœonius, qui, par une hardiesse singulière, s'étoit emparé de cette charge.

Sid. l. 1, ep. 11. Sirm. not. ad Sid. p. 22.

Ce Pœonius, dont nous avons fait mention au sujet des complots de Marcellin, voyant celui-ci découragé par tant de révolutions subites, n'osa prendre sa place et aspirer à l'empire. Ce n'est pas qu'il manquât ni d'ambition ni de richesses. Il amassoit beaucoup d'argent par une épargne sordide, et le prodiguoit ensuite pour s'élever. Il avoit de plus cette affabilité grossière, et ce langage populaire si propre à gagner la multitude, et à exciter la sédition. Mais la bassesse de sa naissance lui parut un obstacle invincible. Après la mort d'Avitus, il se contenta de profiter de l'interrègne, pour se déclarer préfet des Gaules, de sa seule autorité. Majorien, élevé à l'empire, craignit de causer une guerre civile s'il entreprenoit de le dépouiller. Il prit le sage parti de lui envoyer le brevet de cette charge, et lui en laissa l'exercice pendant une année entière, après laquelle sa puissance étant affermie, il lui donna Magnus pour successeur. Cette habileté du prince lui gagna le cœur de Pœonius, dont la vanité satisfaite ne songea plus qu'à

jouir de la considération que lui laissoit le titre d'ancien préfet.

La nouvelle de la déposition d'Avitus, bientôt suivie de celle de sa mort, affligea sensiblement Théodoric. Il aimoit tendrement ce prince; il l'avoit élevé à l'empire, et il jugea bien que celui qui profiteroit des dépouilles d'Avitus se déclareroit ennemi des Visigoths. Il résolut de terminer au plus tôt les affaires d'Espagne pour retourner dans ses états. Pendant l'hiver qu'il passa en Lusitanie, il y ruina beaucoup de villes, et réduisit, par un siége, Mérida, capitale de la province. Il en sortit au commencement d'avril pour repasser en Gaule; et, comme il apprenoit qu'Agiulfe, qu'il avoit laissé en Galice, s'étoit joint aux Suèves, et se faisoit reconnoître pour souverain, il détacha une partie de son armée sous la conduite de ses meilleurs capitaines, avec ordre de marcher contre le rebelle, et de lui ôter la vie. Ces troupes étant arrivées devant Astorga, qui tenoit pour les Romains, se présentèrent comme des alliés qui demandoient seulement le passage, pour aller faire la guerre aux Suèves, leurs communs ennemis. Mais, dès qu'elles furent entrées, elles firent bien connoître qu'il n'y avoit plus d'alliance entre les Romains et les Visigoths. Au signal donné, elles massacrent les habitans sans distinction, forcent les églises, enlèvent les vases sacrés, renversent les autels. Deux évêques, qui se trouvoient dans la ville, sont emmenés prisonniers avec leur clergé: on met le feu aux maisons, et on ravage toute la campagne d'alentour. Palentia n'est pas mieux traitée. Mais les Visigoths, ayant assiégé le château de Caviac, à dix lieues d'Astorga, y consumèrent beaucoup de temps, et furent obligés de se retirer avec une perte considérable. Ils continuèrent leur marche pour aller chercher Agiulfe. Ce perfide ayant été défait et pris dans une bataille, eut la tête tranchée à Portucal, au mois de juin, et cette armée de Visigoths retourna en Aquitaine. Les

Idac. chron. Isid. chron. goth. et suev. Jorn. de reb. get. c. 44. Till. Major. art. 2, 5, 6, 7.

Suèves, qui avoient suivi le parti d'Agiulfe, se divisèrent en deux factions; les uns se soumirent à Maldra, qui avoit succédé à Réchiaire; les autres se donnèrent un roi, nommé Frantane. Maldra entra en Lusitanie, et s'empara de Lisbonne.

An. 458. Frantane étant mort l'année suivante, tous les Suèves se réunirent sous le commandement de Maldra, et ravagèrent les bords du fleuve Douro. Les conquêtes de Théodoric étoient presque entièrement perdues pour les Visigoths : mais ce prince n'avoit pas renoncé au dessein de s'emparer de l'Espagne. Il y envoya une armée sous la conduite de Cyrila, qui pénétra jusque dans la Bétique. Peu de temps après, Cyrila fut rappelé, et Suniéric alla prendre sa place avec de nouveaux renforts. Les Suèves continuoient leurs ravages; et tandis que Maldra désoloit la Lusitanie, Rémismond, son fils, achevoit de ruiner ce qui appartenoit aux Romains dans la Galice. Une troupe d'Hérules vint encore accroître ces désordres. Ayant débarqué sur les côtes de Galice, ils commirent d'horribles cruautés aux environs de Lugo, traversèrent toute l'Espagne, et s'avancèrent jusque dans la Bétique, où ils furent apparemment exterminés par Suniéric, car l'histoire n'en parle plus. Portugal tenoit encore plus les Visigoths; Maldra s'en rendit maître; mais les habitans du pays, irrités du meurtre de quelques seigneurs, se révoltèrent contre lui, et ce prince cruel, qui avoit fait assassiner son propre frère, fut lui-même massacré la troisième année de son règne. Ce n'étoit dans cette malheureuse contrée que ravages, perfidie, cruauté. Les Suèves habitoient la ville de Lugo, conjointement avec les Romains originaires, qui avoient leur chef particulier. Pendant les fêtes de Pâques les Suèves se jetèrent sur les Romains, qui ne songeoient qu'à célébrer ces saints jours, et les égorgèrent avec leur chef. Népotien, général des armées de Théodoric, étoit venu joindre Suniéric dans la Bétique; ils

envoyèrent une partie de leurs troupes à Lugo pour y surprendre les Suèves. Mais des traîtres qui se trouvoient dans ce détachement ayant donné avis de leur marche, ils revinrent sans avoir rien fait que quelque pillage. Quoique la Galice ne fût plus qu'un monceau de cendres et de ruines, Rémismond et Frumaire s'en disputoient la souveraineté, et s'efforçoient de la mériter par de nouveaux ravages. Frumaire, d'intelligence avec de perfides habitans, s'empara de Chiaves. Il fit prisonnier Idace, évêque de cette ville, et auteur de la chronique qui nous instruit de tous ces événemens. Ce prélat trouva moyen, trois mois après, de se retirer des mains des Suèves, et de revenir à Chiaves. Rémismond, de son côté, désoloit le territoire de Lugo et d'Orence. Cependant Suniéric poussoit ses conquêtes; il se rendit maître de Scalabis, aujourd'hui Santaren, sur le Tage. Pendant la confusion de ces guerres, la paix se renouveloit de temps en temps entre les Suèves et les Visigoths, pour être aussitôt rompue. On ne cessoit de voir des députés passer de Galice en Aquitaine, et d'Aquitaine en Galice, pour porter de part et d'autre des propositions d'accommodement. Ce détail renferme tout ce qu'on sait de ces guerres jusqu'à la mort de Majorien.

Marc. chr. Cod. Theod. Novel. Major. tit. 3.

Les deux empereurs ayant pris le consulat, selon la coutume, pour l'année 458, la première qui commençoit depuis leur avénement à l'empire, Majorien, qui étoit encore à Ravenne, écrivit au sénat une lettre remplie de modération et de sagesse. « Souvenez-vous (dit-il « aux sénateurs) que par une élection absolument libre, « de concert avec notre invincible armée, vous m'avez « conféré la dignité impériale. Je ne l'ai acceptée que « pour obéir à la voix publique, ne voulant pas vivre « pour moi seul, ni me montrer ingrat envers la pa- « trie, à laquelle je dois tout ce que je suis. Veuille la « divine Providence justifier votre choix en m'accor- « dant des succès pour votre avantage et pour celui de

« l'état! Le jour des calendes de janvier, j'ai pris, sous « d'heureux auspices, les faisceaux consulaires, afin que « la présente année, ajoutant ce nouvel honneur à notre « empire naissant, soit marquée de notre nom. Aidez « de vos conseils celui que vous avez fait empereur. Agis- « sons de concert pour le salut et l'honneur de l'empire. « Soyez assurés que je ferai régner la justice, et que les « récompenses seront réservées à la vertu. Qu'on ne « craigne point les délateurs; je les ai condamnés lors- « que j'étois particulier; il ne me reste qu'à les punir. « La calomnie ne pourra nuire qu'à celui qui en sera « l'auteur. J'aurai soin des affaires militaires avec mon « père, le patrice Ricimer. Fasse le ciel que, par notre « commune vigilance, l'empire romain ne reçoive au- « cune atteinte, ni des ennemis étrangers, ni de ceux « qui attaquent sa constitution intérieure! Je me flatte « que vous rendez justice à la pureté de mes intentions. « Après avoir partagé vos périls et vos inquiétudes, j'ose « me promettre votre attachement. Pour ce qui regarde « les affaires publiques, vous trouverez en moi l'auto- « rité d'un empereur, avec la déférence d'un collègue; et « si le ciel seconde mes désirs, j'espère ne pas démentir « le jugement que vous avez porté en ma faveur. »

Sid. in. carm. 5, et ibi Sid. Proc. Vand. l. 1, c. 5.

Le secours que ce prince religieux attendoit de la divine Providence ne lui manqua pas au besoin. Les côtes de la Campanie furent attaquées par une flotte nombreuse, chargée de Vandales et de Maures. Elle étoit commandée par Sersaon, beau-frère de Genséric. Les Maures débarquèrent entre le Liris et le Vulturne, et se mirent à piller le territoire de Sinuesse, qui s'étendoit de la mer au mont Massique. Les Vandales, demeurant dans leurs vaisseaux, attendoient tranquillement le butin que les Maures devoient leur apporter. Pour garantir de ces pillages si fréquens les côtes de l'Italie, Majorien avoit disposé des corps de troupes qui, de poste en poste, pouvoient aisément se réunir et défendre

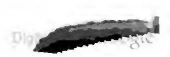
l'endroit attaqué. A l'approche des barbares, un corps nombreux de Romains se trouva bientôt rassemblé près de Sinuesse. Ils fondirent sur les Maures; et, leur ayant coupé le retour vers la mer, ils les chassèrent vers les montagnes. Les Vandales, pour courir au secours de leurs gens, sortent de leurs vaisseaux. Il se livre un combat sanglant où les Vandales sont défaits et forcés de regagner la mer en désordre, laissant sur le champ de bataille Sersaon percé de coups. On fit encore un plus grand carnage des Maures, qui furent assommés dans les montagnes.

L'unique moyen de faire cesser ces ravages étoit d'aller attaquer Genséric en Afrique, et de ruiner sa puissance. C'était un projet dont Majorien étoit occupé, et il faisoit, à ce dessein, de grands préparatifs. Mais, avant que d'entamer une entreprise si difficile, il falloit pacifier la Gaule, où Théodoric avoit soulevé plusieurs peuples contre le nouvel empereur. Ce prince, jusqu'alors ennemi mortel de Genséric, s'étoit réconcilié avec lui par la haine qu'il portoit à Majorien, et les deux rois travailloient à engager les Suèves dans leur parti. Egidius, commandant des troupes de la Gaule, défendoit la province avec courage. Ce général, assiégé dans une ville qui n'est pas nommée, voyant arriver un secours considérable, fit une si vigoureuse sortie, qu'il dissipa entièrement les troupes de Théodoric, joignit le secours, et marcha vers Lyon, qui avoit reçu les Visigoths. Il fallut assiéger la ville, qui souffrit beaucoup pendant ce siége. Forcée enfin de se rendre, elle fut dépouillée de ses priviléges, et obligée de recevoir une garnison, qui n'y fit guère moins de désordre que n'en auroient fait des ennemis. Pierre, secrétaire de Majorien, envoyé peu de temps apres dans cette ville, eut compassion de ses malheurs: il y prit des otages, et obtint de l'empereur qu'il lui pardonneroit sa révolte, et qu'il en retireroit

Sidon. carm. 5. Sirm. not. ibid. Cassiod. chr. Idac. chron. Buch. Belg. l. 17, c. 15.

la garnison. Arles fut assiégée par Théodoric. Egidius en fit lever le siége.

Majorien, retenu jusqu'alors en Italie, partit de Ravenne après le combat de Sinuesse et la retraite des Vandales. Il prit le chemin de la Gaule pour achever de rétablir la tranquillité dans cette province. Son dessein étoit de passer ensuite en Espagne, où sa flotte devoit le venir joindre pour le transporter en Afrique avec son armée. Il avoit rassemblé un grand nombre de barbares, les uns confédérés, les autres sujets de l'empire. On voyoit à la suite des Bastarnes, des Suèves, des Huns, des Alains, des Ruges, des Bourguignons, des Ostrogoths, des Sarmates. Les habitans des bords du Tanaïs et ceux du Caucase venoient se ranger sous ses étendards. La renommée de ce prince, autant que l'espérance de s'enrichir des trésors de Genséric, les avoit attirés à cette célèbre expédition. A la tête d'une partie de ces troupes, Majorien se mit en marche au mois de novembre pour passer les Alpes, malgré les glaces et les frimas de l'hiver. Dès la première journée, les Huns auxiliaires, excités par leur chef Tuldila, se mutinèrent et refusèrent de marcher. L'empereur n'eut pas besoin de châtier cette désobéissance. Les autres barbares ne prenant l'ordre que de leur indignation, se jettent sur les mutins, les taillent en pièces, et punissent eux-mêmes, ce qui pouvoit être pour eux d'un dangereux exemple. L'armée, se soutenant à peine sur les glaces, et presque ensevelie dans les neiges, traversoit les Alpes avec une fatigue incroyable. Un officier barbare, qui conduisoit l'avant-garde, transi de froid et perdant courage, quoiqu'il fût né dans les frimas du nord, s'arrêta en murmurant, et retint toutes les troupes, qui le suivoient en files serrées dans ces sentiers étroits et glissans. Alors Majorien, qui marchoit lui-même à pied pour encourager ses soldats en partageant leurs fatigues, vole à la



tête des bataillons, et, prenant les devans, assurant ses pas avec sa pique, par cet exemple plus puissant que les ordres les plus sévères, il entraîne après lui toute l'armée.

Depuis la mort de Valentinien II, pendant l'espace de 66 ans, la Gaule, tantôt envahie par des tyrans, tantôt désolée par des barbares, n'avoit point vu son empereur. Majorien alla d'abord à Lyon, qui se ressentoit encore des suites fâcheuses de sa révolte. Sidoine, attaché à la mémoire de son beau-père Avitus, et regardant Majorien comme son ennemi personnel, s'étoit engagé dans la rébellion. Il avoit obtenu son pardon en même temps que les autres habitans. A l'arrivée de l'empereur, il prononça le panégyrique en vers que nous avons encore, et dans lequel il relève par de pompeux éloges les actions du prince, et le dessein qu'il a formé de délivrer l'Afrique.

Sidon. carm. 4, 5, 13. Sirm. ad Sid. p. 116.

Peu s'en fallut qu'une révolution surprenante ne rendît aux Romains toute la partie septentionale de la Gaule, que les conquêtes des François leur avoient enlevée. Après la mort d'Aëtius, Mérovée, pour étendre ses états, avoit passé la Somme, et, à la faveur des troubles de l'empire, il avoit conquis en trois ans tout le pays jusqu'à la Seine. Etant mort cette année, il eut pour successeur son fils Childéric, qui, dès le commencement de son règne, se rendit odieux par ses débauches effrénées. Ses sujets s'étant révoltés, ce jeune prince fut obligé de s'enfuir en Thuringe. Le choix que firent les François pour remplir sa place seroit incroyable, s'il n'étoit attesté par tous les historiens. Quoique la nation fût bien résolue de conserver ses conquêtes, et de maintenir son indépendance, elle donna la couronne à Egidius, dont elle estimoit la valeur et la justice. Egidius, auparavant ennemi, alors roi des François, fut assez habile pour réunir deux dignités qui sembloient se détruire, indépendant de l'empire en qualité de roi, obéissant aux

Greg. Tur. l. 2, c. 12. Aimoin. l. 1, c. 7. Vales. rerum. franc. l. 4. Buch. Belg. l. 17, c. 12.

empereurs, comme général de leurs armées, jusqu'à sa révolte contre Sévère. Ce qui augmente le paradoxe, c'est que, pendant près de huit années que dura un assortiment si bizarre, Egidius, maître tout ensemble de la nation françoise et des troupes romaines de la Gaule, n'ait pas tenté ou d'enlever la Gaule entière aux Romains pour accroître sa puissance, ou de leur rendre les conquêtes des François, ce qui auroit pu lui procurer à lui-même la couronne impériale. Nous ne sommes pas assez instruits des détails de ces temps-là pour prononcer lequel des deux eût été plus facile, et quelle raison a pu empêcher Egidius de l'entreprendre. Je crois cependant qu'il lui étoit plus aisé de dépouiller les Romains que les François. La puissance de ceux-ci étoit récente, mais aussi plus verte et plus vigoureuse. D'ailleurs il est à croire qu'Egidius étoit éclairé de près par le conseil de la nation ; et que surtout Viomade, homme puissant et ami secret du roi fugitif, étoit attentif à veiller sur ses démarches, pour ne pas laisser anéantir un royaume qu'il espéroit bien rendre un jour à Childéric.

Evag. l. 2, c. 12. Theoph. p. 95. Cedren. p. 347. Zon. t. 2, p. 50. Niceph. Cal. l. 15, c. 20. Marc. chr. Pagi ad Baron.

L'histoire de l'Orient ne nous fournit, pour cette année ni pour les deux suivantes, aucun événement mémorable, si ce n'est un violent tremblement de terre qui détruisit une grande partie d'Antioche. Les empereurs avoient à l'envi décoré cette ville de palais, de portiques et de bains publics. Mais la débauche y étoit portée aux derniers excès, et l'on regarda comme un effet de la colère divine le fléau dont elle fut alors affligée. Le 14 de septembre 458, à dix heures du soir, la partie qu'on appeloit la ville neuve, et qui étoit la plus magnifique et la plus peuplée, fut tout à coup ébranlée et presque entièrement renversée. Le reste de la ville ne souffrit aucun dommage. La ruine de tant de beaux édifices fut réparée par les libéralités de Léon. Il remit sur les impôts la somme de mille talens d'or, qui font plus de quatre millions de livres de notre monnoie.

Il déchargea de toute contribution ceux dont les maisons avoient été détruites ou endommagées, à condition qu'ils auroient soin de les rétablir, et donna de grande sommes pour relever les bâtimens publics. Ce tremblement se fit sentir dans l'Isaurie, dans l'Ionie, dans l'Hellespont, et jusque dans la Thrace, et dans les îles Cyclades. Plusieurs édifices tombèrent à Cnide et dans l'île de Cos. Deux ans après, Cyzique éprouva le même désastre. Une partie des murailles s'écroula, et grand nombre d'habitans furent abîmés ou écrasés sous les ruines de leurs maisons.

Majorien ne séjourna pas long-temps à Lyon. Après avoir donné ses ordres pour rendre à cette ville son ancien lustre, il alla passer l'année suivante dans la ville d'Arles, où il avoit donné rendez-vous au reste des troupes qu'il devoit conduire en Afrique. On travailloit à l'équipement d'une flotte dans les ports d'Aquilée, de Ravenne et de Misène. Elle devoit être forte de trois cents vaisseaux. Cependant Théodoric, ayant rappelé d'Espagne le général Cyrila, étoit d'abord résolu de continuer la guerre. Un combat dans lequel il fut défait le fit changer de dessein. Il se détacha de l'alliance de Genséric pour en contracter une nouvelle avec Majorien, qu'il s'engagea même à secourir contre les Vandales.

An. 459.
Idac. chron. Isid. chron. goth. Cod. Theod. Novel. Major. tit. 2. Vales. rerum franc. l. 4. Buch. Belg. l. 17, c. 15.

Au commencement de l'année suivante tout étoit prêt pour l'expédition. L'armée étoit rassemblée aux portes d'Arles, et la flotte à l'ancre dans le golfe d'Alicante, près de Carthagène, attendoit les ordres de l'empereur pour se rendre au détroit de Cadix, où elle devoit prendre les troupes de terre et les transporter en Afrique. Majorien, ayant passé les Pyrénées, se rendit à Saragosse au mois de mai. Sa réputation de valeur inspiroit à ses soldats les plus heureuses espérances, et faisoit craindre à Genséric une guerre périlleuse. Le roi des Vandales tenta d'abord les voies d'accommodement; mais l'empereur ne voulant point y entendre, Genséric commença par faire le dégât

An. 460.
Idac. chron. Vict. Tun. Prisc. p. 42, 74. Proc. Vand. l. 1, c. 7. Jorn. de reb. get. c. 45. Marius Avent. Buch. Belg. l. 17, c. 16. Till. Major. art. 7, et Léon, art. 7.

dans la Mauritanie, ruinant toutes les subsistances, et empoisonnant toutes les eaux. Ils prit encore un moyen beaucoup plus sûr pour faire échouer l'entreprise de Majorien. Il pratiqua des intelligences sur la flotte romaine, et il y trouva des traîtres qui préférèrent l'argent au devoir et à l'honneur, et qui livrèrent leurs vaisseaux aux Vandales lorsque ceux-ci se présentèrent comme pour combattre. Majorien, ayant appris cette nouvelle pendant qu'il approchoit de Carthagène, se vit forcé de repasser les Pyrénées et de retourner à Arles pour réparer la perte de sa flotte. Genséric, lui ayant une seconde fois envoyé des députés, le trouva plus disposé à écouter ses propositions. On ignore les conditions du traité; mais la paix fut conclue pendant l'hiver suivant, que Majorien passa dans la Gaule. Les Alains de l'Armorique prirent les armes, et furent réprimés par Egidius. On croit que c'étoit Genséric, qui, par des intrigues secrètes, les avoit mis en mouvement.

An. 461. *Idac. chron. Marcel. chr. Cassiod. chr. Evag. l. 2, c. 7. Theoph. p. 97. Jorn. de reb. get. c. 45. Idem de regn. succes. Till. Major. art. 8.*

L'empereur, après avoir fait la paix avec les Visigoths et les Vandales, et assuré par ce moyen les frontières de l'Italie par terre et par mer, revenoit à Ravenne, lorsque Ricimer, jaloux de la puissance souveraine, et regardant comme une usurpation l'autorité légitime que Majorien exerçoit, forma le dessein de l'en dépouiller, et l'exécuta par un complot de ses partisans à Tortone, dans le Milanais, le second jour d'août : d'autres disent le 7 de juillet. Il le fit tuer cinq jours après à trois lieues de cette ville sur les bords de la rivière d'Iria. Ces liens sacrés et indissolubles qui attachent les sujets à leur souverain étoient alors tellement affoiblis, qu'il ne paroît pas qu'on ait fait aucun effort pour défendre ni la couronne ni même la vie d'un prince si digne d'être conservé. Il avoit régné trois ans et sept ou huit mois. Il fut enterré sans pompe; et la simplicité de son tombeau, comparée avec les fastueux monumens de tant de mauvais princes, faisoit naître des réflexions



plus honorables pour lui que les plus superbes mausolées. Quatre mois avant la mort de Majorien, l'Eglise avoit perdu son chef, et l'Occident sa principale défense et son plus grand honneur dans la personne du pape saint Léon. Il étoit mort le onzième d'avril.

Ricimer, pour ne pas être trompé cette fois dans le projet qu'il avoit formé de régner sous le nom d'un autre, choisit un homme sans réputation comme sans mérite, propre à porter, ainsi qu'une statue, la pourpre impériale. C'étoit un Lucanien, nommé Vibius Sévérus, et surnommé Serpentin. Tout ce qu'on rapporte de lui avant son règne, c'est qu'il fut complice de la mort de Majorien. Ricimer, maître des suffrages, le fit proclamer Auguste à Ravenne le 19 ou le 20 de novembre; et, peu de jours après, le sénat de Rome fut obligé de confirmer cette élection.

Idac. chron. Chron. Alex. Cassiod. chr. Evag. l. 2, c. 7. Theoph. p. 47. Jorn. de reb. get. c. 45. Vales. rerum franc. l. 4. Bulch. Belg. l. 17, c. 16. Pagi ad Baron.

Léon n'avoit pas été consulté; aussi ne reconnut-il pas d'abord Sévère pour son collègue. Ce prince étoit alors en guerre avec les Ostrogoths. Marcien s'étoit engagé à leur payer tous les ans une somme à titre de récompense de leur fidélité. Léon, différant d'acquitter cette convention, ils lui envoyèrent des députés, qui furent témoins des distinctions honorables qu'on accordoit à Théodoric, fils de Triarius, et aux Goths de sa suite. Ce Théodoric, surnommé *le Louche*, étoit un prince Ostrogoth, mais d'une autre race que celle des Amales. Dans les troubles qui suivirent la mort d'Attila, il s'étoit rendu indépendant; et, suivi d'une troupe d'aventuriers de sa nation qui s'étoient attachés à sa fortune, il avoit fixé son séjour à la cour de Constantinople, dans laquelle il avoit un grand crédit, parce qu'il étoit frère ou neveu de la femme d'Aspar. On lui forma un petit état dans la Thrace, avec une pension annuelle. Les députés de Valamir étant revenus en Pannonie sans avoir obtenu ce qu'ils demandoient, ce prince, piqué de jalousie, et se croyant méprisé, prend les armes avec ses

Prisc. p. 74. Paul. diac. l. 6. Jorn. de reb. get. c. 52. Sidon. carm. 2. Theoph. p. 112. Anast. p. 46.

deux frères. Ils ravagent l'Illyrie, détruisent plusieurs villes, battent le commandant de la province, qui, après sa défaite, abandonna le pays. Léon envoya contre eux Anthémius, gendre de Marcien. Ce général remporta quelques avantages, et obligea les Ostrogoths de regagner la Pannonie, où il n'osa les poursuivre. On ne pouvoit se promettre un long repos de la part de ces guerriers entreprenans. Pour s'épargner une continuelle inquiétude, l'empereur prit le parti de les satisfaire. Il leur envoya des députés pour se plaindre de l'infraction du traité; et, sur les plaintes qu'ils firent à leur tour de ce qu'on négligeoit de leur fournir l'argent dont on étoit convenu, et qui leur étoit nécessaire pour leur subsistance, Léon leur fit payer les arrérages, y ajouta de nouveaux présens, et s'engagea pour l'avenir à leur donner tous les ans trois cents livres d'or. Il exigea seulement que, pour gage de leur fidélité, on lui mît entre les mains Théodoric, fils de Théodomir. Ce jeune prince entroit dans sa huitième année, et son père, dont il étoit chéri, ne consentit à l'éloigner que sur les instances réitérées de Valamir. Théodoric, qui avoit reçu de la nature toutes les grâces de l'esprit et du corps, gagna bientôt la tendresse de Léon et l'affection de toute la cour.

An. 462.

Prisc. p. 42, 74. Idac. chron. Evag. l. 2, c. 7. Proc. Vand. l. 1, c. 5. Theoph. p. 94, 102. Niceph. Cal. l. 15, c. 12. Anastase. Zon. t. 2, p. 48. Till. Léon, art. 6.

Léon avoit deux filles, Ariadne, née avant qu'il fût empereur, et Léontie, qui doit être venue au monde la première année de son règne. En 462, Vérine lui donna un fils, qui mourut peu de temps après. Le chagrin que lui causa cette perte fut adouci par un heureux événement qui intéressoit l'honneur de l'empire. Depuis sept ans, les empereurs sollicitoient Genséric de renvoyer Eudoxie, veuve de Valentinien, et ses filles, qu'il retenoit à Carthage. Il se rendit enfin cette année aux instances de Léon, et fit partir pour Constantinople Eudoxie et sa fille Placidie, avec un cortége honorable. L'aînée, Eudocie, qu'il donna pour femme à son fils

Hunéric, demeura en Afrique. Il auroit fait épouser Placidie à un autre de ses fils, si elle n'eût auparavant été fiancée à Olybre. La politique empêcha Genséric de rompre cet engagement. Olybre, issu de la famille des Anices, et aussi illustre par son rang dans le sénat que par sa naissance, pouvoit parvenir à l'empire d'Occident, qui changeoit si souvent de maître. En lui rendant son épouse, Genséric s'en faisoit un ami, dont il tireroit dans l'occasion de grands avantages : aussi ne cessa-t-il depuis ce temps-là de faire tous ses efforts pour élever Olybre à l'empire; et ce fut un nouveau prétexte pour ravager les côtes d'Italie et de Sicile. Il alléguoit encore d'autres prétentions. Léon, pour obtenir la délivrance des princesses, avoit envoyé en Afrique une partie des biens de Valentinien, qu'on avoit transportés à Constantinople. C'étoit un présent qu'il faisoit à Hunéric pour servir de dot à la princesse sa femme. Le roi des Vandales prétendoit de plus qu'on lui remît ce qui restoit en Italie des biens paternels d'Eudocie; et, comme il avoit entre les mains Gaudence, fils d'Aëtius, il exigeoit aussi qu'on lui tînt compte de l'héritage de ce général. Eudoxie, de retour à Constantinople, alla rendre grâces au saint solitaire Daniel, aux prières duquel elle attribuoit surtout sa délivrance. Elle voulut l'engager, par les plus vives instances, à descendre de sa colonne, lui offrant le choix d'une de ses terres, où il pourroit en liberté mener une vie pénitente. Daniel refusa constamment les offres de l'impératrice, qui ne put obtenir de lui que sa bénédiction. Olybre épousa Placidie avec l'agrément de l'empereur. Eudocie vécut seize ans avec Hunéric, et lui donna un fils qui lui succéda. Mais, se lassant de la compagnie d'un prince arien qui persécutoit cruellement les catholiques, elle s'échappa de l'Afrique par le secours d'un officier fidèle nommé Curque, et vint passer à Jérusalem le reste de ses jours dans les exercices de piété, à l'imitation de l'impératrice Eudoxie, son

aïeule maternelle. Elle y finit bientôt sa vie, et laissa tous ses biens aux pauvres et à l'église de la Résurrection.

Prisc. p. 41, 42, 74. Proc. Vand. l. 1, c. 6. Genséric entretenoit la paix avec l'empereur Léon; mais les côtes de l'Italie étoient continuellement ravagées par ses flottes. Il se rendit maître de la Sardaigne. Ricimer réclamoit la foi du traité fait depuis peu avec Majorien. Genséric, se prétendant libre de tout engagement depuis la mort de ce prince, refusoit de rien entendre, à moins qu'on ne lui abandonnât l'héritage de Valentinien et d'Aëtius. Il étoit impossible de garnir de troupes toutes les villes exposées aux descentes des Vandales, et les Romains manquoient de vaisseaux. Ils en demandèrent à Léon, qui s'excusa sur les traités subsistans entre l'empire d'Orient et Genséric. Il consentit seulement à s'intéresser auprès du roi des Vandales pour l'engager à cesser ses hostilités. A ce dessein, il députa en Afrique le patrice Tatien, qui ne put rien gagner sur ce prince inflexible.

Prisc. p. 43. M. de Guignes, hist. des Huns, t. 2, p. 316, 317. Une révolution arrivée dans le nord porta sur les frontières de l'empire un flot de barbares jusqu'alors inconnus. Des Tartares vinrent du fond de l'Orient déplacer les Abares; ceux-ci chassèrent les Sabirs, qui, poussés vers l'Occident, tombèrent sur les Igours septentrionaux. Les Igours habitoient vers la source de l'Irtis, où ils s'occupoient de la chasse des martes zibelines, dont ils faisoient commerce avec les Romains. Forcés de quitter leurs demeures, et divisés en trois hordes ou tribus, ils passèrent le Volga, attaquèrent les Acatires, et les obligèrent de reculer vers le Caucase. S'étant établis dans leur pays, et se trouvant voisins de l'empire, il envoyèrent à Léon des ambassadeurs pour demander son alliance. Léon fit un accueil favorable à ces députés, et les renvoya comblés de présens.

Theod. lect. l. 1. Theoph. p. 97, 98. On commence à voir dans ce temps-là chez les Grecs une sorte de dévotion bizarre, et même dangereuse, qui

joignoit les engagemens du siècle à ceux de la vie monastique. Gratissime, grand-chambellan de Léon, fonda le monastère de Saint-Cyriaque à Constantinople, et y prit lui-même l'habit de moine, sans quitter les fonctions de sa charge. Deux ans après, Jean Vincomale, maître des offices pendant le règne de Marcien, et consul en 453, prit l'habit dans un autre monastère, et continua d'aller assidument au palais, et d'assister aux assemblées du sénat. Il retournoit ensuite à sa nouvelle demeure, accompagné d'un nombreux cortége de cliens; et, quittant alors l'habit de sénateur pour prendre la robe monastique, il s'occupoit des ministères les plus vils que l'abbé vouloit lui imposer.

La Sicile s'étoit long-temps défendue contre les attaques des Vandales par la valeur et la bonne conduite de Marcellin, que Majorien y avoit envoyé à la tête d'un corps considérable d'Ostrogoths qui étoient à la solde de l'empire. Ricimer, craignant que ce généreux capitaine ne lui pardonnât jamais la mort de ce prince, travailla sourdement à lui débaucher ses soldats. Marcellin, instruit de ces pratiques secrètes, abandonna la Sicile; et, s'étant embarqué avec ceux dont il connoissoit la fidélité, il se retira en Dalmatie, où il se forma un établissement indépendant des deux empires. Il s'y rendit bientôt assez puissant pour donner de l'inquiétude à Ricimer. La révolte d'Egidius dans la Gaule, et les incursions perpétuelles des Vandales mettoient Ricimer hors d'état d'entreprendre une nouvelle guerre. Il eut donc recours à Léon, qui députa Phylarque en Dalmatie pour regagner Marcellin. On ne put calmer ses défiances, ni l'engager à se soumettre. Il promit seulement de demeurer en paix, s'il n'étoit attaqué le premier.

Prisc. p. 42, 74. Proc. Vand. l. 1, c. 6. Photin. p. 1048. Idac. chron. Suid. voce Μαρκελλῖνος.

Ricimer avoit beaucoup plus à craindre du côté de la Gaule, où tout étoit alors dans une étrange confusion. La jalousie d'Egidius et d'Agrippin y excitoit de grands troubles. Agrippin, né en Gaule, étoit depuis peu revêtu

Idac. chron. Isid. chron. goth. Vales. rerum franc. l. 5.

Till. Sévère. du titre de comte. En cette qualité, il devoit commander les troupes de la province. Egidius avoit cet emploi dans la Gaule depuis le commencement du règne de Majorien, et l'on ne voit pas qu'il en ait été dépouillé; c'est ce qui jette beaucoup d'embarras sur ce point d'histoire. Au défaut d'autres éclaircissemens, voici une conjecture qui me semble naître des circonstances. Egidius, créature de Majorien, étoit suspect à Ricimer. Mais son habileté, sa hardiesse, sa valeur, et surtout sa qualité de roi des François, le rendoient si redoutable, que le ministère, tout absolu qu'il étoit, n'osoit lui ôter le commandement. Afin d'affoiblir sa puissance, Ricimer fit nommer comte le Gaulois Agrippin, accrédité dans le pays, et ami de Théodoric, roi des Visigoths, non pas pour avoir seul le commandement des troupes, mais en apparence pour seconder Egidius, partagé par d'autres soins. Egidius ne fut pas dupe de cette artificieuse politique. Il résolut de se défaire de ce collègue incommode; et, pour y réussir, il fit secrètement avertir Sévère qu'Agrippin trahissoit l'empire, et qu'il vouloit livrer aux Visigoths ce qui restoit aux Romains en-deçà de la Loire. Les liaisons d'Agrippin avec Théodoric donnoient à ce rapport une couleur de vraisemblance. Sévère lui envoya ordre de se rendre à Rome. Agrippin, frappé de quelque défiance, faisoit difficulté d'obéir, à moins que son accusateur ne se déclarât, et que son procès ne fût instruit selon les formes juridiques. Egidius, habile dans l'art de se déguiser, feignit de s'intéresser vivement pour lui. Il lui protesta que ses soupçons étoient vains; qu'il n'étoit point accusé, et qu'il n'avoit à craindre que le péril qu'il s'attireroit par sa désobéissance. Agrippin se laissa persuader, et se rendit à Rome, où Sévère étoit pour lors. Dès qu'il fut arrivé, on s'assura de sa personne; on instruisit son procès devant le sénat; on produisit les lettres d'Egidius; et, sans avoir été entendu dans ses défenses, Agrippin fut condamné à mort par

l'empereur, et conduit en prison, pour y attendre l'intervalle des trente jours prescrit par les lois. Il trouva moyen de s'évader, peut-être par la faveur de Ricimer, qui ne vouloit pas le perdre, pour ne pas servir Egidius qu'il haïssoit. Agrippin s'alla cacher dans l'asile de l'église de Saint-Pierre, sans se faire connoître à personne. La nouvelle de son évasion répandit l'alarme dans Rome; on publioit qu'il étoit retourné en Gaule pour se joindre aux Visigoths, et se venger de l'injustice qu'il avoit éprouvée. On murmuroit contre la sentence. Agrippin, auparavant déclaré coupable sans examen par la voix publique, étoit alors sans examen reconnu innocent. L'empereur, aussi inconstant que le peuple, se reprochoit la précipitation de son jugement. Agrippin, ayant appris cet heureux changement, se découvrit et offrit de prouver son innocence. On lui accorde toute sûreté; on le conduit au sénat devant l'empereur; il est écouté et pleinement déchargé du crime dont on l'accusoit. Ce qui aida beaucoup à sa justification, c'est qu'on venoit de recevoir la nouvelle qu'Egidius, son accusateur, s'étoit lui-même révolté dans la Gaule.

Ce général, délivré d'Agrippin, avoit enfin levé le masque. Indigné de recevoir des ordres du meurtrier de Majorien et d'un fantôme d'empereur, il avoit publié des manifestes contre Sévère et Ricimer, protestant toujours de son inviolable fidélité au service de l'empire, et se déclarant général des troupes de la Gaule au nom du sénat et du peuple romain. Ayant rassemblé sous ses étendards la plupart des soldats qui avoient suivi Majorien en Espagne, il se disposoit à passer en Italie, pour y détruire l'assassin et le tyran des empereurs. Ricimer conjura cet orage en suscitant contre lui Théodoric, par le moyen d'Agrippin, qu'il renvoya dans la Gaule. Pour déterminer ce prince à la guerre contre Egidius, on lui abandonna Narbonne, dont la conservation avoit coûté tant de sang aux Romains, depuis qu'ils avoient eu l'im-

Isid. chron. goth.
Idac. chron.
Prisc. p. 42.
Sidon. carm. 23, et ibi Sirm.
Marius Avent.
Jorn. de reb. get. c. 45.
Paul. diac.
Greg. Tur. l. 2, c. 18.
Cassiod. chr.
Vales. rerum franc. l. 5.
Buch. Belg. l. 17, c. 16, 17.
Pagi ad Baron.
Till. Sévère.

prudence de céder l'Aquitaine aux Visigoths. Les Bourguignons s'engagèrent aussi dans la ligue contre Egidius, et leur roi Gondiac fut honoré du titre de général des armées de l'empire. On augmenta les états de ce prince de plusieurs villes en Savoie et vers le Rhône. Pour ne point interrompre le fil de ces événemens, je vais rapporter de suite ce qu'on sait d'Egidius jusqu'à sa mort, qui arriva la même année que celle de Sévère.

La cession de Narbonne attacha tellement Théodoric au service de Sévère et de Ricimer, que ce prince est appelé par les auteurs romains de ce temps-là le soutien et l'honneur de l'empire. Egidius, pour résister à ce puissant ennemi, se ligua avec les Alains et les Bretons de l'Armorique. Une troupe de pirates saxons, qui ravageoient les côtes maritimes, se joignit à lui. Odoacre, leur chef, entra dans la Loire, remonta jusqu'à Angers, et s'arrêta dans cette ville, qu'il défendit contre les Visigoths. Egidius étendit ses liaisons jusqu'en Afrique; il convint avec Genséric que celui-ci attaqueroit Sévère par la Méditerranée, tandis que les Alains pénétreroient en Italie par les Alpes rhétiques. Après ces dispositions, qui occupèrent Egidius pendant l'hiver, il se mit en campagne; et, ayant passé la Loire, il rencontra entre ce fleuve et le Loiret, près d'Orléans, une armée de Visigoths commandée par Frédéric, frère de Théodoric. Il se livra une bataille où les Visigoths furent défaits, et Frédéric y perdit la vie. Le vainqueur mit le siége devant Chinon; mais les pluies et les orages l'ayant contraint de se retirer, il repassa la Loire et se réserva la défense des provinces situées au nord de cette rivière. Genséric, en exécution du traité fait avec Egidius, attaqua la Sicile, d'où ses troupes furent repoussées. Les Alains, sous la conduite de leur roi Béorgor, entrèrent en Italie, et s'avancèrent jusqu'à Bergame. Ricimer, ayant marché à leur rencontre, les défit, le 6 de fé-



vrier 464, dans un grand combat, où ils périrent presque tous avec leur roi.

Les succès d'Egidius contre les Visigoths furent arrêtés par la révolte des François. Sa tyrannie lui fit perdre la couronne, qu'un choix bizarre avoit placée sur sa tête. Viomade, confident secret de Childéric, ne cherchoit que l'occasion de le rétablir; et l'imprudence du général romain lui en facilita les moyens. S'étant rendu maître de l'esprit du nouveau roi par des démonstrations de zèle, il ne songea qu'à le rendre plus odieux que Childéric. Trompé par ses pernicieux conseils, Egidius accabla les François d'impositions, et, sur de fausses alarmes que lui inspiroit l'artificieux courtisan, il fit mettre à mort un grand nombre de seigneurs qui lui étoient les plus attachés, et qui avoient été les auteurs de la révolution, vengeant lui-même Childéric sans le savoir, et écartant les plus puissans obstacles que ce prince pouvoit trouver à son retour. Ces cruautés firent oublier les emportemens du roi détrôné. Viomade allumoit encore davantage l'indignation publique par les reproches secrets qu'il faisoit aux principaux de la nation. Enfin le complot fut formé : on rappela Childéric. Tous les François, transportés de haine contre le tyran, et d'ardeur pour leur prince légitime, prennent les armes. Viomade à leur tête va au-devant du roi : ils battent Egidius, s'emparent de Cologne, où ils massacrent un grand nombre de Romains, et brûlent Trèves. Egidius se retire à Soissons, où peu de temps après il mourut, en 465, empoisonné, selon quelques auteurs, assassiné, selon d'autres. Quelques historiens reculent sa mort jusqu'en 469. Ceux qui donnent huit ans à l'exil de Childéric, et qui placent son expulsion en 458 et son retour en 465, comptent les deux années qui commencent et qui finissent cet intervalle.

Greg. Tur. l. 2, c. 12, 18. Epit. Greg. l. 2, c. 11. Aimoin. l. 1, c. 7. Sigeb. an. 475. Vales. rerum franc. l. 4. Buch. Belg. l. 18, c. 1. Pagi ad Baron. Chiffl. Anastas. Childéric, p. 68.

Après la mort d'Egidius, presque toute la Belgique se soumit aux François. Odoacre, qui étoit dans Angers

Buch. Belg. l. 18, c. 2. Till. Sévère.

avec ses Saxons, à la solde du général romain, appréhendant une révolte des habitans, se fit donner des otages, et se rendit maître du pays. Théodoric s'appropria les villes qu'on lui avoit engagées ou données à défendre. Il s'empara du Poitou. Les Romains avoient dans Poitiers une garnison de Taïfales, que les Goths congédièrent. Il ne resta aux Romains, dans la première Aquitaine, que l'Auvergne et le Berri. Les Bretons, chassés de leur île, s'étant rendus indépendans, occupoient presque tout le pays qui a pris leur nom. Ce qui restoit d'Alains se mêla avec eux. Syagrius, fils d'Egidius, se maintint dans Soissons pendant vingt ans, d'abord sous le titre de général des Romains, défendant avec courage le peu de pays qu'ils possédoient encore dans la Gaule septentrionale, et qui se réduisoit aux villes et territoires de Soissons, de Reims, de Châlons, de Sens et de Troyes. Après la destruction de l'empire d'Occident, Syagrius prit le titre de roi, et le conserva jusqu'à l'an 486, qu'il fut défait et mis à mort par Clovis.

An. 463. *Idac. chron. Isid. chron. goth. suev. Jorn. de reb. get. c. 44.*

L'Espagne n'étoit pas plus tranquille que la Gaule. Les Suèves étoient partagés entre Frumaire et Rémismond, qui, prenant tous deux le titre de rois, ravageoient à l'envi la Lusitanie et la Tarraconoise. Les malheureux habitans de ces contrées, n'attendant aucune assistance de l'empire, eurent recours à Théodoric, qui, étant alors occupé en Gaule, ne put les secourir que par des ambassades. Rémismond promettoit tout, et ne tenoit rien de ce qu'il avoit promis. Dès que les envoyés de Théodoric étoient sortis de sa cour, il recommençoit ses ravages. Enfin Frumaire étant mort, et tous les Suèves s'étant réunis sous l'autorité de Rémismond, celui-ci s'engagea par un traité solennel à laisser en paix ses voisins. Pour cimenter cet accord, le roi des Visigoths lui donna une de ses filles en mariage. Cette alliance ne retint pas long-temps le carac-

tère turbulent de Rémismond. Il amusoit Théodoric en lui envoyant des ambassadeurs, et en recevoit de sa part sans suspendre ses hostilités. Ces députations réciproques ne servirent qu'à porter chez les Suèves la contagion de l'arianisme. Réchiaire avoit établi dans ses états la doctrine catholique. Un prêtre apostat, nommé Ajax, Gaulois de naissance, mais qui s'étoit perverti à la cour de Théodoric, étant passé chez les Suèves dans le cours de ces négociations, s'insinua dans l'esprit du roi, et infecta de son hérésie la nation entière, qui ne revint à la croyance orthodoxe que cent ans après, sous le règne de Théodémir.

Il semble que Léon voyoit avec une stupide indifférence la ruine prochaine de l'empire d'Occident; et l'on ne peut lui pardonner d'avoir laissé le barbare Ricimer disposer de la pourpre impériale et gouverner à son gré les affaires d'Italie. Les vues politiques de ce prince ne paroissent pas avoir été fort étendues. On le voit sensiblement par le mauvais choix de ceux qu'il approcha le plus près de sa personne. Zénon en sera bientôt une preuve; il ne s'agit encore en cette année 463 que de Basilisque. Quoique frère de l'impératrice Vérine, Basilisque ne méritoit que l'obscurité. Sans talens, comme sans mœurs, fourbe, avare, ignorant, il étoit toutefois dévoré d'ambition, et se croyoit capable de tout. On ne reprochera pas à Léon de lui avoir conféré le consulat en 465; c'étoit depuis long-temps un titre sans conséquence, une de ces dignités oisives qui ne donnent que des préséances très-propres à dédommager la vanité de ceux qui, avec un nom illustre, méritent d'être laissés dans l'inaction. Mais on ne peut attribuer qu'à la foiblesse de l'empereur d'avoir cette année confié à son beau-frère le commandement des armées de Thrace. Par malheur pour l'empire, le nouveau général eut dans cette province quelque succès de peu d'importance, mais que Vérine et ses courtisans

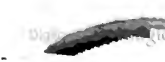
Proc. Vand. l. 1, c. 6, 7. Theoph. p. 97, 99. Zon. t. 2, p. 50, 52. Suid. voce Βασιλίσκος.

eurent soin de faire valoir comme de magnifiques exploits; et, sur leur parole, Basilisque passa pour un merveilleux capitaine.

An. 464.

Agath. l. 4. Prisc. p. 43, 44, 7[illegible], 75. Assemani, bibl. orient. t. 1, p. 205; t. 3, p. 397.

On auroit eu besoin dès-lors d'un bon général, si le roi de Perse n'eût pas été occupé par les Huns. Isdegerd II étant mort l'an 457, son fils Hormisdas lui avoit succédé. Pendant les quatre années qu'il régna, il fut perpétuellement en guerre avec son frère Pérose, qui lui disputoit la couronne. Enfin Pérose, vainqueur, monta sur le trône de Perse. C'étoit un prince fier et plein de valeur, mais impétueux et téméraire. Les Huns Cidarites, nommés aussi Euthalites et Nephtalites, qui habitoient à l'orient de la mer Caspienne, ayant refusé de lui payer le tribut imposé par ses prédécesseurs, il marcha contre eux, et trouva dans cette nation belliqueuse une résistance invincible. Fatigué d'une guerre longue et sanglante, il crut la terminer par un grossier artifice. Il envoya dire à Concha, roi des Huns, qu'il vouloit faire la paix avec lui, et que, pour gage de sa bonne foi, il lui offroit sa sœur en mariage. Le roi de Perse étoit le plus grand monarque de l'Orient; et Concha, fort honoré d'une si haute alliance, reçut avec joie cette proposition. Pérose, au lieu de sa sœur, lui envoya une esclave fort belle, richement parée, avec un équipage digne de la princesse. Il n'oublia pas de recommander à cette fille un profond secret, l'avertissant que, si la tromperie étoit découverte, elle ne pouvoit s'attendre qu'à périr d'une mort cruelle. La jeune esclave fut assez hardie pour hasarder l'aventure; mais dès qu'elle fut devenue reine des Huns, craignant avec raison que ce déguisement ne pût être long-temps caché, elle se fit connoître à son mari. Cette dangereuse confidence ne diminua rien de l'amour que le prince avoit conçu pour elle; il continua de la traiter comme sa femme, et toute sa colère se tourna contre Pérose. Résolu de se venger, il mit en œuvre à son tour une ruse



moins insultante, mais cruelle et meurtrière. Il feignit de vouloir subjuguer les barbares voisins de ses états, et manda au roi de Perse qu'il avoit assez de soldats, mais qu'il le prioit de lui prêter des capitaines. Pérose, qui comptoit sur une longue paix, lui envoya trois cents de ses meilleurs officiers. Lorsqu'ils furent arrivés à Gorgo, nommé depuis Corcange, près de l'Oxus, résidence du roi des Cidarites, ce prince fit égorger les uns; et, après avoir fait couper les mains aux autres, il les renvoya au roi de Perse pour lui dire que c'étoit la juste punition de son indigne supercherie.

La guerre s'étant rallumée avec fureur, Pérose envoya des ambassadeurs à Léon pour obtenir du secours. Il se plaignoit qu'on reçût dans l'empire un grand nombre de fugitifs qui abandonnoient la Perse, et que les mages et les peuples de la frontière, adorateurs du feu, fussent troublés dans l'exercice de leur religion. Il demandoit aux Romains de l'argent et des soldats pour la garde de la forteresse de Juroïpac, située près de la mer Caspienne, et qui fermoit le passage aux barbares, voisins du Volga. Il apportoit pour raison que les Romains étoient aussi intéressés que les Perses à entretenir cette barrière, qui mettoit à couvert les terres des deux états. Léon répondit *que les plaintes de Pérose n'avoient aucun fondement : qu'il ne savoit ce que c'étoit que ces fugitifs dont on parloit, ni que cette prétendue persécution suscitée contre la religion des Perses ; que le roi ne pouvoit raisonnablement exiger des Romains qu'ils se chargeassent de la défense d'une forteresse située dans ses états ; qu'après tout, il souhaitoit que la bonne intelligence subsistât toujours entre les Romains et les Perses, et que pour l'entretenir il alloit envoyer un ambassadeur à Pérose.* Il envoya en effet le patrice Constantius, qui avoit été consul en 457. Mais, comme la réponse de Léon n'avoit pas satisfait le roi de Perse, le député attendit long-temps à Edesse

que Pérose lui permît de venir à sa cour. Ce prince étoit alors dans le pays des Cidarites. Il manda enfin Constantius, qui vint le trouver dans les plaines de Corcange. Le roi, après l'avoir traité honorablement pendant plusieurs jours, le congédia sans vouloir entrer avec lui dans aucun éclaircissement. Le refus de Léon avoit indisposé ce prince; ce fut la cause du bon accueil qu'il fit aux nestoriens, chassés de l'empire. Il y avoit à Edesse une école célèbre, fondée pour les Perses, qui y venoient apprendre les sciences et les lettres. Les maîtres de cette école, infectés des erreurs de Nestorius, ayant été bannis de la ville avec leurs disciples, se retirèrent en Perse. Ils trouvèrent Pérose disposé à les favoriser, et se rendirent maîtres du siége épiscopal de Ctésiphon, dont l'évêque étoit primat d'Assyrie et de Perse. Ils placèrent des nestoriens sur tous les autres siéges de ce grand royaume, et bientôt tous les chrétiens de Perse devinrent nestoriens. Pérose ne fut pas heureux dans cette seconde guerre contre les Cidarites. S'étant engagé dans des déserts, et manquant de vivres, il fut pris, et ne fut délivré qu'à la prière de l'empereur, qui s'intéressa pour sa liberté.

AN. 465.
Chron. Alex. Marc. chr. Theoph. p. 96, 97. Evag. l. 2, c. 13. Cedr. p. 348. Malela, p. 28. Theod. lect. l. 1. Zon. t. 2, p. 50. Candid. p. 18. Cod. Just. l. 8, tit. 10, leg. 12. Pagi ad Baron.

On vit l'année suivante à Constantinople un terrible exemple des emportemens du peuple, qui ne sait punir qu'avec rage, et qui se rend lui-même criminel en châtiant les crimes. Ménat, commandant des gardes de nuit, accusé de plusieurs forfaits, étoit jugé dans l'Hippodrome par le prince, assisté du sénat. Léon, dans un mouvement d'indignation, le fit jeter au bas des degrés. Le peuple, assemblé au pied du tribunal, se saisit de ce misérable; et, malgré les magistrats, qui furent obligés de prendre la fuite, on le traîna par les rues, on l'écrasa à coups de pierres, et on jeta son cadavre dans la mer. Un mois après, une légère imprudence causa un dommage inestimable. Le soir du premier de septembre, une pauvre femme ayant laissé une lampe



allumée près d'un magasin d'étoupes dans le marché de Constantinople, le feu se communiqua de proche en proche avec tant de violence, qu'en quatre jours, de quatorze quartiers dont cette grande ville étoit composée, huit furent entièrement détruits. La flamme se répandit dans l'espace de cinq cents pas du midi au septentrion, et de dix-sept cent cinquante pas de l'orient à l'occident, sans épargner les édifices les plus solides. Les églises, les palais, les monumens publics furent la proie des flammes ainsi que les maisons des particuliers. L'incendie ne cessa tout-à-fait qu'au bout d'une semaine. Dans cette étendue, il ne resta que des monceaux de marbre et de pierres mêlées de cendres et tellement confuses, qu'on ne pouvoit reconnoître l'emplacement de chaque édifice. Au milieu de cet affreux désordre, où périt grand nombre d'habitans, Aspar signala son activité, courant de toutes parts, donnant les ordres, portant lui-même de l'eau au travers des flammes, et répandant l'argent pour animer la hardiesse et encourager les travaux. On rapporte que Marcien, économe de l'église de Constantinople, sauva celle de Sainte-Anastasie en montant sur le toit avec le livre des saints Evangiles, que les flammes respectèrent. Léon se retira au-delà du golfe de Chrysocéras, où il demeura six mois. Il y fit construire un port et une jetée ornée d'un portique, qui fut depuis nommée *la jetée neuve*. Cette vaste ruine n'étoit pas encore réparée sous le règne de Zénon, dont il nous reste une loi fort étendue sur ce qui regarde la reconstruction des édifices de Constantinople.

Idac. chron. Marcel. chr. Cassiod. chr. Jorn. de regn. success. Sidon. carm. 2, et ibi Sirm. Paul. diac.

Dans ce même temps Sévère mourut à Rome le quinzième d'août, selon une ancienne chronique; mais si la date de la dernière des deux lois qui nous restent de lui est véritable, il vivoit encore le 25 de septembre. Il avoit porté la couronne impériale près de quatre ans, toujours esclave de son ministre. Dans toute l'histoire de son règne, il n'est nommé qu'une seule fois, à l'occasion

du jugement d'Agrippin. Quelques auteurs lui attribuent de la piété; ce qui, selon le style qui commençoit alors à s'établir, peut bien ne signifier autre chose sinon qu'il fit bâtir des églises et qu'il dota des monastères. Le genre de sa mort n'est pas moins ignoré que sa vie. Les uns disent qu'il mourut de maladie, les autres qu'il fut empoisonné par Ricimer.

An. 466. *Sidon. carm.* 2. *Idac. chron.* *Cedr. p.* 346. *Vales. rerum franc. l.* 5.

Après la mort de Sévère, l'Occident demeura sans empereur pendant un an et demi. Ricimer gouvernoit les affaires avec une autorité que personne n'osoit lui disputer. Son nom étoit redouté des barbares. Les Ostrogoths, qui avoient fait quelque mouvement pour se jeter dans le Norique, restèrent en paix. Mais les barques des Vandales infestoient sans cesse les mers de la Sicile et de l'Italie. Ils abordoient sur les côtes qu'ils trouvoient sans défense, et se rembarquoient chargés de butin, sans qu'il fût possible ni de prévenir leurs descentes, ni de les atteindre sur terre. Ricimer, à l'exemple de Majorien, résolut d'arrêter ces brigandages dans leur source. Il équipa une flotte à dessein de passer en Afrique; mais les vents contraires et les fréquens orages qui survinrent cette année firent encore échouer cette entreprise.

Idac. chron. *Isid. chron. goth.* *Jorn. de reb. get. c.* 44, 45. *Vales. rerum franc. l.* 5.

Egidius venoit de mourir dans la Gaule; Théodoric, roi des Visigoths, ne lui survécut pas long-temps : il périt par le même crime qui lui avoit donné la couronne. Son frère Euric le fit assassiner à Toulouse, après treize ans de règne, et prit sa place. Devenu roi par ce parricide, il envoya des députés à Rémismond, dont il craignoit la vengeance, parce que ce prince étoit gendre de Théodoric. Mais le roi des Suèves, moins sensible à ces désastres domestiques qu'occupé de ses desseins ambitieux, ne songea qu'à endormir Euric par des ambassades, comme il avoit amusé Théodoric. Il députoit de toutes parts à l'empereur Léon, à Euric, à Genséric, et cependant il continuoit ses ravages. Le projet qu'avoit



formé Ricimer de passer en Afrique donnoit de l'inquiétude au roi des Suèves et à celui des Visigoths. Ils faisoient réflexion que, si Genséric étoit abattu, toutes les forces romaines retomberoient sur eux. Ils rassemblèrent leurs troupes, et il paroît que, si l'expédition d'Afrique avoit eu son exécution, ils auroient favorisé Genséric. Mais, lorsqu'ils virent que cette entreprise étoit sans effet, Rémismond surprit la ville de Conimbre, la détruisit, en dispersa les habitans, et ruina tout le pays.

Léon prenoit peu de part à ces mouvemens. Il s'occupoit de pélerinages et de visites qu'il alloit faire au solitaire Daniel. Il lui amenoit les princes étrangers et les ambassadeurs qui se rendoient à sa cour, et tous revenoient pleins d'étonnement d'une pénitence si extraordinaire. Le saint personnage, du haut de sa colonne, donnoit à l'empereur de salutaires conseils; mais s'il se fût permis de se mêler des affaires de l'état, il lui eût sans doute conseillé de ne pas le visiter si souvent, et de s'occuper davantage de l'honneur et de l'intérêt de l'empire, qui périssoit en Occident. Gobaze, qui avoit cédé à son fils le royaume de Lazique, vint à Constantinople avec le comte Denys. Il portoit le manteau royal et la tiare des Perses, et étoit environné de gardes. Il avoit cependant renoncé au titre de roi; et cet appareil déplut à l'empereur, qui lui en fit faire des reproches, comme d'une infraction du traité. Mais Gobaze sut si bien s'insinuer dans l'esprit de Léon; il témoigna tant de respect et de zèle pour la religion chrétienne, tant d'admiration pour Daniel, auquel Léon le conduisit, que l'empereur le renvoya comblé d'honneurs et de présens. Le sujet de son voyage étoit la guerre que les Suanes ou Zanes, établis depuis long-temps dans les montagnes qui séparent la Colchide de l'Ibérie, faisoient aux Lazes pour quelques châteaux que les deux nations se disputoient. Les Perses et les Ibériens avoient pris parti pour les Zanes. Gobaze

Prisc. p. 43. 45.
Chron. Edess. apud Assemani, bibl. orient. t. 1, p. 405.
Till. Léon, art. 13.

implora le secours des Romains. Comme on lui avoit déjà envoyé dans une autre occasion des troupes auxiliaires, qu'il avoit été obligé de congédier faute de pouvoir fournir à leur subsistance, il pria Léon de lui donner seulement un général, avec la permission d'employer au besoin des troupes romaines, cantonnées en Arménie, pays limitrophe de la Lazique, ce qui lui fut accordé. Il paroît, par le silence des historiens, que les Zanes cessèrent leurs hostilités dès qu'ils virent les Romains prêts à secourir leurs ennemis. Léon répara et augmenta cette année la ville de Callinique, qui fut ensuite appelée *Léontopolis*.

Prisc. p. 44. *Jorn. de reb. get. c.* 53, 54.

Les barbares établis le long du Danube se déchiroient mutuellement par des guerres cruelles. Les Ostrogoths, soit que les secours qu'ils tiroient de l'empire ne fussent pas suffisans pour leur subsistance, soit par l'amour de la guerre et du pillage, commencèrent à ravager les pays voisins. Ils se jetèrent d'abord sur une peuplade de Huns, nommés Satages, établis dans la Pannonie inférieure. Dengisic, le plus remuant des fils d'Attila, qui s'étoit retiré au-delà du Danube, se considérant comme le chef et le défenseur de la nation, courut au secours, et vint assiéger Basiane, ville de Pannonie sur le Raab. Les Goths retournent aussitôt contre lui, battent son armée, et lui font repasser le Danube en si mauvais état, que depuis cette défaite les Huns redoutèrent les armes des Goths.

Cette victoire sur les Huns fut bientôt suivie d'une autre que les Goths remportèrent sur les Suèves. Hunimond, roi des Suèves de la Germanie, ayant passé le Danube, pénétra jusqu'en Dalmatie. Il enleva sur son passage quelques troupeaux qui appartenoient aux Ostrogoths. A son retour, pendant qu'il reposoit tranquillement avec son armée près du lac Pelso, Théodémir vint au milieu de la nuit le surprendre dans son camp, égorgea une partie des Suèves, et fit le roi prisonnier.

Le vainqueur, naturellement doux et porté à la clémence, se contenta de lui avoir donné cette leçon : il le renvoya dans son pays avec le reste de ses troupes. Cette générosité, qui méritoit de la reconnoissance, ne causa que du dépit au féroce Hunimond. Les Squires, établis dans la Mœsie, vivoient en paix avec les Goths ; il les excita à leur faire la guerre. Les Goths, qui ne s'attendoient pas à cette nouvelle attaque, sortirent de la première bataille sans être ni vainqueurs ni vaincus. Les deux peuples députèrent à l'empereur Léon pour lui demander du secours. Aspar conseilloit de n'aider ni les uns ni les autres, et de laisser s'entre-détruire des barbares toujours redoutables à l'empire, lors même qu'ils en étoient amis. Léon crut devoir secourir les plus foibles. Il envoya ordre au préfet d'Illyrie de fournir des troupes aux Squires contre les Goths. Ceux-ci, sans perdre courage, livrent une bataille où le brave Valamir, courant de rang en rang pour animer ses soldats, fut abattu de son cheval et percé de traits. Ce triste événement ne fit que rendre la victoire plus complète. Les Goths, embrasés du désir de la vengeance, redoublent leurs efforts ; ils terrassent les Romains auxiliaires, et font un si horrible massacre des Squires, qu'à peine en échappa-t-il pour conserver le nom de la nation.

Un succès si éclatant alarma les Suèves. Leurs rois Hunimond et Alaric s'appuyèrent du secours des Sarmates, des Gépides, des Ruges, et de ce qui restoit de Squires. A la tête d'une multitude de ces barbares, ils traversèrent le Danube. Après la mort de Valamir, ses sujets avoient juré obéissance à son frère Théodémir, qui régnoit déjà sur une partie de la Pannonie. Ce prince, également intrépide, manda son autre frère Vidémir, pour partager avec lui le commandement et la gloire. L'armée ennemie paroissoit innombrable, et formoit un front de plus de trois lieues. Les Goths n'en furent pas effrayés : commandés par deux rois qui donnoient à

la fois l'ordre et l'exemple, ils chargèrent l'ennemi avec tant de valeur, que bientôt cette vaste étendue ne fut plus couverte que de monceaux de cadavres. Les Goths, ravis de joie d'avoir une seconde fois vengé un héros cher à la nation, passèrent les quatre années suivantes en repos; mais bien résolus de porter à leur tour au milieu de la Germanie, la ruine et la désolation dont les Suèves étoient venus les menacer.

Sidon. carm. 2. Vales. rerum franc. l. 5.

Tout étoit en armes sur les bords du Danube. Hormidac, chef d'une troupe de Huns, ayant passé le fleuve sur les glaces au fort de l'hiver, entra dans la Dace, qui séparoit les deux Mœsies. Anthémius reçut ordre de marcher contre lui avec un autre général que l'histoire ne nomme pas. Les Huns furent vaincus et obligés de se renfermer dans Sardique. Le siége fut long; et quoique les troupes romaines manquassent souvent de vivres, Anthémius fit observer une si exacte discipline, que les campagnes d'alentour ne se ressentirent point du voisinage de l'armée. Enfin les Huns, réduits à l'extrémité, sortirent en armes, et livrèrent bataille. Ils avoient corrompu par argent le collègue d'Anthémius; et dès le commencement du combat ce traître passa du côté des ennemis, croyant qu'il alloit entraîner avec lui la cavalerie qu'il commandoit. Personne ne le suivit, et tous les escadrons vinrent se ranger auprès d'Anthémius, qui combattoit à la tête de l'infanterie. Les Huns, repoussés dans la ville avec un grand carnage, demandèrent à capituler: ils ne furent reçus à composition qu'après qu'ils eurent eux-mêmes massacré le perfide général.

Prisc. p. 44, 45, 46. Marc. chr. Chron. Alex. Jorn. de regn. success.

Les fils d'Attila, qui régnoient aux environs du Pont-Euxin, envoyèrent dans ce même temps à Léon une ambassade. Ils demandoient qu'on oubliât toutes les querelles passées, et qu'on rétablît le commerce entre les Romains et les Huns comme il subsistoit avant les guerres d'Attila, en sorte que les deux peuples eussent des foires et des marchés libres sur les bords du Danube.



Cette proposition fut rejetée, Léon ne croyant pas devoir donner aucune entrée dans ses états à une nation qui les avoit désolés avec tant de fureur. Dengisic, irrité de ce refus, résolut de s'en venger par les armes. Il ne put engager dans la guerre son frère Hernac, qui régnoit paisiblement dans la petite Scythie, avec le titre d'allié des Romains. Lorsqu'il se fut avancé avec ses troupes jusqu'au Danube, Anagaste, qui commandoit en Thrace, se présenta sur l'autre bord, et lui envoya demander pour quelle raison il venoit attaquer les terres de l'empire. Anagaste étoit fils de cet Arnégiscle qui avoit perdu la vie vingt ans auparavant en combattant contre Attila. Dengisic ne daigna faire aucune réponse; mais il envoya signifier à l'empereur que, si on ne lui donnoit des terres dans l'empire et de l'argent pour payer ses troupes, il alloit apprendre aux Romains qu'il étoit fils d'Attila. A cette bravade, Léon répondit, sans s'émouvoir, que les Huns obtiendroient tout de lui quand ils le reconnoîtroient pour leur souverain. Sur cette réponse, Dengisic ne songea plus qu'à combattre. Aussi fier que son père, il ne l'égaloit pas en capacité. L'histoire ne dit pas laquelle des deux armées passa le fleuve, et l'on ne sait si les actions de cette guerre se passèrent en-deçà ou au-delà du Danube. A la nouvelle de l'approche des Huns, Basilisque, Ostrys, capitaine goth fort renommé, et attaché au service d'Aspar, ainsi que les autres officiers qui se trouvoient à la cour, allèrent joindre Anagaste pour partager la gloire de cette importante expédition. Les Huns, qui ne connoissoient pas le pays, ce qui feroit croire que cette guerre se fit plutôt en-deçà du Danube, s'engagèrent dans un vallon dont les Romains fermèrent toutes les issues. Bientôt la faim les força de demander à traiter de paix. Ils offrirent de se soumettre, pourvu qu'on leur donnât des terres. Le général leur répondit qu'il alloit consulter l'empereur. Ils répliquèrent que la faim ne pouvoit at-

tendre ces délais, et qu'il falloit répondre sur-le-champ, ou que, tandis qu'il leur restoit encore assez de forces pour vendre bien cher leur vie, ils en feroient usage pour mourir en gens de cœur.

Anagaste, après avoir tenu conseil, leur déclara qu'on vouloit bien leur fournir des vivres en attendant la réponse de l'empereur, à condition qu'ils partageroient leurs troupes selon l'ordre et la distribution des troupes romaines, en sorte que les officiers romains seroient chargés du soin de nourrir la division qui seroit assignée à chacun. Dengisic, outre les Huns, ses sujets naturels, avoit rassemblé sous ses enseignes un grand nombre d'aventuriers : c'étoient des Goths qui, depuis la dispersion de leur nation, erroient dans ces contrées, et qui, ne s'étant soumis à aucun prince, vivoient de la solde qu'ils recevoient de ceux auxquels ils engageoient leur service. Ils formoient dans son armée un corps presque aussi nombreux que celui des Huns. Entre les Romains étoit un lieutenant d'Aspar, nommé Chelcal, Hun de naissance, mais qui, dans le désir d'avancer sa fortune, s'étoit dépouillé de cette inclination naturelle que l'on conserve ordinairement en faveur de ses compatriotes, même après les avoir quittés. C'étoit lui qui, dans le conseil, avoit ouvert l'avis de diviser ainsi les ennemis pour semer plus aisément la défiance entre les Huns et les Goths, et les armer les uns contre les autres. Chargé de fournir l'étape à une division où les Goths faisoient le plus grand nombre, il assembla les principaux, et leur dit *qu'assurément la réponse de l'empereur seroit favorable ; que ce prince, ne consultant que sa bonté naturelle, leur accorderoit des habitations ; mais que les Huns profiteroient seuls de sa libéralité. Ne savez-vous pas*, ajouta-t-il, *que cette nation n'entend rien à l'agriculture, et qu'elle méprise ce travail ? Vous serez leurs laboureurs et leurs esclaves ; et pour eux, semblables à des sangliers, ils dévoreront les fruits et les moissons*



que vous aurez arrosées de vos sueurs. Qu'est devenue cette antipathie originaire qui séparoit les deux nations? Vos ancêtres n'ont-ils pas juré que jamais les Goths ne feroient d'alliance avec les Huns? Le parjure a formé votre ligue; l'avilissement et la misère en seront le fruit. Je n'ai pas oublié que je suis moi-même de la race des Huns; mais je ne puis taire ce que me dictent la justice et la compassion que m'inspire votre sort.

Les Goths, séduits par ce ton de bienveillance, conviennent entre eux de se défaire des Huns, dont ils croyoient déjà voir le bras levé sur leurs têtes. Le complot se communique secrètement à toute la nation. Les Goths de chaque division prennent les armes en même temps, et se jetent sur les Huns, qui, étant surpris et séparés, sont taillés en pièces avant que d'être en état de se défendre. Pendant ce massacre, les Romains fondent sur les deux nations, et en font un sanglant carnage. Mais les Goths, s'apercevant qu'on ne les épargne pas, se réunissent; la fureur et la honte de se voir trompés redoublent leurs forces; ils se font jour au travers des bataillons ennemis, et sortent du vallon teints du sang des Huns et des Romains. On ignore la suite de cette guerre. Dengisic échappa du massacre; mais il fut tué deux ou trois ans après par Anagaste. Sa tête, apportée à Constantinople pendant qu'on y célébroit les jeux du Cirque, et plantée au bout d'une lance, servit de spectacle pendant plusieurs jours. Ardabure fut aussi employé dans cette guerre, où l'on rapporte qu'il tua Bigèle, roi des Goths.

Si les Perses n'attaquoient pas dans ce même temps la frontière orientale, on en avoit obligation aux barbares leurs voisins. Pérose, à peine délivré des mains des Cidarites, avoit recommencé la guerre contre cette nation. Pendant qu'il portoit toutes ses forces vers l'Oxus, une tribu de ces Igours dont j'ai parlé, nommée *les Saragures*, après avoir subjugué les Acatires et

Prisc. p. 44, 46. Cellar. geog. antiq. l. 3, c. 18, art. 21, c. 24, art. 4.

les autres peuples des environs du Volga, tentèrent d'entrer dans la Perse par les Portes caspiennes. Ce que les auteurs de ce temps-là appellent de ce nom n'est pas ce col étroit que les anciens nommoient ainsi, entre les montagnes qui séparent la Médie du pays des Parthes; c'est le passage resserré entre le mont Caucase et la mer Caspienne, qu'on nommoit autrefois les Portes albaniennes, et qu'on appelle aujourd'hui le détroit de Derbend. La forteresse de Juroïpac, située au même lieu où se voit maintenant le château de Derbend, fermoit ce passage; et les Saragures, ne pouvant y pénétrer, prirent leur route par l'Ibérie, qu'ils ravagèrent, et se répandirent dans la grande Arménie. Pérose envoya encore demander du secours à Léon, et il en reçut la même réponse que ce prince lui avoit faite deux ans auparavant. Se croyant méprisé de l'empereur, il saisit avec joie l'occasion de lui donner une grande idée de sa puissance. Ayant vaincu les Cidarites, et emporté de force une de leurs places, nommée Balaam, il fit porter à Constantinople la nouvelle de ces succès. Ses députés déployèrent toute la pompe des expressions orientales pour relever cette victoire et les forces de leur maître. Leur vanité n'eut pas lieu d'être satisfaite; Léon les congédia après les avoir écoutés avec indifférence. Il étoit alors beaucoup plus occupé des inquiétudes que lui donnoit Genséric, et d'un événement qui fit un grand éclat à Constantinople.

Chron. Alex. Theoph. p. 94. Zon. t. 2, p. 49. Manas. p. 59. Cedr. p. 349. Anastase, p. 45. Malela, p. 27. Marcel. chr. p. 28. Vict. Tun.

Isocase étoit un philosophe païen de la ville d'Eges en Cilicie. Il vint s'établir à Antioche, et s'y acquit une si grande réputation de science et de probité, que Pusée, gouverneur de Syrie, après l'avoir honoré de plusieurs dignités, lui procura celle de questeur. Il se fit respecter par une intégrité incorruptible dans l'administration de la justice. S'étant ensuite transporté à Constantinople, il fut accusé d'avoir, contre les lois, sacrifié aux idoles, et tramé des complots en faveur de l'idolâtrie, qu'on prétendoit qu'il vouloit rétablir. Léon, très-attentif au

maintien de la religion, le fit arrêter et conduire à Chalcédoine, pour y être jugé par Théophile, gouverneur de Bithynie. Il y avoit alors à Constantinople un homme de grand crédit, nommé Jacques, premier médecin de la cour, et si estimé de toute la ville, que le sénat lui avoit fait dresser une statue dans les thermes de Zeuxippe, où l'on plaçoit celles des hommes illustres. Il s'étoit mis en possession d'en user très-librement avec l'empereur. Lorsque le prince le mandoit pour le consulter sur sa santé, Jacques n'attendoit pas sa permission pour s'asseoir devant lui; et l'on rapporte qu'un jour les officiers, choqués de cette liberté, et toujours délicats sur l'étiquette, ayant enlevé tous les siéges de la chambre, il s'assit sur le lit où l'empereur étoit couché, disant que c'étoit un précepte des anciens maîtres que le médecin n'ordonnât qu'étant assis. Il étoit du même pays qu'Isocase. Alarmé du danger de son compatriote, il alla représenter à l'empereur qu'un homme de ce mérite et de ce rang ne devoit être jugé que par le sénat et par le préfet du prétoire. Léon se rendit à ces remontrances, et fit ramener Isocase à Constantinople. Le sénat s'assembla dans le Zeuxippe. Pusée, pour lors consul et préfet du prétoire, qui présidoit au jugement, voyant amener devant lui l'accusé chargé de fers comme un insigne criminel, lui dit d'un ton de reproche : *Voyez-vous, Isocase, à quel état vous êtes réduit ? Je le vois,* lui repartit le philosophe, *et je n'en suis pas étonné ; je suis homme, et en cette qualité il n'est rien que je ne sois exposé à souffrir. Jugez-moi seulement avec autant d'équité que nous avons ensemble jugé les autres.* Ces paroles, prononcées avec fermeté, frappèrent vivement le peuple assemblé en foule autour du tribunal. On implore par une acclamation générale la justice de l'empereur ; on arrache Isocase des mains des gardes, on le porte à la grande église, où, s'étant renfermé comme dans un asile, il fut instruit des principes du christianisme, et reçut le

baptême. L'empereur, moins irrité de cette émeute populaire que touché de la conversion d'Isocase, le traita comme s'il eût été absous, et le renvoya dans sa patrie. Cette année 467, on vit pendant dix jours une comète ou une nuée embrasée qui avoit la forme d'une trompette ou d'une lance. On parle aussi d'un tremblement de terre qui se fit sentir à Ravenne.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.



FASTES CONSULAIRES

DES ANNÉES

DONT L'HISTOIRE EST CONTENUE DANS CE VOLUME.

(Voyez ce qui est dit au sujet de ces fastes, page 105.)

	Ann.
Anicius Hermogénianus Olybrius. Anicius Probinus.	395
Arcadius. iv. Honorius. iii.	396
Cæsarius. Atticus.	397
Honorius. iv. Eutychianus.	398
Mallius Théodorus. Eutropius.	399
Flavius Stilico. Aurélianus.	400
Vincentius. Fravita.	401
Arcadius. v. Honorius. v.	402
Theodosius *junior*. Rumoridus.	403
Honorius. vi. Aristiænétus.	404
Flavius Stilico.. ii Anthémius.	405
Arcadius. vi. Anicius Probus.	406
Honorius. vii. Théodosius *junior*. ii.	407
Anicius Bassus. Flavius Philippus.	408
Honorius. viii. Théodosius *junior*. iii.	409
Flavius Varanes, *solus*.	410
Théodosius *junior*. iv., *solus*.	411
Honorius. ix. Théodosius *junior*. v.	412
Lucius. Héraclianus.	413
Constantius. Constans.	414
Honorius. x. Théodosius *junior*. vi.	415
Théodosius *junior*. vii. Junius Quartus Palladius.	416
Honorius. xi. Constantius. ii.	417

	Ann.
Honorius. XII. Théodosius *junior*. VIII.	418
Monaxius. Plintha.	419
Théodosius *junior*. IX. Constantius. III.	420
Agricola. Eustathius.	421
Honorius. XIII. Théodosius *junior*. X.	422
Flavius Avitus Marinianus. Asclépiodotus.	423
Castinus. Victor.	424
Théodosius, *Aug.* XI. Valentinianus, *Cæsar*.	425
Théodosius, *Aug.* XII. Valentinianus, *Aug.* II.	426
Hiérius. Ardaburius.	427
Flavius Constantius Félix Victor. Taurus.	428
Florentius. Dionysius.	429
Théodosius, *Aug.* XIII. Valentinianus, *Aug.* III.	430
Bassus. Flavius Antiochus.	431
Flavius Aëtius. Valérius.	432
Théodosius, *Aug.* XIV. Pétronius Maximus.	433
Aréobindus. Aspar.	434
Théodosius, *Aug.* XV. Valentinianus, *Aug.* IV.	435
Flavius Anthémius Isidorus. Sénator.	436
Aëtius. II. Sigisvultus.	437
Théodosius, *Aug.* XVI. Anicius Acilius Glabrio Faustus.	438
Théodosius, *Aug.* XVII. Festus.	439
Valentinianus, *Aug.* V. Anatolius.	440
Cyrus, *solus*.	441
Eudoxius. Flavius Dioscorus.	442
Pétronius Maximus. II. Patérius.	443
Théodosius, *Aug.* XVIII. Cæcina Décius Albinus.	444
Valentinianus, *Aug.* VI. Nomus.	445
Aëtius. III. Q. Aurélius Symmachus.	446
Alypius. Ardaburius.	447
Rufius Prætextatus Postumianus. Flavius Zéno.	448
Protogenes. Astérius.	449



Ann.

Valentinianus, *Aug.* VII. Gennadius Aviénus. 450
Flavius Marcianus, *Aug.* Adelphius. 451
Sporacius. Flavius Herculanus. 452
Vincomalus. Opilio. 453
Aëtius. Studius. 454
Valentinianus. VIII. L. Anthémius. 455
Varanes. Joannes. 456
Flavius Constantius. Rufus. 457
Flavius Léo, *Aug.* Julius Valérius Majorianus, *Aug.* 458
Patricius. Ricimer. 459
Magnus. Apollonius. 460
Sévérinus. Dagalaïphus. 461
Flavius Léo, *Aug.* II. Libius Sévérus, *Aug.* 462
Flavius Cæcina Basilius. Vivianus. 463
Rusticius. Flavius Anicius Olybrius. 464
Armanaricus. Flavius Basiliscus. 465
Flavius Léo, *Aug.* Tatianus. 466
Pusæus. Joannes. 467

TABLE

DU TROISIÈME VOLUME DE L'HISTOIRE DU BAS-EMPIRE.

LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

SUITE DES RÈGNES

DE VALENTINIEN II, THÉODOSE, ARCADIUS.

(Ces règnes comprennent les livres 24 et 25.)

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

ARCADIUS, HONORIUS.

(Ces règnes comprennent les livres 26 et 27.)

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

ARCADIUS, HONORIUS, THÉODOSE II.



LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

HONORIUS, THÉODOSE II.

(Ces règnes comprennent les livres 29 et 30.)

LIVRE TRENTIÈME.



LIVRE TRENTE-UNIÈME.

THÉODOSE II, VALENTINIEN III.

(Ces règnes comprennent les livres 31 et 32.)

LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

VALENTINIEN III, MARCIEN, MAXIME, AVITUS.

LIVRE TRENTE-QUATRIÈME.

LÉON, MAJORIEN, SÉVÈRE II.

FIN DE LA TABLE.







